UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

7324
I

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

CLASSE DES LETTRES ET DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

ET CLASSE DES BEAUX-ARTS

MÉMOIRES

des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts

ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

GOETZ LIBRARY UNIVERSITY

Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques

ET

Classe des Beaux-Arts

MÉMOIRES

COLLECTION IN-8°

DEUXIÈME SÉRIE

TOME VII

119822
14/12/11

BRUXELLES
HAYEZ, IMPRIMEUR DES ACADÉMIES ROYALES
Rue de Louvain, 112

DÉCEMBRE 1910

AS
242
B325
t.7

TABLE

DES

MÉMOIRES CONTENUS DANS LE TOME VII.

DEUXIÈME SÉRIE.

1. Georges Chastellain. — Étude sur l'histoire politique et littéraire du XV^e^ siècle (161 pages); par GABRIEL PÉROUSE.

2. Étude critique sur Jean d'Outremeuse (107 pages); par GODEFROID KURTH.

3. Le baron d'Hartemberg promoteur de l'Union hollando-belge (1766-1846) (231 pages); par PAUL VERHAEGEN.

4. Étude sur Gongora et le Gongorisme considérés dans leurs rapports avec le Marinisme (184 pages, 1 portrait); par LUCIEN-PAUL THOMAS (*Médaille d'or* en 1908).

GEORGES CHASTELLAIN

ÉTUDE

SUR

L'HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DU XV^e^ SIÈCLE

PAR

Gabriel PÉROUSE

Docteur ès lettres

(Présenté à la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, dans la séance du 7 décembre 1908.)

GEORGES CHASTELLAIN

INTRODUCTION

Georges Chastellain est le nom d'un historien du XV^e^ siècle, et c'est donc, dira-t-on, le nom d'un homme que nous connaissons déjà, puisque nous connaissons Philippe de Commynes, historien lui aussi et du XV^e^ siècle. Si en effet il en était ainsi et si Chastellain appartenait au même type d'homme que Commynes, que d'ailleurs il lui fût égal ou supérieur, il serait vain d'introduire en notre histoire littéraire un nom nouveau, qui n'y ajouterait rien. Mais tout en eux est différent, l'esprit, le cœur et le style.

Tous deux hommes publics, ils vécurent, l'un peu après l'autre, au cours d'une même crise historique dont l'influence fut également forte et sur l'un et sur l'autre. Commynes s'y conduisit avec adresse, abandonna son prince et servit contre lui sous un second maître dont il avait obtenu de belles conditions; leur rivalité lui avait été propice, et dans ses *Mémoires* il l'a peinte comme naturelle et presque bienfaisante, alors que Chastellain l'avait maudite et avait souhaité de toutes ses forces la réconciliation, tout en restant fidèle obstinément à l'une

des parties, son seigneur féodal. Et c'est que Commynes est incapable d'indignation et regarde comme incorrigible l'homme que Chastellain juge au contraire digne de sa colère et ne se lasse jamais de prêcher; il loue la dissimulation et prône le *divide ut imperes*, et l'un et l'autre sont odieux à Chastellain; il s'inspire de doctrines presque fatalistes dans la conception d'un Dieu qui distribue capricieusement le succès, et Chastellain croit que la Providence rend à chacun selon ses mérites; on a exagéré son scepticisme, mais enfin il a pu passer pour l'un des précurseurs de Machiavel, et pourtant il a montré parfois moins de sens et de clairvoyance que Chastellain, encore que celui-ci défende les institutions chevaleresques, que Commynes raille, et la foi due au serment, que Commynes nie.

Et il y a aussi plus d'ampleur dans la pensée de Chastellain, car il voit les faits à la lumière de principes généraux, qui sont la synthèse de toutes les idées morales et politiques élaborées au long d'une dizaine de siècles; chez lui, c'est tout le moyen âge qui parle et qui raconte sa mort en en jugeant les auteurs et les causes. En comparaison, le plan de Commynes est mesquin, car il n'a pas songé, et personne ne pouvait y songer, à écrire l'histoire de la naissance des temps modernes; et sa pensée est souvent hésitante et pauvre, car il se borne, quand il juge, à consulter sa courte expérience personnelle, ou plutôt à citer les exemples et les leçons de son maître. Chastellain est surtout beaucoup plus universel, quant aux idées qui l'intéressent, plus humain, plus compréhensif que Commynes, qui ne voit à peu près rien que les coups joués sur l'échiquier diplomatique; Chastellain a su embrasser davantage et il fait aux peuples, à côté des princes, une place qu'ils n'ont plus chez Commynes, véritable initiateur de ce qu'on appela, au temps où s'est marquée une réaction nécessaire, l'histoire des traités et des batailles; et voilà pourquoi Chastellain n'a pas, comme a fait Commynes, déclaré n'écrire que pour « princes et gens de cour », lui qui prétendait s'adresser à tous et saisir l'opinion publique.

Nous ferons donc, en l'étudiant, connaissance avec un

esprit tout opposé à celui de Commynes et avec un écrivain bien différent aussi. La concision, la sobriété du vocabulaire et la simplicité de l'expression, qui plaisent chez celui-ci, manquent à celui-là, dont la phrase, plus longue, est en même temps mieux faite, plus sûre et plus ferme ; les incidentes qui s'y succèdent sont après tout d'une meilleure langue que les parenthèses abondantes chez Commynes, dont le style saccadé cahote un peu le lecteur que Chastellain promène au contraire sur le tapis épais des mots jetés à profusion. Il est encore, à l'occasion, en dépit toujours de ses longueurs, bien plus vif narrateur que Commynes, et c'est qu'il est ému lui-même ou qu'il est en colère, tandis que l'autre va partout du même train et parle du même ton. On a dit, pour l'expliquer, que le psychologue, en Commynes, nuit à l'écrivain; mais il aurait fallu dire aussi que la psychologie de ce demi-sceptique était justement la plus desséchante du monde, et c'est pourquoi le commentaire qu'il joint à un récit ne fait jamais que le refroidir, alors que celui de Chastellain échauffe habituellement le sien.

Si donc Chastellain est si inférieur à Commynes en réputation, c'est qu'il a voulu défendre des principes dont l'opinion s'éloignait tous les jours davantage, soutenir une politique à laquelle renonçaient tous les hommes d'État, maintenir enfin une conception de l'idée de patrie qui s'évanouissait au moment qu'il mourait. Il laissait des disciples littéraires qu'avaient rassemblés ses plus médiocres ouvrages, mais des héritiers de sa pensée, il n'en eut point, et il s'en fut tout seul sans que personne prît même le soin de nous conserver en entier le meilleur de son œuvre.

Où va tenter d'indiquer ici la place à laquelle son nom, après un long oubli, mieux que celui d'un Commynes qui n'eut ni maîtres ni disciples en tant qu'écrivain, peut prétendre dans notre histoire littéraire, s'il est vrai que l'histoire doit s'occuper des causes et des effets plutôt que des accidents isolés. Chastellain, qui procède d'Alain Chartier et par lui de tout le moyen âge, a sur ses disciples et par eux exercé une durable influence ; il a cherché cette influence, il n'a pas voulu faire

seulement œuvre d'historien, il a voulu faire et a fait œuvre d'écrivain, il fut poète, et c'est pourquoi nous pouvons étudier chez lui le représentant d'une époque littéraire, tandis qu'en vain nous chercherions ce personnage chez Commynes, diplomate plus préoccupé de ce qu'il a fait que de ce qu'il écrit, et surtout que de la façon dont il écrit. On peut le louer d'avoir ignoré ce souci, mais encore n'y a-t-il pas le même profit à examiner son œuvre, qui ne renseigne que sur lui, ou à examiner celle d'un auteur qui a recueilli et annoncé les tendances, les qualités ou les défauts de ses prédécesseurs et de ses successeurs.

Or l'époque littéraire à laquelle appartient Chastellain est celle qui précéda immédiatement les premières lueurs de la Renaissance, elle lui échappe entièrement et, par suite, elle a été négligée par tous ceux qui ont traité de l'âge classique. Mais elle n'a pas été pour autant plus heureuse auprès de beaucoup des historiens de la littérature du moyen âge, que retient à bon droit la plus puissante originalité du XII^e^ ou du XIII^e^ siècle. Ainsi et pour ceux-là même qui reconnaissent qu'avant la Pléiade il y eut des lettres françaises, le XV^e^ siècle, venu trop tôt ou trop tard, demeure mal connu; ou bien si l'on en parle, c'est pour en médire, les uns y étant poussés par le désir naturel de mieux souligner les bienfaits de la Renaissance qui l'a suivi, et les autres par le chagrin, également justifié, de n'y plus rencontrer les genres qui fleurissaient au temps des chansons de geste.

On n'entreprendra pas ici une réhabilitation du XV^e^ siècle; on rappellera seulement qu'une époque littéraire, quelle qu'elle soit, ne semble pas pouvoir être tenue pour négligeable, quand même elle n'aurait vraiment rien produit qui fût au-dessus du médiocre, dès lors qu'elle a occupé près de cent ans de l'histoire et qu'elle y est suivie du XVI^e^ siècle, de si capitale importance. La Renaissance qui le marqua a été souvent diversement appréciée, et quelques-uns lui ont reproché d'avoir, en étouffant les traditions nationales, fait dévier l'esprit français dont les autres, par contre, nient qu'il

eût existé sans elle ou avant elle. Peut-être, en posant et en débattant ainsi la question, s'est-on parfois peint la Renaissance sous des traits un peu imaginaires, et peut-être certains de ses admirateurs l'ont-ils représentée comme une fée bienfaisante qui, d'un coup de baguette, aurait, chez un peuple inculte et chez les fils d'une génération ignorante et illettrée, créé la puissance de concevoir le beau et celle de l'atteindre grâce aux ressources d'une langue, elle aussi, tout d'un coup forgée et mise au point. Est-ce probable? Est-ce possible? Oublie-t-on que la nature ne fait pas de sauts et pas plus qu'ailleurs dans l'ordre littéraire. Si la greffe antique a produit les fruits délicats et nombreux qu'on lui doit en France plus qu'en Italie, c'est qu'elle y fut entée sur un arbre robuste et plein de sève.

Cet arbre, le XV^e^ siècle ne l'avait pas planté, mais il eut le mérite de lui rendre, comme pour le préparer à son illustre destin, une vigueur qu'il avait quelque temps perdue. La fin du XIV^e^ siècle avait été, en effet, une assez pauvre époque et qu'on représente justement comme une ère de décadence littéraire; et certains critiques, trop amis des systèmes, se sont emparés de ce fait incontestable comme d'une prémisse qui leur permettait de conclure de la médiocrité de cette période à la nullité de la suivante. C'est prêter à l'histoire une logique qu'elle n'a pas, puisqu'au contraire on voit, dans toutes les branches de la littérature, la vie se renouveler et des progrès s'accomplir quelque temps avant la fin du XV^e^ siècle, âge fécond, riche en promesses, où s'élaborèrent, où se perfectionnèrent sous la main de patients ouvriers les lois de la syntaxe et de la prosodie qui depuis ont guidé poètes et prosateurs. En vérité, connaissons-nous assez l'époque où cette grande œuvre s'exécuta?

Cette œuvre ne sortit point, et tant s'en fallut, exclusivement des mains de Français de la France contemporaine, et ce fait assure encore au siècle où elle se produisit une originalité qui vaut d'être signalée. Cent ans plus tard, du temps de Ronsard, du temps de Montaigne, la centralisation littéraire, telle que

l'imposa l'hôtel de Rambouillet, n'était pas encore même imaginable. Mais déjà à la fin du XVI^e^ siècle, s'il y avait toujours une littérature française en dehors de Paris, il n'y en avait plus en dehors des limites politiques du royaume. Le nouveau droit public ne pouvait pas laisser subsister, en deçà et au delà des frontières soudain raidies, la communauté d'aspirations et d'idéal d'où procède une littérature commune. Au contraire, au XV^e^ siècle, la France littéraire embrassait tous les pays qu'unissaient moralement les souvenirs du temps des Gaules et le prestige des fleurs de lis. On l'oublie trop, cette plus grande France qui fut jadis, et pourtant la langue et les lettres françaises ne doivent-elles rien à des hommes tels que le Liégeois Jean le Bel, le maître de Froissart, lui-même Hennuyer? Mais c'est au temps de notre Flamand Chastellain que les pays du Nord exercèrent littérairement la plus vive influence. Une école y florissait alors, à laquelle certains on reproché d'avoir alourdi quelque temps l'esprit français de son ennuyeuse solennité. Mais quoi? De tels défauts, et tous les défauts, n'impliquent-ils pas certaines qualités? Dirons-nous donc que la lourdeur de cette école a succédé au cynisme du fableau, lequel s'était substitué à la factice élégance des troubadours? Ou bien dirons-nous que les lettres françaises apprirent tour à tour à parler le ton de la finesse languedocienne, de la bonhommie champenoise et de la gravité flamande? Peu importe après tout, et le fait est que l'école flamande a exercé une action sur la littérature française. Et c'est encore un fait que cette action a contribué à fixer quelques-uns des traits les plus nationaux de cette littérature : le goût de la logique et de la didactique; la tendance des meilleurs auteurs à préférer le tour oratoire et à mettre l'œuvre d'art au service d'une vérité qu'ils veulent démontrer; l'impersonnalité enfin des classiques, héritée des maîtres flamands, qui les premiers fermèrent leurs vers à l'écho des plaintes et des aveux des Rutebœuf et des Villen.

C'est donc en Flandre que nons avons cherché le représentant de la dernière époque littéraire du moyen âge, et nous y

avons été retenus par la masse des œuvres de Georges Chastellain, prosateur et poète. Sans doute dira-t-on que le nombre des ouvrages ne constitue pas le grand écrivain, mais encore faut-il y réfléchir et reconnaître que l'abondance de la production, quand du moins cette production dépasse un certain niveau, indique chez l'auteur une activité et une santé de l'esprit qui sont des qualités et en supposent d'autres. Cette vérité, qui est de tous les temps, est plus certaine encore au moyen âge : alors, dénué des ressources que l'imprimerie a depuis tellement multipliées, et dès qu'il était autre qu'un simple compilateur, tout écrivain copieux avait de ce chef seul un rare et vrai mérite. L'étendue donc de son œuvre et surtout sa diversité, comme aussi la grande action qu'il exerça, tout nous invite à choisir en Georges Chastellain le type des auteurs de son temps; comment on faisait l'histoire et les vers, et la satire et la morale, il peut nous l'apprendre, et nous devons le lui demander puisque, Gaston Paris l'a dit très justement, comme historien aussi bien que comme poète, il domine toute son époque; et puisque cette époque est celle où la littérature française du moyen âge se préparait à devenir telle, qu'après quelques leçons de grec et de latin elle fut tout simplement la littérature française; et puisque enfin, si l'on ne veut pas regarder Chastellain comme l'un de nos grands écrivains, il faut au moins l'admettre comme un de leurs principaux précurseurs (1).

---

(1) La présente étude est faite d'après l'édition des œuvres de Chastellain, donnée par Kervyn de Lettenhove, en huit volumes in-8°, Bruxelles, 1863 et suiv. Les passages en prose qu'on a cités ont été écrits, pour en faciliter la lecture, selon l'orthographe moderne. Il n'a pas été possible, naturellement, de faire de même pour les vers.

L'HOMME ET SES IDÉES.

On croit que Georges Chastellain naquit en 1405 et qu'il appartenait à la famille des châtelains d'Alost, petite ville bâtie à six lieues de Gand. Flamand, à coup sûr, de naissance comme de cœur et d'esprit, il fut redevable à son origine de quelques-uns des traits qui le caractérisent et, d'abord, de l'ordinaire impartialité qu'il apporte à juger la politique de son temps. Ses semblables, en effet, les petits gentilshommes de Flandre, vivaient constamment mêlés à la population urbaine de cette province, trop différents d'elle pour en épouser tous les préjugés, mais trop voisins de ces puissants bourgeois dont l'opulence les écrasait pour s'être constitués en une caste dont les traditions auraient pu borner ou altérer les vues de notre historien. Il ne pouvait être ni, comme son disciple le chevalier bourguignon Olivier de La Marche, un mémorialiste surtout préoccupé de joûtes et de faits d'armes, ni l'un de ces chroniqueurs citadins pour qui rien n'existait au delà des fossés de leur ville. Mais comme il avait l'esprit naturellement ouvert, tout l'intéressa, et sa curiosité fut d'autant plus large que les frontières même de sa province, à cause des circonstances politiques, étaient alors moins propres à circonscrire son horizon intellectuel. Certes, il resta fidèle à l'amour de son pays natal et de Gand, pour lui la métropole du monde, « un si beau joyau de ville », dont il vante en cent lieux la puissance et l'inépuisable richesse. La Flandre, toutefois, ne jouissait déjà plus de son autonomie, elle appartenait au duc de Bourgogne, et ce prince français mena guerre ouverte ou sourde contre le royaume de France tant que vécut Chastellain, qui tira l'idée maîtresse dont son œuvre d'un bout à l'autre est inspirée de cette situation complexe sur laquelle il faut nous arrêter un peu.

Il était encore petit enfant lorsque, en 1407, le duc d'Orléans mourut assassiné par son cousin le duc de Bourgogne

Jean sans Peur. C'était le premier crime qu'un prince des fleurs de lis eût commis contre un autre, et les conséquences en pèsent encore aujourd'hui sur l'unité française toujours inachevée, l'unité jusqu'au Rhin, que Charles V avait cru procurer en assurant à la maison de Bourgogne, issue de l'un de ses fils, la possession des territoires qui forment actuellement la Belgique et la Hollande. Refusant, en effet, de rendre compte aux siens du sang qu'il avait versé, Jean sans Peur se fit contre eux un point d'appui de ces domaines qui le constituaient en prince indépendant et que la tradition lui commandait, au contraire, d'administrer dans l'intérêt de la couronne en attendant qu'un jour ils fussent réunis au royaume. Il eut ses partisans, et l'on connaît assez la fameuse querelle de ces Bourguignons et des amis du prince assassiné, les Armagnacs, qui firent expier son crime au meurtrier en le tuant à Montereau. Son fils, Philippe le Bon, favorisa, pour le venger, l'invasion des Anglais; il se mit à leur solde et tenta d'anéantir avec eux l'édifice national que ses ancêtres avaient élevé. Lorsque, par son aide, le roi d'Angleterre eut ceint à Paris la couronne de saint Louis, il put croire un moment qu'une France nouvelle était née, qui ne connaissait plus le crime de son père. Ce rêve fut court. Les différences de races et de traditions étaient trop profondes entre les deux complices, l'Anglais et le Bourguignon, pour qu'ils pussent demeurer unis du jour où la victoire les abandonnerait. Ce jour vint avec Jeanne d'Arc, et dès lors Philippe le Bon prévit la résurrection du royaume dont il avait juré la perte et où il sentait bien que, au contraire, il devrait une fois ou l'autre se résigner à reprendre sa place. Pour se la faire plus belle, mieux valait, pensa-t-il, ne pas attendre que de nouveaux succès eussent encore fortifié Charles VII, et la paix fut conclue entre eux, à Arras, en 1435.

Peu d'années auparavant, Chastellain était sorti de l'Université de Louvain, où l'on comprend qu'il ne se soit pas attardé davantage, ennemi qu'il se montre partout d'une culture purement scolaire et plus sensible évidemment aux

leçons de l'expérience qu'à celles des auteurs les mieux renommés. Dès 1434, il servait comme écuyer dans les troupes bourguignonnes et, lorsque la paix d'Arras lui eut ouvert la France, il s'empressa de mettre fin à sa courte carrière militaire, mal propre à satisfaire sa curiosité qu'il allait essayer d'assouvir en chevauchant à travers le royaume. A l'en croire, il faisait alors l'amour, versifiait pour les dames et vivait galamment, au point qu'il eut plus tard lieu de se convertir en revenant à Dieu. Ses courses en tout cas furent si longues et si vagabondes, qu'il y gagna, avec le surnom de Georges l'Aventureux, une parfaite connaissance de la France et de la cour, dont sa réputation de poète lui avait facilité l'accès. Il y noua, avec tous les hommes d'État de son temps, des relations qu'il devait, dans la suite, mettre à bon profit pour la rédaction de sa chronique. L'un d'eux était Pierre de Brézé, gentilhomme angevin, sénéchal de Poitou depuis 1440 et que Charles VII honorait d'une faveur au reste justifiée par la brillante part qu'il prenait à toutes les campagnes contre les Anglais, tandis qu'il était trop jeune pour avoir servi avant la paix d'Arras contre le duc de Bourgogne. Cette circonstance explique comment le voyageur, demeuré fidèle sujet bourguignon, encore qu'il parût définitivement établi en France, s'attacha particulièrement à Brézé, si puissant alors auprès du Roi que, pendant les quelques années où Chastellain jouit de ses confidences, c'étaient celles d'un homme qui pouvait passer pour un premier ministre. On juge quel prix elles avaient pour le futur historien, qui payait en vers le service que lui rendait son ami le sénéchal en le mettant à même d'amasser pour sa chronique les renseignements les plus substantiels. Et comme pour couronner son œuvre en lui donnant, en outre, la pratique personnelle des affaires, afin qu'un jour il sût mieux en parler, Brézé finit par l'employer à quelques négociations.

L'occasion lui en fut fournie par la reprise des hostilités diplomatiques entre Charles VII et Philippe le Bon. Si, en effet, le traité d'Arras avait amené celui-ci à reconnaître celui-là comme le roi de France, les articles en avaient été conçus

de façon à ménager l'ombrageuse susceptibilité du fier duc, à qui le rôle d'enfant prodigue repentant n'aurait pas convenu; force clauses injurieuses ou préjudiciables pour la couronne s'y trouvaient inscrites, et tant de concessions, par où les trahisons de la maison de Bourgogne semblaient justifiées et presque glorifiées, constituaient pour l'autorité royale une humiliation dont Charles VII avait voulu payer la paix civile : politique heureuse puisque, libre enfin de porter tous ses efforts contre les Anglais, il en triompha et rendit à la France le lustre de la victoire et la prospérité. Bien en avait pris à Philippe le Bon de négocier à temps : quelques années après le traité d'Arras, les circonstances n'étaient plus celles qui lui avaient permis d'en dicter les conditions, et Charles VII avait assez grandi pour lui imposer les siennes à son tour, s'il eût voulu rallumer les anciennes querelles.

Beaucoup autour de lui le souhaitaient et ne se consolaient point de voir le duc de Bourgogne jouir paisiblement de l'impunité et de l'indépendance que les troubles du royaume, amenés par sa félonie, avaient contraint la couronne à lui garantir en 1435; l'intérêt national, estimaient-ils, commandait qu'on reprît à l'orgueilleux vassal, de gré ou de force, les avantages dont ses crimes l'avaient fait bénéficier.

Par contre, les plus ardents partisans de Philippe le Bon et de sa dynastie, qui ne rêvaient rien de moins pour elle que l'hégémonie européenne, voyaient avec dépit quels obstacles la puissance croissante de Charles VII opposait à leurs ambitions; les succès de la France, à les entendre, n'eussent pas été possibles sans la paix franco-bourguignonne, et tout l'honneur en aurait dû, par conséquent, revenir à leur maître. Si le roi s'abstenait d'appeler celui-ci à participer au gouvernement, cette défiance trop naturelle était qualifiée par eux d'ingratitude; et si parfois un acte de la couronne affirmait sa suzeraineté sur le Bourguignon, il était compté pour une intolérable provocation. Mécontents, comme leurs adversaires de France, du traité d'Arras, ils lui reprochaient d'avoir, nominalement au moins, renoué le lien féodal entre leur prince et le chef de la maison de France.

Ce même traité, toutefois, avait ses défenseurs, qui jugeaient qu'à tout prendre il sauvegardait les intérêts essentiels de chacun, et que c'eût été folie de le déchirer pour descendre sur le champ de bataille. Cette opinion demeura celle des deux souverains, qui avaient trop connu les risques et les tristesses de la guerre civile; ils n'en vinrent jamais aux mains, comme firent après eux leurs fils. Mais de leur vivant même, trop de conseillers, moins assagis par l'expérience, excitaient chez l'un et chez l'autre la vieille animosité, et trop de causes de conflits subsistaient après la transaction de 1435. Dix ans plus tard, d'aigres débats avaient commencé d'éclater entre eux, ce pendant qu'un parti continuait à voir la vraie charte des relations franco-bourguignonnes dans le traité d'Arras, pourvu qu'il fût loyalement observé dans un esprit de conciliation. Cette réserve nécessaire devait bientôt diviser à leur tour les amis du *statu quo*, selon qu'ils étaient Bourguignons ou Français, mais d'abord il parut que les hommes de bonne volonté pourraient marcher d'accord, et c'est pourquoi Chastellain fit son début dans les affaires, en 1444, en accompagnant, à la cour de Philippe le Bon, Pierre de Brézé, envoyé par Charles VII à l'occasion des dissentiments, dès lors nombreux, entre les deux princes. L'année suivante, des conférences furent tenues à Châlons par les représentants de l'une et de l'autre partie; le même Brézé y parut et chargea Chastellain d'une mission confidentielle à Gand, la dernière, semble-t-il, que notre Flamand ait remplie pour le compte du ministre français. Dès les premiers mois de l'année 1446, en effet, il s'était amiablement séparé de lui pour s'attacher au duc de Bourgogne.

Dira-t-on qu'il cédait à des propositions séduisantes de ce prince, qui aurait apprécié ses talents quand il était venu à lui de la part de Brézé? Il est possible; mais l'ensemble de sa vie prouve assez peu d'ambition, et nous connaissons, par contre, sa foi au devoir féodal, qu'il poussait au point d'admirer qu'un gentilhomme gascon eût abandonné sa terre et sa patrie pour garder en exil son serment au roi d'Angle-

terre, maître de sa province avant la reconquête. Rien n'était plus éloigné de lui que la désinvolture d'un Commynes passant au service de Louis XI et quittant celui du Téméraire ; il est vrai que les défauts de ce prince choquèrent aussi Chastellain, mais sa fidélité n'en fut pas le moins du monde ébranlée : du commencement à la fin de sa vie il conserva envers la maison de Bourgogne la ferveur d'un loyalisme qu'il ne convient pas de chercher à définir ici en citant un passage ou deux, car c'est son œuvre tout entière qu'il faudrait reproduire, vers et prose, tout inspirée du plus absolu dévouement à ses maîtres.

On comprend donc pourquoi, lorsque l'événement prouva aux amis de la paix qu'eux-mêmes devaient prendre parti, il n'hésita ni à rompre des relations qui lui étaient chères, ni à quitter un pays où sa réputation littéraire était faite, pour affirmer sa fidélité à celui qu'il appelait son naturel seigneur. Mais en même temps il se garda bien d'épouser tous les préjugés et toutes les rancunes qui animaient contre la France la plupart des serviteurs de Philippe le Bon : mérite peu ordinaire à toute époque, il sut résister aux entraînements de l'esprit de parti et garder, au sein d'une lutte vive où il ne s'épargnait point, de l'indépendance et du discernement. C'est que, pour avoir personnellement fréquenté les hommes si haïs par ses compatriotes, il était disposé à les juger plus équitablement. C'est aussi qu'il se faisait de la France une idée qu'il ne sera pas sans intérêt de préciser, puisque sa naissance le plaçait vis-à-vis de notre pays dans une position telle que l'Europe actuelle n'en offre pas d'exemple. Français au sens moderne du mot, sujet de Charles VII, il ne l'était pas et n'aspirait point à le devenir; à le prendre pourtant pour un étranger, nous nous tromperions fort, car il appartenait à l'une de ces provinces que la politique du moyen âge laissait vivre, en bordure des grands États, d'une vie réglée sur la leur et cependant distincte, centres autonomes où le génie national, tout en conservant ses caractères généraux, revêtait une forme propre et donnait des fruits originaux. Telle était la Flandre,

pays de Chastellain et domaine du duc de Bourgogne, le prince en dehors duquel il estimait n'avoir à reconnaître, quant à lui, aucune autorité. Toutefois, c'était du roi que son maître tenait en fief sa province natale, et cette relation féodale, encore qu'assez vaine pratiquement, fortifiée d'ailleurs par la communauté de langue et de mœurs, l'amenait à considérer la France comme une patrie morale et intellectuelle. Mis à l'écart de la vie politique du royaume par sa qualité de sujet bourguignon qu'il venait de revendiquer comme nous avons vu, officiellement étranger aux joies et aux espérances que les événements contemporains pouvaient y faire naître, il poussait même jusqu'à l'hostilité cette indifférence lorsque les intérêts de la maison de Bourgogne lui paraissaient en jeu, ainsi qu'il en fut pour Jeanne d'Arc et ce qu'il nomme ses « folles fantômeries ». Et il n'en persistait pas moins à porter un amour dégagé de toute préoccupation actuelle à une France idéale, celle du passé, celle de l'avenir, et les témoignages qu'il a donnés de ce patriotisme ainsi entendu ont ce prix, de nous montrer ce qu'il y avait alors de moins contingent dans le sentiment national. Tantôt, après les chansons de geste et avant Bossuet, il insiste sur la mission des Français, « glorieux dompteurs du monde, enfants préélus de Dieu », « piliers, » targe et écu de la chrétienté », champions de la Foi à qui la Providence a confié, depuis mille ans, cette hégémonie universelle qu'avaient autrefois possédée les Romains, héritiers eux-mêmes des Macédoniens que les Assyriens précédèrent. Tantôt il exalte la dignité du roi de France, « aigle du monde », « soleil de la terre », « souverain des hommes et roi des rois », image de Dieu et « son christ seul oint en terre », « étoile fixe du firmament » dont l'exemple doit régler autrui, car c'est à la très chrétienne maison qu'il appartient de corriger les défaillances du pape et de l'empereur. Et il n'est pas jusqu'au Parlement de Paris, dont les conflits avec son maître furent cependant si vifs, qu'il n'aime à vanter en célébrant son influence justement étendue au delà des frontières du royaume, tandis qu'il n'hésite pas à comparer à la Vierge

Marie « notre mère l'Université ». Qu'une incomparable autorité revînt donc au roi sacré à Reims, que la direction du monde fût remise à son peuple de par Dieu, que son royaume fût l'asile par excellence de la science et de la justice, voilà ce que Chastellain professait avec les plus exclusifs des Français de France au moyen âge, dans le temps même qu'il entrait au service d'un prince dont il était né sujet, prince autrefois traître à la couronne et demeuré depuis en perpétuelle querelle avec le gouvernement royal.

Cette complexité de sentiments lui imposait une règle de vie qu'il devait observer avec beaucoup de persévérance et d'honnêteté, en travaillant de son mieux au rapprochement des deux adversaires, de son maître, qu'il aimait, et de la France, qu'il aimait aussi. Il commença par essayer d'y contribuer en qualité d'ambassadeur, et nous voyons qu'il remplit, de la part de Philippe le Bon, en 1446 et pendant les années suivantes, d'importantes missions à la Cour de Charles VII. Mais les dissentiments des deux princes n'allaient qu'en se multipliant, si grande et si incurable était entre eux la méfiance mutuelle et si aigri le duc de Bourgogne, tant à cause de ses torts passés que par son infériorité présente, à laquelle il craignait qu'on n'attribuât malignement la moindre concession qu'il eût pu être tenté de faire. Chastellain ne tarda pas à reconnaître combien difficile était la situation, ni à constater sa parfaite impuissance à l'améliorer en tant qu'agent diplomatique ; c'est pourquoi il décida qu'il y travaillerait d'autre façon et se consacrerait tout entier à écrire. Au reste, depuis le séjour en France où il avait acquis sa réputation d'auteur, jamais il n'avait abandonné la littérature, et c'est pendant son passage à la Cour de Bourgogne qu'il publia, outre nombre de poésies, plusieurs traités en prose tels que l'*Instruction d'un jeune prince*, qu'il dédiait alors au futur Téméraire. Il avait ainsi tenu sa plume en haleine, en même temps que ses fonctions à la cour, et les ambassades qu'on lui confiait lui permettaient d'étendre le cercle et la portée des observations où se complaisait sa curiosité, car ce n'était pas

seulement en France qu'on l'envoyait, c'était auprès des princes allemands, c'était auprès du duc de Bretagne, et il avait acquis par là cette expérience propre des affaires, si rare aux hommes de lettres et que pourtant Montaigne exige de l'historien.

Aussi se trouvait-il bien préparé à la tâche qu'il s'assignait le jour où, cédant à la plus impérieuse des vocations, il se résolut à quitter la cour de Philippe le Bon. Ce prince avait cependant récompensé dignement ses services, l'avait gratifié de dons fréquents et attaché à sa personne en lui conférant successivement les charges d'écuyer pannetier et d'écuyer tranchant. Mais Chastellain n'ambitionnait pas d'arriver au pouvoir; il se sentait plutôt appelé à citer à son tribunal d'historien ceux qui le détenaient, tant en France qu'en Bourgogne; l'influence qu'il espérait exercer sur eux devait, pensait-il, être plus forte si lui-même s'abstenait de participer plus longtemps aux affaires; et tout son désir était que l'œuvre qu'il allait écrire ramenât, tôt ou tard, les hommes aux voies de la justice : hasardeuse entreprise, il le savait, mais en longue vie et diligent labeur, disait-il, n'est rien qui ne se mène à bien quand bon vouloir s'y ajoute.

Il semble que ce fut en 1456 qu'il se retira dans la ville de Valenciennes. Le duc Philippe, l'année précédente, l'y avait pourvu d'une maison; il lui accorda en outre une pension et la qualité de chroniqueur officiel, charge dont Chastellain allait s'acquitter avec passion pendant les vingt années qui lui restaient à vivre. Ce n'est pas que dès lors il se soit confiné entre les quatre murs de son cabinet, et nous voyons qu'au contraire il fut encore une ou deux fois en France à titre d'ambassadeur de Bourgogne et que de même il reparut à la cour ducale. Mais ces excursions au dehors, qui lui procuraient d'ailleurs les plus utiles renseignements, se firent de plus en plus courtes et rares. La masse de son œuvre démontre, en effet, qu'il ne put l'accomplir qu'au prix d'un travail obstiné, exclusif de toute autre préoccupation; et encore n'avait-il pas fini quand la mort le surprit, en 1475, dans sa

maison de Valenciennes. Vingt ans donc il vécut ainsi, l'oreille aux aguets de tous les bruits qui passaient et la plume constamment prête à les noter en les commentant, soit dans sa grande chronique pour l'instruction de la postérité, soit dans ses opuscules pour l'édification de ses contemporains. Apôtre aussi bien qu'écrivain, prêcheur infatigable des principes qu'il croyait vitaux pour la société de son siècle et pour ses deux patries, il pouvait à son dernier jour se rendre ce témoignage, que rien ne s'était accompli de son temps sans qu'il eût dit ce qu'il en pensait en conscience et ce qu'il eût voulu que tout le monde en pensât.

Et cependant les événements s'acharnèrent avec persistance contre toutes les idées héritées des politiques français qui l'avaient précédé et surtout d'Alain Chartier, l'éloquent défenseur des causes nationales, qui mourait quand lui-même entrait dans la carrière. Ses observations et ses méditations l'avaient en effet conduit à faire siens, à développer et à ordonner en système, tout en les adaptant à sa qualité personnelle de sujet bourguignon, les principes que son devancier venait de poser en de plus favorables circonstances, qu'il vit méconnaître au contraire et nier, qu'il garda néanmoins et prêcha malgré tout. Si, par exemple, elle recula sans cesse, jusqu'à devenir invraisemblable, la réalisation de son rêve d'une entente franco-bourguignonne, il ne se lassa jamais de prôner cette entente et de soutenir que le roi de France et le duc de Bourgogne, adversaires dont l'hostilité finissait par passer pour naturelle et comme nécessaire, avaient tout intérêt à se rapprocher intimement, à s'appuyer l'un sur l'autre, à travailler ensemble pour le patrimoine commun.

Peut-être cette thèse faisait-elle à son maître une trop belle part au détriment de l'unité nationale et supposait-elle chez l'un et l'autre des rivaux en présence un peu trop de clairvoyance et d'abnégation; elle pouvait du moins se défendre au temps où le droit public du moyen âge n'avait pas encore disparu pour faire place à l'âpre politique, plus moderne, de Louis XI et du Téméraire. Jusqu'au bout du reste, et contre

ces princes eux-mêmes, il la maintint et l'opposa intrépidement à tous les fauteurs de discorde. Il déplore en cent endroits que Charles VII entretînt à l'égard de son cousin de « haineuses imaginations », et il n'a pas assez d'imprécations à propos des manœuvres que son successeur, plus hostile que lui à tout accommodement, dirigeait constamment contre la maison de Bourgogne. Mais il sait voir les torts partout où il s'en trouve et, s'il met naturellement plus de forme à critiquer les maîtres qui le pensionnaient, son livre est tout rempli de leçons à leur adresse, soit qu'il exprime une idée générale dont l'application particulière ne pouvait échapper à personne, soit qu'il dissimule un blâme sous les éloges.

C'est ainsi qu'à chaque instant il revient sur l'attitude, si belle à l'entendre, prise par Philippe le Bon, quand « le duc innocent et prud'homme » signa la paix d'Arras « pour la très spéciale loyauté qu'il avait envers sa mère maison, la maison de France »; et qu'il insiste volontiers sur toute démarche par où ce prince aurait reconnu la suzeraineté du roi, auquel Chastellain veut qu'il ait toujours rendu ce qu'il devait « comme fils très humble obéissant à son père, comme serviteur très petiot à son souverain sire ». Autant de mots, autant d'exagérations, et il le savait bien, mais il aimait à insinuer ainsi ce que le duc Philippe eût dû faire et surtout la conduite qu'eût dû tenir son fils, le fameux Téméraire, par l'œuvre duquel, au contraire, « le très saint préau des fleurs de lys » s'obscurcissait de nouveau sous les brumes de l'envie, comme notre auteur, fécond en métaphores, le constatait avec chagrin. Et il n'en persistait pas moins à déclarer qu'ils étaient membres d'un même corps, ces princes irréconciliables, et tandis que leurs sujets semblaient devenus étrangers les uns aux autres, il s'entêtait à condamner, voire à nier cette séparation. Si son maître pouvait être le pire ennemi de la couronne, ne restait-il pas prince du sang royal, et par là Chastellain lui aussi n'appartenait-il pas au royaume? Du moins le prétendait-il et mettait-il à l'affirmer d'autant plus de force que les faits démentaient plus violemment sa concep-

tion. Moi donc, disait-il en entamant la deuxième partie de sa *Chronique* consacrée au récit des plus sombres jours de la crise franco-bourguignonne, moi « qui Anglais ne suis, mais Français, qui Espagnol ni Italien ne suis, mais Français, de deux Français, l'un roi, l'autre duc, j'ai écrit leurs œuvres et contentions ». Et lui, le chroniqueur officiel de la maison de Bourgogne, il aimait d'autre part à se dire indigne historiographe du royaume de France, pour bien confondre ce qu'on voulait désunir.

Cette querelle impie, écrivait-il encore, risquait d'anéantir l'œuvre lente de francisation exercée dans les provinces rhénanes par Philippe le Bon et ses prédécesseurs qui les avaient préparées à s'incorporer, un jour ou l'autre, au royaume, en y faisant progresser notre civilisation au détriment de l'influence allemande. Aucun prince capétien n'avait, jusqu'alors, manqué au devoir qu'il assignait ici aux grands apanagistes, et le Téméraire fut le premier qui le répudia, sans que pareille défaillance étonnât la plupart de ses contemporains, déshabitués comme lui de la souplesse et de la solidité que le moyen âge avait à la fois prêtées à l'idée de nationalité. Mais Chastellain ne renonçait pas à défendre la tradition, et c'est un curieux spectacle de voir ce dévoué serviteur de la maison de Bourgogne, son panégyriste ordinaire par complaisance et par affection, condamner, d'autre part, son œuvre politique avec autant de netteté dans le fond que de ménagements dans la forme, à moins qu'il n'eût l'occasion de donner indirectement à ses princes un avertissement sans les mettre ouvertement en cause. Il se met en ce cas à son aise et, par exemple, aux dépens de l'Angleterre que Philippe le Bon, jadis, avait servie contre la France et dont le Téméraire briguait à son tour l'alliance, nation que Chastellain juge « orgueilleuse et excessive, rapace et convoiteuse de sang », qu'il hait pour avoir envahi le royaume et qu'il accable d'épigrammes mordants, étranges sous sa plume grave, dans son récit des jours où la victoire se fit française. En rapprochant ce sentiment de son antipathie contre Jeanne d'Arc, on a la note exacte de ce que

nous appellerons le patriotisme de notre Flamand : toute tentative de la France contre la dignité ou l'indépendance de la maison de Bourgogne lui semble criminelle, et non moins criminelle toute tendance de la maison de Bourgogne à se détacher de la France en s'alliant à ses adversaires. Il aurait voulu, à l'heure où Louis XI consacrait tout son génie à l'affaiblissement de son cousin le Téméraire, qu'au contraire il travaillât à le fortifier pour former avec lui une fédération française à laquelle il eût bien fallu que le monde appartînt. On sent ce que le maître de Commynes pouvait penser de cette conception ; elle n'en montre pas moins chez Chastellain une âme généreuse et peut-être un esprit clairvoyant ; il ne convertit personne, il assista au conflit qu'il détestait, il en retraça minutieusement les péripéties, mais en même temps il ne cessait point de développer, d'une plume alerte autant qu'abondante, les principes en dehors desquels tout n'était, pensait-il, que décevantes illusions ou préoccupations égoïstes.

Cet égoïsme qu'il reprochait à maints princes de son siècle, il se dissimulait chez eux : il se nommait ambition, soif de gloire, point d'honneur chevaleresque ; et tout le monde, à peu d'exceptions près, s'y trompait, applaudissant qu'un souverain éliminât gaiement les éléments les plus sûrs de sa force, les plus naturels, les plus traditionnels, qu'il commît toutes les imprudences, qu'il courût les pires aventures afin d'étonner les hommes en affirmant sa propre valeur. Ainsi ne fit point Charles VII, et Chastellain lui en sut tant de gré que, en dépit de ses préventions bourguignonnes, il a pu lui rendre à peu près justice. Ainsi, par contre, fit le Téméraire le bien surnommé, brillant représentant de ce qu'on pourrait appeler la renaissance politique ; ainsi avait quelquefois, plus timidement, tenté de faire le duc Philippe, son père ; et ainsi faisaient, autant qu'ils pouvaient, beaucoup de princes en Europe, ce pendant que Chastellain, en qui s'était comme incarnée l'âme du moyen âge, les prévenait contre leur folle et nouvelle conception du pouvoir avec la même ardeur qu'il mettait à défendre la cause de la paix entre la France et la Bourgogne. Au vrai, il ne faisait à la crise franco-bourgui-

gnonne qu'une particulière application des principes généraux dont il s'inspirait, comme nous allons voir, pour peser les devoirs d'un prince souverain.

Et d'abord tout monarque, dit-il, est responsable « devant Dieu et devant les hommes par le monde univers ». L'obéissance sans discernement n'est point son fait, il estime qu'il a droit de juger quiconque tient un sceptre, et il ne s'en prive guère. Si un prince paraît disposé à mépriser l'opinion publique, il lui rappelle qu'il compromettra son honneur et sa sécurité, et qu'il ébranlera le plus solide fondement de son trône. Rien de plus misérable, à son sens, qu'un souverain qui a perdu la confiance de ses peuples et, par là, contrevenu aux lois divines qui l'obligent, lui et ses semblables. C'était, en effet, une croyance générale que Dieu jugeait la conduite des princes d'un œil particulièrement sévère et que, plus sa miséricorde devait rassurer les petits, plus redoutables étaient les comptes qu'il exigeait des grands, à qui sa Providence ne ménageait ici bas ni les leçons ni les châtiments. Cette idée était chère à Chastellain ; il ne cessait de prêcher aux rois la crainte du Dieu qui punit l'orgueil, l'envie et la colère, damnables sources, pensait-il, des conflits perpétuels qu'il souffrait d'avoir à retracer dans sa *Chronique*. Jamais les exemples ne lui manquent pour montrer la main divine appesantie sur les princes prévaricateurs, et c'est dans l'histoire contemporaine, plus encore que dans l'histoire ancienne, qu'il aime à noter en passant les promptes sautes de fortune, les effondrements soudains, les malheurs qui frappent les États les plus forts et dont les hommes s'étonnent, parce qu'ils ne savent pas qu'une faute, secrète ou publique, a appelé la vengeance céleste. Même à lui voir tenir le rôle du chœur antique annonçant aux grands les revers toujours proches d'une prospérité dont on jouit sans modération, à l'entendre parler de l'instabilité des puissances humaines et de Fortune mobile, « douloureuse rabat-joie, périlleuse moqueresse », il semblerait qu'il croit à la Fatalité redoutée des sages anciens. Mais son Dieu est bien celui des chrétiens, qui n'est pas jaloux du bonheur des hommes, puisqu'il veut l'assurer en châtiant

les crimes de leurs chefs. Or, un prince est criminel si sa présomption l'égare au point de lui faire oublier que sa puissance n'est pas son œuvre propre ; il ne la doit qu'aux efforts de ses prédécesseurs et au travail obscur de ses peuples ; il est tenu d'en rendre compte à ses sujets comme à ses héritiers. et malheur à lui s'il n'agit pas en sage usufruitier, s'il dilapide un patrimoine collectif, legs des siècles, pour ajouter à sa gloire privée un éclat passager et menteur, s'il ose enfin, pour satisfaire ses rancunes ou ses ambitions personnelles, « mettre tout en péril, le monde et les hommes en branle ». Le maintien de la paix est au contraire le premier, le plus certain de ses devoirs ; qu'il y songe sans cesse et que, pour la mieux garder, il se crée l'inviolable habitude de dominer ses impressions et de résister aux entraînements brusques. Chastellain a horreur des décisions subites, trop coutumières à son maître le Téméraire ; il veut qu'on agisse toujours « en grand délibéré et mur conseil de sages prud'hommes gens et clercs, que les princes ont emprès eux et doivent avoir, et non par volonté légère consemblable à tyrannie ».

La tyrannie, c'est pour lui l'odieuse contrefaçon du pouvoir d'un monarque chrétien, et le tyran, c'est d'abord l'usurpateur que la force a mis en possession d'une couronne où les lois ne l'avaient pas appelé : tel Henri V, le vainqueur d'Azincourt, roi en Angleterre mais simple conquérant en France, dont Dieu punit le crime en permettant que ses enfants perdissent l'un et l'autre royaume. Mais le tyran, c'est aussi le prince légitime oublieux des limites que les lois, la coutume et la raison mettent à son pouvoir, s'il préfère à l'utilité publique des considérations personnelles et si, insoucieux de son effrayante responsabilité dans ce monde et dans l'autre, il s'inspire en son gouvernement des caprices de sa fantaisie. Au contraire, « un prince juste et prud'homme ne quiert que paix et amour, équité et droiturièrement vivre, aimer là où il doit et servir, garder et défendre ce à quoi Dieu l'a commis ». Ces quelques lignes, qui lui font honneur, résument l'opinion de Chastellain ; c'est son *Livre du prince*, et l'on sent assez

combien il diffère de celui de Machiavel, ou même de celui de Commynes.

Moins de deux siècles plus tard, Corneille allait écrire :

> ... on doit ce respect au pouvoir absolu
> De n'examiner rien quand un roi l'a voulu ;

et vanter l'âme magnanime de ses héros, s'ils vont

> Dompter des nations, gagner des diadèmes,

ou si

> Accoutumés d'aller de victoire en victoire,
> Ils cherchent en tous lieux les dangers et la gloire.

A lire de pareilles maximes, la scandale de Chastellain eût été sans égal, mais si les poètes de son temps s'abstenaient de mettre ces principes en vers, il savait bien toutefois que le droit public était partout en voie de changement et que le destin préparait, à ceux qu'il voyait monter sur le trône, une puissance inconnue à leurs pères. Aussi, dans ce mouvement d'ascension, que le XVI^e^ siècle devait accélérer encore, suivait-il avec angoisse les héritiers des princes du moyen âge, cherchant si leurs facultés et leurs vertus se développeraient avec leurs pouvoirs. Or les souverains contemporains lui paraissaient d'autant plus avides de régner sans contrôle, qu'ils en étaient moins dignes, et il ne se privait pas de le dire, invoquant pour excuse l'exemple des prophètes qui injurièrent les rois de Juda. Telle de ses pages est d'une violence qui surprend, et pourtant il n'avait aucun motif de mécontentement, étant logé, pensionné, honoré par l'un de ces princes qu'il avertissait et celui-là même que, par voie du moins d'allusions indirectes, il traitait le plus sévèrement. Mais sa conscience, redit-il en maint endroit, ne se serait pas même accommodée du silence, et il fallait qu'il s'indignât tout haut. Certes, sa verve satirique est outrée quelquefois, et l'on y reconnaît çà et là l'influence exercée sur tant d'autres, avant lui, par saint Augustin dans la *Cité de Dieu* et les auteurs du même temps,

chrétiens inconsolables d'assister à la chute de Rome et disposés à chercher dans les péchés du monde, en les exagérant, la cause de calamités dont ils mettaient au reste un pieux zèle à noircir le tableau. Cette habitude a longtemps attristé l'histoire et n'est pas sans avoir contribué, par une conséquence naturelle, à la formation de l'idée un peu sombre que l'on se fait du moyen âge. C'est ainsi que, dans le prologue de sa *Chronique*, rajeunissant d'ailleurs un vieux thème avec habileté, Chastellain s'écrie que, de ses jours, la terre a été tout engraissée de sang humain, l'air pénétré de la clameur des hommes, « Dieu provoqué à ire en toutes terres et régions »; qu'il a vu rapine chez les nobles, dévergondance chez les princes, vaine gloire chez les prélats, luxure dans l'Église; et qu'il n'a trouvé ni honneur dans les palais royaux, ni prud'hommie chez les juges, ni loyauté dans les ménages, ni justice enfin, ni vérité, ni chasteté. Or, à peine est-il besoin de rappeler que qui veut trop prouver ne prouve rien, car Chastellain n'a cherché nulle part à prouver des assertions aussi imprudemment générales, et il est extrêmement rare que ses invectives s'adressent ainsi à toute l'humanité. Moins banales d'ordinaire, et mieux fondées sur des faits dont elles accompagnent le récit, elles ne visent que les princes dont la conduite le chagrinait, traitres au pauvre peuple, à l'Église, à tous leurs devoirs, « tigres ramagés que seule sensualité féroce conduit sans entendement envers le Ciel », « chiens rabis qui ne veulent que perdre et désoler le monde et faire lucre et donner joie au diable ».

On voit qu'il allait bien, le chroniqueur officiel de monseigneur le duc de Bourgogne, mais quoi ? Ne s'excuse-t-il pas sans cesse auprès du lecteur et ne se désole-t-il pas d'avoir à l'entretenir de ces tristes souverains, puisque sa mission d'historien veut « qu'il mouille sa plume en leur honte et opprobre »? Et ce n'est pas sa faute, à lui, si « tous grands princes coutumièrement sont à mal donnés aujourd'hui »; s'ils « vivent plus à eux-mêmes et pour eux, en leur privé appétit désordonné, qu'en soin ni en veille de commun salut qui est cause de leur seigneurie »; si « plus grands que autres

hommes et plus dignes en leur état, tels ils veulent être maintenus, mais sont moindres et plus obscurs en bonnes mœurs et vertus »; si enfin « tout le monde se doit plaindre quand dignité royale et princiale est si à bas venue, que d'être entéchiée de tels vices ». Que Dieu y pourvoie, ajoute-t-il, et pour qu'on sache bien que ces menaces et ces reproches s'adressent, plus qu'à d'autres, au Téméraire, son maître, et à son adversaire, le roi Louis XI, il prend soin de le dire parfois expressément en un langage fort élevé et tout empreint d'une énergie à laquelle il semble que, sur la fin de sa vie, un peu de lassitude se mêle. Il avait si longtemps prêché dans le désert et il les aimait tant, ce duc de Bourgogne, dont il déplorait la politique, et ce royaume de France, dont il avait chaque jour à blâmer le souverain. C'est, en effet, l'un des caractères de la campagne menée par lui contre les princes de son siècle, qu'il n'y prend aucune joie et qu'il y goûte la pire amertume; et c'en est un autre que sa sagacité à distinguer partout le bien du mal, car il n'est pas né pamphlétaire, il sait louer, et les citations que nous avons faites donnent plus de valeur aux éloges qu'il a prodigués à son premier souverain, Philippe le Bon, et au roi Charles VII. Pourquoi donc chez lui tant de colère contre leurs fils? C'est que, plutôt qu'à eux-mêmes, il s'en prend à la nouvelle idée qu'ils se font, et qu'on se fait autour d'eux, de leurs droits et de leurs devoirs de monarques; l'un et l'autre appartiennent à la même génération, qui n'est plus celle de Chastellain et qui, en politique comme bientôt en littérature, s'est éprise des exemples de l'Italie, pays où pullulent alors les princes sans conscience, sans ancêtres, sans successeurs, mais dont la valeur individuelle a fondé l'absolue puissance. Sur leur modèle on veut se régler, et Chastellain vainement tenta d'opposer à ce mouvement général toutes les forces de son éloquence. Le monde passa outre à ses enseignements, mais il avait mis à les répandre une foi, une ardeur, une persévérance, une générosité qui font très grand le mérite moral de son œuvre.

LA CHRONIQUE.

Chastellain, si volontiers mécontent de ses contemporains, aurait pu reconnaître, en faveur de son siècle, qu'au moins son métier de chroniqueur y était communément et beaucoup estimé. Déjà les princes tenaient à s'assurer auprès de la postérité d'un interprète de leurs intentions et d'un narrateur de leurs exploits, et comme l'imprimerie, par contre, naissait à peine, un livre était encore chose assez rare et assez considérable pour que chacun d'eux pût penser qu'il atteindrait son but en entretenant un historiographe, en général homme de mérite que l'on traitait honorablement et dont les services étaient très appréciés. Quant aux seigneurs, petits ou grands, à qui pareil luxe était interdit, ils cherchaient à se dédommager en fournissant complaisamment des renseignements confidentiels à tel porteur de plume, dont par là ils se gagnaient la bienveillance. Ainsi faisait-on pour Chastellain, que ses maîtres d'ailleurs n'oubliaient point : comme déjà il avait quitté la cour et commençait à se renfermer dans sa tâche d'historien, il était promu par Philippe le Bon à l'éminente dignité de conseiller ducal; mieux encore, deux ans avant la fin de sa vie, les éperons d'or lui furent conférés par Charles le Téméraire, et ce prince, en armant chevalier le vieil écrivain, le dépouilla de son titre, trop banal et trop modeste, de chroniqueur, pour lui attribuer celui d'indiciaire, tout exprès pour lui calqué sur le latin à la mode naissante.

Très pénétré au reste lui-même de la noblesse de ses fonctions, persuadé qu'elles emportaient pour lui jusqu'au devoir de préparer l'histoire du lendemain par une plus sûre intelligence de celle de la veille, il y vit comme un sacerdoce et mit toute son âme à s'en acquitter bien. C'est qu'en effet sa tâche était difficile, puisqu'il n'est aisé à personne, à propos d'événements contemporains, de discerner et de garder partout

la vérité ; et cela même était peu pour Chastellain, qui s'appliquait en outre à demander à son propre récit toutes les leçons qu'il était possible d'en tirer. L'histoire du demi-siècle qu'embrassait sa chronique lui semblait un trésor d'enseignements dont il était comptable envers les hommes ; toute erreur, toute omission de sa plume d'historiographe eût été à son sens une prévarication. Au prince qui lui avait confié ce travail, à ses compatriotes, à la postérité, il estimait devoir et la sincère exposition des faits et leur juste interprétation, qui permettrait de toujours mieux connaître et la loi divine et la nature humaine. Aussi, lorsque avant d'écrire il réfléchissait, « pensant ainsi solitaire et pesant à la balance l'honneur, la gloire et la haute régnation des rois et des princes chrétiens », lorsqu'il méditait les causes et les conséquences des événements de son temps « dont le fardeau très pesant s'était venu plonger sur ses épaules », rien n'égalait sa religieuse sollicitude, sinon la joie profonde qu'il goûtait à rédiger son livre. Nous l'avons dit, il eut souvent à raconter des choses qui l'affligeaient et porta des jugements qui coûtaient à son cœur ; mais quand, à ces occasions, il semble çà et là vouloir nous convaincre que la composition de sa chronique lui fut une tâche désagréable, il nous la baille belle. Jamais auteur ne chérit son œuvre davantage ; et il n'avait pas attendu la vieillesse, comme tant d'autres en son temps, comme ses amis Olivier de La Marche et Jean de Saint-Remy, pour se mettre à écrire afin d'occuper sa retraite ; au contraire, la préparation et la rédaction de sa chronique ont rempli sa vie entière ; il ne l'abandonna qu'en mourant, encore inédite et inachevée, car il attendait chaque jour que l'événement lui permît de se corriger lui-même. Il ressentait, à démêler, au cours des longues phrases qu'il affectionnait, l'écheveau compliqué des idées qui lui étaient si chères, une volupté intime sur laquelle il ne se blasa point. Un promeneur ne montre pas que la course l'ennuie, à prendre toujours par le plus long et à regarder avidement de tous côtés autour de soi. Tel Chastellain, dont la plume fut alerte et infatigable jusqu'à la fin, toujours prête à suivre agilement un esprit qui,

lui non plus, ne se lassa jamais du plaisir de raisonner à tout propos. Par là, sa chronique se distingue d'abord de tant d'autres ouvrages moroses et ternes d'écrivains peu touchés des attraits de leur tâche, et elle y gagne que nous ressentons à la lire quelque chose de l'agrément que si évidemment l'auteur prit à l'écrire.

S'il en fut ainsi, ce n'est pas, comme il est arrivé pour beaucoup, qu'il se plût à remplir son œuvre de lui-même ; et parce que ce travail était le plus conforme à ses goûts et à ses facultés, il en jouissait sans que le plaisir de se peindre avantageusement contribuât le moins du monde à sa satisfaction. Même on peut regretter que, ayant eu tant de fois l'occasion de parler de soi dans un livre tout plein des portraits de ses contemporains grands et petits, il ait été sur son compte si muet, qu'à peine avons-nous les éléments nécessaires pour ébaucher sa biographie. On sait, au reste, que les écrivains français de son temps ont gardé presque tous pareille réserve à l'endroit de leur propre personne, bien distincts en cela de ces humanistes italiens si persuadés qu'en nous entretenant d'eux-mêmes ils intéresseraient la postérité. Tel chroniqueur du XV^e^ siècle, qui se tait sur soi, nous donne parfois les seuls renseignements que nous ayons sur tel autre, chez qui, par contre, nous trouvons des indications sur le premier. Si même un écrivain, incapable quant à lui d'abdiquer tout amour propre, traçait dans un coin de son livre une flatteuse esquisse de son propre personnage, il avait alors soin de ne se point nommer, et beaucoup, avant d'être averti par la chronique moderne, ont pu lire le portrait anonyme sans y reconnaître l'auteur ; et Chastellain ne s'est pas même offert cette aléatoire compensation. C'était donc à cette époque, après qu' Eustache Deschamps se fût encore, un demi-siècle auparavant, ainsi qu'avait fait Rutebeuf, pris volontiers pour thème de ses vers, c'était une maxime générale que chacun, poète ou prosateur, devait s'éliminer soigneusement de son œuvre ; et Villon confirma cette règle en y manquant, puisqu'il vécut en dehors des cercles et des modes littéraires. Cette répugnance à se mettre

en scène n'est chez personne aussi frappante que chez Charles, le duc d'Orléans, parce que ses rondeaux et ballades, qui le font si mal connaître, ont une décevante allure intime et personnelle; mais elle est très remarquable aussi chez un écrivain tel que Chastellain, amené souvent par le fil même de son récit à traiter d'affaires auxquelles, courtisan ou ambassadeur, il avait participé, et qui se dérobe alors tant qu'il peut pour demeurer fidèle au principe du silence sur soi. On expliquerait mal, en effet, cette attitude en l'attribuant seulement à la prudence, en supposant qu'il craignait de commettre une indiscrétion dont son maître eût pu s'irriter : il avait rempli, au cours de sa carrière, des missions qu'il eût pu sans le moindre danger nous conter dans sa chronique, où il se permettait bien d'autres hardiesses et qu'au reste il ne publia pas.

Si donc çà et là il se nomme, ce n'est jamais que sa propre personne fasse l'objet de son discours; c'est que, d'un mot jeté en courant, il veut dire comment tel détail fut connu de lui et nous en prouver l'authenticité. Il est ainsi conduit une fois à signaler un voyage qu'il fit à Rouen et dont il se garde de nous entretenir autrement; ou bien, s'il veut rapporter certain propos tenu en 1456 par le gouverneur de Hollande, il s'abandonne jusqu'à dire qu'il passa en ce temps à La Haye. De même, pour appuyer ce qu'il rapporte sur l'imposant aspect de Philippe le Bon, son maître bien-aimé, il notera qu'il était là certain matin d'août que le duc, alors en campagne, « après sa messe bien et dévotement ouïe, et armé de toute chose du monde hormis de la tête et des mains, se alla seoir, demi-droit, demi-assis, sur le banquet d'une haute fenêtre; et là avait devant lui un buffet haut sur lequel il se déjeuna et mangea très bien et but et fit joyeuse chère; et moi-même, ajoute-t-il, écrivain de cestes, le servis échanson et pannetier avec messire Michel de Changy, un de ses maîtres d'hôtel, qui le servit du couteau. Si me recorde comment, en parlant avec lui beaucoup en dinant, et que je regardais taisamment ses manières, me semblait lors qu'onques prince de meilleur

semblant n'avais vu en armes, ni qui tant fit à redouter, à le voir comme il était là assis, car ne semblait tant seulement un duc d'un ost ni d'un pays, mais un empereur à qui image et semblant le monde entier devait obéir par nature. Cestui déjeuner se passa, et approchèrent dix heures et le soleil rendait jà forte chaleur. Si sonnaient ces trompettes et ces clairons parmi celle ville et devant ses fenêtres, là où tout le monde l'attendait. monté à cheval. Si mit sa salade en tête le duc, et ses gantelets en ses mains et, vidant de la chambre, se recommanda à Dieu et descendit, et là trouva son cheval richement couvert d'orfèvrerie, et monta sus et, avec sept pages couverts arrière de nouvelles couvertes de drap d'or et de brodure, partit et s'en alla ».

Cette petite scène est tracée d'une plume nette; elle montre que Chastellain était capable d'ébaucher de jolis tableaux de genre et qu'il aurait pu nous laisser des mémoires bien colorés. Mais il est plus que rare qu'il se fasse ainsi une place dans ses récits, et il ne se le permet que s'il doit y gagner plus de crédit auprès de son lecteur, car son premier souci est de nous inspirer confiance entière. Il n'y néglige rien et veut être sûr de tout ce qu'il rapporte sans épargner sa peine. Ses propres observations ne lui suffisent pas : il faut qu'il entretienne un émissaire castillan envoyé à la Cour de Bourgogne, qu'il interroge curieusement Jean Lefebvre de Saint-Remy, hérault de l'ordre de la Toison d'or et auteur de mémoires qu'il communiquait à Chastellain, lequel y puise largement chaque fois qu'il rencontre un fait dont son ami avait été le témoin oculaire. Parle-t-il ainsi sur ouï-dire, il ne manque pas au reste à nous en avertir, et il veut que nous sachions quelle espèce d'homme il consulta, et dans quelles circonstances, afin de nous édifier sur la foi que méritaient les propos qu'il a recueillis. De même, et pour nous permettre, dit-il, de contrôler ses jugements, il inséra *in extenso* dans sa chronique force pièces justificatives, discours officiels, lettres écrites ou reçues par le duc de Bourgogne. Il ne prétend être cru que sur preuves et il a tout fait pour qu'on ne pût lui reprocher de taire ou de déguiser une partie de la vérité.

Mais s'il a mis à rassembler les documents écrits, les renseignements oraux, les notes personnelles, tout le soin d'un homme naturellement attentif et scrupuleux, cette besogne indispensable ne l'a point exclusivement préoccupé. Il ne cherchait qu'à se procurer un terrain solide où bâtir ses raisonnements et ses systèmes, il ne tenait pas les faits pour dignes en eux-mêmes d'intérêt et se croyait obligé, plutôt qu'à ne rien omettre, à bien interpréter ce qu'il retenait. C'est ainsi qu'il s'est borné, pour le début de la période dont il s'occupe, à emprunter le canevas de son récit à la chronique de son devancier Enguerrand de Monstrelet, bon guide au reste dans la mesure où il le consultait. Et c'est qu'il se faisait de l'histoire une tout autre idée que les annalistes ses prédécesseurs ou ses contemporains, imperturbables conteurs d'événements qu'ils classaient dans leurs compilations sans distinguer l'insignifiant du considérable et sans autre plan que le calendrier. Son mépris de la chronologie suffirait à séparer d'eux Chastellain, non que chez lui les dates soient fausses, mais elles sont rares; il en est même étrangement parcimonieux, écrivant par exemple que la comtesse de Charolais, en 1457, accoucha d'une fille « sur le commencement de février », au lieu de dire tout simplement que ce fut le 13 février qu'arriva la chose, à laquelle il semble avoir assisté et qui fait chez lui l'objet d'un chapitre.

Et de même qu'il n'aime pas à couper sa phrase pour indiquer un quantième ou un millésime, de même il se dispense ordinairement d'interrompre son discours pour faire place à un événement survenu au cours de l'affaire qu'il traite et qu'il préfère exposer tout entière à la fois. Par cette méthode, qui ne saurait aujourd'hui paraître que naturelle, il faisait preuve en son temps d'originalité et, pour ainsi dire, œuvre de précurseur, comme aussi lorsqu'il s'abstenait de rapporter ces anecdotes bizarres, qui piquaient si fort la curiosité du moyen âge, dont tant de chroniques abondent et qu'il estimait au contraire indignes de sa plume, puisqu'à peine en trouve-t-on chez lui quelques exemples. Ainsi

narra-t-il, il est vrai, la mésaventure d'un brave homme qui, dormant seul au coin de sa cheminée, se laissa choir en avant, la tête dans un chaudron plein d'eau suspendu sur le feu, où il se noya; mais c'est que l'accident advint dans sa ville, à Valenciennes, et il était naturel aussi qu'il cédât quelque chose aux idées reçues en son temps quant aux obligations d'un chroniqueur. Voilà pourquoi encore, à l'imitation de ces vieux annalistes dont l'héréditaire tendance avait été de donner à leurs œuvres des apparences d'universalité, il s'est parfois laissé entraîner à nous entretenir de faits lointains qu'il connaissait mal et ne pouvait le moins du monde apprécier. Il convient d'ajouter qu'il y met de la discrétion et que, s'il entreprend de conter la délivrance de Belgrade qu'avaient assiégée les Turcs, il insiste beaucoup sur la nature des renseignements qu'il a recueillis et ne cherche point à nous jeter la poudre aux yeux; même, ayant remarqué dans ses documents une divergence sur le nom de la ville, il expose avec honnêteté son embarras et développe les raisons qui l'amenèrent à penser, judicieusement, qu'il s'agissait bien cependant d'une seule cité, nommée par les Allemands autrement que par nous. Il a pareillement su que le roi Lancelot de Hongrie avait mis en prison des évêques accusés de conspirer contre lui et avait écrit au pape à leur sujet; mais que lui fut-il répondu? Chastellain l'ignore et s'empresse de l'avouer. On voit que, pour avoir çà et là voulu donner à sa chronique les allures d'une histoire de l'Europe, il a soigneusement évité d'afficher alors des prétentions qui eussent pu ébranler notre confiance quant au reste, et d'ailleurs il est très bref en ces matières. C'est ainsi que, sans autre souci de proportionner l'étendue de son récit à l'importance des faits, il se contente de deux pages sur le concile de Bâle, qui l'intéressait peu.

Trop heureux s'il avait pu toujours se taire ou se borner sur les sujets qui l'inspiraient mal, en se limitant à l'étude politique et morale de la crise franco-bourguignonne, son vrai domaine, nous l'avons dit, l'unique objet de sa vocation histo-

rique et sa constante préoccupation. Mais c'était chose impossible : sa qualité d'historiographe, les convenances et les traditions de sa charge l'obligeaient à laisser dans sa chronique place à bien des faits qui ne concernaient que la vie de ses maîtres et point du tout sa thèse essentielle. Il se soumit à cette nécessité de bonne grâce et, conscient peut-être du peu de vie qu'il communiquait alors à son discours, il tenta parfois d'y remédier par quelque prolixité ; mais il n'arrive pas à nous donner le change. Les morceaux qu'il écrivit ainsi par acquit de conscience, et qui eussent été bons s'il s'était proposé d'être le biographe de Philippe le Bon ou du Téméraire, ne font au contraire, parce qu'il avait d'autres intentions, qu'obscurcir le sens général de son œuvre ; ils peuvent fournir à l'historien d'utiles renseignements, mais ils rompent l'unité de la chronique et lui nuisent d'autant plus qu'ils sont plus étendus.

On le sent surtout dans l'interminable récit qu'il consacre à la campagne menée par le duc de Bourgogne en 1452-1453 contre les Gantois révoltés. Jamais sa plume n'a été si lourde, ni son ton si languissant, ni sa phrase si uniforme qu'au cours de ces chapitres qui se prolongent et se succèdent au désespoir de quiconque les lit autrement que pour y éclaircir un point d'érudition. Assurément Chastellain a ici des excuses : le souci de la gloire de son maître, le désir de contribuer à la réputation de ceux qui se battirent alors et dont il était l'ami, la légitime ambition enfin de montrer que, lui aussi, il avait tenu l'épée et s'entendait aux choses militaires, tout lui commandait de s'étendre sur ce sujet. Pourquoi cependant tant de détails, qu'il expose avec tant de désordre, alors que sa manière ordinaire est si nette et qu'il sait si bien distinguer ce qui vaut d'être dit? Mais il semble qu'ici, tout entier absorbé par la préoccupation de n'omettre pas la moindre circonstance, il ait oublié de grouper entre eux les faits qu'il rapporte avec une minutie d'ailleurs souvent puérile et fatigante jusqu'à l'obscurité. Perdu lui-même dans sa narration, qui s'embarrasse constamment, il cherche de temps en temps à reprendre

pied entre toutes ces manœuvres d'arrière ou d'avant-garde, marches, retraites, passages de fossés; et voilà qu'il nous laisse alors, au plus fort d'une action, déconcertés et brusquement retournés par une formule de transition à l'aide de laquelle il coupe court à un récit dont il ne pouvait plus sortir. Et pourquoi aussi s'attarde-t-il à conter, sans qu'il paraisse y avoir pris plus de plaisir que nous n'en goûtons à le lire, comment Allard de Rabodenghes et Guyot de Bettun poursuivirent un jour, non pas seuls, des Gantois mis en déroute, sans nous faire grâce du moindre des incidents de cette course? ou encore comment Jacques de Lalaing se trouva une fois arrêté devant certain pont sur la Durme, qu'avaient rompu les Gantois, « et dessus ils avaient mis une étroite planche par où gens de pied ne pouvaient passer fors à moult grand danger, et là avaient deux bateaux »; et c'est, après qu'il a conté comment son héros arriva à ce pont, l'histoire de l'assaut de ce pont et celle de la défense de ce pont, par où finalement Jacques de Lalaing ne passa pas, son trompette ayant trouvé un gué. Rien n'est plus ennuyeux; c'est qu'aussi rien ne convenait moins à son génie d'écrivain que l'exposition des opérations militaires telles qu'on les pratiquait de son temps; on sait combien rares étaient les grandes batailles, les actions d'ensemble, et si la guerre de Gand se termina enfin par le célèbre combat de Gavre, il faut avouer que, aussitôt mis en face de ce sujet aux lignes plus larges, Chastellain se ressaisit pour en donner une narration claire, dégagée de petits détails et attachante dans son émouvante simplicité. Mais auparavant ce n'avait été entre les adversaires bourguignons et gantois qu'embuscades, courses et escarmouches, poussière de menus faits dont il était impossible qu'il ne fût pas aveuglé dès qu'il avait eu l'imprudence de la soulever. En outre, il était trop voisin du théâtre de la campagne, sa propre patrie, il y connaissait trop les gens et les lieux, et il ne sut pas prendre le recul nécessaire pour en avoir toujours une juste perspective. Aussi son récit est-il assez semblable à la description qu'un myope donnerait d'un paysage, et l'on peut

croire qu'il en aurait corrigé les défauts s'il eût revisé son livre ainsi qu'il en avait l'intention. Il ne l'a pas pu et il demeure ici inférieur à beaucoup d'autres, qu'il dépasse d'ailleurs de si haut, mais dont les narrations militaires ont ce charme naïf d'être l'œuvre de soldats qu'animait l'amour de leur métier.

Il est bien moins regrettable que, par les mêmes raisons que nous avons dites, Chastellain ait été conduit à nous retracer quelques scènes de la vie de ses maîtres, comme le séjour, en 1458, de Philippe le Bon dans sa ville de Gand, réconciliée enfin avec son prince et qui le traitait d'autant mieux qu'elle avait plus à réparer. L'entrée triomphale du même duc et de son armée dans la ville d'Utrecht, en 1456, est aussi dans la chronique un tableau bien venu, plein de couleur et de mouvement; les trompettes y sonnent fièrement et les bannières y claquent avec allégresse. Qu'on n'aille pas toutefois y chercher la verve ni l'éclat pittoresque de Froissart, ni même la grâce, plus modeste, d'Olivier de La Marche, cet ami de Chastellain qui fit chatoyer dans ses mémoires le satin et le velours des pages et des chevaliers de la cour de Bourgogne. Il y a cette différence entre eux que messire Olivier demeure avant tout l'homme de sa dignité, maître de l'hôtel du duc son souverain; il envisage toute chose de ce point de vue, et c'est pourquoi il nous a laissé de si longs récits des fêtes dont il fut le spectateur ou l'organisateur : le festin du Faisan, les noces du Téméraire et force autres cérémonies de la somptueuse cour de Philippe le Bon et de son héritier, qu'il a scrupuleusement décrites pour l'édification de ses collègues et de ses successeurs, les futurs maîtres d'hôtel ducaux. Tout autres sont les préoccupations de Chastellain : il est bien le chroniqueur officiel de la maison de Bourgogne, mais il sacrifie le moins qu'il peut au devoir de sa charge. Et voilà pourquoi, de ces mêmes fêtes de la Toison d'or, par exemple, qui enthousiasmaient si fort le sire de la Marche, il parle comme distraitement : costumes et décors le retiennent peu, et s'il nous renseigne à leur endroit conscien-

cieusement, il n'apporte point à cette tâche le zèle joyeux de son contemporain ; mais une question que celui-ci ne se posa jamais, de savoir quels motifs poussèrent le duc Philippe à créer cet ordre fameux, a fourni la matière de l'un des plus originaux chapitres de Chastellain. De même, s'il a commencé le récit détaillé d'un tournoi où cinq chevaliers joutèrent contre cinq autres, il s'arrêtera net et judicieusement après avoir décrit les deux premières passes, annonçant qu'il fait grâce du reste, et c'est une discrétion dont on lui saura gré pour peu que l'on ait lu quelqu'une de ces narrations interminables et monotones que de semblables spectacles inspiraient à tous les auteurs de son temps. Il se distinguait d'eux par là si nettement, qu'il a cru devoir nous donner ses raisons une fois qu'il s'agissait de certain défi lancé par un gentilhomme du Dauphin ; il ne dira rien, écrit-il en effet, des clauses de cette *emprise*, « pour ce que ce ne furent que joutes, et que telles joyeusetés ne requièrent point telle glorification comme font les armes, là où sont les honneurs avec les périls » : paroles sensées, qu'il faut louer sous la plume d'un homme du XV^e^ siècle et qui vécut chez les ducs de Bourgogne.

En coupant court à la description des fêtes officielles, dans l'ordonnance desquelles cependant Italiens et Français luttaient alors de magnificence et d'ingéniosité, Chastellain obéissait à ses tendances de philosophe, curieux seulement de faits significatifs et susceptibles de déductions morales ou politiques. Bien lui en eût pris s'il avait pu toujours céder à cet instinct. Autant de chapitres, en effet, où il perdit de vue l'idée maîtresse qu'il s'était proposé de défendre de sa plume, comme ceux qu'il composa d'anecdotes de la vie de cour ou du récit de la guerre gantoise, autant de hors-d'œuvre dans son livre, qui en troublent l'harmonie et interrompent la démonstration gigantesque qu'il avait entreprise ; et ils sont d'autant plus fâcheux qu'en de pareilles matières, dépourvu de toute passion qui l'échauffât et impuissant à tirer parti des qualités qui le distinguent de la masse des chroniqueurs, il se montre en général inférieur à lui-même. Son charme cesse

toutes les fois qu'il s'est ainsi fourvoyé, et rien n'est plus naturel : puisque la valeur de sa chronique provient de son sentiment qu'il remplissait un devoir et du plaisir qu'il y trouvait, il arriva nécessairement qu'il traita de façon moins heureuse les parties de sa tâche moins propres à éveiller ce sentiment et ce plaisir. Du moins sut-il s'en aviser et prit-il soin, en somme, si l'on considère et l'ensemble de sa chronique et la masse des événements accomplis pendant les cinquante-quatre années qu'elle embrasse, de s'attacher presque uniquement à ceux que pouvaient intéresser l'étude du conflit soulevé par le crime de Jean sans Peur entre la branche régnante et la branche bourguignonne de la maison de France. C'est le récit de ce crime qu'il place au frontispice de son œuvre, récit court et qu'il rapproche, en son premier chapitre, de celui du jour où le meurtrier fut à son tour tué à Montereau. Après qu'il a ainsi rappelé comment s'était ouvert le drame, il en suit, avec une attention passionnée et la soif de tout comprendre, les longues et tragiques péripéties : l'alliance anglaise conclue par Philippe le Bon pour mieux venger son père ; le traité de Troyes, qu'il déplore ainsi qu'un sacrilège, par lequel la couronne de France était cédée à Henri de Lancastre ; la guerre activement menée contre l'héritier légitime par le duc de Bourgogne et le roi d'Angleterre ; la mort prématurée de celui-ci et l'avènement de Henri VI salué, à Saint-Denis, roi de France et d'Angleterre ; la guerre poursuivie en son nom contre Charles VII, que Jeanne d'Arc mène à Reims, et que sert aussi la mésintelligence entre les conquérants et le duc de Bourgogne ; la paix civile conclue à Arras entre les deux cousins, paix qui permet au Roi d'expulser les Anglais ; la lutte entre lui et Philippe le Bon reprise sourdement et marquée par des incidents d'où l'on pensa souvent que la guerre sortirait ; la mort de Charles VII et l'avènement de Louis XI, qu'accompagne à Paris le duc de Bourgogne, son protecteur au temps des démêlés du nouveau roi avec son père ; les hostilités bientôt rouvertes toutefois et la lutte engagée sur le champ de bataille entre Louis XI et le

fils du vieux duc, trop jeunes héritiers de trop vieilles rancunes pour conserver entre eux la paix que leurs prédécesseurs avaient su ne pas rompre ; les manœuvres du maître de Commynes pour affaiblir, isoler et user le Téméraire ; les imprudences que ce prince agité commit et multiplia jusqu'au moment où Chastellain mourant cessa d'écrire, jusqu'à la veille de Grandson, de Morat, de Nancy, jusqu'à la veille du jour, prévu par notre historien, où la puissance bourguignonne, en s'évanouissant, loin de fortifier la France, en brisa la force d'expansion dans l'ancienne Austrasie ; le conflit donc entre la France et la Bourgogne, l'un des épisodes les plus considérables de leur histoire nationale, dont il a rempli près d'un siècle et même près de trois, si la rivalité des rois français et de la maison d'Autriche a procédé de la querelle du XV^e^ siècle; ce conflit, ses origines et les moyens de le résoudre, voilà le vrai, l'unique et grandiose sujet de la chronique colossale, fruit d'un formidable travail, dont on n'a pas encore retrouvé beaucoup plus que le tiers et qui, en son entier, formerait plus de douze gros volumes ; voilà pour Chastellain le thème inspirateur. Il n'a heureusement presque pas quitté ce terrain dont il connaissait jusqu'aux moindres recoins et sur lequel, en pleine possession de ses facultés, il a montré ce qu'il valait, ce qu'il était.

Or, il était avant tout un honnête homme, très persuadé que l'exposition loyale des choses de son temps serait profitable à la génération qui venait, pourvu que la lumière fût entière et que rien ne manquât de ce qui pouvait servir à la juste intelligence des faits. Il s'est donc employé de son mieux à mettre à notre portée tous les éléments d'appréciation. Mais parce que l'homme est à ses yeux le responsable auteur de l'histoire d'où sa philosophie exclut le hasard et la fatalité, il s'est attaché d'abord à dégager les mobiles d'action et à pénétrer les intentions de tous les personnages qui figurent dans son récit. Et ce n'est pas seulement par leur titre ou leur nom, comme en ont usé d'autres chroniqueurs, qu'il prétend nous les faire connaître, mais il a mis à profit les relations qu'il avait eues

avec la plupart d'entre eux quand il fréquentait les cours de France et de Bourgogne, et il s'est appliqué à poursuivre ensuite autant qu'il a pu son enquête sur chacun, afin de saisir chez les uns et les autres le trait personnel et caractéristique, remarquable effort d'un homme dont nous savons, par ses œuvres poétiques, qu'il partageait d'ailleurs l'engouement que tout son siècle professait pour le général et pour l'universel aux dépens de l'individuel et du particulier. On en juge dans le chapitre si curieux où, pour démontrer l'incomparable prééminence de son maître Philippe le Bon, il a voulu faire défiler aux yeux du lecteur tous les princes de son époque en notant chacun d'eux au passage, tentative audacieuse en un temps où il était souvent difficile de se renseigner, à laquelle jamais un Commynes n'eut pensé, et qui suffirait pour attribuer à Chastellain, parmi ses contemporains, une place à part. Elle est, en effet, pour nous autres modernes, d'un inestimable intérêt, l'évocation de ces seigneurs du temps jadis, comme disait Villon en sa ballade, qui firent l'Europe d'il y a cinq cents ans et qui tous, amis et ennemis, viennent à la voix du chroniqueur se ranger à côté les uns des autres, dépouillés de leurs attributs officiels, pour nous apparaître en leur humanité vraie. Voici, par exemple, après qu'ont passé les princes d'Allemagne, d'Espagne et d'Italie, ceux de Grèce et de Chypre, ceux d'Ecosse, de Dacie, de Danemark, de Norvège, d'Angleterre et de Bretagne, voici Charles Ier, duc de Bourbonnais et d'Auvergne, autrefois « le plus agile corps de France et le plus spécieux », autrefois fauteur de la Praguerie, qui à la fin, « corrigé de Dieu de ses fautes et vanités, languit martyr douloureux tout impotent de goutte ». Et voici Charles d'Orléans, le poète « pauvre beaucoup de bonne fortune », « tout gris vieillard » quand, après sa longue prison d'Angleterre, il revint en France où il vécut obscurément « et temporisait avec les autres, peu empêché toutefois de grandes besognes et de commune autorité ès royaux affaires ». Et c'est encore le comte du Maine, libéral en sa jeunesse, quand il « achetait gens renommés à poids d'or et sans les avoir vus

leur envoyait les coursiers et les mules et 2000 écus », grand amateur de livres, curieux aussi d'amour « et n'y épargnait chevance, mais marié devint résolu beaucoup et plus contretenant ». Et puis ce sont les comtes d'Angoulême, de Nevers, d'Eu, de Foix, d'Armagnac et tous les seigneurs de France, ample cortège à la suite duquel apparaît Charles VII, gracieux en dépit de son corps malingre et de son visage blême, roi élevé par l'adversité qui lui apprit à connaître les hommes et à bien user d'eux; « et ainsi mit sus ordre et règle en son royaume et tenant chacun en cremeur (*crainte*) donna cours à justice, qui paravant y avait été morte longtemps; fit cesser les tyrannies et exactions des gens d'armes aussi admirablement que par miracle; fit d'une infinité de meurtriers et de larrons, sur le tour d'une main, gens résolus et de vie honnête; mit bois et forêts meurtrières passages assurés, toutes voies sûres, toutes villes paisibles, toutes nations de son royaume tranquilles; corrigeait les mauvais et les bons honorait; piteux était toutefois de sang humain et à mort se délibérait envis (*à regret*); tenait heures limitées pour servir Dieu et ne les rompait pour nul accident; mettait jours et heures de besogner à toutes conditions d'hommes, lesquelles infailliblement voulait être observées, et besognait de personne à personne, distinctement à chacun : une heure avec clercs, une autre avec nobles, une autre avec étrangers, une autre avec gens mécaniques, armuriers, volatiers (*arbalétriers*), bombardiers et semblables gens; avait souvenance de leurs cas et de leur jour établi, nul ne les osait prévenir. Avait merveilleuse industrie, vive et fraîche mémoire, était historien grand, beau raconteur, bon latiniste et bien sage en conseil », adonné du reste aux femmes, variable dans ses affections, prompt à retirer sa confiance; sujet à des timidités bizarres, comme à table, où « de nul ne pouvait être regardé, souverainement de gens non connus, car de cestui-là jamais ne se bougeaient ses yeux et en perdait contenance et manger »; en somme, « avait beaucoup de belles vertus et de petites chétivetés aussi assez dangereuses ».

Cette esquisse du caractère de Charles VII, dont nous n'avons analysé que quelques fragments, est par sa longueur une exception dans la chronique; mais s'il est rare que Chastellain coupe ainsi son récit pour faire œuvre de portraitiste, il abonde en courtes indications sur les gens dont il parle et qu'il aime à introduire sans s'attarder à les peindre en pied, les notant d'un mot comme le seigneur de Crèvecœur, « un très sage et vaillant chevalier, et un très beau parlier »; ou bien M. de Ternant, « jeune chevalier vert et vineux », ou encore ce maréchal de Bourgogne « qui savait et faire et taire ». Personne qui paraisse et qu'il ne nous présente, et qu'on n'aille pas croire qu'il y met habituellement trop d'indulgence. Il traite les hommes d'État beaucoup plus sévèrement que les gens de guerre, comme on voit dans le récit qu'il fait de la disgrâce du chancelier Rolin, longtemps ministre favori de Philippe le Bon, et de l'élévation de Guillaume Fillastre, son successeur. S'il reproche durement au premier d'avoir, peu content de son incroyable fortune, commis cent imprudences pour se grandir encore, il n'est pas plus tendre pour le second, prélat ambitieux, dit-il, qui s'était adroitement distingué par son zèle en faveur d'un projet de croisade cher au duc de Bourgogne; mais la perspective de cette expédition inquiétait beaucoup de gens à la Cour, « qui plus aimaient le non faire pour les périls et pour l'aise de leurs vieux jours », et qui poussèrent Fillastre aux affaires afin de lui faire perdre le goût des aventures; ce calcul, observe Chastellain, se trouva parfaitement juste. Il ne se borne pas au reste à nous mettre ainsi sous les yeux le fort et le faible de chacun de ses héros, afin que nous saisissions mieux la cause et la portée des faits qu'il nous conte : il n'a pas craint d'aborder, à l'occasion, ce que nous appelons aujourd'hui la psychologie des peuples, il parle en passant du caractère espagnol, ou bien il juge les Allemands, « dures gens et divers, et une forte nation à connaître; tel les cuide tenir par la tête, il n'en a que le bout de la queue; ils sont fiers et hautains, et savent bien dissimuler leurs manières

jusques ils voient leur point ». Et il n'est pas moins intéressant de relever l'éloge qu'il fait des membres du tiers-état français, « car en labeur sont prompts et actifs, disposés à la peine en choses utiles, en choses nécessaires, en choses honorables; ont corps agile non charnu, non somnolent, non paresseux ni tardif, mais toujours en œuvre, soit des mains, soit du sens, soit de parole et de fait; ès cités et ès bonnes villes portent soin de la police, regard à la justice et l'union des bourgeois, à la tranquillité du peuple et à toute obéissance et satisfaction à leur roi; veillent diligemment en leurs affaires, portent constamment leurs serviteurs, suppléent volontairement au plaisir des seigneurs; et en toutes choses nécessaires, profitables, honorables et redevables, solliciteux sont et curieux de leur nature ».

Il s'exprime ainsi dans l'un de ses opuscules, dont il a malheureusement trop étudié la langue, alors que dans sa chronique, gâtée elle aussi quelquefois par l'affectation du style, il est très remarquable que les portraits sont en général écrits simplement, si vif était son souci de ne rien leur ajouter qui pût en altérer la vérité ou la précision. Des faits, voilà ce dont il prétend uniquement les composer, et s'il sait une anecdote caractéristique à l'endroit de l'un de ses personnages, il se réjouit de nous la communiquer, « car par la qualité et condition de la matière, si elle est bien entendue, on pourra connaître et donner vrai jugement de la qualité de sa nature ». Rien chez lui, en tant que portraitiste, de systématique ou de conventionnel, et personne ne fut moins disposé à rapprocher chaque exemplaire humain d'un ou de plusieurs types préconçus. Les humanistes italiens de l'époque avaient cette habitude, et ceux d'entre eux qui nous ont entretenus de leurs contemporains ne les avaient vus qu'à travers le voile que l'étude exclusive de l'antiquité étendait entre leurs yeux et le monde réel. L'un d'eux, le biographe du dernier des Visconti, se guidait sur Suétone, et beaucoup cherchaient de même à calquer leurs ouvrages sur des modèles applicables à d'autres générations. Mais semblable aux peintres ses compatriotes qui

ne se souciaient point de reproduire la beauté antique à l'exemple des artistes italiens, Chastellain ne reconnaissait pas d'autre maîtresse que la nature, étudiée sans traduction ni intermédiaire, et ce que son œuvre y perd en élégance de forme et d'ordonnance, on doit avouer qu'elle l'y gagne en originalité et en ressemblance naïve.

Ce n'est pas seulement, au reste, par la composition de ces portraits que Chastellain s'est révélé psychologue, c'est plutôt par sa constante préoccupation d'élucider les motifs qui poussèrent celui-là ou celui-ci à se conduire en telle circonstance comme il fit, afin de mieux comprendre la nature de son acte et d'en observer plus sûrement l'effet chez l'auteur de cet acte et chez ceux que cet acte atteignait. Voilà pourquoi il ne néglige rien de ce qui pourra nous renseigner sur l'état d'esprit, comme on dit, de chacun de ses personnages ; pourquoi il pénètre et suit dans leurs âmes le jeu capricieux de leurs passions, craintes, espérances, ambitions ou rancunes; pourquoi il veut connaître leurs dispositions jusqu'à pouvoir restituer les propos qu'ils ont tenus et faire la part des pensées qu'ils turent; pourquoi il prête à celui-ci, qui prit certain jour une décision grave, et au lieu de nous la signaler simplement, tout un monologue afin d'y exprimer par le menu chacune des considérations successives qui, pense-t-il, amenèrent une détermination dont il pèse le pour et le contre avec autant de soin et de scrupule que s'il se fût agi, pour lui Georges Chastellain, d'un intérêt propre et d'un intérêt actuel; voilà pourquoi aussi, lorsqu'il a l'occasion de reproduire un dialogue, c'est pour lui un agréable exercice, où d'ailleurs il excelle, de se mettre tour à tour à la place et dans la peau, pour ainsi dire, avec une patience inlassable et une grande vivacité d'imagination, de chacun des héros qu'il fait parler dans sa chronique. La pensée de tous ceux qu'il a vus agir, la pensée de derrière la tête, celle qu'on n'avoue pas, voilà ce qu'il cherche en fouillant l'homme et le soumettant à son analyse raisonneuse, point misanthropique, clairvoyante toujours.

Franchement favorable, en effet, à son prince et à ses amis, il ne les épargne cependant pas plus que les autres s'il s'agit de discerner pourquoi ils ont agi, et dès qu'il en a vu la cause en ce qu'ils pensaient ainsi, il veut savoir encore pourquoi ils ont pensé ainsi. Tout le monde y passe et sa chronique est toute pleine de ces études d'âmes humaines, répétées et approfondies pour la plus claire exposition des événements. Le Dauphin, par exemple, s'est-il enfui de France pour se réfugier auprès de Philippe le Bon, Chastellain, à qui ce fait parut considérable, amassa diligemment les renseignements nécessaires pour comprendre et pouvoir expliquer les dispositions du futur Louis XI au moment qu'il accomplissait cette étrange démarche, poussé par « peur vieille nourric en son cœur de vieil temps » et par « une tout excessive frayeur d'esprit, comme si la terre à peine eût été assez grande pour lui donner garant, parce qu'à tous lez et aux environs de lui, il sentait approcher gens d'armes pour l'enclore en son Dauphiné et le roi son père même venir toujours file à file, comme pour prendre la souris en son trou ». Dès qu'il s'agit de nous mettre ainsi à même de juger des sentiments de ses héros, il n'y a pas de détail indifférent pour notre chroniqueur. Lui si peu fait pour le genre qu'illustra Dangeau, genre d'histoire qui d'ailleurs eût prodigieusement étonné tout le XV^e^ siècle français, il dit que Philippe le Bon dînait certain jour qu'il connut un échec essuyé par ses gens, « et lui étaient ses morceaux, après ces nouvelles ouïes, de dure saveur et digestion ». Et nous apprendrons pareillement qu'une nuit, en campagne, le duc ne dormit point, parce qu'il avait dû refuser la bataille, à son très grand regret, étant bon chevalier, « et ne se savait comment pacifier en dedans sa conscience ». S'il arrive encore que les troupes alliées du régent Bedford et de Philippe le Bon, qui tenaient Compiègne assiégée, se débandent une nuit, Chastellain n'est pas tenté de glisser sur ce peu honorable épisode, mais il y insiste au contraire, il recherche la cause de cette panique et la trouve dans une escarmouche où les Français la veille avaient eu l'avantage ;

leur succès, dit-il, avait donné « un tel effroi en dedans le courage de ces gens, Bourguignons et Anglais, que rien n'était qui les pût assurer après, ni qui leur pût donner espoir de pouvoir résister à l'encontre de leurs ennemis pour l'heure d'alors, jà soit ce que, le plus couvertement que pouvaient, ils célaient leur peur; mais ce qu'ils n'osaient decouvrir par signe, ils le montraient par fait et, le plus coyement que pouvaient aucuns, ils se délogeaient à l'emblée et s'en allaient file à file toute celle nuit, chacun là où il cuidait de son mieux ». On le voit, le plaisir de se bien rendre compte des sensations et des pensées d'autrui l'emporte chez lui sur la complaisance qu'il a naturellement pour ses compatriotes; de même, si une autre fois ce sont les Français qui se dérobent devant leurs adversaires, il n'a garde d'en rire mais il veut un motif à leur prudence, qu'il explique justement par les leçons de Crécy et d'Azincourt, où ils avaient mal à propos livré bataille.

Et il demande ainsi tour à tour à chacun raison de ses actes, quitte à quelquefois craindre, comme il dit dans l'un de ses opuscules, « que par trop éplucher parfont les choses secrètes, ou par estre trop véritable ou trop précis en écrire, je n'acquisse haines envers moi et malveillance, et qu'en mes labeurs et saines intentions je ne fusse maintenu à suspect ». Mais rien ne l'arrête. Aussi bien contait-il un jour que Raison lui était apparue : « dame de louable atour, qui tenait un livre ouvert en sa main senestre, et du doigt de sa destre main montrait en celui livre points et articles, portait une verge en sa ceinture, avait les yeux, ce semblait, increpans et agus, les lèvres promptes à former argument et la face tournée à vérité démontrer à qui qu'il dût déplaire ». Or, dans ce portrait de dame Raison, on peut aisément reconnaître Chastellain lui-même, autant qu'à sa hardiesse, à sa promptitude « à former argument », à son habitude si caractéristique de raisonner sur tout événement jusqu'à épuisement complet de la matière. Cette habitude est, à vrai dire, une fureur, une manie qui jamais ne désarme. Il faut avec lui renoncer aux sous-

entendus, aux choses dites à demi-mot, plutôt indiquées que développées, à ce tour en quelque sorte énigmatique auquel d'autres chroniqueurs ont dû beaucoup de leur grâce. Chastellain ne paraît même pas avoir songé qu'on pouvait ainsi procéder, et c'est en toute bonne foi qu'il s'applique sans cesse à disserter sur ce qu'il raconte, toujours prêt à se recueillir et à concentrer toutes ses facultés devant chaque fait, pour le manier dans tous les sens et l'examiner sous toutes ses faces. Voyez comme il se donne du large avant d'en aborder le fond, non que jamais il remonte au déluge, mais il aime à prendre les choses de loin et de haut, à les tâter, à les flairer avant de les saisir, il aime, en tête de ses chapitres, ce que lui même appelle des entrées en matière, copieuses et bien complètes. C'est là qu'il expose les origines historiques ou bien les causes morales de l'événement dont il va nous entretenir, après toutefois que, tel un orateur qui rassemble du geste l'attention de ses auditeurs, il a réveillé la nôtre par une formule impérative : « donc, dira-t-il par exemple, qui a faim de la preuve, si donne ascout à mon déduire », et le voilà qui s'ouvre ensuite libre carrière, commentant le fait à mesure qu'il l'expose, l'analysant, le disséquant, comparant, jugeant, ratiocinant et ne quittant la place enfin qu'à regret, un regret tempéré par la certitude où il est que le fil même des événements le ramènera sur ce sujet ou ses voisins. Et ce vice de sa méthode est loin de lui déplaire, car plutôt que de risquer d'omettre une considération, il aimera mieux se répéter dix fois et le fait sans vergogne, avec la tranquille assurance d'un homme sûr de ce qu'il avance et charmé d'avoir à y insister. Concision, légèreté, il a tout sacrifié à ce penchant irrésistible, et comment lui en vouloir puisqu'il s'est ainsi révélé, le premier en notre langue, historien capable de grouper les faits et d'éclairer leurs masses confuses à la lumière des idées générales qu'il déduit d'eux et qu'il applique à les juger avec autant de vigueur que de sagacité? Est-ce un petit mérite, et lui reprocherons-nous beaucoup d'avoir trop médité sur chaque chose pour jamais pouvoir nous la dire

crûment et simplement? et nous étonnerons-nous si, convaincu de ses devoirs d'écrivain et rempli de la joie sévère qu'il prend à s'en acquitter, s'étant au reste proposé plutôt de nous instruire que de nous amuser, il dépasse parfois en ses commentaires la mesure, même large, que l'on est vite amené à lui consentir?

Son excuse est dans son principe, qu'un historien ne doit pas se borner à livrer le résultat de ses observations, mais qu'il doit veiller encore à dissiper l'ombre la plus légère qui pourrait se glisser sur le sens d'un fait qu'il expose. Comme les ménagères de son pays de Flandre polissent diligemment les carreaux de leurs fenêtres, Chastellain a pris soin de nettoyer son récit de toute équivoque et de prévenir la moindre question, le moindre doute, la moindre erreur d'interprétation, de sorte qu'on ne pût élever contre son système aucune objection qu'il n'ait prévue et que rien ne subsistât qui nous fût un prétexte à nous dispenser de le suivre dans sa démonstration. Il nous a d'ailleurs paternellement préparé le terrain, il accompagne d'obligeantes indications le moins subtil des lecteurs et supplée à ses distractions par d'opportunes répétitions; il regarde constamment en arrière pour s'assurer que nous n'avons aucune défaillance, il nous tend la main et ne prend pas garde qu'il tombe parfois lui-même dans quelque naïveté, s'il explique, par exemple, pourquoi les Français assiégés dans Compiègne s'attristaient de souffrir d'une atroce disette. On s'en fût douté sans lui, et comment ne pas souscrire à sa réflexion sur un homme d'armes qui, ayant pensé périr à la bataille, « fut sauvé de mort, dont bien lui en prit ». Il n'est pas jusqu'aux vieux dictons qu'il cite, dont le tour bref ne soit suspect à sa rage de tout éclaircir, et s'il a rappelé qu'un proverbe dit « que l'on se doit garder de son ami réconcilié », il s'empressera de développer cette idée, de peur que nous ne la saisissions point.

Mais les événements qu'il expose sont en général assez complexes pour que nous lui sachions gré de la peine qu'il a

prise en répandant sur eux, au prix même de quelques longueurs, une lumière abondante et complète. Il convient, en effet, de l'en louer aujourd'hui d'autant plus que la civilisation à laquelle il appartenait est plus éloignée de nous et que, partant, si largement que chartes ou chroniques nous renseignent sur les faits, nous risquons davantage d'en mal comprendre et l'origine et la signification morale, questions qui sont justement celles dont Chastellain nous a entretenus avec une sollicitude et une complaisance auxquelles, semble-t-il, son œuvre eût dû gagner une clarté parfaite et même excessive : la clarté d'une plaine au soleil de midi, sans jeu d'ombres où l'œil se repose et sans clairs-obscurs qui piquent l'attention. Et sans doute qu'en maints endroits de sa chronique il a su conserver cette limpidité. Son goût pour le raisonnement n'a pas laissé cependant de communiquer quelquefois à son style, avec de la lourdeur, un peu d'obscurité; il ne sait quelquefois ni choisir, ni finir, il veut tout dire, et tout est trop, et çà et là il semble qu'il divague. Répétons-le d'ailleurs, il n'a jamais achevé sa chronique et ne l'a point revue; Molinet, son disciple, qui l'admirait très fort, l'a dit : « grand plenté (*quantité*) de ses œuvres sont demeurées imparfaites, qui donneront labeur intolérable à ceux qui voudront paratteindre à la fin de ses conceptions ». Peut-être, en les retouchant, aurait-il abrégé et amélioré certains passages dont il faut convenir qu'ils sont peu intelligibles; et ceci même est d'autant plus vraisemblable qu'il est plus clair en général à proportion que la matière est plus ardue, comme à propos, par exemple, de cette fuite du Dauphin que déjà nous avons signalée. Le cas était obscur à souhait et l'Europe s'émerveillait de voir l'héritier de la couronne de France qui venait chercher à la cour de Bourgogne asile et protection contre son propre père. Or Chastellain nous donne sur cet événement, ses causes lointaines et ses préliminaires immédiats, les circonstances qui l'accompagnèrent et les conséquences de toute sorte qui pouvaient le suivre, des pages savoureuses, mûrement pensées et digérées. En phrases amples et travaillées, où chacun des

mots de sa plume diligente porte et frappe sans qu'elle s'épuise, il expose les réflexions que le fait lui avait inspirées, et le chapitre qu'il en a composé est comme un ferme tissu tramé d'un fil solide, pour embrouillé et délicat que le sujet en soit. Car cette équipée du Dauphin avait provoqué en France et en Bourgogne les sentiments les plus divers : nul ne doutait autour de Charles VII que la détermination du jeune prince n'eût été conseillée par Philippe le Bon, et ce duc affirmait, au contraire, en avoir été surpris plus qu'homme du monde; mais Chastellain se baigne en ces contradictions ; bien entendu qu'il plaide, et peut-être à bon droit, la cause de son maître, qu'il déclare irresponsable de toute cette affaire; et toutefois il ne se trouvait pas à la cour du Roi un écrivain capable d'exposer la thèse française avec la verve, la force et l'habileté que le chroniqueur bourguignon a mises, d'autre part, à le faire ici, pour le plaisir, heureux dès qu'il pouvait raisonner pour son compte ou pour celui d'autrui, heureux surtout dès qu'il avait matière à démontrer une fois de plus, en passant, que la chose publique, et la morale et la religion aussi étaient intéressées à la prospérité de la maison de Bourgogne enfin loyalement assistée de la France, tout ainsi que cette même maison ne serait vraiment grande qu'autant que sa politique s'inspirerait d'abord des principes d'une saine philosophie.

Ces principes, il se plaît très fort, nous venons de le dire, à les demander aux faits dès qu'il en trouve l'occasion, pour les appliquer ensuite au jugement qu'il portera sur d'autres événements, rapprochant ainsi perpétuellement la cause et l'effet, signalant après la faute l'expiation et raisonnant avec entrain. Quelqu'un a dit que le sens moral manque à toute la littérature du XV^e^ siècle, et cette appréciation, un peu sommaire à tous égards, est de la plus flagrante inexactitude à l'endroit de Georges Chastellain, s'il n'a jamais cessé de prêcher que le meilleur politique est après tout celui qui respecte le mieux le droit d'autrui, que l'orgueil et l'imprudente ambition sont chez les princes des crimes d'État, et qu'au reste la fortune a

charge de par Dieu de les en avertir et de les rappeler, en les frappant, à la modération et à l'humilité de leur condition humaine. Qu'on lise, par exemple, le chapitre où, après avoir pompeusement décrit les fêtes données à Tours, en 1457, aux ambassadeurs envoyés par le roi Ladislas de Hongrie pour conclure son alliance avec Madeleine de France, après avoir préparé son lecteur à l'idée qu'un soudain événement vint briser des espérances aussi chères aux deux peuples qu'aux deux cours, il dit comment la nouvelle que le jeune roi hongrois était mort vint brusquement à Tours, et se donne la joie de philosopher sur le fait, en abusant assurément un peu de l'antithèse, mais de façon morale irréprochablement.

C'est si bien sa manière qu'il n'attendra pas, pour y revenir, d'en retrouver si belle occasion, mais il va toujours tirant de tout une leçon. Il ne relatera pas un échec de ses compatriotes sans ajouter que, si la chose advint, ce fut que « fortune la voulait ainsi, ou que le péché de quelqu'un le démeritait ». Est-il pressé par hasard, il formulera du moins, pour aider à comprendre un fait ou bien à en déduire les conclusions convenables, l'une ou l'autre de ces maximes qu'il excelle à rédiger, indiquant, par exemple, que « les étroites fortunes clarifient les humaines vertus, et les comblées et voluptueuses les endorment et amortissent »; ou que « grand hâte mène repentance après soi », ou encore que « telles sont les aventures de la guerre et les attentes qui au faible et au fort pendent au nez, ne savent quand ni comment ».

Et parce qu'il fut ainsi celui des historiens dont on peut le moins dire qu'il écrivit *ad narrandum non ad probandum*, et parce qu'il écrivit, déclare-t-il lui-même, « plus à utilité et salut du monde qu'à propre privée gloire », il a cherché par quels moyens il assurerait mieux le succès de la propagande morale et politique dont sa chronique était l'instrument Or, il pouvait arriver que son lecteur se dispensât de le suivre dans ses raisonnements, s'il présentait ceux-ci sous forme de digressions, outre que ce système eût privé ses leçons de la force qu'elle devait gagner, au contraire, à nous être présentées

au cours même de l'exposition des faits. Chastellain se garde donc, avec une habileté consommée et qu'il faut louer d'autant plus qu'elle lui appartient plus en propre, ayant eu peu de modèles, de faire sentir le point où il commence à philosopher : jamais son ton n'est purement spéculatif, ni jamais simplement narratif; le conteur en lui et le raisonneur marchent toujours et étroitement l'un à l'autre liés et, quelle que soit la longueur de ses réflexions, on ne peut dire qu'elles coupent à proprement parler son récit. En même temps qu'il prend cette précaution, et afin que son enseignement, plus attrayant, porte mieux, il s'inspire des méthodes chères à ses contemporains, qui tenaient le drame ou du moins le dialogue pour le meilleur des procédés didactiques; il y a recours dès que le sujet s'y accommode, et voilà pourquoi beaucoup de ses chapitres ont quelque chose d'un mystère, d'une moralité. Nous avons déjà dit quelle attention il apporta à composer les discours, qu'ils soient ou non directs, qu'il prête aux héros de sa chronique. Soucieux de ne jamais heurter la vraisemblance, minutieux observateur de toutes les convenances, il veille avec des soins infinis à ce que celui qu'il fait parler, et dont il nous a du reste révélé la pensée intime, n'en expose pas plus que n'en connurent alors effectivement ses interlocuteurs, et ceux-ci à leur tour ne diront rien que ce qu'ils ont pu dire, étant donnés, outre la situation, leur caractère, leurs antécédents et leurs intentions. Il y a même, dans ces dialogues, tant de vérité et de naturel que l'on regrette quelquefois qu'il nous ait comme exprès refusé l'illusion complète de la vie en y mêlant ses propres réflexions, en raisonnant si net et si dru, juge éclairé qu'il est par les faits ultérieurs, que de la scène dont la représentation tout à l'heure était si animée sous sa plume, il ne reste rien enfin pour le lecteur que ce que Chastellain a voulu qu'il en subsistât, une leçon. Cette leçon, toutefois, il a cherché à nous la rendre plus facile en parlant à notre imagination, et cette préoccupation l'a amené à prendre, de la forme dramatique et du détail pittoresque, une habitude qui constitue le plus original de ses procédés.

Il faut, pour le bien sentir, analyser le chapitre où il narre à quelle bizarre aventure la colère et la hâte, mauvaises conseillères, conduisirent une fois son maître Philippe le Bon. C'était en 1457 et le Dauphin se trouvait à la cour de Bruxelles, où les plus grands égards lui étaient rendus. Aussi la duchesse de Bourgogne, certain matin qu'une vive querelle éclata entre son mari et son fils, eut-elle recours au prince français pour qu'il intercédât en faveur du futur Téméraire auprès du duc Philippe. Celui-ci, qui venait de déclarer à son héritier que jamais il ne consentirait à le revoir, s'irrita si fort de l'intervention et de l'insistance du Dauphin, qu'il finit par dire que c'était donc à lui de disparaître, puisque son souverain seigneur prenait le parti de son fils, et sa fureur épouvanta son hôte au point qu'il crut prudent de laisser à lui-même le prince exaspéré. Philippe, aussitôt seul, mande un valet de chambre et le charge d'avertir MM. de Croy, dont la faveur auprès de lui avait été la cause du débat, qu'ils eussent à partir pour Hal, petite ville à trois ou quatre lieues de Bruxelles, sur la route de Tournai, où il les rejoindrait le soir. Il ordonne encore qu'on lui amène un cheval, prend 20 florins et s'échappe à travers les jardins du château, laissant le valet ébahi, car son maître partait bel et bien seul, et l'on ne concevait pas alors qu'un prince allât autrement qu'escorté. Aussi le duc eut-il bientôt quitté la ville sans être reconnu, et déjà il chevauchait, « comme un soudart », par la campagne. Or, on était au 17 janvier, il dégelait et la pluie tombait, « bien menue mais très mouillant, et laquelle détrempait les terres et rompait glaces, avec vent qui s'y entrebouta ; toutefois le duc, non visant ni à pluie, ni à tempête, mais cuidant faire du fort ouvrier, s'en alla croisant les champs, puis ci, puis là », car il voulait dépister ceux qui chercheraient à le suivre, pensant bien qu'il saurait toujours retrouver le chemin de Hal. Il s'égara cependant, trompé par la nuit prompte en cette saison et surtout par la brume si forte ce jour là « qu'en plein midi arbre ne se voyait par les champs, et avec ce pleuvait tant épais qu'à peine voyait-on trois pieds devant lui. Or, s'en

allait parmi les champs tout seul, qui hommes avait par millions pour lui faire service et qui, maintenant surpris de la nuit, s'il eût voulu donner un royaume, n'eût trouvé un pauvre bouvier pour lui tenir compagnie ». Pas de lune, plus de route, ni bottes, ni manteau, « et de tout le jour passé n'avait ni bu ni mangé substance que Dieu fit onques, par quoi tout considéré non merveille si le cœur lui pouvait varier souvent et tourner à mélancolie ». Se recommandant toutefois au Ciel et résigné à subir les désagréments de cette nuit, lui qui « tant en avait eu de bonnes et de joyeuses », il continua d'errer par monts et par vaux, tâtant les chemins « pour sentir s'il y avait trace de cheval ou de charroi..., mettant genou en terre devant les arbres, là où il brouillait ses mains, souillait chausses et vêtements, s'égratignait des ronces ». Il appela, « mais bel avait crier et huer, ne trouvait âme qui lui répondit ». Trois, quatre fois son cheval tomba « jusqu'à rompre la selle par éclats, son épée pareillement et le blesser en la jambe » ; il fallut donc descendre et marcher dans la boue, « chéant maintes fois et relevant après », sans trop se désoler, « car quand se vit en cette misère et que autre chose n'en pouvait avoir, il tourna tout en patience et en risée et s'y montra vertueux homme ». Néanmoins, après qu'il eut pensé se noyer dans un ruisseau qu'il confondit avec un chemin, et après qu'il eut reconnu qu'une lueur lointaine, à laquelle il avait couru joyeusement, n'était que le feu d'une charbonnière en pleine solitude, le duc alors « prit diverses imaginations et étranges sur son aventure et de lui-même se donna hide et frémison, comment il était venu là et comment son cuider bien faire était tourné en si contraire effet. Longtemps toutefois vaucra encore et erra, ne savait où, mais finalement se perçut de l'aboi d'un chien », qui le guida vers une maisonnette.

Un pauvre homme s'y trouvait avec sa femme, qui ne se hâta guère de répondre à l'appel du prince, « car il dormait fort et dur et, après s'être éveillé, ne lui en challiait que un peu, car pensait que ce fussent brigands de bois ou gens de

mauvais repaire ». L'heure et le temps qu'il faisait justifiaient assez sa méfiance. Il laissa donc Philippe heurter et crier jusqu'à ce que « tanné de la noise que lui fit, rudement répondit, disant : Que voulez-vous? qui est là? — Ha! mon amy, ce dit le duc lors en tyois, je vous prie, parlez à moi et vous levez, je vous le déservirai bien. — Que je me lève, ce dit le bonhomme, par Saint Mahieu, je n'en ferai rien : quelle male aventure vous chasse maintenant par la forêt? Allez, allez votre chemin, il est ore après minuit, laissez nous dormir et vous en allez ». Ému pourtant par la détresse du voyageur, et sa femme l'en pressant aussi, il se lève après un moment, vient à la porte une lumière à la main et ouvre en interrogeant son hôte qui répond : « Mon ami, de mon aventure saurez vous tantôt assez ; je vous prie, pour Dieu et pour argent, que me veuillez faire un peu de feu ; je suis très battu de pluie et de mauvais temps, et meurs de froid. — Entrez dedans, ce dit le bonhomme ; de par Dieu, je vous ferai volontiers le mieux que je pourrai, vous me semblez homme de bien ». Et de jeter bûches au foyer et de demander au duc « s'il ne se voulait point déchausser devant le feu ni soi dépouiller pour s'essuyer, car il était crotté et brouillé par haut et par bas tant et si fort, que c'était chose admirable à le voir et à le croire ».

« Or, se chauffait le duc et se commença un petit peu à refaire devant le feu » ; il avoua qu'il avait faim. « Ma foi, ce dit le bonhomme, le manger de céans est pauvre chose : je n'ai que de la grosse tourte et du fromage d'abbaye bien pauvre, avec de l'eau claire en lieu de cervoise. » Mais le prince n'en demandait pas plus et se mit à souper « de bon appétit, et y trouva saveur et délectation meilleure qu'en sucre ni en chapons gras, rompait son pain à bonnes mains et sans écuyer tranchant, coupait son fromage et le mangeait sans peur d'être empoisonné, prit sa réfection en paix et sûreté, et il n'y avait nul qui lui comptât ses morceaux ». En réponse aux questions qu'on lui fit, il dit être un gentilhomme qui avait perdu son chemin et sa compagnie, qu'il retrouverait bien le jour une

fois venu, et il demanda quel village était voisin. On lui répondit qu'il n'y avait qu'une lieue jusqu'à Notre-Dame de Alsemberg. « Voire, ce dit le duc alors, et le chemin de Notre-Dame de Alsemberg qui va droit à la ville, est-il donc ici près, Saint-Jean! », et quand il sut que la route était à moins d'un trait d'arbalète, il pria qu'on l'accompagnât. Le bonhomme, peu désireux de sortir par la tempête, s'en fût bien dispensé, mais le prince insistait « et sans faute, disait-il, je vous donnerai quatre pattards. — Quatre pattards, ce dit le bonhomme, où sont-ils ? — Et alors le duc bouta la main en une petite gibecière que portait et tira un florin de Rhin, disant : Mon ami, je n'ai point de monnaie, voici qui les vous payera; si vous avez change, payez vous-même et le me changez. — Change! ce dit le bonhomme, pour changer un florin !... mais je pense que vous vous gabez de moi! »

Comment au reste il eut tout le florin, et comment le duc acheva cette nuit agitée, que l'on passa dans les transes à la cour de Bruxelles et qui parut longue à MM. de Croy dans leur auberge d'Hal, il est inutile ici de l'indiquer. Nous en avons dit assez pour montrer que, auteur tout occupé d'étudier les hommes dans leurs passions et les faits dans leur signification morale, écrivain auquel demeura évidemment étrangère notre idée moderne de la description, Chastellain a cependant su trouver ce que nous appelons la couleur locale, et descendre aux détails qui jettent le lecteur en présence de la réalité, et emprunter aux artistes flamands, ses compatriotes, leur pinceau habile à traiter les scènes familières, dès qu'il y a vu le moyen de fortifier la leçon qu'il prétend que nous retirions d'un récit. Son thème ici, c'est le danger d'une détermination trop prompte et dictée par la colère : « O damnable courroux ! O tison d'enfer maudit, quans as-tu fait perdre de gens! »; et il veut aussi rappeler aux princes que, d'un moment à l'autre, ils peuvent se trouver dans le plus absolu dénûment, « en la plus basse dérision de fortune, avec péril d'âme et de corps ». « Or regardez, vous, hauts princes temporels, vous, tous les hauts hommes du monde, entendez droit-ci et concevez en vous que c'est de

follement entreprendre. » Il semble, en vérité, qu'il ait eu la vision prophétique de la fin de son deuxième maître, l'opulent Téméraire, dont le cadavre nu fut trouvé, sous Nancy, au bord d'un marécage.

Et si l'anecdote qu'il commente ainsi paraît peu flatteuse pour Philippe le Bon, voici qu'une autre fois c'est du bon naturel et du désintéressement de son prince qu'il veut nous bien persuader, afin que nous jugions mieux son attitude dans les conflits entre France et Bourgogne. Il s'agissait du projet de mariage du comte de Charolais, son fils, et de sa nièce, la fille du duc de Bourbon; déjà les deux fiancés étaient ensemble à Lille, mais les noces tardaient. La duchesse de Bourgogne, qui souhaitait une alliance anglaise pour le jeune Charles, était servie par l'obstination de M. de Bourbon, qui refusait de bailler en dot à sa fille la ville de Château-Chinon. Or, Philippe le Bon avait posé cette condition, et les deux princes, venus à ce propos l'un et l'autre à Nevers, ne s'entendirent point. Aussi ne croyait-on plus qu'un accord se pût conclure, le jour où le duc de Bourgogne repartit pour Dijon; mais il tenait moins à Château-Chinon qu'à faire pièce à sa femme en contrariant son anglomanie. Il donna donc à un chevalier, Philippe Pot, l'ordre de courir à Lille et des instructions secrètes. Cependant Charles VII, irrité de la rupture de Nevers, tentait un dernier effort en faveur du projet de mariage et envoyait à Dijon un ambassadeur, le bailli de Berry, que l'on amusa quelque temps. Enfin Pot arriva, fit son rapport au duc, et celui-ci d'appeler le bailli en l'invitant à questionner le voyageur. « Donc le bailli commença à demander au chevalier : Quelles nouvelles, monseigneur, nous portez-vous de par delà? S'il vous plait, dites-nous en. — Et le chevalier en riant répondit : Par ma foi, monsieur le bailli, les plus grandes nouvelles que j'y sache, ce sont que mon seigneur de Charolais est marié. — Marié, ce dit l'autre, et à qui? — A qui? ce dit lors le chevalier, à sa cousine germaine, la nièce de monseigneur que voici. — Et le duc riait à pleine bouche de la menée. — Comment Dea! ce dit le bailli lors; voici le plus

terrible personnage dont oncques homme ouit parler, et est-il certainement vrai? — S'il est vrai, ce dit le chevalier? il doit bien être vrai, et pour croire, quand ils ont couché ensemble et fait et parfait les noces à leur droit. — Si se commença à signer le bailli d'admiration qu'avait et voyait en ce mystère, et ne savait à quoi tourner son sens, ou à rire avec les deux autres, ou à soi ruer à genoux devant le duc en glorification de l'œuvre. Fit toutefois les deux personnages, et rendait grâces au duc du cas pour et au nom du Roi, et en sa personne riait avec les autres de la menée que jamais n'eût pensée. Aussi c'était un homme tout outremondain, et qui de sens et de folie savait faire son profit autant que nul de son temps. »

On voit le ton : il est gai, d'une gaieté qui frappe surtout au cours de cette œuvre en général austère, encore qu'il s'y trouve nombre de passages où Chastellain, de la même plume alerte et aisée, met en scène ses héros et les fait parler, attentif en ce genre au point de couper les discours de chacun de son exclamation coutumière : Saint-Jean ! par exemple, pour Charles VII, et Hahan! pour le Téméraire; scrupuleux au point de reproduire en son récit les longueurs nécessaires de toute conversation et, sacrifice plus méritoire à un écrivain trop souvent emphatique, indulgent aux redites et aux tournures familières du langage parlé, afin d'assurer à ses dialogues plus de naturel et de simplicité.

Qu'on n'aille pas l'accuser, toutefois, d'avoir sacrifié trop à son goût du drame didactique, ni d'avoir écrit, sous forme de chronique, un roman historique. Ce n'est pas que le genre en fût inconnu au XV^e^ siècle, et l'auteur du *Jouvencel*, comme celui du *Petit Jehan de Saintré*, ont su mêler dans leurs œuvres, à doses inégales, l'érudition et la fantaisie. Le cas de Chastellain est tout différent : c'est un chroniqueur, et qui n'invente rien; il ne répète que des propos dont il a pu avoir connaissance et ne peint que des scènes auxquelles il avait assisté ou dont des témoins oculaires l'avaient entretenu; ou bien, s'il donne carrière à son imagination, ce ne sera qu'en des matières où pareil procédé ne tire pas à conséquence et

au sujet, par exemple, de la conversation qu'eut Philippe le Bon avec le pauvre homme de la forêt. Là même, du reste, où il dut renoncer à connaître la vérité, il atteint et garde la vraisemblance, et ce qu'il tire ainsi de son propre fonds a pour nous une valeur qui n'est point négligeable, venant d'un homme du temps et d'un homme tel que lui. Quant aux faits vraiment historiques, il n'ajoute, n'altère ni ne retranche rien à ce qu'il tient de sources authentiques; nous le savons d'ailleurs, n'écrivant que pour défendre des idées qu'il aimait, il eût pu craindre qu'autrement ses défaillances ne donnassent aux adversaires de sa thèse une arme trop facile. Aussi peut-on le confondre avec les auteurs contemporains, comme avec les documents d'archives, comme encore, plus redoutable épreuve pour un aussi copieux écrivain, avec lui-même, on ne le prend guère en faute : il est un rigoureux et honnête historien.

Il n'a qu'une faiblesse, que l'on connaît déjà : beaucoup de complaisance à l'égard de ses maîtres les ducs de Bourgogne; surtout il revient trop souvent sur l'éloge de Philippe le Bon et brûle trop d'encens en l'honneur de ce prince dans l'or trop travaillé de ses phrases les plus pompeuses, ornées de ses mots les plus rares. Il a pu néanmoins, sans se vanter outre mesure, prêter à l'un des personnages de ses allégories cette fière déclaration : ne pensez pas, fait-il dire à Flatterie par Entendement, « que pour les bienfaits et menaces du monde, je me voulsisse estordre de ce que j'ai du don de Dieu, si noble et si pur, ni que je veuille changer ma propriété en perverse opération contraire à ma nature, qui est de concevoir les diverses choses du monde telles que les sens extérieurs les me présentent, et icelles enquérir et méditer soigneusement et profondément en dedans moi, telles comme je les ai conçues par vue ou par ouïe ou autre sentiment ». Outre, en effet, que son sens critique ne ménage rien, ni personne, il est bon d'observer que le plaisir qu'il prend à louer immodérément Philippe le Bon, prince au reste aimé communément, généreux, prudent et pacifique, ne l'a pas empêché de rendre jus-

tice à l'adversaire de son duc, à Charles VII, dont l'œuvre nationale a été comprise et célébrée par Chastellain aussi bien que par aucun Français de France. Et s'il a, par contre, nourri à l'égard de Louis XI une antipathie peut-être excessive, ce sentiment ne l'a pas aveuglé sur les défauts de l'antagoniste de ce roi, son propre maître le Téméraire. Ce sont de fortes garanties d'une impartialité relative, il est vrai, mais d'autant plus certaine que sa position entre les partis extrêmes, Bourguignons désireux de rompre tout lien avec la France et Français acharnés à poursuivre l'abaissement de la maison de Bourgogne, l'induisait nécessairement à reconnaître le bien et le mal d'un côté et de l'autre. Sans doute qu'il n'a de vraie joie et d'affectueuse chaleur qu'à louer ses compatriotes, mais convient-il de lui reprocher cette naturelle inclination puisque, moins dévoué à la gloire de sa province, il semble qu'il n'eût pas écrit, à quoi nombre de Français, et des meilleurs, eussent perdu quelque chose de leur réputation? Xaintrailles, par exemple, Pierre de Brézé et d'autres sont traités par lui avec une équité parfois un peu froide à la vérité, mais l'éloge qu'il en fit en vaut davantage auprès de la postérité. Sa partialité est toute d'amour, non de haine, et il est aussi facile de l'en excuser que d'en tenir un juste compte en le lisant.

Il ne cherche, en effet, à tromper personne, puisqu'il étale ingénuement ses sympathies, et il ne dissimule pas davantage le projet où il est d'amener le lecteur à certaines opinions qu'il prétend justifier. Sa chronique, en tant qu'œuvre historique, a perdu quelque chose à être composée dans cette vue puisqu'il proportionne l'étendue ou l'intérêt du récit qu'il fait de chaque événement à sa connexité plus ou moins intime avec sa thèse principale. Mais elle a par contre gagné beaucoup à être écrite par un auteur qui voulait en tirer une démonstration et qui marchait à des conclusions. Elle en est plus exacte, comme on peut voir en comparant à Chastellain le bon Froissart, historien sans parti ni patrie, mais trop ami du pittoresque pour ne pas fréquemment arranger les choses et les embellir. Elle en est plus vivante, et qu'on la compare

en effet, par exemple, à l'œuvre d'Enguerrand de Monstrelet, compatriote et devancier de Chastellain ; qu'on songe que celui-là, pas plus que celui-ci, ne fut l'écrivain strictement impartial qu'au reste en vain chercherait-on à cette époque de crise et qu'il est si rare en tout temps de trouver; et l'on verra que la préoccupation de parti, parce qu'elle se mêlait chez Chastellain de principes généraux et qu'elle constituait pour lui comme un corps de doctrine, loin de lui nuire ainsi qu'à son prédécesseur, l'a au contraire heureusement inspiré, étant à la fois chez lui franchement avouée et génératrice d'intéressantes théories sur la politique et sur l'humanité. C'est qu'il ne croit pas servir sa cause en travestissant la vérité comme beaucoup lui en donnaient l'exemple, ni même en se taisant sur les points scabreux, méthode enfantine qu'adoptait pour se tirer d'affaire le mémorialiste Olivier de La Marche, partisan lui aussi, à un moindre degré, de l'entente franco-bourguignonne. Chastellain dit ce qui est, il dit tout ce qui est, et quand il rencontre sur sa route un fait qui semble contrarier sa thèse, c'est plaisir pour lui de le prendre corps à corps, et c'est plaisir pour le lecteur de voir l'habile écrivain, qui dissèque l'événement de sa plume et l'analyse jusqu'à ce qu'il arrive à en tirer une substance qui fournisse des conclusions favorables à sa manière de voir. Que ces développements allongent son récit, c'est incontestable, et aussi que les faits contenus dans un de ses chapitres se trouvent bien souvent ramassés dans quelques lignes de plus compendieux chroniqueurs; leur complète intelligence, toutefois, c'est Chastellain qui nous la donne au long de ses commentaires, et bien des générations d'hommes ont passé qui n'ont pas auprès de nous d'interprète de leurs idées, sûr et sagace, comme notre historien l'a été pour la sienne.

LES OPUSCULES.

Georges Chastellain n'était pas homme à se contenter du labeur incessant que sa chronique lui coûtait. Trop vives étaient ses convictions, et trop ardent son désir de les répandre, pour que, outre la grande œuvre qu'il ne se décidait jamais à terminer afin d'y introduire toujours les nouveaux éléments que les événements lui procuraient, il ne se fût pas avisé d'un moyen de parler au public et de dire, en dehors de sa chronique, ce qu'il pensait des choses et des gens de son temps, « à la fraîcheur de la matière ». Ainsi se satisfaisaient son esprit de propagande et son abondance d'écrivain qui eussent fait de lui, à une autre époque, le type du journaliste capable de composer chaque jour un article où les mêmes idées fondamentales se répètent à propos des faits quotidiens. Bien entendu que tout s'opposait alors à une pareille production, et que les opuscules de Chastellain ne sont nombreux que pour un auteur du XV^e^ siècle. Mais la quantité de pensées qu'il y entassa, et qui s'y pressent comme à l'étroit, montre assez qu'il prenait plaisir à ces œuvres de circonstance, dont il rehaussait le caractère par les considérations générales qu'il rattachait perpétuellement aux allusions contemporaines les plus précises, et par le soin qu'il mettait, plus encore que dans sa chronique, à s'y montrer littérateur habile. Les procédés de composition qu'il y emploie sont même si étranges pour nous, qu'il faudra, afin de les faire saisir, analyser chacun de ces menus ouvrages.

Quant à la matière qu'il y traite, on pense bien que c'est toujours la crise franco-bourguignonne et que même, plus à l'aise ici que dans la chronique où le cours des événements le détourne parfois quoi qu'il en ait, il choisit son terrain tout juste comme il veut et développe au long et au large ses principes sur la grande affaire du siècle. Aussi le premier paru de

ses opuscules, parmi ceux du moins que l'on a publiés dans l'édition de ses œuvres, est-il consacré tout entier au sujet qui lui tenait tant à cœur. Sur ce même sujet, un peu auparavant, il avait écrit déjà une pièce de vers dont nous reparlerons, le *Dit de vérité*. Ce poème était une réponse aux attaques et aux menaces prodiguées par les Français à Philippe le Bon, qui venait alors de réveiller l'animosité de ses adversaires en recevant fastueusement le Dauphin, retiré chez lui en dépit de Charles VII. On blâmait en France son attitude et on y prit si mal l'apologie de Chastellain, ce *Dit de vérité*, œuvre au reste assez blessante pour la susceptibilité nationale, que l'auteur se décida à revenir sur ce propos, « très dangereuse matière », avoue-t-il, afin de se disculper en se répétant : ce second traité, c'est le premier de nos opuscules, c'est l'*Exposition sur vérité mal prise*.

Un jour, nous dit-il, qu'il songeait en son « étude » aux dangers de l'œuvre de justice qu'il avait entreprise, les fenêtres de son cabinet s'ouvrirent sous les coups de quatre dames effroyables à voir, qu'il décrit pittoresquement : *Indignation*, que nous nommerions plutôt colère ou fureur, avait le cou tordu, les oreilles bouchées; *Réprobation*, qui représente la mauvaise foi que les partis opposent aux arguments de leurs adversaires, était borgne de l'œil droit, « grignait les dents et mâchait ses lèvres »; *Accusation*, qui nourrit la discorde en interprétant méchamment les actes et les paroles, portait sous son bras « gros rôles d'écritures »; *Vindication*, enfin, avec ses gros yeux étincelants, sa bouche de travers, son visage enflé et tout rouge, personnifiait le désir d'une vengeance sanglante et en menaça l'auteur du *Dit de vérité*, après que ses trois compagnes l'eurent bien accablé de reproches et d'outrages au sujet de ce même poème. Chastellain compose leurs imprécations avec une verve étonnante, il y ramasse des injures telles que Coquart et Maître Vergaut, qui ne sont point de son répertoire, il prête à ses ennemis une éloquence vraie et, s'il ne se prive pas d'affaiblir la portée de leurs discours en leur attribuant une rage aveugle, du moins n'en dénature-t-il pas

le fond et reproduit-il fidèlement l'accusation qu'en effet on lui adressait, d'avoir en ses vers, pour la justification et la glorification de son maître, contesté la loyauté des Français, la valeur de leurs récentes victoires et la force présente de leur monarchie. Il aimait trop la discussion pour s'y dérober en feignant de ne pas entendre ses adversaires.

Perdu de peur, cependant, après le cri de meurtre jeté contre lui par *Vindication*, il invoqua Dieu, écrit-il, et sa propre âme alors, « l'âme de son corps », lui apparut, angélique image dont la beauté le rassura. Ne se lança-t-elle pas, en effet, dans une longue dissertation toute mêlée d'allusions, d'affirmations ou considérations empruntées à la théologie, à la morale, à la métaphysique, ingénieuse apologie de l'auteur par lui-même, car le thème du discours qu'il prête à son âme, ce sont ses études fructueuses, ses erreurs de jeunesse, son retour à Dieu ; après ce prologue, elle lui rappelle ses travaux, quels livres déjà il a publiés ou entrepris pour le plus grand bien de la chose publique, et il y a là comme une esquisse de bibliographie qui ne laisse pas d'être plaisante au milieu de ce récit fantastique.

Chastellain, qui se remet, n'en reproche pas moins à sa nouvelle interlocutrice de l'avoir, en lui inspirant son *Dit de vérité*, mis dans un vilain cas, témoin les quatre dames toujours présentes, contre lesquelles il demande qu'au moins son âme le défende ; et celle-ci d'y consentir, moyennant qu'elle va disparaître, dit-elle, pour revenir sous la forme d'une trinité, « une vraie même chose avec moi ». Après qu'elle s'est évanouie, trois personnes se montrent donc, qui représentent les trois maîtresses facultés de l'âme : *Entendement*, gracieux jouvenceau ; *Mémoire*, toute blanche, et *Volonté*, vêtue de pourpre. *Indignation* et ses compagnes reculent à la vue de ces trois nobles créatures, se consultent et font avancer une nouvelle venue, *Imagination française*, laquelle apostrophe l'auteur et le somme de s'expliquer sur le livre qu'elle tient à la main, le fameux *Dit de vérité*. *Entendement* lui répond d'abord et justifie l'ouvrage incriminé en démontrant qu'il prouve

l'intérêt que Chastellain porte au salut de l'État. *Mémoire* ensuite prend la parole et la garde fort longtemps : c'est qu'elle avait beaucoup à dire, depuis la bataille d'Azincourt, en 1415, où Philippe le Bon servit comme il devait contre l'envahisseur, jusqu'à la journée de Vendôme, en 1458, où l'on condamna le duc d'Alençon, membre de son Ordre de la Toison d'or, pour lequel il avait intercédé ; et de ces quarante-quatre années, *Mémoire* a tout retenu et rappelle chaque fait en un chaud plaidoyer, habilement tissé de traits historiques choisis avec discernement et ingénieusement interprétés, glissant avec adresse et tact sur les scandales de l'alliance anglo-bourguignonne, « choses avenues non renouvelables », insistant, au contraire, sur l'attitude loyale que le duc de Bourgogne aurait observée depuis la paix d'Arras, sans que sa patience l'eût abandonné sous les piqûres d'épingle que les gens du Roi ne lui ménageaient guère. *Volonté* prend enfin la parole, et après s'être définie soi-même non sans quelque obscure subtilité, elle invite *Imagination française* à produire ses griefs, à quoi celle-ci consacre un long discours et n'épargne point sa peine. Elle cite, en effet, textuellement, couplet par couplet, le *Dit de vérité*, qui se retrouve ainsi *in extenso* dans l'*Exposition sur vérité mal prise :* procédé de polémique fort probe et assez recommandable. *Entendement* lui donne la réplique et leur dialogue se poursuit longtemps, car l'un et l'autre commente à sa façon chaque vers et chaque mot du poème qui fait l'objet du débat. L'auteur y avait reproché aux Français de n'avoir pas su oublier les injures échangées au temps déjà lointain de la guerre civile, de méconnaître les essais de conciliation loyale tentés depuis par le duc Philippe, ou d'y voir des indices de sa faiblesse et de s'en être ainsi fait des arguments contre lui ; ils étaient, ajoutait-il, grisés par leurs succès récents, après tant d'années d'une infortune qui n'avait cessé que par la grâce de cette maison de Bourgogne qu'ils payaient d'ingratitude, dont au reste la prospérité n'avait rien à envier à la France, qui cherchait la paix et ne s'inquiétait point cependant des conséquences de la discorde, allât-on jusqu'à

lui déclarer la guerre. On sent que *Imagination française* avait assez de quoi se plaindre, et l'on devine assez ce qu'elle objecte. Mais ce qu'on ne voit qu'en lisant Chastellain, c'est l'art consommé qu'il met à faire répondre *Entendement* pour maintenir tout ce qu'il avait avancé dans le *Dit de vérité*, et pour l'envelopper avec tant d'adresse dans l'éloge du Roi et du royaume, en prodiguant si bien les protestations de dévouement, en raisonnant si captieusement et en groupant si habilement les faits, que le lecteur moderne, instruit pourtant de tout ce que les assertions de Chastellain renfermaient de fragile et de tendancieux, se laisserait volontiers convaincre par son éloquence ardente et subtile. Son accent est celui de la bonne foi la plus simple, son allure, du patriote le plus sincère, et, fidèle toujours à sa manière, il mêle sans cesse à ses méditations de philosophe abondant l'érudition d'un homme aussi bien informé que personne des choses contemporaines. *Entendement*, par ses soins, passe ainsi constamment d'une idée générale, comme celle de la vanité des calculs humains, à tel détail de la politique du moment, comme ces alliances hongroise et danoise conclues par la cour de France et dont en Bourgogne on s'inquiétait. Et en même temps, sans perdre jamais de vue le développement logique de son thème principal, il n'oublie point qu'il fait parler deux interlocuteurs et ne néglige rien de ce qu'il peut pour animer la conversation et lui garder autant de naturel qu'il était possible entre d'aussi étranges personnages.

Ils disparurent à la fin, et l'auteur commençait à revenir à lui et rendait grâces à Dieu, lorsqu'il lui parut qu'au loin, sous des courtines semées de fleurs de lys d'or, il apercevait « la très noble et très humaine personne du Roi », et qu'il courait s'agenouiller devant lui pour lui parler à cœur ouvert : le *Dit de vérité*, mis au point par *Entendement*, avait-il rien d'offensant pour la majesté royale? Etait-il autre chose qu'une tentative pour conserver à la France les bienfaits de l'union entre tous ses enfants? Il faisait juge de cette question Charles VII lui-même, il l'exhortait avec une éloquence vive et imagée à

maintenir la paix, et pour lui en vanter le prix, il invoquait le souvenir des premières années du règne, si troublées ; et il coupait ces allusions un peu scabreuses d'éloges çà et là ampoulés, mais si judicieux quant au fond qu'ils sont aujourd'hui ratifiés par l'histoire.

Cette harangue au roi Charles, dont le texte termine l'opuscule, c'est ce que nous appellerions aujourd'hui une lettre ouverte, et ce mot rappelle ce que nous disions plus haut, qu'il y a dans Chastellain un peu d'un journaliste. D'ailleurs, bien des choses concourent à le dégager nettement du moyen âge littéraire, du moins du moyen âge que l'on connaît le plus. Rien n'était plus habituel, comme on sait, aux esprits de ce temps, que la recherche de l'universel, et c'est pourquoi, dans l'ordre historique, tout chroniqueur voulait remonter à la guerre de Troie tandis que, dans l'ordre philosophique, les moindres écritures et jusqu'à des poèmes affectaient des prétentions d'encyclopédies; rien aussi de moins favorable que cette disposition à l'éclosion d'œuvres de circonstance. Or, Chastellain en a laissé plusieurs, telles que l'*Exposition sur vérité mal prise,* dont le sujet, l'étendue et la composition s'harmonisent assez heureusement pour en faire des instruments de polémique, bons à un usage précis dans un moment donné, sans que l'auteur ait versé dans le travers si commun alors de dire d'un seul coup tout ce qu'il savait, et sans que la préoccupation littéraire ait eu d'autre effet que d'assurer à l'œuvre une valeur après qu'elle eût produit son effet pratique. Cela est un premier trait singulier de Chastellain, et c'en est un autre que l'assurance de ce petit gentilhomme flamand, personnalité sans mandat aurait-on dit depuis, qui s'en va endoctrinant les princes et plaçant son mot sur toutes les grandes questions de son temps, fort de ses méditations, de sa foi profonde en quelques principes, appuyé aussi sur sa réputation de penseur et d'écrivain. Que cette confiance en soi lui fût légitime, la preuve en est, nous venons de le voir, dans le retentissement qu'avait eu son *Dit de vérité;* si d'ailleurs il ne devait pas cette réputation un peu à ses défauts, ce n'est pas

ici la question, et ce qu'il faut constater, c'est que l'illustration personnelle nécessaire au polémiste qui veut servir une idée en la soutenant publiquement, cette illustration dont peu d'écrivains jouirent en France au moyen âge, époque d'œuvres anonymes ou collectives, Chastellain l'avait obtenue et n'hésitait pas à en user. Ce qui n'est pas moins caractéristique, enfin, chez un homme né avec le XV^e^ siècle, c'est la hardiesse qu'il prouve en faisant, dans l'opuscule que nous étudions, œuvre de moraliste sans piller les recueils de citations antiques ou bibliques, œuvre de politique sans donner à son ouvrage l'allure d'un rapport au conseil royal, œuvre enfin d'orateur sans qu'il s'astreigne à toutes les règles de la rhétorique du temps, après avoir fait œuvre aussi de poète sans s'être limité aux sujets issus du *Roman de la Rose*. Il ne croyait donc pas obligatoire de choisir, pour s'y confiner, l'un des domaines qui avaient eu longtemps leurs propriétaires et ne se laissaient guère exploiter à la fois ; mais, sans scrupule ni préjugé, il estimait pouvoir passer de l'un à l'autre, au gré de sa fantaisie et au mieux des intérêts de la cause qu'il prétendait défendre, à l'occasion, non en tant qu'historien, poète ou moraliste, mais parce qu'il était tous ces hommes ensemble, ou plutôt parce qu'il était un homme ; et il y a là l'affirmation énergique d'une personnalité, trait par où Chastellain se distingue encore du grand nombre de nos anciens auteurs.

On le remarquera d'autant plus que, cette manière moderne à bien des égards, il l'emploie à soutenir des idées plus propres au moyen âge, que déjà nous avons signalées chez lui et qui toutes se retrouvent dans l'*Exposition sur vérité mal prise*. Et ce qui appartient aussi au moyen âge, au point de nous dérouter d'abord et de nous faire méconnaître la valeur de cet opuscule, c'est le cadre bizarre que Chastellain lui donna, en vertu d'une tradition si forte en son temps qu'il y aurait quelque injustice à lui reprocher trop durement de s'y être conformé. L'allégorie infestait, avec les arts et jusqu'à celui de la tapisserie, toute la littérature française, didactique, morale et poétique ; si le *Roman de la Rose* en avait répandu

le goût, cette mode lui était antérieure et, consacrée par une durée séculaire, elle régna sans contestation au XV^e^ siècle. Tous les auteurs de l'époque lui obéirent et on ne peut que louer ceux d'entre eux qui recoururent de préférence aux vraies allégories, claires et vivantes, la France, par exemple, ou même la Paix. Nous les trouverons chez Chastellain, qui met plus volontiers encore en scène des personnages réels, sous leur nom propre ou autrement. Il a malheureusement, nous venons de le voir, pratiqué en même temps la personnification de pures abstractions et celle des sentiments passagers d'un individu, de la haine ou de la fureur. Répétons du moins, à sa décharge, que ce travers lui est commun avec tous ses devanciers et avec le plus spirituel de ses contemporains, le duc d'Orléans, qui fait défiler dans ses vers Loyauté, Bonne foi, Nonchaloir et Tristesse.

Que la fantaisie d'un poète, toutefois, ouvre l'accès d'une ballade à cette mythologie renouvelée, on le comprend. Mais le moyen, pour un prosateur, dans une œuvre grave et de caractère pratique, le moyen pour Chastellain dans l'*Exposition* de faire intervenir ces allégories? Ce moyen, il y avait des siècles alors qu'il avait été imaginé. Boëce, en s'inspirant entre autres de Cicéron, dans le *Songe de Scipion*, avait feint, au début de son *De Consolatione*, qu'il était assoupi par le chagrin et la méditation, lorsque la Philosophie lui était apparue sous les traits d'une femme aux yeux vifs qui tenait des livres de la main droite. Et cette allégorie, ce procédé pour l'introduire, comme aussi le thème de l'œuvre du « glorieux Boëce » et sa composition, mélange de prose et de vers, tout cela, qui provenait de l'auteur latin préféré par le moyen âge, avait fait la plus merveilleuse fortune. Le *Roman de la Rose*, avec ses quelque vingt cinq mille vers, n'est qu'un songe que l'auteur, ou plutôt l'Amant qui parle, aurait fait une nuit. Alain Chartier, pour citer le plus immédiat prédécesseur de Chastellain, se représente aussi toujours comme ayant vu, en rêve, les personnages dont il déclare rapporter, simple greffier, les actes et les paroles. On ne jugeait pas possible de

manquer à cette convention. Un roi d'Ecosse, Jacques Ier, voulait, comme les poètes ses confrères, qu'une voix lui eût dicté des vers une nuit qu'il songeait à l'œuvre du grand initiateur, de ce Boëce qu'imitèrent dix siècles. Même, et naturellement, les disciples avaient renchéri sur le maître. Nous avons vu Chastellain qui introduit successivement jusqu'à neuf ou dix personnages, et encore sa mise en scène est-elle simple dans l'*Exposition sur vérité mal prise*, puisque le théâtre de l'action est tout bonnement son cabinet de travail. On était bien loin de se contenter toujours à si peu de frais, en ce temps surtout que les imaginations pouvaient s'aviver aux représentations de mystères montés luxueusement, comme ceux que justement Chastellain lui-même fit jouer à Nevers, en 1454, devant les ducs de Bourgogne et d'Orléans. Et l'esprit du XVe siècle, si naturaliste, tout en continuant d'admettre les fictions allégoriques, devait se donner carrière tout au moins sur les détails de leur apparition.

* * *

Nous en jugerons dans un autre opuscule de Chastellain, dont on s'accorde à dater la publication de l'année 1463, mais dont l'auteur avait conçu l'idée trois ou quatre ans plus tôt, comme le prouve un mot qu'il en dit dans l'*Exposition*. Il intitula cette nouvelle œuvre : *Le temple de Boccace, remontrances par manière de consolation à une désolée reine d'Angleterre*, qui est Marguerite d'Anjou, souveraine exilée par la guerre des deux roses entre les maisons d'York et de Lancastre. Son mari, Henri VI, appartenait à celle-ci, et il était alors prisonnier de son cousin et rival, le duc d'York, roi Édouard IV. Marguerite errait en France, quêtant du secours, et elle demanda, paraît-il, « aucun petit traité de Fortune », qui pût la fortifier en de telles adversités, à Chastellain qui ne trouva rien de mieux que de reprendre la route indiquée par Boccace au siècle précédent, en son *De casibus virorum et feminarum illustrium*. Cet ouvrage, si oublié, faisait fureur à

ce moment, un exemplaire en était décoré par Jean Foucquet de précieuses miniatures, et, dès 1476, on allait l'imprimer. L'aimable Florentin, dont la gloire a duré grâce à de moins austères compositions, s'y était proposé de prêcher aux grands la modération en faisant défiler dans son livre les plus fameuses victimes de la fortune capricieuse ou de la justice de Dieu; les deux premiers personnages qu'il présente, et dont il commente la vie, ne sont autres qu'Adam et Ève, et le dernier de tous est le roi Jean le Bon. Aussi pense-t-on que l'ouvrage est long, et voit-on ici ce souci de faire œuvre universelle et encyclopédique dont la *Divine comédie* s'inspirait à la même époque. C'est un point sur lequel Chastellain, dont nous avons déjà dit qu'il s'était dégagé de cette tradition, se sépare de son modèle; et non seulement il ne commence qu'à l'époque où Boccace s'était arrêté, mais encore il fait un choix dans les cent années qu'il se réservait et nous entretient surtout des personnages historiques les plus rapprochés de lui, guidé par son goût de ne parler de rien qu'il ne connût bien et aussi par le désir de se donner, au cours d'une œuvre de morale, l'occasion de traiter par endroits son sujet préféré, la politique contemporaine. Il se distingue encore, et ceci est assez caractéristique du XV^e^ siècle opposé à l'ère antérieure, par le luxe des descriptions et la recherche, dans une fiction, de détails précis dont la bizarrerie ne reste pas toujours dénuée de pittoresque ou même de grandeur.

Il commence en disant quelle requête la Reine lui avait adressée et comment, certaine nuit, habillé encore et assis sur un banc, il y rêvait lorsque, vers l'aube du jour, il entra « en une mystérieuse vision » et se trouva, sans savoir de quelle manière, « en un cimetière plein de tombes richement dépeintes d'or et d'azur, ornées de diverses armes de seigneurs, avec multitude de grands titres et divers en lettres de couleur »; ce n'était que porphyre et albâtre. Inscriptions et statues funéraires indiquaient à quelle nation avait appartenu chacun des grands personnages couchés dans cet enclos : Assyriens, Mèdes et Persans, Grecs, Troyens et Romains,

Hébreux, Bretons, Allemands, Italiens, Espagnols et Français. Tous les païens étaient ensemble d'un côté, plus loin les Juifs, et les chrétiens occupaient la troisième partie de cette enceinte circulaire au milieu de laquelle s'élevait un temple rond; l'intérieur en était si splendide qu'il passait l'imagination, tout plein de sculptures et de peintures où se voyaient « les vies, les mœurs et les manières de régner » de ceux dont les corps gisaient dans le cimetière; dans ce merveilleux temple il y avait aussi une tombe richement décorée, que nul ne pouvait ouvrir, « sinon que le mystère s'en fît de lui-même ».

Chastellain y vit alors entrer le roi Richard d'Angleterre, qui vint s'asseoir au banc des princes malheureux, et d'autres venaient ensuite : Jacques Ier d'Écosse, Jacques II son fils, le roi Ladislas de Naples et sa mie, le connétable d'Armagnac, le dernier empereur de Constantinople, les ducs de Glocester, de Suffolk, de Somerset, nombre d'autres encore, qui tous avaient péri de mort violente, ceux-ci assassinés et ceux-là tués sur le champ de bataille ou bien exécutés en justice comme le maréchal de Rais, « que multitude de petits enfants suivaient en criant vengeance ». Pareillement, Gilles de Bretagne portait « la touaille au col dont étrangler le firent en prison », et ils se reconnaissaient ainsi les uns les autres. « Et comme si chacun eût voulu être premier, n'y avait ordre ni règle en leur tumulte; boutaient avant leurs diverses enseignes d'infélicité et criaient tous ensemble pour être ouïs. »

Parut enfin la reine Marguerite, « essuyant ses yeux de ses pleurs »; elle menait son seigneur le roi Henri et se vint accouder sur la tombe fermée, invoquant Jean Boccace et priant qu'il vînt l'entendre; et la tombe alors de s'ouvrir et le conteur florentin d'apparaître, assis sur une chaire d'or. « O noble historien », s'écrie la Reine, et le récit qu'elle fait de ses malheurs est une des pages les meilleures de Chastellain, plein de passion et de vrai accent tragique, soit que la triste souveraine dise comment, « maniée des viles mains homicides de ses dénaturés sujets, menacée de mort furieusement », elle

fut « mise à genoux pleurant sous brandissante épée »; soit qu'elle rappelle qu'après son évasion miraculeuse, elle fut réduite, pour sauver la vie de son fils, « le royal héritier », à le remettre aux mains d'un brigand des bois, larron et meurtrier.

Mais celui qui n'est plus pour nous que le joyeux auteur du Décaméron répond à la Reine, du ton calme et mesuré de la raison instruite par l'histoire, que ses plaintes sont excessives, et il cite Job et Nabuchodonosor; il cite le roi de Bohème Sigismond, « lequel, jeté par ses propres sujets en la rivière de Danube, une grosse pierre au col », parvint depuis au trône impérial; et semblablement le roi Alfonse, qui fut prisonnier du duc de Milan « et devint le dompteur d'Italie, roi des Deux-Siciles »; l'un et l'autre, eux aussi, sont venus un jour gémir devant Boccace, qui parle, comme le duc d'Orléans pris à Azincourt, comme le roi Charles VII et d'autres encore, et l'on sent quel plaisir Chastellain goûte à cette énumération qui lui permet de placer les renseignements qu'il a recueillis et de développer ses vues politiques. Donc, poursuit Boccace, que la Reine prenne courage et ne désespère point. Sait-elle d'ailleurs, et cette question est vraiment hardie, si Dieu n'a pas voulu châtier en son mari la race de Lancastre, montée sur le trône d'Angleterre avec Henri IV par une usurpation toute pareille à celle qui vient d'être commise à ses dépens par la maison d'York? Et cette révolution, Marguerite d'Anjou ne l'a-t-elle pas provoquée par ses fautes? Boccace émet ici quelques-unes des maximes de Chastellain sur les devoirs des rois, et il continue en répétant qu'il faut louer Dieu et se fier en lui, sans rien négliger pour le succès de ce qui reste encore humainement possible. Voici que viennent enfin les quatre vertus cardinales : Prudence, qu'accompagnent Mémoire, Intelligence et Prévoyance; Justice, avec Droit naturel, Droit de coutume et Droit écrit; Force et Tempérance pareillement escortées, et Foi aussi, avec Espérance et Dame Charité. Toutes, Boccace les présente en prêtant à chacune des propos appropriés, et après qu'il a de nouveau exhorté la Reine à

recouvrer la paix du cœur en méprisant les coups de la fortune, « le noble docteur » disparaît, la tombe se referme, tout s'évanouit, et Chastellain se réveille sur son banc, anxieux de savoir si sa plume pourrait rendre ce qu'il avait vu et entendu.

Le *Temple de Boccace* est d'abord un traité de morale, assurément, et fut à ce titre très estimé, les manuscrits en sont nombreux, on l'a même édité à part et jugé digne d'être illustré par les miniaturistes. C'est en outre, et presque autant que l'*Exposition sur vérité mal prise*, une œuvre politique. L'auteur n'aurait pas pris la peine d'en imaginer toute la mise en scène pour le plaisir d'exprimer quelques principes de philosophie générale ; il a voulu aussi, et bien davantage, faire connaître ce qu'il pensait des princes de son temps, de leurs fautes et de leurs mérites, et indiquer comme en passant ce qu'il conseillait ou déconseillait. Il ne néglige ni les maximes universelles, ni les leçons du passé, mais c'est qu'il prétend tirer des unes et des autres des règles applicables aux questions les plus actuelles ; et ce trait de son esprit est ici marqué par le soin qu'il a pris de se limiter, pour les exemples à citer, aux temps les plus rapprochés de celui où il écrivait.

* * *

La politique contemporaine avait été, auparavant, l'unique inspiratrice de son opuscule intitulé l'*Entrée du roi Louis en nouveau règne*. Il s'agit de Louis XI, dont l'avènement rejouissait quelques-uns des amis de l'entente franco-bourguignonne. On pouvait estimer, en effet, qu'avec Charles VII avait disparu le souvenir des mauvais jours, de la vieille lutte à main armée qui avait précédé le traité d'Arras ; bien plus, au moment où son père mourait, le nouveau roi était depuis cinq ans l'hôte de Philippe le Bon, qui l'avait bien reçu et qui l'accompagna au sacre et à Paris. Il était permis d'espérer que la paix resterait entre eux entière et cordiale. Chastellain toutefois s'illusionnait-il vraiment à cet égard ? On a peine à le penser d'un homme aussi clairvoyant et on aurait tort de le conclure

du petit traité qui nous occupe, car il était assez expérimenté pour savoir qu'il faut souvent paraître croire, et très fermement, aux choses justement qui sont douteuses, afin d'aider à leur réalisation.

Cette fois donc encore, après un début comme il les affectionne pour se concilier la grâce des Français auxquels il s'adresse, il feint qu'il était naguère couché, entre veille et sommeil, lorsqu'une foule de gens de diverses conditions, vêtus en pasteurs, lui apparurent. Ils marchaient en chantant *Transeamus usque Bethléem*, ils allaient y saluer l'Enfant, Marie et Joseph, et comme en revenant ils s'évanouissaient, une main attacha une feuille de papier aux courtines du lit de l'auteur, tandis qu'une voix l'avertissait de n'y pas regarder qu'il n'eût d'abord « exposé à son possible cestui vu mystère ». Il n'y avait pas là de quoi embarrasser Chastellain, qui eut tôt fait de voir Paris dans Bethléem, la France dans Marie, dans Joseph le duc de Bourgogne et dans les pasteurs, les princes et les vassaux du royaume. Les raisons qu'il en donne manquent, comme on peut croire, d'aisance et de simplicité, et de même ses réflexions sur le contenu du pli mystérieux dont il s'empressa de prendre connaissance : il y était écrit, en lettres d'or, *lapidem quem reprobaverunt aedificantes, hic factus est caput anguli*. Cette pierre symbolique, c'est Philippe le Bon que le nouveau roi allait enfin mettre à sa place et traiter équitablement ; voilà du moins l'interprétation que Chastellain fournit de la phrase évangélique et qu'il prétend justifier par la plus rigoureuse et la plus abondante argumentation. Il eût eu, semble-t-il, meilleur compte à entrer directement en matière, sans se poser des rébus à lui-même ; mais il suivait la mode de son temps et il sait tirer un bon parti de cette allégorie pour exprimer librement, sur le droit public et les questions politiques du jour, les idées qu'il aime, tout en en représentant la réalisation comme l'objet d'espérances unanimement fondées sur l'avènement du nouveau souverain. Louis XI avait en effet, nous l'avons dit, été suivi à Paris de son puissant cousin et du grand nombre des hommes que flattaient un

changement de règne ; la plupart ne formaient évidemment que des vœux intéressés, mais il y avait quelque chose de noble et d'ingénieux, et de bien digne de Chastellain, à convertir leurs égoïstes préoccupations en un souci généreux de régénération nationale, et à les comparer aux bergers de Bethléem, pour prêter, à l'attente où l'on était en France et en Bourgogne, un peu de l'allégresse que les justes avaient goûtée au premier jour de Noël. Comme alors, que tous aujourd'hui travaillent de bon cœur à hâter les fruits de la nouvelle ère, Chastellain le souhaite et il s'émeut à la fin pour prêcher une fois encore aux Français la charité, l'union fraternelle.

L'*Entrée du roi Louis en nouveau règne* est l'un des mieux réussis de ses morceaux politiques, point trop long, sans hors-d'œuvre, animé çà et là de communicative chaleur, tout entier vibrant du plaisir que l'auteur, en l'écrivant, prenait à prédire la réconciliation nationale si longtemps attendue. Même ce sujet l'inspirait à ce point qu'il a coupé son discours de quelques strophes où il développe une pensée plus chère qui lui paraît digne d'être ainsi spécialement signalée au lecteur. Ce procédé, bon à une époque où la prose et le vers étaient moins distincts qu'ils n'avaient été et ne sont redevenus, est trop contraire à nos habitudes pour ne pas nous heurter, et nous saurons gré à Chastellain de s'être abstenu d'y recourir dans l'œuvre qu'il composa probablement l'année suivante : *La déprécation pour messire Pierre de Brézé.*

* * *

Pierre de Brézé, « l'aigle de tous les mondains du monde, avec merveille de vaillance, était le plus bel parlier de son temps, et n'avait homme qu'il n'endormît en son langage, fût ami ou ennemi ». Ainsi, dans sa chronique, Chastellain avait une fois parlé de l'illustre sénéchal de Normandie auprès duquel, nous l'avons dit, quelque temps il avait vécu. Brézé, fidèle auxiliaire de Charles VII et l'un des auteurs du recouvrement de Normandie, avait, jusqu'à la fin du règne de son

maître, servi sa politique avec tout le dévouement que son ancien familier mettait à défendre celle du duc de Bourgogne, et si l'homme d'épée et l'homme de plume ne risquaient pas de se rencontrer dans la mêlée, du moins agissaient-ils et même pensaient-ils dans des camps opposés. Mais Chastellain était le dernier homme de qui l'on pût attendre qu'il perdît un ami pour une question de parti, et surtout un vieil ami comme Brézé, un Français, un détrousseur d'Anglais. Le sénéchal, en effet, avait opéré en 1457 une descente fructueuse sur les côtes anglaises, et l'historien bourguignon nous a laissé, dans sa chronique encore, un récit de cette expédition si vif et si gai que l'on ne peut s'empêcher de penser qu'il en avait causé avec Brézé lui-même, beau discoureur comme on a dit. C'est à Mauny, château du sénéchal sis à quatre ou cinq lieues en aval de Rouen, et où nous savons que Chastellain le visita, que cette conversation dut avoir lieu entre les deux amis dont aucun dissentiment ne pouvait altérer l'union. Aussi, quand Louis XI eut disgracié, à son avènement, les meilleurs serviteurs de son père (sottise qu'il devait promptement regretter et réparer sans fausse honte), quand il eut fait même emprisonner Brézé dont la tête, disait-on, courait les plus sérieux périls, Chastellain n'hésita pas à mettre son éloquence et l'éclat de sa réputation littéraire au service du sénéchal, auprès de l'opinion publique qu'il saisissait et auprès de la clémence royale.

Le début de la *Déprécation pour messire Pierre de Brézé* n'est plus nouveau pour nous. L'auteur y conte qu'une fois qu'il s'assoupissait, accablé par le malheur de son ami, il fut ravi en esprit et transporté au loin, vers une forêt, près d'une maison de belle apparence. Il avait logé là naguère et alors tout y marquait l'opulence et le haut rang du maître; mais à présent, derrière les portes tombées et les fenêtres ouvertes, plus rien qui n'indiquât la ruine et l'abandon. Dans l'une des chambres, nouvellement détapissée, « sur un tapis velu et couchée des coudes chacune sur un carreau de velours noir, la main sous l'oreille comme si tristesse et ennui grand les eût

abattues », deux dames se trouvaient : l'une, Noblesse humaine ; l'autre, Vertu, sa fille, « belle comme un ange ». Un petit huis livrait cependant passage à un beau jeune chevalier, triste, qui, « piétinant deux tours parmi la chambre », finit par s'appuyer contre le lit, pour mieux voir une trompe de veneur pendue au mur avec des chaperons d'oiseaux, et il considérait aussi une épée garnie d'or mise à un clou et une table ou buffet de moyenne hauteur, « sur lequel regardant âprement... les larmes lui crevaient des yeux ». Ce jeune homme, nommé allégoriquement Noble Sang, c'était le fils du sénéchal disgracié, comme les deux dames étaient sa femme et sa fille, et la maison, Mauny sa résidence. Mais, « après la première onde des larmes », Noble Sang s'adressait douloureusement au manoir de son père : « O Mauny, maison ancienne, maison vague maintenant et désolée ! » et il demandait ce qu'étaient devenus les promeneurs autrefois en foule dans la cour, le son des cors des chasseurs, les riches montures des hôtes, les parures éclatantes des dames. « Las ! et en tes foyers où aujourd'hui n'a que cendre froide, n'y a bûche ni tison sur chemineau » ; plus de chiens favoris, « ni mièvreté de page par céans qui se voit ! O Mauny, ajoutait-il, et tes portes maintenant gisent desgonnées ! » Mais à quoi bon des portes fermées ? « Que te servent chambres verrouillées là où n'y a rien dedans, courtines ni tendues, tapis de chambre ni quarreaux, hors bancs et buffets tout nus ? O noble maison, encore as-tu en réserve au moins aucuns de tes joyaux... Ne voilà encore le cor de ton maître dont les forêts normandes retentissent du bouter et dont les cerfs et sangliers des vallées fuyaient ès hautes roches par épouvantement ?... Et ne voilà le buffet où s'est venu quérir souvent, comme s'il le tenait en dos, le sens de ce royaume, où s'est venu manier le grand poids des royales affaires sur guerre et sur paix,... où deux corps ployés dessus à coudes en étroit conseil ont conclu mainte haute besogne dont les exécutions ont été glorieuses ? Et puis ne voilà encore, qui pend au clou, l'épée qui a fait trembler les frontières anglaises ?... N'est-ce elle qui à For-

migny flamboyait d'horrible fureur?... O vaillant chevalier, Pierre de Brézé, champion de française querelle, à toujours louable, las! et où es-tu maintenant?... tu gis maintenant en ferrée prison... O exclamable pitié! »

Et successivement Noble Sang interpelle Charles VII, le feu maître que le disgracié avait si bien servi, et vingt autres, morts ou vivants : grands seigneurs ; capitaines français comme Jean de Bueil, « clarté des Angevins », ou Jean de Brézé, « le Roland du roi Charles » ; membres de ce conseil royal où le sénéchal avait acquis autant de réputation que sur le champ de bataille. Chastellain les somme tour à tour, par la bouche de son personnage allégorique, et comme des témoins cités à la barre, de déposer en faveur de son ami malheureux, et ce n'est pas une simple énumération de noms illustres, c'est un grandiose défilé de figures marquées en quelques traits, qui sont choisis de manière à rappeler les relations de chacun avec Pierre de Brézé en même temps que ses propres titres à être entendu par le Roi. Enfin, Noble Sang se tait après s'être adressé à Louis XI lui-même, et aux dames, que la captivité du sénéchal avait privées de leur plus courtois serviteur ; et Chastellain ajoute en quelques mots que sa vision disparut alors, et qu'une voix l'avertit de publier ce qu'il venait de voir et d'entendre.

C'est ce qu'il pouvait se flatter d'avoir heureusement accompli, et la *Déprécation pour messire Pierre de Brézé* paraît être le meilleur de ses opuscules. La prosopopée à la Maison de Mauny est un procédé d'assises, si l'on veut, mais c'en était le lieu et il s'y trouve plus de chaleur et d'émotion que nombre d'écrivains contemporains ne voulaient ou n'osaient en mettre dans leurs œuvres, si refroidies par la tendance aux lieux communs et la méfiance excessive des personnalités. Chastellain, on le sait, n'était pas exempt de ces défauts, et nous devons l'en féliciter davantage s'il a, cette fois, emporté par l'amitié, oublié quelque chose de ses prétentions à la philosophie générale. Le goût du temps le possédait trop toutefois pour qu'il renonçât à la forme allégorique, mais il a ici évité

l'obscurité et l'encombrement des figures. Aussi, en dépit de son cadre bizarre, atteint-il dans la *Déprécation* à une éloquence humaine et forte, qui nous remue encore et nous fait regretter qu'il n'ait pas écrit plus souvent comme il devait parler quand son cœur généreux l'animait.

* * *

Il eut au reste gain de cause, et son ami Brézé revint promptement à la liberté et aux honneurs. Lorsque, quelques années plus tard, il s'adressa dans un nouvel opuscule à son propre maître, le Téméraire, qui venait de monter sur le trône, il ne devait pas obtenir même succès. D'ailleurs, le prince était en quelque sorte excusable de se dérober à des conseils enveloppés aussi étrangement que les enseignements contenus dans l'*Advertissement au duc Charles sous fiction de son propre entendement parlant à lui-même.*

La lecture de ce long traité est laborieuse dès le début. Chastellain y expose comment, peu après la mort de Philippe le Bon, il s'était retiré pour le pleurer en paix lorsque, s'assommeillant, il lui sembla soudain qu'il se trouvait « en une chambre close, là où était ce jeune nouveau duc, le duc Charles, tout seul dedans, sur un banc assis, sans arme nulle et vêtu de robe de deuil, un bonnet seulement en tête, pensant et musant durement ». Tout à coup, « comme si c'eût été fantommerie ou chose d'illusion », la chambre se remplit d'une foule de personnages, dont un jouvencel et une dame, celle-ci agenouillée devant le prince un miroir à la main, et celui-là debout, « vêtu de blanc cendal, à chevelure reluisant comme or et la face comme perle ». Et il interpellait le prince : « Charles, nouvellement duc de Bourgogne, prince de grande venue et de haute attente, fils d'un père qui n'a pareil et d'un duc dont le nom ternit les couronnes » ; et il se présentait lui-même, « *Clair Entendement*, luminaire et estor le plus précieux de l'homme ». Gardant d'ailleurs jusqu'à la fin la parole, qu'il tenait avec emphase et la plus solennelle autorité, *Clair*

Entendement nommait ensuite la dame au miroir ; c'est, disait-il au duc, *Connaissance de toi-même*, « et voilà *Soin*, ce bon chevalier, homme très aigu et pressant : ensemble *Souci* son frère, avec leur sœur dame *Cure*, qui te naissent de l'âme tous trois et te viennent solliciter le cœur et l'esprit de ton affaire ». Il introduit ensuite, avec les conseillères de louable ambition, celles qui prêcheront au prince la modération : *Peur*, « qui en haut homme est une salutaire vertu » et qu'accompagne *Aigre Désir*, qui la doit contrebalancer ; *Vergogne*, *Convoitise d'honneur*, *Ardeur de bien faire et de glorieusement vivre*, *Nécessité publique* ou *le bien du peuple*, *Murmure*, *Machination*, et vingt autres personnages dont *Clair Entendement* commente le nom et le rôle. On voit à quels regrettables excès a pu mener le goût de l'allégorie morale. Mais il y a pis : c'est le dernier venu que l'intarissable jouvenceau présente, « un personnage d'homme froidement emmaniéré et de bonne mode » ; quatre noms lui sont attribués, et autant de rôles à remplir auprès du Téméraire, qu'il doit persuader de regarder à son devoir, qui est devoir de grand prince, « presque le second ou le tiers du monde » ; de regarder à sa vocation, qui est d'être le refuge du peuple ; de regarder à sa glorieuse fortune, assez haute pour qu'il se contente de la conserver ; de regarder enfin « à divers hauts faits et grands exemples », et sur ce point l'auteur devient bien difficile à suivre ; on voit cependant qu'il vise la puissance morale des exemples royaux : « un seul soleil illumine tout le ciel, lune et planètes se refont en lui seul ; tout ainsi peut un prince seul en adrechier (*redresser*) un grand nombre d'autres et les parfaire ». Ce prince, il faut que ce soit le duc Charles, et *Clair Entendement* l'exhorte, en terminant, à se montrer digne de ses ancêtres et de sa fortune.

Il y a dans ce discours final un peu plus de vie et de simplicité que dans le reste de l'ouvrage, et c'est le cas de la plupart des allégories de Chastellain, qui les termine d'une plume plus ou moins affranchie des étranges données du début. Jamais encore au reste il n'avait été si bizarre qu'ici, où il atteint au

ridicule en ayant la démence de personnifier la *Diverse condition et qualité des divers peuples du Téméraire* ou l'*Inimitié des rois et des princes ses haineux*. On est confondu de cette perversion intellectuelle qui conduisait un homme tel que lui à de semblables billevesées, quand il eût été si aisé de s'expliquer tout bonnement, et on le regrette d'autant plus que les idées inspiratrices de l'*Avertissement du duc Charles* sont plus hautes et plus hardies. On ne vanta peut-être jamais devant un prince l'excellence de sa couronne et de sa famille en un langage aussi peu flatteur pour lui-même. Ce n'est pas un éloge que Chastellain adresse à son maître, c'est une leçon, et non dissimulée : sa gloire, en effet, et sa force, il ne les lui représente que pour insister sur ce fait qu'il n'en est pas l'auteur et qu'il vient de les hériter de son père ; qu'il n'est un puissant prince que grâce au Ciel, à ses aïeux, à ses peuples, et leur en doit compte. La grandeur de la maison de Bourgogne, « ce glorieux édifice de si longue main fabriqué », c'est l'œuvre patiente de Philippe le Hardi, de Jean sans Peur, de Philippe le Bon, qui ont voulu bâtir pour l'éternité, et, s'il plaît à Dieu, le nouveau duc ne trompera pas leurs espoirs en laissant crouler leur ouvrage ; il ne sera pas un héritier dilapidateur tel que Roboam, entre les mains de qui « tout se dissipa et rompit » parce qu'il n'avait pas craint d'outrager ses peuples : « son père les avait gouvernés sous verge de jonc, et lui se présumait de les conduire sous verge de fer ». Que le duc Charles se garde de l'imiter, mais qu'il s'applique « à traiter chacun en nature de noble prince, gagner cœurs et courages par vertu, les sujets par bonne gouverne, les serviteurs par reconnaissance, les nobles par bon exemple, et les villes et cités par justice » ; car il est nécessaire « que le peuple soit bien traité, qu'il soit gardé d'inconvénient, qu'il soit pourvu de ce qui est de salut et administré de ce qui est de profit ». En s'assurant ainsi l'affection de ses provinces si vastes, si riches, si fameuses dans l'histoire, le duc pourra défier la rage des envieux et notamment du roi Louis XI ; qu'il s'attende, en effet, aux plus rudes attaques et que, fier à juste titre de son beau patrimoine, il

sache s'en contenter et travaille seulement à la tâche difficile de le bien conserver.

Tels sont les enseignements que Chastellain sème à travers les allégories de son *Avertissement* et qui s'inspirent, comme on voit, de son inébranlable morale politique. Il fallait du courage pour rappeler à son prince l'exemple d'un père dont il avait, encore simple héritier présomptif, attaqué les ministres et contrecarré les vues; du courage pour plaider la cause des peuples et le respect des droits devant ce prince dont les légistes fortifiaient au contraire la tendance à l'absolutisme, ce prince qui disait, par impatience de toute autorité rivale de la sienne, qu'il voulait être pape en son pays; il fallait encore du courage pour conseiller une prudente réserve et une sage tranquillité à ce prince qui n'avait pas même attendu son avènement pour se lancer, à Montlhéry par exemple, dans les plus aventureuses équipées. Mais en prévoyant, dix années à l'avance, que le Téméraire, alors en apparence si formidablement solide, marchait, s'il ne domptait pas sa violence et ne réfrénait son ambition, aux désastres qui devaient s'appeler Granson, Morat et Nancy, Chastellain montrait plus que de la hardiesse, il prouvait la plus rare clairvoyance, une parfaite connaissance de son pays et de l'Europe, le sens politique le plus avisé. Si l'*Advertissement au duc Charles* reste, littérairement, l'un de ses plus médiocres opuscules, il n'en est pas où il ait marqué plus de discernement.

Le ton agressif qu'il y prend à l'égard des Français, et dont il n'est pas coutumier, s'explique par la présence de Louis XI à leur tête. On peut juger, par ce qu'on sait de ce monarque et par ce que nous avons dit des opinions de Chastellain, de l'antipathie que lui inspiraient la nature et les actes de Louis XI, dont même il peint ici le caractère sous les traits les plus noirs, pour en tirer occasion de prêcher à son maître la sagesse et la modération. Que, digne descendant, dit-il, de Charles V, le roi de France auteur de sa race, le duc Charles donne l'exemple de ces vertus, puisque c'est la mission de la

maison royale, mission que son chef actuel est peu capable de remplir. Ce trait montre d'ailleurs que Chastellain demeurait français de tendances, et que ses sentiments n'étaient toujours point ceux des Bourguignons séparatistes. Aussi, à la nouvelle de la paix de Péronne, si fragile que lui sembla l'accord imposé à Louis XI dans les conditions que l'on connaît, voulut-il célébrer ce rapprochement inattendu, et il composa le dernier des opuscules qui nous restent : le *Livre de paix*.

* * *

Il est inutile d'en donner une longue analyse : déjà nous avons assez dit pour montrer comment Chastellain manie l'allégorie, et il dépasse ici toute mesure. Il veut, en effet, que nous le suivions devant un riche pavillon « flamboyant d'or et de pierres précieuses », qu'il aurait vu dans les champs. Un mât portait cette tente, et huit cordes relevaient ses quatre pans ; et tous ces objets, mât, cordes et pans personnifiaient les plus baroques conceptions : celui-ci, *crémeur de Dieu et connaissance de soi-même ;* celui-là, *considération juste et conclusion nécessaire*, et les autres, d'autres idées plus ou moins obscures que l'auteur veut rattacher à la situation. Il prend, à décrire son pavillon imaginaire, un soin, une complaisance, qu'il a mis rarement dans sa chronique à peindre les scènes de la vie réelle ; il a même ici un peu de la virtuosité d'un miniaturiste, il groupe ses figures et varie ses couleurs, et nous saurons par exemple que, sur le quatrième pan, qui était d'or, on voyait *Vertu* au manteau fleuri qui présentait des fleurs délicieuses aux deux animaux symboliques, le cerf-volant des Valois et le lion de Bourgogne. Sous la tente, où *Paix* exhortait Louis XI et le Téméraire qui « riaient et devisaient ensemble », un banc enchanté se trouvait. Chastellain s'y assit et aussitôt son propre esprit se montre à lui sous la forme d'une double apparition : *Sens superficiel* et *Entendement pénétrant*. Le premier se réjouissait bonnement de l'entente conclue entre les deux princes ; le second, sceptique, demandait

à voir la suite des événements, leur dialogue se poursuit pendant d'interminables pages, et il est prodigieux qu'un tel sujet, sur de telles données, fût susceptible pour un tel homme de tels développements historiques, psychologiques, moraux. Il sait tirer parti de ce thème bizarre pour dire tous ses regrets, désirs, méfiances, craintes, antipathies, sympathies, vues politiques, avec un rare mélange de précision sévère dans le raisonnement et d'étonnante imagination dans l'allégorie, de subtilité emphatique et de familiarité.

Il était au reste assez fin pour voir les choses comme elles étaient, et le peu d'espoir à fonder sur la paix extorquée de Péronne. Mais il n'avait pas voulu laisser passer cette occasion de prêcher encore une fois l'union nationale aux princes français. On sait assez quelles déceptions leur inimitié constamment envenimée réservait à l'honnête écrivain, et il ne semble pas que, pendant les six années qu'il vécut après le traité de Péronne, il ait écrit de nouveau pour leur conseiller la conciliation. Persuadé, malgré tout, de la vérité de son principe, mais ne s'en remettant plus qu'au temps, il se donnait tout entier à la rédaction de la chronique où il faisait appel au jugement de la postérité.

* * *

Ceux de ses opuscules, en effet, dont le texte n'a pas encore été retrouvé ou édité, et dont nous connaissons d'autre part l'existence, étaient déjà sur le métier en l'année 1459, date probable de l'*Exposition sur vérité mal prise*, où il nous les énumère. Plusieurs sont vraisemblablement antérieurs même au jour où il entreprit son grand travail d'historien qui devait l'absorber de plus en plus; aussi est-il fort douteux que tous aient jamais été achevés et publiés. Quoi qu'il en soit, ils étaient intitulés : *La tractation des deux félicités; Le livre des humaines grâces; Le livre des périls du monde; Le livre de la condition de fortune; Le livre de la tranquillité des courages*, etc. ; tous titres qui font prévoir que c'étaient

des traités philosophiques et moraux où Chastellain, jeune encore d'esprit, compilait et les lieux communs hérités de l'antiquité et ceux que le moyen âge y avait ajoutés. Les hommes d'alors, et les plus novateurs en quelques points comme les humanistes italiens, mettaient une ardeur singulière à retourner dans tous les sens, en se répétant à l'envi les uns les autres et sans le renouveler jamais, ou bien rarement, ou à peine dans la forme, cet amas suranné de considérations monotones. Aussi doit-on peu regretter que ces opuscules de Chastellain ne figurent point dans l'édition qu'on a donnée de ses œuvres. Disons seulement qu'ils ont constitué, aux yeux de ses contemporains, le fondement de la réputation littéraire en possession de laquelle il se trouvait dès avant la publication des œuvres que nous venons d'analyser, et alors que sa chronique n'était pas commencée. Retenons également ceci, qu'en abordant ce dernier ouvrage, il n'était pas un simple écrivain de cour comme tant d'autres historiographes, et qu'il ne s'en distinguait pas seulement par une pratique personnelle des affaires, mais encore par une habitude de la spéculation comme aussi par des notions de morale et de psychologie qu'il avait acquises en préparant ses premières œuvres inédites. Ce fut son originalité d'unir à une parfaite connaissance des faits la science de les interpréter ; il fut à la fois ce que nous appellerions aujourd'hui un érudit et un philosophe de l'histoire en même temps qu'un homme politique ; on le remarque à chaque page de sa chronique, et la chose a peut-être apparu dans l'analyse que nous avons donnée de ses plus importants opuscules.

LES POÉSIES.

Pourquoi, non content de sa chronique énorme et de tant d'autres opuscules, Chastellain a-t-il encore eu l'ambition de rimer, et que cherchait-il en mettant en vers les mêmes idées qu'ailleurs il a exposées en prose? Pourquoi, ami des longs raisonnements appuyés sur des faits précis, plus curieux de développer à l'aise sa pensée que de lui trouver une forme frappante et concise, inhabile à en envelopper l'expression de grâce et de fraîcheur, préoccupé avant tout de morale appliquée et de politique, pourquoi, si évidemment né prosateur, s'est-il avisé de vouloir faire aussi figure de poète? Et n'était-ce pas à lui une imprudence que seul aurait pu justifier le pur chef-d'œuvre qu'il n'a pas laissé? Il semble aujourd'hui que ces questions soient naturelles, et pourtant il faut, si l'on veut être juste, renoncer à les poser en abordant l'étude de ses poèmes, puisque aussi bien ce principe, qu'on ne doit écrire en vers que ce que la prose est incapable de rendre, est beaucoup moins ancien que nous ne sommes disposés à le croire. On a longtemps ignoré ou méconnu la distance que nous voyons d'un prosateur à un poète, et le droit où nous pensons être d'exiger de celui-ci d'autres qualités que de celui-là. On ne jugeait point de ces choses, au siècle de Chastellain, comme on fit dans la suite; on ne s'embarrassait ni du mot de lyre, ni du mot de muse, et force gens, manifestement dépourvus de l'une comme de l'autre, versifiaient à cœur joie et en toute sûreté de conscience. Et comment s'en seraient-ils abstenus, alors que l'art des vers, bien loin d'être tenu pour accessible seulement à quelques privilégiés, passait pour indispensable chez tout homme bien élevé? On savait rimer comme on savait danser, et tout le monde rimait à toute occasion, sans inspiration, sans prétention, au petit bonheur. La mode n'en était pas nouvelle en France, où dès le

XII^e siècle nombre d'amateurs cultivaient la poésie lyrique, et elle dura si longtemps qu'on sait que le misanthrope de Molière l'attaquait encore à l'époque où l'on commença d'abandonner le Parnasse aux poètes brevetés. Nul n'y songeait au XV^e siècle, et la race des rimeurs se multipliait tandis que des manuels de versification facilitaient la besogne à chacun. Jamais au reste il ne fut mieux démontré que quantité n'est pas qualité, et que la poésie gagne peu à la multiplication des poètes. Mais aussi comment en vouloir à Chastellain s'il céda au mouvement général? Ses poésies de jeunesse, qui furent bien accueillies, ne lui donnèrent-elles pas la renommée qui lui valut ensuite d'être désigné comme chroniqueur officiel de la maison de Bourgogne, et ne lui acquirent-elles pas les hautes relations qui lui permirent de se bien acquitter de sa tâche? Et comment s'étonner si plus tard, lorsqu'il voulait saisir d'une question politique l'opinion de ses lecteurs, tantôt il composait en prose un de ses opuscules, et tantôt il écrivait en vers, et tantôt il mélangeait prose et vers dans un même ouvrage? La différence entre les deux modes d'expression n'était grande ni pour lui, ni pour ses contemporains. Il ne rimait que pour mettre au service de sa cause sa réputation de poète, qu'en même temps il entretenait, et il ne demandait au vers que la forme plus commode sous laquelle ses idées voyageraient plus vite et se graveraient mieux dans les esprits. Il n'a point prétendu nous donner plus de poésie que nous n'en trouvons chez lui; il ne savait pas que, profane qu'il était peut-être, il risquât en versifiant d'usurper sur un terrain sacré, et il faut tenir bon compte de ce premier élément de la cause avant de juger ses vers.

Il a été poète fécond, encore que bien plus abondant prosateur; mais il suffira de n'étudier, des poèmes publiés dans l'édition de ses œuvres, que les pièces de quelque étendue et d'attribution certaine. Il composa les premières avant que son esprit fût absorbé par les problèmes politiques dont on le vit plus tard si préoccupé. Jeune alors et, comme il a écrit lui-même, « léger encore et volage », il gagnait à courir le monde

son surnom d'aventureux, il fréquentait dames et grands seigneurs, et si déjà il philosophait, du moins empruntait-il leur cadre aux poèmes d'amour dont la vogue, si vieille, était toujours si vive. Ainsi fut composé le *Pas de la Mort*, recueil de considérations inspirées par la perte d'une maîtresse chère, pièce ennuyeuse et longue, bien que le début en soit prompt et assez agréable :

Je fus indigne serviteur,
Au temps de ma prime jeunesse,
De l'oultrepasse de valeur,
La joye de mon povre cœur,
Ma parassouvie maîtresse;
Mais la mort, par sa grant rudesse,
Envieuse de nostre bien,
Prit son corps et laissa le mien.

Au lieu de poursuivre sur ce ton simple d'élégie, il feint que sa dame, avant de mourir, l'ait obligé de la bien regarder et de se bien convaincre de la certitude et de l'incertitude de la mort, de la vanité des vanités et de dix autres vérités qu'il développe bravement d'un style dont l'obscurité est loin de remédier à la banalité du thème. La clarté du moins revient, sinon l'originalité, lorsque le fil du discours l'amène à nous rappeler que les grands hommes sont morts :

Où sont les princes de la terre?
Où est Alixandre d'Allier,
Celuy qui tout voulut conquerre?
Où est le bon roy d'Angleterre,
Artus, et son couraige fier?
Et Lancelot, bon chevalier,
Qui fut garde de son honneur?
Ils sont morts comme un laboureur.

Et il invoque :

Charlemaine, roy des François
Qui les Espaignes reconquist,
Roland et Ogier le Danois...
Et le grant renommé Pompée.

Et il demande encore, en ce passage qui put avoir l'honneur d'inspirer à Villon sa fameuse ballade :

Où sont les preux du temps jadis
Qui férirent tant coups d'espée?
La royne Sémiramis,
La renommée Thamaris
Et la belle Panthasilée?

Mais il s'attarde, au lieu que le bonheur de Villon a été de savoir couper court; il faut qu'il parle encore d'Olympias, Hécube et Lucrèce, qu'il amplifie et qu'il moralise :

Prenons doncques humilité
Et laissons ce péchié d'orgueil.
Pensons à nostre humanité.

Ces propos, on l'avouera, ne prêtaient guère à d'heureuses variations en huitains, et le grand tort de Chastellain avait été de ne pas s'en aviser. Il retrouve toutefois quelque couleur au moment où, toujours conduit par la routine en si rebattue matière, il prédit une fin pareille à tous les hôtes du monde où il vivait. Ses couplets auraient pu servir de légende vive et pittoresque à l'une de ces danses des morts, peintes et sculptées de son temps en si grand nombre qu'on a eu l'étrange pensée d'en attribuer la mode à des calamités qui auraient alors assombri l'imagination des hommes abattus, comme si la familiarité sereine avec l'idée de la mort n'était pas signe d'optimisme plutôt que de pessimisme, et comme si les danses macabres étaient si différentes des représentations du jugement dernier placées par les siècles précédents sur les façades de nos cathédrales, avec leurs damnés mitrés ou couronnés. Elles étaient simplement l'expression nouvelle d'une même idée, celle de l'égalité finale, idée que la foi religieuse continuait d'imposer à l'esprit de chacun et de ceux-là même qui, comme Chastellain, bien servis par la fortune, ne sauraient passer pour

avoir été les victimes d'un siècle de fer. Voyons d'ailleurs son ton, car voici la dame qui passe :

Il faut laissier vos haulx atours
Et vos robes à longue queue...

et voici le courtisan :

Vous qui estes vestus de court,
Gentilhomme du temps présent...

c'est ensuite le chevalier :

O noble arroy de chevalier,
Qui est osé pour t'assaillir?

et c'est aussi

Le bourgeois qui boit du meilleur
Et fait à tous chière commune;
Mort ne luy fera plus d'honneur
Comme à un povre laboureur.

Chacun a son tour, et il y a encore un vigoureux tableau des derniers moments, si durs au corps et si cruels

A l'âme, qui craint le départ;

et des traits forts et caustiques dans les propos que le diable tient à l'agonisant pour l'induire en désespoir :

Et sy n'as dame ne mignon
A qui guères de toy chaulra...

Mais Dieu est bon

Un monde ne saurait comprendre
Que c'est de sa miséricorde;

et l'auteur termine enfin, après qu'il a marqué en brèves et saisissantes paroles l'impuissance de l'homme à rien faire pour soi dans ce moment terrible, par une exhortation à s'y bien préparer d'avance, qu'il développe en quelques couplets dont la facture encore une fois rappelle Villon. Il s'y trouve en effet des séries de vers qui commencent par un même mot, et ce procédé, cher au poète parisien, a chez Chastellain l'avantage de le contraindre à ramasser en une ligne sa phrase, qu'il aime trop, d'ordinaire, à étendre autant et moins bien à propos qu'en prose. Ici encore, toutefois, il en met trop, et cet insupportable défaut n'est pas seul à gâter toute cette pièce, tissu de lieux communs où l'heureuse expression de quelques détails ne ressort que grâce à la morne banalité du fond.

* * *

L'auteur y révèle d'ailleurs les tendances de moraliste qui devaient plus tard marquer sa chronique, et c'est encore, non pas, si l'on veut, une question de morale, mais du moins une question d'honneur, qu'il traite dans l'*Oultré d'amour*, un autre des poèmes qu'il a composé avant de s'enfermer dans l'arène politique. Il y emploie l'allégorie, dont nous savons qu'il a tant usé dans ses opuscules en prose. Une nuit en effet, raconte-t-il, il songeait à l'un de ses amis, certain chevalier dont la dame venait de mourir et qui, la veille, s'était plaint à lui de ce deuil cruel, disant :

> Qu'autant luy seroit rendre l'âme
> Que vivre en vivant à demy.

Cette nuit donc Chastellain vit en rêve un lieu incroyablement beau, délicieuse retraite solitaire au milieu de laquelle un temple s'élevait, qui l'emportait sur les plus fameux monuments d'Ilion autant qu'un ange sur un homme; ce lieu n'était accessible que par un point où s'abaissait son enceinte de

roches noires, et ce passage se trouvait occupé par un pavillon

De fin or richement brochié,
Bleu d'un costé et d'autre noir.

Pour peu d'habitude qu'on ait des romans issus du cycle de la Table Ronde, on doit se trouver ici en pays de connaissance et prévoir que l'entrée de cet enclos était un *pas*, à la garde duquel avait été commis l'habitant du pavillon d'or, un chevalier dont une inscription indiquait la mission : Amour, y annonçait-il, m'a placé ici

Pour m'essayer contre Fortune,
Si j'ai cœur d'endurer ses maulx.

Une statue d'or montrait du doigt, gravés sur un pilier voisin, d'autres vers dont le sens, au reste assez obscur, était qu'en franchissant ce passage on s'exposait à toutes les douleurs dont Amour abreuve ses serviteurs avant de les récompenser. Du pavillon, cependant, sortait le chevalier, qui paraissait accablé de tristesse; son écuyer l'accompagnait et ensemble ils s'en furent au temple :

Ce temple estoit un lieu sacré
Fait pour refuge aux doulereux;
Jadis fondé et consacré
Pour aourer mieux en secré
Le puissant dieu des amoureux.

L'image de ce dieu puissant étincelait sur un autel, au pied duquel un tombeau se voyait, pompeusement décoré

Comme si la fleur des Françoises,
Voire du monde seule dame,
Devoit gésir soubs celle lame.

Le chevalier en arrivant

Se laissa cheoir devant Amour

et se prit à l'invectiver :

Brasseur d'envenimé poison,
Faux prometteur, amy faillable...
Faux ypocrite, tu sçais bien
Comment, à ta flattant requeste,
Mon cœur, mon corps et tout le mien
Se donna tout à estre tien
Sur l'espoir de meilleur conqueste.

Il reproche au dieu la mort de sa maîtresse, enterrée là devant l'autel,

Et me seroit douleur moins forte
Mourir seul que la savoir morte;

et il ne se tait enfin que pour pleurer une mer de larmes, tout près de se pâmer, lorsque son écuyer s'approche et lui remontre sa folie :

Amours n'est pas chose à maudire,
Dieu mesmes Amours honnoura.

Le chevalier revient à lui ; il déteste alors ses blasphèmes et, après avoir imploré le pardon d'Amour, il se déclare indigne de continuer à « maintenir son pas ». Il rend donc les armes qu'il tenait du dieu, tout un harnais symbolique dont faisaient partie, pour n'en citer qu'une pièce ou deux, l'armet de *parfaite espérance* et la hache de *loyauté entière* ; et il y joint en offrande un mystérieux coffret dont Chastellain laisse à deviner le contenu à ses lecteurs, plus que nous certainement à même de résoudre pareille énigme.

Le chevalier, toutefois,

Son adieu dit, le congié pris,

demeurait à larmoyer si fort que son écuyer l'engageait, comme on dit, à se faire une raison ; mais il répondait :

Vous parlez bien en homme sain
Ou qui petitement se deult
Et qui, du jour à lendemain,
Soit ou du pied ou de la main,
Se peut garir si tost qu'il veult.
Ha! frère, ainsi aller ne peut
De moy, ne de mon dolent cœur.

Il étalait son deuil, il vouait à sa dame la fidélité d'un amant inconsolable, et l'écuyer répliquait :

Quelque haut bien qui fust en elle,
Puisque une fois la mort l'a prise,
Il en faut souffler la chandelle
Et en choisir une autre belle.

Ce dialogue va son train, près de cinquante couplets durant, sans que l'inébranlable chevalier cède rien aux arguments de son compagnon qui s'emploie ensuite, pendant plusieurs mois, à le distraire tant qu'il peut,

Mais comme fer, de sa nature,
Toujours se tire vers l'aimant,
Ainsi, par vertu d'amour pure,
Le corps gisant en sépulture
Trayoit le cœur de cest amant.

A la fin, cependant, il se décide à retourner voir un peu le monde et il arrive un jour en une noble maison où, parmi grand nombre de demoiselles, il s'en trouvait une assez belle

Pour asservir seule un royaume;

si belle même que certain jour, à son écuyer qui lui demandait si vraiment il n'y aurait plus jamais de joie qu'il pût goûter,

le chevalier répondit qu'il ne saurait ainsi deviner l'avenir. L'autre le presse, et une discussion s'établit entre eux, assez différente de leur premier dialogue, car l'amant, cette fois, tout en parlant encore de sa maîtresse morte avec une affection touchante, et sans laisser tomber une parole contraire à la plus scrupuleuse fidélité, met trop de vivacité pour un indifférent à repousser l'idée, émise par son compagnon, qu'il s'attachera, s'il veut, la nouvelle dame, et il ne cache pas assez ce que finalement il avoue, qu'il n'est retenu que par l'honneur :

> Je suis d'honneur serf homme et lige
> Tant que vie me durera.

En ce moment, poursuit l'auteur, l'écuyer

> M'aperçut emprès un figuier,
> La main fournie de papier,

et me pria d'écrire et publier le cas, dont la solution est remise aux lectrices.

Tel est l'*Oultré d'amour*, celui des poèmes de Chastellain qui eut le plus vif succès et dont nous retrouvons le plus grand nombre de manuscrits, sur quoi l'on peut s'appuyer pour déclarer que les gens de ce siècle avaient le goût mauvais, à moins qu'on ne préfère en conclure que le goût est chose changeante. Comme enfin, cependant, nous ne pouvons juger qu'avec le nôtre, disons qu'il est difficile de voir une poésie légère plus lourde, et qu'on arrive au bout de la pièce avec un extrême soulagement, car il faut bien qu'on sache qu'elle compte 1720 vers et qu'il est interdit d'en passer à peine de se rendre la suite inintelligible, preuve au reste que Chastellain sut toujours composer et que ses longueurs ne sont pas superfluités. Mais alors même que vous lirez tout, il faudra souvent et très souvent vous y reprendre à deux fois pour comprendre certains couplets qui font perdre le fil à moins d'une véritable

tension d'esprit. C'est que l'auteur y aura mis et jeté à profusion cette affectation de pensée et ces recherches de style qui gâtent, allongent et rendent à peu près illisible une œuvre où ne manquent d'ailleurs ni les couples de vers, ni même les huitains bien venus d'un seul jet et naturels tout entiers. Il est vrai qu'à les rencontrer on n'éprouve d'abord que le regret de les voir égarés parmi tant de fatras, mais après tout ils y sont et mieux vaut les prendre que les laisser, et mieux vaut aussi reconnaître que les pensées fines et délicates, comme les observations très perspicaces, abondent dans cet ouvrage où tout est sacrifié au plus subtil examen de l'une de ces questions sentimentales dont il fallait bien que l'auteur et ses lecteurs fussent de passionnés curieux. Ni la description, en effet, facile cependant à développer, du site merveilleux où s'élevait le temple de l'Amour, ni la peinture de la dame si belle ne tiennent dans le poème la place qu'on pourrait croire. Assurément il en est de même chez beaucoup d'autres écrivains d'un siècle d'ailleurs si réaliste, qui semblent souvent frappés d'impuissance descriptive dans les ouvrages d'imagination, où ils cèdent volontiers à la tentation de ne nous peindre gens ou choses qu'en s'en déclarant incapables, et s'en tirent avec quelques comparaisons hyperboliques, sans viser directement l'objet et comme sans le regarder en face. Mais nous savons bien que Chastellain aurait pu faire plus s'il avait voulu, comme il a parfois voulu faire en prose, et la vérité est qu'il n'a voulu ici que faire œuvre de psychologue, et que rien n'est qu'accessoire en dehors des deux dialogues où l'*Oultré d'amour* et son écuyer débattent ce cas de conscience, de savoir si l'on peut aimer deux fois sans cesser d'être un parfait amant. Le cas a bien son intérêt, il serait aujourd'hui encore un sujet de roman, et l'on ne peut s'empêcher de sympathiser avec le héros du poème. Il n'est pas douteux, bien entendu, que l'énumération des pièces de son armure symbolique, et autres traits aussi choquants pour nous que conformes aux traditions qui régnaient alors, ne soient pour nous refroidir à son égard, comme aussi le grand nombre des réflexions déplorablement

banales que l'auteur lui met dans la bouche, et qu'au reste la mode du temps accrochait partout, pour le plus vif agrément des lecteurs dont le goût pour ces redites était prodigieux ; mais l'*Oultré d'amour* a pourtant son cœur à lui qui bat sous cet amas d'allégories étranges et sous cet entassement de lieux communs de morale universelle ; sa douleur est humaine, et l'expression en est souvent profonde et naturelle, et l'analyse en est digne de la génération à laquelle s'adressait Chastellain, génération d'hommes qui, sur le papier du moins, subtilisèrent plus que personne en matière d'honneur, qui coupaient en quatre chacune des lettres de ce mot, tandis qu'ils faisaient de l'Amour comme une divinité de la religion chrétienne.

* * *

Et leurs poètes ne se lassaient point de les en entretenir, mais déjà Chastellain se sentait attiré plutôt à donner aux princes des leçons que des avis aux amoureux, et plutôt à interroger l'histoire qu'à exploiter le fantastique domaine où vivaient les héritiers des auteurs du *Roman de la Rose*. Aussi, avant même de descendre sur le terrain de l'actualité politique, traita-t-il des princes et de leurs devoirs dans la *Complainte d'Hector*. Il y met en scène, avec Achille et Alexandre, le héros troyen si cher au moyen âge, qui voulait expliquer sa défaite par une trahison ; mais son œuvre n'est point une refonte des vieilles chansons épiques, il a bien trop le goût des questions morales, et c'est encore, comme dans l'*Oultré d'amour*, à l'examen d'un cas de conscience qu'il nous convie, sans commencer cette fois par la fiction du songe. La *Complainte d'Hector*, entre son prologue et la conclusion où l'auteur parle en son nom propre, est, en effet, une sorte de moralité à trois personnages, dont le texte est coupé de rubriques analogues à celles qui figuraient sur les manuscrits des mystères, pour indiquer aux acteurs les jeux de scène, avec cette différence que c'est à ses lecteurs que Chastellain expose sous cette forme rapide les circonstances où il place et fait

parler ses héros. Nous sommes ainsi, dès le début, prévenus que les premiers couplets sont l'épitaphe d'Hector, inscrite sur sa tombe à Troie; un homme la contemple, qui est Alexandre le Grand; le roi lit ensuite les quatrains gravés sur un tombeau voisin, celui d'Achille, et voici qu'il se prend à glorifier le nom du vainqueur d'Ilion

Trésor des preux, prodige de victoire.

Hector cependant se montre au-dessus de sa tombe, et il se plaint d'être tombé, lui, « le fils aîné de Troie », sous les coups qu'Achille vilainement lui porta par derrière; il en prend à témoins tous les princes et rois, gardiens de l'idée d'honneur,

Et vous, le haut trésor de pitié tendre,

cœurs de femmes, il implore votre compassion et vous recommande sa mémoire. Il interpelle ensuite Alexandre et l'engage à ne plus louer si fort le traître qui l'assassina. Alexandre aussitôt de s'excuser honnêtement et de proposer qu'Achille se vienne justifier, comme en effet, subitement apparu, celui-ci s'empresse de faire. Il est de langue prétentieuse, Achille, il est obscur et long, mais humble et lamentable, et moins occupé d'expliquer sa faute par un mouvement de fureur aveugle, que de se condamner soi-même. Il termine toutefois en invoquant la fraternelle assistance des princes, et Alexandre lui conseille de présenter directement ses excuses à sa victime, à quoi Achille se résout après bien des difficultés. Il plaide alors sa cause éloquemment, il rappelle au Troyen que de tristes débats avaient mis entre leurs races une haine héréditaire, il rappelle que les parents d'Hector avaient été les premiers agresseurs; Hector lui-même, en tuant Patrocle, n'avait-il pas troublé de sang les yeux d'Achille, qui n'a plus vu qu'une vengeance à prendre et l'a prise dans un guet-apens? Et ce guet-apens ne paraîtra-t-il pas moins criminel si l'on considère que sa victime et lui se trouvaient en état de guerre

et qu'il n'avait pas craint de combattre en face son ennemi avant de chercher la honteuse victoire dont il se repent douloureusement? On voit ce que nous avons nommé le cas de conscience : Hector doit-il pardonner? Or, c'est l'avis d'Alexandre, qui l'en prie, et c'est le parti qu'il adopte.

La parabole était claire, et transparentes les allusions semées dans la plaidoirie d'Achille : Chastellain visait évidemment le meurtre de Montereau et la récente réconciliation du fils de la victime avec le roi de France; voulant donner à ses contemporains, de cet événement, l'idée que lui-même en avait comme un bon Bourguignon qu'il était, il recourut à cette allégorie qu'il para de son mieux pour la rendre plus digne des nobles personnages qu'il mettait en scène, qu'il orna des plus riches atours de sa rhétorique et dont il fit, pour le dire en deux mots, l'un de ses plus emphatiques et plus insipides poèmes. Elle a toutefois le mérite de prouver qu'on a tort, quand on impute à la Renaissance le goût de nos classiques pour les héros antiques; la mode en florissait en France bien avant la Pléiade, et si Racine, d'autre part, a ressuscité les anciens en grands seigneurs du XVII^e^ siècle, on voit que Chastellain, tout de même, les avait habillés en chevaliers de son temps.

* * *

Il ne devait pas, d'ailleurs, renouveler cette tentative, et il allait désormais traiter en vers les questions politiques sans plus déranger les Grecs ni les Troyens. Ainsi fit-il dans le *Thrône azuré*, dithyrambique apostrophe adressée à la maison de France pour célébrer son relèvement et le recouvrement de Normandie, qui venait de s'accomplir, en 1449 :

Throne azuré, merveilleuse lumière,...
Noble maison françoise, coustumière
De toute honneur, sourse de foy première,...
Du peuple Dieu championne loyale,

les expressions semblent lui manquer pour affirmer son ardent amour de la race royale, comme ensuite pour dire combien son âme avait été troublée par le spectacle de ses malheurs;

Et soit péchié ou volonté divine
Qui t'a fait choir soubs ce glaive adversaire,

il en avait longtemps gémi

Plorant sur toy, noble maison de France.

On avait vu tant de désastres, tant de hontes !

Hélas! quelle est la douleur comparable
A ton souffrir, glorieux auriflamme?...
Tant qu'il sembloit à ceux qui te véoient
Que Dieu te volt lors estre exterminée,
Et mesmes ceux qui en tes pleurs rioient,
Les faulx tirans, leurs cœurs glorifioient
D'avoir ainsy ta hautesse muée,
Cuidant que Dieu t'eust toute abandonnée.

Mais Dieu ne laisse pas périr un arbre

Dont il congnoist s'il est bon d'origine,

et il voulait seulement que l'écorce en mourût

Pour meilleur fruit de tronc battu produire.

Aussi a-t-il accordé la revanche

En ramenant Normandie dolente
Hors de servage à sa rédemption

et voici que, dit encore le poète à la maison de France,

Ton eur revit, ta gloire recommence.

Que cette résurrection est belle, s'écrie-t-il,

Dieu ! et quel joye en tant d'adversité !

puisque la leçon reste après le châtiment passé.

Et vous, Anglais, tirans du bien publique,
Murdriers de peuple, engloutisseurs de vies,...
Laissez, laissez vos rapines ravies..
Pensez, pensez, persécuteurs des hommes.
Persécuteurs, pensez aux vieux outrages
Qu'ont fait vos mains murdrières de preud'hommes...
Fuyez-vous en, que le dyable vous suive.

Le *Trône azuré*, l'une des plus courtes pièces qu'ait écrites Chastellain, est aussi l'une des meilleures, et l'on y trouve de vrais vers, imparfaits mais énergiques et tout chauds de passion ; c'est qu'il était ici dominé par un sujet qui le prenait aux entrailles, un sujet simple, un fait précis d'histoire contemporaine autour duquel il s'est heureusement abstenu de trop philosopher. Le moraliste, toutefois, reparut bientôt chez lui, et comme en même temps la situation politique, thème ordinaire de ces vers, devenait chaque jour plus complexe, il devait arriver que les œuvres qu'il allait écrire fussent parfois de médiocres ou de méchants poèmes, œuvres d'ailleurs toute pleines de hautes pensées, nobles de fond, nobles de forme, mais nécessairement trop chargées de définitions et de réflexions, froides comme la vérité qu'il cherchait, compassées comme la justice qu'il prêchait, qu'enfin son esprit d'équité lui interdit presque constamment d'animer de verve proprement satirique.

* * *

Conseiller le bien et l'union, pousser les hommes dans les voies du salut national et les rappeler au devoir de leur état, c'est toujours une hasardeuse tentative, et il est à peu près insensé de l'essayer en vers, et voilà pourtant ce que Chastellain

se proposait en écrivant le *Miroer des nobles hommes de France.* Que ces gentilshommes l'écoutent, demande-t-il : Dieu ne les a pas mis à la place qu'ils occupent pour qu'ils en jouissent égoïstement; ce qu'il attend d'eux,

Ce sont vertus et honnesté publique,

c'est le bon exemple, c'est qu'ils s'emploient à « maintenir justice ». Aussi faut-il, continue Chastellain,

Qu'envers vous crie et que vous je resveille,

et qu'il rappelle ces vérités à un monde qui marche étourdiment aux pires calamités; il montre les ruines soudaines qui se produisent chaque jour et, comme on était alors à la veille ou au lendemain de la perte de Constantinople, il montre la prochaine invasion des infidèles, menace terrible pour les rois chrétiens qui cependant, aveugles,

Tous en l'un l'autre à destruire labeuren .

Quel espoir, en effet, mettre au trône de France, autrefois le soutien du monde, lui-même ébranlé aujourd'hui par la discorde et l'envie? Que d'ailleurs il tourne ses regards

Sur France, Espaigne, Italie, Empire,

il n'aperçoit partout que verges prêtes à châtier les grands. Qu'on y songe, dit-il, l'histoire enseigne que de pareilles causes ont amené les fameuses décadences, et qu'on ne voie pas en lui un pamphlétaire : il aime les nobles français, il connaît leur prééminence ; mais les plus beaux noms, les plus beaux titres sont vite ternis par le vice; au contraire, en l'observance de tous les devoirs d'un chevalier,

Là est noblesse entière et consommée.

Or, ce n'est pas seulement, dit-il encore aux gentilshommes, « en vostre roide espée », si vaillamment tenue qu'elle soit par vous, que

Gist tout le fait ne le fort de vostre ordre :

ce qu'ils doivent surtout chercher, c'est l'honneur d'une vie vertueuse, irréprochable, exemplaire.

Se à rose ardant duit odeur précieuse,
A fleur en may beauté délicieuse,
Clarté au ciel et vérité au livre,

plus nécessaire encore est à noblesse

Avoir vertu, vergongne et noble vivre.

Il fait si bon de voir un digne gentilhomme ; par contre, quelle douleur

Quand un haut nom s'embrouillit en ordure!

Selon donc qu'ils seront

Nobles de nom, ou nobles de noble œuvre,

les nobles assureront le salut public, ou bien ils attireront sur soi le courroux de Dieu et la malédiction du peuple. Qu'enfin, demande le poète, on ne l'accuse ni de présomption ni d'animosité, s'il a parlé franchement, par affection inquiète pour France, « la région polie » :

Dieu ne fit oncques deux Troyes ne deux Romes.
Ne fera-il deux Frances, quant faillie
Sera la nostre, assez jà affoiblie.

Au vrai, le royaume avait encore de grands siècles à vivre, et ce qui disparaissait alors, c'était seulement cette notion large de la nationalité française, grâce à laquelle Charles VII et Philippe le Bon, unis nonobstant leur indépendance respective, auraient imposé l'hégémonie des fleurs de lys à une Europe au reste pacifiée par la fraternité chrétienne. On sait que Chastellain resta toute sa vie fidèle à cette conception et qu'il n'attribuait ses désillusions qu'à la malice des hommes. Déjà quand il écrivait le *Miroer des nobles hommes de France*, il avait compris que le traité d'Arras n'avait rétabli qu'une paix boiteuse qui ne permettait pas l'harmonie des efforts ; et nous

avons dit comment, lorsque de nouveaux conflits l'obligèrent à se déclarer pour l'un des adversaires, il se rangea du côté de son maître sans renoncer à son rêve d'union. Vers ce temps, comme pour inaugurer les fonctions de chroniqueur dont il venait d'être investi, et peut-être pour prendre publiquement parti, il composa son épître : *Au bon duc Philippe de Bourgogne.*

* * *

Et cette pièce était fort propre à dissiper toute équivoque sur la solidité de son attachement au maître qu'il célèbre emphatiquement en ce trop long panégyrique, et à l'égard duquel au reste nous avons déjà signalé sa partialité. En prose, toutefois, il gardait une mesure qu'il a jugée, paraît-il, messeyante en des vers où il affectait une extase lyrique, où il prétendait ne rien épargner, ni les redites, ni les plus extravagantes recherches de langage, ni sa peine. Aussi, lui dont la plume est souvent si facile, il est visiblement embarrassé ici et ne sait d'abord comment amener son propos. Il finit par s'en tirer, sans grâce, en affirmant, en répétant que nul prince n'est comparable au sien, hors peut-être Octave-Auguste, et il entreprend de démontrer cette proposition en attribuant à son héros toutes les vertus, toutes les qualités dont quelques-unes ont pu paraître chez un souverain ou chez un autre, dont l'ensemble n'a jamais appartenu qu'à lui. Et il énumère tous les exploits du duc de Bourgogne, depuis les premiers jusqu'à ceux de la veille, ses victoires sur

> Les fiers Escos, aspre gens batailliere,

et sur

> Zélandois forts, robustes et terribles;

la tentative contre Calais, « l'espargne des Anglois », les succès en

> Trévois, Ardenne et Luxembourg, tannières
> De gent sans foy, rapineuse et tirande.

Rien n'est oublié, ni l'éclat de la réputation du prince, ni l'étendue de son influence : Chastellain pense à tout, il dit tout, en vers monotones, obscurs, pleins de métaphores impertinentes. Jamais en vérité sujet ne l'avait plus mal inspiré et la pièce aurait été illisible tout entière si, sur la fin, ce vers

Meurs quant voulras, tes gloires ne mourront,

n'avait orienté le malheureux poète vers un terrain plus favorable, où il retrouvait quelques unes des idées familières dont l'expression lui était facile. Le voici aussitôt qui retrouve un peu d'éloquence. Tu dois compte à Dieu, rappelle-t-il à son duc

De tant d'honneur et de gloires publiques
Quant sur tous rois et princes catholiques
Tu es celuy qui plus en a reçu;
Or luy rends donc ce qu'il lui en est dû.

et tu pourras, ajoute-t il, mourir sans crainte :

Tu as esté un certain duc paisible
Bien exploitaut sa commission sainte,
Et au plus près de ton juste possible
Tu as esté vers ton peuple entendible,
Pour le mener à salutaire atteinte...
Honneur du monde et parement de France,
Salut greigneur du peuple chrestien,
Miroir joyeux de nostre ramembrance,
Or vy en Dieu, et meurs en espérance.
Quant tu mourras, certes, tu yras bien.

* * *

Cette exhortation à tranquillement envisager la mort, adressée à un prince heureux et plein de vie, est le seul trait original de l'*Epître au bon duc de Bourgogne*, et il est bien de

Chastellain. D'ailleurs, triste poète de cour, réduit à mal cacher sa maladresse dans l'éloge sous de lourdes amplifications et sous de bizarres amas d'épithètes sonores, il avait, pour bien faire ou pour faire moins mal, besoin d'un sujet qui se prêtât à son esprit critique, où il pût se montrer à l'aise censeur clairvoyant et libre prêcheur, où il pût camper bien en face de soi un adversaire et croiser joyeusement le fer. Ce sujet, il le trouva et sut en profiter en écrivant le *Dit de vérité*. Nous avons plus haut signalé cette pièce, qu'il publia contre les Français trop obstinés à son gré à tenir le duc de Bourgogne pour un ennemi du royaume et pour un factieux digne d'être abattu. Ces méfiances entretenues, dit-il,

Par feu maudit de vieil hayne et d'envie,

Chastellain ne se lassa jamais de les condamner, il s'y employa toute sa vie en prose, et il s'y essaye ici en vers, dont quelques-uns très forts et bien venus.

Si dur malheur et fortune ennemie
Nous ont jadis entrebrouillés en guerre,
La souvenance en doit estre endormie,

puisque enfin, déclare-t-il, tout ce que vous avez,

Ingrats ou non, de nous le recevez.

On voit qu'il s'adresse aux Français et qu'il le prend de haut, attribuant tous les succès de Charles VII à la paix civile consentie par Philippe le Bon. Mais déjà le voici qui poursuit :

En lieu d'amours tant de fois exhibées,
De tant d'honneurs et d'humbles révérences,
Vous, jà essours en vos hautes montées,
Vous nous niquez ou nous faites les bées...
Ce ne sont pas bien honnestes rendanges;

et il demande à qui, après tout, en veulent les Français :

Si vous régnez en triomphe amirable
Et qu'en vos bras git fortune endormie,
Régnez si bien que ce vous soit durable...
Car quant à nous ce ne nous grièvе mie.
Mais, d'autre lez, si fortune est amie
Vers nous aussi, n'y prenez point rancune,
Car point de vous ne nous vient ceste lune.

On ne leur conteste rien qui leur appartienne :

Bien congnoissons que vous avez un thronne
Par dessus nous plein de gloire ancienne;

mais peut-être les Français, ennivrés d'une prospérité qui ne leur était plus habituelle, se laissent-ils égarer par l'orgueil :

Orgueil jadis par maintes fois diverses
Vous a punis et procuré misère.

Se croient-ils donc invincibles ?

Puissance humaine est une povre chose
Qui est fondée en vanité légère,

et ils devraient savoir mieux que personne quelles belles armées jadis ont disparu

... ainsi qu'une ombre
Qui passe au vent et jamais ne retourne.

On ne les provoque point :

Nous, quant à nous, nous désirons à vivre;
Nous quérons paix et ami voisinage...
Nous vous voudrions aimer, servir, deffendre,
Croître, exaucier et porter vos querelles,
Mais qu'il vous plust agréable le prendre
Et bonne amour récompenser et rendre.

On n'aura pas d'ailleurs les Bourguignons par la peur, ils ont de quoi se défendre, et c'est justement ce qui vexe les Français :

> Si nous fussions l'un borgne et l'autre louche,
> Mols et chétifs, bridables en la bouche,
> Lors nous seroit vostre amour appleuvie (*garantie*)
> Et diroit-on : « Dieu vous doint bonne vie !
> » Comment vous va? Vous plaist-il venir boire? »
> Mais garde après du coup de la cachoire !

Il faut pourtant que les Français en prennent leur parti : le duc Philippe est un grand souverain : pourquoi sont-ils assez fous pour souhaiter sa mort ?

> Meure et s'en voist quand il plaira au Sire !
> Rendre une fois lui convendra les armes.

mais la France et l'Empire

> Y perdront tout et en auront du pire
> Et en plorront, plus que ne pensent, larmes.
> C'est le vrai père aux chrestiennes armes
> Et qui de vous prend plus soin et chaloir,
> Mais ne pouvez l'aimer ne bien vouloir.

Pourquoi, encore une fois, puisque le duc reconnaît, comme il doit, la suzeraineté royale? lui, si fier et si roide pour tous, il se fait humble et serviable vis-à-vis de la France :

> Corps, biens, pays, pouvoir, vie présente,
> N'a riens de bien qu'à vous il ne consente...
> Non pas pourtant que crainte à ce l'oblige
> Ne qu'envers lui en ayez grand desserte,

mais la cause en est

> Que sang, nature et raison sont en lui,
> Non pas orgueil ne venin enfelli.

Qu'on lui fasse, si l'on veut, la guerre :

> Bien le pourrez molester et combattre,
> S'ainsi le veut fortune ou destinée;
> Mais ne saurez, pour tout vostre débattre,
> Son honneur pur infecter ne rabattre,

et quand bien même on lui laisserait seulement, pour abriter son dernier sommeil,

> Sept pieds sans plus de terre glorieuse,

on ne pourra jamais ternir son éclatante mémoire.

Chastellain, qui termine en priant que

> Dieu mène à mieux ce qui est mal en voie
> Et mette en paix ce qui pend en discorde

se montre ici, on le voit assez, aussi éloquent et franc parleur, il a autant de verve, de naturel et de précision que, dans d'autres pièces comme l'*Épître au bon duc de Bourgogne*, il a étalé d'emphase et de lourde philosophie. La trompette qu'il avait saisie dans le *Dit de vérité* allait bien à sa bouche, et il en a tiré des accents sonores, sincères et pleins, parce que les mots dans ce poème ne sont bien vraiment que l'expression d'une pensée ardente, qui les dépasse même et s'échappe çà et là en brusques sauts de langue par où le poète atteint et touche le lecteur. Aussi bien se trouvait-il ici en possession du sujet qui lui tenait le plus à cœur et s'inspirait-il de l'idée personnelle et féconde qui lui dicta le meilleur de son œuvre.

* * *

Le *Dit de vérité* ne nous présente, de cette idée, que le côté bourguignon : or, nous savons que l'originalité de Chastellain consistait justement en ce qu'il persistait à se croire et à se dire

le compatriote de ces Français, dont on vient de le voir s'ériger en si vigoureux et si âpre censeur. Et comme s'il avait voulu nous rappeler cette autre face de son système, voici que, dans le recueil de ses œuvres, à la suite du *Dit de vérité*, nous trouvons le *Mystère de la mort du roi Charles VII*, hommage à toutes les gloires françaises et au rival du duc de Bourgogne. Cette pièce n'est un mystère qu'en ce que l'auteur y fait parler des personnages et qu'il intercale entre les couplets des rubriques explicatives pareilles à celles que nous avons signalées dans la *Complainte d'Hector ;* mais cette fois il innove en deux points. D'une part, en effet, il évoque un si grand nombre d'hommes, il se montre si attentif à prêter à chacun les paroles qui lui seyent, si ingénieux aussi à introduire dans les discours des uns et des autres des idées générales dont l'ensemble exprime sa pensée à lui, qu'on ne peut çà et là, en le lisant, ne pas songer à la manière de Shakspeare. Et d'autre part, sans se douter assurément qu'il suivait en ceci l'exemple des tragiques grecs, il n'a pas seulement renoncé à faire figurer sur son théâtre imaginaire des héros étrangers à son temps ou à son pays, mais ce sont des contemporains qu'il fait parler, les uns morts de la veille comme Charles VII ou La Hire, les autres vivants encore, comme le comte du Maine ou Pierre de Brézé, sans personnifier, rare sobriété chez lui, chez ses émules et chez ses prédécesseurs, aucune autre abstraction que la France. C'est elle que, par la plus excusable et la plus naturelle des allégories, il représente en son début, parlant au roi mort et le glorifiant. Charles VII répond que la gloire est vaine pour les trépassés et qu'au reste celle qu'on lui veut attribuer appartient plutôt à ses bons serviteurs, eux qui

De leur sang rouge ont restably *son* trosne,

eux qu'il appelle afin qu'ils participent, comme ils doivent, à son triomphe. Et chacun d'eux alors vient tour à tour exposer d'un ton bref et modeste le rôle qu'il a tenu dans la belle œuvre de la reconquête, il proteste qu'il a fait de son mieux, il remercie Dieu si son humble courage a rendu quelque service

au roi. Ainsi parlent successivement vingt-quatre des meilleurs auxiliaires de Charles VII, dont quelques-uns aujourd'hui sont oubliés et dont d'autres, comme Xaintrailles, Dunois, Richemont, sont demeurés fameux ; et par cette longue évocation nous est très justement rendu, dans toute sa grandeur, le caractère collectif du travail de reconstitution nationale accomplie en ce temps, plutôt que grâce à une impulsion donnée par le pouvoir central, par l'effort individuel et quasi anonyme d'hommes qui ne prenaient qu'en eux-mêmes leur initiative et qui marchèrent au but commun à leurs propres risques et souvent par leurs moyens propres. Encore que la phrase ici soit parfois empesée et le vers un peu plat sinon boursouflé, ils avaient trouvé en Chastellain un digne interprète de leur dévouement pur et simple, de leur humilité de bon aloi, de leur noblesse native et comme non sentie.

* * *

Cette estime que son impartialité le forçait de rendre à Charles VII inspirait mieux Chastellain que sa trop vive admiration pour son maître le duc de Bourgogne, dont la mort, survenue six ans après celle du roi de France, le mit de nouveau en devoir de rimer. Il est inutile de revenir sur sa maladresse à louer en vers, et nous passerons rapidement sur l'ennuyeuse et longue pièce qu'il a intitulée : *La mort du duc Philippe, mystère par manière de lamentation*. C'est un dialogue entre le Ciel et la Terre, les anges et les hommes, et déjà l'on voit que, en usant de telles personnifications, Chastellain cédait à ses pires tendances, comme aussi en prêtant à ses quatre allégories les propos les plus étrangement affectés. Sans doute, impressionné par le faste toujours grandissant de la maison ducale, il voulut rivaliser d'éclat et d'imagination avec les organisateurs des pompes de la cour, mais il faut regretter que, trop désireux de faire beau, de faire noble, de faire profond, il ait mis dans son œuvre si peu de marques de la douleur sincère avec laquelle il y a lieu, cependant, de croire

qu'il pleura son maître. La fâcheuse idée qu'il eut, au lieu de célébrer tout bonnement la mémoire du feu duc en vantant ce qu'il aimait en lui, de faire de sa mort, envisagée comme un exemple de la fragilité des plus rares grandeurs humaines, un thème à considérations générales, et de transformer en traité de morale ce qui n'aurait dû être qu'une oraison funèbre, cette idée l'a conduit à toutes les sottises : des lieux communs mal ornés des pierres fausses, d'un style à effets, des emprunts déplorables à la langue de la scolastique, un étalage indiscret de connaissances de toute sorte, un pédantisme suranné dont la mauvaise odeur évoque le souvenir des plus tristes vers de Jean de Meung, voilà, en effet, ce qu'on trouve dans le *Mystère de la mort du duc Philippe*, poème si méchant qu'on y relève avec plaisir cette prière adressée à Dieu pour l'âme du feu prince :

Sire, s'il a esté pécheur,
Non tout songneux soliciteur
De ton honneur,
De propre salut oublieur,
Par povreté et par folleur,
Ou par dol du faux ennemy,
Sire, il souviengne à ta hauteur
Comment tu es vray pardonneur
Piteux de cœur,
Et comment luy, ton serviteur,
N'a point esté ton négateur,
Mais de ton sang l'as redémy.
Hélas! où est le voyageur
Qui devant toy verra sans peur,
Astut et sceur,
Non maculé, non offenseur?
Entre cent mille le meilleur,
Suant, tremblant, dira : ay my!
David, ton saint prophêtiseur,
Pécha griefment, fut murdrisseur,
Faux dechepveur;
Plorant depuis fut repenteur :
De quoy comme humble exauditeur,
Tu luy fus pardonneur amy.

Il y a là quelque émotion, quelque simplicité, mais la pièce à trop de parties détestables pour qu'on ne soit pas tenté de se demander si elle appartient bien à Chastellain. Comme il se nomme à la fin, cette question n'est pas douteuse, mais il lui reste une excuse qu'il serait injuste de taire : c'est que *la mort du duc Philippe* est un vrai mystère qui fut joué; qu'ainsi l'auteur n'est responsable qu'à demi des fautes que peut-être il n'a multipliées que pour complaire au goût de ses auditeurs, et qu'au reste il semble avoir écrit la chose assez hâtivement.

* * *

Il n'est pas impossible qu'une autre de ses œuvres, les *Souhaits au duc Charles de Bourgogne*, ait été composée par lui pour faire suite au mystère que nous venons d'étudier et qui fut, croit-on, représenté à Valenciennes, résidence de Chastellain, en présence du Téméraire. Du moins le poème des *Souhaits* est-il évidemment contemporain de l'avènement de ce prince et pouvait-il, lui aussi, être donné au théâtre. Il a par contre le mérite d'être court et quasi leste comme un à-propos. Les personnages en sont bien encore des allégories, mais qui sont naturelles et non point cette fois empruntées à la philosophie ni à la théologie. Le Noble y parle avec l'homme d'Église, le Clerc et le Marchand, et chacun d'eux tour à tour dit une strophe de cinq vers où il exprime ses vœux pour le nouveau duc, en commençant uniformément par les mots : *je luy souhaite*. La pièce rédigée sur ce plan peu savant garde une allure assez légère et dégagée. Ces souhaits renferment d'ailleurs des avis, des leçons, et dans ces couplets où il aurait si bien pu faire le courtisan, apparaît fort clairement l'intention obstinément moralisatrice de Chastellain ; sa liberté d'esprit et le sens éclairé des vrais intérêts de son maître ne peuvent lui être reprochés, mais il perd bien souvent en grâce et en agrément ce que ses nobles et sévères préoccupations mettent de poids, et aussi de lourdeur, dans ses propos, et cela est

naturellement plus sensible qu'en prose en des vers où il parvient rarement à dépasser le médiocre.

* * *

Nous arrivons à présent à la *Paix de Péronne*, poème composé à l'occasion du fameux traité extorqué à Louis XI par le Téméraire. C'est un mystère encore, qui peut-être fut joué devant les deux princes avant que le roi de France eût échappé à son adversaire, et le duc de Bourgogne dut prendre une joie ironique à ce spectacle, s'il est vrai qu'ensemble ils y assistèrent; ce drame est en effet tout entier consacré à la lyrique célébration de leur prétendue réconciliation, et plein d'avertissements au roi de tenir loyalement sa parole. Quoi qu'il en soit, dans cette pièce ainsi que dans les précédentes, Chastellain se présente un peu, et autant que sa personnalité si forte le lui permettait, en poète officiel, et cela donnerait à penser qu'il s'y montre peu poète, impression qui se confirme au vu de ses six personnages, car ils sont, avec le Roi et le Duc, Cœur et Bouche, Avis et Sens. On est tenté de croire, en lisant ces noms, que le théâtre de ce temps était vraiment une école, où peut-être on apprenait peu, mais où certes on ne s'amusait pas. Et cependant, il faut bien songer que ces subtilités plaisaient aux gens d'alors et leur étaient familières, et il faut avouer aussi que la *Paix de Péronne*, admise une bonne fois l'étrangeté des personnages, ne fut peut-être pas un si triste spectacle. Cœur et Bouche, en effet, après quelques couplets parlés, ne chantent-ils pas ensemble jusqu'à vingt strophes, beaucoup moins extravagantes qu'on ne l'attendrait? par exemple, celle-ci, la seconde :

Vous avez lu, de par Jhésus,
D'Ercules et de Théséus,
Hommes de haut courage,
D'Hector, aussy de Troylus,
D'Achilles et du roy Pirus,
Pleins de haut vasselage;

D'Allixandre et du roy Porrus,
Et du roy Dayre roié jus
A grant foule et dommage.
Mais tout n'est riens, c'est un abus,
C'est un racontement confus,
Emprès nostre langage.

et celle-ci encore, que chantaient les deux acteurs après avoir annoncé la bonne nouvelle de la paix :

Chantez, dansez, petits enffans;
Joingnez vos mains, vous les gens grans;
Ployez dos et eschine,
Povres laboureux par les champs.
Revivez-vous en ce bon temps
De nouvelle racine.
Soyez chantans et karolans,
Joyeux convives assemblans
A grant feu en cuisine,
Pour ces deux nobles pellicans
Qui pour vous estre nourrissans
Se fièrent en poitrine.

Dans ces vers, d'un rythme heureux que le chant devait agréablement traduire, il y a du souffle et une rapidité rare chez Chastellain, qualités qu'il conserve ensuite, à peu près, dans la conversation qu'il prête au duc et au roi, grâce au parti qu'il a pris de limiter d'abord à trois le nombre des vers que chacun d'eux prononce à tour de rôle. Cette courte strophe, en effet, le détourne des considérations philosophiques qu'il aime habituellement trop à développer, et en même temps il s'astreint ici à donner au dialogue le plus de naturel et de familiarité possible. C'est ainsi que le roi demande :

Or, Charles, que nous direz-vous?
Comment vous va de vous à nous?
Le cœur vous est-il bien à paix?

et que le duc un peu plus loin répond :

Loys, vous m'estes surpassant;
Mais quanques j'ay, fust dis foix tant,
Sy est-ce pour vous honnorer.

Et lorsque tous deux passent du couplet de trois vers à celui de cinq, puis de dix vers, il semble en vérité que, émus de leur réconciliation si précieuse après leurs discordes trop longues, c'est naturellement qu'ils empruntent des rythmes plus favorables à l'explosion de leur joie. Leur ton, au reste, demeure simple et aussi, comme par gageure, celui du dialogue de Sens et Avis, personnages moins gourmés qu'on pourrait croire et qui célèbrent l'heureuse journée en braves gens, celui-là s'engageant à en écrire sous l'inspiration de celui-ci, qui l'interroge :

Sens, que direz du roy Loys
Dont tant de cœurs sont esjoys
Et conjoys?
En tous escrips qu'ayez oys,
Fut-il oncques roy si bénys
Comme est cestui en sa sainte œuvre?

Il est en somme alerte et de bonhomme allure, ce mystère, que vraisemblablement Chastellain fit par ordre, ou du moins pressé par des circonstances qui ne lui laissèrent pas le temps de gâter en la remplissant trop d'idées une œuvre qui même est un peu vide, mais qui est légère et digne certainement de son sujet, la passagère *Paix de Péronne*.

* * *

On sait, en effet, combien peu elle dura et combien, à voir s'évanouir les dernières apparences d'union franco-bourguignonne, Chastellain ressentit de colère contre Louis XI et contre le Téméraire. Il nous l'a dit dans sa chronique, mais à

cette manifestation silencieuse dont il fallait bien qu'il se contentât à l'endroit de son maître, il pouvait du moins contre le roi de France joindre l'expression publique de son indignation, et il se donna ce douloureux plaisir en écrivant sa pièce *Le Prince*. Aigri par le triomphe des principes les plus opposés à ceux qu'il avait faits siens, il ne s'y montre point équitable et ne garde pas envers Louis XI l'impartialité dont il ne se départissait guère à l'égard de Charles VII. Mais il est ici sur son terrain, puisque rien ne l'inspirait mieux en vers, nous l'avons vu à propos du *Dit de vérité*, que la satire, genre dont son esprit habituel de justice le détournait ordinairement. Son pamphlet contre le roi Louis est éloquent, passionné, et il y paraît bien différent du fâcheux raisonneur que trop souvent on rencontre en étudiant ses poèmes. Entendez-le qui, sans prendre cette fois l'embarras d'un préambule, commence d'entrée par maudire Louis XI :

Prince menteur, flatteur en ses paroles,
Qui blandist gens et endort en frivoles,
Et rien qu'en dol et fraude n'estudie,
Ses jours seront de petite durée,
Son règne obscur, sa mort tost désirée
Et fera fin confuse et enlaidie;

et les vingt-quatre autres couplets, qui tous aussi commencent par ce mot *prince*, se suivent moins violents encore que sarcastiques et suffisamment mêlés de vérité, pour que ce réquisitoire, dur et hautain, pût atteindre le roi dans son amour-propre et donner à penser à ses plus fidèles serviteurs. Il est remarquable d'ailleurs que Chastellain, dans cette pièce de circonstance et motivée d'abord par son patriotisme bourguignon, néglige les faits du moment et les griefs propres de son maître le duc Charles pour flageller, du haut de sa chaire de moraliste d'où il ne descendit guère, la nouvelle conception de la monarchie que nous avons vu qui lui était odieuse, et pour anathématiser l'esprit d'ambition dont s'animaient alors les souverains en accroissant chez eux leur autorité, comme

aussi l'esprit d'égoïsme et de conquête substitué, avec les rigides frontières modernes, aux souples traditions dont les États s'étaient longtemps inspirés pour concilier leur mutuelle dépendance et leur autonomie respective. Ces damnables nouveautés, le pire sectateur en était pour Chastellain le roi Louis XI, qui à la vérité ne recherchait pas, comme on sait assez, un lustre personnel, et ne visait en son labeur patient et silencieux que le bien de la France, mais il en voyait les bases ailleurs que notre poète, et c'est pourquoï celui-ci l'attaque si rudement :

Prince inconstant, soullié de divers vices,
Mescongnoissant loyaux passés services;...
Prince entachié du couvert feu d'envye;...
Prince lettré, entendant l'escripture,
Qui fait contraire à honneur et droiture
Dont il doit estre exemplaire et lumière;...
Prince annuyé de paix et d'union,
Usant de teste et propre opinion;...
Prince qui hayt remonstrance et doctrine;...
Prince mordant et aigre en sa parole;...
Prince adonné à meschantés soubtives,
A subtillier subtilletés chétives,

à ce prince Chastellain prophétise toutes les calamités et tous les châtiments :

Prince aimant mieux argent et grosses sommes
Que le franc cœur et l'amour de ses hommes,...
S'il pert et peuple et terre et baronnage,
Quant luy propre est la cause du dommage
Et qu'ainsi veult, de quoy fait-il à plaindre?

Qu'il prenne garde à son isolement :

Prince qui n'a amour envers nullуy
Et qui n'a conte à amistié d'autruy,

pourquoi trouverait-il autour de lui de l'amour et de la fidélité? puisque au contraire :

> Prince qui fait soy craindre de chascun
> Force est qu'il craigne un chascun en commun
> Et qu'en nulluy n'ait foy où il s'asseure.
> Prince qui sourt nouvelletés estroites
> Et rétrécit les amples voies droites,
> Celles qu'honneur doit maintenir non fraintes,
> Celuy esmeut cœurs d'hommes à murmure,
> Les fait tourner à hayne et à froidure
> Et contre luy former larmes et plaintes.

Et après avoir déclaré que ce prince n'a pas le droit de se dire chrétien, il clôt son poème aussi brusquement qu'il était entré en matière, comme si l'indignation l'avait contraint pour une fois de renoncer à déployer son adresse de bon faiseur qui sait comment on ouvre un propos et comment on conclut. Il est certain que, inspiré ici par un sentiment vrai, Chastellain nous en a donné l'expression vive et comme spontanément jaillie; il a laissé à sa plume impatiente la liberté de prendre les mots comme ils venaient pour en édifier des couplets simples et solides; il n'a pas laissé à son émotion, en y réfléchissant trop, le temps de se refroidir, et il s'ensuit que *Le Prince* est l'une des pièces dont nous lui savons bon gré de ne pas les avoir écrites en prose.

* * *

Il faut encore en dire autant de sa *Récollection des merveilles advenues en nostre temps*, œuvre impossible, en effet, à concevoir autrement qu'en vers et très véritablement poétique dans son inspiration, puisque le grand chroniqueur, qui avait tant conté, tant jugé, tant combattu, a cédé en l'écrivant à une gracieuse et spirituelle fantaisie : tous ces événements qui tour à tour avaient occupé son esprit, il a voulu un jour les évoquer ensemble, les voir de loin comme perdus déjà dans

la brume du passé qui éteint les colères et les ardeurs, nous les dire sans apprêts ni longueurs en nous laissant le soin de tirer la mélancolique moralité de ces trois quarts de siècle ramassés en quelques couplets, et ce fut la *Récollection*. L'exorde en est aimable :

Qui veult ouyr merveilles
Estranges raconter?
Je sçay les nonpareilles
Qu'homme sçauroit chanter
Et choses advenues
Depuis longtemps en-ça;
Je les ay retenues
Et sçay comme il en va.

Les unes sont piteuses
Et pour gens esbahir :
Les autres sont doubteuses
De meschief advenir;
Les tierces sont estranges
Et passent sens humain,
Aucunes en louanges,
Aultres par aultre main.

Et voici que le défilé commence et que, au son de la musette, s'avancent tour à tour les héros du temps du poète, bons et méchants mêlés ensemble comme ils sont dans la vie :

En France la très belle,
Fleur de chrestienté,
Je vis une pucelle
Sourdre en auctorité,
Qui fit lever le siège
D'Orliens en ses mains,
Puis le Roi par prodige
Mena sacrer à Reims.

Agnès Sorel et Jacques Cœur viennent ensuite, et puis sa mémoire vagabonde emmène Chastellain en Bretagne, en Ecosse et en Angleterre, en Espagne et en Italie :

J'ay vu Milan conquerre
Par un povre routier
Et plus los y acquerre
Qu'un roy vrai héritier;
Sy luy en est bien due
La gloire de l'arroy,
Car sa vertu congnue
Vaut couronne de roy.

Il rentre bientôt en France :

J'ay vu (de trois centaines
Vieille possession)
Expulser d'Aquitaine
L'angloise nation,
Et Bordeaux et Bayonne
Prises du roy françois :
Louange à la couronne
Qui fit si haults exploits.

Il a vu recouvrer aussi la Normandie

Et la noble Rouen

et après un mot sur son ami défunt, le bon chevalier Jacques de Lalaing, il va jusqu'en Hongrie, jusqu'à Constantinople, jusqu'en Chypre; la fuite du Dauphin en Bourgogne, et les révolutions anglaises, et la trahison du duc d'Alençon, pas d'événement qui n'ait sa place en un coin de cette miniature aux scènes nombreuses, et pas de personnage qui ne figure ici et ne vienne danser son pas dans cette ronde historique, sans

fracas, sans étiquette, comme le bon roi René, poète ami des champs, que voici vers la fin :

J'ay un roi de Cécille
Vu devenir berger
Et sa femme gentille
De ce mesme mestier,
Portant la pannetière,
La houlette et chappeau,
Logeans sur la bruyère
Auprès de leur trouppeau.

La *Récollection* eut un vif succès, il en parut des continuations et aussi des variantes à l'usage des divers partis ; ce fut enfin une pièce célèbre dont l'attribution à Chastellain n'est pas douteuse, pour différent qu'il s'y montre de ce qu'il est d'ordinaire, puisqu'à peine on peut reconnaître l'élégant auteur de l'*Oultré d'amour* dans ce petit poème de tour et de ton populaire, d'une rusticité de bon aloi, d'un rythme si facile dans sa naïve harmonie. Mais en dérogeant ici à la fausse dignité que trop souvent il affecte ailleurs, Chastellain nous a prouvé ce dont on se doutait, qu'il s'illusionnait peu sur la valeur des pompes poétiques ; et il y a plaisir aussi, après l'avoir tant vu qui moralise sans relâche dans sa chronique, dans ses vers et dans ses opuscules, il y a plaisir à le rencontrer ici, en une heure de bonhommie un peu paresseuse, qui fait trêve à ses prédications pour nous amuser, sans commentaires, avec les verres de sa lanterne magique.

* * *

Et pourtant ici même, bien que discrètement, un mot çà et là nous prévient que l'auteur est un philosophe et qu'il a des opinions. C'est que Chastellain, en vers comme en prose, quel que soit le sujet qu'il traite ou le vers qu'il adopte, est toujours Chastellain. Aussi voyons-nous que la ballade, si

commode au duc d'Orléans pour dire aimablement des riens, l'incite aux idées graves, qui ne le quittent jamais, et aux idées générales. L'une de celles qu'on lui attribue est sur l'inconstance de la fortune, et les autres nous entretiennent des fins dernières du chrétien. Son vers a toutefois, dans ces pièces nécessairement courtes qu'au reste il allonge tant qu'il peut, quelque chose de prompt et de dégagé qui ne lui est pas habituel. Sans doute qu'il veut, dans l'envoi, ramasser plus qu'il n'y devrait tenir, qu'il travaille trop à y rassembler ses conclusions sans rien omettre, et qu'il résiste mal au désir de les y commenter encore au risque de tout épaissir et de tout obscurcir; il n'en reste pas moins que ces vers, pour la plupart, courent assez lestement les uns après les autres, que certains sont arrivés évidemment d'une seule et bonne venue, qu'enfin ses ballades se lisent plus facilement que la plupart de ses poésies. Ses envois commencent bien et tel couplet, dont la suite peut-être se perdra un peu dans le marais de l'amplification philosophique que Chastellain prétend traverser juché sur ses mots hauts, débute fort heureusement :

Puisqu'ainsi est que la mort soit certaine,

ou bien

Puisqu'en la chartre obscure de tristesse.

Ces sujets de morale, abordés franchement, sont d'ailleurs bien de son domaine, et s'il aime tant à discourir, même en une ballade, à exposer, à presser, à insister et à conclure, ce n'est pas bavardage, c'est qu'il pense ce qu'il dit.

* * *

Par là déjà il se distinguerait des grands rhétoriqueurs de la fin du XV[e] siècle, tels au moins qu'on croit les connaître, à la confrérie desquels on l'a si étroitement rattaché, pour lui en faire autrefois trop d'honneur et en conclure aujourd'hui

trop vite à son indignité. En fut-il, en tant que poète? il faut bien enfin le dire, et puisque le plus grave des travers qu'on reproche à cette école est un goût puéril pour les jeux de la versification, il faut bien nous arrêter un moment sur la prosodie de Chastellain, et d'abord voir s'il a partagé la manie qu'auraient eue les rhétoriqueurs de jongler avec la rime et de tout lui subordonner pour la plier elle-même aux plus folles combinaisons. On les en accuse du moins, et peut-être est-ce là une imprudente généralisation, et peut-être s'est-on mépris sur la portée des manuels qui couraient alors et dont les auteurs visaient à renseigner les amateurs friands de nouveautés, plutôt qu'à dicter aux poètes les règles de leur art; mais si d'ailleurs il est patent qu'on y signalait, sans les conseiller autrement, la rime batelée, la rime par équivoque et autres extravagances, il est aussi bien certain que Chastellain en comprit toute la vanité, puisqu'il n'en offre pas un exemple. Ses rimes sont simples; en dehors des couplets de types divers qui constituent la plus grande partie de son œuvre, il n'emploie que la rime plate et la rime croisée; encore préfère-t-il la première, qui est la moins compliquée; il ne rime que pour l'oreille, car Malherbe n'avait pas encore exigé qu'on rimât aussi pour l'œil, et il ne s'évertue point à rimer richement; on ne trouve chez lui qu'une pièce où il se soumette à certaine loi édictée par l'un des rhétoriqueurs, l'alternance des rimes féminines et masculines, dont la vogue a d'ailleurs été belle. Et si de la fin du vers nous passons au commencement, on peut lui reprocher d'avoir écrit, dans le *Pas de la mort*, un couplet où la première lettre de chaque vers est la lettre A, et d'autres semblables à la suite jusqu'à la lettre G; mais on peut aussi relire toute son œuvre, on ne le reprendra pas à s'amuser ainsi, ni à pratiquer l'acrostiche ou quelque autre de ces exercices dont la mode allait pourtant durer tellement, si même il est vrai qu'elle soit passée.

Pareille simplicité quant au mètre des vers; il n'emploie jamais l'alexandrin, si peu en faveur au XV^e^ siècle, mais il aime le vers de huit syllabes, et il marque pour le décasyllabe

une préférence dont il est bien difficile de lui faire un grief puisque ce vers, d'origine française, avait été avant lui imposé à toute l'Europe par la renommée de nos vieux poètes. Il le traite bien, le coupe comme il se doit après le deuxième pied, et il sait que le nombre exige un accent mobile dans la deuxième partie. Beaucoup de ses poèmes sont donc entièrement en vers de huit ou de dix syllabes, et ces mètres dominent lors même qu'il use de couplets où il intercale des vers plus courts; une seule pièce, la *Récollection*, est écrite tout en vers moindres qu'octosyllabiques, et encore sont-ce des vers de six pieds; on le voit, la prosodie de Chastellain, pas plus que celle de ses contemporains les plus notoires, ne connaît le goût téméraire des mètres rares.

Et il était si ennemi des règles arbitraires qui gênent l'expression de la pensée, et si peu disposé à enfermer la sienne dans des cadres fixes et étroits, qu'il a presque négligé des genres à ce point en vogue de son temps, que certains auteurs s'y tenaient au contraire exclusivement : tels la ballade et le rondeau, cultivés avec fureur par tout ce qui rimait alors, presque abandonnés cent ans plus tard quand Du Bellay en condamna l'emploi. Mais Chastellain, tout en s'abstenant à peu près d'en user, s'était gardé de leur substituer le sonnet italien, cher au héraut de la Pléiade, de structure en effet aussi artificielle et aussi peu propre à son génie que la ballade ou le rondeau. Encore la liberté du poète est-elle moindre dans celui-ci que dans celle-là; aussi, tandis qu'à peine peut-on lui attribuer sûrement un rondeau ou deux, Chastellain a-t-il, croit-on, composé quelque dix ballades, où du reste il se montre peu sévère quant à l'agencement et au nombre des rimes.

Ses poèmes sont donc d'ampleur facultative et de libre facture, mais il n'a employé que par endroits les vers isomètres simplement reliés deux à deux par la rime, comme ceux de nos classiques, ou comme ceux aussi du *Roman de la Rose*; et il a composé ses pièces de couplets, ou strophes comme nous disons, dans lesquels il se plaisait à ranger ses vers en ordre

et en nombre variables. Par là, il se montre évidemment sensible aux attraits d'une prosodie savante, moins compliquée cependant qu'on ne l'a dit : presque toujours, en effet, il adopte pour un même poème un seul et même type de couplet, et nous trouvons seulement trois pièces où il change de versification, employant une fois, dans la *Paix de Péronne*, jusqu'à huit rythmes différents.

C'est aussi dans ce poème qu'il a surtout usé des moins simples de ses couplets, ceux qu'il compose de vers de mètres variés, alternativement courts et longs. Il y en a deux où ce sont les vers courts qui sont les plus nombreux; l'un comprend trois quatrains de vers de quatre syllabes séparés par des distiques octosyllabiques, et l'autre, quatre cinquains de vers de cinq syllabes suivis chacun d'un vers de sept syllabes; comme on voit, ce sont des pièces longues, et comme l'une et l'autre elles sont monorimes, on peut les compter parmi les plus malheureuses fantaisies de Chastellain, qui n'a récidivé, du reste, ni sur l'un ni sur l'autre rythme. Partout ailleurs, en ce genre, il a versifié sur deux rimes, il a intercalé des vers plus courts parmi des vers plus longs, ce qui est préférable à l'inverse, et ces vers du mètre le plus rare, au lieu d'apparaître en distiques, arrivent isolés sauf une exception, ce qui est mieux aussi. Le plus long de ces couplets a vingt-quatre vers, et on peut le décomposer en huit tercets qui commencent tous par deux octosyllabes sur une même rime et qui se terminent alternativement, l'un par un vers de quatre syllabes sur cette même rime, et l'autre par un vers octosyllabique sur une autre rime. Chastellain, qui n'avait pas inventé ce couplet, l'a employé ailleurs en n'en retenant que la moitié, ce qui lui a donné un couplet de douze vers, et il a un autre couplet de même longueur qui se distingue du précédent en ce que chacun des quatre tercets, ouvert toujours par deux octosyllabes sur une même rime, se ferme par un vers de six syllabes sur une autre rime. Ses trois autres couplets en vers de mètre différent ont dix vers, dont partout huit sur la première rime et deux sur la seconde; ils se diversifient quant

à l'ordre où se succèdent ces rimes, comme encore par le nombre et la place des vers courts, qui sont toujours sur la rime dominante : ces vers y ont quatre syllabes, tandis que le vers long en a huit; c'est, sur ce point, l'usage ordinaire de Chastellain, qu'il convient d'en louer. Et si donc il a sacrifié au goût des mètres alternés, qu'autorisait en son temps le séculaire succès du lai, et s'il a composé sur ce mode huit variétés de couplets, qu'au reste on peut réduire à quatre ou cinq types seulement, il faut dire qu'il n'en a usé que très exceptionnellement. Le couplet en vers isomètre lui est infiniment plus habituel.

Il passe pour l'inventeur de celui qu'il a le plus employé et que reprirent après lui Cretin et Jean Marot. C'est un huitain sur trois rimes qui sont celles des trois distiques formés par les six derniers vers du couplet pris deux par deux dans l'ordre successif, la rime du premier de ces distiques étant aussi celle du premier vers du huitain, et la rime du second distique celle du second vers. La plus grande partie de son œuvre est sur ce rythme, qui est simple, libre et facile, et qui se rapproche beaucoup de la versification sur rimes suivies. Il l'a compliqué une fois en réduisant à deux, qu'il croise régulièrement, le nombre des rimes du huitain. Et le couplet de huit vers avait si bien ses préférences, que plusieurs de ses autres rythmes paraissent dériver encore d'un huitain, composé de deux tercets sur une première rime, suivis chacun d'un vers sur une seconde rime. De ces huitains-là, Chastellain ne s'est jamais servi, mais en en prenant deux qu'il mettait bout à bout et en amputant le premier de son premier vers, il a obtenu le couplet de quinze vers sur lequel il a écrit une bonne partie de la *Complainte d'Hector* et tout le *Miroir des nobles hommes de France*; il a, pareillement, retranchant encore ou ajoutant au contraire, tiré du même type un couplet de quatorze vers, un couplet de seize vers, un couplet de vingt vers. C'est ainsi que le sizain, pour lui avoir été beaucoup moins usuel que le huitain, se retrouve chez lui sous différentes formes : tantôt

il est composé de deux distiques qui riment ensemble et qui sont chacun suivis d'un vers sur une seconde rime; tantôt il est constitué de même, sur trois rimes, le second distique étant sur la troisième rime, et c'est l'un de ses plus heureux couplets, qu'il a employé pour *Le Prince;* tantôt, de nouveau sur deux rimes, le sizain est composé d'un distique sur la première, suivi d'un autre sur la seconde, après lequel arrive un troisième distique sur la première rime; et enfin, en supprimant le premier vers de ce sizain-ci, il a obtenu le joli cinquain sur deux rimes qui est celui des *Souhaits au duc Charles.*

Il est fâcheux qu'il ait renoncé une fois à ces variations logiques sur des types éprouvés pour inventer ou imiter un vilain couplet de onze vers, dont on ne trouve heureusement chez lui que quelques exemples, car il est presque monorime, attendu que les huitième et onzième vers y sont seuls sur la deuxième rime. Quant aux couplets vraiment monorimes, si peu recommandables, il ne s'en trouve chez lui, en vers isomètres, qu'un tout petit nombre, quelques quatrains de la *Complainte d'Hector.*

Et quand nous aurons rappelé que la *Récollection des merveilles* est une riqueracque, succession de couplets de huit vers dont les quatre premiers sont sur deux rimes croisées et les quatre derniers sur deux autres rimes également croisées, rythme aisé et gracieux, nous aurons énuméré toutes les variétés et toutes les fantaisies de la versification de Chastellain; et qu'on ne s'étonne pas du soin que nous avons pris de mentionner jusqu'aux formes dont il n'y a qu'un exemple chez lui, car il s'agissait de réunir toutes les pièces du procès et de prouver qu'au fait et au prendre, pour avoir ou créé ou repris quelques couplets inutiles ou moins heureux, il n'a pas montré tant d'extravagance prosodique et que ce n'est pas là-dessus qu'il faut le condamner, quoi qu'on pense des rhétoriqueurs, puisque aussi bien les poètes de la Pléiade ont joué bien autrement du mètre et de la rime.

Il eut, nous le dirons, des disciples qui s'inspirèrent de sa manière; on a emprunté ses mots, on a reproduit ses rythmes,

on l'a cité dans les manuels de versification. Il n'a pas toutefois beaucoup perfectionné l'art des vers, tel que ses devanciers l'avaient constitué. Sa façon est souvent, en effet, une imitation du vieil Alain Chartier, l'un de ces prédécesseurs, comme lui enclin à mettre en vers des idées politiques et chez qui l'on trouve déjà, avec les allégories que lui-même il était loin d'avoir inventées, le mélange de la prose et des vers, le début par l'allusion à la mort d'une maîtresse chère et vingt autres procédés, qui d'ailleurs étaient publics et dont tout poète usait sans vergogne et sans plus abdiquer pour autant son individualité qu'un peintre de la Renaissance pour exécuter, après tant d'autres, une sainte famille. Chastellain, cependant, ne se distingue pas seulement de Chartier par sa langue plus prétentieuse et plus riche en même temps; il s'en distingue aussi, assez heureusement, par la brièveté relative de ses poèmes et par la variété de ses rythmes. Penseur de valeur égale, il est un peu plus artiste, il est par contre moins aisé, mais il semble injuste de lui reprocher, comme on a fait, d'avoir, de parti pris et avec tous les rhétoriqueurs, renoncé au naturel pour laisser partout sentir l'effort. La platitude dans le style et la cheville dans le vers avaient été, a dit Gaston Paris, les deux fléaux de la poésie du moyen âge; Chastellain et ses disciples furent les premiers qui tentèrent de les combattre, et s'ils n'ont réussi qu'à demi à proscrire la cheville, et si leur lutte contre la platitude les a jetés dans quelque emphase, leur tentative était-elle facile, était-elle inutile? Il faut aussi tenir compte à Chastellain d'une idée juste, qu'il y avait en son siècle grand mérite à saisir et qu'il paraît bien avoir eue au moins confusément, car s'il n'avait pas compris que le pédantisme est en vers moins admissible encore qu'ailleurs, pourquoi se serait-il, comme il fit, montré plus sobre de fictions en poésie qu'en prose et plus simple en son vocabulaire?

Ma plume est mal de riches mots emplie,

il pouvait le dire plus justement dans son poème sur la *Paix de Péronne* que dans son opuscule sur le même sujet. Que l'on

compare l'un à l'autre, et l'on verra que parfois le vers l'assagit et que par suite il n'a pas eu si grand tort de rimer.

Mais c'est dans son inspiration que réside son originalité, qualité assez nouvelle en ce temps, surtout chez un poète. Entraîné quelquefois, quant à la manière de dire, par la force de tous les exemples auxquels il ajoutait le sien sans avoir alors songé, semble-t-il, qu'il eût pu le leur opposer, il a au contraire, en vers comme en prose, toujours exprimé sa propre pensée, sans rien emprunter d'autrui, encore que, nécessairement, bien des choses lui restent communes avec ses contemporains et que, par exemple, ce qu'on appelle le sentiment de la nature, tel que nous l'entendons, lui manque autant qu'à tous les écrivains du moyen âge, trop vraiment ruraux de mœurs pour songer à décrire, quand ils prenaient la plume, les scènes familières qui encadraient leur vie quotidienne. Il a, comme les autres, son couplet sur le beau mois de mai, dont les charmes, parce qu'ils sont fugitifs, demeurent aujourd'hui, à en juger par les complaintes qu'on chante sur nos champs de foire, les plus sensibles aux habitants de la campagne :

Du mois de may la garnison jolie,
Ce sont verdeurs et mainte fleur polie,
Odeur, beauté campestre, aromatique,
Vergers garnis de rose et d'ancolie...

et les fleurs encore sont de sa part, dans sa *Louange à la très glorieuse Vierge*, l'objet d'un gracieux appel :

Venez donc, fleurs, lavendes, marjolaines,
Venez, rosiers, violiers, porcelaines...

Un trait plus caractéristique est sa prudence à puiser dans le trésor des traditions antiques, que tout le moyen âge littéraire avait exploité et que pillaient alors les nouveaux humanistes. Sans doute que sa morale s'inspire en quelques endroits de la doctrine stoïcienne, telle qu'elle avait été vulgarisée par Sénèque et christianisée par les scolastiques,

mais il en prend et il en laisse, il cite peu et sa pensée, même en les plus rebattues matières, a toujours quelque allure personnelle. Il est vrai aussi qu'il a parfois emprunté leurs noms à Hector ou à César, et il compare un monument, par exemple, à ceux d'Ilion et de Rome ; mais il s'y attarde si peu qu'il a évidemment négligé de parti pris la poétrie, comme disaient en son temps les clercs qui résumaient la fable ou l'histoire antiques à l'usage des poètes pauvres de mots ou d'idées. Ses excursions dans le domaine gréco-latin sont aussi brèves que rares, et jamais il ne s'égarera, comme tant d'autres faisaient, jusqu'à traduire, pour un nom cité, toute une page des *Métamorphoses*.

S'il a subi un peu davantage l'influence du *Roman de la Rose*, si puissante en son siècle, il a su cependant s'en dégager bien mieux que la plupart de ses contemporains. Une fois seulement en vers, dans son *Oultré d'amour*, il a emprunté à Guillaume de Lorris et à Jean de Meung leurs accessoires allégoriques, tant meubles qu'immeubles, armes et monuments. Il a aussi, et ce fut un malheur, suivi une fois ou deux le second dans ses divagations sur la Terre ou la Nature ; il a comme lui, alors, versifié abstractivement pour les définir. Mais il tombe trop rarement dans ces pièges que lui tendait la mode, et il se reprend trop vite pour qu'on le puisse regarder comme inspiré en quelque manière que ce soit par le fameux poème du XIV^e^ siècle, auquel d'ailleurs il a montré assez d'indifférence en demeurant, seul à peu près des auteurs de son temps, sans prendre parti pour ni contre les femmes dans la grande querelle issue à leur propos du *Roman de la Rose*. Y eût-il au reste pris un parti, il est bien certain qu'il les eût défendues contre Jean de Meung leur insulteur, dont il n'a pas davantage épousé les haines anticléricales.

Très persuadé même, au contraire, que le dogme chrétien renferme le remède à tous les maux de l'humanité, il se distingue cependant de beaucoup des poètes ses contemporains en ce qu'il n'est ni prêtre, ni clerc, comme furent, outre

Alain Chartier son devancier, outre Molinet son élève et successeur, les Guillaume Cretin, les Martin Le Franc, d'autres encore. Aussi, alors même qu'il développe des lieux communs de morale chrétienne, il s'y attarde moins qu'eux, et il revient plus rarement à cet exercice où il se montre plus sobre dans l'emploi des textes sacrés, où il s'abstient de citer Aristote, où, enfin, il ne se révèle pas comme un prédicateur de profession, qu'il n'était point. Pour orthodoxes qu'elles demeurent, ses amplifications sur le dogme et la morale sont d'un laïc, elles y gagnent une originalité au reste toute relative, et, enfin, elles sont très loin de faire le fond de son œuvre poétique.

Cette œuvre se caractérise encore par ce fait que l'amour et les dames y tiennent très peu de place, alors que, parmi les poètes du siècle, il y avait des gens du monde comme le duc d'Orléans qui ne parlaient pas d'autre chose, et des clercs comme le grave Alain Chartier qui sacrifiaient sur ce point à la mode. Chanter les grâces et les complaisances d'une maîtresse, déplorer ses rigueurs ou son absence, ou bien discuter si les peines l'emportaient sur les joies en amour, il semblait que ce fût à peu près l'unique thème de toute poésie. Or, s'il n'avait composé l'*Oultré d'amour*, on pourrait dire que Chastellain n'a pas rimé deux vers sur le sujet qui retenait presque tous ses contemporains, et encore se borne-t-il dans cette pièce à l'examen d'un cas de conscience où l'honneur est plus intéressé que l'amour, et il reste au moins que jamais il ne nous entretient de ses amours personnelles, véritables ou feintes. On peut penser d'ailleurs qu'il y eût mal réussi, car il fit piètre figure en certain concours de rondeaux auquel il dut prendre part avec le duc d'Orléans, Olivier de la Marche et quelques autres ; or il n'avait à y parler des dames qu'en général, mais il força son talent et s'en tira sans grâce.

Son vrai domaine, donc, en vers comme en prose, c'est la politique, à prendre ce mot dans son sens élevé : traiter du bien public, en louer les soutiens et en attaquer les ennemis, voilà en même temps ce qui lui plaît et ce qui lui convient ;

son patriotisme, parce qu'il mettait toutes les facultés de son esprit à bien l'entendre et toute l'énergie de son cœur à le mieux sentir, a été son inspirateur, et c'est quand il s'y abandonne qu'il fait de vrais vers, originaux parce que sa pensée était chaude et sincère, parce qu'aussi les modèles manquaient, ou à peu près, qui l'auraient pu guider dans l'expression de cette pensée. Déjà ce même Alain Chartier, dont nous avons dit qu'il avait emprunté quelques procédés, s'était, avant lui, aventuré à prêcher en vers la concorde et le dévouement à la nation, comme Eustache Deschamps, plus tôt encore, en avait donné l'exemple. Mais ni l'un ni l'autre n'avait limité là leur effort poétique, et l'un et l'autre, s'abstenant en général de viser directement les choses et les gens, s'étaient bornés à rappeler leurs contemporains aux principes régénérateurs. Chastellain, au contraire, on l'a assez vu, aime les « personnalités », il nomme les hommes et il précise, avec une exactitude qui parfois surprend en vers, de quels faits il nous entretient ; faute d'ailes, peut-être, il ne plane guère, il reste sur le terrain de l'histoire actuelle, il met les points sur les i et l'on sait toujours de qui et de quoi il parle, comme aussi ce qu'il en pense. Et il est remarquable que ce genre, qu'il fit sien et qui se distingue de la poésie didactique en ce que l'objet de l'auteur y est immédiat et concret, se distingue presque autant de la satire, et surtout de la satire du moyen âge, ordinairement relevée de gros sel, cynique par endroits, gaie et inspirée d'un esprit de dénigrement qui ne fut jamais celui de Chastellain. Ce genre donc, tel que le définit l'analyse de son œuvre, alors que la satire et la poésie morale avaient connu de beaux jours avant lui et lui survécurent, ce genre lui appartient en propre ; pour l'avoir développé et enrichi, s'il ne l'a pas inventé, il ne fut pas, comme tant d'autres, un simple imitateur ; il mérite, à prendre le mot dans toute son acception, le nom d'auteur, et à ce titre il est juste de le placer à côté de Villon et du duc d'Orléans, quand il n'y aurait d'autre avantage à rassembler ces trois hommes, que celui de rappeler

combien la poésie du XV^e^ siècle, avec tous ses défauts, a su échapper à l'uniformité qui dépare de plus fameuses époques littéraires.

Chastellain n'a, il est vrai, ni le charme troublant de Villon, ni la grâce légère du duc d'Orléans; poète moins spontané, il a su mieux qu'eux discipliner le vers et le plier au développement d'une idée, mieux que le duc d'Orléans dont l'haleine est courte et qui hache sa phrase, mieux que Villon qui ne prolonge guère la sienne sans gaucherie ou sans rudesse; moins personnel que Villon, qui s'est mis tout entier sans pudeur dans son œuvre, plus personnel que le duc d'Orléans qui badine sans jamais rien livrer de lui-même, il se tait sur sa propre vie, mais c'est bien ce qu'il sent qu'il a voulu nous dire; l'œuvre de l'un est de tous les temps, puisqu'il y a toujours des hommes comme Villon; l'œuvre de l'autre n'est d'aucun temps, si rares sont les rondeaux du duc d'Orléans qui soient datés par quelques traits; l'œuvre de Chastellain est de son temps par le thème et par l'inspiration, elle nous en dit l'histoire et nous en rend l'esprit, d'autant mieux qu'il n'est pas un être d'exception comme l'hôte des tavernes louches ou comme le prince du sang; il remplit entre eux une place où il est nécessaire, étant le poète honnête homme chez qui nous pouvons, en toute sûreté, chercher le type des poètes de son âge, puisque aussi bien son influence fut autrement profonde que celle de Villon, ou que celle du duc d'Orléans, sur la poésie du XV^e^ siècle, qu'il domina; elle revêt chez lui l'emphase et l'affectation qui la caractériseront, mais elle y atteint, pour emprunter en terminant ce jugement de Gaston Paris, en des vers souvent amples et sonores, une hauteur de conception et un éclat d'expression qu'on n'avait pas encore connus en français et qui ne se retrouvent pas avant Ronsard.

L'ÉCRIVAIN ET SON ÉCOLE.

Le style de Georges Chastellain, on l'a dit justement, se distingue aussi facilement que celui, par exemple, de son contemporain le peintre Jean Foucquet; là même où, dans sa chronique, il s'inspire de l'œuvre de Monstrelet, son prédécesseur, ou des notes que lui communiquait son ami Saint-Remy, il imprime à son récit toujours son tour propre et une manière qui n'est qu'à lui, ne l'ayant héritée de personne et n'ayant pu avoir que d'infidèles imitateurs. Pareille originalité est le partage de tous ceux qui pensent fortement ce qu'ils écrivent, mais elle devait s'affirmer plus vivement chez lui, en raison de l'état de la langue dont il se servit.

Le français d'alors offrait beaucoup des ressources d'une langue ancienne et dès longtemps riche d'œuvres considérables. Froissart venait de montrer quel parti un narrateur habile était capable d'en tirer, et Chastellain trouva de ce côté une route tracée, où même il n'alla pas jusqu'à atteindre le charme de son prédécesseur. Il put aussi mettre à profit une qualité acquise avant lui par la langue et dont les historiens de notre littérature omettent quelquefois de parler, parce qu'elle apparaît surtout sous la plume d'hommes d'affaires très étrangers aux lettres, auteurs de rapports au roi, d'instructions d'ambassadeurs et d'autres textes rédigés par *items* et par articles brefs, où le français se révèle déjà l'instrument commode à manier pour exposer logiquement une situation ou discuter nettement des intérêts d'ordre pratique. Mais il fallait à Chastellain quelque chose de plus : une langue propre à ces spéculations où il se complaisait, capable de les traduire exactement, de s'adapter à toutes leurs subtilités et d'éclairer tous leurs détours. Or, le français n'avait pas alors une formation telle qu'on pût l'employer aisément à un pareil usage : le vocabulaire et les exemples manquaient, ou à peu près, les

auteurs qui avaient traité jusque-là de matières morales, philosophiques et même politiques, ayant en général accoutumé d'écrire en latin. Depuis longtemps les modèles dans cette langue s'étaient multipliés au point que, sur chaque question, des phrases toute faites dispensaient l'écrivain de penser par lui-même, ou que la banalité de l'expression nuisait à l'originalité de ses idées, s'il en était doué. Nombre d'humanistes italiens étaient en ce temps les victimes de ce préjugé et abdiquaient le meilleur de leur personnalité littéraire, tout ce qui en constituait la partie vivante et capable d'influence féconde sur leurs compatriotes, pour avoir délaissé leur langue maternelle dont les imperfections tenaient justement au peu d'usage qu'ils en faisaient. Ce cercle vicieux, Chastellain en France entreprit d'en sortir l'un des premiers après Christine de Pisan et après Alain Chartier qui, lui-même, écrivit plutôt en latin qu'en français ses œuvres politiques. C'est, au contraire, à l'emploi exclusif du langage vulgaire que Chastellain s'astreignit dans ses opuscules, parce qu'il voulait atteindre vraiment l'opinion publique, comme dans sa chronique où peut-être on dira que l'usage qu'il en fit était plus naturel encore. Rappelons cependant que, une génération après lui, Philippe de Commynes s'excusait d'écrire en français et priait qu'on traduisît ses mémoires, que ce vœu fut exaucé et que des fragments même de la chronique de Chastellain furent, au XVI^e^ siècle, mis aussi en latin par Pontus Heuterus; si vivace était le sentiment que la langue internationale et savante convenait seule aux « hautes conceptions ». Il n'avait pas demandé pourtant cet honneur d'être traduit, lui qui répondait en français, sur la fin de sa vie, à Robertet, son admirateur, qui, en lui écrivant une épitre latine, annonçait les latinisants du siècle de la Renaissance. En ce siècle, en effet, une race nombreuse de véritables maniaques devaient pousser l'ignorance et l'oubli de leur langue au point que Du Bellay, dans sa *Deffense*, se vit réduit à de bien étonnants arguments quand il voulut rétablir l'usage d'écrire en ce français moins inapte, disait-il, à la « doctrine », que ses contemporains ne le

croyaient et que ne l'avaient cru avant eux longtemps, à plus juste raison, les clercs du moyen âge dédaigneux de la langue commune. Ces clercs avaient renoncé, au milieu du XV^e^ siècle, à l'emploi de leur latin, et les enfants perdus de la Renaissance n'avaient pas encore paru avec le leur; aussi fut-ce un beau temps pour notre prose, que Chastellain servit en s'en servant. N'était-elle pas le symbole de l'unité nationale qu'il prônait, mais pratiquement étrangère dans sa province et d'autant plus noble peut-être à ses yeux? Pour peu assouplie, au reste, qu'elle fût encore à l'usage qu'il en fit, il y gagna de garder entière et même d'accentuer, par la nouveauté de la forme, l'originalité du fond de son œuvre, et les difficultés qu'il y rencontra n'étaient que pour piquer sa nature laborieuse et tenace.

A-t-il tourné ces difficultés, puisque le latin eût pu sembler la langue la plus propre au genre qu'il traitait, en latinisant le français dont il se servait? On l'a dit, on a voulu reconnaître chez lui la période latine, mais peut-être en cela s'est-on laissé tout bonnement abuser par la longueur, habituellement en effet extrême, de sa phrase. Or, il est évident que si la phrase longue passe pour plus conforme au génie de la langue latine, elle n'en dérive point du tout nécessairement, et il se trouve justement que celle de Chastellain n'est pas toujours facile à traduire en latin. Il est vrai qu'il dira, par exemple, *en qui main* pour *en la main de qui,* ou bien *de qui conseil mus* pour *mus par le conseil duquel,* et l'on voit assez combien son expression est calquée ici sur le latin *cujus consilio moti.* Mais on ne saurait lui reprocher aucune indiscrétion dans l'emploi de ces formes, et il est plus rare encore qu'il recoure à l'inversion comme dans ce passage où, après avoir parlé du château d'Hesdin, résidence favorite de Philippe le Bon, il continue en écrivant : *cette maison aimait fort le duc de Bourgogne.* Des inversions comme celle-ci, d'ailleurs, ou des tournures comme celles que nous avons citées ne lui sont aucunement personnelles, elles appartiennent à la prose de son temps, et tant s'en faut enfin que ce soit toujours au latin qu'il emprunte sa

grammaire. Voyez, en effet, certains usages qu'il a faits du participe présent, disant *le régnant à tort* pour *celui qui règne à tort*, et voyez aussi l'heureux emploi qu'il sait donner à l'infinitif et comparez, pour citer un exemple entre mille, à son expression *par maintenir le parti des Anglais*, nos formules modernes : ni notre *en maintenant*, ni notre *parce qu'il maintenait* ne traduisent aussi fidèlement l'idée.

C'est donc, en dépit de quelques apparences, en pur et simple français qu'il traita des matières plus complexes que l'on ne s'y était, en général, hasardé avant lui ; et parce que la langue était peu propre encore à l'usage qu'il en voulut faire, il s'ensuit que, en le lisant, ce n'est pas proprement sa pensée acquise que nous trouvons exprimée, mais nous assistons à l'élaboration de cette pensée et nous pouvons, de ligne en ligne et de mot en mot, repasser par chacune des étapes successives où ses réflexions l'amenaient lui-même. Il est vrai qu'il l'avait voulu et que, pour mieux forcer la conviction de ses lecteurs, non content de leur exposer des faits et des conclusions, il prétendait les obliger à l'accompagner pas à pas tout le long du chemin qui menait de ces faits à ces conclusions, mais il est arrivé que ce qui ne devait être, dans son intention, qu'une méthode applicable à de certains cas, les lacunes et les défauts de la langue lui en firent une constante nécessité. La lecture de son œuvre en revêt, au premier abord, quelque chose d'ardu et de pénible ; et elle y gagne un attrait tout particulier qui séduit à la longue. Ces difficultés, en effet, qu'il rencontre dans l'expression de ce qu'il pense, c'est plaisir de voir comme il les aborde carrément, de front et sans ruser, sans se faire grâce à lui-même d'aucune nuance dans l'idée, d'aucun détail dans le raisonnement, obstiné à en faire passer par où il veut la langue peu docile encore, tenace, ne brusquant rien, inlassable dans son perpétuel corps-à-corps avec les mots, rudes encore, qu'il force et plie à son gré, qu'il assemble et réassemble avec patience et ingéniosité jusqu'à ce qu'il les ait à la fin contraints de lui céder, car il ira toujours au bout de son idée, résolu à l'exposer intégralement, quelque

peine qu'il doive y prendre et quelque temps que lui et son lecteur y doivent employer. Cet effort soutenu donne à son œuvre une originalité qui n'est pas sans mérite, et tant s'en faut, et qui même a son charme propre que des citations ne peuvent pas permettre d'apprécier. On ne le perçoit qu'après avoir longtemps suivi l'auteur dans les dissertations où il tâtonne un peu et qu'il alourdit de ses formules de raisonneur, pages au cours desquelles, toujours égal à lui-même, de peur de nous distraire de la thèse qu'il y soutient, il garde une uniformité de ton qui n'est pas sans grandeur, eu égard à l'ampleur de l'œuvre sur laquelle elle s'étend : elle fait penser aux plaines de son pays de Flandre, où les chevaux lourds, laborieux comme Chastellain, tracent de longs sillons en faisant éclater la terre épaisse en glèbes massives et pareilles entre elles.

On rencontre assurément chez lui, çà et là, sans que jamais il cherche à enlever un morceau de bravoure, des passages qui sembleraient particulièrement dignes d'être détachés ; mais il y a toujours dans ce procédé une trahison envers l'auteur, et à l'égard de Chastellain plus que de nul autre. La phrase qu'on voudrait citer, en effet, est si fortement plantée dans sa prose solide, qu'on l'altérerait en l'arrachant; isolée, elle perdrait ce qu'elle vaut à sa place logique; et l'on hésite enfin à découper des fragments dans ces chapitres de la chronique et dans ces opuscules qui sont des œuvres si unes par la pensée, et par la forme aussi grâce au tour oratoire dont jamais l'auteur ne se départ. Un simple récit ne lui est-il pas matière à un discours, et de l'exorde, par où il l'ouvre, ne vise-t-il pas des conclusions auxquelles il nous entraînera en nous présentant les faits comme des arguments qu'il développe ou comme des objections qu'il dissipe? Nous ne sommes pas, vis-à-vis de lui, le lecteur dont il aurait voulu exciter l'intérêt ou l'admiration en écrivant un ouvrage dont nous pourrions prendre et laisser. Nous sommes l'auditeur auquel il adresse, afin de forcer sa conviction, un discours où tout est lié, où rien ne vaut que par et pour le dessein de l'auteur et la démonstration

qu'il a entreprise. Et lui, Chastellain, il est donc, comme tant d'autres prosateurs français, dans ses défauts et dans ses qualités, essentiellement un orateur : partout la vraie mesure de son mérite est son plus ou moins d'éloquence.

Aussi l'un des plus frappants et l'un des plus constants de ses travers lui est-il commun avec beaucoup d'orateurs, et surtout avec ceux de son temps. C'est l'abus de la synonymie, moins odieux en effet chez l'homme qui parle que chez celui qui écrit. *Causes et raisons*, *vaincre et subjuguer*, il ne semble pas qu'il puisse dire l'un de ces mots sans que l'autre fatalement arrive. Dans une seule phrase, prise au hasard, nous relevons *les grands maux et meschiefs* qui en pourraient *ensuivre et tourner*, leurs *folles et mauvaises erreurs*, leurs *proposements et entreprises*, et il en est ainsi tout le long du livre : deux par deux, ou trois par trois, les synonymes ou quasi-synonymes se présentent en rangs serrés à chaque page. Pour fâcheuse que soit cette manie, il faut reconnaître à la décharge de Chastellain qu'elle régnait alors universellement, dans la poésie comme dans l'éloquence et jusque dans la littérature officielle : lettres patentes, ordonnances royales. On ne peut donc lui en faire un grief personnel, ni lui reprocher d'avoir tenté de nous étonner par le luxe de son vocabulaire, puisque, au contraire, il n'hésite jamais, pour peu que doive y gagner la clarté, à répéter une ou plusieurs fois le même mot dans une phrase. A y regarder au reste de très près, et hors le cas assez fréquent où il n'a voulu que traduire par une expression plus courante un premier terme plus relevé, les mots qu'il groupait ne sont presque jamais synonymes parfaits, et ainsi leur accumulation a sa raison d'être chez un écrivain comme lui, scrupuleux sur l'expression entière et méticuleuse de sa pensée. Et de même se justifient les longueurs si abondantes dans son œuvre, qu'elles déparent évidemment au point de vue littéraire, poussées qu'elles sont trop souvent jusqu'à rebuter le mieux disposé des lecteurs, mais qu'il estimait nécessaires à son dessein de rendre exactement ce qu'il voulait qu'on sût, sans omission comme sans

équivoque. Voilà pourquoi chez lui tant de dissertations interminables, pleines de tant de redites apparentes : ne soyons pas trop prompts à les condamner, puisque enfin, à le bien prendre, il ne s'y trouve rien, jusqu'au dernier mot de la dernière ligne, qui ne serve à compléter ou à préciser le sens de son discours, et puisque, s'il parle beaucoup, il ne parle jamais pour ne rien dire.

Il est plus juste de l'accuser d'emphase, encore qu'il faille parfois tenir compte de la valeur relative des mots et de ce fait que tel, qui sonne pour nous prétentieusement, n'était en son temps que d'un usage très ordinaire. Il n'en reste pas moins qu'il imita la redondance et l'affectation de quelques-uns de ses devanciers, qu'il les surpassa et qu'il fit oublier leurs exemples par le sien, qu'il apporta un soin trop souvent puéril à dénicher ou à forger des mots rares ou nouveaux pour nous les servir en phrases empanachées ; il semble en vérité çà et là que ce soit une gageure et qu'il coure après les plus bizarres intempérances de vocabulaire, soit qu'il célèbre en Charles VII « l'outrepasse des prudents princes et le parfait inquisiteur des vertueux hommes », soit qu'il apostrophe Louis XI : « roy qui les cieux perces par ton engin et le monde pervoles et circuis en ta vidité prompte, qui as tout par nature en toi conçu ce que les livres racontent glorieux par histoire » ; soit enfin que, malheureux parfois en métaphores, il place « le ruisseau de justice » à côté de « la fontaine de science » et de « l'escarboucle de l'honneur ».

Observons-le toutefois, les mots qu'il a tirés tout crus du latin, tels que ceux que nous venons de citer à l'instant, sont par lui si rarement employés, qu'il demeure infiniment plus intelligible que l'écolier Limousin, ce « rapetasseur de vieilles ferrailles latines » que railla Rabelais, qu'il demeure plus intelligible que Rabelais lui-même, qui latinisa bien autrement que Chastellain et grécisa par surcroît ; et bien d'autres écrivains de la Renaissance, plus jeunes cependant que lui de cent ans, ont emprunté de même à l'antiquité un jargon moins facile à comprendre que la langue de Chastellain, qui

est bien du français. Cesserait-elle de l'être pour quelques néologismes? Il y aurait à nous un peu d'ingratitude à le décréter, puisque, de ces mots nouveaux plus ou moins heureusement créés par Chastellain et ses disciples, il en est qui ont survécu et dont nous ne saurions user honnêtement tout en riant de l'école littéraire à laquelle nous les devons.

Observons-le encore, Chastellain ne recherche les mots précieux que dans ses opuscules, destinés à être, aussitôt que composés, lus par ses contemporains; or, auprès des plus doctes, pareille emphase était en grand honneur et devait assurer à ses ouvrages plus d'influence et de publicité. Cette considération toucha sans doute notre polémiste, et on peut lui attribuer beaucoup des complaisances qu'il eut pour une mode littéraire dont il n'était peut-être pas sans suspecter la valeur. Du moins voit-on, et la chose est notable, qu'il s'est dispensé presque complètement de s'y soumettre dans sa chronique, sa maîtresse œuvre, et qu'il n'écrivit que pour la postérité. Dans ce livre, plus de mots affectés bizarrement piqués sur d'extravagantes périodes, mais, au contraire, un ton général de simplicité, que plus rien n'altère hors sa tendance perpétuelle à marquer toujours vigoureusement le trait et à chercher les notes hautes. Comme Saint-Simon, en effet, et comme Balzac, et comme tous ceux qui, sentant vivement la vie, ont voulu la rendre énergiquement, il garde aux expressions fortes une constante préférence. De là chez lui un tel usage et presque un tel abus des superlatifs, et de la particule *très* qu'il est porté à joindre à tous ses adjectifs : et de là aussi ces tournures vives, dont chacune de ses pages abonde : mourir de dépit, se crucifier de sa honte, rage de deuil, une mer d'avoir, fondre en angoisse, se ruer sur un lit. Il dira, de celui-ci, que « les veines lui cuisaient en ardeur » de faire ce dont un autre écrirait simplement que ce personnage avait bonne envie; il dira de ceux-là, assiégés et menacés par la famine, qu'ils se défendaient « à plat ventre »; il dira des Bourguignons qu'ils sont « naturellement enclins à bataille, souverainement à pied, là où les grandes ruines se font »; et

des compagnons de Pierre de Brézé, que leurs doigts et leurs ongles « ne convoitaient que déchirer peaux d'Anglais ». Il dira : « un des somptueux ouvrages de la terre » et « une chose moult haute et singulièrement exquise »; il aime les épithètes rudes, telles que *sauvage*, qu'il emploie beaucoup, écrivant par exemple « admiration sauvage, circonstances sauvages, imagination sauvage ».

Et il faut prendre bien garde avant de l'accuser d'être diffus, car il est capable d'une rare concision, soit qu'il dise « nouvelleté de fortune amie » pour exprimer le péril qu'offrent de brusques succès à qui n'en a pas l'habitude, soit qu'il raconte que Philippe le Bon laissa devant Compiègne assiégée un lieutenant chargé d'agir « au plus près de l'hon neur et du profit ». Et il faut prendre bien garde avant de lui trop reprocher son affectation, à lui dont le style est souvent égayé par des expressions familières, car il n'hésite pas à dire « tape-cul » pour pont-levis, ni à traduire par torche-pieds le *scabellum pedum tuorum*. Il prête à Charles VII ce propos sur une faute avouée par un sien serviteur, « qu'au ventre dont cela partait il y avait des autres choses », et jusque dans l'une de ses plus ampoulées apostrophes à Louis XI, il sait baisser le ton et dire avec le proverbe que « pour une saison faillie ne se doit fagoter la vigne de bon cep ». Il est bien entendu, d'ailleurs, que sa manière est grave à l'ordinaire et son ton un peu noble, mais la raison en est surtout dans l'austérité des genres qu'il traitait. Léger, facile et spirituel, il pouvait l'être quand bon lui semblait, et la preuve s'en voit dans le chapitre de sa *Chronique* où il conte certaine aventure des bourgeoises de Prague : il y a moins de verve et moins de sel dans la soixantième des *Cent nouvelles nouvelles*, dont le sujet est fort analogue.

Et que sert-il, enfin, d'éplucher rigoureusement le style d'un auteur si merveilleusement abondant, dont l'œuvre monumentale atteste tout entière une plume adroite à rassembler les mots, à les multiplier, à jouer avec eux, à les enfiler lestement le long des périodes immenses et à les entasser par

piles prodigieuses du haut en bas des pages pleines à éclater, tour de force qui ferait excuser plus de défaillances et qui stupéfie en ce XV^e^ siècle, où la langue avait tant à acquérir encore? Et faut-il s'étonner qu'elle se trouble parfois, l'eau qui jaillit de cette intarissable source, sans que paraisse jamais le moindre symptôme d'épuisement ou de lassitude? Chastellain défie la critique par cette puissance d'élocution, unique en son temps, plus que rare toujours: c'est par là qu'il affirme son génie d'écrivain, et son incroyable richesse verbale a constitué la grande originalité littéraire de sa phrase : phrase interminable, que souvent il poursuit durant un paragraphe entier de plus d'une grande page; phrases qu'il a pris le plus évident plaisir à développer si longuement, heureux qu'il est de s'ouvrir de belles pistes où courir à son aise avant qu'il s'arrête enfin parce qu'il veut se borner et non jamais qu'il soit à bout de souffle; phrase dont la structure est savante et dont l'étendue ne rebute point, car ses propositions nombreuses, au lieu de se lier entre elles artificiellement par la conjonction *et*, comme chez les vieux chroniqueurs, sont au contraire amenées en général et groupées si bien qu'elles s'appellent rationnellement les unes les autres et se succèdent par un jeu naturel en claire et belle ordonnance; phrase qui se balance avec habileté entre ces amples incidentes équilibrées entre elles harmonieusement, sans que jamais nous perdions de vue son objet principal, car l'auteur a eu soin d'éclairer sa pensée d'une vive lueur dont sont illuminés les détours mêmes de la route sinueuse au long de laquelle il aime à nous conduire, de la côte que marque un raisonnement jusqu'au palier où il s'arrête pour indiquer une nuance; phrase toute ponctuée de par sa construction et propre admirablement à être lue à haute voix; phrase où tout est plein, tout est dru, tout est voulu, où à barrer une ligne on altérerait l'idée, non pas facile à comprendre pour qui parcourt distraitement l'ouvrage, mais d'une limpidité latine, au moins dans la Chronique, au lecteur attentif; phrase, enfin, dont la facile abondance compense largement ce que le choix des termes a çà et

là de prétentieux, et prête parfois à croire qu'on entend l'auteur qui cause tout bonnement.

Ce ton de conversation sinon familière, au moins très naturelle, qu'en dépit des grands mots l'œuvre de Chastellain dégage en son ensemble, est accentué encore par la simplicité de composition; rien de cherché ici, rien même de prémédité, surtout pour la *Chronique*. Les chapitres se suivent comme ils viennent, et l'auteur ne s'en soucie guère, tout entier toujours à la question qu'il traite, et cette méthode, ou plutôt cette absence de méthode, a son prix. Elle l'oblige sans doute, et souvent, à des transitions un peu naïves, soit qu'il dise en quittant un sujet : « Parler me convient maintenant de... », soit qu'il nous avertisse plus tard qu'il y revient, par cette formule : « or avez ouï par ci-devant assez comment... », ou par celle-ci : « à vous autres, qui avez vive mémoire, il vous peut bien souvenir... ». Mais d'autres fois il rencontrera, au hasard de la plume, quelque joli début, et il gagne encore, à cette allure presque ingénue d'une composition un peu négligée, d'avoir mieux gardé toute sa sincérité d'historien et toute la franchise des opinions qu'il émet, toujours spontanément, sans se les être à soi-même imposées pour l'exécution d'un plan tracé d'avance. Tant d'autres, inconsciemment quelquefois, ont si malheureusement faussé leur pensée vraie, en la soumettant aux altérations et aux déformations qu'exigeaient les cadres, trop rigides, où ils s'enfermaient pour ménager des rapprochements forcés et de trop ingénieuses combinaisons d'idées.

Chastellain n'a rien de pareil à se reprocher, et au contraire, allant comme il va au petit bonheur, on serait plutôt tenté de l'accuser de quelque désordre et de quelque ignorance des lois de la perspective, défauts souvent heureux, défauts parfois charmants, qu'il devait partager avec ses contemporains et compatriotes, les peintres flamands et français, puisqu'ils avaient, eux et lui, la même naïveté dans l'ordonnance exempte de toute recherche et de toute symétrie. Et il leur ressemble encore, à ces francs artistes si épris de la nature et si adroits à

nous en rendre la vivante représentation, par la qualité maîtresse et véritablement originale de son style : c'est cette prodigieuse faculté expressive grâce à laquelle, sous les mots qu'il sait choisir et grouper de façon à en accuser le relief, à en faire ressortir la couleur, son lecteur a la vue directe et entière des choses exposées dans une langue dont la fidélité est le trait propre, langue qui répond constamment, par une adaptation immédiate et absolue, à la netteté d'une observation sincère et perspicace. Servi, nous l'avons dit, par l'abondance des mots qu'il avait su mettre à sa disposition et dont il ne craignait pas d'abuser quelquefois, allant jusqu'à joindre à un substantif trois ou quatre épithètes qui se complètent entre elles et jusqu'à créer nombre de diminutifs ou autres formes qui ne vécurent pas, Chastellain a partout réussi à faire entendre exactement ce qu'il pensait, sans que jamais l'idée perdît rien de sa force à l'épreuve de l'écriture, si redoutable cependant. Mais voici plus de quatre siècles qu'il a écrit, et la puissance de son verbe est demeurée égale, en maint endroit, à celle d'autres écrivains plus rapprochés de nous et dont une langue plus faite a facilité la tâche. Ne rappelle-t-il pas, à s'y méprendre, Saint-Simon que déjà nous avons nommé, le Saint-Simon des grandes occasions, le Saint-Simon de la cassation du testament de Louis XIV, dans son récit de la disgrâce du chancelier bourguignon Rolin, dont les ennemis, « car tel osait mordre maintenant qui par avant n'eût osé aboyer », « se baignaient en roses » à voir que le duc Philippe « retirait ses bras d'en sus de ses épaules » (1)? Et rappelons aussi comment il conte la nocturne aventure du duc de Bourgogne dans la forêt de Bruxelles : nous avons résumé ce chapitre, mais ce que notre analyse n'a pu montrer et ce que cette narration a de très remarquable, c'est que Chastellain y

(1) Une autre page de Saint-Simon, où sa ressemblance avec Chastellain s'affirme bien curieusement, est sa description du camp de Compiègne, en 1698, et du faste qu'y déploya le maréchal de Boufflers.

fait sentir au lecteur, avec une vivacité et une justesse de note incroyables, la durée de cette nuit pendant laquelle, égaré, Philippe le Bon erra; il insiste où il faut, temporise à propos, coupe le récit par des digressions morales ou des réflexions sur les conséquences de cette équipée à la cour de Bruxelles, revient ensuite au duc pour le quitter de nouveau, se répète un peu et devient à la fin lassant, juste à point pour nous fatiguer nous-mêmes et nous amener à désirer, comme Philippe en personne, l'apparition du chien de la maison où il trouva refuge; telle de ses phrases, longue, pleine de redites, un peu obscurément construite, donne l'impression exacte de la pluie brumeuse qui tomba sans relâche, plusieurs heures de suite, sur les épaules ducales; et plus loin, dans le même récit, l'exaspération de l'attente des serviteurs du duc, qui le cherchaient et ne le trouvaient point, est aussi admirablement rendue par ces procédés de coupures heureuses, de retours et de longueurs bien placées.

Mais cessons de donner des exemples d'une qualité que son œuvre accuse tout entière, et bornons enfin nos citations à ces mots, qu'il écrivit sur Charles V, « lequel, trouvant son père prisonnier et les nobles du royaume tous chus en bataille, et le royaume épuisé en finance jusques à faire monnaie de cuir, et foulé et soumis d'ennemie main, règna seize ans sans plus, et, en sa vertu et en son sens et en sa royale clarté, le remit plus haut que jamais ne fit homme et, avec toute abondance d'humaine félicité et de population et de richesse, le mit en telle justice que même les Sarrasins y sont venus prendre jugement de leurs débats ».

Ce qu'il y a d'étonnant dans cette page, choisie au hasard entre mille autres, c'est précisément que rien ou presque rien, dans la syntaxe sinon dans le vocabulaire, ne nous y étonne, encore que l'auteur en soit vieux de quatre cent cinquante ans, encore que nombre de ses successeurs, un siècle et plus après lui, aient parlé moins bonne langue; et c'est pourquoi Chastellain est vraiment ce que nous avons commencé par dire, qu'il était l'un des précurseurs de nos grands écrivains. Il n'est pas

incapable de prévoir, au début d'une phrase, comment il finira, et au lieu donc de la constituer par une succession de propositions pareilles entre elles et jointes ensemble uniformément comme les grains d'un chapelet, il en fait un tout bien articulé, dont la partie principale et les incidentes respirent une même vie, étant reliées les unes aux autres par un lien logique et toutes animées d'une idée que les premiers mots indiquaient et que les derniers mots achèvent d'exprimer. Peut-être dira-t-on que c'est là chose naturelle et qu'on ne peut écrire autrement, mais nous ne jugeons ainsi que pour être, depuis des siècles, en possession d'une langue facile à manier. Observons plutôt combien peu, avant Chastellain, auraient dit ce qu'il énonce dans le passage que nous citons autrement qu'en deux phrases, sinon trois, où la pensée se serait égrenée, affaiblie, altérée, et reconnaissons que là est le grand progrès de notre prose en ce milieu du XV^e^ siècle, d'où l'on date l'élaboration de la syntaxe française. Jusqu'alors, en effet, le plus franc désordre y régnait, et l'on estimait communément que le latin seul était digne d'une grammaire régulière. Depuis lors, au contraire, il ne s'est produit que de simples évolutions, et c'est ainsi que les auteurs de cette époque ont ouvert la voie aux plus célèbres prosateurs du XVI^e^ siècle. Parmi eux, bien des noms seraient à citer à côté de celui de Chastellain, et celui, par exemple, d'Antoine de La Sale qui l'emporte sur lui par l'aisance, en des sujets, il est vrai, moins complexes. Mais à quoi sert de comparer, puisque, avec ses contemporains, notre grand chroniqueur a bien servi la langue en diversifiant ses tours un peu monotones, en assouplissant sa ligne un peu raide, en amplifiant ses formes un peu maigres, en fortifiant son haleine un peu courte, en enrichissant, plutôt par de nouveaux emplois des mots que par d'heureux néologismes, son vocabulaire un peu sec, en la rendant capable enfin de reproduire un raisonnement, d'exprimer la pensée qui se cherche et celle qui se modifie. Et il a encore un mérite qui lui appartient en particulier, car il a, avant nul autre, éloquent et nombreux orateur,

prêté à la prose française cette abondance dont Du Bellay, qui l'appelait « copie et richesse d'invention », faisait cent ans plus tard le premier des besoins d'une langue.

* * *

Il fut aussi celui des écrivains de ce temps dont l'influence fut la plus profonde, et il connut toutes les joies de la royauté littéraire, magistrature dont on peut même dire qu'il fut en France le premier titulaire. Il est vrai qu'avant lui Alain Chartier l'avait exercée, mais la guerre civile avait beaucoup restreint son action et son domaine. Chastellain vécut au contraire à une époque relativement paisible et dans les plus favorables circonstances. Alors, en effet, un double mouvement, dont les origines étaient plus anciennes, s'accentuait au sein de notre littérature, qui devint à la fois et plus nationale, en ce sens que de plus étroites relations, à la faveur d'une unité politique plus forte, s'établirent entre les écrivains rapprochés d'ailleurs par l'usage de la même langue employée à l'exclusion des dialectes locaux; et moins nationale, en ce sens que maint symptôme annonçait l'apparition prochaine des hommes de lettres, inconnus au moyen âge, qui allaient former comme une caste à part et s'ériger en seuls juges d'eux-mêmes. Ce double mouvement, beaucoup plus sensible en ce temps sur le terrain poétique parce que certains hésitaient encore à croire qu'on pût faire œuvre littéraire en prose, se manifesta naturellement par la naissance d'une école, dont presque tous les adhérents furent à la fois prosateurs et poètes, mais poètes d'abord. La fondation en remonte évidemment à Eustache Deschamps et à Alain Chartier, mais la constitution définitive en est bien du milieu du XV^e^ siècle. Villon, qui écrivait alors, n'eut longtemps d'autres imitateurs que ses anciens compagnons de taverne, séduits surtout par ses travers, et il n'exerça pas d'influence sur sa génération littéraire, à laquelle demeura peut-être plus étranger encore le duc d'Orléans, poète archaïque par son inspiration, inédit

d'ailleurs et presque inconnu de ses contemporains. Aussi le chef incontesté de la nouvelle école fut-il

> le clair orateur George
> Qui Chastellain estoit tant scientifique
> D'oratoire art et haulte réthorique.

Ainsi disait du moins Jean Robertet, secrétaire du duc de Bourbon, grand rhétoriqueur lui-même, comme on voit par ces vers où se trouve un jeu de mots dont Chastellain avait été, malheureusement, le premier à donner l'exemple; et l'écrivain bourbonnais nous a laissé d'autres témoignages du culte qu'il rendait à son collègue bourguignon. Comme il était jeune encore, tandis que Chastellain, quelque dix ans avant sa mort, jouissait de la plus haute autorité, Robertet prétendit à l'honneur d'être son disciple, voulut entrer en relations avec lui, et cette fantaisie provoqua une correspondance qui montre quels rapports courtois entretenaient nos hommes de lettres du XV^e^ siècle, alors qu'en Italie les humanistes s'invectivaient, et qui montre surtout quelle fut la célébrité de Chastellain. Ouvrons, en effet, le premier pli que lui adressa Robertet, et nous y trouvons une lettre en prose française, une lettre en latin et une épître en vers, le tout farci de louanges un peu crues, mais candides et faites pour contenter le plus vaniteux des auteurs. Chastellain, dit-il, est fameux chez les poètes italiens, espagnols, anglais et allemands; il est Virgile et Tite-Live, il a réussi en tout genre, prose et vers, son nom est immortel, ses œuvres resplendissantes; qu'il daigne honorer son correspondant d'une lettre et de son amitié, c'est enfin le désir que le Bourbonnais avoue franchement et de bonne grâce. Il avait d'ailleurs un intermédiaire auprès de son grand homme, un monsieur de Montferrand, auquel Chastellain commença par répondre, en se dérobant avec esprit et enjouement : il n'enverra pas de vers à Robertet, il connaît trop sa propre insuffisance. Montferrand prend alors part à la correspondance et même il en écrit le morceau capital, les *Douze dames de rhétorique*, mélange de prose et de vers qu'il

n'est pas ici le lieu d'analyser, mais qui devait triompher des hésitations de Chastellain et qui renfermait à son endroit, sous une forme ironique, les plus délicates flatteries. Aussi se résout-il à composer une épître à Robertet, en cinquante huitains : il s'y étonne des éloges qu'on lui prodigue et, usant à son tour d'ironie, il rappelle que son jeune admirateur a été à l'école de l'Italie, de qui lui-même n'a rien emprunté :

Tu forfais donc à Romme glorieuse
Quand tu me mets emprès sa nourriture;

il rappelle que Robertet,

Docte en Paris, au giron d'éloquence,

a des titres dont lui-même manque. Et que voit-on donc en moi, demande-t-il,

Pour décorer mon chief de margarites?

Ce ne saurait être, quoi qu'on dise, l'art

De parler noble et d'élégant escripre.

Qui le lui aurait enseigné en sa ville de Valenciennes?

D'art m'est sobresse et de science acquise.

Pour un peu, il nierait qu'il ait jamais fait œuvre littéraire,

Mais simplement, comme rural aggreste,

il a du sens commun, quelque discernement du bien et du mal, un peu d'expérience; il a au surplus du goût pour les gens instruits et il est capable d'une amitié loyale. Qu'on le prenne donc comme il est :

Tel qu'il a pleu à Dieu me faire nestre,
Tel me souffis et qui veult tel m'accepte.

Son trop indulgent disciple veut-il devenir son ami ? Chastellain en sera heureux :

Peu m'est ton los, mais ton cœur m'est grant chose.

A la réception de cette lettre, qui ne voulait être qu'aimable, un paroxysme de joie se déclara chez Robertet, qui s'empressa d'envoyer à son introducteur Montferrand des vers lyriques :

Frappé en l'ueil d'une clarté terrible,
Attaint au cœur d'éloquence incrédible...;

il y joignit une épître toute gonflée du plus frénétique éloge de Chastellain, « simulacre », écrivait-il en sa langue, « que je, après les immortelles essences, plus honore, qui est l'astre irradiant dont les ignées pointes aiguillonnent ma faible nature ».

Ces extravagances déplurent à Chastellain, dont la courte réponse à Robertet clôt la correspondance, et c'était un sérieux rappel au bon sens : si le trop enthousiaste Bourbonnais écrit encore autrement qu'en « termes accoutumés » et « familier style », il est prévenu qu'on brûlera ses lettres ; il faut qu'il bride sa plume « qui trop en louange proflue », et qu'il sache que « ce poli langage » ne sert de rien, que même il porterait tort à la franche amitié que Chastellain veut entretenir avec lui, « familièrement, privément, sans cérémonie ».

Ainsi, cette correspondance qui nous montre Chastellain si vénéré de l'un de ses disciples, nous le montre en même temps profondément distinct de lui, et ce n'est pas seulement sa bonhommie de mœurs qui le sépare de Robertet, c'est aussi leur conception du métier de l'écrivain, à qui l'un ne demande qu'une forme éclatante et de qui l'autre attend aussi qu'il pense juste, et c'est enfin leur style, car si Chastellain consent ici de fâcheux sacrifices au nouveau goût, il est à cent lieues d'atteindre à la puérile affectation de son admirateur. Or, ces mêmes différences se marquent entre lui et tous les membres de l'école dont il a passé pour le maître. Jean Molinet, par exemple, qui continua sa chronique, est un

historien dénué de ces idées personnelles dont Chastellain était si riche, un partisan aveuglé par les haines bourguignonnes au-dessus desquelles son maître avait vécu, un indigeste et pédant écrivain ; poète, il a perdu les mâles accents de son prédécesseur et il renchérit par contre sur ce qu'il avait eu d'emphase, à moins qu'il ne descende aux genres les plus bas, que jamais Chastellain n'avait même effleurés. Et il n'est guère, bien souvent, qu'un versificateur peu soucieux du sens de ses vers et plus préoccupé des jeux de prosodie auxquels son émule francais, Guillaume Crétin, s'adonnait pareillement. Ni l'un ni l'autre, nous le savons, ils ne pouvaient sur ce point se réclamer de Chastellain, auquel en vain chercherait-on un disciple digne de lui parmi les grands rhétoriqueurs, si l'un des derniers d'entre eux, Jean Lemaire de Belges, lui aussi poète et historien, n'avait retrouvé l'éloquence de sa prose et la virilité de ses vers.

Et cependant jamais cette école n'a cessé de revendiquer son œuvre et sa mémoire en lui prodiguant ces louanges pompeuses dont il avait, de son vivant, paru si peu friand. Molinet, au début de la chronique par laquelle il continuait celle du maître et se déclarait son héritier littéraire, Molinet vante Chastellain, « homme très éloquent, clair d'esprit, très aigu d'engin, prompt en trois langages, très expert orateur et le non-pareil en son temps », de qui « les chansons orphéines, proverbes salomoniques, tragédies, comédies, mètres virgiliens et sentences prosaïques sont dévolés par divers pays et contrées, jusqu'au saint Siège apostolique et à la personne de nostre saint père le pape ». Jean Meschinot, le poète breton, l'imite. Jean Robertet, que nous avons cité, composa une complainte sur la mort de Chastellain de qui lui-même, proclamait-il, il était le petit écolier : l'Art et la Nature parlaient dans cet ouvrage, et Nature y disait

> Je luy donnay entendement haultain,
> Engin subtil, parler doulx et humain,
> Appréhensive et mémoire tenable,
> Corps sobre et net travaillant soir et main,

et Art y pleurait la perte de Chastellain

> Car sa langue, en pur nectar mouillée,
> Oncques ne fut d'un vilain mot souillée,

et Robertet de conclure en comparant son feu maître à Cicéron et à Pline, à Tibulle et à Homère,

> Mais les vivans, certes, George surmonte.

Un dialogue entre Pétrarque, Tite-Live, Justin et Boccace était publié en même temps, par un autre rimeur, sur la mort de Chastellain, qui ne fut oublié ni par ses disciples, ni par les disciples même de ses disciples, car nous le trouvons cité, comme le maître et comme l'inimitable, jusque vers le milieu du XVI^e^ siècle, jusque vers l'époque où Clément Marot, nourrisson des grands rhétoriqueurs, place avec eux « le grave Chastellain », comme il le surnomme heureusement, parmi

> Les immortelz et fleurissans esprits
> Des renommez vieulx poëtes galliques.

Ce succès de l'œuvre de Chastellain nous est confirmé d'ailleurs par les catalogues de nos bibliothèques : les copies de l'*Oultré d'amour* se multiplièrent et d'autres de ses pièces se retrouvent aussi sur de belles feuilles de velin : initiales ornées, miniatures, rien n'était épargné alors par les éditeurs de ses vers, et, pendant un demi-siècle après sa mort, les amateurs les recueillirent dans les mêmes manuscrits où ils transcrivaient ceux d'Alain Chartier, ceux aussi parfois, ô éclectisme! de Villon. La *Récollection des merveilles* s'imprimait à Anvers en 1531, et ainsi se perpétua longtemps la gloire de Chastellain poète.

Son œuvre en prose eut moins de bonheur. Il en garda, en effet, la partie capitale, sa grande chronique, inédite jusqu'à sa mort ; le manuscrit, dont l'étendue avait d'ailleurs de quoi décourager les plus hardis copistes, était alors connu, au moins par fragments, de quelques-uns des amis de l'auteur,

et notamment du mémorialiste Olivier de La Marche, qui loue vivement l'ouvrage de Chastellain, « la perle et l'étoile de tous les historiographes » ; sa réputation, ajoutait-il, sera plus grande encore dans cent ans qu'aujourd'hui. Mais M. de La Marche se trompait en cela, et beaucoup, car l'époque où mourut Chastellain était justement la plus aigre du conflit entre Louis XI et le Téméraire, et le moyen, dans ces circonstances, pour une œuvre inspirée de l'esprit que nous savons, de s'introduire et de se répandre en France? Là seulement, toutefois, son mérite littéraire aurait pu être apprécié, et quant à son caractère politique qui la faisait proscrire de chez nous, il ne pouvait que desservir également la *Chronique* auprès des héritiers mêmes des anciens maîtres de Chastellain : archiducs d'Autriche, rois d'Espagne, à qui n'étaient plus intelligibles ses prédications en faveur de l'union dans la maison de France. On sait cependant que Charles-Quint donna l'ordre qu'on lui copiât la *Chronique*, mais il se garda bien de la faire imprimer, elle demeura inédite jusqu'au XIX^e^ siècle, et l'on ne paraît même pas avoir pris soin de conserver le manuscrit impérial. Chastellain chroniqueur fut ainsi la victime de son zèle pour une cause morte deux ans après lui avec le dernier des ducs de Bourgogne, et cette faillite de l'apanagisme, qui fit tant perdre à la France, l'a privé du meilleur de ses titres à la goire. Quelques-uns de ses opuscules, pour la même raison, subirent la même défaveur. D'autres eurent meilleure chance et, de même que son succès le plus durable en vers avait été celui de l'*Oultré d'amour*, le moins politique de ses poèmes, qu'on publia encore dans le *Conservateur* de mai 1758, de même il demeura longtemps connu en prose grâce à son *Temple de Boccace*, traité surtout moral, qu'on imprimait encore à Paris en 1617. Mais l'œuvre de Chastellain, réduite ainsi à ses parties les moins puissantes, n'obtint jamais auprès du public la célébrité dont les échos auraient pu nous parvenir plus ou moins affaiblis.

Elle n'en exerça pas moins, au sein d'une école littéraire, une influence dont les rhétoriqueurs nous ont vanté justement

la force ; en ont-ils bien, par contre, rendu le caractère en le revendiquant à tout propos comme un des leurs? Le nierons-nous sur ce que les disciples seraient inférieurs à leur maître et sur ce qu'à ses travers, qu'ils ont imités surtout, ils auraient ajouté les leurs? Songeons pourtant aux nombreux exemples qu'offre l'histoire littéraire d'accidents analogues, et nous verrons que beaucoup d'écrivains sont tenus à bon droit pour responsables des actes d'héritiers qui ne les valaient point. Or, Chastellain contribua largement à consacrer le goût des grands mots et des phrases apprêtées ; il est vrai qu'il mettait des idées dans ces phrases et qu'il animait ces mots du souffle de son éloquence ; mais si d'autres après lui ont abusé des formes dont il avait su se servir, s'ils en ont accentué les défauts jusqu'au ridicule et les ont employées bien souvent à des œuvres qu'aucune pensée ne remplissait plus et que le pédantisme obscurcissait, si donc il serait inique de le confondre avec eux, est-il bien sûr qu'en somme il ne soit pas leur maître?

Admettons-le, plaidons coupable et jugeons Chastellain comme le chef authentique des grands rhétoriqueurs. Ce titre est-il donc après tout un si grand déshonneur, et de récents critiques n'ont-ils pas beaucoup trop médit de cette école fameuse, qui tint sous sa loi la France littéraire pendant le dernier quart du XV^e^ siècle et presque la moitié du suivant? Se peut-il que, après avoir occupé une telle place, elle ne mérite qu'un dédain rieur, et de quoi, enfin, l'accuse-t-on? D'avoir méconnu la nécessité d'une inspiration, d'avoir produit trop d'œuvres vides, vains exercices de style? Ce grief est fondé, il est très grave, mais il ne touche aucunement Chastellain, qui pensait. Et que reproche-t-on encore à cette école? Des travers de forme et d'abord, en poésie, l'abus des jeux de rimes? Mais songe-t-on bien que la mode en était née en Provence au XIII^e^ siècle et qu'elle durait encore à la fin du XVI^e^, que nous avons toujours les rimes suivies, mêlées, croisées et redoublées, que si les rhétoriqueurs en connaissaient beaucoup d'autres, ils n'avaient garde de les employer toutes, qu'au

reste un Du Bellay a parfois imité leurs errements? Or, il n'était pas des leurs, le fourrier de la Pléiade, et cependant il recommandait aussi et l'anagramme et l'acrostiche. Fera-t-on encore aux rhétoriqueurs un grand crime des difficultés qu'ils donnaient à vaincre aux versificateurs, quand on voit toutes les commodités que d'ailleurs ils conservaient : l'hiatus, les fortes inversions, l'élision facultative de l'*e* muet, la rime autorisée entre *cœur*, par exemple, et *crève-cœur*, et autres libertés dont Malherbe nous a trop durement privés, que La Fontaine après lui osa revendiquer. Et les rhétoriqueurs, dont le nom, en effet, fut réservé longtemps aux auteurs de traités de versification, furent-ils toujours si ridicules en prosodie? Mais, au contraire, ils y opérèrent d'heureuses et durables réformes : c'est l'un d'eux, Jean Le Maire, qui a interdit de faire sentir et de couper la muette à la césure, et un autre, Guillaume Crétin, a édicté la règle fameuse de l'alternance des rimes masculines et féminines. Mieux que cela, et tout en régularisant le vers, ils lui communiquèrent la souplesse et l'ampleur par où nous avons déjà dit que la versification de Chastellain l'emporte sur celle de ses contemporains.

Marot dut beaucoup aux rhétoriqueurs, et, plus que Marot, la Pléiade elle-même; le XVI^e^ siècle en jugeait ainsi, et il ne l'entendait pas seulement de la prosodie. Les mots poétiques, par exemple, dont on les a raillés depuis d'avoir dressé des listes, ces mots qu'ils employaient du reste en prose comme en vers au lieu qu'après eux nous avons eu des termes, tels qu'*humains* et *coursiers*, strictement réservés à la poésie seule, ces mots ont enrichi notre vocabulaire, que, d'autre part, ils épuraient en corrigeant le vers des habitudes de grossièreté qu'il avait prises dans les fableaux. N'a-t-on pas reconnu que Balzac, que les Précieuses, dont Molière a ri, ont cependant tenu leur place à l'aube du XVII^e^ siècle, et pourquoi nier que c'est l'emphase des rhétoriqueurs et leur excessive abondance qui, en prose autant qu'en vers, en accoutumant les auteurs à fuir la platitude, à éviter la sécheresse et la monotonie, à

travailler enfin, les premiers en France, leur style, ont peu à peu formé celui que leurs successeurs trouvèrent prêt et digne de tout emploi, moyennant un choix et quelque émondage? Émondage et choix supposent la richesse, la richesse suppose une tendance parfois indiscrète à l'accumulation. Cette tendance fut celle des rhétoriqueurs, et la sobriété fut leur moindre défaut, mais ils ont rendu des services dont Rabelais leur a eu justement une reconnaissance qu'il a voulu marquer en peignant Guillaume Crétin sous les traits de Raminagrobis, le vieux poète au regard lumineux.

Pense-t-on que, sans leur intermédiaire, du XV^e^ siècle littéraire le XVI^e^ aurait pu sortir? J'entends bien ce qu'on dit, que celui-ci est fils de la Renaissance, mais faut-il ici répéter que l'imitation de l'antiquité ne pouvait avoir l'effet bienfaisant qu'elle produisit que sur un terrain préparé et propice? Si Ronsard, par exemple, en a tiré si beau parti, lui doit-il tout, et lui doit-il son vocabulaire, puisque, au contraire, on l'aime d'autant mieux qu'il a moins employé le gréco-latin dont abusaient certains de ses confrères? L'inspiration de ses sonnets, il l'a trouvée chez les anciens ou dans la nature à laquelle ils l'avaient conduit, mais l'argile grasse et docile dont il les modelait, de qui la tenait-il, sinon de ses prédécesseurs, et qui donc étaient-ils, sinon les grands rhétoriqueurs? Que ce mérite leur soit reconnu, et comme à eux à Chastellain, qui leur appartient tout en les dépassant.

TABLE DES CHAPITRES

Introduction 3

L'homme et ses idées 10

La Chronique. 28

Les opuscules. 63

Les poésies 88

L'écrivain et son école 137

ÉTUDE CRITIQUE

SUR

JEAN D'OUTREMEUSE

PAR

Godefroid KURTH

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

(Présenté à la Classe des lettres et des sciences morales et politiques dans sa séance du 5 juillet 1910.)

ÉTUDE CRITIQUE

SUR

JEAN D'OUTREMEUSE

CHAPITRE PREMIER.

La place de Jean d'Outremeuse dans l'historiographie liégeoise.

Jean d'Outremeuse est la source principale de l'histoire du pays de Liége au moyen âge. On peut dire que, depuis cinq siècles, cette histoire est ce qu'il en a fait. Depuis Fisen jusqu'à Daris, tous les historiens ont été ses tributaires, et c'est lui en réalité que nous lisons dans leurs livres. Il est telle *Histoire du pays de Liége*, celle de Polain par exemple, qui repose exclusivement sur lui : ôtez ce qu'elle a emprunté à Jean d'Outremeuse, et il n'en restera rien [1]. Peu de

[1] M. Bormans, Introduction, p. clviii, constate cette influence de Jean d'Outremeuse et écrit : « C'est lui qui a fourni à M. Polain la principale matière de son *Henri de Dinant* et des autres épisodes que cet historien a racontés avec tant de charme. On pourrait dire que c'est Jean d'Outremeuse qui a décidé du genre dans lequel Polain a excellé. » Cela est bien vrai, malheureusement pour Polain.

chroniqueurs ont eu, comme lui, le privilège de dominer de si haut et de si loin le domaine qu'ils se sont choisi, et d'être à ce point l'inspirateur de ceux qui l'on exploité après eux.

A y regarder de près, on s'explique cette bonne fortune.

De tous nos narrateurs locaux, Jean d'Outremeuse est de beaucoup le plus complet, le plus riche, le plus dramatique. Là où ses prédécesseurs ne nous ont donné que de courtes et sèches notices dénuées d'intérêt, il nous offre, lui, de vrais tableaux pleins de couleur et de vie. Il sait tout ce que les autres chroniqueurs ignorent, il met en lumière tout ce qu'ils ont laissé dans l'ombre. Avec lui, nous pénétrons jusque dans les profondeurs les plus ténébreuses de l'histoire, nous voyons agir et nous entendons parler les personnages comme si nous étions de leur intimité, nous sommes initiés aux mobiles les plus secrets de leurs actions, nous suivons les événements dans leur détail quotidien, nous sommes, en un mot, promenés à travers tous les aspects du passé par un guide qui semble le ressusciter sous nos yeux au moyen d'une baguette magique (1).

Comment, dès lors, les historiens qui sont venus à la suite de Jean d'Outremeuse auraient-ils pu résister à sa séduction et ne pas puiser à pleines mains dans le trésor des renseignements qu'il leur offrait avec tant de libéralité? Sans doute, ils se sont

---

(1) Adolphe Borgnet, dans la préface de son édition de *Jean de Stavelot*, p. 1, va jusqu'à l'appeler « le père de l'histoire de Liége ». — Fisen, t. II, p. 142, l'appelle le principal historien de Liége. Polain, *Recherches sur la vie et les œuvres de Jean Desprez dit d'Outremeuse*, écrit pp. 378-379 : « C'est surtout vers la fin du XI^e^ et au commencement du XII^e^ siècle que la chronique de Jean d'Outremeuse devient intéressante, non seulement pour l'histoire de Liège, mais aussi pour celle de la France, de l'Angleterre et de la Flandre. Il s'occupe de tous les événements un peu importants qui se passèrent dans ces différents pays, et les renseignements qu'il nous donne sont d'autant plus précieux qu'ils ont été puisés aux chroniques de Hugues de Pierrepont et d'Enguerrand de Bar, manuscrits historiques inconnus jusqu'aujourd'hui et qui sont peut-être perdus pour toujours ».

aperçus à plus d'une reprise que tout, dans ces fabuleuses richesses, n'était pas or pur. Avec la crédulité la plus complaisante, il était impossible de ne pas remarquer les extravagances et les absurdités qui abondaient sous sa plume. On s'est rendu compte, de bonne heure, que sur les temps les plus reculés il racontait des vrais romans, qui n'avaient pas même le mérite d'être vraisemblables. On a vu aussi que, même là où il aborde le terrain de l'histoire proprement dite, il ne se prive pas d'accréditer les fictions les plus audacieuses.

Mais cette constatation n'a pas ouvert les yeux des historiens sur sa valeur comme source et ne les a pas acheminés à une étude sérieuse de l'homme et de l'œuvre. Soit que les procédés critiques à employer dans cette recherche leur fussent trop peu familiers, soit qu'ils tremblassent d'anéantir eux-mêmes les matériaux avec lesquels ils édifiaient leurs histoires, ils se cantonnaient dans un empirisme qui était aux antipodes d'une méthode scientifique. Ils écartaient avec une indulgence souriante tous ceux de ses récits dont l'invraisemblance sautait aux yeux et tous ceux qui étaient en contradiction avec les résultats fournis par leurs recherches personnelles, mais ils gardaient pieusement tout le reste (1). La crédulité totale valait presque autant.

Dans les derniers temps, il est vrai, il s'est rencontré quelques esprits clairvoyants qui ont bien compris que cet éclectisme ne suffisait pas et qu'il fallait se défier de Jean d'Outremeuse en principe. En conséquence, chaque fois qu'ils ont

---

(1) C'est ainsi que Fisen, t. I, p. 109, écrit en parlant de notre chroniqueur : « Leviculo homini fidem non facile habeo, cui miram magnitudinem antiquitati affingere ludus fuit, sed tum maxime, cum Pratanorum opes et fortia facta commemorat, *a quibus genus trahebat* ». Ce qui n'empêche pas que Fisen insère dans son histoire une immense quantité de fables inventées par Jean d'Outremeuse, et le passage même que je cite en reproduit une qui n'est pas la moindre, ainsi qu'on le verra plus loin.

remarqué une contradiction entre lui et les sources dignes de foi, ils n'ont pas hésité à écarter ses dires, quoi qu'il pût leur en coûter de se priver des éléments d'intérêt que leur offraient ses récits.

C'est ainsi que déjà sur plus d'un point il a été possible de rétablir la vérité en passant purement et simplement sur le corps du peu scrupuleux chroniqueur. Mais, si méritoire que soit ce travail, il est nécessairement fragmentaire, occasionnel et, en somme, peu concluant. Il ne fournit pas au lecteur une norme universelle et permanente d'après laquelle il puisse apprécier la gigantesque chronique de Jean d'Outremeuse; aussi n'est-il pas étonnant que, parmi les bons esprits qui honorent l'érudition liégeoise de nos jours, il n'y en ait pas un seul qui, malgré sa juste défiance, ne se soit laissé reprendre plusieurs fois aux mystifications de notre auteur.

Que faut-il donc faire pour mettre définitivement les choses au point? Faut-il suivre l'auteur pas à pas à travers les six gros volumes in-quarto de son interminable récit et démonter celui-ci page par page, en faisant sur chacune le travail d'impitoyable vérification auquel s'est livré M. l'abbé Balau sur l'une d'elles, celle qui contient l'histoire de l'élection d'Henri de Gueldre (1)? Un pareil labeur, outre qu'il coûterait un temps infini et serait fastidieux à l'excès, n'est nullement nécessaire. Il y a un procédé plus expéditif et plus sûr à la fois. C'est le témoin et non le témoignage qu'il faut étudier. Pour pouvoir apprécier celui-ci avec sécurité dans chaque cas donné, il faut être fixé sur la valeur de celui-là. Si je parviens à établir que le témoin n'est qu'un mystificateur ou qu'un romancier, et à montrer sur quel patron sont taillés tous ses récits, point ne sera besoin de contrôler séparément chacun de ceux-ci : ils seront récusés en bloc, *in odium*

---

(1) S. Balau, *Comment Jean d'Outremeuse écrit l'histoire* (Bulletin de la Commission royale d'histoire, t. LXXI [1902], pp. 227–259).

auctoris, comme dit l'Index, ou du moins ils le seront jusqu'à preuve du contraire. Car les défenseurs de Jean d'Outremeuse seront forcés de renverser la preuve. Pour qu'ils puissent faire passer un de ses dires pour digne de foi, ils devront commencer par démontrer que, exceptionnellement, il ne l'a pas falsifié ou inventé de toutes pièces.

Telle est la méthode, la seule efficace à mon sens, que je me propose d'employer dans le présent travail.

Donc, que vaut le témoin?

Au moment d'aborder l'examen de cette question, je dois dire un mot de la manière dont elle a été résolue par le savant éditeur de Jean d'Outremeuse, M. Stanislas Bormans. Reprenant des mains de Borgnet mourant la tâche difficile de publier l'immense compilation qui s'appelle *Ly Myreur des Histors*, M. Bormans n'a pas voulu se contenter de nous en donner le texte. Il l'a enrichi d'une table des plus précieuses sans laquelle il serait impossible de manier l'ouvrage avec fruit, il y a joint une introduction qui nous donne sur l'auteur et sur ses écrits les renseignements les plus étendus. C'est à ces méritoires travaux de M. Bormans, que nous devons de pouvoir entreprendre une étude systématique sur le *Myreur*, et je tiens à déclarer ici que mon mémoire n'aurait jamais vu le jour, si je n'avais pu, à chaque pas que je faisais, m'appuyer sur le résultat des fructueuses recherches de mon savant confrère et ami. Dire que c'est à lui que je dois de pouvoir faire faire un progrès à notre connaissance de Jean d'Outremeuse n'est que l'accomplissement d'un devoir de reconnaissance. Au moment où je me permets de combattre son opinion sur la valeur scientifique du célèbre chroniqueur, il ne verra dans la liberté que je prends qu'un hommage de plus à son érudition et à sa probité scientifique.

M. Bormans n'est pas le dernier à reconnaître que bon nombre de récits du *Myreur* sont du roman plutôt que de l'histoire. Mais, cette concession faite, il cherche à sauver la plus grande partie des récits qui contiennent l'histoire des

trois derniers siècles, avec lesquels, à son sens, nous mettrions le pied « sur le terrain ferme et solide de l'histoire » (1). Il se félicite des détails nombreux et intéressants que, d'après lui, Jean d'Outremeuse ajoute, sur l'histoire des troubles de Liége depuis le XIII[e] siècle, à ce que nous savons par Hocsem et par Warnant. Il ne doute pas que ces renseignements soient puisés dans d'autres sources qui seraient aujourd'hui perdues, ou encore dans des informations orales (2).

Tout en convenant qu'il est crédule à l'excès (3), que sa manie de dramatiser, de colorer et d'embellir aboutit trop souvent à déformer la vérité (4), il reste convaincu de sa sincérité absolue et de sa bonne foi. Ses protestations réitérées de ne vouloir rien dire qui ne soit rigoureusement vrai lui semblent, sous ce rapport, une garantie suffisante de sa véracité : « Lorsque donc on fait peser sur sa mémoire l'accusation d'avoir volontairement altéré la vérité des faits, je ne puis m'associer à ces critiques. Non, l'indignation qu'il témoigne contre les procédés d'Enguerrand de Bar et autres « fausseurs de chroniques » ne nous permet pas d'admettre qu'il ait voulu en imposer à ses contemporains et à la postérité. Sans vouloir prétendre qu'il soit exempt d'exagération et même de partialité et de préventions, j'incline à croire qu'il a puisé ces fausses relations dans des sources aujourd'hui perdues (5) ».

Ces dernières lignes nous donnent la formule de l'opinion mitoyenne par laquelle M. Bormans prend position entre les crédules historiens caudataires de Jean d'Outremeuse et ceux qui ne veulent accepter ses dires que sous bénéfice d'inventaire. M. Bormans, en un mot, fait bon marché du témoignage, mais il cherche à sauver le témoin. Par là, il a du moins le mérite d'indiquer le vrai terrain de la discussion

---

(1) Introduction, p. CLVI.
(2) Ibid., p. CLIX.
(3) Ibid., p. CLXVII.
(4) Ibid., p. CLXVI.
(5) Ibid., p. CLXV.

à ceux qui veulent reprendre après lui l'examen de la question. C'est aussi celui que je choisis.

On voit d'ici l'importance capitale du débat.

Si, comme le croit M. Bormans, Jean d'Outremeuse n'invente pas et qu'il se borne à parler d'après des documents aujourd'hui perdus, alors son *Myreur* reste une source de premier ordre pour l'historien du pays de Liége. Si, au contraire, comme je me propose de le prouver, Jean d'Outremeuse a purement et simplement inventé tous les événements dont il est pour nous le seul garant — et Dieu sait s'ils sont nombreux! — alors le *Myreur* disparaît tout entier comme source historique. Par conséquent, toute l'histoire du moyen âge liégeois dépend de la solution qui sera donnée au problème en litige. C'est la justification de ce mémoire et mon excuse pour les proportions considérables qu'il a prises malgré moi.

Je ne me dissimule d'ailleurs nullement la mauvaise humeur que soulèveront mes conclusions. Dire aux gens que l'histoire de leur pays, telle qu'on la leur raconte depuis des siècles, est faussée par un imposteur, c'est les atteindre au vif de leurs habitudes intellectuelles et de leurs prédilections patriotiques. Ils sont naturellement disposés à ne pas vous écouter, et tous ceux d'entre eux qui sont incapables de comprendre votre méthode critique vous contesteront purement et simplement vos résultats. Sous ce rapport j'ai fait, à plusieurs reprises, des expériences instructives. Le jour où j'ai renvoyé Lambert Patras dans le royaume des fictions et rendu à René de Huy la paternité des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liége, il plut des protestations de la part des archéologues. Quelques-uns ne m'avaient pas même lu, mais tous, avec une ardeur combative digne d'une meilleure cause, firent une garde d'honneur à Lambert Patras et se persuadèrent qu'ils l'avaient mis à l'abri de mes coups. Mais qu'importe? La vérité n'a pas besoin de plaire; elle s'impose à ceux-là mêmes qui ferment les yeux pour ne pas la voir.

CHAPITRE II.

Jean d'Outremeuse est un romancier et non un chroniqueur.

Avant d'entreprendre la démonstration annoncée dans l'entête de ce chapitre, je crois utile de rappeler brièvement les principales données certaines que nous possédons sur la vie de Jean d'Outremeuse (1). Né le 2 janvier 1338, il entra dans la cléricature, c'est-à-dire qu'il fut tonsuré et porta le costume ecclésiastique, sans d'ailleurs jamais recevoir les ordres. Mari de Catherine Martial, qui lui survécut, il en eut un fils qui devint « chanoine de Liége » (2).

Lui-même se dit « clerc liégeois, notaire public, audiencier et comte palatin », et il remplissait auprès de la cour de l'official des fonctions qui, dit M. Bormans, « devaient présenter une certaine analogie avec celles de greffier (3) ».

Il habitait, au moins à partir de 1395, une maison claustrale de la cathédrale Saint-Lambert, tout proche de l'hôpital à la Chaîne, dans la paroisse Saint-Michel (4). Sa vie s'écoula

---

(1) Je renvoie à Bormans, Introduction de son édition de *Jean d'Outremeuse*, pp. VI et suivantes; le même dans *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 5e sér., t. I, pp. 282 et suivantes; Balau, *Étude critique sur les sources de l'histoire du pays de Liége au moyen âge*, pp. 560 et suivantes. La notice consacrée à notre auteur dans la *Biographie Nationale* (art. Desprez) n'est, du moins en ce qui concerne sa vie, qu'un tissu de données controuvées. Celle qu'on trouve dans Lorenz, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, t. II, p. 37, manque de tout renseignement sur sa biographie.

(2) « Le nom de Desprez dit d'Outremeuse ne se rencontre pas, au XVe siècle, dans la liste connue des chanoines de Saint-Lambert. Peut-être était-il simplement chanoine d'une des sept collégiales de la Cité. C'est un point qui reste à éclaircir. » Bormans, *BCRH*, 5e sér., t. I, p. 283.

(3) Bormans, Introduction, p. XI, et la correction dans *BCRH*, volume cité, p. 283, note 4.

(4) Bormans, dans *BCRH*, volume cité, p. 284.

obscure et sans incidents dramatiques. Nous savons qu'en 1383 il fut nommé par le prince-évêque Arnoul de Horne membre d'une commission d'enquête contre les partisans de Persand de Rochefort et de l'antipape Clément VII (1), et que, trois ans après, il reçut la même mission lors de l'enquête contre les échevins concussionnaires (2).

Il mourut le 25 novembre 1400, comme on le voit par l'obituaire de la paroisse Saint-Michel (3).

Jean d'Outremeuse paraît ne pas avoir fait d'études régulières et devoir toutes ses connaissances à des lectures vastes mais mal digérées. Sa connaissance du latin est rudimentaire et les contresens qu'il commet dans la traduction des textes écrits dans cette langue ne se comptent pas. Son ignorance en matière de chronologie est étonnante; le vocabulaire latin de la géographie est, pour lui, hérissé d'énigmes qu'il ne parvient pas à résoudre (4); les grands faits de l'histoire universelle ne lui sont connus qu'à travers le prisme des romans de chevalerie; il n'a pas la moindre idée du développement historique de la société et se persuade que le monde a toujours existé sous une forme féodale : au sortir de l'Arche, les trois fils de Noé sont pour lui de preux chevaliers.

Mais, s'il est dénué de toute préparation au métier de chro-

---

(1) Nous ne le savons que par Fisen, t. II, p. 142, et celui-ci a évidemment puisé son renseignement dans la partie aujourd'hui perdue de la chronique de Jean d'Outremeuse lui-même. C'est cette provenance qui rend suspects les détails ajoutés par Fisen, à savoir que ce fut lui qui mena toute l'enquête, pendant que les tréfonciers s'y dérobaient, que pour cette raison les Clémentins voulurent le faire périr, mais que l'évêque le garda auprès de sa personne pour le protéger et pour lui permettre de se mieux documenter en vue de sa chronique.

(2) Voy. l'acte du 26 novembre 1386 dans Kurth, *La Cité de Liége au moyen âge*, t. II, pp. 331-335.

(3) Bormans, *loc. cit.*

(4) Pour tous ces points, je renvoie à l'Introduction de M. Bormans, pp. cxix-cxxiii, où l'on trouve d'instructifs et souvent réjouissants échantillons des faits de notre chroniqueur.

niqueur et si le sens historique lui fait défaut à un degré qu'on soupçonnerait à peine, par contre, il est doué d'une imagination qui ne le cède en rien à celle du plus inventif des conteurs. Disons-le catégoriquement : Jean d'Outremeuse n'est pas un chroniqueur; il est, dans toute la force du terme, un romancier et pas autre chose. La forme favorite du roman, au moyen âge, c'était la chanson de geste : Jean d'Outremeuse est essentiellement un auteur de chansons de geste. C'est par les chansons de geste qu'il a débuté dans la carrière littéraire. Je n'énumérerai pas toutes celles dont il est l'auteur certain ou du moins probable (1); je me bornerai ici à en mentionner deux, à savoir *Jean de Lanson* et *Ogier le Danois*. Elles lui ont servi d'acheminement à son œuvre principale, la *Geste de Liége*, vaste élucubration poétique dont le caractère distinctif consiste en ce que, au lieu de célébrer un héros, elle prend pour sujet un pays. A part cette différence, la *Geste de Liége* ne se distingue en rien des autres chansons de geste, j'entends de celles de la décadence, car, écrivant à la fin du XIVe siècle, Jean d'Outremeuse présente à peu près tous les défauts et presque aucune qualité du grand genre poétique auquel nous devons la *Chanson de Roland* (2). La *Geste de Liége* est une œuvre d'imagination sur un sujet à noyau historique. Le noyau, ici, est un peu plus apparent, il affleure de-ci de-là, mais c'est tout; pour le surplus, la *Geste de Liége* est une geste comme toutes les autres. Il est inutile de demander si l'auteur a voulu faire œuvre de poète ou œuvre d'historien. Ainsi posée, la question ne mériterait pas de réponse. En effet, il ignore si complètement les limites qui séparent l'histoire du roman, qu'il écrit du roman en croyant écrire de l'histoire, de même qu'il lui arrive de raconter de l'histoire tout en se persuadant qu'il fait du roman. Ces deux genres sont absolument identiques pour lui; il ne s'est jamais demandé en quoi ils diffèrent. Qu'est-ce

(1) Il faut lire là-dessus les substantielles données de M. Bormans dans son Introduction, pp. XII et suivantes.

(2) Cf. Gaston Paris, *La littérature française au moyen âge*, p. 50.

qu'une *chanson de geste* dans la pensée des jongleurs médiévaux, sinon le récit d'aventures héroïques présenté avec tous les agréments de la composition littéraire? Eh bien, l'histoire n'est pas autre chose dans l'esprit de Jean d'Outremeuse. Si vous vous avisez de lui dire que la *chanson de geste*, c'est de la fiction et que l'histoire, c'est de la réalité, il se récriera. Vous porterez atteinte à la dignité de son rôle de poète. Tous les poètes, tous les jongleurs n'ont-ils pas été unanimes à présenter et, dans une certaine mesure, à envisager leurs œuvres comme historiques? N'ont-ils pas toujours protesté de leur sincérité, de leur véridicité? N'ont-ils pas pris soin de citer leurs sources, qui est d'ordinaire quelque vieux manuscrit retrouvé dans la poussière d'une bibliothèque monastique? On pourra dire qu'il n'y a là que des formules, qui sont de style en quelque sorte, des clichés poétiques sans portée, et j'y consens, mais c'est une preuve de plus de l'absence totale, chez nos vieux auteurs, de toute idée nette sur les confins de la fiction littéraire et de la réalité historique. L'histoire est pour eux exclusivement une mine à renseignements intéressants; ce qu'ils y cherchent, c'est l'intérêt et non la vérité; ils ne parviennent pas à se figurer qu'elle soit l'objet d'une science dont le premier devoir est de ne rien raconter qui ne soit arrivé : *ne quid falsi audeat ne quid veri non audeat dicere*. Si l'on veut comprendre quelque chose à leur état d'esprit, il faut se les figurer prenant vis-à-vis des faits historiques à peu près la même attitude qu'il y a un demi-siècle encore, avant que le programme des études folkloriques fût rédigé, prenaient vis-à-vis des légendes les amateurs qui en faisaient des recueils (1). Il leur eût semblé indigne d'eux et

(1) Par exemple, Hersart de la Villemarqué, pour citer le plus intéressant de tous. On pourrait aussi penser à bon nombre d'hagiographes du moyen âge, écrivant sans documents la vie de saints morts longtemps auparavant : ils développaient alors un certain nombre de thèmes connus, pouvant trouver leur application dans toutes les vies de saints et servant de toute manière à édifier les fidèles.

absolument sans intérêt de les reproduire telles qu'elles circulaient sur les lèvres du peuple. Sous cette forme, elles n'étaient à leurs yeux que des résumés secs et incolores auxquels ils se chargeaient de donner la vie et la couleur dans de brillantes amplifications littéraires. Il y aurait une injustice flagrante et un vrai manque de critique historique à les traiter, les uns et les autres, de menteurs et à leur contester la probité; il suffit de constater l'idée différente qu'ils se font du domaine de l'histoire. Selon nous, il appartient à la science et relève du savant; selon eux, il appartient à la poésie et relève du poète.

Telle est donc la disposition d'esprit dans laquelle Jean d'Outremeuse a écrit sa *Geste de Liége*. Il a trouvé devant lui un sujet ample et intéressant, qu'il a traité selon les lois du genre littéraire cultivé par lui, l'enrichissant de toutes les données que lui fournissait son imagination, le dramatisant et l'embellissant autant que cela lui paraissait requis, persuadé d'ailleurs que, en glorifiant son pays, il faisait œuvre de bon patriote et méritait la reconnaissance publique.

Il y a cependant entre les chansons de geste ordinaires et la *Geste de Liége* une différence notable. Celles-là, d'ordinaire, sont entièrement fabuleuses ou ne contiennent qu'une parcelle infinitésimale d'histoire. Celle-ci contient un noyau historique important qui va grossissant à mesure que les événements racontés par le poète se rapprochent du temps où il vit lui-même. Il les trouve, en grande partie, racontés dans des documents historiques qui ont été conservés, et ce serait se faire de son œuvre l'idée la plus fausse du monde que de supposer qu'il va ignorer ou contredire systématiquement ces données. Tout au contraire, elles lui fournissent de nouveaux thèmes, qu'il développe avec délices. Elles sont, dans son œuvre, des points de repère jalonnant l'itinéraire de sa narration, mais lui laissant une liberté entière d'en remplir les interstices avec ses fictions. Elles constituent le *minimum* indispensable de vérité historique pour que son ouvrage ne soit pas totalement fabuleux. Plus elles seront sommaires, plus sa fiction se déploiera à l'aise; plus elles seront développées, moins il éprouvera le besoin de développer lui-même.

Tel est le caractère général de la *Geste de Liége*.

Si l'on veut bien se pénétrer de ces considérations, on ne s'étonnera pas d'entendre le poète répéter à satiété qu'il ne raconte rien que de véritable.

S'oreis vraie canchon qui a cascun doit plaire :
Oncques ne fut plus vraie, depuis le temps Césaire (1).

Ce qui, à première vue, surprendra peut-être davantage, c'est de le voir oublier à chaque instant qu'il s'adresse à des lecteurs, et leur parler comme les jongleurs du XIV^e^ siècle parlaient à leurs auditeurs :

Barons, or entendeis : que Jesus bin vos fache
Et pour le miez oiir vers moi tornés vos fache.
Car miex entent celuy, — bin — vulh cascun le sache —
Qui le parlant regarde, aussi plus soy solache
Que chis qui ne le voit et n'en at que la trache
Et li semble qu'il oie parler dedens un sache (2).

Mais rien ne montre mieux le caractère tout conventionnel et purement livresque de la poésie de notre auteur que cet archaïsme. Tels, jusqu'au seuil du XIX^e^ siècle, ces faiseurs de poèmes épiques qui débutaient ainsi :

Je chante ce héros qui règna sur la France.

La *Geste de Liége* s'ouvre par l'histoire fabuleuse des rois de Tongres, suivie elle-même de l'histoire non moins fabuleuse des évêques de cette ville et continuée par l'histoire entièrement imaginaire d'*Ogier le Danois*. C'est seulement à partir du IX^e^ siècle que des éléments historiques en certaine quantité

(1) *Jean d'Outremeuse*, t. I, p. 589, et les divers passages cités par M. Bormans, Introduction, p. xxxvii.

(2) *Ibid*,. t. I, p. 599, et *passim*.

viennent se mêler à la fiction, se multipliant graduellement selon la formule énoncée ci-dessus.

On trouvera un résumé exact et consciencieux de tout le poème dans l'*Introduction* de M. Bormans. J'emprunte à cet érudit son appréciation finale, que je fais mienne :

« Cette analyse de la *Geste de Liége* fait assez comprendre ce que vaut ce poème au point de vue historique. Non seulement toutes les fables dont le moyen âge a entouré nos origines y ont trouvé place, mais encore les romans de chevalerie y ont déversé leurs rêveries, de façon à embrouiller d'une manière inextricable les huit premiers siècles de nos annales. Il est vrai qu'une fois sorti de la période légendaire des rois et des premiers évêques de Tongres, une fois débarrassé d'Ogier et de Charlemagne, l'auteur reproduit fidèlement (1) les faits que lui fournissaient les chroniques... mais en somme l'histoire ne trouve rien à glaner dans ce formidable amoncellement d'alexandrins... La *Geste* ne saurait donc, en aucune façon, être considérée comme un document historique (1). »

Or, — et voilà la constatation qui dominera toutes mes recherches — cette *Geste de Liége*, cette œuvre d'imagination pure, ce roman écrit avec des romans, ce poème fabuleux sur la non-valeur historique duquel il ne peut y avoir de doute, Jean d'Outremeuse s'est avisé un jour, peut-être pour augmenter le nombre de ses lecteurs, de le traduire en prose, et il a appelé cette paraphrase *Le Miroir des histoires*.

Et, ô ironie des choses ! malgré l'incontestable et évidente identité de la *Geste* et du *Miroir*, celui-ci a été pris pour un ouvrage historique, alors que sur la vraie nature de la *Geste* il n'y a jamais eu le moindre doute. Tel est le pouvoir des mots !

La seule différence entre le *Myreur* et la *Geste*, c'est que la *Geste* ne raconte que l'histoire liégeoise, tandis que le *Myreur* a la prétention d'être une histoire universelle. On pourrait, en empruntant aux médiévistes leur vocabulaire spécial,

---

(1) Bormans, Introduction, pp. lvi-lvii. La fidélité est d'ailleurs très relative.

appeler le *Myreur* une « geste farcie et dérimée ». Les proportions de l'ouvrage primitif ont singulièrement augmenté, mais la nature du récit n'est en rien modifiée. *Myreur* et *Geste* sont équivalents. Celui-là redit en prose ce que celle-ci avait raconté en vers. Ils sont conçus dans le même esprit et ils sont écrits dans le même style. Le *Myreur* n'est pas un ouvrage d'histoire, il est et il reste un roman.

C'est parce qu'il est un roman qu'il peut accumuler des absurdités que l'on ne tolérerait pas dans le moins recommandable des chroniqueurs, par exemple l'histoire d'Ogier le Danois enfermé pendant quatre siècles chez la fée Morgane et revenant sous Philippe-Auguste pour délivrer Paris assiégé par une armée de plus d'un million de Sarrazins (1), ou encore Baudouin IX de Constantinople épousant le diable qui lui est apparu sous forme de femme (2), ou encore Charlemagne mourant, en dépit d'Eginhard et des annalistes contemporains, à 157 ans (3), sans doute pour donner à peu près raison au roi Marsile de Saragosse qui, dans la *Chanson de Roland*, lui attribue deux siècles d'âge.

Toutefois, de ce que le *Myreur* est un roman, il ne s'ensuit pas qu'il ne charrie dans ses flots troublés un certain nombre de matériaux historiques. J'ai déjà dit, en parlant de la *Geste*, que notre auteur ne dédaigne pas ces matériaux, qu'il les lit et qu'il les utilise volontiers, un peu, pour employer une comparaison, comme Alexandre Dumas père faisait des mémoires sur lesquels il échafaudait ses romans historiques. Il traduit Hocsem ou le serre de près, non sans contresens. Il fait plus, il lui arrive de reproduire textuellement les sources documentaires qu'il a consultées, soit parce qu'il trouve ce procédé plus commode pour ses faibles moyens de traduction, soit parce qu'il espère augmenter son autorité de narrateur. C'est

(1) *Ly Myreur*, t. V, pp. 124 et suiv.
(2) *Ibid.*, t. IV, pp. 511 et 591.
(3) *Ibid.*, t. IV, p. 2.

ainsi qu'il reproduit, d'après Gilles d'Orval, des fragments du poème sur Notger, les épitaphes du peintre Jean, de Wolbodon, de Durand et de Réginard, la lettre de Wazon au prévôt Jean et celle du même prélat au roi de France, le fragment du diplôme accordé par Théoduin à la ville de Huy. C'est ainsi encore qu'à partir du milieu du XIII[e] siècle il prend l'habitude d'intercaler dans son texte des documents originaux, spécialement des diplômes en latin et en français (1). Malheureusement, il a plus d'une fois l'air de ne pas les comprendre; il en altère d'autres fois la date de manière à les rendre inintelligibles (2), et, enfin, ces documents font dans son texte l'effet de corps étrangers qui en déchirent le tissu. D'aucune manière il ne peut être permis d'en tirer un argument en faveur de l'historicité du *Myreur*. Celui-ci a beau être farci de tous les diplômes imaginables, il est et il reste un roman. Et j'apprécie beaucoup la sagacité de ce copiste du XV[e] siècle qui, excédé d'avoir à reproduire les innombrables fictions de notre prétendu chroniqueur, s'émancipe jusqu'à introduire dans le texte qu'il copie la réflexion suivante : « Mais je ne suy d'oppinion d'icy escripre touttes ces guerres, qui semblent plutôt avoir été escriptes par Johan d'Oultremeuse.... pour avoir passetemps en les lisant, qu'utilité ou édification, lequel passetemps se pouldroit facillement et avec moins de paines recouvrer pour quelque peu d'argent qu'on donne aux libraires, en achaptant ces histoires auprès d'eulx tant fréquentes, qui ne différent guères à celles icy escriptes, assavoir de Charlemangne, Doolin, Ogier, les IIII fils Aymond et semblables (3) ». Le bon copiste ne savait pas lui-même jusqu'à quel point il disait vrai.

---

(1) On en trouvera la longue liste dressée — il y a 92 actes — par M. Bormans, à la suite de son Introduction, pp. ccvii-ccxx.

(2) Ainsi, les deux diplômes qu'il reproduit l'un à la suite de l'autre avec la date de 1258 (*Ly Myreur*, t. V, p. 346) sont en réalité, l'un de 1176 (de Borman, *Les échevins de la souveraine justice de Liége*, t. I, p. 26, et G. Kurth, *BIAL*, t. XXXV, p. 246, note 1), et l'autre de 1249.

(3) *Ly Myreur*, t. III, p. 6.

CHAPITRE III.

Jean d'Outremeuse n'a pas d'autres sources que les sources existantes.

Je prévois une objection.

D'accord, me dira-t-on, Jean d'Outremeuse n'est qu'un romancier. Mais un romancier utilise des sources historiques, vous en convenez vous-même. Dès lors, quand il lui arrive d'en dire plus long que les documents aujourd'hui à notre disposition, avons-nous le droit de conclure, *a priori*, qu'il invente? N'y a-t-il pas lieu, au contraire, d'admettre plus d'une fois qu'il reproduit des sources aujourd'hui perdues?

L'objection est spécieuse, mais elle ne résiste pas à l'examen. A part les diplômes insérés textuellement dans sa chronique, *Jean d'Outremeuse n'a pas eu à sa disposition, pour écrire son* Myreur, *d'autres sources historiques que celles que nous possédons encore aujourd'hui.*

Quels sont, dans la liste des septante-trois ouvrages consultés par lui que M. Bormans énumère dans son *Introduction* (1), ceux qui racontent l'histoire de Liége soit dans un récit suivi, soit par monographies?

Ce sont, outre certaines vies de saints, les suivants :

Heriger.
Anselme.
Gilles d'Orval.
Jean de Hocsem.
Jean de Warnant.
Sigebert de Gembloux.
Les *Annales de Saint-Jacques.*
La *Chronique de Saint-Laurent.*
Le *Triumphus* de Bouillon (2).

---

(1) Bormans, *Ibid.*, pp. xcv-cxvi.

(2) Je renvoie pour chacun de ces ouvrages au savant mémoire de M. l'abbé Balau.

Or, nous possédons toutes ces sources, bien plus, nous en possédons d'autres que Jean d'Outremeuse n'a pas connues ou du moins ne semble pas avoir utilisées ; comme, par exemple, la *Chronique* du chanoine Levold de Northof et les écrits de Jacques de Hemricourt, pour ne citer que les plus notables. Nous sommes donc plus riches que lui en fait de documents.

Mais, me dira-t-on, Jean d'Outremeuse a possédé d'autres documents aujourd'hui perdus, qu'il cite et auxquels il a évidemment fait des emprunts considérables. Tels sont tout d'abord la fameuse *Chronique des Vavassours*, puis celle d'Enguerrand de Bar et celle de Raoul de Léau, tous deux chanoines de Saint-Lambert, puis encore celles de Renkin de Velroux et de son fils Frédéric, celles d'Enguerrand de Geneffe et d'Oust de Haneffe, enfin, la *Chronique de Saint-Lambert* et celle des Dominicains de Liége.

Je réponds que ces sources historiques n'ont jamais existé, et qu'elles ont été purement et simplement inventées par Jean d'Outremeuse.

Commençons par la *Chronique des Vavassours*. Je sais bien que la réalité de cet ouvrage est admise sans contestation par tous les critiques : Wattenbach ne s'en défie pas (1), M. Bormans le place au premier rang des sources consultées par notre auteur (2) et admire le zèle qu'il a déployé pour se le procurer, Heller lui attribue une grande importance et se propose de lui consacrer un examen ultérieur, que la mort est venue empêcher ; enfin, M. Fr. Franz écrit tout une dissertation très laborieuse pour parvenir, sinon à le retrouver, du moins, comme il dit : « à s'en rapprocher d'un pas » (3). Et cependant, la *Chronique des Vavassours* est une des plus audacieuses fictions

---

(1) Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, 6e édition, t. II, p. 423.

(2) *Jean d'Outremeuse*, éd. Bormans, Introduction, p. xcviii.

(3) Um so jenem vorher genannten Werke Hugos von Petraponte einen Schritt näher zu kommen. F. Franz, *Die Chronica pontificum leodiensium*, Strasbourg, 1882, p. 5.

de Jean d'Outremeuse. « Il suffira, écrivais-je en 1900, de rappeler en quelques mots que, selon Jean d'Outremeuse (t.V, p. 123), la *Chronique des Vavassours* a été écrite par Hugues de Pierrepont sous la dictée d'Ogier le Danois qui, prisonnier de la fée Morgane depuis quatre cent et dix-huit ans, venait d'arriver en France sur l'ordre de Dieu pour délivrer le roi Philippe-Auguste, assiégé dans Paris par une armée d'un million deux cent mille Sarrazins. Ogier donc se mit en devoir de raconter à notre évêque tous ses exploits, avec ceux de Roland, d'Olivier et d'autres preux, et l'on peut bien se figurer les merveilles que le brave paladin, qui comptait alors plus de cinq cents printemps, dicta à son révérendissime et bénévole secrétaire. Ce qui augmente le comique de la situation (est-il inconscient ou sommes-nous devant un mystificateur à froid?), c'est que, après avoir mis par écrit les belles choses qui venaient de lui être dictées, Hugues de Pierrepont, pour plus de sûreté, en donna lecture au paladin et lui fit corriger le texte. Le bon billet qu'il avait là! (1) » Le lecteur m'accordera sans doute que, après cela, point n'est besoin pour moi d'apporter d'autre preuve.

J'aborde la chronique d'Enguerrand de Bar. Celui-ci, écolâtre de Saint-Lambert vers 1187, et petit-fils du Renaud de Bar qui avait injustement ravi le château de Bouillon à l'église de Liége, aurait été chargé par le chapitre, après l'incendie qui consuma la cathédrale de Saint-Lambert en 1185, d'écrire une chronique de Liége pour remplacer celle qui avait péri dans l'incendie et qui commençait au temps de l'empereur Trajan. Mais il aurait trompé la confiance des chanoines et composé une œuvre mensongère dans laquelle, notamment, il aurait essayé de donner le change sur le rôle de son ancêtre dans l'affaire de Bouillon? Après avoir achevé sa *Chronique* en 1203, il aurait été pris de remords et, en 1215, sur le point de mourir, il aurait fait l'aveu de ses mensonges. Sur quoi le

(1) *Bull. de l'Acad. roy. de Belgique*, 1900, p. 295.

chapitre de Saint-Lambert, indigné, aurait fait disparaître sa chronique, et elle serait restée cachée jusqu'après la mort de Hocsem (1).

Toute cette histoire n'est encore une fois qu'une audacieuse fiction. Il n'y a pas eu d'écolâtre de Saint-Lambert qui ait porté le nom d'Enguerrand de Bar (2). Je vais plus loin, et je dis qu'Enguerrand de Bar n'a jamais existé. Wassebourg, il est vrai, le cite encore chanoine de Saint-Lambert aux années 1187 et 1196 et en fait un fils de la comtesse Ermesinde de Luxembourg et de Thibaut de Bar (3). Mais Wassebourg est une autorité aussi suspecte que Jean d'Outremeuse, et on le voit bien ici. Ermesinde n'a eu de son mariage avec Thibaut de Bar qu'une fille, Isabelle, mariée à Waleran de Fauquemont (4). On pourrait soutenir que Wassebourg s'est trompé sur la mère d'Enguerrand et que celui-ci est issu d'un des deux précédents mariages de Thibaut : erreur, car de son premier mariage Thibaut ne laissa qu'une fille, Agnès, qui épousa Ferry II de Lorraine, et du second il n'eut, outre Henri le Blondel, son successeur, qu'une fille dont nous ignorons le nom et qui devint la femme de Hugues de Châtillon, comte de Saint-Pol (5).

---

(1) *Ly Myreur*, t. V, pp. 535-536. Là-dessus de Reiffenberg écrit avec componction : « N'y a-t-il pas quelque chose de respectable dans ces scrupules, d'un côté, et cette colère, de l'autre? On se faisait une haute idée alors des fonctions de l'histoire, etc. ». *Chronique de Philippe Mouskes*, t. I, p. CXXXV.

(2) Sans doute, entre l'écolâtre Lambert de Ciney, mentionné à la date de 1199, et Pierre, qui apparaît en 1229, il pourrait y avoir place pour un Enguerrand de Bar; mais Jean d'Outremeuse est seul à le mentionner, et M. de Marneffe a raison de l'ignorer dans son *Tableau chronologique des dignitaires du chapitre de Saint-Lambert*. DE THEUX, *Le Chapitre de Saint-Lambert*, t. I, pp. 186-188, ne connaît Enguerrand de Bar que par Jean d'Outremeuse.

(3) Voy. WASSEBOURG, *Antiquités de la Gaule Belgique*, fol. 343 v°, chartes 102, 105, 112.

(4) Voy. ERNST, *Histoire du Limbourg*, t. IV, p. 12. — BERTHOLET, *Histoire du Duché de Luxembourg*, t. IV, p. 303. — WÜRTH-PAQUET, *Publications de l'Institut du Grand-Duché de Luxembourg*, t. XIV, p. 70.

(5) MAS-LATRIE, *Trésor de chronologie*, col. 1553.

Passons à Raoul de Léau. Selon Jean d'Outremeuse, il aurait été doyen de l'église Sainte-Croix, grand docteur en théologie, grand poète et, en particulier, chroniqueur de mérite, « car à Trieve, à Maienche, à Collongne, à Messe et à Aix prist les hystoires de nostre paiis, commenchant à rois de Tongre qui là furent régnant et comment fut fondée Tongre et revenant jusqu'à saint Materne qui convertit Tongre al loy Jhesu-Crist ». Il aurait mené sa chronique jusqu'à Hugues de Pierrepont, dont il aurait été le contemporain, et l'aurait laissée, en deux livres, à son église Sainte-Croix. Un chanoine de Saint-Lambert, Gui Eudon, archidiacre d'Ardenne, en aurait pris une copie dont il aurait fait don au chapitre de Saint-Lambert. Mais l'original aurait été volé, et, quant à la copie, « il avient que puisedit oit des canoynes à Saint-Lambert qui estoient Brabechons, qui coparent les folhus à tous les costeis des chroniques ou ons parloit des meschiefs des Brabechons et de leurs desconfitures et grande occhision, tant qu'en la fin le libre fut destruis et mis a perdition, et tant que ons ne sait qu'ilh devient ». Heureusement, continue notre narrateur, Hugues de Pierrepont en avait tiré une copie de copie et en avait versé les renseignements dans la *Chronique des Vavassours* (1).

Tout cela est invention pure. Raoul de Léau est un personnage apocryphe : il n'y a jamais eu à Sainte-Croix de doyen de ce nom (2). Gui Eudon n'a pas plus existé que Raoul de Léau. L'histoire des feuillets coupés par les Brabançons n'est d'ailleurs qu'un doublet de celle des falsifications faites par le chanoine barrois et atteste que Jean d'Outremeuse est obligé souvent de se répéter, parce que le champ des inventions n'est pas illimité.

J'arrive à Renkin de Velroux et aux autres écrivains laïques

---

(1) *Ly Myreur*, t. V, p. 161.

(2) Voy. G. Kurth, art. *Raoul de Léau*, dans la Biographie nationale, t. XVIII, p. 686.

qui nous auraient laissé l'histoire des familles de Dommartin et de Warfusée. Voici ce que nous en dit Jean d'Outremeuse :

« Or aveis cheauz qui sont issus des linages de Dommartin et de Warfesée tant seulement, non mie des altres linages de Hesbain, car ilh at mult de linages en Hesbain sens cheauz, et par le pays del evesqueit de Liége. Si fut commenchié à escripre l'an XI^c et LIIII li commenchement desussdit jusque al an XI^c LXXXVI par messire Renkin de Velroux, chevalier, et le laisat en l'engliese de Liège, où ilh avoit un fils canoine, qui fut nommeis Frederis, qui escript avant chu qu'il visquat, jusque al an XII^c et XXVIII. Après recommenchat a escripre Renier de Foux, canoine de Liége, tout en avant le temps de sa vie jusques al an XII^c et LXIIII, puis le reprist Engorans de Geneffe, canoine de Liége, et escript jusques al an XIII^c et IX, et puis escript messire Oust de Haneffe, fis à signeur de Haneffe, jusque al an XIII^c et XXXIX et là morut ilh ; si ne fut nus qui escripsist, car li première escripture astoit cancellée tant que ilh fut restituée par les foymens deldit sire Oust de Haneffe, et puis fut mis en un libre, lequeil libre Lambers dis li avoigle copat fors une partie mult obscure et mie veritable (1). »

Encore une fois, tout cela est invention pure. Renkin de Velroux, Renier de Foux, Enguerrand de Geneffe et Oust de Haneffe sont des personnages fictifs, tout autant que les chroniques qui leur sont attribuées. Personne ne les a jamais connus, ils ne sont cités nulle part; de leurs œuvres il n'existe pas la moindre trace (2). Lambert l'Aveugle fait partie du même monde fictif. Nous avons pour contrôler ici Jean d'Outremeuse un témoin bien précieux, c'est son contemporain Jacques d'Hemricourt, aussi scrupuleux et aussi véridique que Jean d'Outremeuse l'est peu. Or, Hemricourt, qui était par

(1) *Ly Myreur*, t. IV, p. 436.

(2) Les chanoines Frédéric de Velroux, Renier de Foux et Enguerrand de Geneffe brillent par leur absence dans les listes de DE THEUX, *Le Chapitre de Saint-Lambert*.

sa position mieux à même que personne d'être bien renseigné sur le lignage de Dommartin-Warfusée et qui, de plus, a consulté toutes les sources, ne dit pas un mot de celles-ci et montre suffisamment par son silence qu'elles n'existent pas. Bien plus, les raisons pour lesquelles il déclare avoir fait son *Miroir des nobles de Hesbaye* en sont la preuve manifeste. Il dit dans sa préface qu'il y a de son temps très peu de personnes qui puissent nous renseigner sur les anciennes familles nobles du pays ; qu'il serait grand dommage de laisser perdre le souvenir de tant de braves chevaliers ; que c'est le motif qui lui a fait entreprendre son ouvrage, qui lui a coûté un travail considérable :

« Est cest ly movemens que m'at fait entreprendre de compileir chest ystoire et traytiet a grant travailhe ly compileirs et ordineurs de cest ovre, que puis le temps que parfaite cognissance vient en moy ay mis m'entente par plaisante affection d'enquerir aux anchiens la veriteit de ce que dit est, et moy suis en alcun pas radrechiés aux coroniques delle grande engliese de Liège et ay eu l'avantage d'alcunes anchienes escriptures, rolles et cedulles qui astoient en mains de mes prédecessseurs et sont après leur decez en mes mains parvenus auzqueils je adjoste grant foid, partant que my dis prédecesseurs peire et oncles ont toujours par caze de leurs offices hanteit compaigniet et servit les saingneurs, auzqueis ilh pooyent avoir apris partie de ce qui toche à cest mateire, ay tout ce qui gisoit en plusieurs partiz remis et adjoing ensemble en un traitiet et volume, avoek ce que je meisme en ay apris à vailhans et anchiens chevaliers et escuwiers du pays de Liège, que miez que nus autres savoient recordeir les nations des Hesbegnons, assavoir a monsangnour Walthier Brunekien, à sangnour de Momal de ce nom, à monsangnour Johan le viez voweit de Liers, à Bietran, son freire, à Ernut d'Oborne, à Johan de Chantemerle, à Henry del Solier, Hombert Corbiaul de Holegnoul, à Johan, son freire, et à plusieurs autres [1]. »

---

[1] Jacques de Hemricourt, *Miroir des nobles de Hesbaye*, éd. Salbray. Bruxelles, 1673, pp. 1-3.

Voilà qui est concluant. Au temps de Jean d'Outremeuse, il y a eu à Liége un homme qui, par métier et par goût, connaissait mieux que personne l'histoire des nobles de Hesbaye; cet homme a pris la peine de nous renseigner minutieusement sur ses sources, et il se trouve que parmi celles-ci les Renkin de Velroux, les Renier de Fouz, les Enguerrand de Geneffe et les Oust de Haneffe ne reçoivent pas même l'honneur d'une mention. N'est-ce pas le cas de dire que la cause est entendue?

Qu'en est-il de la *Chronique de Saint-Lambert?*

Jean d'Outremeuse cite cinq fois un ouvrage de ce nom; il y a appris qu'Éracle a mis vingt et non trente chanoines à Saint-Martin (1); il y a trouvé la délimitation du comté de Brugeron (2); il y a lu que la bataille de Visé (1105) s'est livrée le jour de Noël (3), tandis que les autres sources la mettent au jeudi saint, il y a appris que dans la bataille de Wilderen l'évêque Alexandre conquit l'étendard du comte de Louvain (4). Par contre, il a vainement cherché dans cette chronique la lettre de Wazon au prévôt Jean, qu'il a trouvée dans la *Chronique de Saint-Jacques* (5).

Il ne faut pas attacher la moindre importance aux déclarations de Jean d'Outremeuse, qui sont, si je puis ainsi parler, du pur verbiage, destiné à jeter de la poudre aux yeux. On pourrait croire que par *Chroniques de Saint-Lambert* Jean d'Outremeuse entend parler de la série qui formait les ouvrages de Heriger, d'Anselme, de Gilles d'Orval et de Hocsem (ou de Warnant). Mais non : ceux-ci, il les cite séparément, chacun sous son nom; il ne pourrait pas, d'ailleurs, leur attribuer ni les vingt chanoines de Saint-Martin (6), ni Noël comme date

---

(1) *Ly Myreur*, t. IV, p. 128.
(2) *Ibid.*, t. IV, p. 188.
(3) *Ibid.*, t. IV, p. 297.
(4) *Ibid.*, t. IV, p. 347.
(5) *Ibid.*, t. IV, p. 232.
(6) Anselme dit trente chanoines (MGH, SS., t. VII).

de la bataille du pont de Visé (1); il ne pourrait pas dire qu'il n'y a pas trouvé la lettre de Wazon au prévôt Jean, puisque c'est seulement là (dans la chronique d'Anselme) (2) qu'elle est conservée et nullement dans une *Chronique de Saint-Jacques*, comme il l'affirme à tort. Il est vrai que c'est là qu'on raconte la prise de l'étendard de Brabant (3) et qu'on donne la délimitation du comté de Brugeron (4). En résumé, il n'y a rien à tirer de ces dires de Jean d'Outremeuse, et surtout il faut bien se garder de « reconnaître dans ces mentions l'œuvre collective des écolâtres de Liége, tenus en vertu de leurs fonctions d'écrire l'histoire de leur église (5) ». La seule chose certaine que nous tirons des citations de notre auteur, c'est que la prétendue *Chronique de Saint-Lambert* est une invention qui doit, de-ci de-là, servir à accentuer l'air scientifique de la compilation : cela fait un bon effet au lecteur de voir son auteur discuter ses sources !

La *Chronique des Frères prêcheurs* de Liége est une autre invention. Jean d'Outremeuse a beau la nommer de temps à autre et nous dire qu'elle contient beaucoup de choses qui ne se trouvent pas dans celle de Saint-Lambert (6). Ce ne sont là que des manières de parler : il n'y a jamais eu de chronique des dominicains de Liége ; aussi bien notre auteur, qui affecte d'y trouver tant de choses, n'y renvoie jamais.

Il n'y a donc pas à le contester : Jean d'Outremeuse n'a pas connu d'autres sources historiques que nous, il en a même

---

(1) Gilles d'Orval dans III, 16, dans *Monumenta Germaniae historica*, t. XXV, p. 92, dit : « quintâ feriâ ominicae coenae », ce qui est la date exacte.

(2) Anselme dans Chapeaville, t. I, p. 282.

(3) Gilles d'Orval, III, 23, p. 98.

(4) Ibid., III, 15, p. 91.

(5) Bormans, Introduction, p. cx. Le texte invoqué par M. Bormans pour admettre que les écolâtres étaient tenus, en vertu de leurs fonctions, d'écrire l'histoire de leur église est une autre invention de Jean d'Outremeuse, t. I, p. 4.

(6) *Ly Myreur*, t. IV, p. 232.

connu moins que nous, et toutes celles qu'il allègue et qu'on veut tenir pour disparues ont été inventées par lui.

Il serait intéressant de fournir la vérification de ce qui vient d'être dit par une comparaison des récits de Jean d'Outremeuse et des sources existantes. Elles établiraient ce fait piquant, et à coup sûr démonstratif, que Jean d'Outremeuse ne nous donne pas d'autres renseignements qu'elles et que là où elles défaillent il fait également défaut. Ainsi, s'il est un événement historique important, c'est à coup sûr l'histoire des troubles qui ont marqué les débuts du règne de Jean d'Eppes et notamment celle de la fédération interurbaine de 1229. Gilles d'Orval ne nous en ayant rien dit, Jean d'Outremeuse garde également le silence. Il en est de même de la plus importante guerre que les Liégeois aient livrée à Henri de Gueldre, celle de 1269-1270 : elle est bien autrement riche en résultats que celle de 1254-1255, puisqu'elle a anéanti les principaux résultats de celle-ci (1). Or, Hocsem n'en ayant point parlé, Jean d'Outremeuse s'en tait également. Bien plus, il lit tellement mal Hocsem qu'il se persuade que la tour Sainte-Walburge resta debout : *si demeurat ensi qu'il* (Henri de Gueldre) *n'en fist nul semblant*, écrit-il (2).

Il en est de même pour l'histoire de la guerre de 1307, qu'on devine si intéressante à travers la succincte relation de Hocsem (3). Si Jean d'Outremeuse avait des sources autres que nous, encore une fois, il aurait eu l'occasion de nous apprendre quelque chose sur un sujet si intéressant. Mais non : il se borne, comme toujours, à paraphraser Hocsem.

Je ne veux pas multiplier les exemples de ce genre pour ne pas augmenter outre mesure les proportions de ce mémoire, et je n'ai pas besoin, à tout prendre, de ce surplus de démonstration.

---

(1) Voy. G. Kurth, *La Cité de Liége au moyen âge*, t. I, p. 221.
(2) *Ly Myreur*, t. V, p. 381.
(3) Hocsem dans Chapeaville, t. II, p. 349.

Mais, me dira-t-on, Jean d'Outremeuse n'a-t-il pas pu trouver certains renseignements dans des diplômes aujourd'hui disparus? Sans doute, il peut avoir de temps à autre trouvé quelque renseignement inédit de ce genre dans un diplôme resté inconnu : un exemple m'en est fourni par l'histoire de l'église Saint-Jean-Baptiste de Liége, sur laquelle il a consulté un diplôme (1) que j'ai retrouvé et publié (2). Mais c'est là un cas des plus rares et relatif à des détails très accessoires. En réalité, l'immense majorité des diplômes ayant une vraie valeur historique nous a été conservée, et nous en connaissons plus que Jean d'Outremeuse n'en a connu (3). Ceux qu'il a reproduits dans son texte, il n'a pas su les utiliser, et souvent ils sont en contradiction avec ses récits (4). Il ne s'est d'ailleurs pas fait faute d'inventer des diplômes comme il a inventé des chroniques. C'est ainsi que, après avoir raconté le siège infructueux de La Roche en 1087 et la convention qui aurait été signée à la suite, il ajoute : « Et fut le pais fait tellement et saieleez des barons touz et del evesque promierement et del conte de La Roche, et ches lettres garde le tresolrier de Saint-Lambert engliese de Liège, bien et fermement (5) ». Tout le monde sait aujourd'hui que le siège de La Roche est une fable (6); le diplôme en est donc une aussi, et nous surprenons une fois de plus Jean d'Outremeuse en flagrant délit de fraude : il invente pour le plaisir, il invente pour étoffer sa matière. Il invente de même un autre diplôme, donné par Henri IV à Otbert et commençant par cette formule insolite : *In nomine sancte et individue Trinitatis feliciter amen*, par

(1) *Le Myreur*, t. V, p. 236.

(2) *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, t. XIV (1903), p. 239.

(3) Par exemple, il n'a connu le diplôme de 1066 pour Huy que par Gilles d'Orval, et il n'y a rien compris (t. IV, p. 257).

(4) Cf. Bormans, Introduction, p. clvii.

(5) *Ly Myreur*, t. IV, p. 280.

(6) Cf. Delescluse, dans le *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége*, t. IX (1895).

lequel aurait été confirmée la juridiction de l'Anneau du palais. Ce diplôme aussi, scellé d'or, est conservé, dit-il, par le chapitre de Saint-Lambert (1). Je ne doute pas qu'il faille considérer comme inventé encore le diplôme d'achat du château de Bouillon par Otbert, scellé d'or comme le précédent et comme lui conservé dans les archives de Saint-Lambert (2).

Je crois que le lecteur est pleinement édifié désormais sur les sources de Jean d'Outremeuse et que l'affirmation inscrite en tête de ce chapitre n'a pas besoin d'une démonstration plus ample.

CHAPITRE IV.

Les fictions de Jean d'Outremeuse.

Si, comme je l'ai démontré au chapitre précédent, Jean d'Outremeuse n'a pas eu à sa disposition d'autres sources que nous, tout ce qu'il prétend savoir de plus n'est que de la fiction pure. La conclusion est rigoureuse, et nous pouvons proclamer *a priori* que sa chronique est un roman. Un examen de celle-ci nous permettra de formuler la même conclusion *a posteriori*.

Rappelons-nous d'abord que l'apport original de Jean d'Outremeuse dans l'histoire de Liége est d'autant plus abondant que les autres sources sont plus parcimonieuses. Tant qu'il reste dans l'histoire des temps sur lesquels nous ne sommes qu'imparfaitement renseignés, il nous prodigue les informations personnelles, introduisant dans son récit jusqu'à des poèmes entiers, comme par exemple celui d'Ogier le Danois. De même, tant qu'il entretient son lecteur des faits qui se sont passés au delà des frontières de Liége, il trouve le moyen de nous raconter de vrais romans de chevalerie, comme

---

(1) *Ly Myreur*, t. IV, pp. 321-322.

(2) Voy. G. Kurth, *Chartes de l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne*, t. I, p. 85, où sont recueillis tous les témoignages relatifs à cet acte, certainement disparu avant l'époque de Jean d'Outremeuse.

celui du *Livre de Baudouin*, qui a passé tout entier dans sa chronique. Au contraire, dès qu'il s'agit de choses moins éloignées par le temps et par le lieu, la part de son apport personnel diminue. Au fur et à mesure qu'il se rapproche de son propre temps, il se contente de traduire et d'amplifier ses sources et de remplir les interstices de leurs récits. Si bien qu'il s'établit entre l'apport de ses sources et sa propre part d'information une relation de proportionnalité pouvant se formuler comme suit : *En contradiction avec les lois qui régissent l'historiographie, Jean d'Outremeuse connaît d'autant plus de choses inédites que les faits sont plus éloignés de lui, tandis que, plus il s'en rapproche, plus ses renseignements personnels diminuent*. Cette circonstance, absolument inexplicable s'il fallait considérer Jean d'Outremeuse comme un vrai historien, s'explique au contraire parfaitement si l'on ne voit en lui qu'un romancier. Là où l'histoire lui fournit des faits, il se contente de les amplifier; là où elle se tait, il les invente de toutes pièces.

Ce n'est pas tout.

Sans parler ici de l'invraisemblance interne des additions qu'il fait à ses sources, les renseignements complémentaires qu'il a la prétention de nous fournir sont généralement de ceux que l'histoire n'enregistre pas. Il sait les noms de tous les personnages, même les plus insignifiants, qui sont mentionnés par hasard dans les sources, même quand ils n'y ont pas joué le moindre rôle. Il a assisté à toutes les batailles et à toutes les escarmouches; il les décrit dans le plus grand détail, ne nous faisant grâce d'aucun coup d'épée et dépeignant le tout à la manière épique des jongleurs. Il fait parler les personnages et sait tout ce qu'ils ont dit; il a surpris leurs entretiens les plus secrets et nous les rapporte. Il sait tout ce qu'on a ignoré avant lui, ce qu'après lui on ignorera toujours : l'origine de toutes les villes et même de tous les villages, l'origine de toutes les familles connues. D'autre part, il a sur la météorologie un calendrier rétrospectif des plus complets : il nous dira année par année le temps qu'il

a fait au X^e^, au XI^e^, au XII^e^ siècle et nous révèle des particularités extraordinaires. Il sait l'an, le jour, l'heure même d'événements dont la chronologie, pour les narrateurs les mieux informés, flotte dans le vague. En un mot, tout ce qui pour le reste des historiens se perd dans la nuit des temps et tout ce qu'au surplus ils ont dédaigné d'apprendre à leurs lecteurs, il le sait, lui, et il met un soin extraordinaire à nous le raconter.

Nous allons passer tout cela en revue.

1. *Personnalité et noms des comparses.*

Je prends quelques exemples. A trois siècles de distance, Jean d'Outremeuse sait le nom du serf qui est devenu l'occasion de l'abolition de la mainmorte (1). Il sait les noms des individus qui furent favorisés de miracles pendant l'expédition des Liégeois contre Bouillon (2). Il sait celui de l'ouvrier dont l'imprudence a causé l'incendie de Saint-Lambert en 1185 (3). Il sait le nom de la servante qui a laissé surprendre par les Liégeois la citadelle de Sainte-Walburge en 1269 (4), et ceux des deux époux dont la noce est devenue l'occasion de ce coup de main : lui s'appelle Jean des Marez, maître de Liége, elle s'appelle Aigletine et a pour père l'échevin Alard Pangnais (5). Il sait les noms de tous les auteurs et comparses des querelles de 1253 : le chanoine dont le domestique est la cause du conflit s'appelle Henri des Prez, le domestique lui-même s'appelle Gérard de Vinalmont, sa victime s'appelle Renier de Féronstrée (6). Il

---

(1) *Ly Myreur*, t. IV, p. 333. L'histoire n'est elle-même qu'une fable, et je le soupçonnerais volontiers d'en être l'inventeur, n'était que je la trouve aussi dans la *Chronique de 1402*, p. 128, qui ne paraît pas la lui avoir empruntée. Mais, dans tous les cas, il l'a singulièrement embellie, selon son habitude.

(2) *Ly Myreur*, t. IV, p. 375.

(3) *Ibid.*, t. IV, p. 472.

(4) *Ibid.*, t. V, p. 380. Il l'appelle Beautris li Hongrois, « singulier surnom, » écrit à ce sujet, sans penser à mal, le bon Borgnet.

(5) Le maître des Marez et l'échevin Alard Pangnois — ai-je besoin de le dire? — n'ont jamais existé.

(6) *Ibid.*, t. V, p. 302.

nous révèle que le paysan qui avait volé la vache de Ciney s'appelait Enguerrand de Jalhet et le propriétaire de la bête, Rigaud de Corbion ; inutile de dire qu'il connaît aussi le nom du bailli du Condroz : c'était Jean li Envoisiet de Halleux, maire et échevin de Ciney (1). Parfois il se fait fort de nous apprendre dans le détail la composition de tout un collège ; ainsi il nous donne les noms des quatorze échevins qui composaient le tribunal de 1254 (2). Y a-t-il une œuvre d'art qui présente de l'intérêt, vite il nous en fera connaître l'auteur : les fonts baptismaux de Notre-Dame ont pour auteur Lambert Patras, la fontaine du marché de Huy est l'œuvre de Lambert le Cornu (3).

Naturellement, cette prétention de tout savoir lui vaudra plus d'une mésaventure. Des documents qu'il n'a pas connus viendront plus d'une fois le démentir, en nous faisant connaître le vrai nom des personnages auxquels il a cru pouvoir fabriquer un état civil imaginaire. Pour ne pas reparler ici de tous les cas, nous savons, par un diplôme du 15 novembre 1253 (4), que le prétendu chanoine Henri des Prez s'appelle en réalité Henri de Ferrières et que son domestique s'appelle Colin sans plus et non Gérard de Vinalmont : voilà donc la preuve manifeste que Jean d'Outremeuse a inventé les noms (5). Il a fait de même pour le prévôt de Saint-Lambert en 1253, dont il n'a pas trouvé le nom dans Hocsem et dans Warnant,

---

(1) *Ly Myreur*, t. V, p. 404.

(2) *Ibid.*, t. V, p. 312.

(3) « En l'ain de l'Incarnation XII^c^ et XVII, fut fait à la fontaine de marchiet, à Huy, un bachin de metaul, et le fist un orfèvre de Liége qui oit nom Lambert le Cornus, et l'ovrat à lyons de metaule où li aigue couroit parmy. Encors y est-il et le puet ons enssi veir. » *Ly Myreur*, t. V, p. 168.

(4) Dans Bormans et Schoolmeesters, t. II, p. 61.

(5) Cf. Balau, *Comment Jean d'Outremeuse écrit l'histoire*. (Bulletin de la Commission royale d'histoire, t. LXXI (1902), p. 244.)

et pour qui il a forgé le nom d'Arnoul de Bavière (1), fils du duc : nous savons par les diplômes qu'il s'appelait Jean de Condé. De même encore, sa liste scabinale de 1254 le met en mauvaise attitude vis-à-vis de l'érudition moderne. « Il est fâcheux pour Jean d'Outremeuse, écrit M. de Borman, que cette belle liste soit en contradiction avec les documents contemporains. Neuf au moins des échevins de 1254 sont connus, et aucun ne figure sur la liste de Jean d'Outremeuse ; aucun au surplus n'est chevalier (2). » Tous les jours, on verra grossir le catalogue des démentis infligés à notre chroniqueur par les documents. Il avait appelé Lambert Patras de Dinant l'artiste qui avait exécuté, entre 1107 et 1112, les fonts baptismaux de Notre-Dame pour l'abbé Hellin : le nom de cet artiste est connu aujourd'hui, c'est Renier de Huy, et Lambert Patras appartient au domaine des fictions (3).

Voici un autre exemple de ce genre de déconvenues réservées aux assertions de notre auteur : Hocsem raconte quelque part l'hilarité qui se déchaîna au chapitre de Liége, lorsqu'on y prit connaissance du diplôme de deux échevins de Francfort-sur-le-Mein attestant qu'Adolphe de La Marck avait fait devant eux le relief de sa principauté. Ces braves gens s'appelaient l'un Rindfleisch, l'autre Knoblauch : « le bœuf avec son assaisonnement », disaient les tréfonciers thiois (4). Jean d'Outremeuse emprunte l'anecdote à Hocsem et prend même la peine, cette fois, de le citer nominalement : *che dist maistre Johans de Hoquesemme canoinne et escollastre del engliese de Liége, en ses cronicques* (5).

---

(1) *Ly Myreur*, t. V, p. 315.

(2) DE BORMAN, *o. c.*, t. I, p. 42.

(3) Cf. G. KURTH, *Renier de Huy, auteur véritable des fonts baptismaux de Saint-Barthélemy de Liége et le prétendu Lambert Patras* (BULLETIN DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 1903). Le même, *Note sur le nom de Lambert Patras* (même recueil, même année). Le même, *Encore Renier de Huy* (même recueil, même année).

(4) HOCSEM dans CHAPEAVILLE, t. II, p. 369.

(5) *Ly Myreur*, t. VI, p. 204.

On aurait pu croire que, puisque cette fois sa source lui fournissait le nom de ses deux comparses, Jean d'Outremeuse se tiendrait satisfait : ce serait mal le connaître. Comme il veut à tout prix nous apprendre quelque chose de plus, il va nous dire les prénoms des deux échevins : Le premier, à l'entendre, s'appelle Godiscals Chair-de-Bœuf; l'autre, Guyon l'Alliet. Jean d'Outremeuse joue de malheur. On possède le cartulaire de la ville de Francfort, et les deux échevins en question y figurent fréquemment, de 1315 à 1333 l'un, à 1340 l'autre; or, Knoblauch (l'Alliet) s'appelle Jakob et non Guyon, et Rindfleisch (Chair-de-Bœuf) s'appelle Conrad et non Godescalc (1). Jean d'Outremeuse ajoute que, pour récompenser les deux susdits personnages, Adolphe de La Marck les appela à Liége et leur donna des places d'échevins. Cette historiette, en soi invraisemblable, est doublement démentie : 1° par la liste complète des échevins liégeois, où ils manquent; 2° par le cartulaire de Francfort, où ils continuent de figurer jusqu'aux dates indiquées (2).

Bien entendu, la manie que je viens de caractériser oblige notre auteur à des efforts d'imagination considérables. Parfois le nom est ingénieusement trouvé, comme, par exemple, celui du prétendu chef des brigands exterminés, selon lui, par Notger : il l'appelle Henri de Marlagne (3). On sait que la forêt de Marlagne n'avait pas meilleure réputation que celle de Bondy, et voilà, par conséquent, un vrai nom de brigand. Celui de Boitbien, sergent de la ville de Huy, qui vint remplir un message à Fosse et à Liége, ne manque pas d'une certaine verve assez réjouissante (4).

Mais, plus souvent, notre auteur recourt à un procédé

---

(1) Böhmer-Lau, *Urkundenbuch der Stadt Frankfurt*, t. II, table.

(2) Cf. de Borman, *o. c.*, t. I, p. 116.

(3) *Ly Myreur*, t. IV, pp. 120-138.

(4) *Ibid*, t. VI, pp. 297 et 398. « Boitbien, dit le premier de ces deux passages, avait un gros panche. » Ce trait caractérise l'imagination souvent bouffonne et vulgaire de Jean d'Outremeuse.

moins onéreux : celui qui consiste à choisir dans les noms historiques ou dans ceux usités de son temps et à les antidater pour les attribuer à des personnages innommés. C'est ainsi qu'un de ses contemporains, du nom de Patras, lui a fourni le nom du prétendu auteur des fonts baptismaux de Notre-Dame, dont il a été question ci-dessus, et que d'autres de ses compatriotes se sont vus introduire par lui dans l'histoire. Mais ce procédé n'est pas d'un usage toujours facile, et il faut bien puiser ailleurs encore. C'est alors dans ses lectures que Jean d'Outremeuse va renouveler son vocabulaire onomastique, par exemple lorsqu'il donne à un de ses personnages le nom de Lucanors qui est le titre d'un ouvrage fameux de la littérature espagnole du XIV^e^ siècle. De pareils expédients ne sont pas sans réemplois nombreux : aussi voyons-nous qu'il nous présente jusqu'à quatre personnages différents qui s'appellent de ce nom livresque (1).

2) *Manie de tout dramatiser et de tout décrire.*

Jean d'Outremeuse raconte tous les faits, les plus lointains comme les plus rapprochés, en homme qui en a été le témoin oculaire ou auriculaire. Il faudrait analyser sa chronique page par page pour donner une idée de sa manière; je suis obligé, encore une fois, de me contenter de quelques exemples. C'est surtout la description des batailles qui excite sa verve : il les raconte toutes, sans exception, à la manière de la *Chanson de Roland*, en vrai auteur de *Gestes* qu'il est. Il ne nous fait grâce d'aucun coup d'épée et de lance, il nous dit les cris de guerre poussés par les combattants, leur nombre, le chiffre exact, à un homme près, des tués ou des blessés, souvent encore celui des prisonniers, et ainsi de suite. Voici l'exploit par lequel il fait débuter une prétendue bataille livrée en 920 par les Normands aux Liégeois : « Johains, li cuens de Huy, commenchat la guerre, car ilh assemhlat le premier cop à

(1) *Ly Myreur*, t. II, p. 137; t. III, p. 47; t. IV, p. 323; t. V, pp. 106 et 127.

Ghidelfris, et sont assennés sor les escus; mains li païn brisat sa lanche et Johains le poindit si qu'ilh le passat quatre piés et l'abatit mort, puis trait l'espée et entrat en l'istour, si en ochist dois, puis escrie : « Les Preis! fereis, barons, li journée est nostre! [1] ». Il n'y a aucun trait de sa physionomie littéraire par lequel il trahisse plus complètement sa parenté avec les aèdes du moyen âge. Il sait qu'à la bataille de Wilderen, en 1130, à laquelle Gilles d'Orval, son bailleur de renseignements, n'a consacré que quelques lignes, les Brabançons eurent 4,814 morts et les Liégeois 408, et comme il se doute bien de quelque incrédulité de la part du lecteur, il ajoute : « Car li evesques les faisoit compteir as prestres de cascon villes, cheais qui li faloient ». Le pauvre homme ne s'est pas douté que nous pousserions la curiosité jusqu'à vouloir apprendre par qui il connaît cette particularité, et sa prétendue preuve manque elle-même de preuve.

La statistique relative aux pertes subies de part et d'autre à la bataille de Steppes n'est pas moins curieuse; il faut la donner ici :

Brabançons tués par miracle	6,400
Id. id. dans la bataille . . .	13,700
Barrois.	1,812
Gueldrois	1,500
Cléviens	160
TOTAL . . .	19,582
Liégeois tués	115
Hutois	63
Dinantais	38
Fossois et Thudiniens	20
Lossains	80
TOTAL . . .	316

[1] *Ly Myreur*, t. IV, p. 86.

Cette manière de nous apprendre ce qu'il ne faut pas savoir et ce que nous n'avons aucun intérêt à connaître l'amène à des précisions d'une insupportable puérilité. Croirait-on, par exemple, qu'il prétend savoir à quel prix voulait vendre sa bête le paysan de Jalhet qui devint la cause innocente de la fameuse guerre de la Vache? *Quinze sols, un gros pour six deniers* (1)! Qui voudra contester?

J'ai déjà dit que, pour dramatiser, Jean ne cesse de faire parler ses personnages. Le langage qu'il leur fait tenir est en tout celui des chansons de geste; c'est surtout dans les querelles qu'on peut s'en apercevoir. L'injure homérique jaillit spontanément de leurs lèvres à la moindre émotion; quels que soient leur rang social, leur caractère, leur dignité, ils manient tous avec la même volubilité le vocabulaire de la langue verte : *Calprenède et Juba parlent du même ton.*

Garchon puant, dit la comtesse de Hainaut à son fils (2).

Faux vilain, dit Henri de Gueldre à l'archiduc Thibaut de Plaisance (3).

Faux traître, dit Hugues de Pierrepont au duc de Brabant (4).

Vilain cornard, dit Adolphe de La Marck au comte Louis de Looz (5).

Fils à putain, dit le même à un messager qui lui apporte une mauvaise nouvelle (6).

Ribauds flairants, dit Hugues de Châlons aux membres des métiers de Liége (7).

---

(1) *Ly Myreur*, t. VI, p. 404.
(2) *Ibid.*, t. V, p. 121.
(3) *Ibid.*, t. V, p. 383.
(4) *Ibid.*, t. V, p. 223.
(5) *Ibid.*, t. VI, p. 490.
(6) *Ibid.*, t. VI, p. 296. Un chevalier parlant à Édouard III d'Angleterre devant la reine, sa mère, lui lance la même injure. *Ibid.*, t. VI, p. 302.
(7) *Ibid.*, t. V, p. 531.

Orde sotte, dit Thibaut de Bar à la comtesse de Hainaut (1).
Ordes putains, dit le duc de Brabant aux femmes de sa bonne ville de Louvain (2), etc.

3. *Abondance suspecte de renseignements géographiques, topographiques et météorologiques.*

Jean d'Outremeuse sait tout ce que tout le monde a ignoré avant lui et qu'il ne pouvait savoir lui-même, puisqu'il n'existait aucun témoin pour le lui révéler. Vous apprendrez chez lui, à un jour près, la date de la fondation des principales villes des Pays-Bas, comme Tournai, Amiens, Bruges, Douai, Cambrai, Gand. Pour nous en tenir au seul pays de Liége, il vous dira exactement et avec les détails les plus précis quand et comment furent fondées Tongres, Maestricht, Liége, Huy, Dinant et, en un mot, toutes les villes de la principauté. Il connaît tout aussi bien l'origine de chaque village ; il vous dira le nom du fondateur et de la date.

Tongris, premier roi de Tongres, a naturellement fondé la ville qui porte son nom. Son successeur Humbris a fondé les villages de Hombroux, Ans, Hognoul et Hollogne-sur-Geer (3). Tongris II fonde Haccourt, Nivelles-sur-Meuse, Lixhe, Vottem, Haren, Othée, Awans, Houtain, Wonck, Eben, Roclenge, Milmort (4). Sedros fonde Taxandrine, qui depuis s'est appelée Visé, Tilff, Méry, Seraing, Halleux, Ciney, Tihange, Amay, Fosse, Thuin, Couvin, Walcourt. J'allais oublier Namur, qui s'appela d'abord Sedros, du nom de son fondateur (5). Lotringe fonde Limbourg, Jupille, Dolhain, Herstal, Chertal, Wandre, Fléron, Herve, Oupeye, Clermont, Berneau (6). Et cela con-

(1) *Ly Myreur*, t. V, p. 114.
(2) *Ibid.*, t. V, p. 96.
(3) *Ibid.*, t. I, p. 201.
(4) *Ibid*, t. I, p. 244.
(5) *Ibid.*, t. I, p. 274.
(6) *Ibid.*, t. I, pp. 379 et 380.

tinue ainsi avec une aisance parfaite. Tout est tiré purement et simplement du cerveau de Jean d'Outremeuse, de même que les fondateurs eux-mêmes.

Et comme il sait l'origine de tous les villages, il sait aussi celle de toutes les églises qui l'intéressent. C'est à peine, par exemple, si l'histoire connaît avec certitude l'origine de deux ou trois des sanctuaires paroissiaux de Liége : lui, il n'en est pas un seul dont il ne puisse nous dire la date précise avec le nom et l'histoire du fondateur. Les historiens liégeois qui s'en voudraient de prendre au sérieux une seule des légendes étymologiques de la liste qui précède ne se font pas scrupule d'admettre celles de la catégorie que voici, toujours pour la seule raison que celles-là sont invraisemblables et que celles-ci, à première vue, ne choquent pas la vraisemblance. Encore une fois, c'est là un *criterium* illusoire ; chez Jean d'Outremeuse, les récits vraisemblables ne sont pas plus vrais que les autres ; il faut écarter en bloc tout ce qui ne s'appuie pas sur le témoignage d'une source antérieure.

Je suis en état, heureusement, de pouvoir, cette fois encore, justifier cette sévérité. Il est, en effet, plusieurs des sanctuaires liégeois dont l'origine réelle est connue : or, elle est en contradiction manifeste avec celle que leur attribue Jean d'Outremeuse (1).

Selon lui, l'église Saint-Adalbert aurait été bâtie par Notger en 996 : or, nous savons que le saint dont elle porte le vocable n'est mort qu'en 997.

Saint-Trond-et-Clément aurait été bâti par Albéron Ier en 1122 ; point du tout : ce sanctuaire existait déjà en 1107.

Saint-Martin-en-Ile aurait été fondé en 1046 par Réginard : nullement, car Reginard était mort dès 1038.

---

(1) Je renvoie, pour la preuve de ce qui suit, à mes *Recherches sur l'origine des paroisses de Liége.* (Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége, t. XVI [1907].)

Saint-Remi ne peut pas davantage avoir été fondé en 1148 par Nithard, puisque Nithard est mort en 1042.

Saint-Pholien n'a pas eu pour fondateur Eustache des Prez en 1190, car ce personnage n'a vécu que deux siècles plus tard.

Saint-Jean-Baptiste, dont Jean d'Outremeuse place la fondation en 1204, est mentionné dès 1189 comme existant de temps immémorial (1).

Encore un mot sur les phénomènes météorologiques et autres rapportés par Jean d'Outremeuse pour diverses années, et cela à partir des temps les plus reculés. Il est inutile d'insister sur le caractère illusoire de tels renseignements, lorsqu'ils ne sont pas consignés année par année par des contemporains, comme c'est le cas, par exemple, dans les annales de Renier de Saint-Jacques. Ce serait perdre son temps que de démontrer une vérité si évidente, et je la tiens pour acquise. Au surplus, notre chroniqueur n'entend pas se contenter d'indications banales; il faut que ses excès de température viennent aboutir, d'ordinaire, à des résultats pittoresques ou piquants. En avril 877, « fist si grant vent et si orible à Liége, à X lieuwes altour, que prez toutes les chemenées des maisons chaïrent » (2). En 905, il plut tant à Liége que les maisons et édifices furent emportés et quantité de gens noyés (3). En 907, il y eut une telle famine en Allemagne que les parents mangeaient leurs enfants (4). En 935, il y eut en France et en Allemagne une espèce de danse de Saint-Gui qui faisait bondir et sauter les gens au cri de : Saint-Christophe et Saint-Liénart (5)! En 975 naquirent à Amiens et à Genève des

---

(1) Voy. G. Kurth, *La Cité de Liége au moyen âge*, t. I, p. 302.
(2) *Ly Myreur*, t. IV, p. 14.
(3) *Ibid.*, t. IV, p. 76.
(4) *Ibid.*, t. IV, p. 76.
(5) *Ibid.*, t. IV, p. 101.

monstres que notre chroniqueur décrit soigneusement (1). En 1037 mourut un certain Jean qui avait été écuyer de Charlemagne; il avait vécu 361 ans, « si que ons trouve ès chroniques » (2). En 1081, la corruption de l'air fut telle que tous les gens de moins de 30 ans moururent (3). En 1128, il naquit à Liége un monstre que Jean décrit avec une minutie de naturaliste et comme s'il l'avait vu (4). La même année, au mois d'août, il y eut une tempête accompagnée d'une telle puanteur que 17,000 personnes moururent à Liége (5). En 1159, à la Vesquecourt, une truie mit bas sept pourceaux dont l'un avait la plus belle figure d'homme qu'on pût voir ; une historiette indécente, racontée à ce propos par Jean d'Outremeuse, est destinée à expliquer ce phénomène (6). En 1164 naquit à Venise un chat qui parlait comme un homme et qui chantait toutes les chansons qu'il entendait (7). Voilà quelques spécimens recueillis au hasard dans le seul volume IV du *Myreur*. Je saute tout le cinquième volume, mais je trouve jusque vers la fin du sixième des historiettes semblables. En 1326, il fit si froid que plusieurs Liégeois perdirent « leur membre naturel, sans jamais à garir » (8). Je suppose que le lecteur ne m'en demandera pas davantage et qu'il se tiendra pour suffisamment édifié.

---

(1) *Ly Myreur*, t. IV, p. 136.
(2) *Ibid.*, t. IV, p. 220.
(3) *Ibid.*, t. IV, p. 269.
(4) *Ibid.*, t. IV, p. 340.
(5) *Ibid.*, loc. cit.
(6) *Ibid.*, t. IV, p. 442.
(7) *Ibid.*, t. IV, p. 447.
(8) *Ibid.*, t. VI, p. 313.

CHAPITRE V.

Aperçu des principales fictions de Jean d'Outremeuse.

L'examen critique des principales fictions de Jean d'Outremeuse sera, si je ne me trompe, la partie la plus intéressante et la plus instructive de ce mémoire. Je dis des principales, car s'il fallait les passer toutes en revue, on serait amené à écrire un livre presque aussi gros que le sien. L'entreprise, d'ailleurs, serait d'autant plus inutile que le caractère fabuleux des récits de Jean d'Outremeuse sur les siècles reculés n'a pas besoin d'être démontré. Au contraire, pour l'époque à laquelle il appartient lui-même, et en particulier pour le XIII[e] et le XIV[e] siècle, il continue de faire autorité. C'est donc de ces siècles exclusivement qu'il sera question ici, et ma démonstration vaudra *a fortiori* pour les siècles précédents (1).

Mais avant d'aborder le sujet, j'ai besoin d'exposer rapidement le procédé suivi par Jean d'Outremeuse dans ses fictions. Ce procédé, c'est parfois l'invention pure et simple : j'en ferai connaître des spécimens. Mais, beaucoup plus souvent, pour ne pas dire presque toujours, c'est l'amplification. Les sources historiques lui fournissent des données. Il travaille à la manière de l'élève auquel son maître a donné un sujet quelconque à développer, ou encore de l'ouvrière qui brode sur un canevas. Nul ne profite plus ingénieusement que lui de tous les motifs, même les plus humbles en apparence, qui lui sont suggérés par son thème. Nul n'accroche avec plus d'art les décorations les plus abondantes aux fentes les plus exiguës de la vérité

(1) Pour ceux-ci, ai-je besoin de le dire? la démonstration serait d'ailleurs des plus faciles. Je me bornerai à rappeler la manière dont notre chroniqueur s'est permis de défigurer l'histoire de Notger par une série ininterrompue d'inventions bizarres et souvent saugrenues. Cf. mon *Notger de Liége*, t. I, pp. IV-V.

historique. Là où des imaginations plus lourdes ou plus paresseuses auraient passé distraites, la sienne est mise immédiatement en éveil par le moindre détail. Et le voilà qui invente! Il le fait pour intéresser, pour faire consciencieusement son métier de romancier, étant incapable de concevoir l'histoire autrement que sous la forme du roman ou de la chanson de geste.

Il est peu de pages de l'histoire de Liége sur lesquelles nous soyons mieux renseignés que sur la guerre de 1212-1213 contre le Brabant. Deux contemporains parfaitement informés et, de plus, indépendants l'un de l'autre nous en ont laissé des relations étendues qui ont, si l'on peut ainsi parler, épuisé le sujet. L'un, c'est le moine Renier de Saint-Jacques, dans ses *Annales* (1), l'autre, c'est l'archidiacre Hervard, dans son *Triumphus sancti Lamberti in Steppes* (2). Les détails qu'ils donnent sont de nature à satisfaire le lecteur le plus exigeant, mais non Jean d'Outremeuse. Celui-ci a greffé sur leurs récits tout un roman que je résume succinctement.

Le pillage de Liége a pour prélude une grande victoire remportée par les Liégeois sur les Brabançons à Horion. Cinquante-deux chevaliers du lignage des Prez s'y distinguent, puis les Liégeois (victorieux) se retirent à Huy, où est leur évêque, tandis que les Brabançons (vaincus) pénètrent à Liége. Comment l'entrée des ennemis dans la Cité, malgré leur défaite, peut s'expliquer historiquement, c'est l'affaire du chroniqueur de nous le dire, mais il n'y pense pas.

Pendant le pillage de la Cité, un miracle se produit à Notre-Dame-aux-Fonts, où un soldat brabançon a pris le saint ciboire et jeté l'hostie consacrée à terre : « mains li sacrement

---

(1) *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XVI. L'ouvrage a été réimprimé en 1874, à Liége, par les soins de la *Société des bibliophiles liégeois*.

(2) *Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. XXV. Sur l'auteur, voy. G. Kurth, *L'archidiacre Hervard*, dans le Bulletin de la Commission royale d'histoire, t. LXXII (1903).

salhit de terre sus l'auteil ». Ce même autel fut souillé par le sang d'un malheureux sacristain qui y fut tué, et l'on ne put faire disparaître les taches qu'après la bataille de Steppes, qui vengea l'Église de Liége. La femme de l'échevin Maillard, qu'un soldat brabançon voulait violer, l'attira dans sa chambre, lui fendit la tête d'un coup de hache et fit subir le même sort à trois de ses camarades « che dist li croniques (1) ».

On devine avec quelle fougue, avec quelle ampleur notre auteur décrit la bataille de Steppes. Il y a assisté, il a applaudi aux exploits des valeureux Liégeois, il a vu le comte de Looz couper bras et jambes, fendre les ennemis en deux, il a vu ondoyer les étendards, il a entendu les cris de guerre, il a compté le nombre des morts et celui des prisonniers, et il redit le tout dans cette langue des chansons de geste aux formules homériques stéréotypées, souvent même en alexandrins inconscients :

En le Warde de Steps fut li estours morteis.
Le comte soy deffend com noble chevalier.
Atant Rause li voweit brochat avant.
Noblement soy deffendent les Ligeois.
Atant vient là li comte de Looz.
Atant sont en l'istour rentreis.
Là vint brochant Tyri de Walecourt.
La comenchat estour qui fut mult a dobteir.
Li dus sentit l'angousse si est salhis arrière, etc.

Après la bataille, dix mille chiens tout noirs viennent dévorer les cadavres des Brabançons et étrangler tous ceux qui étaient occupés à les enterrer.

Mais là ne se borne pas la punition de ceux qui ont violé le sanctuaire de saint Lambert. Tour à tour, tous ceux qui ont une responsabilité personnelle dans ce crime sont atteints par le châtiment céleste. Les Barrois, l'impératrice, le comte de Gueldre, le doyen de Tirlemont, le chapelain du duc de Bra-

(1) *Ly Myreur*, t. V, p. 31.

bant, les six chevaliers qui conseillent celui-ci, ses deux fils, son oncle, le duc Henri d'Ardenne, « qui est escorchiés à coroies à Paris » (1), tous périssent de mort tragique. « Enssi prendoit saint Lambert ses venganches de jour à jour à grant planteit. »

Restent l'empereur Otton IV et le duc de Brabant, que saint Lambert s'est réservés pour la bonne bouche. Après avoir pris la peine d'apparaître à une sainte femme pour annoncer le châtiment qu'il va tirer de ces deux principaux coupables, le saint exécute ses menaces : l'empereur Otton IV est tué honteusement, à la porte d'un château où il se réfugiait, par le châtelain qui ne l'a pas reconnu ; son cadavre reste étendu toute la nuit sur un fumier. Quant au duc de Brabant, sa fin est plus ignominieuse encore. A Cologne, dans une réunion tenue par l'empereur et où il a menacé l'évêque Jean d'Eppes d'un nouveau sac de Liége, saint Lambert le frappe nuitamment de folie ; dans un accès de fureur, il court tout nu par le palais, tue plus de cent personnes et finit par être assommé par un marmiton (2). Cette fois, l'éditeur Borgnet lui-même n'y tient plus ; il trouve la mort du duc de Brabant « une des plus étranges inventions qu'on puisse lire », et il ajoute : « Dans notre pays, où chaque province avait sa vie propre, les chroniqueurs ne peuvent inspirer de confiance pour les faits où il existait conflit d'intérêt entre leurs compatriotes et les habitants d'une autre province. A ce sentiment vient encore ici se joindre le dessein bien évident d'exalter par-dessus tout la puissance du saint patron de Liége (3) ».

Hélas ! il n'y paraît que trop, même un historien aussi sérieux que Borgnet ne refuse sa confiance à Jean d'Outremeuse que pour les faits « où il y a conflit d'intérêt » entre Liége et Brabant. Il semble se résigner à croire tout le reste,

---

(1) *Ly Myreur*, t. V, p. 156.

(2) Sur toutes ces vengeances de Saint-Lambert que Jean d'Outremeuse énumère avec des accents de triomphe, lire *Ly Myreur*, t. V, pp. 44, 45, 53, 54, 55, 68, 157, 160, 175, 176 et 222.

(3) *Ly Myreur*, t. V, p. 223, note.

et de fait, c'est ici la seule réserve qu'il fasse sur tout le prodigieux ensemble de légendes relatives au sac de Liége, dont je viens de donner seulement les principaux échantillons.

Je passe à l'histoire d'Henri de Gueldre : c'est une de celles qui ont le plus excité la fantaisie de Jean d'Outremeuse.

On connaît déjà, par un excellent mémoire de M. l'abbé Balau, la bizarre invention qu'il a placée au seuil de cette histoire. Hocsem et Warnant nous ayant dit qu'après la mort de Robert de Thourotte (1247) les chanoines ne purent pas se mettre d'accord sur le choix de son successeur et que le siège épiscopal resta vacant pendant une année (1), aussitôt Jean d'Outremeuse de nous faire connaître les noms de « douze évêques » que le chapitre aurait élus dans une première séance, lisez de douze candidats qui se seraient partagé les suffrages des tréfonciers. Dans une seconde séance, on aurait éliminé dix candidats et Eustache de Réthel serait resté seul en présence de Henri de Gueldre.

Tout cela est de l'invention pure (2).

Je ne m'attarderai pas à démontrer le caractère fabuleux de tout ce que Jean d'Outremeuse ajouta à l'histoire de Henri de Dinant, telle que la racontent Hocsem et Warnant. Il me suffira de noter ici les principales de ces inventions, renvoyant à mes *Recherches sur Henri de Dinant* (3) les lecteurs désireux d'avoir sur ce tribun des renseignements exacts.

Sont inventés :

L'assertion que Henri de Dinant était le fermier de la maltôte (*Ly Myreur*, V, 286 et 315).

Le rôle attribué à Henri de Dinant dans l'affaire du valet de chanoine (*Ibid.*, 303).

Le conseil perfide donné par Henri de Dinant aux échevins et les suites de son intrigue (310, 313).

---

(1) Hocsem, p. 275; Warnant, p. 169.

(2) Cf. Balau dans le *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXI (1902) p. 235.

(3) Dans le *Bulletin de l'Académie royal de Belgique*, 1907.

L'épisode absolument oiseux de la dame de Gothem (324).

L'affaire de Henri de Dinant avec le prétendu Arnoul des Prez, et la prétendue bataille qui se serait livrée sur le pont des Arches, entre le lignage des Prez et les Liégeois (325).

L'intervention généreuse de ce même lignage en faveur de la Cité que Henri de Gueldre rêvait de détruire (329).

Le personnage d'Arnoul Escarbot et le rôle qui lui est attribué à l'occasion des négociations de la Cité avec Henri de Gueldre (333).

Considérant comme acquis les résultats auxquels je suis arrivé en ce qui concerne le rôle du célèbre tribun et la manière dont Jean d'Outremeuse nous le présente, j'aborde les épisodes les plus retentissants de la carrière de Henri de Gueldre, où l'on verra quelle part y revient à l'imagination de notre narrateur.

Tout le monde sait, grâce à la lettre vengeresse du pape Grégoire X reproduite par Hocsem, la vie scandaleuse de ce prince, qui finit par être déposé au concile de Lyon, en 1274 (1). On connaît aussi la manière barbare dont il se vengea, en 1281, de son successeur Jean d'Enghien, coupable d'occuper le siège qui lui avait été enlevé (2).

Ce fut d'ailleurs son dernier exploit : en 1285, il mourait, et Hocsem se borne à lui consacrer ces deux lignes : *Eodem anno Henricus de Monteforti dudum Leodiensis episcopus moritur, et apud Ruremonde cum suis patribus sepelitur.*

Voilà tout ce que le mieux informé des chroniqueurs liégeois du XII^e^ siècle sait sur Henri de Gueldre pendant les onze années qui s'écoulèrent entre sa déposition et sa mort. Jean de Warnant n'en sait pas davantage : il raconte comme Hocsem la déposition de Henri de Gueldre, la mort tragique de Jean d'Enghien, à laquelle il se contente d'ajouter un seul détail (3),

---

(1) Hocsem, pp. 298-304.

(2) Le même, p. 311.

(3) *La Chronique liégeoise de 1402*, pp. 221-222.

et pour raconter la mort d'Henri de Gueldre il emprunte les termes mêmes de Hocsem (1).

Jean d'Outremeuse, venant après ces deux chroniqueurs et écrivant plus d'un siècle après la mort d'Henri de Gueldre, n'avait donc pas d'autres renseignements sur ce personnage et devait, s'il avait travaillé en historien, se contenter de ceux qui lui étaient fournis, si sommaires qu'ils fussent. Mais un romancier ne lâche pas si facilement un évêque violateur de religieuses et père d'une multitude de bâtards. Il saura bien lui trouver une sortie de scène digne de sa carrière, et voici celle qu'il a imaginée.

Le 10 mai 1270, Henri de Gueldre, qui dînait chez Conon le Frison de Jupille, membre de la famille des Prez, viola Berthe, la fille de son hôte. Le lignage des Prez se plaignit au Chapitre et y exhiba la chemise de Berthe, portant la trace des outrages qu'elle avait subis. L'évêque dut fuir, poursuivi par les des Prez qui voulaient le tuer, mais l'archidiacre Thibaut les apaisa ainsi que le peuple qui s'agitait : il promit d'aller tout dire au pape et demanda qu'on lui donnât la chemise de Berthe, pour l'emporter à Rome. Peu de temps après, il fut élu pape lui-même et il déposa Henri. La description de la scène qui se passa entre celui-ci et le pape est curieuse; Jean d'Outremeuse y a assisté, n'en doutez pas; je n'extrais de son récit qu'un seul détail montrant jusqu'où, une fois en chemin, il a pu impunément pousser l'extravagance, pour ne pas dire la bouffonnerie. Donc, les Liégeois venus au concile de Lyon pour accuser leur évêque ont apporté « les chemises des pucelles qu'il avoit violeit » — il y en avait 45 — et ils les jettent aux pieds du pape en présence du coupable! (3)

Je passe à la mort tragique de Jean d'Enghien. Pour bien apprécier cette partie du récit de Jean d'Outremeuse, il faut se remémorer ce que dit Hocsem. Après avoir raconté que le

(1) Le même ouvrage, p. 225.
(2) *Ly Myreur*, t. V, pp. 382 et 385.
(3) *Ibid.*, t. V, p. 398.

malheureux prélat avait accepté un rendez-vous de Henri de Gueldre à Hougaerde, il continue en ces termes : « L'évêque, qui regardait à la dépense, était venu désarmé au rendez-vous avec une petite escorte. Il s'était logé dans une maison entourée d'eau appelée le Brul — c'était dans ma paroisse natale de Hougaerde — et il s'y croyait en sécurité. Mais la nuit il fut fait prisonnier par les satellites de Henri de Gueldre, jeté sur un cheval et emmené en hâte. La selle était petite et l'évêque avait de l'embonpoint; la course l'épuisa totalement. Son escorte le déposa à la porte du monastère de Heylissem et s'enfuit. Au point du jour, le prélat rendit le dernier soupir; c'était la septième année de son pontificat, le jour de la Saint-Barthélemy 1285 (24 août) » (1).

Tel est le récit de Hocsem. Pour comprendre comment il se fait que ce chroniqueur si laconique entre dans tant de détails, il faut savoir que l'événement s'est passé dans son village natal, *in parochia nativitatis meæ*, comme il dit lui-même en le relatant. Il avait 7 ans alors, et on comprend l'effet immense que dut produire sur son imagination d'enfant le trépas du prince-évêque de Liége, expirant sur les grands chemins à la suite d'un criminel attentat. Hocsem parle ici en témoin et sous la dictée d'une des plus fortes impressions de sa vie : c'est cela qui nous vaut le tableau résumé ci-dessus.

Ce tableau est loin d'avoir l'intérêt dramatique et la couleur pittoresque qu'il aurait présentés sous la plume d'un écrivain de talent, mais enfin, il suffit à l'histoire, et l'imagination du lecteur peut le reconstituer sans peine dans toute sa vérité, en s'aidant des données fournies par le chroniqueur.

Voici maintenant ce que l'épisode devient sous la plume de Jean d'Outremeuse.

Il éprouve d'abord le besoin de nous apprendre que le Brul, où avait logé Jean d'Enghien, était une bouverie et qu'elle appartenait à ce prince. Il sait aussi que Henri de Gueldre vint y surprendre le prélat avec 300 hommes d'armes — pas un de plus ni de moins. Et comme il a assisté à l'entretien nocturne

(1) Hocsem dans Chapeaville, t. II, p. 311.

du ravisseur et de sa victime, il nous fait la faveur de nous le rapporter.

« Si enforchat (Henri) le Bruele et trovat l'evesque Johans et le prist par le manche et li dest : « Dams abbeis, vos esteis » chi à vos solas a petit proveanche, mains j'ay miés apparel- » hiet por vostre estat et portant vos venreis ave que moy ». Quant Johans l'evesque entendit che, si oit grant paour et dest : « Sire, je suy ychi venus por vos paier, car j'ay toudis » esteit vostre amis à l'encontre de mes gens, si vos prie » merchi et ne moy faiseis vilonie ». Et Henri li dest : « Sires, vos teneis le siège qui jadit fut miens et vos l'occu- » peis, et portant vos envenreis ave que moy ». Et il le fait mettre sur un cheval à selle étroite, comptant l'emmener en Gueldre, mais le malheureux évêque tomba mort à terre près de Heylissem.

Et voici l'invention sangrenue par laquelle Jean d'Outremeuse espère corser la scène déjà bien assez macabre que raconte Hocsem :

« Et quant Henri veit che, si desquendit et le relevat, et puis fist alumeir de feu, si voit qu'ilh estoit mors, si en oit piteit et dest à ses hommes : « Par ma foid, ilh est mors et » que en ferons? » Et après tantoist il dest : « Bien en feray ». Atant le fist prendre et porteir à le porte de Helechines, et là l'ont apoiet tout en estant, as matines sonent par nuit, puis ont escript tout le fait que je ay dit, et fut poiseis cel escript mis à l'anel de la porte del engliese de Helechines et puis s'en vont chevalchant. Mains quant li marlires se levat a matin et ovrit la porte, li evesques, qui estoit estendus amont le porte et bien apoiiet, quant li porte li fallit si chait jus a terre et amont les piés del marliers, si qu'ilh semblat a marlier qu'ilh le voisist embrachier, si crie et lait sa chandelle chaioir : « Hahay, dest-il en fuant, veschy un lauron ». Adont acorurent pluseurs moynes, le mort homme ont troveit, se le voient richement vestit, et avoit une grant plaie qu'ilh s'avoit faite al cheoir; se quidoient les moynes que ly marlier li awist fait, se li ont fortement blameit et chis le noioit, et li

uns des moynes aparchuit la lette qui pendoit al aneal, et le prist et le luit, si sorent le fait enssi qu'ilh estoit (1) ».

On a là, en raccourci, un aperçu de tout ce qui caractérise Jean d'Outremeuse : son perpétuel besoin de dramatiser, son talent de mise en scène et aussi le côté puéril et vulgaire de son imagination, qui s'accuse tout particulièrement dans la sotte fiction du billet attaché à l'anneau de la porte.

Après ce lugubre épisode vient — pour le soulagement et pour le plaisir des lecteurs — la scène finale du châtiment. C'est un cousin de Berthe, c'est Radoux l'Ardenois des Prez, qui va être l'exécuteur des vengeances divines. Henri de Gueldre est venu avec deux cents hommes d'armes saccager le pays de Franchimont. Radoux lui court sus, et pendant que Thierry des Prez va fermer le chemin de la retraite à l'ennemi, il fond sur Henri et d'un coup d'épée lui fend la tête jusqu'aux dents. C'était, dit notre narrateur, entre Marché et Spixhe, près de Franchimont. Radoux eut, d'ailleurs, la générosité de renvoyer le corps par des prisonniers à Ruremonde, où il fut enterré (2).

Tout ce que je viens d'analyser, avec les innombrables détails pittoresques et dramatiques qu'il a fallu passer sous silence, n'a d'autre source historique, je le répète, que les quelques lignes de Hocsem et de Warnant rapportées ci-dessus. Ceux-ci ont fourni le canevas, Jean d'Outremeuse a mis la broderie.

Un autre canevas que les deux mêmes chroniqueurs ont fourni à Jean, c'est l'histoire de la guerre de la Vache. Cette histoire est déjà en bonne partie légendaire dans l'historique assez succinct qu'ils en présentaient : il est acquis aujourd'hui que la guerre a été causée par les hommages féodaux que des vassaux de Liége ont faits au comte de Namur (3). Jean d'Outremeuse n'a garde d'omettre la bonne aubaine, et le voici de nouveau en pleine chanson de geste, débutant par un tournoi,

---

(1) *Ly Myreur*, t. V, pp. 424-425.

(2) *Ibid.*, t. V, p. 442.

(3) Voy. E. Poncelet, *La guerre dite de la Vache de Ciney* dans *BCRH*, 5e sér., t. III (1893).

inventant des dialogues, brassant des batailles, créant des personnages, précisant des dates, le tout avec une parfaite inconscience de son devoir d'historien. Naturellement, le beau rôle dans les rencontres guerrières appartient, comme toujours, aux des Prez : trois frères de ce lignage, Radoux l'Ardenois, Thierry et Stassin, assiègent Fallais; le duc de Brabant vient pour délivrer le château, mais les trois des Prez lui taillent des croupières : l'un d'eux lui tue son fils Henri, qui n'a jamais existé, les deux autres font subir le même sort à Clément, grand bailli du Brabant, et à Guy de Dalhem, personnages tout aussi imaginaires. Mais la palme de la bravoure revient, dans ce combat, à Guillaume Mauclerc de Hemricourt. Celui-ci n'est pas un personnage inventé; nous le connaissons par Hemricourt comme un preux chevalier (1), et Jean d'Outremeuse se borne, en vertu de l'adage qu'on ne prête qu'aux riches, à lui attribuer des exploits : il manque de tuer le duc, et celui-ci n'a rien de mieux à faire que de fuir devant le vaillant Liégeois. Notez que ce fuyard, c'est un des plus preux chevaliers de son temps, c'est-à-dire Jean Ier le Victorieux (2)!

Et dire que, en réalité, au témoignage des sources mêmes de notre auteur, le duc a fait lever le siège de Fallais par les Liégeois qui se sont retirés devant lui!

Il est difficile de se moquer davantage du lecteur. Faisons seulement remarquer, en passant, à quel point Jean d'Outremeuse trahit l'origine romanesque de son récit. Tout comme si les contemporains avaient reconnu que l'origine de leurs débats était une vache volée, il leur met dans la bouche, de temps à autre, des exclamations comme celles-ci : « Lais! le mal vaiche qui coste tant! — Hey, mal vaiche de Cigney, que tu me fais gémir! » Ou bien encore, il imagine cet épilogue : « Quant le roy entendit chu (l'histoire de la vache) se rist de la vaiche qui tant avait consteit (3) ». Ce roi, c'est Philippe III le Hardi,

---

(1) Voy. le *Miroir des Nobles de Hesbaye*, éd. Bayot et de Borman, pp. 170-176.

(2) *Ly Myreur*, t. V, pp. 409-411.

(3) *Ibid.*, t. V, pp. 410, 411, 415.

que notre chroniqueur a l'audace de faire venir en personne à Liége pour mettre fin à la guerre : ne trouvant pas les Liégeois, qui étaient au siège de Fallais, « celi roy chevalchat vers Falais par sa doulcheur et humiliteit, et les priait humilement de metre le débat en sa main, et les Liégeois le firent volontiers » (1). On est tenté de redire ici avec le chansonnier : « Quel bon petit roi c'était là ! »

C'est un pur roman toujours que Jean d'Outremeuse nous raconte au sujet de l'origine des métiers de Liége, et ce roman — est-il besoin de le dire ? — figure à la première page de toutes les monographies qui leur sont consacrées. Leur origine, en réalité, est inconnue, et tout ce qu'on peut en dire, c'est que les premières mentions en sont faites dans le dernier quart du XIII^e^ siècle. Jean d'Outremeuse, lui, n'entend pas que nous ignorions ce qu'ignorent les sources. Il sait la date précise de la fondation des métiers, le nom de leur premier fondateur et les circonstances dans lesquelles ils ont surgi. Selon lui, c'est en 1297 qu'un maître de la cité, le patricien Henri le Paire, de Chênée, — il n'a existé que dans le *Myreur*, — conseilla aux ouvriers de se grouper en corporations et que furent fondés les douze premiers métiers. Le prince-évêque, Hugues de Châlons, indigné de cette initiative, fit comparaître devant lui Henri le Paire et les gouverneurs de métiers, les traita de « ribaux flairans » et ne se laissa apaiser que contre paiement d'une rançon de cent livres de gros, moyennant quoi il reconnut les métiers. Ceux-ci payèrent la dite rançon à raison d'un sol par tête, ce qui suppose, la livre contenant vingt sols, que les douze métiers comprenaient deux mille membres (2).

Cependant les nobles sont fortement opposés à la commune et ne veulent pas qu'il y ait des maîtres de la Cité (3). Mais le

---

(1) *Ly Myreur*, t. V, p. 415.

(2) *Ibid*, t. V, pp. 530-532.

(3) Quelle preuve d'ignorance ! Jean d'Outremeuse se figure les *Maîtres de la Cité* comme ayant été les représentants de la plèbe et la commune comme une organisation démocratique opposée au patriciat; il ne sait

Chapitre, qui est opposé aux patriciens, s'entend avec les métiers. Le prévôt du Chapitre, Jean del Change, fait venir les gouverneurs. Nous savons cela par Hocsem, que notre auteur suit pas à pas ; seulement, alors que dans Hocsem le Chapitre et les métiers s'entendent pour conclure une alliance défensive contre le patriciat, dans Jean d'Outremeuse la réunion perd immédiatement son caractère sérieux et tourne à l'amusette : le Chapitre fait venir les métiers pour leur accorder des armoiries : « une banire roige a un peron d'or en l'ensengne de chascun mestier », et, invention plus drolatique, « un poële de soie » pour mettre sur les mors à leurs exèques (1). » C'est ce poële qui va devenir l'enjeu de la lutte des classes à Liége : il s'agit de savoir si les métiers continueront de le posséder, ou si les patriciens indignés de cette espèce d'usurpation parviendront à le leur enlever. La guerre du poële, si je puis ainsi parler, fait l'objet de diverses scènes dramatiques où interviennent le Chapitre, le prétendu mambour Arnoul de Looz, les échevins, les nobles et notamment Jean Du Pont ; le peuple se réunit au marché et menace de faire un mauvais parti aux grands ; finalement, les métiers restent les maîtres de leurs poëles (2). Ainsi se termine par une nouvelle bouffonnerie tout le roman imaginé par Jean d'Outremeuse sur l'origine des métiers de Liége.

Je ne rappelle que pour mémoire les inventions de notre auteur au sujet des événements de 1302, qui eurent pour résultat l'entrée du parti populaire au Conseil communal de Liége. J'ai consacré à ces événements un travail spécial, où j'ai montré que tout ce que Jean d'Outremeuse croit pouvoir nous apprendre de plus que Hocsem est invention de sa part. Invention notamment ce dramatique épisode du jeune patricien qui veut prendre l'argent sur l'étal d'un boucher, et à qui celui-ci abat le poing avec sa « heppe ». On me dispensera de

---

pas que c'est le patriciat qui a créé la commune et qui en a été seul maître jusqu'en 1302 !

(1) *Ly Myreur*, t. V, p. 29.

(2) *Ibid.*, t. V, pp. 29-33.

revenir sur ces points, ma démonstration étant, je crois, acquise (1).

Mais l'histoire des troubles de 1312, dont je n'ai pas encore parlé, montre sous un jour trop éclatant le procédé de Jean d'Outremeuse pour que j'omette d'en présenter un aperçu critique. On connaît ces événements par le récit de Hocsem, qui est confirmé par Jean de Warnant et par la *Chronique de Saint-Trond* (2). Hocsem leur avait consacré un peu plus d'une page ; il ne faut pas moins de dix-huit pages in-quarto à Jean d'Outremeuse pour nous détailler le récit du *Mal Saint-Martin*. Fidèle à son procédé ordinaire, Jean d'Outremeuse reproduit tout ce qu'il trouve dans Hocsem, se bornant à dramatiser ce que Hocsem résume; seulement, il y ajoute des épisodes de sa façon. Ces épisodes, ce sont : 1° la trahison de Jean Du Pont, maître de la Cité, sur laquelle se greffe la trahison du maïeur Goffin del Change; 2° le stratagème de Marie de Fooz. Je les examine rapidement l'un et l'autre.

Jean Du Pont est un personnage historique. Maître de la Cité en 1312, il défend avec énergie l'autonomie du Conseil vis-à-vis des échevins, et il rallie ses collègues à son avis (3). Dans la nuit du 3 août, lors du terrible conflit entre les grands et le peuple à Saint-Martin, c'est lui qui, en faisant fermer la porte par laquelle les patriciens vaincus s'enfuyaient de la ville, décida de la journée et acheva leur extermination. Nous savons cela par Hocsem; seulement, ce dernier nous l'apprend dans une incise assez équivoque que voici :

« Majores undique se videntes invasos, territi non immerito, cum multitudini resistere diutius non valerent, ad jam dictam ecclesiam (S. Martini) confugerunt, nam cum quidam ex eis per portam civitatis effugere niterentur, Johannes de

---

(1) G. Kurth, *L'entrée du parti populaire au Conseil communal de Liége en 1303*, dans *Bial*, t. XXXVI (1906).

(2) Hocsem, p. 356; Warnant dans la *Chronique liégeoise de 1402*, p. 263; *Chronique de Saint-Trond*, continuation troisième, éd. de Borman. t. II, p. 245.

(3) Voy. l'acte du 9 janvier 1312 dans *Jean de Stavelot*, p. 264.

Ponte magister civitatis electus a populo, *qui praevaricator se cum majoribus junxerat*, portam hoc non sustinens obseravit (1). »

Dans ce passage, comme dans beaucoup d'autres, la gaucherie du style de Hocsem est cause d'une certaine obscurité ; néanmoins, on devine suffisamment ce qu'il veut dire. Au fort de la lutte entre grands et petits, le maître de la Cité, Jean Du Pont, qui avait eu le tort, bien qu'élu du peuple, de faire cause commune avec les patriciens, est pris d'un remords : il fait fermer la porte de la ville pour empêcher les grands de se sauver, et facilite ainsi la victoire du parti populaire, qui est le sien. Mais quelle est la trahison dont il s'était rendu coupable auparavant? Hocsem, pressé par sa narration, ne prend pas le temps de nous le dire et nous abandonne à nos conjectures.

C'est plus qu'il n'en faut à l'imagination de Jean d'Outremeuse pour reconstruire de toutes pièces la longue histoire des trahisons de Jean Du Pont. Comme Ganelon dans la *Chanson de Roland*, Jean Du Pont n'est pas *un* traître, il est *le* traître, il trahit par nature, par vocation, par nécessité. La série de ses trahisons remonte haut. La première se place en 1309.

En cette année, comme nous l'apprenons par Hocsem (2), le prince-évêque, Thibaut de Bar, avait sur les bras, au sujet du château de Mirwart, une guerre avec le comte de Hainaut, qui était venu assiéger Thuin. Un arbitrage intervint et on s'arrangea : Mirwart resta au comte, mais en fief du prince-évêque de Liége. Sur ces données de Hocsem, Jean d'Outremeuse brode l'amplification suivante :

Selon lui, au moment où les Liégeois se mettent en campagne pour aller délivrer Thuin, le maître Jean Du Pont, gagné par l'argent de la comtesse de Hainaut, essaye de les faire rester chez eux en soutenant que le siège de Thuin vient d'être levé. On s'informe de la chose à Thuin même, on

(1) Hocsem, p 356.
(2) Id., p. 350.

apprend qu'il a menti, et on part. Ce fut sa première trahison : elle lui valut une telle impopularité, s'il en faut croire le chroniqueur, qu'il abandonna son métier, celui des vignerons, se fit recevoir dans celui des merniers et alla s'établir en Mernierrue. « Adons fut li peuple yreis contre Johans du Pons, mains che estoit un vens, car ilh les faisoit teilement bien croire sa faulseteit que li forfais fut oblieis (1). »

Le siège de Thuin fut levé parce que les assiégeants avaient peur de la nombreuse armée du prince-évêque et aussi grâce aux démarches de l'archevêque de Trèves. Mais, par un nouveau mensonge auquel de nouveau les naïfs Liégeois ajoutèrent foi, Jean Du Pont parvint à perpétrer une seconde trahison en décidant l'armée liégeoise à repartir de Thuin avant que les assiégeants se fussent tous retirés. Le prince-évêque est désespéré et supplie les Liégeois de rester ; ils aiment mieux en croire un traître avéré que leur souverain et ils persistent à partir.

Cette seconde trahison, continue notre auteur, fut découverte d'une manière inattendue. La comtesse de Hainaut, à qui Jean Du Pont avait promis qu'il empêcherait les Liégeois d'aller au secours de Thuin, fut irritée de ce qu'il n'avait pas tenu sa promesse : elle lui écrivit une lettre pour le lui reprocher. Le messager, qui avait sur sa boîte les armes du Hainaut, tomba sur un patricien de Liége à qui il demanda l'adresse du maître ; le patricien le conduisit chez le prince-évêque, qui ouvrit la lettre. On devine le reste : Jean Du Pont doit avouer, fait des excuses et... accuse le sire d'Agimont d'avoir été son entremetteur. Là-dessus, fureur du prince-évêque de Liége, qui va avec son armée assiéger Agimont et brûler la tour du château. Cette fois, c'est une trahison à la double puissance dont Jean Du Pont se rend coupable, et le lecteur se demande pourquoi un tel luxe d'inventions. En définitive, qu'est-ce qui a poussé le chroniqueur à insérer, au

(1) *Ly Myreur*, t. V, p. 119.

moins inutilement, semble-t-il, une trahison dans une autre, et que vient faire ici l'histoire du sire d'Agimont?

Je suis, cette fois, en état de répondre à la question. Jean d'Outremeuse, qui amplifie Hocsem, a été amené à introduire Jean d'Agimont dans l'histoire de Jean Du Pont par cette phrase de sa source, à côté de laquelle je place la traduction qu'il en donne :

Anno Domini 1308 Theobaldus episcopus obsedit castrum de Agimont et ejusdem terrae villam de Givey conflagravit: tandem castrum redditur, majori turre combusta.	L'evesque... a Givey est venus et tout l'embrasat, puis assist Agymont; XL jours y fut et puis le conquestat *le nuit l'Ascension en novel ain* (1): la grant thour ilh ardit et puis revint (2).

Donc, d'après Jean d'Outremeuse, toujours mieux informé que ses sources, l'expédition contre Agimont fut déterminée par les révélations de Jean Du Pont et pour punir le prétendu complice de celui-ci. Malheureusement pour Jean d'Outremeuse, la relation de cause qu'il établit ici entre l'accusation et l'expédition est purement imaginaire : en effet, dans Hocsem, l'expédition contre Agimont eut lieu en 1308 et l'expédition de Thuin en 1309. Il n'était donc pas possible à un historien sérieux de faire de celle-ci la cause occasionnelle de celle-là ; mais rien ne montre mieux les procédés de notre romancier : avec un sans-gêne absolu, il intervertit l'ordre des deux faits. Sans doute, il se disait qu'on n'y viendrait pas voir, et il a eu raison pendant des siècles.

Tels sont, d'après Jean d'Outremeuse, les antécédents de Jean Du Pont, maître de la Cité. Après un tel tissu de trahisons, qui n'a pas empêché le peuple de lui garder sa confiance et d'en faire le maître de la Cité en 1311, on ne sera pas

---

(1) Les mots soulignés sont de l'invention de Jean d'Outremeuse, qui a, comme on sait, la prétention de connaître la date exacte de tous les événements.

(2) Voy. Hocsem, p. 350, et *Ly Myreur*, t. VI, p. 124.

étonné de voir cet élu du parti populaire conspirer avec les grands contre les petits.

Les échevins lui donnent tant d'or et d'argent qu'il jure de mettre le peuple à bas et de rendre les grands plus forts qu'ils n'ont jamais été. Il s'entend avec le maïeur Goffin del Change. Celui-ci est un personnage historique, mais dont nous ne connaissons guère autre chose que le nom (1). Heureusement, Jean d'Outremeuse peut nous renseigner par lui-même sur ses faits et gestes. Les deux compères donc, Du Pont et Goffin, ont dans la maison de ce dernier, en Féronstrée, près de la porte Hasseline, une entrevue nocturne dans laquelle ils arrêtent le plan du coup de main des grands sur la Cité. Goffin y participe ; il est blessé grièvement dès le début et quatre hommes le reportent chez lui ; mais en route ils sont rencontrés par une bande de drapiers qui achèvent le malheureux maïeur : son cadavre, jeté dans la boue, est dépecé ; on cloue à la porte de sa maison ses pieds, ses mains et sa tête. Encore une invention greffée sur une autre, comme tout à l'heure ! Les historiens liégeois qui se sont apitoyés sur le sort de l'infortuné maïeur me sauront gré de leur apprendre que, selon toutes les apparences, il sera mort dans son lit.

Nous revenons au traître en chef. La lutte des patriciens et des plébéiens continue sur le Marché d'abord, sur le Mont Saint-Martin ensuite. Jean Du Pont, voyant les grands sur le point de succomber, les sauve en obtenant du peuple, par ses artifices, qu'il cesse la lutte ; mais bientôt elle recommence malgré toutes les ruses de Jean Du Pont pour l'empêcher. Les grands essayent de fuir par la porte Saint-Martin ; indignés, ils menacent Jean Du Pont de lui faire un mauvais parti s'ils en échappent, car il les a trahis. D'autre part, le peuple n'est pas moins persuadé qu'il est victime d'une nouvelle trahison du perfide maître, et il lui fait également entendre des

---

(1) Il apparaît dans des actes de 1309 à 1311; voy. DE BORMAN, *Les échevins de la souveraine justice de Liége*, t. I, p. 388.

menaces. Pris entre deux feux et voyant tout perdu, le misérable imagine alors de se retourner contre les nobles : « Nous boirons tous à un hanap, leur dit-il, et il ferme la porte ». C'est pour les grands la mort, car ils succombent tous sous les coups des petits ou ils périssent dans la tour de Saint-Martin, à laquelle le peuple met le feu. Quant à Jean Du Pont, il tombe lui-même entre les mains du peuple : « Avouez tout, lui dit un maître, son collègue (1), et on tâchera de vous sauver ». Là-dessus le malheureux raconte toute l'histoire de ses trahisons. Et, comme la tendance bouffonne de l'imagination de notre chroniqueur reparaît dans chaque occasion au milieu des circonstances les plus graves, le voici qui fait appeler le clerc de la Cité, Jean de Ville, à qui « on demande instrument de tout ». Et lorsque tout est mis par écrit, Jean du Pont est écartelé par le peuple, puis on met le feu à la tour (2).

Toute cette interminable histoire des trahisons réitérées de Jean Du Pont, je le répète, est une invention de Jean d'Outremeuse et la simple amplification des six mots de Hocsem : *qui praevaricator se cum majoribus junxerat.*

Je passe à l'épisode de Marie de Fooz. Les nobles, acculés à Saint-Hubert, se sont réfugiés dans les maisons du voisinage ; ils y sont poursuivis et massacrés. Une de ces maisons appartenait à une dame nommée Marie de Fooz, fille de Goffin de Fooz et mère de Jean de Louvain. Elle accueille plus de cent cinquante patriciens (3), qui se réfugient dans un hangar de sa cour. Pour dépister le peuple, Marie de Fooz fait cuire quantité de viandes dans quatre chaudières, défonce plusieurs

---

(1) Jean d'Outremeuse est pris ici au piège de ses propres inventions. Le maître dont il parle ici ne pouvait être qu'un patricien, puisqu'en 1312 il y avait toujours un maître plébéien et un maître patricien. Mais si le maître patricien a pris part à l'échauffourée, c'est dans les rangs des grands qu'il se sera trouvé.

(2) *Ly Myreur*, t. VI, pp. 166-171.

(3) Il dit, page 170, cent cinquante, et page 171, deux cent cinquante.

tonneaux de vin, dresse des tables et invite les combattants populaires à venir boire et manger chez elle. Ils ne s'en firent pas prier, et comme quelques-uns d'eux lui demandaient si elle n'avait pas de nobles cachés dans sa maison, elle leur offrit tranquillement de visiter toutes les chambres, protestant qu'ils n'y trouveront que des amis. Ce sang-froid sauva les nobles réfugiés chez elle en plus grande quantité que dans toutes les autres maisons réunies (1). Encore une fois, l'histoire est inventée, bien que Jean d'Outremeuse affirme parler d'après une chronique : « Mains li cronique dist que les alcuns des nobles les plus vallans se sont buteis et muchieis en une maison de chis vinable », etc. Cette tentative de donner du crédit à une fiction en inventant un témoignage a porté malheur à Jean d'Outremeuse : comme la chronique en question n'a jamais existé, il reste établi qu'il a inventé et le témoignage et le témoin.

Les guerres d'Adolphe de La Marck fournissent à Jean d'Outremeuse des thèmes non moins fructueux à développer. Les prouesses de l'évêque à la bataille de Nierbonne et notamment l'épisode de son combat singulier avec Ameil de Bovenistier (2) sont de ces morceaux de bravoure qu'on est sûr de rencontrer dans le *Myreur* chaque fois qu'il s'agit de bataille, et qui sont rédigés invariablement d'après le type fourni par les Chansons de Geste, sans aucun souci de l'exactitude historique. Je ne m'y arrêterai pas, non plus qu'à l'histoire de Pierre Andricas, devenue un véritable roman sous la plume de Jean d'Outremeuse, comme je l'ai montré il y a quelques années dans un travail spécial (3). Mais on me permettra d'insister davantage, à cause de l'intérêt qu'il présente au point de vue de la méthode, sur l'épisode d'une prétendue assemblée des villes liégeoises à Fexhe, en 1328.

---

(1) *Ly Myreur*, t. VI, pp. 169-172.

(2) *Ibid.*, t. VI, pp. 422-432.

(3) *Pierre Andricas et la loi de murmure à Liége*, *BARB*, 1907, pp. 651-673.

Cette année (1328), après Pâques, nous dit Hocsem, les Liégeois renvoyèrent aux Hutois le traité de confédération fait à Fexhe (1316) entre les bonnes villes, parce que, comme disaient leurs envoyés, les Hutois n'avaient pas observé ce pacte. En effet, ils toléraient que les brigands qui avaient fait prisonniers les ambassadeurs de Liége circulassent librement dans leur ville. Les Hutois eurent beau s'excuser : les envoyés de Liége déchirèrent publiquement le traité, et, leur en rendant les morceaux, ils déclarèrent que les Liégeois tenaient les Hutois pour des ennemis mortels (1).

Ce passage, qui ne laisse rien à désirer en fait de clarté, reçoit une éclatante confirmation de la *Chronique de Saint-Trond*. Voici comment s'exprime celle-ci :

« En 1328, les Liégeois députèrent à Huy pour se plaindre de ce que les Hutois avaient violé le pacte de Fexhe, conclu entre la Cité et les bonnes villes, attendu qu'ils toléraient que ceux qui avaient fait prisonniers les ambassadeurs liégeois circulassent en paix dans leur ville et qu'ils y donnaient asile à l'évêque. C'est pourquoi, déchirant la lettre dudit pacte, les Liégeois défièrent la ville de Huy (2) ».

On va voir ce que Jean d'Outremeuse fait du passage si clair de Hocsem :

« En chesti an meismes, en mois de may, furent les Liégeois à Fexhe a un parlement, car ilh avoit là mandeit le conselhe des bonnes vilhes ; si passat a chu que les bonnes vilhes revoieront à Huy tous leurs letres de confederation, car ilh dient que les Hutois ne tinent riens de chu qui est ens escript, car ilh portoient et favoient le sire encontre eaux et soffroient aleir aval Huy cheaux qui avoient malvoisement pris leurs ambassateurs. Et quant cheaz de Huy se vorent excuseir, le messagir des letres ne le vorent nullement accepteir ains desquiront les letres del confederation et s'en allont leurs voies, et deffiarent cheaux de Huy si que anemis capitals (3). »

---

(1) Hocsem dans Chapeaville t. II, 395.

(2) Edition de Borman, t. II, p. 257.

(3) *Ly Myreur*, t. VI, p. 422.

Faisons remarquer d'abord que Jean d'Outremeuse a voulu combiner les renseignements de nos deux textes : les mots relatifs à l'asile fourni à l'évêque par les Hutois ainsi qu'au défi lancé par les Liégeois ne se trouvent que dans la *Chronique de Saint-Trond*. Mais le fait d'avoir pu disposer de deux sources également claires ne rend que plus mauvais le cas de Jean d'Outremeuse. On voit, d'ailleurs, comment il en est venu à forger sa réunion de Fexhe. Dans la phrase: *Leodienses litteras confederationis inter bonas villas apud Fexhe Hoium remiserunt*, au lieu de rattacher les mots *inter bonas villas* et *apud Fexhe* à *confederationis*, il les a fait dépendre de *remiserunt*, et il a ainsi obtenu ce double contresens : « Les Liégeois, réunis avec les bonnes villes à Fexhe, renvoyèrent », etc.

Ainsi se trouve introduite dans l'historiographie, de par Jean d'Outremeuse, une *assemblée générale des villes liégeoises à Fexhe en 1328*. Et — je prie le lecteur de remarquer cette variante — ce ne sont plus les seuls Liégeois, ce sont toutes les villes du pays qui rompent l'alliance avec Huy.

Le lecteur se dira sans doute — comme j'ai fait moi-même dans le premier moment — que nous sommes ici devant une simple bévue de Jean d'Outremeuse. Mais non : il a assez bien lu sa source pour la comprendre, et s'il a fabriqué la *réunion de Fexhe*, c'est qu'il l'a bien voulu. En effet, dans un autre endroit de sa chronique, il rapporte exactement le fait relaté ci-dessus (non, il est vrai, sans l'orner de détails imaginaires). Le fait se serait passé, selon lui, en 1327, c'est-à-dire un an avant sa date réelle.

Mécontente des Hutois qui ont prêté main forte au prince dans sa lutte contre Fosse et qui abritent les Waroux, Liége leur envoie faire des représentations. Ils répondent très fièrement, et alors Pierre Andricas propose de rompre toute alliance avec eux. Colin de Sanson s'y opposant, on décide de convoquer le peuple en assemblée générale. En attendant, Andricas et le parti d'Awans travaillent les métiers et les gagnent à leurs vues; tout ce qu'obtiennent les gens sages, Colin de Sanson, Jean Hanoset et le chevalier Baré, c'est que l'on

convoquera d'abord une journée à Engis pour faire la paix; si elle échoue, alors seulement on renverra l'alliance aux Hutois. La réunion d'Engis a lieu, mais elle échoue à cause des partis Awans et Waroux, et alors Colin de Sanson, qui avait été d'avance désigné par les Liégeois pour cette mission, s'en va à Huy. Le peuple se réunit le lendemain aux Frères Mineurs; là Colin lit le traité d'alliance et requiert les Hutois d'y rester fidèles. Les Hutois font une réponse insuffisante, Colin en prend acte et adjure de nouveau l'assemblée. Celle ci, travaillée par les Waroux, ayant persévéré dans son attitude, Colin prend la lettre « aux mains et aux dents, « *en fit plus de cent pieches, et puis le gettat sur les Hutois et apres chu en sont partis* ». Plus tard, les Hutois se ravisent et envoient leur messager Boitbien (!) à Liége, mais c'est trop tard; les Awans s'opposent à toute réconciliation, et Colin de Sanson, l'un des maîtres, prend la lettre des Hutois et *en fist plus de cent pieches et les gettat à terre*, ce qui était, comme on voit, répondre du tac au tac. Pierre Andricas ne voulut pas laisser à son collègue l'honneur d'avoir maltraité le document et il en foula aux pieds les morceaux.

Par cet exemple, le lecteur est en état de se faire une idée assez exacte des procédés d'amplification et d'invention de Jean d'Outremeuse. La phrase de Hocsem rapportée ci-dessus lui fournit le thème d'une *rupture des Liégeois et des Hutois*. Ce thème, il le développe en plusieurs actes :

Acte I. — *En 1327, les Liégeois décident de rompre l'alliance avec Huy, et ils envoient dans cette ville Colin de Sanson, qui s'acquitte de ce message.* L'acte est précédé d'une délibération préalable à laquelle prennent part contradictoirement Andricas, Hanoset, Baré, et d'une réunion des villes à Engis, où l'on ne parvient pas à s'entendre sur la paix. La scène qui se passe à Huy est le point culminant de ce premier acte.

Acte II. — *Les Hutois, se repentant un peu tard de leur rupture avec les Liégeois, envoient à Liége leur messager pour*

raccommoder les choses. Cet acte est traité un peu sommairement : le nom du messager, Boitbien, répand une nuance de comique sur l'épisode ; pour le rôle attribué aux Awans, il doit faire pendant à celui que les Waroux ont joué à Huy : c'est pour Jean d'Outremeuse une des lois de la composition littéraire.

Acte III. — *Liége, non content d'avoir rompu avec Huy, décide les autres villes de la principauté à suivre son exemple.* De là l'assemblée de Fexhe, où les envoyés de Huy essaient vainement de conjurer la rupture. On remarquera qu'ici encore se vérifie la loi des pendants : ces mêmes Hutois, qui au premier acte ont si fièrement repoussé l'alliance, se dépensent maintenant en efforts superflus pour la maintenir.

Mais, me demandera-t-on, dans quel but Jean d'Outremeuse en agit-il ainsi? La réponse est simple : il veut étoffer son roman historique, il veut intéresser son public, il se dit que deux lignes de vérité empruntées à Hocsem seraient sèches et rebutantes, mais que dix pages de fictions brodées sur ces deux lignes auront de la vie et de l'intérêt. Et, à son point de vue, il a doublement raison. Non seulement il a intéressé ses contemporains ainsi que la postérité, mais il est parvenu à faire prendre ses inventions pour de l'histoire (1).

J'ai dit plus haut qu'outre l'amplification, Jean d'Outremeuse pratique aussi de temps à autre l'invention pure et simple. Celle-ci, naturellement, ne peut se donner libre carrière que dans l'histoire la plus reculée; pour ce qui concerne les temps plus rapprochés du sien, elle est obligée de se limiter, de se blottir, si je puis ainsi parler, dans les coins obscurs de l'historiographie. Ne pouvant ici inventer de toutes pièces des événements d'ordre public, parce qu'il surgirait trop de

(1) Fisen, t. II, pp. 69-71; Henaux, t. I, p. 381; Polain, t. II, p. 44; Daris, *Histoire du diocèse et de la principauté de Liége pendant le XIII^e^ et le XIV^e^ siècle*, p. 437. — Foullon, t. I, p. 400, est le seul, cette fois comme en plus d'une autre rencontre, à faire un exposé d'historien.

témoins pour le démentir, Jean d'Outremeuse place ses fictions dans le domaine de l'histoire privée. C'est ainsi, par exemple, qu'il imagine des querelles de lignages : matière féconde et d'un contrôle difficile. La guerre des Maillard contre les lignages des Prez, de Saint-Servais et Yerteis, est, sous ce rapport, la pièce de résistance du festin dont nous régale le chroniqueur.

Les Maillard étaient une famille patricienne de Liége qui avait fait peu de bruit dans le monde jusqu'au jour où il plut à Jean d'Outremeuse de leur forger une célébrité (1). Honnêtes bourgeois que nous trouvons établis en Sauvenière depuis le XIII[e] siècle, ils habitaient à l'extrémité de ce quartier, du côté de Saint-Lambert, une maison qui, dans la Paix des Clercs de 1288, sert à délimiter le terrain situé devant la cathédrale et qu'il est défendu d'encombrer : « *Et est accordeit*, dit l'article 29 de cet acte, *que li plache wyde qui siet sur la rivière de Muese, entre le Pont d'Ilhe et la maison Mailhar dell Savenier, ne doit estre encombrée de hallez, de boucherie ne d'autres chouses, se ce n'est par le consentement de nous le grand englise devandite* (2) ». Est-ce ce texte qui a enflammé l'imagination de notre chroniqueur, ou avait-il une raison personnelle pour tirer la famille Maillard de son obscurité, il n'importe : le fait est qu'après sa propre famille, il n'y en a aucune qui joue un rôle plus brillant dans sa chronique. A l'entendre, dès 1212, sept membres de ce lignage, sept frères et tous chevaliers, étaient échevins de la Cité. Il est à peine besoin de dire que le consciencieux historien des échevins de Liége ne connaît pas un seul de ces sept personnages (3), pas même celui à qui l'héroïsme de sa

---

(1) Sur différents membres de la famille Maillard mentionnés au XIII[e] et au XIV[e] siècle, voir les tables du Cartulaire de Saint-Lambert et de Val Benoit.

(2) Borman, *Recueil des Ordonnances de la principauté de Liége*, t. I, p. 70.

(3) De Borman, *Les échevins de la souveraine justice de Liége*. Ses listes scabinales ne commencent pas avant 1244.

femme a valu dans Jean d'Outremeuse une célébrité factice (1). Tout aussi inventés sont quatre autres Maillard qui auraient été échevins en 1254 (2) et les Maillard qui auraient porté la bannière du prince-évêque dans une prétendue guerre contre les Limbourgeois (3).

Cette famille d'échevins apocryphes a eu un jour sur les bras, à entendre notre chroniqueur, rien moins que trois guerres contre d'autres lignages : l'une avec les des Prez, l'autre avec les Saint-Servais, la troisième avec les Yerteis. Dans la querelle avec les Saint-Servais, huit membres de ce lignage périssent. Celle avec les des Prez a pour cause une stalle du chœur de Saint-Pholien, dans laquelle allait s'asseoir un parent des Maillard ; ce fut une lutte sanglante qui, elle aussi, coûta beaucoup de vies humaines. Si ces guerres sont des inventions, les familles qui les font sont au moins authentiques : mais en est-il de même des Yerteis? Il y a eu, du temps de Jean d'Outremeuse, une famille de ce nom qui nous est connue, grâce au hasard qui a fait conserver par des diplômes de 1401 et de 1410 la mention de deux de ses membres (4), mais elle a été très humble, et le chroniqueur lui fait, encore une fois, une illustration de fantaisie. Selon lui, les Yerteis « sont de nobles gens et cousins à ceux de Saint-Servais et d'Ile ; l'un d'eux, Simon Yerteis, n'a pas moins de trente-trois enfants portant armes (5) ». Les Maillard ont fort à faire, obligés qu'ils sont de tenir tête aux Saint-Servais qui viennent les attaquer par la haute Sauvenière, et aux Yerteis qui les assaillent de face, venant de leur habitation en Ile. Un jour, le vendredi 9 octobre, les Yerteis, au nombre de vingt-six et déguisés en frères Prêcheurs, passent la Meuse en bateau pour assaillir

---

(1) Voy. ci-dessus, p. 45.

(2) De Borman, *op. cit.*, t. I, p. 41.

(3) *Ly Myreur*, t. V, p. 227.

(4) Poncelet, *Inventaire analytique des chartes de Saint-Pierre*, pp. 124 et 144.

(5) *Ly Myreur*, t. V, pp. 559 et 560.

les Maillard à l'improviste. Un de ceux-ci les reconnaît; il avertit les siens; dès que les prétendus religieux débarquent, on les reçoit rudement et ils doivent fuir. Voulant rendre à leurs ennemis la monnaie de leur pièce, deux Maillard s'en vont le lendemain, vêtus d'un sarrau de toile par-dessus leur armure et portant des bottes de paille sur le dos, les offrir en lle. Deux des Yerteis viennent pour acheter les bottes; les Maillard se jettent sur eux l'épée à la main, les fendent en deux et repartent tranquillement. Voilà un spécimen des histoires de famille que Jean d'Outremeuse invente pour diversifier et égayer sa « matière ».

Je citerai un autre exemple où Jean d'Outremeuse nous apparaît dans le vrai rôle d'un poète, tirant des moindres faits le sujet de créations poétiques. Vers le milieu du siècle passé, on découvrit sur le rivage de l'Atlantique à Newport, aux États-Unis, un squelette complètement armé qui remontait à une époque antérieure à la découverte de l'Amérique. Qu'était ce squelette, et que révélait-il? Longfellow se chargea de le dire à ses compatriotes. Il y avait à Newport une vieille construction de forme circulaire qu'on appelait communément le Vieux moulin à vent *(the old windmill)*. Immédiatement l'imagination du poète créa un rapport entre cette ruine, dont il fit un fort du haut moyen âge, et le squelette que l'on venait de découvrir. Et il écrivit alors ce merveilleux poème *The Skeleton in armour* qui, pour la puissance d'évocation, l'intensité de l'intérêt dramatique et la splendeur de la langue, peut être considéré comme un des chefs-d'œuvre de la poésie moderne. Le squelette, selon le poète, était celui d'un *viking*, réfugié en Amérique avec celle qu'il aimait, et qui avait construit la tour. Ses exploits et ses amours, inventés par le poète, ont une telle vérité de vie et de couleur, que l'histoire rivaliserait difficilement avec la fiction. Eh bien, ce que Longfellow a fait au XIX^e^ siècle, Jean d'Outremeuse a essayé de le faire au XIV^e^, dans des conditions presque identiques. Je dis *a essayé*, car je parle simplement ici du procédé et je ne compare nullement le chef-d'œuvre du poète et le récit du chroniqueur. En 1326,

donc, pendant qu'on faisait des travaux de pavement près de l'église Sainte-Croix, on découvrit un grand nombre de squelettes, dont beaucoup avaient à côté d'eux leurs épées. C'était le cimetière mérovingien de Liége qui reparaissait à l'improviste après plusieurs siècles d'oubli. Naturellement, comme il arrive chaque fois que l'archéologie exhume un cimetière (1), l'imagination populaire ne s'avisa pas de cette explication et vit là un champ de bataille : les squelettes étaient ceux de Dodon et des meurtriers de saint Lambert (2). Jean d'Outremeuse, lui, conclut aussi au champ de bataille, seulement, il voulut cette bataille aussi dramatique que possible et il imagina alors l'histoire que voici :

Rollon, le duc des Normands, était en Italie avec son frère Godefroi, quand on lui apprit que les villes de Cologne et de Liége, récemment détruites par ses guerriers, étaient rebâties plus belles qu'elles n'avaient jamais été. Aussitôt il revient droit sur Liége avec quarante mille hommes, pour la détruire une seconde fois. L'évêque Francon l'apprend et rassemble une armée de quinze mille hommes. Le 13 mai 920, les Normands, par le bois de Glain, descendent sur Liége et arrivent près de l'église Saint-Pierre. Là s'engage entre chrétiens et païens une bataille que Jean d'Outremeuse, comme toujours, décrit avec la précision d'un témoin oculaire. Les des Prez font merveille, naturellement, mais ils ont affaire à des adversaires redoutables et beaucoup plus nombreux qu'eux; finalement, sur la prière de l'évêque, le Ciel s'en mêle; la sainte Vierge, saint Pierre et saint Lambert descendent dans une « blanche nuée » et font éclater une tempête de feu sur la tête

---

(1) Cf. la controverse sur le cimetière de Voulon, où l'on imagina au XVIII[e] siècle de voir le champ de bataille de Vocladum (Vouillé) et la légende sur l'origine des sarcophages des Aliscamps, près d'Arles, qui auraient été créés miraculeusement par Dieu pour renfermer les corps des héros chrétiens tombés dans la bataille de ce nom.

(2) *Ly Myreur*, t. VI, p. 311.

des païens, qui périssent tous : « Furent si enclouz del tempieste qu'ilh furent tous tempesteis et mors, qu'ilh ne escappat nient un tout seulh homme, et de chevals atant en fut que li liz en fut touz pleins, et *la grande voie des chars qui astoit mult profons astoit près emplies;* et n'i oit onques cristoiens ochis del tempieste, tos les mors sont Sarazins, et les ont laissiet la et geteit sus del terre, *que ons ne les ostat onques armes ne espéez*, et là furent lonctemps jusqu'à l'an mille IIIc et XXVI, que li tietre de saint Pire fut enwalleis (nivelé) et paveis, ensi que vos oreis (1) ».

Les mots soulignés par moi ont pour but, comme le lecteur le devine, d'indiquer le lien par lequel Jean d'Outremeuse s'efforce de rattacher la prétendue bataille de 920 à la découverte de 1326, qu'ils doivent expliquer, et il faut ajouter que Jean d'Outremeuse, toujours entraîné par la tendance de son esprit à bouffonner, gâte lui-même l'effet de sa narration par une invention des plus équivoques. Ne pouvant pas donner un démenti à l'histoire, qui nous montre Rollon continuant le cours de ses exploits bien des années après cette prétendue bataille, Jean d'Outremeuse est obligé de le faire échapper, seul, à la catastrophe miraculeuse qui a détruit son armée de quarante mille hommes, et voici comment il explique la chose : « Rollo astoit en bois alleis à cheste fois pour faire qu'ilh ne pooit faire faire par altruy (2) ». On ne saurait se débarrasser avec plus du sans-gêne de difficultés qu'on s'est créées à plaisir, à force de fictions.

Naturellement — et ce dernier exemple le montre à suffisance — l'imagination de Jean d'Outremeuse a des limites et le champ de ses inventions est borné. Pour pallier ce défaut, il recourt à des procédés qui doivent, tout en étoffant ses récits, lui permettre de faire des économies d'inventions et de

---

(1) *Ly Myreur*, t. IV, pp. 85-87.
(2) *Ibid.*, p. 87.

donner un air de vraisemblance à ce qu'il invente. Un de ses procédés les plus curieux, c'est l'emploi du doublet. Il consiste à calquer ses épisodes fictifs sur des épisodes réels, auxquels il emprunte la plupart de leurs caractères historiques, puis, pour dépister le lecteur, à placer ces décalques avant les épisodes décalqués (1). Lisant d'abord le décalque, vous n'y trouvez rien qui puisse vous choquer, puisqu'il n'est que la reproduction de quelque chose de parfaitement historique, et vous lui donnez droit de cité. Quand vous lirez plus loin l'épisode réel, si vous vous apercevez de la ressemblance, vous n'êtes pas tenté de le révoquer en doute puisque vous le trouvez garanti par les sources, et l'idée vous vient encore bien moins de retourner au décalque pour le soumettre à un nouvel examen, attendu qu'il est déjà classé et admis par vous comme un récit authentique. J'ai reconnu ce procédé et j'en ai recueilli un certain nombre d'exemples dans le petit tableau suivant, qui est fort loin d'être complet.

Faits historiques attestés.	*Doublets forgés par Jean d'Outremeuse.*
En 1015, à la bataille de Florennes, Lambert de Louvain combat, portant des reliques dans son sein. Les ayant laissé tomber, il est tué.	En 998, à la prétendue bataille de Huy, Lambert de Louvain combat, portant des reliques dans son sein « en une philateir, qui ne le laissoient ochire. » (*Ly Myreur*, t. IV, p. 162.)
En 1053, la ville de Huy est prise et brûlée par Baudouin V, comte de Flandre, et par son fils Baudouin VI, alliés du duc Godefroi le Barbu.	En 998, la ville de Huy est attaquée par les Brabançons. (*Ly Myreur*, t. IV, p. 168.)

(1) Pas toujours : certaines fois, il place les décalques après, mais c'est l'exception.

Faits historiques attestés (suite).	*Doublets forgés par Jean d'Outremeuse* (suite).
—	—
En 1071, les moines de Stavelot viennent à Liége avec la châsse de saint Remacle. Au retour, ils s'arrêtent pour dire la messe sur la rive droite de la Meuse dans une prairie; en souvenir de ce fait, on bâtit peu après une église en l'honneur de saint Remacle. (*Triumphus S. Remacli* dans *MGH, SS.* t. XI.)	En 977, les moines de Stavelot viennent en Hesbaye avec la châsse de saint Remacle; au retour, ils passent par Amercœur où ils se reposent; mais comme ils ne peuvent plus soulever la châsse, ils font vœu d'y édifier une église en l'honneur de saint Remacle. (*Ly Myreur*, t. IV, p. 137.)
En 1071, la comtesse Richilde de Hainaut inféode son comté à l'évêque Théoduin.	En 993, le comte de Hainaut, vaincu par Notger, offre de lui vendre son pays, et Notger achète Fosse et Thuin. (*Ly Myreur*, t. IV, p. 160.)
En 1338, Édouard III d'Angleterre est nommé vicaire impérial par Louis de Bavière.	Notger est nommé vicaire impérial par Otton Ier. (*Ly Myreur*, t. IV, p. 153.)
En 1349, les flagellants apparaissent à Liége.	En 1045, des flagellants apparaissent à Liége du temps de Réginard, qui les fait lier deux à deux et les fait jeter dans la Meuse. (*Ly Myreur*, t. IV, p. 228.)
En 1162, l'empereur Frédéric Barberousse s'empare de Milan, la détruit et donne une part du butin à ses feudataires.	En 1112, l'empereur Henri V s'empare de Milan, la détruit et donne une part du butin à l'évêque Otbert de Liége. (*Ly Myreur*, t. IV, pp. 309 et suiv.)
Vers 1050, des Liégeois vont à Saint-Jacques de Compostelle pour obtenir des reliques de saint Jacques. Ils sont reçus par le roi, qui leur fait un grand éloge du pays de Liége. Récit contem-	En 1216, l'évêque Hugues de Pierrepont va à Saint-Jacques de Compostelle; il y est reçu par le roi, qui lui fait un grand éloge du pays de Liége. (*Ly Myreur*, t. V, p. 168.)

Faits historiques attestés (suite).	*Doublets forgés par Jean d'Outremeuse* (suite).
porain conservé par Gilles d'Orval, II, 6. (*MGH, SS.*, t. XXV, pp. 82 84.)	
Jean Du Pont est maître de Liége en 1312. Le comte Arnoul de Looz revendique la mambournie la même année.	Jean Du Pont est maître de Liége en 1302. Le comte Arnoul de Looz est mambour la même année. (*Ly Myreur*, t. V, p. 117.)
En 1253, Henri de Dinant, un patricien, excite le peuple contre les grands.	En 1296, Henri de Paire, un patricien, excite le peuple contre les grands. (*Ly Myreur*, t. V, pp. 530-531.)
En 1302, le chapitre de Saint-Lambert exhorte le peuple à garder la Cité la nuit et traite avec les métiers pour résister ensemble aux grands.	Henri de Paire exhorte le peuple à garder la cité la nuit et à s'organiser par métiers pour résister aux grands. (*Ly Myreur*, t. V, p. 530.)
En 1203, les Hutois s'emparent de la barque de Hugues de Pierrepont et la traînent jusqu'au milieu du marché : ils viennent plus tard faire amende honorable au prince. (RENIER, *Annales Sancti Jacobi.*)	En 1114, les Hutois traînent la barque d'Otbert jusqu'au milieu du marché de Huy; ils doivent, pour leur punition, la traîner à travers la Hesbaye jusqu'à Liége au Palais, et rebâtir celui-ci à leurs frais en déposant la barque dans les fondements. (*Ly Myreur*, t. IV, p. 323.)
En 1301, les villes liégeoises envoient au pape les chemises sanglantes des gens d'église tués par les partisans de l'évêque Hugues de Chalon à Bléret et à Pousset. (*La Chronique liégeoise de 1402*, p. 245.)	En 1270, le lignage des Prez exhibe en séance du Chapitre de Saint-Lambert la chemise de Berthe, fille de Coune le Frison, portant les traces des violences qu'elle avait subies de la part de Henri de Gueldre. (*Ly Myreur*, t. V, p. 382.)
	En 1274, les Liégeois qui accusent Henri de Gueldre au concile

Faits historiques attestés (suite).	*Doublets forgés par Jean d'Outremeuse* (suite).
	de Lyon, jettent aux pieds du pape « les chemises des pucelles qu'ilh avoit violeit », au nombre de quarante-cinq. (*Ly Myreur*, t. V, p. 398.)
A une date inconnue, mais antérieure à 1319 (voir Foullon, t. I, p. 394, d'après lequel il faut corriger Gobert, t. I, p. 153), un Gilles Corbesier fonde l'hospice de Saint-Julien à Liége. (Corbesier veut dire cordonnier, et il semble que le nom désigne la profession du personnage.)	En 1215, un cordonnier de Féronstrée, nommé Jean Ganoir, fonde l'hospice Saint-Jean-Baptiste à Liége. (*Ly Myreur*, t. V, p. 159.) Notez que l'hospice Saint-Jean-Baptiste existait déjà en 1189. (KURTH, *La Cité de Liége au moyen âge*, t. I, p. 302.)
Le pelletier Pierre Andricas joue un rôle politique à Liége dans le premier tiers du XIV^e^ siècle.	Le pelletier Andricas assiste en 1255 au siège de Neufchâteau sur Amblève, sous Henri de Dinant. (*Ly Myreur*, t. V, p. 322.)

CHAPITRE VI.

Certaines catégories spéciales de fictions.

La béate admiration de Jean d'Outremeuse pour la noblesse et pour la richesse est l'origine d'une bonne partie de ses inventions. Tous les personnages qui se sont distingués d'une manière ou de l'autre dans l'histoire de Liége doivent avoir été nobles ; il serait indécent qu'ils ne l'eussent pas été. Jean d'Outremeuse délivre des lettres de noblesse à tous les évêques qui ont occupé le siège épiscopal de Liége, même ceux qui ont été de petite naissance, même à ceux qui sont d'origine servile, comme Durand. Il est manifeste que l'histoire de celui-ci a scandalisé notre narrateur : un évêque qui est fils de serf ! Et

vite il met bon ordre à cela : Durand est fils d'un chevalier de Provence, et, pour compenser ce qui peut lui manquer du côté de la noblesse, il est le plus grand clerc du monde [1] !

Mais, pour des princes-évêques de Liége, la simple noblesse ne suffit pas : il faut qu'ils aient été tous, à tout le moins, fils de roi, de duc ou de comte. Jean d'Outremeuse accorde généreusement des promotions à ceux d'entre eux qui ne peuvent pas se vanter d'une origine éclatante, et il parvient à nous constituer de la sorte une liste d'évêques de Liége, depuis saint Hubert jusqu'à Otbert, où les deux trônes et la plupart des grands fiefs de France et d'Allemagne sont représentés. Un seul évêque, à part Durand, n'a pas été gratifié d'un lignage illustre, et je ne sais pas pourquoi : c'est Francon, le vainqueur des Normands, « fils d'un vavasseur de petit lignage [2] ». Mais du moins, tout comme Durand lui-même, il a une compensation : il est un « des grands docteurs en théologie qui sont au monde ».

Au surplus, je prie le lecteur de remarquer que dans la liste qui suit, à part le seul Henri Ier, les évêques dont on connaît l'origine s'en sont vus dépouiller pour en recevoir une autre : c'est le cas, notamment, pour Etienne, pour Richer, pour Baldéric Ier, auxquels notre auteur aurait pu laisser leur lignée sans déroger à son principe : rien ne montre mieux son sans-gêne vis-à-vis des textes historiques, et combien chez lui les droits de la fiction sont supérieurs à ceux de l'histoire.

S. Hubert, prince mérovingien.

S. Florbert, son fils.

Fulchaire, fils du comte de Louvain, t. II, p. 487.

Agilfrid, frère du duc de Bourgogne, t. II, p. 518.

Gerbaud, fils du duc de Bohême, frère de l'archevêque Turpin et du duc Thiry d'Ardenne, t. III, p. 6.

---

[1] *Ly Myreur*, t. IV, p. 214.

[2] *Ibid.*, t. IV, p. 37. Peut être a-t-il confondu l'évêque Francon avec l'écolâtre du même nom, qui était célèbre au XIe siècle.

Walcaud, fils du comte de Boulogne, t. III, p. 336.

Pirard, fils du comte de Bar, t. IV, p. 16.

Hircard, fils du comte de Savoie, t. IV, p. 22.

Francon, « fils d'un vavassour de petit lignage, mais un des grands docteurs en théologie qui sont en monde », t. IV, p. 37.

Étienne, fils du comte de Sayne, t. IV, p. 89.

Richer, fils du comte de Huy, t. IV, p. 98.

Hugues, fils du comte de Bar, t. IV, p. 110.

Farabert, fils du comte de Saint-Pol, t. IV, p. 111.

Rathier, fils du comte de Vianden, t. IV, p. 115.

Baldéric Ier, fils du comte de Mons, t. IV, p. 118.

Eracle, fils du duc de Pologne et petit-fils par sa mère du duc de Saxe, t. IV, 119.

Notger, fils du duc de Souabe et neveu d'Otton Ier, t. IV, p. 132.

Baldéric II, fils du comte de Looz, t. IV, p. 182.

Walbodon, fils du comte de Berg, t. IV, p. 201.

Durand, fils d'un chevalier de Provence, « mais en monde n'oit plus grant clerc », t. IV, p. 214.

Réginard, fils du marquis de Brandebourg, t. IV, p. 218.

Nithard, fils du comte de Gueldre, t. IV, p. 231.

Wazon, neveu du comte de Flandre, t. IV, p. 231.

Théoduin, fils du duc de Bavière, t. IV, p. 248.

Henri, fils du comte de Toul, t. IV, p. 266.

Otbert, fils du marquis de Brandebourg et neveu du roi Henri, t. IV, p. 286.

A partir de saint Frédéric, successeur d'Otbert, Jean d'Outremeuse se tient tranquille : tous les évêques de Liége sont choisis désormais dans des lignages assez illustres pour que le chroniqueur n'éprouve pas le besoin de rehausser l'éclat de leur naissance par ses officieuses fictions. Nous pouvons donc passer au Chapitre de Saint-Lambert.

De même que les évêques, les chanoines de Saint-Lambert sont tous de naissance illustre, et il ne suffit pas à Jean d'Outremeuse de leur accorder, avec l'histoire, la simple noblesse.

« Nuls ne pooit estre s'il n'astoit nobles de tos costeis et s'ilh n'avoit une coste de duc ou de roy, et ly altres de comtes et de barons (1). » En 992, dans la guerre supposée de Notger contre le Hainaut, on voit marcher sous l'étendard de Saint-Lambert cinquante chanoines « qui tous sont gentilhommes, fils de roi ou de duc ou de comte (2) ».

C'est cela qui faisait la puissance du Chapitre et aussi la prospérité de la ville de Liége.

Quand une guerre éclatait, les chanoines faisaient venir de leur pays des hommes d'armes qui défendaient la principauté « et astoit li paiis dobteis ». De plus, les prébendes canonicales de Saint-Lambert n'avaient pas grande valeur; elles ne rapportaient pas plus de 100 sols (3) ou dix livres de gros (4), mais chaque chanoine tirait bien de son patrimoine 1,000 ou 2,000 ou 3,000 florins par an, qu'il dépensait dans la Cité (5). Naturellement, des chanoines de si haute origine ne s'astreignaient pas trop rigoureusement aux devoirs de leur charge; ils ne prenaient que les ordres mineurs et rentraient dans le monde quand cela leur convenait. Jean d'Outremeuse admire et regrette vivement le régime qui vient d'être décrit; la preuve, c'est qu'il en attribue la suppression à l'un des plus grands ennemis de l'Église de Liége, à ce Renaud de Bar, qui s'empara par trahison du château de Bouillon. Renaud, ayant convoqué tous les cardinaux à prix d'argent, obtint du pape que, désormais, tout chanoine prendrait au moins le sous-diaconat et serait tenu de résider au

---

(1) *Ly Myreur*, t. IV, p. 104. Par une bizarre contradiction, il ajoute : « mains quant ilh astoient frans gentils, si valoit ancors », t. IV, p. 104.

(2) *Ibid.*, t. IV, p. 159. Il convient qu'il y a une exception depuis Notger : six chanoines sont dispensés d'être de première noblesse s'ils sont docteurs en théologie ou en droit. *Ibid.*, t. IV, p. 142.

(3) *Ibid.*, t. IV, p. 104.

(4) *Ibid.*, t. IV, p. 365.

(5) *Ibid.*, t. IV, pp. 104 et 365.

moins la moitié de l'année. Ce fut pour le Chapitre de Saint-Lambert une vraie catastrophe, car aussitôt les deux fils de l'empereur Lothaire, qui en faisaient partie, résignèrent leur canonicat et leur exemple fut suivi par plus de vingt de leurs collègues qui, comme eux, refusèrent de prendre les ordres sacrés. Telle fut l'origine de la décadence et du Chapitre et de l'église de Liége. « Et si vous dis, quant li conte de Lovain destruite Liége, s'ilh awist à Saint-Lambert de teis canoines, ilh ne l'osast avoir penseit (1). » Toutefois, ajoute immédiatement notre narrateur : « ancordont y oit lonc temps de fils de dus et de contes ensi que vous oreis ». Je croirais faire injure au lecteur si je prenais la peine de démolir cette historiette, dont l'extravagance saute aux yeux. Jean d'Outremeuse n'en a guère inventé qui fasse moins d'honneur à son sens moral et à son intelligence des choses religieuses, puisque, d'après lui, l'obligation faite aux chanoines de Liége de prendre les ordres est la cause de la décadence de leur Chapitre, qu'il faut être l'ennemi du pays pour la leur imposer, et qu'il faut que le Sacré Collège ait été corrompu à prix d'argent pour rappeler aux tréfonciers les devoirs de leur profession!

Ces affirmations aussi générales qu'audacieuses sur l'éclat du Chapitre de Saint-Lambert dans les premiers siècles n'ont pas suffi à Jean d'Outremeuse; allant plus loin, il a voulu les justifier en nous apportant, à cinq reprises, des listes complètes des chanoines de Saint-Lambert pour les années 938, 998, 1106, 1130 et 1305. Ces cinq listes sont apocryphes — est-il besoin de le dire? — mais elles n'en sont pas moins intéressantes à étudier.

Celle de 938, qui comprend un total de quarante chanoines, est assez piquante, parce qu'elle permet de constater les économies d'imagination auxquelles a dû s'astreindre notre narrateur. Pour ne pas devoir multiplier outre mesure les titres, il groupe ses chanoines par pelotons de trois ou quatre

---

(1) *Ly Myreur*, t. IV, pp. 365-366.

auxquels il donne chaque fois une commune origine, au mépris de toute vraisemblance et de toute histoire.

Charles, fils de l'empereur Charles le Gros, prévôt.
Arnoul, son neveu, doyen.
Louis, fils du roi Charles le Simple.
Lohier, frère du précédent.
Charles, son neveu.
Jean, Ogier, Thiry et Radoux, fils du duc d'Ardenne, « d'oune porture ».
Ogier, Rigaud et Guillaume, fils d'Ogier, comte de Huy.
Ogier, Richard et Albéron, fils de Henri, comte de Sayne.
Gaitier et Guyon, fils du comte de Clermont.
Ogier, Pierre et Hue, fils d'Ogier, duc de Bourgogne.
Gures, fils du duc de Souabe.
Jean et Simon, fils du comte de Boulogne.
Bérard, fils du comte de Moha.
Rause et Ogier, fils du comte de Valois.
Ogier et Enguerrand, fils du comte de Bar.
Roland, fils du comte de Franchimont.
Bastin, Ogier et Roland, fils du comte de Montjardin.
Richard et Basin, fils du vavassour de Chèvremont.
Gortans et Charles, fils du comte de Viane [1].

En 998, le Chapitre, composé pour lors de soixante membres, n'est pas moins brillant : qu'on en juge !

Louis, prévôt, frère du roi Lothaire de France.
Renier, doyen, fils du roi de Navarre.
Hue et Ogier, fils du roi d'Aragon.
Jean d'Estringonde et Sohier, fils du roi de Hongrie.
Thiry, écolâtre, et Gaitier, fils du duc de Bavière.
Clément, fils du duc de Bohême.

---

(1) *Ly Myreur*, t. IV, p. 104.

Guy et Vincent, fils du duc d'Orléans.

Galerant, fils du duc de Bretagne.

Simon, fils du duc de Berry.

Guy, Bouchard et Laurent, fils du duc de Lorraine.

Guillaume, fils de Charles, duc de Normandie.

N. ., fils du duc d'Ardenne.

Frédéric, fils du duc de Saxe.

Alexandre et Gaufroi fils du comte d'Anjou.

Henri, fils du comte de Saint-Pol.

Baldéric, fils du comte de Looz.

Guy, Franque et Albert, fils du comte de Vianden.

Radoux et Bonivent, fils du comte de Bar.

Jean, fils du comte de Sayne.

Robert et Vergelin, fils du marquis de Franchimont.

Nogier de Luxembourg, Obert, Guyon et Franque, fils du comte de Clermont.

Richard, fils du comte de Moha.

Eudon et Hubert, fils du comte de Gueldre.

Jean, Thiry et Guy, fils du comte de Cambrésis [1].

En 1106, c'est toujours la même splendeur : le Chapitre contient quatre fils de roi, dix-sept fils de duc, trente et un fils de comte : « ensi avoit LII nobles canoinez à Saint-Lambert », sans compter les six chanoines-docteurs nommés par Notger, ce qui fait un total de cinquante-huit.

Charles, fils de Philippe Ier, roi de France.

Henri, fils de Henri Ier, roi d'Angleterre.

Ogier, fils du roi de Danemark.

Oudon, fils du roi de Sicile.

Luitpold, fils du duc d'Autriche.

Wenceslas, fils du duc de Bohême.

---

[1] *Ly Myreur*, t. IV, p. 170.

Naime, fils du duc de Bavière (1).
Henri, fils du duc de Saxe.
Gérard, fils du duc de Lorraine.
Hugues et Jean, fils du duc de Bourgogne.
Herman, Frédéric et Philippe, fils du duc de Souabe.
Geoffroi, fils du duc d'Orléans.
Ogier et Godefroi, fils du duc de Berry.
Jean, Édouard, Charles et Ogier, fils du duc de Lancastre (2).
Henri et Herman, fils du comte d'Anjou.
Lambert, Gérard et André, fils du comte de Gueldre.
Guillaume, Bron et Nicolas, fils du comte de Juliers.
Albert, Florent et Pierre, fils du comte de Hollande.
Ogier, Gui et Beuves, fils du comte de Louvain.
Gauffier et Perceval, fils du comte de Flandre.
Paul, Jacques et Étienne, fils du comte de Foix.
Auguste, fils du comte de la Marche.
Enguerrand, fils du comte de Saint-Pol.
Gui et Guillaume, fils du comte de Namur.
Servais, Ogier et Baudouin, fils du comte de Savoie.
Louis et Brice, fils du comte de Poitiers.
Conrad, fils du comte de Blois.
Adolphe et Arnoul, fils du comte de Vianden (3).

En 1130, le chapitre contient soixante membres, dont six docteurs; restent cinquante-deux chanoines dont l'illustre

---

(1) Les textes portent Nalme. Je restitue Naime, nom du paladin de Charlemagne qui est nommé duc de Bavière dans la *Chanson de Roland*. On remarquera, pour plus d'un autre nom de la liste, que Jean d'Outremeuse a suivi le même procédé, assez fait pour inspirer une confiance provisoire à un lecteur naïf : le duc d'Autriche s'appellera naturellement Léopold, et le duc de Bohême, Wenceslas.

(2) « Chis dus de Lanchastre avoit bien XXX fis, touz d'oune seule moilhier dont ilh avoit quatre à Liége canoinnez et VII à Colongne et les altres avoit en Engleterre. » *Ly Myreur*, t. IV, p. 300.

(3) *Ibid.*, t. IV, pp. 299-300.

origine ne le cède en rien à celle de leurs devanciers; qu'on en juge :

Lothaire et Anselme, fils de l'empereur Lothaire.
Thibaut, fils du roi de Hongrie.
Ogier et Godefroi, fils du roi de Danemark (1).
Philippe, fils du roi de France.
Philippe et Gui, fils du roi de Navarre.
Gui, fils du roi ou duc de Bohême.
Bertrand et Naimon (2), fils du duc de Bavière.
Guillaume, fils du duc de Saxe.
Gui, fils du duc d'Ardenne.
Charles et Gureit, fils du duc de Lorraine.
Francon, fils du duc d'Autriche.
Dos, fils du duc de Normandie.
Charles, Pierre et Hugues, fils du duc de Bourgogne.
Louis et Baré, fils du duc de Bereils (3).
Godefroi, fils du comte de Louvain.
Segnis de Peys *(sic)*, fils du comte de Moha.
Simon et Baudouin, fils du comte de Hainaut.
Renier, fils du comte de Looz.
Gui, fils du comte de Savoie.
Albéron, fils du comte de Gueldre.
Notger, fils du comte de Flandre.
Pierre et Ogier, fils du comte de Sayne.
Gaitier, fils du comte de Vianden.
Rogier, fils du comte de Limbourg.
Arnoul, fils du comte de Clermont.
Henri et Albert, fils du comte de Namur.
Henri, fils du comte de Luxembourg.

---

(1) « qui sunt d'oune porture », *Ly Myreur*, t. IV, p. 344. Ogier, archidiacre de Famenne, fut ensuite roi de Danemark. *Ibid.*

(2) Même observation que ci-dessus, p. 82, note 1.

(3) Un manuscrit porte : Berilz. C'est sans doute Berry.

Jean, Arnoul et Gérard, fils du comte de La Roche.

Ogier, Frédéric et Roland, fils du comte de Berg.

Paul et Laurent, fils du comte de Treschie (1).

Pierre, fils du comte de Boulogne.

Louis et Gui, fils du comte de Provence.

Beuves de Waha « qui ne fut pais li plus vilains » (2).

De ces quatre listes, celle de 1130 a eu une singulière fortune : elle a suscité toute une bibliographie et partagé les historiens en deux camps, selon qu'ils en admettaient ou rejetaient l'authenticité. L'authenticité en a été admise :

Par Brusthem (dans Chapeaville, t. II, p. 76);

Par Desroches, *Epitome historiae Belgicae*, p. 81 ;

Par Dewez, *Histoire générale de Belgique*, t. II, p. 196,

Et défendue par le doyen Devaulx dans ses mémoires manuscrits conservés à l'Université de Liége. Elle a même pu faire illusion à un homme de la valeur de Möser, qui en tire des conclusions dans son *Osnabrückische Geschichte*, t. II, p. 93.

Par contre, elle a eu l'honneur d'une réfutation de Leibniz, *Accessiones historicae* à la suite du *Chronicon Johannis Vitodurani*, et elle a été repoussée par Fisen, note manuscrite citée dans Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. III, app., p. 19;

Par Foullon, *Historia populi leod.*, t. I, p. 261;

Par Bouille, *Histoire de la ville et du pays de Liége*, t. I, p. 153 (3).

Par Ernst, *Histoire du Limbourg*, t. III, p. 79;

Implicitement par Borgnet, *Jean d'Outremeuse*, t. IV, p. 346;

---

(1) Troyes?

(2) *Ly Myreur*, t. IV, pp. 344-346.

(3) Bouille ajoute : « Jacques Middendorp fait à peu près un même » dénombrement : parmi les académiciens de la ville de Malines, il » compte neuf fils de rois, vingt-quatre princes et vingt-neuf comtes ». Et c'est, selon le même Middendorp, de l'Académie de Malines que tous ces illustres personnages ont passé successivement dans le Chapitre de Saint-Lambert. On voit que les fictions de Jean d'Outremeuse sont fécondes.

Par de Theux, *Le Chapitre de Saint-Lambert*, t. I, p. 130.

La défense qu'en a présentée en dernier lieu Lavallée dans l'appendice I du susdit tome III de Ernst serait considérée, si elle était écrite de nos jours, comme une mystification digne de faire pendant à celles de Jean d'Outremeuse.

Combien nous devons savoir gré à Renaud de Bar, c'est-à-dire à Jean d'Outremeuse, de la démarche faite prétendûment en cour de Rome en 1138! Sans cet heureux événement, notre narrateur ne se serait pas privé de nous communiquer encore plus d'une liste des soixante chanoines de Liége aussi authentique que les précédentes. Mais le voilà condamné, de par la bulle du pape qu'il regrette si fort, à constater la diminution du Chapitre de Saint-Lambert, et il ne nous donnera plus qu'une seule fois le catalogue de ses membres, sous l'année 1305. A cette date, écrit-il, « les canoynes de Liége adonc estoient tous de sang royal, excepteis les alcuns qui estoient del noble chevalerie de paiis (1) ». Parmi ceux-ci étaient vingt-trois fils de comte, le reste étaient des *fils de vavassours* au nombre de douze, « et si oit des Lumbars nobles, gentilh et frans, mains je n'ay mie troveit leurs noms (2) ». Cette fois, la liste n'est apocryphe qu'en partie : elle contient des personnages qui furent réellement chanoines de Saint-Lambert et dont Jean d'Outremeuse a eu connaissance par ses sources, où ils jouent un rôle.

Ce que j'ai dit des évêques et des tréfonciers s'applique aussi, dans une mesure diminuée, aux autres personnages qui jouent un rôle dans l'histoire de Jean d'Outremeuse. A moins que ce ne soient des gens méprisables ou odieux, — auquel cas il ne leur conteste pas la bassesse de leur extraction, allant même jusqu'à la leur attribuer sans raison, — il les gratifie

---

(1) *Ly Myreur*, t. IV, p. 72.

(2) Cette affectation d'ignorance s'explique : du moment que les personnages en question n'ont pas d'origine illustre, il ne vaut pas la peine de les nommer, et alors on ne se donne pas celle de fabriquer leurs noms.

tous, en général, d'une origine nobiliaire. Et quand il lui arrive, très rarement d'ailleurs, de n'en pas faire des nobles, alors il leur accorde au moins la richesse, car la richesse, pour Jean d'Outremeuse, c'est une noblesse encore, et le pauvre Lambert le Bègue, ne pouvant être élevé jusqu'à la noblesse, peut-être à cause de son sobriquet par trop plébéien, recevra une compensation sous la forme de beaux biens au soleil. « Chis Lambers astoit uns hons loials, et si astoit forment riches de grandes possessions, et astoit sa maison belle et grande, et grant jardin, oultre le pont d'Avroit, devant le hospital des Coquins : là avoit le plus bel lieux et le plus grant et sollassant qui fust nulle part : ilh n'astoit arbre ni vigne de herbe nulle part que ons ne recovrast en son jardin, qui mervelheusement astoit grans : et avoit cens et rentes tant qu'à mervelhez, plus que II ou III riches chevaliers, et se govrenoit solonc chu (1). »

CHAPITRE VII.

Jean d'Outremeuse et la famille de Pré.

Une des plus énormes mystifications de Jean d'Outremeuse, et celle qui encore aujourd'hui a le plus de crédit, c'est celle qu'il se permet à l'occasion de la famille de Pré. Cette mystification est double : 1° en se forgeant une fausse généalogie, il parvient à s'y rattacher ; 2° il forge à cette famille une histoire absolument fabuleuse, lui faisant jouer les rôles les plus glorieux dans l'histoire de Liége depuis les temps les plus reculés. Je me propose de faire la preuve de cette double mystification.

La famille de Pré (*del Preit, de Prato*), et non Des Prez, semble tirer son nom de l'endroit qu'elle habitait Outre-Meuse et où fut ensuite la chaussée de Pré, aujourd'hui la

---

(1) *Ly Myreur*, t. IV, p. 455.

rue Chaussée-des-Prez. C'était alors un des six vinâves de la cité. Les de Pré y avaient leurs résidences; ils y avaient fondé l'église Saint-Pholien (1); leurs tombes se trouvaient dans les divers sanctuaires d'Outre-Meuse, notamment à Cornillon et au Val des Écoliers. On a retrouvé en 1883 la maison de l'un d'eux, Jean del Preit, échevin de Liége, qui, en 1347, demeurait « devant le puche Saint-Folhin (2) ». Cette maison joignait à celle de Radoux de Colonster, lui-même un de Pré et père de l'échevin Herbert de Pré (3).

Hemricourt parle à diverses reprises du lignage de Pré (4). Il portait, nous dit-il, *lozangé d'argent et d'azur*, et une branche de la famille, celle à laquelle appartenait le sénéchal de Pré, ajoutait à ces armes *un chef de gueules*. A cette branche se rattachaient les Colonster, les Henroie, les Neuvice, les Chabot, les Charneux, tous portant le même chef de gueules. Les deux branches étaient bien distinctes : celle qui portait les armes pleines du lignage fournissait des membres au parti des Awans, l'autre au parti des Waroux.

Le plus ancien membre connu du lignage de Pré est Lambert (*Lambertus de Prato*); il apparaît dans des actes de 1082 à 1112, où il est qualifié de *dapifer* (en 1107 *senescalcus*), *de familia ecclesiae, de familia Sancti Lamberti* (5).

La sénéchalerie de la principauté de Liége resta dans sa famille et se transmit de père en fils à ses descendants : Wéry I (1116-1157) (6), Wéry II (1159-1208), Wéry III

---

(1) L'inscription reproduite par GOBERT, *Les Rues de Liége*, t. I, p. 250, et où on lit *de Pratis*, est apocryphe.

(2) Charte des Dominicains de Liége.

(3) GOBERT, t. I, p. 252, et BORMANS, *BCRH*, 5e série, t. I, p. 282, voient dans ce Jean del Preit le père de notre chroniqueur. Il n'en est rien, comme il apparaîtra plus loin.

(4) *Guerre des Awans et des Waroux*, éd. Salbray, pp. 347, 355 et 356.

(5) Je tire ces données de chartes inédites de Saint-Jean, de Sainte-Croix et de Saint-Jacques, ainsi que de BORMANS et SCHOOLMEESTERS, t. I, p. 48, et de (Thimister) *Cartulaire de Saint-Paul*, p. 3.

(6) Sur *Les sénéchaux de Liége*, voir E. PONCELET, dans *BSAHL*, t. XI (1897), pp. 315-330.

(† 1263) Wathy, N....., et Jean, qui mourut sans postérité mâle en 1340. Ses filles, appauvries, portèrent la sénéchalerie héréditaire dans d'autres familles.

Wéry I avait réuni les fonctions de sénéchal et d'avoué; il laissa ces dernières à son fils cadet Thierry, qui les exerça de 1147 à 1189. D'autres membres de la famille ont exercé des dignités capitulaires ou scabinales. Je mentionne l'échevin Jean (1351-1354), écuyer, fils de Thierry le jeune, chevalier, mort en 1298. Nous possédons le testament de Jean, qui laisse à sa femme sa maison « séante elle chaulcie de Preit (1) ». Herbert de Pré, écuyer, fut aussi échevin de Liége de 1351 à 1353; il avait été maître de la Cité en 1342-1343, et en cette qualité il avait signé la *Lettre de Saint-Jacques* (2).

Voilà ce que nous savons de plus important au sujet de la famille de Pré. Jean d'Outremeuse a voulu que le lignage auquel il se rattache fût le plus illustre du pays, et il lui attribue l'histoire la plus glorieuse dont puisse se flatter une famille. Rien ne s'est passé à Liége où un de Pré n'ait joué le rôle principal, ou du moins le plus honorable. Je passe rapidement en revue l'histoire de tout point fictive dont le lignage de Pré se voit gratifié dans le *Myreur des Histors*.

Et d'abord, voyez quel est le point d'attache que le chroniqueur trouve pour la généalogie de ce lignage. Il existe à Paris une abbaye de Saint-Germain-des-Prés : c'est de là qu'il tire son nom (3)! Ces prés, au milieu desquels s'élève ladite abbaye, ils appartiennent à Clovis, comte de Paris, qui s'appelle de ce chef Clovis des Prez. Voilà, pris sur le vif, le procédé favori de notre auteur en matière d'inventions! Clovis donne sa fille Aigletine à un certain Raoul, duquel naît un fils du nom de Jean : il hérite du comté et de la terre des Prés que lui lègue son grand-père, à condition qu'il portera ses armes, *d'azur semé de croix d'or*, « car chu estoient les droites armes

(1) De Borman, t. I, pp. 201-203.
(2) Id., t. I, p. 203.
(3) *Geste de Liége* à la suite du *Myreur*, t. II, p. 667.

des Preis (1) ». Jean épousa Catherine d'Anjou et devint père de Radoux des Prés. Celui-ci fut nommé « petit voué de Liége » par Ogier le Danois, qui était cousin de sa femme (2). Ce Radoux des Prés a toute une histoire fabuleuse qui est mêlée à celle non moins fabuleuse d'Ogier le Danois; je note qu'il transforme « en prés » le bois qui s'étendait depuis Saint-Michel en Sauvenière jusqu'à Avroy (3). L'un de ses descendants, qui s'appelle, lui aussi, Radoux des Prés, est celui que Notger emmène en Allemagne pour faire détruire son château en son absence; il le dédommage d'ailleurs en lui offrant un échange : « Rien ne perdereis, car Robers li mienc neveur at noble héritage delà Meuse, *où ilh at plus de preis qu'en vostre;* sens faute vos l'aureis trestout (4) ». Ainsi est fait : Radoux devient possesseur des prés d'Outre-Meuse, « *et le nommat on le vilhe de Preiz et chu affin que ons sache que chis des Preis le edifiait et furent les premiers habitans là* (5) ».

Et désormais il ne se passera plus à Liége aucun événement de quelque importance sans que les des Prez y jouent le rôle le plus éclatant. Roland des Prez donne son nom au Roland Goffe de la Sauvenière, parce qu'il y a péri (6). Radoux des Prez accompagne le prince-évêque Réginard à la guerre de Champagne (1040) (7) et est encore avec Otbert au siège de Milan en 1112! Ogier des Prez, fils de Radoux, est un des trois Ogier qui combattent contre les trois Roland. *Il porte le droit blason des Preit; chest un escut d'azur semeit de croisettes d'or.* Il conquiert l'écu de Roland de Savoie : *d'argent à un aigle de*

---

(1) *Ly Myreur*, t. III, p. 68. Ce sont, nous dit-on plus loin, les armes des Houffalize, qui sont des cadets des des Prez (t. III, p. 78).

(2) *Geste de Liége*, à la suite du *Myreur* t. II. pp. 667-668.

(3) *Ly Myreur*, t. III, p. 9.

(4) *Ibid.*, t. IV, p. 145.

(5) *Ibid.*, t. IV, p. 146.

(6) *Ibid.*, t. IV, p. 161.

(7) La date est aussi fausse que le reste.

sable à deux têtes, et le donne à son vinâve (1). Il est « *li plus poisans, preux, victorieux, hardi chevalier de France et d'Allemagne* » (2).

Son fils Eustache, avoué, est digne de lui : le lignage n'a pas moins de cinquante-deux chevaliers sous les armes dans la guerre de 1212 contre le Brabant (3), et c'est un Baudouin des Prez qui est aux côtés du prince-évêque Hugues de Pierrepont dans ces jours mauvais (4). Les des Prez s'entremettent comme arbitres entre les échevins et Jean d'Eppes (5).

C'est surtout sous le règne de Henri de Gueldre que les des Prez se distinguent. Arnoul des Prez, maïeur et échevin de Liége en même temps que maréchal de la principauté, « qui fut le plus puissant del Citeit » et son fils Radoux, pour lors âgé de 20 ans, sont les héros de tout ce qui se passe alors d'important à Liége. C'est Arnoul qui le premier invective Henri de Dinant, et c'est Radoux qui le frappe de son couteau (6). L'émeute éclate, les des Prez, suivis des échevins, se réfugient dans leur vinâve d'Outre-Meuse, où ils sont poursuivis par le peuple; une bataille a lieu sur le Pont-des-Arches : les des Prez tuent plus de deux cents Liégeois (7). Et cependant les des Prez aiment la cité de Liége, car, lorsque Henri de Gueldre vient tenir son plaid à Vottem et jure qu'il détruira la ville rebelle, ce sont les des Prez, Arnoul et Radoux en tête, qui se jettent en pleurant à ses pieds et le supplient d'avoir pitié. Et Henri de Gueldre les écoute (8). Peu après, le prince-évêque va faire le siège de Louvain et soixante chevaliers du lignage des Prez l'accompagnent. Radoux des Prez y tue le

---

(1) *Ly Myreur*, t. IV, p. 317. Notez ce combat des trois Ogier contre les trois Roland, dicté au chroniqueur par une réminiscence de l'histoire romaine.

(2) T. IV, p. 315.

(3) T. V, p. 27.

(4) T. V, p. 73.

(5) T. V, p. 208.

(6) T. V, p. 325.

(7) T. V, p. 325.

(8) T. V, pp 329-330.

duc de Brabant, mais a la douleur de voir son père Arnoul tomber sous les coups du comte de Flandre (1). Après avoir rendu les plus grands services à Henri de Gueldre, Radoux des Prez devint son ennemi mortel à cause du viol de sa cousine Berthe, et c'est lui qui fera périr sous ses coups le prévaricateur (2).

Tel est le lignage des Prez, glorieux entre tous les lignages liégeois. Et c'est à ce lignage que notre chroniqueur, par une nouvelle fiction plus audacieuse encore que les précédentes, a imaginé de se rattacher. Pourquoi? Parce qu'il est ou s'appelle d'Outremeuse, et qu'il a supposé là un premier élément de vraisemblance. Il part d'Arnoul des Prez dont il vient d'être question, et qui, selon lui, fut maïeur, échevin et maréchal de Liége sous le règne de Henri de Gueldre. Cet Arnoul des Prez, est-il besoin de le dire, n'a jamais existé. Nous avons la liste des échevins de Liége sous Henri de Gueldre : il n'y figure pas (3). Nous avons aussi celle des maïeurs : on ne l'y trouve pas davantage (4). Nous avons encore celle des maréchaux : il y brille par son absence (5). Au surplus, Jean d'Outremeuse se soucie tellement peu de vérité historique que, oubliant la triple qualité attribuée par lui à son héros, il prétend qu'en 1259 Henri de Gueldre fit un nouveau maïeur,

---

(1) T. V, pp. 363-365.

(2) T. V, p. 442.

(3) De Borman, t. I, pp. 41, 42 et 385.

(4) Le même, t. I, p. 385.

(5) Poncelet, *BIAL*, t. XXXII. Voici, d'après cet érudit, la liste des maréchaux de Liége sous Henri de Gueldre :

Lambert de Solier, 1248-1249.
Gérard de Berlo dit de Héron, 1253-1254.
Jean de Beaufort, 1259-1260.
Arnoul de Rixingen, 1259-1262.
Fastré de Ferme, 1261-1277.
Henri de Petersheim, 1267.
Anselme d'Izier, 1268.
Nicolas de la Heid de Flémalle, 1269.
Fastré de Berlo, 1269.
Robert de Ferme, 1273-1276.

Jacques de Saint-Martin, et un nouveau maréchal, Antoine de Rahier (1).

L'imaginaire Arnoul des Prez a pour fils l'imaginaire Radoux, mentionné ci-dessus, et que notre chroniqueur revendique comme son arrière-grand-père. Je n'ai pas besoin de démontrer au lecteur que ce personnage n'a aucun droit à l'existence et que ses prétendus exploits appartiennent au domaine de la fable; il suffit de constater que, pour le chroniqueur, il est « li plus gentil homme du paiis de Liége et li plus preux (2) ».

Radoux a un fils Nicolas (3), grand-père de Jean d'Outremeuse. Maître Nicolas l'Ardenois des Prez, docteur en droit et en décret, est un personnage qui vient ajouter à la gloire militaire de sa famille l'illustration de la science et des arts de la paix. Il était, cela va sans dire, « li miedre clerc qui fust en son temps au monde, de droit et de lois docteur, et estoit chevaliers et estoit philosophe et maistre d'art (4) ». Créé official par Jean de Flandre en 1285, Nicolas des Prez fut l'auteur de la *Paix des Clercs* et des *Statuts synodaux* de 1288, c'est-à-dire des deux actes législatifs les plus importants de l'époque et qui constituent le principal titre de gloire de Jean de Flandre (5). Nicolas des Prez a-t-il existé? Je n'en puis pas douter; on ne voit pas comment Jean d'Outremeuse aurait pu se donner un grand-père fictif; ses proches ne l'auraient pas toléré, ses contemporains auraient pu le traiter de menteur, et la piété filiale suffisait pour qu'il respectât l'identité du père de son père. Je crois donc à la réalité de Nicolas des Prez et de ses dix-sept enfants; je crois aussi, pour la même raison, qu'il a été docteur en droit civil et en droit canon et qu'il a rempli à Liége des fonctions judiciaires. Quant à la paternité de la *Paix des Clercs* et des *Statuts synodaux* qui lui est attribuée par

(1) *Ly Myreur,* t. V, p. 329.
(2) T. V, p. 364.
(3) T. V, pp. 442 et 443.
(4) T. V, pp. 443, 446 et 462.
(5) G. Kurth, *La Cité de Liége au moyen âge*, t. I, p. 240.

son petit-fils, ce n'est qu'une audacieuse fiction dictée par la vanité de famille, qui vient ici collaborer avec l'imagination romanesque.

Un des fils de Nicolas, Jean d'Outremeuse, fut le père de notre chroniqueur. Il est le personnage le plus obscur de toute la lignée. Par une exception unique, c'est le seul des des Prez qui passa à travers la vie sans avoir fait retentir son siècle du bruit de ses exploits et de ses mérites. Son fils se borne à nous dire qu'il épousa dame Maron Pellage, fille de Colard Pellage et descendante de Renier de Velroux (1).

Ce mutisme n'a rien qui doive étonner : il n'en pouvait être autrement. Jean d'Outremeuse pouvait se forger impunément une série de glorieux ancêtres, il ne lui était pas donné de forger l'illustration de son père, que tous ses contemporains connaissaient. La plus élémentaire prudence imposait donc à notre chroniqueur le silence significatif qu'il garde à l'endroit de son père, dont il ne nous fait pas même connaître la profession, apparemment parce qu'elle était trop modeste pour que le fils en tirât vanité. Cela est fort digne de remarque et vient confirmer ce que nous avons dit plus haut.

Jean d'Outremeuse n'a pas seulement inventé la généalogie par laquelle il prétend se rattacher au lignage de Pré. J'ai cru longtemps que l'idée lui en avait été suggérée par son nom de des Prez, mais, après avoir bien étudié son cas, je suis aujourd'hui convaincu que ce nom même, il l'a inventé, et qu'il ne s'est jamais appelé que Jean d'Outremeuse. D'abord, on ne voit pas la raison du double nom qu'il s'attribue; ensuite, et surtout, lui-même n'a pris et ses contemporains ne lui ont jamais donné que le nom de Jean d'Outremeuse. Une seule fois il a eu l'audace de s'affubler de celui de des Prez : c'est dans l'en-tête de sa chronique. « Nous, Johans des Preis dit d'Oultremeuse, clers ligois, publes des autoriteis apostolique et imperial et del court de Liége notaire et

---

(1) *Ly Myreur*, t. IV, p. 435. Il est probable que cette généalogie est truquée également.

audienchier, et par la grasce de Dieu et del majesteit imperial nobles contes palatin (1). »

A part cette unique fois, il ne s'appelle que Jean d'Outremeuse dans les diverses rencontres où il a l'occasion de parler de lui-même, et son copiste Jean de Stavelot ne le nomme jamais autrement (2). Il en est de même dans les documents contemporains : c'est toujours Jean d'Outremeuse tout court, ce n'est jamais Jean des Prez d'Outremeuse qu'ils le nomment.

Ainsi dans les comptes de Saint-Lambert, en 1395, on lit : *Johannes de Ultramosa pro domo sua claustrali juxta hospitale in claustro X modios* (3). De même dans l'obituaire de la paroisse Saint-Michel où sa mort est rapportée au 25 novembre 1400 : *Anno Domini MCCCC die sancte Katherine obiit magister Johannes de Ultra Mosam*, et plus loin : *Com. Catherine Martial, quondam uxor[is] Johannis de Ultra Mosam* (4). De même la charte d'Arnoul de Hornes, en 1386, ne le nomme pas autrement que *maître Johan d'Outremeuse* (5).

Voilà qui est clair, et l'on ne persuadera à personne que si Jean d'Outremeuse avait réellement porté le nom patronymique de des Prez, il l'eût laissé tomber si facilement, puisque c'était ce nom qui était pour lui le principal moyen d'établir sa parenté avec le lignage de Pré.

Il est d'ailleurs à remarquer que l'existence d'une famille d'Outremeuse est fréquemment attestée dans les actes : Alluwan d'Outremeuse en 1197 (6) ; 1252, Thomas et Jean

---

(1) *Ly Myreur*, t. I, p. 1 ; t. V, p. 1.

(2) Voici les divers passages du *Myreur* où Jean d'Outremeuse est mentionné, soit par lui-même, soit par son copiste Jean de Stavelot : t. I, pp. 4 et 588 ; t. III, pp. 6 et 402 ; t. IV, p. 435 ; t. V, pp. 1, 22 et 162 ; t. VI, pp. 72, 581, 596, 626, 637, 657 et 696. — *Chronique de Jean de Stavelot*, p. 16.

(3) Bormans, *Jean d'Outremeuse*, Introduction, p. X, note 2.

(4) Le même, p. XII, note, et *BCRH*, 5e série, t. I (1891), p 282.

(5) G. Kurth, *La Cité de Liége au moyen âge*, t. II, p. 333.

(6) Cuvelier, *Cartulaire de l'abbaye de Val Benoît*, pp. 4 et 30.

d'Outremeuse (1); 1269, Louis et Henri d'Outremeuse (2); Henri d'Outremeuse, chanoine de Saint-Pierre, en 1294 (3); Jean d'Outremeuse, chanoine de Saint-Pierre, en 1390 (4); Gilles d'Outremeuse, propriétaire d'une maison rue Tête-de-Bœuf (5), et ainsi de suite (6). Si, comme l'affirme notre chroniqueur, son grand-père a eu dix-sept enfants, il est infiniment probable que la plupart des porteurs de ce nom, sinon tous, appartiennent à sa famille et qu'ils doivent prendre dans son arbre généalogique la place qu'il y a si audacieusement donnée aux de Pré.

Voici, pour résumer ce qui vient d'être dit, la filiation de la bourde colossale dont je crois avoir fait justice :

1. Notre chroniqueur s'appelle d'Outremeuse. Cela atteste que sa famille est originaire du faubourg de Liége désigné par son nom.

2. Or, la célèbre famille de Pré est également originaire de ce faubourg, où sont ses biens patrimoniaux et ses fondations.

3. Cette coïncidence donne à Jean d'Outremeuse l'idée de se rattacher à ladite famille, et, en conséquence, il prend, une seule fois, il est vrai, le nom de Jean des Prez d'Outremeuse.

4. Pour justifier cette usurpation de nom, il se fabrique une fausse généalogie.

5. Une fois entré dans la famille de Pré, il glorifie celle-ci en lui fabriquant toute une histoire imaginaire commençant au VI[e] siècle avec Clovis des Prez, propriétaire des terrains de Saint-Germain-des-Prés, et traversant toute l'histoire de Liége pour la falsifier presque irrémédiablement.

---

(1) Henri Pirenne, *Le livre de Guillaume de Ryckel*, p. 243.

(2) *Charte inédite de l'église Sainte-Croix.*

(3) Gobert, *Les Rues de Liége*, t. II, p. 640*a*.

(4) Poncelet, *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Pierre*, p. lxxviii.

(5) Gobert, t. I, p. 333*b*.

(6) Le nom figure aussi à Dinant et à Huy. Voy. Bormans, *Jean d'Outremeuse*, Introduction, p. ix, et Poncelet, *Fiefs d'Adolphe de La Marck*, p. 284.

Fausse généalogie de Jean d'Outremeuse.

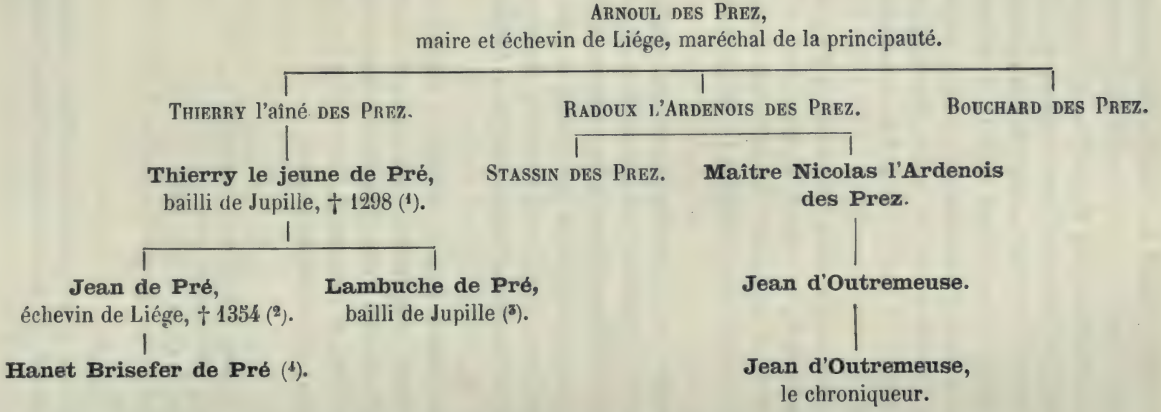

Les personnages dont les noms sont imprimés en caractères gras sont réels. Les autres sont inventés.

(1) de Borman, *Les Échevins*, t. I, p. 201.
(2) Idem, t. I, pp. 201 et 202.
(3) *Bulletin de la Société de littérature wallonne*, t. IX, p. 397
(4) de Borman, t. I, p. 202.

CHAPITRE VIII.

Jusqu'à quelle date s'étendent les fictions de Jean d'Outremeuse.

C'est, comme on le voit, l'histoire tout entière de Liége que Jean d'Outremeuse a adultérée tant dans l'ensemble que dans le détail.

Chaque fois qu'on étudie un point déterminé, on rencontre ses fictions.

Donnez un coup de sonde où vous voudrez, vous obtiendrez le même résultat.

Ici se pose une question assez intéressante. Jusqu'à quelle époque de l'histoire de Liége vont les inventions de Jean d'Outremeuse? Ne peut-on pas croire que pour les années les plus rapprochées de lui, celles sur lesquelles il était mieux renseigné et pour lesquelles il était le plus facile de le contrôler, il aura renoncé à inventer et se sera contenté de redire ce que lui ont appris et les documents et sa propre expérience? Avant de répondre à cette question, je ferai remarquer que nous ne possédons pas la fin de la chronique de Jean d'Outremeuse et que son livre III et dernier — le quatrième étant perdu — s'arrête à l'année 1340 (1). Or, j'ai eu l'occasion de constater qu'il a placé en l'année 1328 la fiction de l'assemblée des villes liégeoises à Fexhe. Il va sans dire que les batailles de Nierbonne et de Hoesselt sont racontées par lui d'après le plan de toutes les batailles épiques et qu'il les a notablement enrichies de détails imaginaires. Le complot de Pierre Audicas est traité comme un roman; cela nous mène jusqu'en 1331.

L'histoire des neuf années qui s'écoulent de 1331 à 1340 ne fournit pas à Jean d'Outremeuse de ces sujets éclatants sur

(1) Voy. *Ly Myreur*, t. VI, p. 626.

lesquels il aime à broder : ce sont de menus faits diplomatiques ou militaires qu'il raconte d'après Hocsem, tout en ayant soin de faire parler les personnages et de savoir des détails que Hocsem ne savait pas. Mais ce n'est pas tout, et je vois que dans son livre IV, qui racontait les événements allant de 1340 à la fin du siècle, il a continué, bien que dans des proportions moindres, d'inventer et de broder (1). L'histoire de la bataille de Vottem (1347), telle que la raconte d'après lui Fisen, n'est que le développement de quelques lignes de Hocsem; on y reconnaît d'emblée sa manière.

Voici ce que nous lisons sur cette bataille dans Hocsem : « Le soir, les Liégeois vont occuper Vottem; ils y restent jusqu'au mercredi suivant. La forte armée de l'évêque les attaque et tue quantité de gens sans défense : procureurs, prêtres et clercs. Mais les Liégeois et les Hutois opposent une résistance énergique et, enfin, l'armée du prince se retire vaincue, laissant sur le terrain un grand nombre de nobles guerriers ». Suit l'énumération d'un certain nombre de ces victimes (2), parmi lesquelles le sire de Fauquemont reçoit une mention spéciale. Je prie le lecteur de noter ce détail.

Voici maintenant, d'après Fisen (3) reproduisant Jean d'Outremeuse (4), un rapide résumé des événements tels que les décrit ce dernier.

Sachant que le prince veut venir siéger et justicier à Vottem, les Liégeois, pour l'en empêcher, décident de faire garder chaque jour cette localité par un poste de huit ou dix hommes de chaque métier. Un jour, le bruit se répand à Liége que le poste est attaqué par une forte armée. On crie aux armes, mais on n'ose pas exposer les bannières sans celles des maîtres; alors Jean Flémalle, maître plébéien, expose la sienne. On part alors, et on trouve les gens du poste occupés à jouer et à se reposer.

---

(1) L'histoire de la *Lettre des XXII* dans FISEN, II, p. 97*b*, *supra*, est absurde, c'est du Jean d'Outremeuse tout pur.

(2) HOCSEM dans CHAPEAVILLE, t. II, p. 482.

(3) FISEN, II, pp. 107-109.

(4) ID., II, p. 108, ligne 3, le cite comme source.

Les Liégeois, furieux, condamnent au pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle les auteurs du bruit.

Cependant les chanoines, les échevins et les patriciens fuient de la ville. Sommés de revenir, ils déclarent qu'ils le feront lorsqu'on aura puni, aux termes de la lettre de Saint-Jacques, ceux qui ont fait courir les Liégeois aux armes. On leur répond que le peuple s'est mis en campagne sur la foi des maîtres. Henri Solier, maître patricien, l'ayant contesté, est déposé et banni, et on lui donne pour successeur Bartole Baré.

La Cité écrit en vain à l'évêque pour avoir la paix. Alors elle prend des résolutions viriles : les métiers sortent sous le commandement de Raze de Waroux et de Bertholet d'Okier. Les Hutois sont convoqués. Les troupes de Velroux se tiennent dans le camp et brûlent Villers-l'Évêque, puis elles rebroussent chemin sur Vottem et le fortifient au moyen des matériaux de la maison d'un échevin proscrit (1). Les Liégeois occupent Vottem et les Hutois Xhovémont. Le jour fixé par Englebert, les deux armées sont en présence.

Waleran de Fauquemont, ami du peuple de Liége, essaie de le sauver. Après avoir obtenu la permission de l'évêque, il s'avance avec quarante chevaux et invite successivement les Liégeois, puis leurs maîtres, à une entrevue à Milmort Il essuie deux refus consécutifs et revient dans le camp de l'évêque. Le sénéchal de Brabant arrive sur ces entrefaites et veut persuader à l'évêque de prendre un maître pour arbitre. L'évêque refuse : il y a des rois dans le camp qui seraient mieux qualifiés pour cela.

Le lendemain, un dominicain dit la messe de bon matin et l'armée du prince se met en ordre de bataille. Un certain nombre de Liégeois se sauvent, effrayés, les autres restent bravement. Au moment d'en venir aux mains, le sire de Fauquemont essaie encore une fois d'amener le prince à la

---

(1) D'un seul échevin! De pareilles extravagances attestent chez Jean d'Outremeuse une certaine tendance à la bouffonnerie dont il serait facile de relever nombre de traces dans sa chronique.

paix; le prince s'irrite et lui reproche d'être corrompu par l'or des Liégeois. Fauquemont proteste et demande à combattre au premier rang.

Ici se place la proscription des chefs liégeois rebelles par les échevins. Cette proscription ne peut pas se faire au Perron, parce que les Liégeois jettent des traits : on se retire près du moulin à vent hors de leur portée, et on en proscrit quarante-deux.

L'armée du prince est partagée en trois corps de bataille. Ici vient l'énumération des principaux chevaliers.

Le sire de Fauquemont, qui tantôt jouait un si noble rôle, va contourner l'armée liégeoise et, l'attaquant par derrière, tue quantité de prêtres, de vieillards, de femmes et d'enfants. Parmi les meurtres commis, il y a celui d'une femme enceinte, à laquelle on arrache son fruit des entrailles. Un prêtre le baptise, mais il est tué lui-même pendant qu'il écoute la confession de la mère mourante.

Jean l'Aveugle attaque les Hutois qui crient *Saint Mengold!* Cinq métiers de Liége viennent à leur secours et mettent l'ennemi en fuite.

Fauquemont se jette maintenant sur les guerriers de Liége qui crient *Notre-Dame et Saint-Lambert!* ayant à leur tête les deux maîtres. Il descend de cheval pour se jeter sur eux; les drapiers soutiennent le choc avec deux autres métiers. Les Liégeois l'emportent, Fauquemont est tué par un drapier; les siens sont mis en fuite.

Alors les femmes de Liége accourent et offrent le vin aux vainqueurs. Les Liégeois font une rentrée triomphale dans la Cité.

Les Hutois repartent le lendemain et on vient annoncer aux Liégeois qu'ils sont attaqués et entourés par l'ennemi. Les Liégeois se précipitent à la rescousse, mais apprennent que les Hutois sont déjà rentrés chez eux.

Ce rapide résumé montre que Jean d'Outremeuse a voulu profiter de sa dernière bataille pour donner un suprême échantillon de son savoir-faire. Il est inutile de dire que tout

ce que je viens de raconter est inventé par lui. Il est inutile aussi de faire remarquer l'ineptie foncière de ses inventions. Jamais Jean d'Outremeuse n'a inventé plus de détails oiseux ; jamais ses développements ne nous ont fait plus longtemps piétiner sur place ; jamais ils n'ont moins fait corps avec l'action ni n'ont pu être enlevés plus facilement sans rien faire perdre au récit. Les deux mystifications dont les Liégeois sont les victimes avant et après la bataille, invention oiseuse ! Les vaines tentatives du sire de Fauquemont et du sénéchal de Brabant pour procurer la paix, inventions oiseuses ! Le rôle d'abord généreux et ensuite odieux de Fauquemont atteste à quel point la psychologie de Jean d'Outremeuse est pauvre et montre combien il s'aventure à force de vouloir toujours savoir le nom de tous les acteurs. L'épisode macabre de la femme enceinte qu'on éventre et du prêtre tué en la confessant est une de ces idées saugrenues qui rappelle la main coupée de Piron de Neuvice et le pourceau qui le happa. Je m'arrête pour ne pas abuser de la patience du lecteur, bien que je sois loin d'avoir tout dit.

Est-ce là au moins le dernier exploit de Jean d'Outremeuse ? Non : je trouve encore dans Fisen (1) le récit d'une prétendue émeute qui aurait éclaté à Liége en 1357 et que je dénonce sans hésiter comme une invention de notre auteur, parce que je le reconnais à ces caractères essentiels : l'épisode est oiseux, il y a des détails grotesques, et c'est l'assassinat d'un membre de la famille des Prez qui est l'occasion de l'émeute. Ce dernier trait équivaut à une signature.

Je ne poursuivrai pas cette recherche, qui me mènerait facilement jusqu'en 1360, et je conclus que les inventions de Jean d'Outremeuse se sont étendues, bien qu'avec une intensité toujours décroissante, jusque vers les années dont il a été le contemporain (2). Sans doute, parlant de choses du temps

---

(1) Fisen, II, p 120.

(2) Je me demande si la description de la bataille de Bäsweiler (1371), telle qu'on la lit dans Fisen, II, p. 125, ne provient pas encore de Jean d'Outremeuse.

de sa jeunesse, il comptait sur la disparition des principaux témoins et se disait qu'on ne le démentirait pas. Au reste, ne pouvant plus inventer des faits d'ordre public, il se dédommage dans le domaine privé. L'une des plus curieuses fictions de cette catégorie est celle qui consiste à prétendre qu'il a reçu les confidences de Jean Mandeville mourant, qui l'aurait créé son exécuteur testamentaire. Il lui aurait révélé qu'il était comte de Montfort, en Angleterre, seigneur de l'île de Campdi et du château de Pérouse. Ayant eu le malheur de tuer dans sa patrie un comte qu'il ne nomme pas, il se serait imposé la pénitence de parcourir les trois parties du monde. Voilà ce qu'Abry déclare avoir lu dans un manuscrit de Jean d'Outremeuse (1). Comme on sait aujourd'hui que le prétendu Mandeville, qui s'appelait en réalité Jean de Bourgogne, n'a pas voyagé et a inventé tous ses voyages, on pourrait admettre qu'il a encore mystifié Jean d'Outremeuse lui-même. Mais une pareille hypothèse est très peu vraisemblable : on ne ment pas sur son lit de mort, et M. Pirenne, dans sa notice sur Mandeville, a parfaitement raison de donner de l'historiette la seule explication qu'elle comporte : les confidences faites par Mandeville mourant à Jean d'Outremeuse ont été purement et simplement inventées par ce dernier (2) !

Je n'hésite pas un instant à classer également dans le domaine des fables une autre histoire où notre chroniqueur figure dans une attitude héroïque ou du moins intéressante. On lit dans Fisen qu'en 1383, Arnoul de Hornes, sachant que les partisans de l'antipape Clément VII avaient juré la mort de Jean d'Outremeuse, lui donna l'hospitalité dans son palais épiscopal, pour le mettre à l'abri de leurs attaques et pour lui rendre plus facile sa tâche de chroniqueur. Et le bon Fisen, après avoir rapporté ce fait sur la foi de Jean d'Outremeuse lui-même, ajoute pieusement : *Habe, lector, quam ei fidem habeamus,*

---

(1) Bormans, Introduction, p. cxxxv.

(2) *Biographie nationale,* t. XIII, col. 319-320.

quem jam dudum sequimur potissimum rerum gestarum scriptorem (1).

Non, non : Jean d'Outremeuse ne fera croire à personne que les partisans de l'antipape Clément avaient juré sa mort; il n'était pas un personnage assez considérable pour cela, et c'est le seul besoin de se faire valoir qui lui a dicté ce récit apocryphe. Si quelqu'un conservait le moindre doute à ce sujet, il ne douterait plus après un autre passage où Fisen, également sur la foi de Jean d'Outremeuse lui-même, nous apprend que celui-ci avait reçu ordre du pape Urbain VI de jeter en prison tous les Clémentins de Liége (2). Il n'est pas possible d'inventer des choses plus bouffonnes, et l'on n'exigera pas de moi la démonstration en règle du caractère mensonger de ce renseignement. Jean d'Outremeuse continue bravement en déclarant qu'à la mort d'Urbain VI, les tréfonciers, se souvenant de la mission qu'il avait reçue de ce pape, lui demandèrent de la remplir parce qu'ils craignaient des troubles. Mais il aurait refusé, alléguant que ses pouvoirs étaient expirés à la mort du pontife qui les lui avait donnés, et que peut-être Boniface IX ne les renouvellerait pas. Sur quoi le Chapitre se serait décidé à nommer une commission présidée par son prévôt, avec charge de poursuivre les Clémentins (3). *Credat Judaeus Apelles !*

C'est donc jusque dans les dernières années du XIV^e^ siècle que se sont répandus les mensonges historiques de Jean d'Outremeuse, se raréfiant, il est vrai, au fur et à mesure qu'ils approchent de l'époque contemporaine et finissant par se réfugier dans la pénombre de la vie privée quand ils n'osent plus défigurer les événements publics.

---

(1) Fisen, II, p. 142*b*.
(2) Id., II, p. 149.
(3) Id., II, pp. 149-150.

Conclusion.

Ma démonstration faite, je voudrais maintenant, pour finir, répondre à quelques questions d'intérêt général que se posera naturellement tout lecteur.

Et d'abord, ce romancier qui se prend ou qui veut se faire prendre pour un historien est-il un phénomène isolé, ou bien n'est-il qu'une des manifestations d'un certain état d'esprit dont on trouverait d'autres spécimens autour de lui?

J'avoue que je ne possède pas une connaissance suffisamment étendue de l'historiographie du XIV^e^ siècle pour répondre complètement à cette question.

Je rencontre bien dans Jacques de Guyse († 1399), contemporain de Jean d'Outremeuse, un écrivain qui, comme lui, écrit une histoire universelle en langue vulgaire au moyen de sources qui sont en grande partie inventées soit par lui-même, soit par d'autres, mais là s'arrête la ressemblance, et les deux physionomies littéraires sont trop distinctes pour qu'il y ait grand intérêt à les rapprocher.

Il faut penser bien moins encore à Jacques de Königshofen, le chroniqueur strasbourgeois. Sa seule ressemblance avec Jean d'Outremeuse, c'est qu'il a, comme celui-ci et comme Jacques de Guyse, entrepris le premier d'écrire une histoire universelle en langue vulgaire, avec sa petite patrie au centre. Mais, s'il reproduit textuellement ses sources au point de passer parfois pour un plagiaire, il ne les invente pas, et le principal trait de ressemblance avec Jean d'Outremeuse ne se rencontre pas dans sa physionomie.

Il faut, je crois, renoncer à donner un pendant à l'écrivain liégeois : sa conception de son rôle est trop spéciale, trop personnelle pour ne pas lui appartenir en propre. Aucun autre chroniqueur ne s'est fait, sur la place de la fiction dans l'historiographie, des idées d'un genre aussi particulier : il reste, à ce point de vue, seul de son espèce, autant que je suis en mesure d'en juger.

Il n'en est pas moins intéressant de replacer Jean d'Outremeuse dans son milieu historique pour le comprendre. Le XIV^e^ siècle est celui où l'histoire se démocratise tout comme la vie communale : on va écrire pour le grand public et non plus pour une élite intellectuelle ; on emploiera donc la langue nationale et non la langue savante ; on aura un public moins exigeant et moins sévère, qui ne se préoccupe pas beaucoup de la vérité et qui tient surtout à ce que l'on charme son imagination ou son cœur. Les écrivains qui se chargeront de cette tâche seront eux-mêmes des hommes qui n'ont pas reçu la culture intellectuelle dans les écoles latines, et dont le savoir consiste principalement en lectures d'œuvres écrites en langue vulgaire. Cette qualité du public d'une part, de ses écrivains de l'autre, entraîne fatalement une décadence de l'historiographie, et ce qui n'était possible auparavant qu'à l'état d'exception, à savoir la confusion du genre poétique avec le genre historique, devient au contraire très fréquent.

Jean d'Outremeuse représente donc la crise de l'historiographie dans le moment où elle sort des régions savantes pour s'adresser à la foule. Il la représente à son état le plus aigu et le plus exceptionnel, je le répète, mais, enfin, il en est l'incontestable manifestation. Et c'est pour cette raison qu'il garde un véritable intérêt. S'il faut désormais cesser de voir en lui la source principale de l'histoire du moyen âge liégeois, il reprend dans l'histoire du développement intellectuel de la société médiévale la place que lui refuse la science historique. Et qui sait si, en faisant les constatations qui remplissent ce mémoire, je n'ai pas, en définitive, augmenté l'importance de notre héros? Il n'est plus, c'est vrai, l'historien autorisé d'un petit peuple, mais il devient le type le plus caractéristique de l'historiographie laïque à ses débuts.

NOTES

I.

A la page 9, dernier paragraphe, il faut, au lieu de *René de Huy*, lire *Renier de Huy*. La faute d'impression que j'ai laissée passer par mégarde m'est d'autant plus sensible que la confusion des noms de René et de Renier est plus fréquente chez les érudits belges : elle revient d'une manière régulière, notamment, dans la *Table chronologique* de Wauters. René *(Renatus)* appartient au vocabulaire de l'onomastique latine; Renier *(Reginharius)*, au contraire, est de provenance germanique; il n'y a rien de commun entre les deux noms.

II.

Je m'aperçois que j'ai oublié de placer en tête de ce mémoire l'explication des sigles que j'ai employés. Je répare ci-dessous cette omission :

BARB. = *Bulletin de l'Académie royale de Belgique, Classe des lettres et des sciences morales et politiques.*

BIAL. = *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.*

BCRH. = *Bulletin de la Commission royale d'histoire.*

BSAHL. = *Bulletin de la Société d'art et d'histoire du diocèse de Liége.*

MGH., SS. = *Monumenta Germaniae historica, Scriptores.*

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

CHAPITRE Ier. — La place de Jean d'Outremeuse dans l'historiographie liégeoise 3

CHAPITRE II. — Jean d'Outremeuse est un romancier et non un chroniqueur 10

CHAPITRE III. — Jean d'Outremeuse n'a pas d'autres sources que les sources existantes 19

CHAPITRE IV. — Les fictions de Jean d'Outremeuse 30

CHAPITRE V. — Aperçu des principales fictions de Jean d'Outremeuse 43

CHAPITRE VI. — Certaines catégories spéciales de fictions . . . 75

CHAPITRE VII. — Jean d'Outremeuse et la famille de Pré. . . . 86

CHAPITRE VIII. — Jusqu'à quelle date s'étendent les fictions de Jean d'Outremeuse 97

Conclusion 104

Notes 106

LE

BARON D'HARTEMBERG

PROMOTEUR

DE L'UNION HOLLANDO-BELGE

1766-1846

PAR

PAUL VERHAEGEN
Conseiller à la Cour d'appel de Bruxelles

(Présenté à la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, dans sa séance du 10 janvier 1910.)

AVANT-PROPOS

C'est plaisir pour l'artiste de rencontrer un modèle dont les traits sont étranges. En crayonnant un visage bizarre, l'auteur sait qu'il excitera la surprise et qu'il attirera peut-être l'attention par la difficulté vaincue. Mais s'il veut retenir les suffrages, il s'efforcera d'ajouter un élément intellectuel à la reproduction matérielle. Pour séduire ou frapper les spectateurs, il cherchera à illuminer son sujet de la flamme de la vie. Et quand un reflet de l'âme immortelle se retrouvera dans le regard, dans l'attitude, dans le geste, de manière à attester l'intelligence qui forme les grandes conceptions, ou la volonté qui les exécute, ou le sentiment qui ennoblit les plus modestes existences, alors la toile aura chance de devenir œuvre d'art au lieu de demeurer simple exercice d'école.

Nous souhaiterions que la biographie que nous offrons au public ne se bornât pas à piquer sa curiosité par les aventures qu'elle relate.

En recherchant au Record Office, de Londres, les traces

des relations entretenues entre le Gouvernement britannique et les Belges insurgés à la fin du XVIII[e] siècle contre la domination française, des rapports manuscrits sur l'état de la Belgique nous tombèrent sous les yeux. Ces pièces, rédigées en langue française, renfermaient des expressions empruntées au langage germanique et étaient signées du nom d'Hartemberg. Rien n'indiquait l'origine de ces documents, le lieu de leur rédaction, la nationalité et le but de leur auteur. Rien, non plus, dans les recueils historiques ou généalogiques, ne renseignait sur ce personnage mystérieux qui, tout en paraissant étranger au sol belge, semblait s'être passionné pour ses intérêts.

Plusieurs années de recherches permirent de préciser l'identité et les vues de l'inconnu qui se montrait à peine au milieu des ombres voulues par la politique. La figure dont quelques contours seulement s'étaient dessinés s'accusa avec une netteté absolue. Dans le cadre d'une vie extraordinairement agitée, où simultanément la guerre, l'amour, le péril, les spéculations du joueur auraient un rôle, se développa le modèle surprenant que le hasard nous avait fait rencontrer.

En fouillant le sillon qui s'ouvrait, les problèmes supérieurs auxquels avait été mêlé Hartemberg se révélèrent à leur tour. Leur importance au point de vue de la Belgique ne pouvait se nier. C'étaient l'indépendance des Pays-Bas autrichiens, leur sort au cours des événements de la Révolution française, les plans formés pour leur affranchissement par les plus dévoués de leurs enfants, les programmes et les

vues de l'Angleterre et de la maison d'Orange depuis 1790 jusqu'en 1814, au sujet de la Belgique, qui se trouvaient discutés au cours d'une série d'aventures émouvantes. L'obscur correspondant des ministres britanniques devenait un agent politique. La grandeur du but poursuivi, l'énergie des convictions, l'indomptable ténacité de la volonté, venaient s'ajouter aux dangers et aux revers pour donner à la figure découverte un relief susceptible d'inspirer quelque intérêt ou de commander quelque sympathie. Ainsi l'étrangeté du personnage paraissait se doubler de circonstances permettant d'espérer que son portrait pourrait charmer ou instruire.

Ce n'est pas seulement aux Belges soucieux de connaître le détail de leur histoire que ce récit pourra venir en aide. Les efforts et les luttes d'Hartemberg présentent l'image fidèle d'un emploi spécial à l'époque où il a vécu. Ils renseignent la vie tourmentée d'un agent politique sous la République et le premier Empire. Ceux qui recherchent soit en France les interventions de la politique anglaise, soit en Angleterre les mesures de défense de la police française, pourront trouver d'utiles éclaircissements dans les aventures d'Hartemberg. Celles-ci compléteront peut-être ce qu'on a écrit au sujet de l'organisation et des procédés du ministère de la police, à Paris (1). Elles pourront être mises en parallèle

---

(1) L. Madelin, *Fouché*. — Saint-Edme, *Dictionnaire de la police*. — Mémoires du duc de Rovigo. — Des Marest, *Témoignages historiques*. — H. Forneron, *Histoire générale des émigrés*, tome III.

avec les récits bien connus qui ont mis en lumière des carrières analogues, poursuivies tant au service de la France qu'à celui des puissances étrangères (1). Elles formeront enfin une annexe des études consciencieuses consacrées aux origines de la monarchie des Pays-Bas par le savant archiviste général de La Haye, M. Colenbrander (2).

Si nos recherches ont pu aboutir à quelques résultats, ils sont dus en grande partie à l'extrême amabilité que nous avons rencontrée partout où nous avons demandé des éclaircissements. En présence du voile qui couvrait à nos yeux la personne d'Hartemberg, nous avons dû intéresser à notre étude bon nombre de compatriotes et d'étrangers. Que tous reçoivent ici l'expression de notre profonde gratitude pour une collaboration de plusieurs années ! Tout en risquant de commettre de multiples oublis, nous tenons à présenter l'hommage respectueuse de notre reconnaissance à M^me^ la vicomtesse de Sousberghe qui, voisine de Chimay, connaissant à merveille cette charmante localité, a bien voulu y guider nos pas et y faciliter nos explorations. Nous ne pouvons non plus passer sous silence l'empressement qu'ont

---

(1) FOURNIER, *Histoire d'un espion politique sous la Révolution, le Consulat et l'Empire.* — GRASILIER, *Aventuriers politiques sous le Consulat et l'Empire.* Le baron de Kolli. Le comte Pagowiski. — MULLER, *L'espionnage militaire sous Napoléon I^er^.* Ch. Schulmeister. — FAUCHE-BOREL, *Mémoires.* — L. PINGAUD, *Un agent secret sous la Révolution et l'Empire. Le Comte d'Antraigues.*

(2) COLENBRANDER, *Gedenkstukken der algemeene geschiedenis van Nederland.* La Haye, Nijhof, ouvrage en cours de publication.

mis à nous aider les parents du baron d'Hartemberg, le prince de Caraman Chimay, M^lle^ la comtesse Marie de Villermont, M^lle^ L. Martin, M. Poncelet, conservateur des archives du Royaume, à Mons, M. Jacobs, conservateur des archives provinciales, à Anvers, MM. les archivistes des villes d'Anvers et de Bruxelles. A l'étranger, le plus gracieux concours nous a été accordé par MM. les directeurs du Record Office, à Londres, M. Charles Schmidt, archiviste aux archives nationales, et M. Jacob, archiviste paléographe, à Paris, M. le Prof^r^ Krämer, directeur des archives de la Maison royale d'Orange Nassau, et M. le général de Bas, directeur de la Section historique de l'État-Major de l'armée des Pays-Bas, à La Haye, M. le D^r^ H. Schlitter, directeur des archives impériales et royales, à Vienne, M. le bourgmestre et M. le conservateur des archives de la principauté de Furstenberg, à Donaueschingen.

Principales sources manuscrites consultées.

A. G. *Archives générales du Royaume, à Bruxelles.*

Chancellerie des Pays-Bas, à Vienne, liasses 261 et 1001.

Administration centrale du département et de la préfecture de la Dyle, cartons 274, 276[3]; liasses 496, 769, 824, 827.

Conseil administratif de 1814, carton 39.

États Belgiques Unis, liasses 119, 120, 121, 122, 126, 142, 147, 164, 168, 174, 178, 182, 186, 187; registres 11, 193, 755 (5).

A. F. *Ministère des Finances, à Bruxelles.*

Archives du personnel de la Flandre occidentale.

B. R. *Bibliothèque royale, à Bruxelles.* (Section des manuscrits.)

Correspondance de E. de Jonghe, manuscrit 22120.

Fonds Goethals, notices généalogiques, manuscrit 753.

A. C. B. *Archives communales de la ville de Bruxelles.*

Registres de la municipalité de Bruxelles. Journal du poste de l'Amigo en l'an V, n° 2621.

G. A. *Greffe du tribunal de première Instance d'Anvers.*

Registre des jugements du tribunal criminel en l'an V.

Dossier à charge de Brems et consorts, soumis à la Cour d'assises d'Anvers, le 24 décembre 1831.

A. P. A. *Archives du gouvernement provincial d'Anvers.* (Période française.)

An VI, liasse 10566, 2e série.

Troubles de l'an VII, fardes 427, 428.

Procès-verbaux de l'administration centrale du département des Deux-Nèthes, an VI et an VII.

Liste des passe-ports de l'an IV à 1809.

A. C. A. *Archives communales de la ville d'Anvers.*

Collection intitulée : *stadsplaccaerten,* année 1797.

Chronique manuscrite de J.-B. Vander Straelen, année 1798.

Minutes du notaire Hermans, année 1798.

A. M. *Archives du royaume, à Mons.*

Archives des États du Hainaut, registres 627, 628, 629, 640.

Procès de la Prévôté de Chimay (1792).

Registres de la Préfecture du département de Jemappes (1808-1811).

A. C. *Archives communales de la ville de Chimay.*

Actes de l'état civil.
Listes de passe-ports de 1800 à 1810.

Notes de M. Tournay. *Notes et documents sur Chimay*, recueillis par M. Tournay et conservés par M. Verelst-Tournay, à Etterbeek (Bruxelles).

A. N. *Archives nationales, à Paris.*

Cartons du Ministère de la police générale, série F^{7}, n^{os} 3545, 3571, 4739, 6140, 6633, 6568, 8268, 8289, 8337.

A. G. P. *Archives du Ministère de la Guerre, à Paris.*

Section historique. Contrôles du régiment Royal-Liégeois en 1789.

R. O. *Public Record Office, à Londres.*

Foreign Office. Holland, volumes 59, 63, 83.
Frontiers of Holland, volumes I à IV.
War Office. I vol. 193.
VI vol. 28.

A. L. *Archives de la Maison royale d'Orange-Nassau, à La Haye.*

Correspondance du prince Guillaume V.
Lettres du baron d'Hartemberg. (Portefeuille 191^{A}.)
Lettres de Van de Spiegel. (Portefeuille 2:3 VIII^{A}.)

Correspondance du Roi Guillaume Ier.

Lettres de Royer. (Portefeuille 66III.)

Lettres du baron d'Yvoy. (Portefeuille 104Y1.)

Collection des arrêtés royaux de 1817, avec pièces justificatives.

A. V. *Archives impériales et royales, à Vienne.*

Correspondance du ministre impérial, à La Haye, en 1794-1795.

Correspondance du conseiller d'État de Limpens, en 1796.

Correspondance de l'ambassadeur impérial, à Londres, en 1799.

LE

BARON D'HARTEMBERG

PROMOTEUR

DE L'UNION HOLLANDO-BELGE

CHAPITRE PREMIER.

La Belgique en 1790.

Sommaire : Naissance d'Hartemberg en Souabe. — Son arrivée en Belgique. — La révolution brabançonne. — L'union hollando-belge préconisée comme seule solution des problèmes soulevés. — Hartemberg, entré au service de la République Belgique comme artilleur, est envoyé à Chimay. — Division des esprits dans cette ville. — Hartemberg s'associe aux vues du parti des États, personnifié dans le lieutenant prévôt Brunet, dont il désire épouser la fille — La restauration autrichienne entrave ces projets. — Hartemberg se rend en Angleterre, puis en France.

En dehors des grands seigneurs possédant le sol, les habitants de la principauté de Furstenberg en Souabe étaient peu fortunés au XVIII[e] siècle. Ils devaient souvent échanger les horizons de la Forêt-Noire contre ceux de plaines plus fertiles et, à l'imitation des Suisses, leurs voisins, chercher fortune à l'étranger. Beaucoup servaient ainsi dans les régiments suisses établis en Hollande et en France, et revenaient dans leur pays

avec une pension acquise après une carrière honorable. Tel était le cas pour la famille von Hartemberg, de Donaueschingen, qui, au milieu du XVIII[e] siècle, comptait plusieurs membres au service des Provinces-Unies (1). L'un d'eux, Frédéric-Ernest von Hartemberg, avait épousé Wilhelmine de Roth, d'une famille hollandaise attachée à la maison d'Orange. Après avoir obtenu un congé de réforme, il était revenu dans sa patrie, où le prince de Furstenberg lui avait confié un poste élevé dans la direction des forêts. De ce ménage naquit, le 16 mai 1766, Frédéric-Jean-Népomucène d'Hartemberg (2), auquel est consacrée cette étude.

L'enfant fut merveilleusement préparé à une vie d'aventures, exigeant à la fois la vigueur corporelle et l'énergie la plus indomptable.

Tout jeune, il suivait son père dans des courses lointaines à travers les montagnes et les forêts, et il apprenait ainsi à surmonter toutes les fatigues de la marche et à braver toutes les difficultés des voyages. Tandis que l'enfant ambitionnait de suivre la carrière militaire qui avait souri à son père, des parents plus prudents s'efforçaient de le diriger vers les entreprises commerciales. Le jeune homme fut placé successivement à Lucerne et à Genève pour y apprendre les langues, les mathématiques et les sciences commerciales. Tel était le bagage avec lequel il entrait dans la vie sérieuse, quand à vingt ans il fut envoyé en Hollande pour y chercher une position.

---

(1) Jean-Baptiste von Hartemberg, docteur en médecine et conseiller du prince de Furstenberg, mourut en 1739, laissant comme fils Jean-Baptiste von Hartemberg, né en 1735, successivement officier au service des Provinces-Unies, puis garde général des forêts de la principauté.

Jean-Jacques von Hartemberg, né en 1723, vécut à La Haye en qualité de colonel d'infanterie dans les gardes suisses et décéda le 20 mai 1779.

(2) C'est sous cette appellation française que fut connu le personnage dont on va lire la vie. Nous respecterons désormais le nom que valut à Hartemberg son séjour en France et en Belgique.

En traversant la France, une circonstance fortuite fit rencontrer au voyageur un recruteur du régiment Royal-Liégeois. L'occasion était tendante pour le fils de l'ancien officier. L'adolescent la saisit et, durant deux années, il apprit, comme caporal au service du Roi de France, le métier militaire (1). Un motif spécial l'y avait retenu. Les Provinces-Unies étaient en proie à la guerre civile, des difficultés graves ayant éclaté entre le prince Guillaume V, stathouder de la république, et les patriotes jaloux de limiter l'autorité princière. Ces troubles ayant forcément suspendu la marche des affaires, Hartemberg et ses parents estimèrent sage d'en attendre la fin.

* * *

Cependant, à côté et presque sous les yeux du nouveau soldat éclatait un drame plus grave, dans ses origines et dans ses conséquences, que le conflit entre Orangistes et patriotes bataves. C'était en Belgique que la guerre civile s'annonçait, et les dehors qu'elle affectait devaient attirer les sympathies de ceux qui, comme Hartemberg, rêvaient à l'avenir. Entre le peuple belge, attaché à ses institutions libérales, et l'empereur Joseph II s'efforçant de révolutionner le pays, une lutte meurtrière s'était produite. Le monarque, poursuivant l'agrandissement de ses États héréditaires d'Autriche, cherchait à y joindre les territoires voisins appartenant à l'électeur de Bavière et offrait à ce prince les territoires belges à titre d'échange. C'est ce qu'on a appelé le « troc bavarois ». Pour réaliser cet échange, il fallait non seulement l'assentiment des puissances qui naguère avaient constitué la Belgique en barrière contre la France, mais l'adhésion des Belges, maîtres de leur sort et appelés par leurs constitutions nationales à intervenir dans tout débat à ce sujet. En vertu de leurs privilèges, les Belges étaient représentés par les États provinciaux

(1) Contrôle du régiment Royal-Liégeois, au 16 septembre 1789. A. G. P.

votant les impôts deux fois l'an et contrôlant jalousement l'exercice du pouvoir souverain, qui devait respecter la constitution de chaque province. Pour rendre le troc possible, il fallait modifier cet état de choses déplaisant pour les souverains absolutistes et supprimer des lois en vertu desquelles les Belges pouvaient s'opposer au troc et faire obstacle aux levées d'argent et d'hommes exigées par le pouvoir. A cette raison d'ordre général, militant en faveur des réformes, Joseph II joignait des motifs tirés des tendances de son esprit et de celles de son entourage. La philosophie à la mode en France régnait à Vienne. Non seulement l'empereur et ses ministres veulent tout améliorer et redresser tous les abus d'autrefois, mais, épris des idées à la fois utopistes et absolutistes qui règnent à Paris, Joseph II rêve d'unifier toutes les provinces soumises à sa domination. Régime religieux, judiciaire, administratif, militaire, financier, tout doit être identique au bord de la mer du Nord comme le long du Danube ou en Italie : nul tribunal ne doit pouvoir résister à ses ordres : nulle assemblée ne peut les contrôler et nulle autorité spirituelle s'y soustraire. De là, neuf années d'entreprises successives pour mettre la Belgique au niveau désiré. Sous prétexte de réformer certains abus incontestables et d'autres plus apparents que réels, on bouleverse les institutions, on paralyse la liberté du culte, on met la main sur l'éducation du clergé, on supprime les tribunaux anciens, on anéantit même l'institution séculaire des États, ce palladium des franchises héréditaire des citoyens. A une provocation aussi violente, le peuple belge avait répondu en chassant les agents de l'empereur et en rejetant les troupes impériales vers Luxembourg. Le 11 janvier 1790, la république Belgique était proclamée, et le Congrès belge était chargé d'organiser une armée pour défendre l'état de choses nouveau.

Comme le reconnurent plus tard les dirigeants du parti patriotique, le renversement de l'autorité impériale n'était que la préface des difficultés dans lesquelles ils s'engageaient. Il fallait maintenir l'ordre à l'intérieur et coordonner dans des

vues communes, notamment en ce qui concernait l'organisation militaire et financière, les tendances de chacune des provinces. A l'intérieur, il fallait diriger la résistance contre les troupes autrichiennes occupant le Luxembourg et obtenir l'agréation des puissances étrangères. Une seule solution permettrait de résoudre des problèmes aussi divers, c'était l'établissement d'un pouvoir exécutif puissant et respecté, se faisant obéir à l'intérieur et respecter au dehors. C'était ce que l'esprit pratique du gouvernement anglais lui avait suggéré de répondre aux premières démarches du Congrès. Ce fut ce que comprit Van der Noot. Mais un grand nombre de députés envoyés par les provinces aux États-Généraux prirent ombrage soit parce qu'ils craignaient la supériorité procurée au Brabant par la présence d'une cour, soit parce qu'ils appréhendaient l'influence trop grande d'un prince. En conséquence, on dut se rallier provisoirement à l'institution d'une république. L'idée de confier le pouvoir exécutif à un prince demeurait cependant chère à beaucoup de députés. Comme candidats, on citait le duc d'Orléans, le duc d'York, le landgrave de Hesse et surtout le prince héréditaire d'Orange, fils aîné de Guillaume V, stathouder des Provinces-Unies. Sous le sceptre de ce prince, la Belgique eût été unie aux provinces violemment séparées d'elle au XVI^e^ siècle : chaque province eût gardé son autonomie : une organisation militaire commune eût permis de faire face aux dangers extérieurs et d'assurer le maintien de la barrière voulue par l'Angleterre. Acceptée par le jeune prince, ambitionnée par sa mère, peut-être agréée par le roi de Prusse, oncle et beau-père du prince héréditaire, la solution orangiste trouvait beaucoup de partisans en Belgique, où l'on se répétait que la maison d'Orange était belge par ses nombreuses possessions dans le duché de Brabant et qu'elle connaissait, par une expérience séculaire, la pratique des constitutions nationales. Aussi, les relations entre les agents de Van der Noot et du Congrès belge, d'une part, et les agents orangistes, d'autre part, notamment Motman Van Oosterwyck et le baron d'Yvoy, furent-elles fréquentes

pendant l'année 1790. L'armée de la république, en particulier, se ressentit avantageusement des projets d'Orange. Nombre d'officiers au service hollandais vinrent s'inscrire dans les régiments belges et se distinguèrent dans les combats livrés le long de la Meuse.

* * *

Chaque province avait levé des régiments pour assurer la défense nationale. Des conditions avantageuses étaient offertes, en particulier, aux officiers possédant des états de service. Des étrangers s'empressaient d'offrir leur épée à la cause de la liberté. Français, Anglais, Prussiens imitaient les Hollandais. Suivant ces exemples, Frédéric d'Hartemberg estima qu'une carrière brillante s'ouvrait devant lui, et il s'empressa de venir s'engager en Belgique. Entrant en Hainaut, il accepta les offres qu'y faisaient les États pour lever un régiment commandé par le général Dirickx et, le 3 janvier 1790, il s'engagea comme artilleur sous les ordres de ce chef (1). Vers le même moment, un de ses parents, le baron de Roth, entrait comme capitaine dans le régiment de dragons levé par l'abbé de Tongerloo et était chargé, avec son escadron, de surveiller la frontière de la Gueldre autrichienne (2).

Dès que leur instruction sommaire le permettait, les volontaires des provinces étaient envoyés vers le corps d'armée principal formé en avant de la Meuse sous les ordres de Van der Mersch. Promu premier sergent, Hartemberg avait suivi sa compagnie commandée successivement par MM. d'Huart, Bureau, Dumont, de Behault (3). Il était en campagne, quand

---

(1) Mémoire de d'Hartemberg, du 24 août 1790. Registre 640, archives des États du Hainaut. A. M.

(2) États Belgiques Unis. Registre 11 (comptabilité) et liasse 124. A. G.

(3) La compagnie Bureau était aux avant-postes d'Assesse dès le 8 février 1790. (États Belgiques Unis, liasse 121.) A. G.

un ordre supérieur, arrivé de Mons, prescrivit à son capitaine de quitter le théâtre de la guerre pour se rendre à Chimay où des troubles graves avaient éclaté. C'était toute la carrière du jeune souabe qui allait se décider à son insu.

Nulle part plus qu'à Chimay la lutte entre patriotes et impérialistes n'avait été poussée plus loin (1). Pour comprendre l'animosité des partis, il importe de se rappeler la situation d'isolement dans laquelle se trouvait la principauté par rapport au restant du pays. Chimay et les villages qui en dépendaient formaient une longue et étroite presqu'île, située au sud du Hainaut auquel la rattachait une mince langue de terre. A l'ouest et au sud s'étendait la France. A l'est se trouvaient le comté de Namur et l'évêché de Liége, séparés de la terre de Chimay par les possessions françaises de Mariembourg et de Philippeville. Dans ce petit canton, presque détaché du centre du pays, les passions s'étaient développées par suite de la contradiction quotidienne et du défaut de tout dérivatif. Partisans des États, ou *statistes*, et partisans de l'Empereur, roi de Bohême et de Hongrie, ou *royalistes*, avaient organisé des troupes régulières pourvues d'armes et placées sous le commandement de chefs reconnus. L'ordre légal, correspondant avec le programme des États et soutenu par les volontaires de la ville de Chimay, avait pour lui le plus grand nombre des autorités, le chapitre de Sainte-Monégonde, les familles des riches maitres de forges Brunet, Feron, Poschet, Kestre, Despret, toutes alliées entre elles et fournissant des commandants aux volontaires. Les royalistes, soutenus par le prévôt de Beaumont, de Robaulx de Soumoy, avaient recruté dans les villages et au delà de la frontière environ sept mille adhérents. Ils avaient comme chef de bande un homme hardi et prêt à tenter un coup de main, nommé de Sallier dit Larti-

---

(1) Archives des États de Hainaut, registres 627, 628, 629 et 640. A. M. États Belgiques Unis, liasses 119, 120, 121, 122, 126. A. G. — A. J. Paridaens, *Journal historique*, I, pp. 232, 233.

faille, qui correspondait par le territoire français avec les généraux autrichiens occupant le Luxembourg (1).

Deux mois après la proclamation de la république, les menaces des royalistes s'étaient accrues à Chimay au point de faire craindre de leur part une attaque dirigée contre la ville. Les États de Hainaut prirent d'urgence une double mesure, consistant à diriger sur Chimay la compagnie de Boullencourt, qui venait de quitter Mons pour gagner la Meuse par Charleroi, et à renforcer cette compagnie à l'aide d'un détachement enlevé au centre de l'armée. Ainsi Hartemberg, commandant deux pièces d'artillerie, arriva à Chimay au début de mars 1790. M. de Boullencourt, constatant l'intelligence et les connaissances du sergent, le chargea des fonctions d'adjudant de place et lui confia en fait le commandement de la ville durant de nombreuses absences que le service exigea (2).

* * *

Les mois de printemps et d'été furent consacrés par la garnison de Chimay à surveiller et déjouer les manœuvres de Lartifaille, à désarmer les villageois hostiles, à patrouiller le long de la frontière, en un mot à répondre, par une activité de tous les jours, aux menaces incessantes d'adversaires nombreux et décidés. Le zèle et le patriotisme d'Hartemberg apparurent dans ces circonstances, où il dut à plusieurs reprises agir vigoureusement contre les volontaires royalistes. Ses chefs, qui l'avaient renvoyé à Assesse au mois de mai pour qu'il pût prendre part aux combats livrés aux troupes autri-

---

(1) Chancellerie des Pays-Bas à Vienne, liasse 1003. A. G. — Vilain XIIII, *Mémoires militaires sur la campagne de l'armée belgique*, p. 82.

(2) Requête de F. d'Hartemberg au Congrès belge, datée de novembre 1790. États Belgiques Unis, liasse 164. A. G.

chiennes, le rappelèrent à Chimay au mois de juillet, tant ils jugeaient sa présence indispensable. Ce fut alors que le jeune adjudant se fit remarquer par une initiative particulièrement opportune. Logé chez M. Brunet, lieutenant-prévôt de la principauté, citoyen très considéré dans le pays, Hartemberg apprit que le fils de son hôte, officier au service français, venait de recevoir de Verdun un avis émanant d'un camarade et intéressant au plus haut degré la sûreté du pays entier. Bender, commandant les troupes autrichiennes en Luxembourg, avait requis, en vertu des traités, le libre passage en France pour une colonne autrichienne qui aurait passé par Thionville, Verdun, Givet, Rocroy, pour marcher sur Chimay. Cette expédition, donnant la main aux hommes de Lartifaille, aurait pénétré dans un territoire ouvert et aurait soit pris à dos l'armée belge échelonnée le long de la Meuse, soit marché sur la capitale sans défense. En recevant cet avis, Hartemberg se hâta de faire prévenir les Etats de Hainaut, en même temps qu'il faisait occuper les routes de Rocroy et qu'il redoublait de vigilance dans la police des villages voisins de la frontière. Cette alerte n'eut pas de suite, Bender ayant dû renoncer à user de la faculté que lui avait concédée le gouvernement de Louis XVI, par suite de l'accueil hostile fait par les municipalités françaises à la nouvelle de ses projets (1).

Cette perspective d'invasion devait marquer dans la vie d'Hartemberg. Elle coïncidait avec une rencontre qu'il devait ne jamais oublier. Logé dans l'hôtel patriarcal qu'occupait M. Pierre-Joseph Brunet, place des Ormeaux, il avait apprécié le caractère et la grâce de la fille de son hôte, Rosalie-Josèphe

---

(1) Lettre du maréchal Bender du 3 juin 1790, et autorisation du roi du 17 juillet 1790. — Lettres du marquis de Bouillé aux villes de Thionville, Verdun, Sedan, Mézières, en date du 21 juillet. Discussion à l'assemblée constituante, le 27 et le 28 juillet. *Archives parlementaires*, Constituante, XVII, pp. 379, 384, 387 et suiv.

Lettre de M. de Boullencourt et note de F. d'Hartemberg, du 29 juillet 1790. États de Hainaut, registre 640. A. M. (Voir annexe I.)

Brunet, alors âgée de 24 ans (1). La jeune fille semblait avoir deviné les sentiments du brillant adjudant. Mais la haute situation du maître de forges ne paraissait pas permettre qu'il approuvât un mariage avec un jeune étranger inconnu et sans fortune. Ainsi à toutes les préoccupations que donnait la guerre à un sous-officier de 23 ans venait se joindre le souci d'un amour peut-être partagé et en tout cas sans issue. Comme souvent il arrive à l'esprit humain, incapable de deviner les voies de la Providence, le héros de ce roman à peine ébauché se désespéra promptement. Ne pouvant aspirer à obtenir la main de celle qu'il admirait en secret, il sollicita la rupture de son engagement et la permission de rentrer en Souabe, tant le chagrin de voir ses rêves détruits l'obsédait (2).

Fort heureusement, les États de Hainaut refusèrent d'agréer sa demande et ils lui firent entrevoir la perspective d'une nomination prochaine au grade d'officier. Devinant, peut-être, la cause d'un découragement de l'adjudant, ses chefs le renvoyèrent à l'armée, où se livraient en ce moment les combats décevants du mois de septembre 1790, au cours desquels les troupes de la république subirent des échecs réitérés. Après s'être bravement battu sous les ordres du colonel de Braine, commandant le régiment n° 9 (infanterie du Hainaut), Hartemberg fut nommé, le 15 septembre, sous-lieutenant au régi-

---

(1) Pierre-Joseph Brunet, époux de Marie-Catherine-Agnès-Josèphe Despret, prévôt portatif de Chimay en 1792, élu représentant provisoire du peuple de Hainaut en novembre 1792, élu juge de paix de Chimay le 31 décembre 1792, défendit la ville en qualité de lieutenant prévôt contre les ravages des troupes françaises en 1793. Il possédait des forges importantes à Gonrieux et à Nimelette. A l'aide de ces forges, il entreprit des fournitures de canons et de boulets pour le service du Congrès de Belgique. États Belgiques Unis, liasses 142 et 147. A. G.

(2) Lettre de F. d'Hartemberg, datée de Chimay, le 24 avril 1790, et adressée au bureau de la guerre, à Mons. Réponse du bureau de la guerre, du 27 août, et déclaration d'Hartemberg, du 30. États du Hainaut, registre 640. A. M.

ment n° 11 que levait en ce moment le baron de Graillet. Ce corps nouveau s'organisait à Malines, où Hartemberg s'occupait d'en achever l'armement quand les défaites de l'armée belge, faisant suite aux faiblesses des chancelleries, livrèrent la Belgique à l'armée autrichienne (1).

* * *

Licencié honorablement avec ses camarades, Hartemberg quitta Malines au commencement de décembre 1790 pour se rendre en Angleterre. Vainement il avait, en recevant le brevet d'officier, espéré arriver à une position qui lui permît de solliciter la main de Mlle Brunet! Pour la seconde fois son rêve s'évanouissait, et il était réduit à changer de carrière et à demander au commerce ce que la guerre n'avait pu lui donner.

Ici encore la Providence intervenait en poussant le jeune homme dans une voie que ses parents avaient désirée pour lui et qui devait influencer sa vie entière.

En quittant la Belgique, Hartemberg n'emportait pas seulement une image charmante qui demeurait gravée dans son cœur. Son tempérament chevaleresque et ses 20 ans l'avaient attaché à la cause de l'indépendance, et jamais il n'oublierait les serments par lesquels il avait juré, comme soldat et comme

---

(1) États Belgiques Unis. Liasses 168, 174, 182, 186. Registres 193 et 755(5). A. G. C'est à partir du mois de novembre 1790 que nous voyons d'Hartemberg porter le titre de baron. Rien n'indique l'origine de ce titre que ne semblent pas avoir porté ses parents. L'avait-il hérité du baron de Roth? Ce serait chose possible. Le cachet dont il fit usage désormais portait un écu écartelé : aux premier et quatrième d'azur chargé d'un rocher d'argent, au chef de gueules chargé d'un croissant et de deux étoiles d'argent; aux deux et trois d'or chargé d'un dragon au chef d'argent chargé d'une hure de sanglier entre deux pommes de pin : le tout surmonté d'un heaume sommé d'un tortil de baron à l'antique et d'un vol pour cimier.

officier, de lui donner sa vie. Son séjour au milieu des patriotes convaincus de Chimay avait confirmé ces sentiments, avec lesquels se confondait un culte héréditaire et respectueux pour la Maison d'Orange. Ainsi se trouvait préparée chez lui une sympathie profonde pour l'union des provinces hollando-belges sous un stathouder unique. L'avenir allait développer cette sympathie et faire de cette union le but principal des efforts d'Hartemberg durant vingt ans.

Tandis que le voyageur, mettant à profit la connaissance qu'il avait acquise des langues étrangères, — car il parlait également bien l'allemand, le français, l'anglais, l'italien, l'espagnol, le latin et le flamand, — s'initiait à Londres aux secrets du commerce européen, la restauration autrichienne s'accomplissait en Belgique. Le rétablissement de l'autorité impériale était accompagné du cortège inévitable de réactions que comporte toute victoire de parti. Au bout de quelques mois, des menaces de soulèvement apparaissaient de nouveau (1), et la conduite des agents impériaux amenait les États à songer comme autrefois à placer l'indépendance sous la sauvegarde de l'union hollando-belge. Chimay, en particulier, souffrait cruellement de la rentrée des Autrichiens. Lartifaille et ses bandes, soutenus par les troupes impériales, avaient pris possession de la principauté. Il n'était sorte d'excès que ces vaincus d'hier, aujourd'hui triomphants, ne se permissent pour établir leur domination. Exactions, pillages, violences contre les personnes, désolaient la ville de Chimay. N'obtenant aucune satisfaction, M. Brunet et sa fille se virent obligés, comme plusieurs de leurs parents, à quitter provisoirement leur lieu natal pour se soustraire aux vengeances des royalistes (2). On comprend que de pareilles extrémités n'étaient

---

(1) A la fin de 1791, plusieurs membres des États de Brabant furent mis en état d'arrestation par le gouvernement, et, en 1792, le maréchal Bender proclama la loi martiale suspendant les garanties constitutionnelles.

(2) Hagemans, *Histoire du pays de Chimay*, t. II, pp. 511 à 525.

pas de nature à réconcilier les patriotes avec le souverain. Celui-ci, d'ailleurs, préparait encore toujours le troc de la Bavière contre la Belgique et se disposait à lever les impôts de force sur les Belges, de manière à dépouiller plus sûrement le territoire qu'il se proposait d'aliéner bientôt pour toujours (18 janvier 1792) (1). Cette mesure de violence, directement contraire aux constitutions nationales, caractérisait la politique des ministres autrichiens à l'égard des lois du pays et les conseils regrettables qu'ils donnaient à leur maître.

CHAPITRE II.

Conquête de la Belgique par la France.

Sommaire : Première conquête française, en novembre 1792, suivie de l'évacuation de la Belgique en mars 1793. — Projets d'union hollando-belge. — Hartemberg, revenu en Belgique, passe en Hollande et offre ses services au prince héréditaire d'Orange. — Il explore la Belgique en mars 1793. — Il est envoyé deux fois à Paris durant l'été de 1793. — Son emprisonnement à la prison des Écossais. — Il est libéré après le 9 Thermidor. — Le prince d'Orange et les États belges le renvoient à Paris avec Brantsen et Repelaer, en décembre 1794. — Il vient retrouver les princes exilés en Angleterre et, à leur demande, il consent à servir le Gouvernement anglais comme agent secret en Belgique, en mars 1795.

Tandis que l'orage grondait en Belgique, une tempête qui devait se prolonger durant vingt-trois années éclatait en Europe. Le duel entre la révolution et l'ancien état des choses s'ouvrait par la déclaration de guerre adressée par l'assemblée législative de Paris à l'empereur Léopold II, le 20 avril 1792. L'armée française, d'abord battue sur les frontières belges, et cédant en Lorraine devant l'invasion prussienne et devant les

(1) Rapport du chancelier prince de Kaunitz. Von Vivenot, *Quellen zur Geschichte der deutscher Kaiserpolitik Oesterreichs*, t. I, p. 340.

émigrés, reprenait promptement l'avantage à Valmy (20 septembre) et à Jemappes (6 novembre). Avant la fin de l'année, les Prussiens étaient rejetés vers le Rhin, et l'armée impériale contrainte à se retirer au delà de la Meuse, en se retranchant dans le Luxembourg et derrière la Roer. La Belgique était occupée durant quelques mois par les troupes de la Convention dirigées par Dumouriez. Au bout de peu de temps, les illusions qu'avaient pu concevoir quelques patriotes se trouvèrent complètement déçues par les excès odieux des jacobins français et belges. Contributions arbitraires, saisie des objets du culte, profanation des églises, arrestation des citoyens les plus considérés, proclamation de l'annexion de la Belgique à la France sans titre régulier, tout se rencontrait pour faire détester les conquérants.

Les principaux membres des États avaient gagné la frontière hollandaise. Beaucoup d'entre eux, donnant suite à des essais d'entente entamés peu avant la retraite des autorités impériales et frappés par les excès des révolutionnaires, adhérèrent à des pourparlers ouverts avec le jeune empereur François II, qui venait de succéder à son père Léopold, et avec le ministre Metternich. Ces démarches devaient aboutir à une entente provisoire établie en mars et avril 1793.

Une minorité irréductible se défiait toutefois des promesses faites au nom de l'empereur. Connaissant les projets de troc de la chancellerie impériale, ces patriotes résolus ne voulaient pas abdiquer leurs projets de 1790, et ils s'efforçaient d'en procurer la réalisation en poussant à la fédération des XVII provinces sous le gouvernement d'un stathouder. Les événements récents leur paraissaient fournir l'occasion de faire triompher ces espérances; et la création de la fédération hollando-belge devait, à leurs yeux, inspirer confiance et sécurité à toutes les puissances mêlées à la guerre, et notamment à la France, à laquelle on offrirait la neutralité de sa frontière du nord pour prix de son adhésion.

Aux premiers bruits de guerre, Hartemberg avait tressailli. Devant la perspective de reprendre l'épée et peut-être d'arriver

promptement à une situation assez en vue pour obtenir le consentement de M. Brunet à ses désirs, il n'hésita pas à abandonner la carrière commerciale. Au printemps de 1792, il quittait Londres pour rentrer France. Là, il apprenait simultanément que son ancien régiment Royal-Liégeois avait été dissous, et que beaucoup de ses camarades d'autrefois avaient émigré pour s'engager dans l'armée des Princes. A leur exemple, le voyageur passa la frontière et se présenta à l'armée de Condé, alors réunie aux environs d'Oberkirch-en-Brisgau. Comme on tardait à entrer en campagne, Hartemberg gagna Coblence, où des régiments d'émigrés étaient formés sous les ordres des frères de Louis XVI. L'un de ces corps, dont la levée était confiée au comte de Sayn-Wittgenstein, devait se composer de chasseurs carabiniers allemands. On y appela le jeune officier qui connaissait la langue nécessaire, et on lui conféra le grade de capitaine adjudant-major.

Au mois d'août 1792, les troupes d'invasion dirigées par le duc de Brunswick entamaient la lamentable campagne de Champagne qui devait aboutir à un retentissant échec. Dirigeant une reconnaissance vers Saint-Mihiel, le capitaine Hartemberg fut atteint d'une balle à la poitrine et ramené vers la frontière, ce qui lui épargna le douloureux spectacle de la retraite d'octobre. Les soins nécessités par sa blessure et une longue convalescence lui évitèrent pareillement les chagrins du licenciement exécuté peu après. Quand la santé lui fut rendue, les corps émigrés étaient dissous et les armées républicaines envahissaient la Hollande. En même temps la Convention déclarait la guerre à l'Angleterre et provoquait l'établissement de la coalition qui devait balancer si longtemps les succès de la révolution (1er février 1793).

* * *

Il n'y avait plus rien à espérer du côté des princes français. Un autre drapeau réclamait l'assistance du combattant à peine rétabli. L'Angleterre appuyait la Hollande attaquée par

Dumouriez, et le prince héréditaire d'Orange était mis à la tête de l'armée des Provinces-Unies faisant face aux envahisseurs. C'était en ce jeune prince que les patriotes belges intransigeants plaçaient leurs espérances. Hartemberg traversant la Belgique et se glissant entre les avant-postes français, alla résolument offrir ses services aux patriotes réfugiés à La Haye. Par eux, il noua des relations avec les hommes politiques les plus considérés du gouvernement des Provinces-Unies, le secrétaire Royer et le pensionnaire Van de Spiegel.

C'était une bonne fortune qui amenait, en présence de ces hommes d'État, un jeune officier, ancien membre de l'armée belge, connaissant à la fois la Belgique et la France. Les autorités militaires réunies à Dordrecht autour du prince héréditaire, cherchaient à se renseigner sur la marche et les plans de Dumouriez, d'une part, et à se concerter avec l'armée impériale placée derrière la Roer sous la direction de Cobourg, d'autre part. On eut vite fait de jeter les yeux sur le nouveau venu, auquel son expérience des usages militaires avaient permis de traverser les lignes ennemies et auquel ses connaissances spéciales donnaient une autorité particulière. Quatre voyages en un mois et demi de temps devaient justifier cette désignation et faire présager toute l'assistance que le parti de la résistance pourrait retirer de la coopération du nouvel agent.

Une première fois, vers le milieu de février 1793, Hartemberg quittait La Haye pour se rendre en Brabant. Il parcourut les principales villes et constata l'attitude décidée des patriotes, exaspérés par les excès des jacobins et prêts à se soulever. L'allure militaire et le nom du voyageur, qui se donnait pour officier batave regagnant son régiment, triomphèrent de tous les obstacles. Royer et Van de Spiegel, d'accord avec le stathouder, renvoyèrent immédiatement en Belgique l'heureux messager. Arrivé à Anvers à la fin de février, Hartemberg adressa un rapport secret à ses mandants, pour les informer de la consternation produite par la nouvelle de la prise de Breda [1]

---

[1] Breda avait capitulé le 25 février 1793.

et se rendit à Bruxelles. Il y avait contrôlé l'état des forces françaises, le dénuement des fortifications et les progrès du courroux populaire. Muni de ces renseignements, il avait tenté en vain de repasser les lignes françaises, vers le Moerdijk, puis vers la Gueldre, et déjà il se dirigeait d'Anvers vers Bois-le-Duc où il espérait rencontrer moins de surveillance, quand, le 3 mars, il apprit les succès remportés à Aldenhoven sur la Roer par l'armée impériale. Cet heureux événement l'amena à vouloir compléter sa mission et il rentra à Bruxelles, où il passa quatre jours, consacrés à enregistrer les désordres de la retraite et le désarroi des autorités républicaines, et à relever les projets des patriotes disposés en divers endroits à s'insurger contre les conquérants. Le 7, il reprenait la route d'Anvers, et faisant un détour par Hoogstraeten et Tilbourg, il était à La Haye le 10 mars. Son rapport remis au stathouder était envoyé sur-le-champ au prince héréditaire à Dordrecht, où Van de Spiegel et Lord Auckland, ambassadeur britannique, en firent profit pour écrire au maréchal prince de Cobourg et se concerter avec lui (1).

Tout autre que Hartemberg eût songé à prendre du repos après deux courses aussi périlleuses. Mis en goût par ses succès, le voyageur repartait le 12 mars, pour s'enquérir de la marche des troupes alliées et permettre à l'armée anglo-hollandaise de leur tendre la main. Trois rapports de sa main, apportés par des émissaires sûrs, venaient successivement informer le prince héréditaire de la résolution de Dumouriez rappelant vers Anvers l'armée républicaine qui envahissait la Hollande, puis des détails de la défaite subie à Neerwinden, le 18 mars, par Dumouriez, et, enfin, de l'état des esprits dans tout le pays évacué par les Français. Pour faire ce dernier mémoire, dressé à Dordrecht le 23 mars, Hartemberg avait, en peu de jours, visité Anvers, Bruxelles, Louvain, Diest, Saint-Trond, et rega-

(1) Correspondance du Roi Guillaume Ier. Portefeuille 66, n° III, et correspondance du prince Guillaume V. Portefeuille 213VIII A. A. L. — Mémoire du baron d'Hartemberg, du 29 septembre 1817. (Annexe XIV.)

gné la Hollande par Turnhout et Tilbourg. Deux fois il avait été arrêté et mené devant le général français Marassé, et chaque fois son assurance et son passe-port suédois l'avaient sauvé.

Une dernière expédition en Belgique lui fut encore demandée. On voulait savoir à Dordrecht si Bruxelles était délivrée. Hartemberg s'y rendit, constata la reddition de la place et la joie générale des habitants. De la capitale il gagna Anvers, évacuée également par les troupes républicaines, et il se retrouva à Dordrecht à la disposition de l'État-Major au moment où les troupes anglo-hollandaises franchirent, à leur tour, la frontière belge pour se diriger vers la France (1).

* * *

Tandis que les coalisés échangeaient, dans les conférences tenues à Anvers le 7 avril, les vues destinées à arrêter leur programme, les divergences qui devaient bientôt diviser leur action et préparer leur insuccès venaient à éclater au grand jour. On sut promptement les désirs de conquête qui animaient les différentes Cours et en particulier celle de Vienne, toujours fascinée par ses projets d'acquisition en Bavière. Thugut, en ce moment même, sollicitait officiellement pour le troc bavarois l'approbation des puissances, et l'Angleterre refusait son agrément à un échange qui eût placé la Belgique entre les mains d'un prince trop faible pour résister à la France. On craignait dès lors que, faute d'entente avec ses alliés, l'Autriche ne traitât avec la Convention pour faire ratifier le troc bavarois, sauf à partager la Belgique et les pays situés à gauche du Rhin entre la France et l'électeur de Bavière.

Devant ces éventualités qui laissaient incertain le sort des Provinces-Unies, exposées à voir se rapprocher avec la frontière française les prétextes de guerre, le stathouder et son

(1) Rapports d'Hartemberg au prince héréditaire, 14, 22, 23, 30 mars 1793. Portefeuille 66III, correspondance du Roi Guillaume Ier. A. L.

entourage crurent indispensable d'être éclairés sur les desseins de la Convention. Peut-être pourrait-on rétablir entre les deux républiques une amitié ancienne, si l'on offrait à la France l'avantage de se voir rassurée sur la frontière du Nord? Peut-être pourrait-on reprendre les projets de Dumouriez, qui avait songé à créer une fédération hollando-belge? Des hommes sûrs, au fait des personnes et des choses de la révolution, pourraient réussir à pénétrer auprès des personnages principaux des comités dirigeant le gouvernement jacobin et faire offre des avantages que comportait la solution proposée par Orange.

Précisément, l'ancien ambassadeur des Provinces-Unies à Paris, Brantsen, était demeuré dans cette ville quant tout mandat officiel lui avait été retiré. Simple particulier, il s'était laissé fasciner par le volcan, et il en suivait les éruptions terribles avec toute la curiosité d'un observateur désintéressé, lié avec tous les partis sans être asservi à aucun.

Pouvait-on espérer que par Brantsen les plans de pacification auraient chance de pénétrer jusque auprès des dirigeants, et pourraient leur être présentés sous leur vrai jour?

Ce fut l'objet d'une mission délicate, confiée le 5 avril à Hartemberg. Sous prétexte d'affaires de commerce, et sous la protection d'un passe-port suédois, Hartemberg gagna Paris en faisant un long détour. Non sans peine, il put rencontrer Brantsen et recevoir de lui les éclaircissements nécessaires. Au début de juin, l'envoyé rentrait en Hollande, avec une réponse encourageante. Il rapportait en même temps des notions précieuses sur l'organisation du nouveau gouvernement, sur les tendances des divers partis et surtout sur les vues des comités par rapport à la politique extérieure (1). Ces notions parurent assez concluantes pour mériter un nouveau voyage de l'agent secret, chargé cette fois d'approfondir l'étude du programme diplomatique des terroristes. Muni d'un passe-port suédois au

---

(1) Mémoires d'Hartemberg, du 11 mai 1815 et du 29 septembre 1817. (Annexes XII et XIV.)

nom d'Hartman-Hartemberg, l'envoyé quittait Bruxelles le 16 juin 1793 (1). Il se rendit à Paris en se réclamant d'une mission auprès de la Convention nationale. Le régime de la terreur avait commencé, les prisons étaient pleines, et la guillotine fonctionnait sans relâche. Il fallait user de précautions inouies quand on était suspect si l'on voulait conserver sa liberté et la vie, et un étranger dépourvu de mission officielle courait un danger de tous les instants. Aussi Hartemberg sut-il agir avec lenteur et circonspection, cherchant les moyens de pénétrer sans péril auprès des chefs des factions principales, et évitant toute marque intempestive de zèle. Il avait changé plusieurs fois d'hôtel et il s'était logé dans un petit café, où il espérait demeurer inconnu (2), quand, durant la nuit du 28 au 29 septembre, vers 1 1/2 heure du matin, le comité de surveillance du quartier, visitant les logements, constata sa présence et sa qualité d'étranger.

En vertu d'un décret de la Convention du 1er août 1793, tout étranger dont la nation était en guerre avec la France devait être arrêté. On appliqua cette mesure à Hartemberg, qui fut mené sur-le-champ à la Mairie et de là à la prison dite des Écossais. Cette première captivité devait durer près d'une année.

On a souvent décrit le régime affreux des bastilles innombrables que la révolution avait substituées aux prisons peu redoutables de la monarchie. La maison des Écossais ressemblait aux autres dépôts créés par la république pour alimenter le tribunal révolutionnaire. Bourgeois, nobles, prêtres, étrangers, conspirateurs, révolutionnaires désabusés ou attiédis y étaient entassés en attendant les fournées de la guillotine. Les procédés odieux des gardiens brutaux et cupides venaient

---

(1) Procès-verbal du 29 septembre 1793, cité à la note suivante.

(2) A l'enseigne du *Compas*, rue Montorgueil, section de Bonconseil, dit le procès-verbal d'arrestation du 29 septembre 1793. (A. N. F7 Portefeuille 4739). Selon cette pièce, Hartemberg occupait son logement depuis le 5 septembre.

s'ajouter à l'horreur des journées disputées à l'échafaud. Plus courageux que ses compagnons de détention, Hartemberg osa dénoncer au Comité de salut public la conduite des guichetiers cruels qui étaient placés aux Écossais, et sa requête, qu'il signa seul pour éviter tout ennui aux autres prisonniers, nous est restée comme un témoignage honorable de l'esprit d'indépendance et de justice de son auteur (1). Mais ni la privation de la liberté, ni la perspective d'une condamnation à mort ne purent empêcher cette âme forte de poursuivre sa mission secrète. Ce devait être un des traits les plus remarquables de sa carrière féconde en aventures, que le parti tiré par le prisonnier d'une situation aussi critique.

Autour de lui, la Terreur avait placé des personnages étranges dont la connaissance lui serait plus tard singulièrement utile.

La communauté des malheurs et des dangers rapprochait ainsi de lui un ancien grand vicaire, M. de Blignières (2), et des membres de la Convention taxés d'esprit réactionnaire, comme

---

(1) Requête du 29 Messidor an II (17 juillet 1794). Ce document finissait comme suit, par une formule qui allait devenir familière à l'auteur : « Voilà, citoyens, des faits incontestables qui suffiront, j'aime à le croire, pour vous éclairer sur notre triste situation. J'ose croire qu'aucun détenu n'eût refusé d'apposer sa signature, mais pour éviter jusqu'à l'ombre de connivence, je ne crains point de me rendre seul responsable du contenu de cette lettre Je déclare que s'il se trouve dans mon exposé un seul mot faux ou seulement exagéré, je me soumets à être poursuivi et puni comme un vil calomniateur ». (Même carton.)

(2) Louis Gabriel Le Barbier de Blignières, dit l'abbé de Sennemont, né à Paris vers 1746, licencié en théologie, en droit civil et en droit canonique, chanoine de Cambrai et d'Aix-la-Chapelle, prieur de Notre-Dame de Bonnefon, prévôt du chapitre de Guérande, abbé de Saint-Arthémi de Blanzac, grand vicaire d'Angers et d'Agde, arrêté comme suspect sous le régime de l'Assemblée constituante; homme de loi, puis fonctionnaire du gouvernement sous le Directoire.

Saladin, député de la Somme, et sept de ses collègues (1). Grâce à ces amitiés, et grâce à l'argent qui pouvait beaucoup auprès des fonctionnaires de la Terreur, Hartemberg put, sinon traiter avec les puissants du jour, au moins être tenu au courant de leurs desseins au sujet de la Hollande. Il parvint même à faire passer plusieurs mémoires circonstanciés au secrétaire Royer, pour les remettre au prince d'Orange (2).

L'argent, la protection ou le hasard ayant éloigné des yeux de Fouquier-Tinville le dossier relatif à Hartemberg, celui-ci atteignit l'époque célèbre du 9 Thermidor (27 juillet 1794) où la Terreur prit fin et où périrent à leur tour Robespierre et ses partisans.

Tandis que les prisons se vidaient lentement et que par degrés la justice reprenait un peu d'empire, Hartemberg voyait ses nouveaux amis sortir des cachots de Paris. Une solidarité bien compréhensible unissait désormais ceux qu'avait menacés ensemble le même trépas. Blignières, ami de Barras, s'employa comme Saladin à faire élargir leur compagnon d'infortune, et leurs communs efforts furent enfin couronnés de succès. Au mois de septembre 1794, Hartemberg était rendu à la liberté.

* * *

Paris renaissait à la vie et l'ordre se rétablissait, tandis que, au delà des frontières, les armées républicaines, victorieuses à Fleurus (26 juillet) et à Esneux (18 septembre), se portaient jusqu'au Rhin et jusqu'en Hollande. Hartemberg eût voulu, après avoir contemplé toute l'horreur des excès révolutionnaires, profiter du retour des idées modérées et des victoires républicaines pour reprendre ses ouvertures auprès de la

---

(1) Mémoire adressé par Blaux, Saladin et consorts, détenus à la prison des Écossais, à la Convention nationale, sous la date du 3 octobre 1793 (imprimé).

(2) Mémoire d'Hartemberg, du 29 septembre 1817. (Annexe XIV.)

Convention. Un avis secret l'appela à La Haye, où le prince stadhouder désirait être renseigné verbalement sur les projets de la majorité nouvelle. En toute hâte, Hartemberg obéit, et il se trouva en octobre à la disposition du prince.

Les changements que le voyageur rencontra dans la capitale des Provinces-Unies, s'ils n'étaient pas aussi surprenants que les révolutions successives de Paris, étaient néanmoins profonds. L'armée française était au cœur du pays. L'armée anglaise s'était en grande partie retirée. Les troupes impériales étaient rejetées au delà du Rhin, ne gardant sur la rive gauche que Luxembourg et Mayence. A part ces deux îlots, dont le premier devait capituler au cours de 1795, le flot républicain s'étendait sans rencontrer d'obstacle. L'Autriche, plus que jamais captivée par ses projets d'extension en Bavière, en Pologne et en Italie, semblait prendre à tâche d'éloigner d'elle l'affection de ses sujets belges. A l'extérieur, elle négociait ouvertement pour arriver à faire approuver le troc bavarois par la Russie et elle obtenait enfin satisfaction sur ce point important. Le traité du 3 janvier 1795, signé entre les cours de Vienne et de Pétersbourg, ratifiait le partage de la Pologne et stipulait, pour la première, le droit d'échanger la Belgique contre la Bavière. A l'intérieur, le Gouvernement impérial avait suscité le mécontentement des Belges en les empêchant de lever et organiser des troupes pour se défendre, et en organisant officiellement la mise à sac du pays lors de la retraite des armées en juin et juillet 1794. La cupidité et l'animosité des autorités impériales n'avaient pas cessé après l'évacuation, et elles se traduisaient par une série de mesures destinées à poursuivre sur la terre étrangère les membres des États ou les représentants des monastères, pour leur arracher leurs richesses et leurs archives, au nom d'un prétendu droit de souveraineté primordiale. Devant ces actes répétés, les États émigrés et leurs amis demeurés à l'intérieur des provinces belges, songèrent de nouveau à l'appui du prince d'Orange et de l'Angleterre. Retirés sur la terre hollandaise ou dans son voisinage, en Westphalie, les Belges reprirent les négociations

de 1789 et de 1792. Tels étaient les points principaux sur lesquels délibérait le stathouder quand rentra de Paris l'agent fidèle dont la Terreur n'avait pu interrompre le concours et dont les circonstances nouvelles rendirent bientôt l'intervention plus nécessaire que jamais.

La retraite des troupes anglaises et autrichiennes, et les mouvements révolutionnaires des jacobins de l'intérieur faisaient, à bon droit, prévoir aux hommes d'État hollandais qu'une longue résistance serait impossible. D'un autre côté, les modifications survenues dans la politique de la Convention et les bruits toujours grandissants de son entente avec la Prusse permettaient d'espérer qu'un accord spontanément offert et comportant des avantages sérieux pour la France serait favorablement accueilli. Dans cet accord, ne pourrait-on pas comprendre les provinces belges, toujours enviées par le prince héréditaire et dont la neutralité favoriserait la France?

Ces points parurent au stathouder tellement importants, qu'il décida d'envoyer aux représentants du peuple dirigeant l'armée française et ensuite, à Paris, MM. Brantsen et Repelaer, chargés d'exposer ses vues. La mission hollandaise se vit adjoindre un agent secret, à la fois confident du prince d'Orange et député par les membres des Etats de Belgique pour plaider leur cause à Paris (1). Ce délégué, nous le savons aujourd'hui, n'était autre que Hartemberg, qui reprenait, le 23 décembre 1794, pour la troisième fois, la route de la grande capitale.

Un retentissant échec signala le voyage de Brantsen et de Repelaer. La Convention refusa de traiter avec eux et, pendant que s'échangeaient les pourparlers, l'armée du Nord, favorisée par les glaces, s'emparait du cœur de la Hollande. Le stathouder et sa famille quittaient La Haye le 15 janvier 1795 et

---

(1) Rapport adressé au baron de Thugut, par M. de Pelser, chargé d'affaires de l'Empire à La Haye, le 26 décembre 1794. A. V. [Mémoires du baron d'Hartemberg, du 11 mai 1815 et du 29 septembre 1817. (Annexes XII et XIV.)]

se retiraient en Angleterre, où bientôt après ils apprenaient l'établissement de la République batave. La chute de l'antique gouvernement des Provinces-Unies mettait fin à la mission des délégués hollandais, qui abandonnèrent Paris vers la fin de janvier 1795. Leur compagnon Hartemberg imita leur retraite, sans toutefois s'associer à leurs destinées.

* * *

La conquête de la Hollande, succédant à celle de la Belgique, et la paix avec la Prusse, raffermissaient la politique extérieure de la Convention au moment même où sa politique intérieure semblait triompher des partis. La cause d'Orange, celle de l'indépendance de la Belgique, étaient compromises dans toute la mesure où l'emportait la révolution. Si ces causes devaient surmonter la disgrâce du moment, elles réclamaient avant tout, pour être sérieusement défendues, une action étrangère, que seule l'Angleterre semblait en mesure d'exercer. Ce serait de ce côté que se porterait l'activité des membres des États belges émigrés, afin de se préparer des protecteurs dans le cas, chaque jour plus vraisemblable, d'un abandon définitif de la Belgique par l'Autriche. Le prince héréditaire d'Orange sourirait à ces ouvertures et s'efforcerait de leur ménager les sympathies de son père, qui hésitait devant une entreprise venant compliquer ses désirs de restauration. « Je rêve depuis sept années à l'union des provinces belges et des Provinces-Unies », écrivait le jeune prince dans une lettre du 28 janvier 1796 (1), tandis que son père opposerait à ces ambitions toutes les difficultés qui naîtraient, selon lui, de la différence de religion, de la faiblesse des frontières belges le long de la France et de l'impossibilité de

(1) Colenbrander, *Gedenkstukken der algemeene geschiedenis van Nederland*, t. II, p. 892.

concilier sur ce point les vues de l'Autriche et de l'Angleterre (16 septembre 1796) (1).

Entre les plans hardis du fils et le programme plus modéré du père, Hartemberg, d'accord avec les États belges, n'eut guère à se prononcer. On a vu les motifs qui le portaient à appuyer avec énergie les désirs des patriotes belges, dont il avait épousé la cause. Ce furent ces motifs qui le poussèrent à offrir ses services au prince déchu avec autant de zèle qu'il en avait mis naguère à risquer sa vie pour le stathouder régnant. En sortant de Paris, l'agent secret se dirigea vers le Rhin, qu'il put atteindre grâce à son passe-port suédois et à sa qualité — devenue presque un titre à l'estime publique — de victime de la Terreur. Sur la terre allemande, il brûla les étapes, et, gagnant Embden, petit port situé en Oost-Frise, il se fit transporter en Angleterre. L'objet de ses premiers désirs fut satisfait sans délai. Il put faire rapport sur sa mission au prince héréditaire, séjournant à Yarmouth, et au prince stathouder, retiré dans le solitaire palais de Hampton-Court.

Les princes ne se bornèrent pas à écouter avec faveur le récit des aventures de l'envoyé, et à s'intéresser au tableau animé qu'il rapportait de la vie parisienne et de l'organisation et de la politique de la République française. Ils se rendirent compte de l'intérêt que présentaient pour leur cause l'activité et les talents de leur délégué. Forcés toutefois à restreindre le nombre de leurs agents, et désireux de mettre dans leur jeu les ministres anglais, ils résolurent de faire agréer la collaboration d'Hartemberg par le Gouvernement britannique. Ainsi l'ami dévoué de la cause patriotique continuerait à la servir, et ses efforts trouveraient le soutien puissant que la maison d'Orange ne pouvait plus fournir, tandis que les princes exilés demeureraient par lui au courant des découvertes et des avis que procurerait sa mission.

Un ami sûr, à la fois protecteur des intérêts belges et con-

(1) COLENBRANDER. *Gedenkstukken der algemeene geschiedenis van Nederland*, t. II, p. 936.

fident des vues de la maison d'Orange, devait servir d'intermédiaire pour atteindre le but ainsi tracé. C'était Lord Saint-Helens, naguère ambassadeur du roi Georges III auprès des Provinces-Unies. Ce ministre avait assisté à la lutte des trois dernières années entre la Révolution et les coalisés. Témoin de la conquête de la Belgique et de la Hollande, de l'agonie du stathoudérat, des vains efforts faits par les patriotes belges pour s'armer et pour combattre à la fois la république jacobine et le césarisme autrichien, enfin des vœux et des tentatives des États belges émigrés, il était sympathique au projet d'union hollando-belge. En octobre 1794, les ministres hollandais lui avaient présenté Hartemberg, sortant des prisons de Robespierre, et les récits du voyageur avaient frappé le diplomate par la netteté et la largeur de vues qui les accompagnaient. Saint-Helens se prêta volontiers à présenter Hartemberg, en mars 1795, aux ministres principaux du roi Georges, Pitt et Grenville. Il fallut peu de temps pour établir l'accord. Comme le rappela plus tard Hartemberg, étant présenté par ordre du prince d'Orange aux ministres du roi d'Angleterre, « il ne pouvait désormais servir utilement l'un qu'en servant activement l'autre [1] ». On convint que l'agent secret rentrerait en Belgique et renouerait avec Paris ses relations et ses liaisons, de manière à renseigner le Gouvernement anglais sur les projets militaires que la République nourrissait vers les côtes de Flandre et de Hollande, et à tenir ses correspondants au courant de l'état de l'opinion publique en Belgique et en France. Pour déguiser sa mission, Hartemberg obtint la promesse de recevoir des facilités pour exercer un commerce dont il avait entrevu à la fois les profits éventuels et l'utilité au point de vue de ses expéditions politiques.

Plus de quarante traversées entre le continent et l'Angleterre, des rapports nombreux déposés dans les archives des

---

[1] Mémoire du baron d'Hartemberg, du 29 septembre 1817. (Annexe XIV.)

Ministères des Affaires Étrangères et de la Guerre à Londres, des aventures dramatiques dont peu de vies offriraient le tableau, devaient être les fruits, assurément peu prévus en 1795, des entretiens de Pitt et Grenville avec leur nouvel agent.

CHAPITRE III.

Les débuts du Directoire.

Sommaire : Hartemberg s'établit en 1795 à Anvers comme négociant en marchandises anglaises. — Il épouse Mlle Brunet, de Chimay. — Ses voyages répétés en Angleterre en 1796 et en 1797 : leur but politique et commercial. — Organisation de son commerce d'importation. — Au printemps de 1797, double coup de théâtre : la cargaison de la *Catharina* est saisie, et Hartemberg est emprisonné à Paris. — Il perd sa femme à Paris. — Il est arrêté à Bruxelles, le 26 mai 1797, et acquitté à Anvers le 7 juin. — Il suit les conférences de Lille où Malmesbury traite de la paix au nom de l'Angleterre. — Vues des patriotes belges au sujet du culte et au sujet de leur indépendance.

Au printemps de l'année 1795, Hartemberg quittait Londres, avec un programme compliqué. Pour remplir ses promesses politiques, il reprendrait en France ses amitiés formées naguère pendant la Terreur et celles que plus anciennement son séjour au Royal-Liégeois avait créées; en Belgique, il renouerait les relations cordiales établies par la campagne de 1790 et par les explorations de 1793. A l'appui de ces efforts, et tout à la fois pour en faciliter l'accomplissement et pour acquérir enfin une situation indépendante, il établirait une entreprise commerciale justifiant ses voyages et procurant des bénéfices que son expérience déjà longue permettait de présager avec certitude. Le cœur n'était pas étranger à ces combinaisons. Faut-il le dire? Au fond de sa prison, dans les antichambres des conventionnels, dans les bureaux des chancelleries, dans ses courses à franc étrier, c'était toujours le visage

aimé de Rosalie Brunet qui occupait les pensées du capitaine Hartemberg, comme autrefois celles du modeste sergent d'infanterie de 1790. L'éloignement et le temps n'avaient pu faire leur œuvre destructrice. Le voyageur gardait le rêve de sa jeunesse dans toute sa fraîcheur. Et en voyant s'approcher la fortune, il comptait enfin renverser tous ces obstacles et unir sa destinée à celle qu'il considérait, depuis cinq années, comme une fiancée.

Les obstacles étaient considérables et ils eussent découragé les âmes les plus énergiques. Un instant, Chimay avait cru être délivrée des mauvais procédés de Lartifaille et des royalistes, par la conquête de novembre 1792. Brunet avait pu rentrer dans sa demeure, et le peuple l'avait élu son représentant à l'assemblée provinciale, puis juge de paix. Bientôt, toute illusion venant à cesser, le jacobinisme révolutionnaire avait triomphé et décrété l'union de la Belgique à la France en écartant d'un prétendu vote populaire tous les bons citoyens. La retraite de Dumouriez, en mars 1793, avait été suivie d'une année entière de luttes sanglantes sur la frontière. Les armées de la convention n'avaient cessé de pousser vers le pays de Chimay des partis de pillards qui l'avaient mis à feu et à sang. A plusieurs reprises, Chimay avait été dévasté, au point qu'on y avait enlevé jusqu'aux meubles et jusqu'aux ferrures des portes et des fenêtres. La population s'était réfugiée dans les bois, et plusieurs milliers de volontaires, commandés par des patriotes énergiques, s'étaient armés pour protéger le territoire (1). A leur tête s'était mis le lieutenant

---

(1) Sur les pillages affreux commis par les Français, en 1793 et 1794, dans le pays de Chimay, voir le rapport de la municipalité de Chimay, du 29 Nivôse an III, liasse 496, administration centrale de la Belgique, et le carton 262, même source. A. G — Hagemans, *Histoire du pays de Chimay*, II, p. 531. — Sur les corps de volontaires de ce pays, voir Paridaens, *Journal historique*, t. II, p. 241, et les liasses 261 et 1001. Chancellerie des Pays-Bas à Vienne, le carton 274 et la liasse 496, administration centrale de la Belgique. A. G.

prévôt Brunet (1). Sous sa direction, les défenseurs du pays prolongèrent la résistance jusqu'au mois d'août 1794, c'est-à-dire bien après que la bataille de Fleurus (26 juin 1794) eut livré la Belgique aux armées républicaines. Menacés par des colonnes françaises envoyées avec ordre de tout massacrer, les patriotes se dispersèrent enfin, et Brunet gagna la frontière étrangère. Ainsi se fit-il que, sortant de prison, Hartemberg s'informa en vain de son hôte d'autrefois, et que, pendant plusieurs mois, il se trouva en proie à une incertitude poignante sur le sort que la guerre avait fait à ses amis de Chimay.

De ce côté, heureusement, il fut promptement rassuré après avoir quitté Londres. Au printemps de 1795, la diminution progressive de la Terreur ramena en Belgique les patriotes émigrés. M. Brunet, à la fois ruiné et suspect, n'osa rentrer à Chimay et se fixa provisoirement à Mons, capitale de sa province natale. Ce fut là que Hartemberg parvint à retrouver la famille si éprouvée qu'il avait connue au faîte de la considération et de la fortune. Le voyageur n'eut point de peine à s'attirer la confiance de ceux qui depuis longtemps avaient appris à l'estimer. Devant ses instances et devant une sympathie que Rosalie Brunet ne songea pas à cacher, M. Brunet consentit enfin à donner son consentement à l'union projetée, mais il exigea, en père prudent, que le fiancé justifiât de l'existence et de la prospérité de son commerce avant que le mariage fût célébré.

* * *

Encouragé par un premier succès, et stimulé par la perspective de bonheur qui lui souriait, Hartemberg se mit à l'œuvre

---

(1) Lettre du général républicain Tilly, commandant la ville d'Avesnes, adressée le 30 mai 1793 à M. Brunet, lieutenant-prévôt de Chimay. (Document appartenant à M. Verelst-Tournay, à Bruxelles.)

sans perdre un instant. Les circonstances étaient de nature à favoriser puissamment son initiative.

Son esprit ouvert par les études aux questions commerciales avait mis à profit des observations faites d'abord au cours de ses séjours en Belgique, puis durant un stage fait en Angleterre en 1791, et, enfin, à l'occasion de son voyage de 1795. Il avait remarqué le bénéfice considérable que l'on pouvait obtenir en important en Belgique deux catégories de marchandises dont l'Angleterre avait le monopole. C'étaient les tissus de coton, appelés indiennes ou percales, indispensables aux fabriques belges, allemandes et françaises, et les épices réclamées par l'alimentation de tout le continent. En vain, la guerre d'abord, et ensuite le politique de la Convention, continuée par les gouvernements postérieurs, avaient-elles fermé les frontières. Plus les armées et les douaniers avaient cherché à exclure les précieuses denrées, plus avait monté le profit des importateurs. La contrebande s'était organisée tout le long des frontières séparant l'ancienne Belgique de la Hollande, et elle y devait régner en maîtresse durant toute la domination française. Grâce à elle, les denrées prohibées s'introduisaient soit par la Flandre zélandaise, soit par la Campine, et elles faisaient l'objet d'un trafic ininterrompu enrichissant les négociants assez hardis pour courir les chances d'une saisie et d'une poursuite. Entre les bruyères du Brabant hollandais et Louvain et Wavre, les autorités constateraient bientôt l'existence d'une sorte de route officiellement organisée pour la contrebande par l'association de tous les villages. Un service de transport ininterrompu amenait pendant la nuit et même souvent pendant le jour les denrées anglaises depuis la frontière jusqu'à Anvers, Louvain et Bruxelles, d'où elles étaient expédiées dans toute la France et vers l'Allemagne (1).

---

(1) Les succès des fraudeurs étaient tels qu'on assurait communément l'entrée d'une cargaison anglaise en Belgique, moyennant une prime de 5 à 10 %. (Lettre du ministre Merlin à Bouteville, 11 Nivôse an V, correspondance de Bouteville, carton 35.)

Pour réussir dans des entreprises aussi audacieuses, il fallait trouver en Angleterre des vendeurs consentant à livrer à crédit, et des armateurs disposés à courir le risque d'une capture par les flottes ou les corsaires de la République, en Hollande des consignataires se chargeant de faire entrer l'envoi en Belgique.

Ces difficultés, qui devaient arrêter bon nombre de négociants belges, n'embarrassèrent pas Hartemberg. Grâce à l'appui des ministres et des chefs du parti orangiste, il put traiter avantageusement à Londres, en achetant et expédiant des cargaisons entières. En Hollande, ses liaisons et sa connaissance parfaite d'une frontière qu'il avait spécialement étudiée en février et mars 1793, lui facilitèrent la conclusion de marchés non moins sûrs. Ainsi pourvu, le nouveau commerçant s'installa à Anvers, et créa un dépôt à Paris. Officiellement il se disait commissionnaire-expéditeur et était patenté comme tel à Anvers. En cette qualité, d'incessants voyages à Bruxelles et à Paris s'imposaient, non moins que de fréquentes visites en Hollande.

L'année 1795 et le commencement de 1796 furent absorbés par l'organisation de ce négoce que les autorités virent d'un œil favorable, parce qu'il leur était représenté comme étant le fruit de l'ouverture de l'Escaut. Le succès vint d'ailleurs encourager bientôt les efforts du nouvel habitant d'Anvers et réjouir les bons citoyens, jusque-là singulièrement alarmés par la ruine du commerce et de l'industrie en Belgique. Le commissionnaire Hartemberg disposa bientôt, en effet, des marchandises anglaises les plus belles et les moins élevées comme prix. Les cargaisons de plusieurs navires lui arrivèrent intactes, par la voie de la Hollande, et furent promptement revendues avec des bénéfices superbes. En peu de mois, le négociant était connu et respecté, non seulement en Belgique, mais à Paris et à Londres.

Le premier fruit d'aussi brillants succès fut l'achèvement d'un roman commencé en 1790. Le 10 mai 1796, le baron

d'Hartemberg épousait à Mons Rosalie-Josèphe Brunet (1). Les nouveaux époux se fixèrent à Anvers, où était le centre des affaires du marié. Ils trouvaient, d'ailleurs, dans cette populeuse cité, des amis nombreux. Ils y devaient rencontrer un parent de la jeune femme, M. Jacques Féron, qui avait quitté Chimay comme M. Brunet et qui s'adonnait au commerce. Ils étaient accueillis avec joie par les patriotes belges qui formaient la grande majorité de la population et dont les chefs connaissaient les vues secrètes d'Hartemberg.

* * *

Mais ces vues elles-mêmes n'étaient point oubliées par le commissionnaire anversois. Tout entier, en apparence, à ses entreprises, qu'il ne manquait pas de vanter comme intéressant au plus haut degré la prospérité de la République, Hartemberg avait habilement accompli son programme politique. Les soins de son négoce l'avaient mené à Paris où il avait renouvelé connaissance avec divers membres tant de la Convention que du corps législatif qui succéda à la mémorable assemblée. Ses relations s'étaient étendues du côté des fonctionnaires du Directoire dont plusieurs, nommés par suite de l'influence de Barras, étaient les amis de M. de Blignières, ami lui-même de Barras, et naguère emprisonné avec Hartemberg aux Écossais.

De chacun, le négociant anversois obtenait des renseignements circonstanciés, sous prétexte de s'éclairer sur les chances affectant ses spéculations sur les marchandises anglaises. Et l'ensemble des détails ainsi obtenus lui permettait de déterminer avec certitude les vues du Directoire et des partis, et même les combinaisons militaires intéressant l'Angleterre et ses alliés.

On eût pu s'attendre à ce que le mariage détournât momentanément l'agent secret de l'objet de ses recherches. Loin qu'il

(1) État civil de Mons, année 1796.

en fût ainsi, Hartemberg déploya, dans le cours de l'année 1796, une remarquable activité. Unissant le programme politique aux combinaisons commerciales, il traversa la mer trois fois en six mois de temps pour se rendre à Londres. Sous l'empire des lois françaises qui punissaient de mort l'émigration, qui défendaient tout voyage, même à l'intérieur du pays, sans passe-port régulier, et qui prohibaient toute relation avec l'Angleterre, ces déplacements offraient les plus graves dangers. Hartemberg brava tous les périls, grâce à son habileté qui lui permettait de se rendre en Hollande sous prétexte de commerce, et, étant en Hollande, de gagner l'Angleterre par Emden ou Hambourg. Au milieu d'avril 1796, il arrivait à Londres, et adressait verbalement ses rapports aux ministres et au stathouder, auquel il remettait en même temps les journaux hollandais les plus intéressants et le journal des séances de la Convention batave (1). Au bout d'un mois de mariage, il reprenait la même route et revoyait le prince auquel il apportait des détails circonstanciés sur la division des partis en Hollande (26 juin) (2). En rentrant en Belgique, où il s'assurait, à la demande des ministres anglais, de l'état et de la disposition des forces françaises défendant les bouches de la Meuse, une fâcheuse surprise l'attendait. Il était arrêté comme complice du célèbre anarchiste Babœuf, récemment saisi à Paris. Ce contretemps l'empêchait de visiter toutes les places fortes que lui avait indiquées le Gouvernement anglais, et le forçait à se rendre à Paris, où l'erreur de la police fut reconnue sans peine (3). Revenu en Hollande, le voyageur adressait de Rotterdam au Gouvernement britannique un rapport militaire sur l'objet de sa mission, le 6 juillet 1796 (4).

---

(1) Rapport du baron d'Hartemberg au prince stathouder, du 17 avril 1796. Correspondance du prince Guillaume V, t. VII, nº 191A. A. L.

(2) Rapport du baron d'Hartemberg au prince stathouder, du 26 juin 1796. Ibid.

(3) Babœuf fut arrêté à Paris le 10 mai 1796.

(4) Lettre du baron d'Hartemberg, du 6 juillet 1796. Frontiers of Holland, vol. I. — R. O.

Menant alors sa jeune femme à Paris, afin d'y continuer ses spéculations et ses découvertes, il y apprenait les échecs subis par Jourdan et Moreau, en septembre 1796, et la retraite de ces généraux vers le Rhin. Le 23 septembre, il se hâtait de quitter Paris, passait par Rotterdam où le secrétaire Royer lui remettait un message pour le stathouder, et il arrivait le 1er octobre à Londres (1). Les autorités accueillirent ses rapports avec la même faveur et le pressèrent de regagner Paris, à cause de la gravité des circonstances. Le duel engagé entre la République et l'Empire paraissait toucher à sa fin. Bonaparte triomphant en Italie faisait oublier les victoires de l'archiduc Charles sur le Danube. Il importait de savoir si l'Autriche résistait encore, ou si elle mettait bas les armes sauf à obtenir des dédommagements en Italie pour la Belgique abandonnée à la France. Bientôt, d'ailleurs, l'ambassadeur Malmesbury allait être envoyé, par Pitt, à Paris pour tenter des négociations de paix (novembre et décembre 1796). C'était en éclaireur qu'on députait Hartemberg pour battre le terrain et connaître à l'avance les dispositions nouvelles du Directoire.

Une défaillance momentanée faillit perdre l'agent au moment où sa mission semblait acquérir une importance particulière. Il avait rencontré des compatriotes, et en leur compagnie il avait tenu dans des cafés certains propos révélant ses antipathies pour la République. Dénoncé de ce chef, notre haut personnage dut faire jouer des influences supérieures pour obtenir que la police lui laissât la liberté (2).

Sans être alarmant, le geste de la police avertissait qu'une prudence plus grande s'imposait désormais. Le renvoi de Malmesbury, qui quitta Paris vers le 20 décembre 1796, sans avoir pu réussir dans sa mission, rendait la circonspection

---

(1) Rapport du baron d'Hartemberg au prince stathouder, du 1er octobre 1796. (Même source que pour la note 1 de la page précédente.)

(2) Dossier à charge de Hartman-Hartemberg, fin an IV et début an V. Carton F7, 6140 (185). A. N.

encore plus nécessaire, en affirmant que le parti de la guerre à outrance l'emportait. Hartemberg crut prudent de recourir à des précautions spéciales. La politique et le commerce le rappelaient à Londres. Il voulait communiquer les nouvelles reçues de Vienne et attestant que le parti de la paix faisait des progrès sensibles à mesure que Bonaparte s'avançait vers l'Autriche. En même temps, il désirait faire de nouvelles opérations en denrées anglaises et profiter des hauts prix que maintenait la guerre. Laissant à Paris sa femme, que des espérances de maternité empêchaient de voyager, il partit pour Chimay où il prit un premier passe-port (30 décembre), puis pour Anvers, où il en prit un second (11 janvier 1797), tous deux pour l'étranger. Vers le 20 janvier, il était à Londres, où il était reçu par les autorités anglaises et par le prince d'Orange. Il entamait en même temps des négociations avec ses fournisseurs, ses armateurs et ses assureurs habituels (1). Ces pourparlers aboutirent au résultat suivant, intéressant à noter comme indication sur les pratiques commerciales de l'époque. Hartemberg acheta deux cargaisons, valant chacune environ 400,000 francs en monnaie de l'époque. Les assureurs garantissaient la valeur entière des deux expéditions, chargées l'une sur un navire hollandais, en destination de Rotterdam, l'autre sur un navire neutre, battant pavillon danois, appelé le *Catharina*, et destiné à Anvers (2).

Quand les deux expéditions eurent été convenues et arrangées, l'acheteur reprit la mer, vers le 1er avril, et se dirigea vers Anvers. Un coup de théâtre, présagé par l'arrestation de 1796, l'y attendait et devait être le signal de vicissitudes plus cruelles et plus durables.

*
* *

En février 1797, le Directoire et la France se préparaient aux

---

(1) Lettre du baron d'Hartemberg à sa femme, datée de Londres, le 11 février 1797. (Ibid.)

(2) Carton F7, 6140 (185). A. N.

élections de Germinal (avril 1797); Gouvernants et gouvernés abordaient cette lutte dans des sentiments profondément différents. Le Directoire voyait arriver au pouvoir le second tiers des législateurs et savait que, vraisemblablement, les élus lui seraient hostiles. L'opinion publique, révoltée par les décrets de la Convention qui avaient imposé les deux tiers des membres de cette assemblée aux élections, se réjouissait de chasser du Parlement des députés qu'elle supportait avec peine. Pour tenter d'en imposer, le Directoire exploita une prétendue conspiration royaliste de Brotier et La Villeurnhois. La découverte du complot, due aux révélations de Duverne du Presle, n'apprit rien de bien grave. Elle fit connaître que les royalistes s'employaient à diriger les élections, ce qui était le plus évident de leurs droits (1). Mais parmi les aveux recueillis, il y en eut un qui frappa la police et fut retenu par elle, sans être toutefois divulgué. « L'Angleterre s'était procuré, par un employé du dépôt des cartes et plans, le projet de descente en Angleterre : elle payait à Paris un nommé Hardemberg, qui avait des rapports directs avec le représentant Dr Saladin (2). »

Rapprochée des renseignements recueillis en 1796, l'indication parut claire au ministre de la police, Cochon : elle visait Hartmann-Hartemberg déjà dénoncé. Un ordre secret, distribué dans Paris et communiqué ensuite aux administrations départementales, signala Hartemberg comme un personnage suspect qu'il fallait arrêter et dont on devait saisir la correspondance (13 mars 1797).

Cependant le conspirateur recherché n'était trouvé ni à Paris ni à Bruxelles ou Anvers. Il était à Londres, comme on vient

---

(1) Jamais le Directoire ne put obtenir une condamnation judiciaire du chef du prétendu complot dont il s'agit, preuve manifeste qu'aucune infraction n'avait pu être relevée à charge des soi-disant conspirateurs.

(2) Déclarations de Duverne du Presle. Moniteur réimprimé, 9 septembre 1797, p. 1415.

de le dire, et, à la fin de mars, il arrivait à Anvers. Ce fut là qu'un express envoyé par Mme d'Hartemberg vint le prévenir des visites réitérées de la police parisienne. Mais la pauvre jeune femme ne se bornait pas à relater les démarches menaçantes de l'autorité. Elle ajoutait des détails inquiétants au sujet de sa santé, profondément ébranlée par les procédés odieux des agents ministériels. L'un d'eux, nommé Damecourt, après de vaines instances pour rencontrer Hartemberg, s'était introduit auprès de la jeune femme, lui avait dépeint les pièces possédées par la police comme étant de nature à entraîner la mort de son mari, et avait fini par se faire remettre 50 louis sous prétexte d'entraver les recherches et de dépister l'action de la justice. Les révélations du policier avaient ému la victime de cette extorsion au point qu'elle avait dû s'aliter.

Sous le coup d'aussi graves incidents, Hartemberg prit hardiment ses mesures. Il régla l'arrivée et la vente de la cargaison qui lui était expédiée par Rotterdam et qui déjà était signalée dans ce port, et il partit pour Paris. Il y trouva sa femme mortellement malade et à peine en état de lui expliquer les actes de la police. A ce coup cruel s'ajouta immédiatement l'intervention des autorités qui, surveillant la demeure du voyageur, se saisirent de sa personne dès son retour.

Cette fois, de nouveau, l'emprisonnement subi aux Écossais devait sauver le suspect Il avait connu depuis longtemps, grâce à ses amis, le député Kervélégan. Celui-ci, appelé au Ministère à la demande du prisonnier, garantit l'identité et le négoce important du détenu. Au bout de quelques jours, le ministre de la police décida qu'il n'y avait point identité entre le nommé Hardemberg, qu'il recherchait, et le détenu d'Hartemberg, bon citoyen, victime des intrigues de Damecourt. Même, ce dernier ayant eu l'imprudence de remettre une quittance à sa victime, le ministre ordonna qu'une instruction judiciaire fût ouverte contre son subordonné du chef d'extorsion (avril 1797).

Quelque grand que fût le soulagement apporté à la maladie de Mme d'Hartemberg par la libération de son mari, le coup

porté à sa santé avait été trop violent pour que la science médicale pût la sauver. Le 25 avril 1797, elle mettait au monde une fille, et quelques jours après, elle succombait à la fièvre qui n'avait cessé de la miner.

* * *

On ne dira point ici combien fut profonde la douleur de l'époux qui voyait s'effondrer l'édifice de son bonheur domestique. Si la petite Rosette n'avait survécu et n'avait pas réclamé l'affection de son père, celui-ci eût probablement renoncé à toutes les entreprises auxquelles il avait voué sa vie, et il fût rentré en Souabe. Ses devoirs paternels l'emportèrent sur le désespoir. L'appui de ses amis lui vint en aide en même temps. Grâce à eux, il put procurer à sa première née les soins que réclamait sa situation.

Les affaires, d'ailleurs, s'étaient compliquées comme à dessein autour du malheureux d'Hartemberg. Le bateau danois la *Catharina*, victime d'une tempête, avait été emporté à travers la Manche jusqu'en vue de Dieppe, où il avait été jeté à la côte. Les douaniers s'étaient emparés de la riche cargaison anglaise que portait le navire et, la prétendant de bonne prise, l'avaient vendue à leur profit. Averti par ses correspondants, Hartemberg dut se rendre à Dieppe, puis à Rouen, où il entama un procès dirigé contre la régie de la douane, procès qui fut mené jusqu'au tribunal de cassation, où il se termina en octobre 1797. Ayant succombé dans ses réclamations, le négociant se retourna contre les assureurs anglais qui prétendirent ne lui verser que la valeur de la cargaison selon les prix d'achat en Angleterre, et non la valeur assurée, qui correspondait au prix de vente en Belgique, et que réclamait Hartemberg. Ce difficile procès, soutenu avec des chances diverses devant les juridictions britanniques, durait encore en 1811 et ne fut jamais achevé. Il devait ruiner en partie le

négociant, qui avait compté sur lui pour réparer ses pertes, et qui dut supporter des frais considérables. Il devait aussi être pour Hartemberg une cause de salut, en ce qu'il servirait à expliquer ses voyages à Londres et à jeter sur ses entreprises secrètes un voile presque impénétrable.

Les intérêts de sa maison d'Anvers et l'examen de la situation nouvelle faite à la Belgique ne permettaient pas à Hartemberg de séjourner plus longtemps à Paris. Il devait surveiller son négoce avec la Hollande. Il devait s'enquérir des résultats produits par les élections de Germinal, qui avaient partout renversé les terroristes et chassé les Français des fonctions électives. Il devait surtout étudier l'impression produite sur les patriotes belges par les préliminaires de Leoben, par lesquels l'Autriche abandonnait définitivement les Pays-Bas à la France. Que devenait le programme des partisans de l'indépendance ? Quel était désormais leur espoir, en présence de l'attitude de l'Angleterre, qui envoyait Malmesbury à Lille pour traiter de la paix et pour offrir de ratifier l'annexion de la Belgique, moyennant de garder les colonies conquises par sa flotte ?

Pour vérifier ces points, Hartemberg quitta Paris, le 25 mai, en destination d'Anvers, avec un passe-port régulier des autorités parisiennes. Il arrivait, le 26 mai, dans la matinée, à la porte dite d'Anderlecht, aux pieds des remparts de Bruxelles, où l'attendait une surprise déconcertante. A la lecture de son passe-port, le commandant du poste de garde se souvint des ordres distribués au mois de mars par les soins du ministre de la police et mit le voyageur en arrestation. Hartemberg, mené devant Rouppe, commissaire du Directoire auprès de la Municipalité, fut interné à l'amigo, mené chez le juge de paix et, comme ce magistrat était absent, ramené à l'amigo, où il dut passer la nuit. Comme « prévenu d'être un des agents les plus actifs des ennemis de la République française », il fut l'objet de mesures spéciales. Une garde de trois hommes fut attachée à sa personne, avec défense de le quitter

des yeux (1). Le 27 mai, il était transféré à la prison, dite Chambre des comptes, par ordre du directeur du jury. En vain avait-il fait appeler un avocat et avait-il rédigé avec lui un mémoire convaincant adressé au ministre de la police, pour rappeler son innocence, reconnue au début d'avril à l'intervention de Kervélégan (2). Les magistrats bruxellois, refusant d'accéder, d'une part, aux demandes de l'accusé et, d'autre part, aux instances de Rouppe et de son supérieur Lambrechts, commissaire du Directoire auprès du département de la Dyle, renvoyèrent l'accusé à ses juges naturels, c'est-à-dire au tribunal du département des Deux-Nèthes siégeant à Anvers. C'était une mesure sage, car le détenu serait infiniment mieux jugé par les magistrats au courant de sa situation, et l'acquittement comme la condamnation seraient prononcés en pleine connaissance de cause. Bientôt transporté à Anvers, Hartemberg comparut, le 7 juin, devant le tribunal criminel de cette ville, qui prononça solennellement son absolution (3). La sentence ne souffrit guère de difficulté, semble-t-il, le directeur du jury avait été fort embarrassé quand il avait dû libeller l'accusation. La circulaire du 13 mars dénonçant Hartemberg avait omis d'articuler la prévention élevée à charge de ce dernier. Forcé de suppléer au silence du gouvernement et n'osant parler d'une conspiration dont aucun élément n'était allégué ou fourni, l'accusateur fut réduit à reprocher au détenu d'être rentré en France après l'expiration du terme fixé par son passe-port. A ce grief, le prisonnier répondait, avec preuves à l'appui, que les vents violents de mars l'avaient retenu en Angleterre et l'avaient empêché d'être

---

(1) Journal du poste de l'amigo, à Bruxelles, rapport du 7 au 8 Prairial an V, registre 2621. A. C. B.

(2) Mémoire du 10 Prairial an V, daté de la Chambre des Comptes, à Bruxelles. (Stadsplaccaerten, année 1797, vol. II, n° 1691). A. C. A.

(3) Registres du tribunal criminel du département des Deux-Nèthes, jugement du 19 Prairial an V. — G. A.

rentré en temps utile sur le territoire français (1). Aussi, à l'audience, l'accusateur public fut le premier à requérir l'élargissement d'Hartemberg, et cette solution fut adoptée par le tribunal, sans hésitation, après un court examen des papiers, fort insignifiants d'ailleurs, de l'accusé.

Une foule nombreuse avait suivi les débats. Beaucoup de patriotes connaissaient les vues du prisonnier et la cause réelle de sa détention. Sans être instruit de ces détails, le public en général s'intéressait au négociant hardi qui avait bravé les risques de mer et de guerre, qu'un deuil cruel n'avait pu terrasser, et qu'une chicane de police venait de jeter en prison sans motif légitime. Aussi des applaudissements frénétiques accueillirent-ils le jugement du tribunal et saluèrent-ils l'accusé quand il sortit de la salle d'audience.

* * *

Tandis que les agents du Directoire s'insurgeaient contre la décision du tribunal et qu'ils provoquaient contre l'acquitté et contre les juges toutes les foudres du pouvoir (2), Hartemberg et ses amis ne demeuraient pas inactifs. Ils voulurent profiter de l'occasion qui leur était fournie de faire un appel à l'opinion, de façon à attirer l'attention sur le personnage principal du drame qui venait de se dérouler et à lui concilier les sympathies du public. On grouperait ainsi les opposants nombreux que rencontrait le régime français et on fournirait à leur hostilité un grief nouveau ajouté à tous ceux qu'engendrait la conquête.

Tel fut l'objet d'une grande affiche qui fut placardée sur les murailles d'Anvers et de Bruxelles, vers le 14 juin, et qui,

---

(1) Interrogatoire de d'Hartemberg par le directeur du jury de Bruxelles, du 8 Prairial an V, pièce 82, F7, 6140 (185). A. N.

(2) Lettres du commissaire Rouppe au ministre de la police, du 9, du 22 et du 26 Prairial an V. (Ibid.)

sous forme d'un « appel au peuple de Bruxelles », signé par Hartemberg, dénonçait en termes véhéments l'injustice des procédés du Directoire et de ses subordonnés (1). En dépit du mécontentement de Rouppe et de Lambrechts, cette affiche, qui piquait l'attention, demeura longtemps sous les yeux du public, heureux de voir exprimer tout haut les sentiments qu'il avait ressentis en suivant les péripéties de l'arrestation et de l'acquittement de l'Anversois. Plus prudent que ses agents, ou cédant aux influences secrètes dont nous verrons plus loin le détail, le ministre de la police refusa de suivre Rouppe qui voulait continuer à dénoncer Hartemberg. Par une dépêche du 1er juin, le chef de la police avait déclaré que ses instructions du 13 mars ne comportaient nullement la détention et la poursuite d'Hartemberg, mais uniquement la visite de ses papiers à cause de la suspicion jetée momentanément sur sa conduite (2). Ainsi venait à s'écrouler toute l'accusation de conspiration édifiée à charge du patriote et à se justifier entièrement l'acquittement prononcé à Anvers. Ainsi demeurèrent sans suite les instances faites pour entraver la libération accordée au prisonnier.

Malgré les obstacles résultant de sa détention, Hartemberg avait pu mettre ordre à ses affaires. Sa maison d'Anvers continuait à procurer des bénéfices importants. Après quelques jours consacrés aux intérêts du négoce, l'agent politique se retrouva libre. Des instructions reçues de Paris l'envoyèrent à Lille. Lord Malmesbury venait d'arriver dans cette ville pour entamer des négociations de paix entre l'Angleterre et la France (3 juillet). Le Directoire avait délégué pour traiter avec lui Letourneur et Pleville Lepelley, et celui-ci, devenant ministre de la marine, avait été remplacé par Maret. Ces deux mandataires étaient connus de Hartemberg; le Gouvernement anglais

---

(1) Stadsplaccaerten, année 1797, vol. II, n° 1691. A. C. A.

(2) Lettre du ministre de la police au commissaire Rouppe, du 13 (?) Prairial an V, carton F7, 6140 (185). A. N.

pria son correspondant d'aller à Lille pour fournir à Malmesbury les indications que son expérience personnelle pourrait acquérir ou découvrir officieusement (1). La mission proposée à Hartemberg fut acceptée par lui, d'autant plus volontiers que les patriotes belges désiraient vivement que leurs intérêts fussent défendus aux conférences de Lille. Si l'Angleterre, comme on le devinait, poussait la condescendance jusqu'à accepter l'annexion de la Belgique à la France, ne pourrait-on pas tout au moins obtenir que certaines clauses vinssent réserver les droits les plus sacrés des Belges? Déjà, en novembre 1796, une tentative de ce genre avait été faite, quand Malmesbury avait négocié à Paris une première fois. Les patriotes belges lui avaient demandé d'intercéder pour que le culte ne fût pas proscrit et pour que ses biens ne fussent pas vendus : ils espéraient obtenir, à titre transitoire, au moins une situation qui permettrait d'attendre des temps meilleurs et qui sauvegarderait les plus essentielles des institutions du passé (2). Si les idées modérées dont les élections de Germinal venaient de consacrer le triomphe avaient eu le temps de s'accréditer et d'influencer le Gouvernement français, on eût pu espérer le succès d'une campagne incontestablement sage, car elle était fondée sur les différences considérables existant entre la France et la Belgique, et sur les principes mêmes qui avaient poussé la Convention et le Directoire à différer pendant deux années l'application à la Belgique des lois françaises en matière de culte. Malheureusement, les événements de Fructidor devaient démentir à la fois les espérances des amis de la paix et celles, bien modestes pourtant, des patriotes belges.

---

(1) Mémoire d'Hartemberg, du 11 mai 1815. (Annexe XII.)

A côté des négociations officielles se poursuivaient des négociations officieuses ayant pour objet d'acheter, moyennant argent, l'adhésion de Barras et de Rewbell aux propositions anglaises. (*Diairies and correspondence of James Harris, first earl of Malmesbury*, t. IV, p. 492.)

(2) Lettre de Yernau, auditeur de la Chambre des Comptes, au conseiller d'État de Limpens, du 5 décembre 1796. A. V.

L'avenir, d'ailleurs, n'échappait pas aux prévisions des partisans de l'indépendance. Si compromis qu'il parût par la dissolution de la coalition et par l'union, en apparence consommée, de la Belgique à la France, il faisait encore l'objet des spéculations et des efforts des chefs des États. La faiblesse de la République française faisait croire à sa défaite dans un temps plus ou moins éloigné, et, dans l'attente d'un remaniement des frontières, belges et orangistes émigrés sollicitaient de nouveau du prince Guillaume V, le 15 juillet 1797, son adhésion à l'union des XVII provinces sous son stathoudérat (1)

CHAPITRE IV.

Les insurrections de 1798 et 1799.

Sommaire : Le coup d'État de Fructidor an V rompt les conférences de Lille. — Reprise des hostilités à l'extérieur de la République et du régime de la Terreur à l'intérieur. — Hartemberg arrêté à Paris le 6 janvier 1798. — Son mariage à Anvers, le 27 avril, et ses voyages à Paris et à Londres. — La guerre des Paysans (octobre 1798). — Hartemberg dirige l'armement et les préparatifs d'insurrection à Chimay. — Son arrestation et son internement à Anvers, le 12 novembre. — Il est libéré le 17 février 1799. — Voyages à Paris et à Londres en octobre. — Continuation de ses efforts et de ceux des patriotes belges. — Rapports adressés au ministère anglais par Rollier, chef des insurgés du Petit-Brabant. — L'arrivée de Bonaparte au pouvoir, le 18 Brumaire, ramène la paix et suspend les espérances des Belges.

Le 4 septembre 1797 (18 Fructidor an V), Paris se réveillait sous un régime révolutionnaire. Par un coup d'Etat analogue aux attentats qui naguère assuraient le pouvoir aux pires démagogues, le Directoire s'emparait de l'autorité suprême

---

(1) Colenbrander, *Gedenkstukken der algemeene geschiedenis van Nederland*, 1795-1798, t. II, p. 970.

en faisant emprisonner les chefs de la majorité du corps législatif. Baillonnés ou complices, les deux Conseils votaient la loi du 19 Fructidor, qui décrétait le transport à Cayenne de nombreux citoyens, autorisait le Directoire à déporter quiconque lui déplaisait, mettait les journaux sous la coupe des Directeurs. Pendant deux années, la France devait revoir le gouvernement de la Convention avec son cortège d'assassinats juridiques, de proscriptions et de ruines.

Le premier effet de la résurrection du jacobinisme exalté fut la rupture des Conférences de Lille. Un arrêté du Directoire du 11 septembre enjoignit à Malmesbury de quitter la France, ce qu'il fit le 18 du même mois. Si l'éventualité de la paix s'évanouissait, l'espoir de voir la Belgique s'affranchir du joug étranger renaissait avec la perspective de voir tourner contre la France la guerre qui se rallumait. Le 11 octobre, la flotte batave était défaite par la flotte anglaise à Camperduin, et, dès ce moment, patriotes belges et orangistes reprenaient avec ardeur leurs pourparlers destinés à préparer en Belgique un changement de régime.

Deux motifs rappelaient Hartemberg à Paris. Sa présence à Lille avait cessé d'être nécessaire. Le procès relatif à la saisie de la *Catharina* se plaidait devant le tribunal de cassation. Après des péripéties diverses, le tribunal suprême refusa de casser le jugement de Rouen qui avait déclaré valable la saisie du navire et des marchandises. En même temps le Directoire, voulant justifier le coup d'État, faisait publier par le *Moniteur* les pièces relatives à la prétendue conspiration de Brotier et, parmi elles, les déclarations de Dunan relatives à Hartemberg (1). Cette publication, reproduite par les principaux journaux, fut le signal de nouvelles mesures de surveillance de la part de la police à l'égard de celui qu'elle considérait plus que jamais comme suspect.

Cette fois, Hartemberg paya d'audace. Comptant sur ses

---

(1) *Moniteur* réimprimé, 9 septembre 1797.

relations dans les sphères administratives, il tenta d'imposer silence aux agents qui espéraient compenser leurs insuccès des mois d'avril et de juin précédents. Par un mémoire daté du 5 novembre, il entreprit de se réhabiliter auprès du ministre de la police. Il protestait contre l'identité qu'on prétendait établir entre l'espion anglais Hartemberg et lui, simple négociant et bon citoyen, connu sous le nom de Hartman-Hartemberg. Il racontait ses disgrâces commerciales et en prenait occasion pour expliquer ses voyages fréquents. Il insistait surtout sur la garantie que divers membres du Corps législatif offraient pour sa personne et sa conduite, et il mettait le ministre en demeure de lui donner des juges si ses explications n'étaient pas considérées comme démonstratives (1).

L'effet qu'attendait Hartemberg se trouva provisoirement produit. Soit conviction née à la suite de la lecture du mémoire, soit complaisance vis-à-vis des amis qui intervinrent, la police parut laisser l'auteur de la pièce pourvoir au soin de son négoce, comme s'il s'était entièrement disculpé. En réalité, par suite d'un calcul habile dont nous verrons un autre exemple, elle préférait choisir le moment favorable et surprendre sa victime à l'improviste, après lui avoir inspiré une trompeuse sécurité.

Confiant dans les apparences, Hartemberg avait visité librement Anvers en décembre 1797. Ses amis, soucieux de son bonheur et désireux de procurer une mère à l'enfant né à Paris dans de dramatiques circonstances, avaient ménagé au voyageur une rencontre heureuse. Ils lui firent faire la connaissance d'une jeune fille accomplie, M^lle^ Jeanne-Elisabeth Eelkens, sœur d'un de ses anciens compagnons d'armes de 1790. Cette dernière appartenait à une famille noble d'Anvers et se trouvait orpheline. Ses frères appartenaient au parti des États. Sa sœur avait épousé M. Carpentier d'Heyligenrode, dernier margrave d'Anvers et patriote déterminé, qui devait

---

(1) Mémoire du 5 novembre 1797. (F^7^, 6140. A. N.)

acquérir quelque notoriété, en 1798, en aidant à cacher des prêtres dans sa maison de campagne (1). Le mariage fut bientôt décidé et sa conclusion fixée au printemps. Les fiancés semblent toutefois avoir voulu devancer le célébration civile de leur union, car un chroniqueur affirme que leur mariage religieux fut bénit le 23 décembre 1797. Si le fait est exact, il faut croire que la bénédiction nuptiale fut donnée en secret aux époux, car, à cette date, le culte public était interdit et les églises fermées à la suite de la révolution de Fructidor (2).

* * *

Hartémberg était revenu à Paris dans les premiers jours de 1798. Il s'y employait activement à réunir des indications sur les projets de descente en Angleterre, et ses affaires commerciales l'aidaient à s'instruire sur ce point. Comme l'expliquait un de ses rapports remis au gouvernement anglais, il présentait à ses amis ses spéculations comme dépendant des hasards de la guerre et comme intimement liées aux mouvements de la Bourse de Londres. A ce titre, des amis qu'il intéressait à ses entreprises et dont il faisait valoir les fonds s'efforçaient de le renseigner minutieusement et de le protéger contre les investigations de la police. Parmi ses protecteurs de 1798, il pouvait citer des personnages de marque, MM. de Blignières et de Sainte-Croix, le juge de paix Hanoteau et le gendre du ministre de la marine, Pléville le Pelley. Chacun de ces fonctionnaires disposait d'influences considérables. Blignières, autrefois grand vicaire, puis avocat, occupait une place supérieure au ministère, grâce au directeur Barras dont il connaissait la femme. Resté attaché en secret au régime

---

(1) Poffé, *Antwerpen na den inval der Franschen*, p. 459. — Theys, *Recueil des bulletins de la propriété, publiés par le journal « l'Escaut »*, 1893, p. 24.

(2) Manuscrit 753, fol. 33, fonds Goethals. B. R.

ancien, il subissait le nouveau en s'efforçant d'assister, dans la mesure de ses moyens, ses amis d'autrefois. M. de Sainte-Croix était chargé de diriger le dépôt des plans au ministère des affaires étrangères, et, en cette qualité, il connaissait tous les détails relatifs aux projets d'invasion en Angleterre. Le juge de paix Hanoteau était, en vertu de ses fonctions, attaché au ministère de la police et devait intervenir pour confirmer ou annuler tout ordre d'arrestation émanant de ce département. Enfin, le gendre de Pleville le Pelley vivait dans la famille de son beau-père et ainsi se trouvait au courant des décisions gouvernementales au sujet de la descente sur les côtes britanniques. C'était à des sources aussi sûres que puisait Hartemberg, et il ne se faisait pas faute d'y recourir fréquemment. Le pied d'intimité sur lequel il vivait avec ses amis explique le billet suivant qui lui fut remis par M. de Blignière en juin 1798 : « Je m'engage et promet sur ma parole d'honneur de procurer dans un délay de dix jours au plus et livrer entre les mains de la personne qui me sera présentée à cet effet par M. d'Hartemberg copies exactes et véritables de tous les extraits en forme des rapports faits au Directoire exécutif des plans, projets et mémoires fournis tant par des Anglais que des Français pour la descente et invasion en Angleterre, Irlande et Ecosse, comme aussi et particulièrement dans tous ses branches et détails le plan définitivement arrêté et adopté par le Directoire pour effectuer incessamment cette descente et invasion, avec une liste exacte de tous les individus, corps et sociétés des trois royaumes en correspondance directe ou indirecte avec le gouvernement français, et une note explicative de leurs différentes offres, démarches, promesses ou renseignements, et encore les noms des principaux agents du gouvernement français en Angleterre et l'Irlande (1) ».

Ce n'était pas trop de la protection d'autorités importantes pour sauvegarder la liberté d'Hartemberg. Si celui-ci avait

---

(1) Voir annexe III.

repris confiance et s'il croyait avoir désarmé la police par son assurance, il s'était quelque peu trompé. Ses ennemis veillaient et, croyant pouvoir le surprendre après deux mois d'une fausse sécurité, ils rentrèrent brusquement en scène. Les jacobins belges adressèrent à leur ami Rouppe, le commissaire attaché naguère à la municipalité de Bruxelles et maintenant au département de la Dyle, une dénonciation circonstanciée, reprochant à Hartemberg d'être l'agent de l'Angleterre. Rouppe transmit la pièce à Lambrechts qui, de commissaire auprès du département de la Dyle, était devenu ministre de la justice, et ce dernier recommanda chaudement l'affaire à son collègue de la police. L'orage était menaçant. Informé par ses amis, Hartemberg songea un instant à gagner la frontière. Mais réflexion faite, il crut avec raison que mieux valait persévérer dans sa conduite antérieure et braver ses ennemis. L'événement devait lui donner raison.

Le 6 janvier 1798, la police se présenta rue Basse-du-Rempart, n° 352; elle y saisit Hartemberg et tous ses papiers. Homme et papiers sont menés à l'hôtel du ministère de la police où on fouille l'un et dépouille les autres, sans du reste rencontrer aucun élément d'incrimination. Le prisonnier est interné à la Maison de force où il devait passer un mois. Deux fois interrogé par le juge de paix, le détenu montra aisément que ses relations avec l'Angleterre avaient pour cause son commerce, et sa justification fut d'autant plus aisée qu'elle était fondée sur les procédures récentes suscitées par la saisie de la *Catharina*. Secondé par ses amis, Hartemberg prit alors l'offensive. Dans des mémoires adressés au ministère et au juge de paix, il réclama sa réhabilitation et accusa de passion ses dénonciateurs, en ayant soin de faire valoir la sentence d'acquittement rendue en sa faveur à Anvers. Ses adversaires, étant dépourvus de toute preuve directe, se trouvèrent réduits au silence. Rouppe et Lambrechts durent avouer qu'ils s'étaient bornés à répéter des bruits circulant dans le public. Et le 5 février 1798, une sentence du juge de paix Hanoteau élargis-

sait Hartemberg qui était victime à la fois, disait-elle, et de la malveillance et de l'erreur (1).

Force était aux agents de la police républicaine de s'incliner devant la décision du magistrat et les ordres ministériels. Nous verrons bientôt que leur obéissance ne devait être que momentanée. Ils restaient convaincus du caractère dangereux de la proie qui leur échappait. Une note de police, tracée peu après le 5 février, traduisait exactement la pensée des fonctionnaires supérieurs. « Ce d'Hartemberg est le même que l'individu désigné dans les pièces de la conspiration Brotier. Mais cet homme, à force d'astuce et de hardiesse, a toujours su éluder l'effet des recherches dirigées contre lui et soustraire de ses papiers toute pièce de conviction. » Selon une autre note, émanant d'un chef de division, Hartemberg était cité dans toutes les correspondances interceptées entre le continent et l'Angleterre, mais son talent d'intrigue lui permettait d'échapper à toutes les sévérités des lois (2).

* * *

La lutte avait été dure. Le vainqueur en sortait brillamment, sans se dissimuler toutefois qu'elle recommencerait bientôt. Il comptait sur les armes nombreuses qui étaient à sa disposition et dont il venait d'éprouver la souplesse et la force. Il retenait aussi de la bataille un enseignement précieux. C'était l'indispensable nécessité de ne jamais garder en sa possession un papier compromettant. Résolution à laquelle il serait constamment fidèle et qui serait la source de son salut en plus d'une occasion.

Libre enfin, Hartemberg se mariait à Anvers le 27 avril 1798 (3). Son contrat de mariage, daté du même, jour lui recon-

---

(1) F⁷, carton 6140, nº 185. A. N.

(2) Notes de la deuxième division du ministère de la police. Ibid.

(3) État civil d'Anvers.

naissait un avoir important en rente anglaise et attribuait à la fiancée un capital de même nature (1), précaution sage à tous les points de vue, soit qu'il fallût justifier d'intérêts ayant leurs source en Angleterre, soit qu'une émigration éventuelle au delà du détroit fît souhaiter aux époux de posséder un patrimoine hors de l'atteinte du gouvernement français.

Pour faire leur voyage de noces, les nouveaux mariés avaient sollicité auprès du département des Deux-Nèthes des passeports pour Rotterdam et Embden. Ce dernier port, situé en Oost-Frise, était l'endroit où s'embarquaient régulièrement les voyageurs se rendant en Angleterre. Les administrateurs du département et le commissaire du Directoire refusèrent les passe-ports et signalèrent au ministre de la police la tentative d'Hartemberg comme une preuve nouvelle de son complot. En même temps que cette pièce, arrivait au ministère un rapport du commissaire du département de Jemappes, dans le ressort duquel se trouvait Chimay. On y dénonçait Hartemberg comme s'étant transporté à Anvers dans le but évident de se rendre à Londres pour y conspirer contre la République (2). Tel était le nouvel orage qui se formait, à peine le précédent s'était-il apaisé. Ses menaces étaient d'autant plus graves que les fonctionnaires de la police, rafraîchissant leurs souvenirs et avivant leurs haines, s'efforçaient, par des rapports circonstanciés, d'obtenir du ministre une décision qui mît fin pour toujours aux manœuvres du négociant anversois. Le Directoire étant investi, depuis Fructidor, du droit arbitraire de déporter tout citoyen, la police réclamait la déportation à Cayenne d'Hartemberg, comme d'un être dangereux pour la sûreté de la République (3).

Informé sous main par ses amis, Hartemberg courut en

---

(1) Acte du notaire Hermans, d'Anvers, du 8 Floréal an VI. — A. C. A.

(2) Liasse 10566, 2e série. A. P. A., et carton cité des Archives nationales.

(3) Notes de la deuxième division du ministère de la police. Carton 2140 (185), F7. — A. N.

poste à Paris. Il obtint que les rapports arrivés d'Anvers seraient supprimés par une main habile, que les observations des fonctionnaires leur fussent retournées sans recevoir de suite de la part du ministre, et que les autorités anversoises fussent laissées sans réponse, ce qui équivalait à un blâme à l'adresse de leur zèle.

Quant à lui, fort de son énergie, il repartait pour Anvers, et après avoir donné à sa femme une procuration générale pour administrer ses affaires (1), il franchissait, à la fin de mai, la frontière par des voies détournées. Il passait à Rotterdam, où il s'entretenait avec son ami Royer, et il s'embarquait à Scheveningue sur une barque de pêche qui le mena à Londres vers le 15 juin.

Son voyage était d'autant plus opportun qu'il coïncidait avec une recrudescence d'hostilités entre la France et l'Angleterre. De l'un et de l'autre côté on étudiait des projets de descente. La flotte anglaise menaçait sans cesse le littoral de la Flandre. Le 19 mai, elle avait bombardé Ostende et tenté un débarquement pour faire sauter les écluses de Slyckens, commandant le canal de Bruges à la mer, et cette apparition des étendards britanniques avait causé dans tout le pays une émotion profonde En même temps l'expédition dirigée par Bonaparte vers l'Egypte menaçait l'Angleterre dans la souveraineté des mers et peut-être dans son empire des Indes. A tous ces points de vue, les rapports d'un observateur attentif et d'un militaire expérimenté étaient attendus avec impatience dans les ministères de Londres.

Au point de vue hollando-belge en particulier, les nouvelles apportées par l'agent secret devaient exercer de l'influence. Depuis la rupture des relations entre la France et l'Angleterre, les négociations entre les Etats belges, d'une part, et orangistes, d'autre part, et les représentants des ministres du roi Georges, d'un troisième côté, avaient repris leur cours. A l'ex-

(1) Acte du notaire Hermans, d'Anvers, du 13 mai 1798. A. C. A.

térieur, les émigrés belges, dirigés par l'ancien pensionnaire des États de Brabant, de Jonghe, s'efforçaient de préparer l'indépendance de leur patrie en dehors de l'intervention de l'Autriche et avec l'assistance des orangistes. Ils avaient organisé à Emmerich un comité qui, à partir d'octobre 1797, correspondait régulièrement avec la Belgique. Ce comité avait imploré l'assistance du gouvernement anglais et s'était adressé à Dumouriez pour qu'il consentît à se mettre à la tête des troupes de l'insurrection. A l'intérieur, des comités actifs avaient organisé des compagnies formées par paroisse, liées par un serment à leurs chefs locaux, et destinées, en cas d'arrivée d'une armée étrangère, à composer le noyau d'une force nationale qui expulserait les français. Ce n'étaient encore que les ébauches d'un véritable soulèvement patriotique. Mais elles suffisaient pour montrer aux cabinets de la coalition qu'ils devaient tenir compte des vœux des Belges. Et les discussions qu'elles occasionnaient à Londres achevaient de donner du prix aux notions qu'apportait le messager bien connu arrivant de Paris, de Bruxelles et d'Anvers.

Les rapports que remit Hartemberg au sous-secrétaire d'État des affaires étrangères, M. Hammond, pour être communiqués à Lord Grenville, répondaient aux désirs de ces hommes d'État [1]. Nous en publions une partie dans les annexes, en ayant soin d'élaguer les détails qui concernent spécialement la situation intérieure de la France. L'auteur y décrivait l'état de l'opinion et la position critique du Directoire exposé à une chute éclatante en cas d'échecs militaires. Il donnait les détails de la prochaine expédition en Angleterre, préparée pour le mois d'octobre, et s'expliquait sur l'organisation des Irlandais en France. Quant à sa patrie d'adoption, il s'étendait sur l'opinion publique, plus que jamais hostile à la France, et sur les

---

[1] Frontiers of Holland, t. III, R. O. — Mémoires du 17 juin 1798. Voir annexes III, IV et V. — Correspondance du prince Guillaume V, nº 1914. A. L.

sympathies secrètes et même publiques qu'avait rencontrées la récente apparition de la flotte anglaise devant Ostende.

D'autres notes du voyageur relataient ses aventures dramatiques et les procédés auxquels il avait eu recours pour se soustraire à l'action de la police. Dans d'autres encore, il expliquait l'appui bienveillant qu'il n'avait cessé de rencontrer dans le ministre de Danemark, le baron de Drayer, à la protection duquel il avait dû ses passeports de 1793 et qui, à titre de représentant d'un pays neutre, défendait avec courage et intelligence tous les étrangers (1).

Le prince stathouder n'avait pas été oublié par son ancien serviteur. Hartemberg apportait des notes sur l'armée batave, des documents officiels concernant la république batave, et surtout des dépêches du fidèle Royer qui informait avec soin le prince des mouvements de l'opinion et des tendances des partis. Le tout fut remis au chef de la maison d'Orange qui reçut avec gracieuseté les nouvelles nombreuses qu'on lui apportait et qui garda avec reconnaissance des copies des mémoires rédigés par Hartemberg pour les ministres britanniques (2).

Le pêcheur qui avait amené Hartemberg avait enfreint les règles sévères qui défendaient tout rapport avec l'Angleterre et se trouvait pressé de rentrer à Scheveningue. Le voyageur quitta donc Londres au bout de six jours pour revenir sur le continent. Il reparut à Anvers, comme s'il ne s'était pas éloigné de ses affaires. Toutefois, ses adversaires n'avaient pas désarmé et son absence ne leur avait pas échappé. Au commencement du mois d'août, les époux d'Hartemberg et leurs domestiques voulurent se rendre à Chimay auprès de M. Brunet. Dargonne, commissaire près de la municipalité, refusa les pièces néces-

---

(1) « Le bon papa de Drayer », dira un contemporain en 1804. *Le Correspondant*, 25 octobre 1908, p. 329.

(2) Mémoire du baron d'Hartemberg pour le prince stathouder, daté de Londres, le 20 juin 1798. Correspondance du prince Guillaume V, portefeuille VII, 191a. A. L.

saires. Mais les amis d'Hartemberg obtinrent que le département, se sentant désavoué par le gouvernement, intimât aux administrateurs l'ordre de délivrer sans retard les passeports sollicités (19 août) (1).

***

Au lieu du calme dont il pouvait espérer jouir dans la retraite lointaine où il se rendait, c'était la guerre avec ses anxiétés, ses sévérités, et ses horreurs, qui attendait Hartemberg à Chimay.

A l'intérieur comme à l'extérieur de la République, les violences du jacobinisme portaient leurs fruits. Conquérant la Suisse et l'Italie, et promenant à travers ces pays les fléaux dont la France avait été la victime, le Directoire avait renoué contre lui la coalition. L'Autriche se préparait à reprendre les armes et songeait à réclamer la Belgique comme une matière précieuse d'échange lors du règlement définitif des conditions de paix. La Russie entrait en ligne et envoyait ses soldats vers la Suisse et l'Italie. A l'intérieur, une persécution religieuse, menée avec une énergie sans exemple, désolait la Belgique, où les églises étaient fermées, les prêtres déportés, le culte interdit. Toute liberté étant suspecte, on proscrivait arbitrairement les bons citoyens, on les déportait à Cayenne, où ils étaient destinés à périr d'une mort affreuse, on supprimait tous les journaux de l'opposition; en un mot, la terreur était à l'ordre du jour. Un suprême sacrifice venait s'ajouter à tous ces désordres. Pour remplir les cadres de ses armées, le Directoire décréta la conscription qui enlevait tous les jeunes gens pour les incorporer dans les troupes républicaines (5 septembre 1798). En Belgique, où la jeunesse se voyait ainsi forcée d'aller se faire tuer pour un gouvernement qu'elle abhorrait (2), un cri unanime d'indignation répondit aux

(1) Liasse 10566, 2e série. A. P. A.

(2) Impression d'un contemporain. P. VERHAEGEN, *Le comte Paul van der Vrecken*, p. 5.

exigences du Directoire. Le paysan, auquel on avait ravi successivement sa fortune, sa liberté, son culte, et auquel on venait arracher son enfant, prit son fusil ou sa fourche et opposa la violence à la violence. Ainsi naquit en Belgique, en octobre 1798, le vaste soulèvement appelé du nom de ses principaux partisans, la *Guerre des paysans*.

Provoquée subitement par la loi sur le recrutement, l'insurrection n'avait pu être ni organisée dans le pays ni soutenue à l'étranger. Les compagnies déjà préparées entrèrent en campagne sans initiation graduelle; d'autres, établies à la hâte, se joignirent aux anciennes. Ces groupes formèrent de petites armées dirigées par des chefs improvisés. Mal armés ou même non armés, dépourvus de commandants exercés et manquant de plan d'ensemble, les insurgés devaient être battus, à moins qu'une puissante intervention étrangère ne vînt à leur secours. Seule, l'Angleterre pouvait agir, l'Autriche n'ayant pas encore déclaré la guerre et n'étant pas prête. Mais pour que l'Angleterre intervînt, il fallait convaincre les ministres du roi Georges et leur procurer l'assurance d'un succès qui ne pouvait être obtenu que si les troupes austro-russes ou prussiennes entraient en campagne et franchissaient les frontières de la Hollande ou la ligne du Rhin. De ce côté, tout était à faire, et les efforts des États étaient encore loin d'avoir abouti à la conclusion des arrangements nécessaires. Le soulèvement éclatait trop tôt, comme les chefs du mouvement s'en rendirent compte dès le début. On lutta donc avec le courage du désespoir, avec l'attente d'un secours qu'on n'osait envisager comme assuré et avec la seule perspective d'amener peut-être, par la prolongation de la résistance, soit l'envoi d'une flotte anglaise, soit tout au moins une atténuation dans les mesures sévères de la conscription. Au bout de deux mois, les diverses armées mises en ligne par les campagnards étaient définitivement écrasées et la résistance en apparence domptée. Tandis que les principaux rebelles étaient fusillés, les malheureux conscrits belges s'en allaient, en longues files encadrées de gendarmes, vers les frontières de la République.

Chimay avait suivi le mouvement général du pays. Les haines suscitées par l'invasion n'étaient pas oubliées. Les volontaires qui avaient pris les armes en 1790 pour ou contre la république belge, et en 1793 et 1794 contre les Sans-culottes, étaient restés fidèles, pour la plupart, à leurs affections et étaient prêts à reprendre la lutte. M. Brunet, leur ancien chef, et d'autres citoyens dévoués présidaient à cette organisation secrète, étendant ses ramifications dans toute l'ancienne principauté de Chimay et jusque vers Binche. Mille hommes étaient inscrits sur les contrôles patriotiques (1).

* * *

Telles étaient les circonstances au milieu desquelles Hartemberg se trouva chez son beau-père. Pour ce dernier, les vues politiques du voyageur n'étaient point un mystère. Le soulèvement inopiné qui éclatait en Flandre et en Campine et qui se propageait dans tout le pays trouvait à Chimay et dans ses environs des sympathies prêtes à agir. Mais les leçons terribles de 1794, au cours desquelles toute la région avait été ravagée, ne pouvaient s'oublier. Les patriotes se déclarèrent disposés à agir dès que l'étranger serait à quelque distance et dès qu'un chef autorisé serait à la tête de la résistance. En dehors de ces conditions, ils affirmèrent qu'un soulèvement n'avait aucune chance de succès. Les événements devaient à bref délai leur donner entièrement raison.

Malgré la distance, les nouvelles du nord, du centre et de l'est du pays arrivèrent à Chimay. On y apprenait l'apparition des bandes rebelles, leurs premiers succès, les communica-

(1) On verra plus loin les sources où sont puisés ces chiffres. Leur élévation ne doit point étonner. En 1790, Chimay et son canton avaient compté sept mille volontaires inscrits. En 1794, deux mois après la conquête, il fallait réunir huit mille hommes de troupes républicaines pour triompher des volontaires du pays de Chimay, et plus de cinquante de ceux-ci étaient fusillés « pour l'exemple des autres ».

tions coupées entre Bruxelles et Anvers ou Gand, la prise momentanée des villes de second ordre comme Malines, Diest, Turnhout, Hérenthals, Termonde, Saint-Nicolas, Audenarde, Renaix, Hal, Enghien, l'apparition des insurgés devant Anvers et autour de Louvain, et enfin leurs défaites successives à Malines, à Hérenthals, à Louvain, à Enghien, au fort Sainte-Marguerite, à Diest et, plus tard, à Hasselt. La nature bouillante d'Hartemberg et ses souvenirs militaires le poussaient trop à l'action pour qu'il consentît à s'isoler quand il sentait ses amis en proie aux préoccupations belliqueuses et aux angoisses les plus vives. Le centre du mouvement patriotique était à Anvers. C'était là que devait se décider l'attitude à prendre dans les graves conjonctures qu'on traversait. Fallait-il encourager l'insurrection ou la comprimer? Pouvait-on espérer qu'une intervention étrangère se produirait en temps utile? Comment la provoquer? Toutes ces questions, auxquelles l'expérience d'Hartemberg aiderait à donner une solution, se débattaient évidemment entre les chefs de l'opinion patriotique. Hartemberg ne pouvait refuser son concours à ceux-ci. Sans s'arrêter aux dangers que présentait pour sa personne un voyage au milieu des circonstances du moment, il partit pour Anvers dans les premiers jours de novembre.

* * *

Les premiers succès des insurgés avaient déconcerté les autorités républicaines surprises par la subite extension de la révolte. Au bout de deux semaines environ, le Gouvernement prit des mesures radicales. Il nomma le général Colaud aux fonctions de commandant en chef des neuf départements belges, avec les pouvoirs les plus étendus. Colaud, rendu à Bruxelles le 30 octobre, s'empressa de prendre des mesures sévères. Près de deux mois devaient s'écouler avant qu'elles eussent atteint le résultat désiré. Mais la gravité des ordres donnés et la durée de la lutte attestèrent toute l'importance du danger que fit courir à la République la tentative des

patriotes belges. Un des premiers soins du commandant fut de faire dresser secrètement dans chaque département la liste des principaux personnages suspects de sympathie pour la cause de l'indépendance. En possession de ces listes, dressées à la hâte et sur des renseignements souvent erronés, l'autorité militaire arrêta, à titre d'otages, les citoyens qu'on lui avait indiqués. En peu de jours, les prisons furent encombrées, et, tandis que des convois d'otages étaient expédiés à Paris, les vides causés par leur départ étaient comblés par des arrestations nouvelles. Aux otages étaient joints les conscrits réfractaires, les paysans arrêtés à la suite des combats, et des prêtres, au nombre de plusieurs milliers, dont la déportation en masse avait été ordonnée par le Directoire. Des exécutions sanglantes, ordonnées par les conseils de guerre, décimaient de temps à autre les rangs des détenus et faisaient présager aux survivants une fin cruelle sous les balles françaises.

Anvers, centre du mouvement de résistance, ne pouvait être épargné. A partir du 10 novembre, on y arrêta chaque nuit une série de patriotes connus par leur attachement à la cause nationale. Une dizaine de citoyens, anciens chefs de la révolution brabançonne, sont capturés durant la nuit du 10 au 11 novembre : parmi eux, on compte Lorangeois, ancien lieutenant-colonel de la république belge, et associé aux réunions tenues par les patriotes, en 1796 et 1797, pour organiser la résistance. La nuit du 11 au 12, quinze autres citoyens sont enlevés, parmi lesquels Van Praet et le chevalier de Roode, aussi membres dirigeants du parti national en 1790 et en 1796. On y joint le baron d'Hartemberg, considéré, non sans raison, comme leur émule et leur agent. Tout ce monde est mené à la citadelle et y est placé sous bonne garde (1). Les papiers et correspondances de chaque prisonnier sont saisis et mis sous scellé, puis ils sont scrupuleusement fouillés par les soins de l'autorité.

---

(1) J.-B. Van der Straeten, *Kronijk van Antwerpen*, année 1798. A. C. A.

A vrai dire, ni les chefs militaires, ni les administrateurs civils, ni les juges ne pouvaient justifier les arrestations faites. Aucune charge n'avait été produite contre les prisonniers avant leur capture. Aucune preuve ne résulta de l'examen de leur correspondance. Néanmoins, un grand nombre d'otages furent envoyés à Paris, sous prétexte de permettre au Directoire de statuer sur leur cas. Les protecteurs d'Hartemberg purent obtenir un premier succès en faisant décider qu'il demeurât en prison à la citadelle. Leur intervention continua à être nécessaire en faveur du détenu et de sa malheureuse famille. Les archives départementales nous montrent, en effet, celle-ci, réduite aux plus cruelles extrémités par les mesures prises par la police, se plaindre auprès du département. L'apposition des scellés sur les pièces principales de la demeure du prisonnier avait privé sa femme et sa fille de leurs lits, et ces infortunées devaient coucher sur le sol, dans des corridors : elles suppliaient l'autorité civile de lever les scellés sans retard, pour examiner les papiers saisis (1). Un rapport, adressé par les administrateurs du département au général Rivaud, commandant le département des Deux-Nèthes, attesta que cet examen, poursuivi avec grand soin, n'avait pu révéler aucune circonstance défavorable au prisonnier Hartemberg. Un interrogatoire subi par celui-ci devant l'accusateur public ne put davantage établir la culpabilité du détenu. On finit ainsi par rendre aux deux femmes l'usage de leur demeure (2).

* * *

Quand l'insurrection fut en apparence définitivement vaincue, par suite de la défaite subie par les paysans à Hasselt

---

(1) Lettre des administrateurs du département des Deux-Nèthes au général Rivaud, 16 Pluviose an VII, liasses 427 et 428. Insurrection de l'an VII. A. P. A.

(2) Requête de l'épouse d'Hartemberg, du 24 Brumaire an VII et lettre précitée des administrateurs des Deux-Nèthes. Ibid.

(5 décembre), les prisonniers songèrent à solliciter leur liberté. Ce n'était point chose aisée. Les otages avaient été arrêtés par ordre du général Bonnard, commandant la 24e division militaire, comme étant « les gens les plus dangereux et les plus influents du département, selon l'avis du président du département et du commissaire du Directoire Levêque ». Il fallait faire revenir les autorités sur ce jugement sommaire et compromettant. Deux mois seraient nécessaires pour atteindre le but souhaité, et à la réalisation duquel se dévouaient l'épouse d'Hartemberg, sa famille, et ses nombreux amis.

Se croyant plus forts auprès de la municipalité, les protecteurs commencèrent par solliciter d'elle une attestation de civisme. Le 18 décembre, la municipalité certifia, dans une déclaration en bonne forme, que Hartemberg était « un bon et paisible citoyen, dont la conduite n'avait jamais été en opposition avec le Gouvernement républicain ». Le 2 janvier 1799, douze notables, parmi lesquels des fonctionnaires du gouvernement et de la ville, attestèrent l'attachement d'Hartemberg aux lois et au gouvernement, sa conduite irréprochable et sa vie consacrée aux arts et à sa famille : ils se portèrent même caution pour lui, s'il était élargi.

Dans les sphères supérieures, où l'on était plus près des influences gouvernementales, le succès ne fut pas le même. Des requêtes pressantes, adressées au département par Hartemberg, furent dédaigneusement écartées. Le 27 décembre, le détenu sollicitait un certificat de bonne conduite destiné à confirmer celui qu'avait octroyé la municipalité. Le 29, l'administration départementale, poussée par le commissaire français Levêque, décida de refuser ce certificat. Sur une nouvelle requête, par laquelle Hartemberg insistait et demandait d'être traduit devant des juges si on le réputait coupable, le département arrêta, le 12 janvier, de passer à l'ordre du jour, parce qu'il n'était pas édifié sur la ligne de conduite suivie par Hartemberg (1).

---

(1) Liasses citées et registre 366. Procès-verbaux des délibérations de l'Administration du département des Deux-Nèthes. A. P. A.

Cependant la pacification semblait faire des progrès dans tout le pays, et les otages, tant de Paris que d'Anvers, multipliaient les démarches pour obtenir qu'on mît fin à leur dure captivité. Sur leurs instances, les administrateurs du département avaient pris l'initiative d'écrire au commandant pour qu'il consentît à libérer les détenus (4 février), et le général Rivaud avait répondu en invitant l'autorité civile à prendre pour chaque prisonnier un arrêté spécial motivé, intervenant sur avis du commissaire du Directoire. Comme ces arrêtés tardaient à paraître, un mémoire éloquent, exposant la malheureuse situation des détenus, l'inutilité de toute rigueur ultérieure et l'opportunité d'une mesure de conciliation, fut remis au département (10 février). Cette pièce, rédigée et écrite en entier par Hartemberg, obtint un résultat inespéré. Dans la soirée du même jour, tous les otages furent libérés, sauf un. C'était le malheureux auteur de la pétition qui, seul, était gardé en prison à la demande du commissaire Levêque. On considérait le détenu comme étant le chef du parti national et l'inspirateur secret des mouvements patriotiques, et on refusait de lui rendre la liberté. Nous verrons bientôt que si l'autorité avait connu la vérité entière, non seulement le refus eût été justifié, mais Hartemberg eût été exposé à des poursuites criminelles. Il avait, en effet, employé son temps à nouer des relations avec le commandant de la citadelle, et il avait réussi dans cette entreprise au delà de toute espérance.

L'exception faite à son égard était à la fois injurieuse et périlleuse. Des nouvelles venues de Paris montraient à Hartemberg que ses ennemis de la police, un instant absorbés par la gravité des événements, revenaient à l'examen de sa situation. Par une lettre du 30 janvier 1799, le ministre de la police avait signalé Hartemberg au commissaire Levêque comme étant agent de l'Angleterre, et avait réclamé le dossier formé à son sujet. Par d'autres avis, Hartemberg savait qu'on se proposait de le déférer à la commission militaire de Paris, ce qui équivalait à une condamnation à mort. Ses protecteurs,

d'ailleurs, tout en agissant encore avec vigilance, étaient contraints de se montrer réservés, parce que l'un d'eux, M. de Blignières, avait été mis en prison au Temple (1). Force était donc de se hâter et d'agir plutôt à Anvers qu'à Paris. Des pétitions suppliantes furent adressées à Levêque et à l'administration départementale, et des démarches pressantes faites par les parents de Mme d'Hartemberg. Peut-être même l'argent joua-t-il son rôle habituel à cette époque. Dans des mémoires du 11 et du 12 février, le détenu réclamait avec éloquence des juges appelés à peser les griefs élevés contre lui. Fort de sa conscience, il déclarait accepter la mort et l'infamie s'il pouvait être convaincu d'un mot ou d'un geste équivoque. Et il promettait aux autorités, si elles faisaient leur devoir, les récompenses du ciel, les louanges de la patrie et le témoignage de leur cœur (2) !

Devant ce langage un peu hyberbolique, et surtout devant les arguments invoqués par les protecteurs du prisonnier, les administrateurs du département et le général Rivaud se décidèrent. Le 17 février 1799, l'élargissement d'Hartemberg fut enfin ordonné, sous la double condition qu'il fût cautionné par un nombre suffisant de bons citoyens, et qu'il prît l'engagement de se représenter devant l'autorité toutes les fois qu'il en serait requis (3). Ainsi se terminait, après avoir duré plus de trois mois, le cinquième emprisonnement de notre personnage.

* * *

Sous une répression draconienne, la Belgique avait courbé la tête, mais elle avait gardé ses espérances. A son exemple,

---

(1) V. Pierre, *P. F. Remusat. Mémoire sur ma détention au Temple*, p. 134. Archives de la préfecture de police. Registres d'écrou du Temple. 28 Thermidor an VI et 26 Vendémiaire an VII.

(2) Liasses citées. A. P. A.

(3) Ibid.

Hartemberg devait ménager ses efforts, tout en reprenant sa ligne de conduite. Il était placé sous la surveillance de la police locale et il devait ainsi éviter toute démarche révélant ses relations soit avec les chefs de l'opinion patriotique, soit avec les ministres anglais. Les premiers mois qui succédèrent à sa sortie de prison durent être forcément calmes. Ils coïncidaient, d'ailleurs, avec la suspension de l'activité des insurgés belges à l'intérieur du pays. Tout le mouvement du parti national s'était consacré à reprendre l'organisation secrète élaborée depuis 1793 et à préparer à nouveau des chefs et des hommes pour le moment où la prise d'armes pourrait être opportune. A ce mouvement, Hartemberg prit part en renouant vers Binche et Chimay les relations établies par M. Brunet avant 1798. Un homme énergique, qui personnifia l'insurrection belge, l'aida dans son entreprise. C'était Emmanuel-Joseph Rollier, l'intrépide et habile commandant du Petit-Brabant.

Rollier, appartenant à une famille riche et considérée de la Flandre, avait dirigé une grande maison de commerce à Ostende, avait beaucoup voyagé, et avait entretenu de nombreuses et cordiales relations avec l'Angleterre. La révolution ayant tari les sources de son négoce, il s'était retiré à Willebroeck, le long du canal menant de Bruxelles au Rupel, et il y habitait une maison de campagne. Originaire du village de Saint-Amand, situé non loin de là, au bord de l'Escaut, et possédant des intérêts dans tout le pays situé entre le Rupel, l'Escaut et le canal de Bruxelles, il disposait d'une influence considérable dans les villages de cette contrée appelée le Petit-Brabant. Il était en secret attaché à la cause nationale, et un diplôme de commandant des forces belges dans son canton lui avait été remis par le célèbre Charles Jacqmain, surnommé Charles de Loupoigne, chef des bandes insurgées dans le Brabant wallon depuis le printemps de 1793 (1).

---

(1) Mémoire de S.-J. Rollier, adressé au duc de Saxe-Weimar, le 17 février 1814. Conseil administratif général de 1814, carton 59. A. G.

Quand la révolte d'octobre 1798 avait éclaté, Rollier avait été contraint de se mettre à la tête des villageois de son pays. N'osant espérer une action étrangère immédiate, il eût préféré différer le soulèvement. Mais la conscription poussa les campagnards à la résistance, et Rollier ne put refuser de diriger un mouvement dont il avait jeté les premières bases. Il organisa sa petite armée avec une sagesse remarquable. Les compagnies locales furent rapidement fusionnées en régiments, et le quartier général placé au fort Sainte-Marguerite, en face de Rupelmonde, à l'extrémité de l'angle formé entre l'Escaut et le Rupel. Cette position excellente était à l'abri d'un coup de main et elle permettait tout à la fois d'organiser à loisir la défense des localités voisines et d'attendre les secours de la Flandre, de la Campine, et peut-être d'une expédition anglaise, que les relations de Rollier avec la flotte anglaise permettaient d'entrevoir.

Après divers combats soutenus non sans gloire, les divers villages du Petit-Brabant furent emportés par les colonnes françaises, et le fort Sainte-Marguerite pris d'assaut le 5 novembre 1798 dans la soirée. Le drapeau national, qui y flottait depuis trois semaines, fut enfin abattu, et les défenseurs du fort qui ne succombèrent pas sous le feu de l'ennemi ne durent leur salut qu'à l'obscurité de la nuit.

Rollier avait disparu. Sa tête était mise à prix. Tandis qu'on le recherchait dans tout le pays, il bravait la mauvaise fortune et il s'obstinait à faire triompher la cause de l'indépendance. Tantôt dissimulé dans une cachette pratiquée dans le sol sous un massif de ronces au milieu des bois près de Willebroeck, tantôt traversant les lignes ennemies, les villes gardées militairement, et même les frontières, il s'efforçait d'entretenir le zèle des patriotes de l'intérieur et de pousser le comité d'Emmerich, dans lequel il comptait plusieurs amis, à provoquer l'intervention anglaise.

Ce fut à ce titre qu'il entra en relations avec le chef des campinois révoltés, nommé Van Gansen, et avec le baron d'Hartemberg, comme on le verra bientôt.

* * *

A l'extérieur, l'horizon semblait s'éclairer d'une manière favorable aux desseins des patriotes. La guerre avait repris, au printemps de 1799, entre l'Autriche et la Russie, d'une part, et la France de l'autre. Des succès éclatants avaient marqué en Italie les débuts de la campagne. L'Angleterre prépara une expédition en Hollande, d'accord avec la Russie. Le prince d'Orange organisa un rassemblement de partisans sur les frontières de la République batave, et il s'efforça d'animer le zèle des amis qu'il avait gardés à l'intérieur de son pays. Mettant à profit ces indices d'un changement dans la situation, les Belges et les Orangistes, retirés à Emmerich et dans la Westphalie, multiplièrent leurs efforts. On vit une correspondance fréquente s'échanger entre Emmerich et la Belgique pour relater les progrès de l'organisation intérieure des patriotes. On vit arriver à Emmerich les chefs de l'insurrection de 1798, tels que Van Gansen, de Westerloo, Heylen, de Herenthals, Rollier, de Willebroeck. Tandis que des officiers orangistes explorèrent la Belgique pour contrôler l'état de l'opinion et le degré de préparation des rebelles, des officiers supérieurs anglais, les colonels Malcom, Maitland et Gordon, arrivèrent successivement de Londres par Hambourg et se rendirent à Emmerich pour conférer avec les membres du comité belge (1). Enfin, l'Union des XVII Provinces prenait corps, sous forme de projets étudiés par le prince stathouder pour proclamer l'Union d'Utrecht, de 1579, comme charte constitutionnelle de la Belgique et de la Hollande.

---

(1) *Report on the manuscripts of J.-B. Fortescue preserved at Dropmore.* (Correspondance de Grenville, ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni), t. V, pp. 272, 299, 311, 360, 394, 488. — *Foreign Office,* Frontiers of Holland, t. IV (R. O.). — Colenbrander, *Gedenkstukken der algemeene geschiedenis van Nederland,* t. III, pp. 425 et suiv., 1012 et suiv. Nous donnons en annexe le texte des instructions rédigées pour un des agents anglais, au mois d'août 1799, vraisemblablement pour le colonel Malcom. (Annexe VI^{bis}.)

Tandis que ces plans s'échangeaient, Rollier s'employait à utiliser au profit des Belges la prochaine descente des Anglo-Russes sur les côtes de la mer du Nord. Il arrivait à Londres vers le 15 juin 1799, et par l'intermédiaire du comte Starhemberg, ambassadeur d'Autriche, beau frère du duc d'Ursel, patriote belge bien connu, il obtenait accès auprès des ministres anglais (1). Avant de s'engager, ceux-ci exigèrent du chef de partisans un nouveau voyage sur le continent et lui remirent un questionnaire détaillé, auquel il devait répondre par écrit. On y demandait notamment des renseignements précis sur les forces des insurgés, sur leurs chefs, sur leurs ressources et sur leurs projets de soulèvement. Le 2 août, Rollier rentrait à Londres avec des notes sur ces divers points. On agréait ses services et on l'embarquait sur la flotte qui partait pour le Helder, où on décidait de tenter une nouvelle descente, d'accord avec une armée russe. Rollier demeurait en correspondance, entretemps, avec ses amis d'Emmerich, qui s'apprêtaient à lui tendre la main et qui comptaient en même temps sur l'approche de l'armée de l'archiduc Charles, descendant le Rhin pour reconquérir la Belgique.

Dans les confidences de Rollier, une part importante concernait Hartemberg. C'est une dépêche du comte Starhemberg qui nous révèle cette part. En recevant la visite du partisan, l'ambassadeur rédigea, le 5 août, sous sa dictée, une longue note qui fut envoyée à Vienne (2). Une intervention anglaise s'imposait, d'après Rollier. Elle devait se produire par l'île de Gorée, la Zélande et la Flandre hollandaise, de manière à venir appuyer les Belges, prêts à la recevoir, et à éviter l'armée française d'Angleterre garnissant les côtes jusqu'à Flessingue. A Willemstad et à Anvers, les commandants de

---

(1) *Report on the manuscripts of J.-B. Fortescue preserved at Dropmore*, t. V, pp. 107 et 246.

(2) Lettre du comte Starhemberg au baron de Thugut, du 5 août 1799. A. V.

place étaient secrètement d'intelligence avec les insurgés. Celui d'Anvers, Caullard, était disposé, moyennant argent, à traiter avec Hartemberg, et on trouverait dans le dépôt confié à ses soins quinze mille fusils et des pièces d'artillerie. Autour de la ville, cinq villages, ayant des armes cachées, attendaient le moment favorable pour se joindre à l'armée libératrice.

Dans l'intérieur du pays, ajoutait le visiteur, on comptait deux groupements principaux d'insurgés. L'un, comprenant cinq mille hommes bien armés et disciplinés, avait son centre à Chimay et se trouvait sous les ordres d'Hartemberg. L'autre comptait douze mille hommes, répartis en Flandre et en Brabant, sous la direction de Van Gansen, de Westerloo Le chef réel des patriotes était incontestablement Hartemberg, « de tout temps espion du prince d'Orange et de l'Angleterre ». Mais ni lui ni les autres chefs locaux ne se reconnaissaient les aptitudes nécessaires pour diriger l'ensemble du mouvement. En conséquence, ils demandaient qu'on mît à leur tête un général expérimenté, de préférence un Autrichien, et Rollier citait à ce sujet le prince de Ligne ou le colonel d'Aspre, qui avait aidé à diriger les volontaires belges en 1793 et 1794.

* * *

L'espoir des patriotes belges fut malheureusement déçu. L'expédition du duc d'York dans la Nord-Hollande échoua misérablement, et, dès la fin d'octobre, ses troupes évacuaient les territoires peu étendus qu'elles avaient réussi à occuper depuis la fin du mois d'août. L'archiduc Charles s'arrêtait pareillement dans sa marche le long du haut Rhin ; les mouvements orangistes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la République batave, se calmaient tout de suite après être nés. Et les insurgés belges déposaient les armes qu'ils venaient à peine de ressaisir. L'issue de la campagne montrait ainsi combien leurs chefs avaient été bien inspirés en refusant d'agir tant que les armées étrangères n'auraient pas franchi les frontières.

Les négociations continuèrent toutefois à l'extérieur, en sorte que les patriotes n'abandonnèrent pas définitivement les armes. La partie était remise, à leur yeux, mais n'était pas perdue. Il fallait entretenir les sympathies des puissances étrangères pour la cause nationale et concilier les vues parfois opposées de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Prusse et du prince d'Orange. Conciliation difficile, car, au milieu de l'année 1799, l'empereur François déclara officiellement que la reprise des hostilités contre la France lui rendait ses droits sur la Belgique et qu'il entendait rentrer en possession des Pays-Bas catholiques (1er juillet et 30 août 1799). En présence de ces déclarations, les Belges étaient obligés désormais d'user de la plus grande circonspection dans leurs rapports avec l'Angleterre et avec le prince d'Orange, à peine d'être traités de rebelles et de traîtres si l'empereur rentrait en maître dans leur patrie.

La réserve n'excluait point la prévoyance. Les patriotes représentés par le pensionnaire de Jonghe tentèrent de faire approuver leur organisation militaire par l'archiduc Charles, auquel ils soumirent leurs plans (1). C'était une démarche sage, car si l'armée autrichienne passait la frontière, l'approbation du général impérial couvrait les actes accomplis par les Belges et empêchait tout reproche de trahison. Néanmoins, bien convaincus de l'impossibilité du retour des forces impériales, les patriotes échangeaient en même temps des plans avec les colonels anglais Maitland, Malcom et Gordon, et avec les agents du prince héréditaire d'Orange (2).

Hartemberg n'était pas demeuré inactif. Après quelques mois consacrés à des efforts cachés, quoique multiples, il

---

(1) M. de Jonghe écrivit à l'archiduc Charles vers le 15 septembre 1799. L'archiduc lui répondit le 8 octobre 1799 par une lettre d'encouragement. Correspondance de M. de Jonghe, manuscrit 22120. B. R.

(2) Plans successivement tracés en 1799 et en 1800 par les Hollandais de Tuyll, de Norman, Van der Duyn, et par les Belges d'Arberg, de Jonghe, Rollier, Heylen et de Reiffenberg. Tous ces projets s'inspiraient des forces existant en Belgique et des tristes leçons reçues en 1798.

rompit avec la surveillance des autorités d'Anvers, et il partit pour Paris, puis pour Londres.

Ce voyage était singulièrement téméraire au moment où, par suite du voisinage des armées anglo-russes, les frontières étaient étroitement surveillées. Avec son habileté incomparable, le voyageur dérouta toutes les mesures de police et fut assez heureux pour arriver à destination. A la fin d'octobre, il voyait Lord Grenville et il l'entretenait des vœux toujours persistants des Belges pour l'indépendance, des ressources offertes par le pays pour entretenir une armée anglaise, et des préparatifs faits par ses amis et par lui en vue d'un soulèvement (1). Les indications données par lui étaient confirmées peu après par Rollier. Quoique attristé par l'insuccès de la descente d'août 1799, ce dernier persévérait dans ses démarches. A la fin de décembre 1799, il faisait une nouvelle tournée en Belgique, et après avoir entretenu le comité d'Emmerich, il repartait pour Londres. Un mémoire rédigé par lui le 15 janvier 1800 présentait au Gouvernement britannique la situation intérieure de la Belgique sous un jour entièrement favorable : trois groupes étaient disposés à agir, disait ce mémoire. Celui du midi, ou du pays wallon, comptant cinq mille adhérents, obéissait au baron d'Hartemberg; celui de la Campine et de la Flandre réunissait douze mille hommes; enfin, le long de la frontière hollandaise se trouvaient disséminés trois mille réfractaires prêts à se joindre aux Belges au premier signal. De ces trois groupes, le premier était le plus solide, et il était pourvu, par les soins d'Hartemberg, de fusils de chasse et de munitions (2).

Le but à assigner aux forces nationales n'avait point été oublié. Tandis que les patriotes vantaient les adhérents destinés à entrer en lice, d'autres risquaient leurs têtes pour

---

(1) Lettre de d'Hartemberg à lord Grenville, datée de Londres, octobre 1799. Frontiers of Holland, t. IV. — R. O.

(2) Mémoire de Rollier pour lord Grenville, daté de Londres, 15 janvier 1800. Ibid., vol. 59. Holland.

assurer l'indépendance. Non seulement des plans de campagne minutieux étaient élaborés pour régler la marche de l'insurrection, pour fixer les lieux de rendez-vous et pour déterminer les procédés à employer afin de s'emparer des villes et afin d'y attendre l'arrivée des troupes étrangères, mais le programme constitutionnel était élaboré avec soin (1). Du côté anglais, on promettait aux Belges leurs constitutions comme étant la meilleure garantie contre la France. Le prince d'Orange et ses amis, le professeur Tollius et le pensionnaire Van de Spiegel, énonçaient les modifications à apporter à l'Union d'Utrecht, en s'inspirant de la Pacification de Gand, pour régler la fédération des XVII Provinces à la satisfaction des Hollandais et des Belges. Enfin, les Belges faisaient connaître par la plume du savant de Jonghe l'esprit de leurs constitutions et indiquaient les très légers changements à y apporter pour les rendre acceptables par le stathouder. Des conférences tenues en Gueldre, puis à Bruxelles, à Maestricht et à Emmerich, entre les principaux membres des États, adoptaient ces vues. Les choses en vinrent au point que le ministère britannique libella pour ses agents, au printemps de 1800, un nouveau questionnaire absolument précis, qui fut envoyé à Bruxelles aux membres des États, dont on réclamait une réponse catégorique et écrite, notamment au sujet du moment où l'insurrection pourrait avoir lieu. Ce fut un patriote particulièrement zélé, le baron d'Hooghvorst, qui fut chargé de rapporter en Westphalie, en avril 1800, la réponse de ses collègues. Cette réponse donnait les renseignements demandés, mais elle déclarait que les Belges ne se soulèveraient que quand une armée étrangère aurait passé la fron-

---

(1) *Report on the manuscripts of J.-B. Fortescue, preserved at Dropmore*, t. V, pp. 116 et 199. — F. DE BAS, *Prins Frederik der Nederlanden en zijn tijd*, t. II, pp. 176, 673 et 691. — COLENBRANDER, *Gedenkstukken der algemeene geschiedenis van Nederland*, IIIe deel, pp. 1028, 1052, 1086. Correspondance du roi Guillaume Ier. Lettres du baron d'Yvry, no 104VI. A. L.

tière. Trop de désappointements récents justifiaient cette réserve pour qu'elle eût besoin d'explications ou d'excuses (1).

* * *

Il semblait que la cause de l'indépendance des Belges était en bonne voie et qu'on touchait au moment du dénouement. Les prévisions humaines devaient être déconcertées cette fois encore, et la nationalité belge allait subir une des crises les plus graves qu'elle ait eu à traverser. Tandis que s'échangeaient les rapports et que se dressaient les plans dont on vient de parler, Bonaparte agissait. Revenu subitement d'Égypte, il balayait le faible gouvernement du Directoire et il le remplaçait par la République consulaire (9 novembre 1799, 18 Brumaire). Après avoir promptement rétabli l'ordre dans la République et fait espérer à tous, même aux fidèles, la justice, il entamait sa seconde campagne d'Italie, couronnée par la victoire de Marengo (14 juin 1800), tandis que son lieutenant Moreau battait les Autrichiens à Hohenlinden (3 décembre 1800). L'Autriche acceptait d'entamer des préliminaires de paix, bientôt sanctionnés par le traité de Lunéville, du 9 février 1801, cédant pour toujours la Belgique à la France. D'autres pourparlers, ouverts avec le Saint-Siège, rassuraient les consciences et devaient bientôt amener le concordat de 1801, rendant à l'Église catholique sa liberté et enlevant aux sentiments hostiles des Belges une de leurs causes principales. Enfin, au printemps de 1802, le traité conclu à Amiens avec l'Angleterre rendait la paix au continent, épuisé par dix années de guerres sanglantes.

Ainsi, dès le milieu de l'année 1800, s'évanouissait par degrés la perspective d'affranchissement entrevue par les

---

(1) Lettre de Gordon à Hammond, datée de Elten, le 17 avril 1800. (Frontiers of Holland, vol. 59.) R. O.

patriotes belges et à laquelle s'était consacré Hartemberg. Tous les rêves de sa jeunesse venaient à s'envoler à la fois. Le prince d'Orange se résignait à son tour à traiter avec la République victorieuse. Il adhérait aux bouleversements récents en acceptant, en échange de ses pertes, une indemnité territoriale consistant dans des possessions ecclésiastiques voisines de sa principauté allemande de Nassau, notamment dans le domaine de Fulda (1802). A l'exemple des grands, les Belges émigrés s'inclinaient enfin devant le fait accompli. Ils rentraient dans leur patrie en profitant des larges amnisties édictées par le Premier Consul. Le pensionnaire de Jonghe se retrouvait à Bruxelles à partir de 1802 et y vivait dans la retraite, s'éloignant à la fois d'une action hostile à la France par respect pour les promesses exigées de lui lors de son retour, et d'une participation quelconque aux affaires publiques, par fidélité à de pieux souvenirs et à d'invincibles espérances.

CHAPITRE V.

Le Consulat (1800-1804).

Sommaire : Hartemberg, retiré à Chimay, exploite les forges du pays. — Malgré les circonstances, il continue à espérer l'indépendance et l'union hollando-belge. — Séjours à Nimelette. — Mort de sa seconde femme (1801). — Extension de ses affaires. — Rapports avec Mérode, Malouet, Caraman. — En 1803, la guerre recommence entre la France et l'Angleterre. — Le prince d'Orange se sépare de Bonaparte. — La question du sort de la Belgique et de la Hollande se pose de nouveau dans les chancelleries (1804). — Hartemberg reprend ses voyages en Angleterre sous prétexte de commerce.— Profits énormes que celui-ci rapporte. — Surveillance inefficace de la police à l'égard d'Hartemberg.

La tombe de la nation belge semblait fermée pour toujours. Non seulement la diplomatie étrangère avait placé sur elle ses sceaux les plus inviolables, mais à l'intérieur un gouvernement solide entre tous pesait sur elle de tout son poids. Une admi-

nistration d'une régularité admirable, une police sévère, une justice redoutée, un ordre apparent régnant dans les affaires, le calme et la liberté rendus aux consciences, enfin le prestige d'une gloire militaire insurpassée, tout assurait désormais au régime français une durée sans limite. Il se trouva cependant des âmes fermes qui persistèrent à avoir confiance en l'avenir et à penser qu'une cause juste, telle que celle de l'indépendance de la Belgique, ne pouvait succomber pour toujours. Hartemberg partageait ce sentiment. Nous allons voir sous quelles formes il réussit à le déguiser momentanément pour lui rendre bientôt son libre cours.

Anvers était désormais un séjour dangereux, la police du Consulat paraissant infiniment plus à craindre que celle du Directoire et devant s'exercer avec une attention spéciale dans un grand port maritime. Ce fut vers Chimay que se porta l'attention d'Hartemberg. M. Brunet, son beau-père, arrivait au déclin de l'âge, et il souhaitait l'assistance de son gendre pour relever ses forges et ses hauts fourneaux, ruinés par la révolution. Hartemberg connaissait à merveille, par les leçons paternelles, l'art d'exploiter les bois et les minerais de fer. Il accepta donc les offres de M. Brunet et il vint s'installer avec toute sa famille à Chimay au printemps de l'année 1800. La mort de M. Brunet, survenant peu après, mit le nouveau venu dans la situation d'un important maître de forges et lui procura presque sans délai la considération dont il jouissait naguère à Anvers. Ajoutons que la fabrication et la vente des fers n'empêchèrent point la continuation du commerce de marchandises anglaises, établi à Anvers, et fournirent au contraire de nouveaux prétextes à de fréquents et longs voyages.

S'il avait pu deviner la vie aventureuse de son gendre, M. Brunet n'aurait pu mieux disposer le vaste héritage qu'il laissait. Au dehors, de nombreuses forges établies dans divers villages des environs de Chimay comportaient l'exploitation des bois, la récolte du minerai, la fonte de celui-ci, la vente du fer fabriqué et, par conséquent, d'incessants déplacements.

Parmi ces industries, les unes étaient la propriété de la famille Brunet, d'autres étaient tenues en location de propriétaires importants du pays. Pour surveiller ces établissements, M. Brunet s'était fixé dans le haut de la ville, à un endroit du faubourg appelé la place des Ormeaux. C'était là, le long d'une place publique, au milieu de laquelle était établi un grand bassin, que s'élevait l'hôtel du maître de forges. La construction subsiste encore aujourd'hui telle qu'elle était en 1800 (1). C'est un hôtel en style Louis XVI, à un étage, situé un peu en retrait de la place publique dont le sépare un jardin. Un porche, établi sur le côté, mène à une vaste cour intérieure entourée de dépendances, dont l'une comprenait, il y a peu d'années encore, une cachette étendue, dissimulée habilement dans les constructions et assez vaste pour y abriter un homme. Au delà des dépendances, un superbe jardin, planté d'arbres exotiques par les soins d'Hartemberg et entouré de murailles, séparait l'habitation des campagnes et des bois voisins. Entre toutes les forges occupées par M. Brunet, une surtout était comme choisie à dessein. C'était celle de Nimelette, située à trois lieues de Chimay, le long de la route qui passait au faubourg. Au milieu des grands bois séparant Chimay de la France, la rivière l'Eau-Noire, formant la frontière, avait été arrêtée par un étranglement de la vallée, de manière à créer un vaste lac, à l'issu duquel une chute d'eau alimentait une forge (2). A côté de la forge, un bâtiment pittoresque renfermait, outre l'habitation du personnel, un appartement de maître pratiqué à l'étage. On y voyait deux ou trois pièces qui dominaient toute la vallée de leurs hautes fenêtres, et dont l'intérieur avait été lambrissé de chêne, avec goût, par les soins d'un précédent propriétaire. C'était la résidence préférée d'Hartemberg. Soit pour diriger sa fabrication, soit pour

---

(1) L'hôtel d'Hartemberg appartient à M. Degauquier, avocat.

(2) La forge de Nimelette, sous la commune de Rièzes, est actuellement détruite.

se livrer aux plaisirs de la chasse et de la pêche, le baron d'Hartemberg résidait fréquemment dans son ermitage de Nimelette. Connaissant les goûts du maître de forges, le public et même la notoriété ne s'étonnaient guère de ne pas le voir constamment à Chimay. Ne devait-il pas être tout entier au rétablissement d'une industrie compromise par plusieurs années de guerre, ou se reposer des fatigues qu'entraînaient ses spéculations commerciales?

En réalité, Nimelette était à côté du territoire français. En peu d'heures, Hartemberg pouvait gagner soit Rocroy et les routes de la France, soit Avesnes et Paris, et ainsi dissimuler à tout œil indiscret ses nombreuses absences. Sa famille même pouvait ignorer le plus grand nombre de celles-ci. Sous le couvert des bois, les rendez-vous qu'exigeaient les vues de l'agent politique pouvaient se fixer et se renouveler sans jamais attirer l'attention ou compromettre les personnages qui s'y associaient. Précaution assurément sage en un temps où tout agent d'une puissance étrangère courait risque de la vie, s'il était trouvé sur le territoire français, témoin l'Allemand Billow, arrêté à Ostende et fusillé en 1803, parce qu'il était porteur d'une somme d'argent importante.

* * *

Les mesures réparatrices prises par le Consulat et le rétablissement au moins momentané de la paix continentale ressuscitaient le commerce et l'industrie. Sous l'impulsion habile d'Hartemberg, la fabrication du fer fut reprise rapidement, et des débouchés, recherchés avec soin, assurèrent le placement des produits obtenus. Bientôt l'extension du commerce réclama des modifications aux anciennes pratiques, et il fallut, par des locations de forges et de bois, pourvoir à une extension indispensable.

Hartemberg négociait avec des voisins, le prince de Chimay (de la maison de Hénin d'Alsace) et le comte de Mérode Westerloo, propriétaire de Trélon, quand son foyer se trouva

cruellement et inopinément frappé. Sa femme, partie de Chimay avec une femme de chambre pour se rendre à Anvers, était descendue à l'Hôtel de Suède, à Bruxelles. Une mort subite l'y atteignit, le 6 avril 1801 (1). L'infortuné mari accourut de Chimay et put seulement rendre à son épouse les suprêmes devoirs. Ce deuil, qui ouvrait des blessures à peine cicatrisées, rejetait Hartemberg bien loin des rêves de bonheur qu'il poursuivait depuis onze ans. Seul de nouveau avec sa fillette, âgée de 4 ans, il s'efforça de s'étourdir par la multiplicité des affaires. La Providence le servit à souhait. Ce fut le moment où il décupla ses entreprises en traitant définitivement avec MM. de Chimay et de Mérode. Par les traces que ces traités ont laissées dans le mémoire des contemporains, on peut juger de leur importance. Le comte Henri de Mérode, séjournant en avril 1803 à Trélon, nous raconte qu'il dut aller avec son père à Chimay pour y voir le baron d'Hartemberg et traiter d'affaires avec celui-ci. Hartemberg obtint que le jeune homme passât la journée chez lui pour assister à un bal. M. de Mérode prit part au bal, qui dura toute la nuit et où il vit toute la société de Chimay, laquelle lui parut « très dansante », et il fut ramené le lendemain à Trélon par la voiture du baron d'Hartemberg, qui dîna à Trélon (2). Les forges et les bois de la famille princière de Chimay faisaient l'objet d'arrangements nombreux, que la mort du prince Philippe de Chimay (24 juillet 1804) vint mettre en suspens, et qui furent confirmés à la suite d'un voyage fait par Hartemberg à Paris en janvier 1805. La succession de Chimay passait au marquis François-Joseph-Philippe de Riquet de Caraman, fils de la sœur du défunt et époux de M^me^ Tallien (Thérèse de Cabarrus). Le marquis de Caraman s'entendit aisément

(1) État civil de Bruxelles, 1801.

(2) *Souvenirs du comte Henri de Mérode Westerloo.* Paris, Dentu, 1864, t. I, p. 135.

avec son locataire et voisin, et noua avec celui-ci des relations qui devaient être durables (1).

En possession de moyens de production suffisants, Hartemtemberg pouvait se lancer dans des spéculations étendues. En ce moment, un champ considérable était ouvert à l'activité des maîtres de forges. Le Premier Consul visitait Anvers en juillet 1803 et décidait de faire de cette ville un port militaire et commercial de premier ordre. Ses plans, qui comportaient le creusement de bassins nouveaux, l'établissement d'un arsenal et la construction d'une série de navires de guerre, furent immédiatement mis à exécution. Pour presser et diriger celle-ci, on désigna le constituant Malouet, qui fut envoyé à Anvers, à la fin de 1803, comme préfet maritime. Malouet était, depuis plusieurs années, l'ami d'Hartemberg, qu'il avait rencontré à Paris. Par son intermédiaire, le maître de forges fut invité à fournir les fers destinés aux travaux d'Anvers. C'était tout à la fois une source de bénéfices sérieux et importants qui s'ouvrait devant les spéculations de l'industriel, et une voie utile pour obtenir des renseignements précieux qui s'offrait à ses études. Aussi Hartemberg accepta t-il avec empressement l'occasion qui se présentait. Il devint ainsi le fournisseur régulier de l'arsenal d'Anvers, et il établit avec Malouet les bases d'une intimité que toutes les rigueurs des prisons impériales ne pourraient ébranler.

Le Premier Consul reconstituait la société ancienne. Le Concordat de 1801, devenu loi de l'État en 1802, avait permis à la religion de reprendre son rôle. Hartemberg ne pouvait demeurer étranger à un mouvement qui cadrait avec ses convictions et avec ses désirs. Une participation ostensible aux manifestations qui suivirent le rétablissement du culte offrait d'ailleurs l'avantage de montrer en lui le citoyen mêlé aux

---

(1) Rapport du Ministre de la police, du 5 février 1805. L. d'Haute-rive, *La police secrète du premier Empire*, p. 280.

affaires publiques et dévoué à son pays. C'étaient ces sentiments qui le conduisaient quand il organisait avec les principales familles de Chimay, toutes alliées à celle de M. Brunet, le comité qui racheta à Herbiniaux, chirurgien bruxellois connu par ses sentiments jacobins, les beaux bâtiments de l'ancien Collège des récollets de Chimay. La révolution ayant chassé les religieux et fermé leur collège, l'acquéreur se préparait à démolir les constructions. Pour conserver celles-ci et assurer à la région les bienfaits de l'enseignement, Hartemberg et ses amis acquirent l'immeuble et en firent don à la ville, sous condition d'y créer un collège (1). Un peu plus tard, Mgr Hirn, évêque de Tournay, visitant son diocèse, passa par Chimay. Une garde d'honneur, composée de cavaliers appartenant aux premières familles de la ville, fut instituée sous le commandement d'Hartemberg, et elle accompagna le prélat durant les fêtes qui marquèrent son passage. Un joli bijou, don de l'évêque, rappelle encore aujourd'hui ces circonstances (2).

* * *

La paix n'avait pas régné longtemps. En mai 1803, les hostilités reprenaient entre la France et l'Angleterre. Elles étaient bientôt suivies de la conquête du Hanovre, des préparatifs immenses faits à Boulogne pour envahir la Grande-Bretagne et, enfin, de la proclamation de l'Empire. Les conséquences intérieures et extérieures de ces événements devaient être considérables pour la Belgique et pour Hartemberg.

A l'intérieur, le court répit qui s'était produit dans les prohi-

---

(1) 29 novembre 1802. Note de M. Tournay.

(2) Médaillon de la confrérie de Saint-Éloi, renfermant le portrait de Mgr Hirn et portant l'inscription suivante : « Donné par monseigneur à » sa garde d'honneur à cheval, à Chimay, le 3 août 1804, F. d'Hartemberg, » comt. »

bitions douanières faisait place à un redoublement de sévérité qui devait trouver son couronnement dans le décret de Berlin interdisant les marchandises anglaises dans toute l'Europe continentale (11 novembre 1806). Les rigueurs s'accroissant, les profits énormes de la fraude attirèrent toute l'attention des spéculateurs instruits. La contrebande, dont nous avons déjà tracé un tableau résumé, se développa avec une force irrésistible. D'après les rapports des autorités, encombrant nos archives, le transport des denrées anglaises était devenu une industrie considérable, absorbant des villages entiers, depuis la frontière jusqu'au centre de la Belgique. Chaque jour, on dénonçait des négociants comme coupables de détenir des marchandises prohibées. D'incessantes perquisitions tracassaient le commerce, et d'innombrables poursuites, auxquelles l'arbitraire n'était pas étranger, désolaient les familles. Arrestation, condamnation, amendes énormes se succédaient sans réussir à entraver le négoce défendu. Pour mieux inspirer la terreur, on finit par organiser les fameux « brûlements » qui sont demeurés tristement célèbres dans la mémoire de nos aïeux. A certaines époques, on formait au milieu des places publiques de nos grandes cités, des bûchers énormes où l'on entassait les denrées confisquées. Tissus, bois, épices, valant des millions, brûlaient pendant plusieurs jours, sous les yeux indignés de la population. A Anvers, un régiment entier était nécessaire pour contenir les habitants qui, rangés le long de la place Verte, assistaient avec colère et imprécations à ces sauvages destructions (1). Parfois, les procédés gouvernementaux produi-

---

(1) Préfecture de la Dyle, liasses 824, 827. A. G. — E. d'Hauterive, *La police secrète du premier Empire*, pp 54, 184, 204, 244, 276, 279, 313, 335, 342, 364, 365, 369, 373, 424, 426, 428, 477, 479. — Colenbrander, *Gedenkstukken der algemeene geschiedenis van Nederland*, IV^de deel, 117, 141, 496, 529, 566, 582. — Genard, *Anvers à travers les âges*, t. I, p 366; t. II, p. 546. — Boucher de Perthes, *Souvenirs d'un douanier*. (Revue napoléonienne, 1908)

saient des faits plus tragiques encore Deux négociants bruxellois, accusés à tort de fraude, furent arrêtés par la police sans intervention de justice. Avisé par leur avocat, le maire Rouppe après avoir en vain écrit aux autorités, fit élargir les détenus. Ce fut lui qui fut considéré comme coupable. Un décret du Premier Consul le révoqua de ses fonctions et l'interna à Aix-la-Chapelle, tandis que les deux négociants étaient menés au fort de Ham en Picardie (1803) (1). Vers la même époque, un honorable et riche commerçant de Bruxelles ayant prêté des fonds à l'intrigant bien connu, Tort de la Sonde, eut l'imprudence de presser son débiteur. Celui-ci courut à Paris, où il dénonça le créancier comme détenteur de marchandises anglaises. Arrêté, voyant saisir tout son avoir, le malheureux ne put obtenir sa liberté que moyennant la somme de 1,500,000 francs qu'il dut verser aux douaniers, quoique ses marchandises ne provinssent nullement de source britannique. Rendu à la liberté, notre compatriote mourut de chagrin (2).

Ainsi prenait une nouvelle vigueur le commerce installé à Anvers par Hartemberg, qui, plus adroit que beaucoup de ses concurrents, réussissait à détourner tous les soupçons et à faire entrer les denrées anglaises à l'aide des intermédiaires qui exportaient ou transportaient les multiples produits de son industrie métallurgique. Mais ce n'étaient pas les conceptions mercantiles qui devaient absorber les instants du maître de forges de Chimay. La Belgique voyait renaître la question de son avenir, et Hartemberg ne pouvait rester indifférent devant le problème qui avait passionné ses 20 ans. Il allait se dévouer à la cause patriotique et exposer sa vie pour elle avec une

---

(1) Préfecture de la Dyle, carton 769. A. G.

(2) Récit de M. le chevalier de Selliers de Moranville, président à la Cour d'appel de Bruxelles, dont les parents avaient connu M. D.... , victime de l'aventure que nous rapportons

audace et une opiniâtreté que seules les grandes causes ont le privilège de susciter.

* * *

En rompant avec le roi Georges, le Premier Consul avait entamé les préparatifs d'une formidable expédition en Angleterre, et, durant deux années, la menace d'une descente tiendrait le Gouvernement britannique en haleine. En réponse à ces projets, les ministres étudièrent dès 1803 divers programmes de descente sur les côtes de Flandre ou de Hollande(1). Ces programmes se précisèrent en 1805 et 1807, pour aboutir, en 1809 à l'expédition de Flessingue. L'affranchissement de la Belgique était un des résultats principaux poursuivis par le cabinet de Londres. Quelques mois après la reprise des hostilités, la police française relevait les traces d'agents anglais en Belgique, et elle était en mesure d'affirmer que de secrètes communications s'échangeaient régulièrement la nuit entre la côte belge et la flotte anglaise (2). C'est que les diplomates de la coalition, portant leur attention sur les provinces belges, se préoccupaient de nouveau de leur assurer un régime indépendant et stable. Les envoyés de l'empereur Alexandre venaient proposer aux ministres anglais d'unir la Belgique à la Hollande, et l'abbé Piatoli répandait dans le public l'idée de donner à l'Etat ainsi créé le nom de royaume des deux Belgiques (3). Le traité du 11 avril 1805, conclu entre la Russie et l'Angleterre, et bientôt agréé par l'Autriche, donnait à ces desseins une consécration diplomatique, en stipulant que la Hollande, délivrée de la domination française, se verrait

---

(1) Déposition du capitaine Popham : *Expédition de l'Escaut. Enquête, pièces et documents.* Paris, 1810, p. 364.

(2) E. d'Hauterive, *La police secrète du premier Empire,* pp. 95, 336, 468, 471, 476, 512.

(3) R. Dollo, *Les origines de la neutralité belge,* p. 515.

adjoindre la Belgique (1). Déroutés par les triomphes remportés par Napoléon de 1805 à 1809 sur l'Autriche, la Prusse et la Russie, ces plans reviendraient sur le tapis en 1810 et prendraient corps après les échecs retentissants subis par Napoléon et par ses généraux tant en Espagne qu'en Russie au cours de la fatale année 1812.

Pour l'État nouveau que l'on méditait, le chef ne manquait pas. Soit dédain vis-à-vis d'un adversaire trop faible, soit ressentiment entre un vassal trop peu empressé, le Premier Consul avait eu peu d'égards pour le stathouder Guillaume V. Venu à Paris comme suppliant, à l'exemple des princes allemands dépossédés, le prince héréditaire n'avait obtenu pour son père, à grand renfort de dépenses d'argent, que le domaine ecclésiastique de Fulda. Peu empressé à jouir du bien d'autrui et surtout d'un bien affecté au culte, le stathouder chargea son fils d'administrer les provinces jointes par la sécularisation de 1802 à son duché souverain de Nassau. Le jeune prince se trouvait ainsi appelé à exercer ses talents et à se préparer à l'art de gouverner. Son court séjour à Paris avait, dit-on, attiré l'attention. Assistant avec la Cour du Premier Consul à une représentation d'*Esther*, donnée par les jeunes filles de la fameuse maison d'Ecouen, il avait éclaté en larmes en entendant le chœur fameux par lequel les Israélites exilés célébraient les charmes de leur patrie absente. Bonaparte se serait retourné et aurait dévisagé d'un air courroucé le malheureux prince (2). Vraie ou fausse, l'anecdote avait été répandue et elle devait produire ce double fruit de valoir au prince détrôné les sympathies des patriotes et de souligner les antipathies du nouveau maître de l'Europe continentale. Le caractère provisoire qui s'attachait ainsi aux arrangements de 1802 ne tardait pas à apparaître avec certitude. Le prince

---

(1) DE MARTENS, *Traités de la Russie*, t. II, p. 439.

(2) COLENBRANDER, *ouvr. cité*, IVe partie, p. 347, note 1.

stathouder étant mort en 1806, son fils était dépossédé du duché de Nassau par la création de la Confédération du Rhin. Poursuivi par l'inimitié de Napoléon, le prince prit parti pour la Prusse, devint lieutenant général au service de cette puissance et, après avoir vaillamment lutté au cours de la campagne d'Iéna, se vit enlever définitivement tous ses États. Il dut se réfugier en Prusse, puis en Angleterre. Ce fut alors qu'il envoya son fils, le jeune et brillant prince d'Orange, servir sous Wellington en Espagne et acquérir ainsi une réputation qui permit durant quelque temps aux amis de sa maison de projeter une union entre lui et la princesse Charlotte, héritière du royaume d'Angleterre.

Ainsi s'accentuait progressivement et se fortifiait une candidature depuis longtemps esquissée. Les notes jointes au traité de 1805 l'avaient indiquée (1). Des conventions de 1806 l'auraient stipulée également, et en 1810, quand l'empereur Napoléon était au faîte de la puissance et que le drame entamé par son ambition en Espagne tenait en suspens toute l'Europe, un publiciste courageux consacrait une brochure à défendre la thèse de l'union hollando-belge sous le stathoudérat d'Orange (2).

* * *

Les Belges, qui avaient dirigé les infructueuses tentatives de 1798 à 1800, suivaient avec anxiété l'effort lointain de la diplomatie. Si beaucoup d'entre eux avaient dû se courber sous l'action toute-puissante du consulat et se résigner sinon à renoncer à leurs ambitions patriotiques, au moins à abandonner tout projet de soulèvement immédiat, les plus intré-

(1) DE MARTENS, *Traités de la Russie*, t. II, p. 448.

(2) Comte H. VAN HOGENDORP, *Gisbert Karel Van Hogendorp na 1813*. Première partie, p. 477.

pides ne s'étaient pas laissé abattre. Van Gansen, le héros de la Campine, retiré dans des cachettes impénétrables, continuait à vivre en adversaire irréconciliable de la France. Dans le Hageland, Pluymers, capitaine bien connu en 1798 et correspondant des Orangistes et de Van Gansen en 1799, s'obstinait à tenir la campagne avec une bande de réfractaires que la gendarmerie déclarait en 1806 impossible à atteindre (1). En Luxembourg, chaque année, on voyait lire publiquement, avec un respect religieux, dans les écoles le compromis par lequel les villages allemands s'étaient ligués en 1798 contre la France. Vers Chimay les volontaires, quoique réduits en nombre, demeuraient encore secrètement affiliés sous les ordres d'Hartemberg, et leur organisation, dont nous retrouverons les traces en 1810, survivrait à l'Empire et serait mise à profit par les alliés en 1814. Dans le Brabant, à peu de lieues de Bruxelles, les affiches appelant aux armes apparaîtraient en 1809, de manière à effrayer les autorités (2). Enfin, au dehors, ceux des émigrés belges qui n'étaient pas rentrés dans leur patrie s'emploieraient avec une louable énergie à conserver certaines institutions de leur pays jusqu'au moment, encore toujours espéré par eux, où viendrait à cesser la domination étrangère. C'étaient les prélats des grandes abbayes de la Campine qui s'efforçaient d'obtenir que la République batave respectât les biens de leurs monastères et ainsi préservât d'une extinction totale des établissements nécessaires au maintien de l'ancienne constitution nationale (3).

Hartemberg avait suivi avec douleur les disgrâces subies

---

(1) Lettre de l'adjoint de Budingen près Léau, 8 juillet 1806. Carton 276 (3), préfecture du Département de la Dyle. A. G.

(2) Lettre du préfet de la Dyle, du 23 septembre 1809. Carton 8337 F 7. A. N.

(3) COLENBRANDER, *Gedenkstukken der algemeene geschiedenis van Nederland*, IV^de deel, pp. 7 et 171.

par la cause patriotique en 1800. Un voyage à Londres, entamé en juin 1800 par la voie de Lubeck, lui avait appris que momentanément la plus grande réserve et même l'abstention s'imposaient (1). Dès que les circonstances changèrent, il s'empressa de reprendre les voies si longtemps suivies. Le 6 octobre 1804, il se dirigeait vers la Hollande, d'où il gagnait Londres pour entretenir les ministres anglais (2). Sans se laisser effrayer par l'appareil grandiose de l'empire napoléonien, l'agent secret suppliait le gouvernement britannique de persévérer dans ses vues anciennes et affirmait que bientôt l'édifice de la puissance française, reposant sur l'injustice et se basant sur la force, finirait par s'écrouler sous les coups de l'Europe. Les solutions que les années suivantes devaient préciser n'étaient pas mûres. On renvoya Hartemberg, non sans le récompenser largement et non sans l'encourager à revenir. Vers la fin de décembre, le voyageur rentrait à Chimay et, par l'activité qu'il consacrait à ses affaires, il s'efforçait de montrer aux autorités tous les dehors d'un citoyen absorbé par les soins de ses industries et dévoué aux grands travaux d'Anvers.

En apparence, rien n'avait signalé aux autorités françaises les plans du patriote. Un nuage pourtant s'était formé, et la prudence la plus consommée ne serait pas de trop pour conjurer l'orage qui s'annonçait. La gendarmerie de Jemmapes avait reçu de Paris l'ordre de soumettre le négociant de Chimay à une surveillance rigoureuse, parce qu'il était soupçonné d'être en relation avec l'Angleterre. Le 5 janvier 1805, le chef d'escadron de Mons signalait au ministre de la police la prochaine arrivée d'Hartemberg, parti de

---

(1) Passeport du 28 Prairial an VIII par Lubeck. Carton F⁷ n° 3545. A. N.

(2) Lettre du préfet de Jemmapes, du 14 Vendémiaire an XIII. (Carton F⁷ n° 3571, ibid.) « Cet individu m'a présenté les meilleurs témoignages des autorités de son domicile », déclarait le préfet au ministre.

Chimay pour Paris le 30 décembre; le rapport dénonçait le voyageur comme ayant reçu récemment 25,000 francs en monnaie anglaise et ajoutait que, tout en attribuant cette recette aux succès de son commerce maritime, Hartemberg semblait plutôt la devoir à des services rendus au gouvernement britannique. Ce personnage, disait l'officier, tient des propos peu favorables à l'Empereur, et il paraît mériter des mesures spéciales de surveillance durant son séjour dans la capitale (1). Soit qu'il eût été averti par ses amis, dont le crédit avait baissé, mais qui jouissaient d'un reste d'influence, soit qu'il se méfiât par expérience des visites de police, le voyageur n'avait en sa possession que des papiers entièrement innocents, relatifs à la location des forges et des bois des princes de Chimay. Quand le préfet de police, exécutant les instructions du ministre, fit interpeller Hartemberg et fouiller ses valises, les agents de l'autorité se trouvèrent en présence d'un industriel important, venu à Paris pour s'entendre avec le marquis de Caraman, héritier du prince de Chimay décédé en 1804, et ils ne rencontrèrent aucune trace de correspondance suspecte. Bien au contraire, les documents qui remplissaient le porte-manteau du voyageur justifiaient à merveille sa présence à Paris, ses entreprises à Chimay et à Anvers, et ses relations avec les Caraman, dont l'un servait avec distinction dans les armées impériales. Il n'en fallait pas plus pour convaincre les fonctionnaires de l'erreur commise. Le préfet de police dut déclarer n'avoir rien trouvé de répréhensible dans la conduite du négociant (5 février 1805) (2).

---

(1) E. d'Hauterive, *La police secrète du premier Empire*, p. 253.
(2) *Ibid.*, p. 280.

CHAPITRE VI.

L'Empire et l'expédition de Walcheren.

Sommaire : Troisième mariage d'Hartemberg en 1806. — Voyages à Londres pour préparer une descente des forces anglaises à Anvers. — Hésitations du gouvernement britannique. — Hartemberg entreprend de nouvelles spéculations commerciales. — En 1809, ses efforts aboutissent. — Il fait six voyages à Londres en quelques mois. — Ses rapports sont publiés par le *Moniteur français* sans qu'on en sache l'origine. — Expédition anglaise à Walcheren en juillet 1809. — Prise de Flessingue : l'entreprise échoue. — Hartemberg réussit à traverser les armées en présence. — Stratagèmes qu'il emploie en se faisant agréer comme espion par l'amiral De Winter, commandant la flotte batave, et en se livrant à des entreprises commerciales à l'occasion de la descente des Anglais. — Il offre de soulever le pays de Chimay et de s'entendre avec les prisonniers anglais internés à Givet. — Il rentre à Chimay en 1810 : voyages de 1811.

Préoccupations politiques et soucis d'affaires semblaient devoir absorber l'industriel de Chimay et ne laisser désormais aucune place dans ses pensées pour le bonheur domestique. Celui-ci néanmoins se préparait pour lui d'une manière durable, que la mort ne devait interrompre qu'au bout de quarante ans. Près de lui avait grandi la fille de Jacques Féron, un des parents de sa première épouse. Contraint de quitter Chimay en 1791, et fixé à Anvers en qualité de négociant, J. Féron, veuf de bonne heure, était décédé inopinément à Aix-la-Chapelle, en 1798 (1). Il laissait cinq enfants dont Hartemberg avait pris soin. L'aînée des filles du défunt, alors âgée de 14 ans à peine, se distingua bientôt par la fermeté et la bonté qu'elle déploya pour élever ses frères et sœurs. L'orpheline étendit ses sympathies à la fille unique de son parent et ami Hartemberg. Ainsi naquirent des liens d'affection

(1) Inventaire du 12 mai 1798, dressé à Anvers au décès de Jacques Féron, veuf de Jeanne Kestre. Protocoles du notaire Hermans. A. C. A.

étroits, auxquels un mariage succéda presque naturellement. Le 17 avril 1806, l'union du baron d'Hartemberg et de Félicité Féron fut consacrée en grande pompe à Chimay, au milieu des réjouissances populaires (1). Sept enfants devaient peupler le nouveau foyer. Le premier, né le 5 mars 1807, eut comme parrain Mgr Hirn, évêque de Tournai, et comme marraine la comtesse de Caraman, née Cabarrus (2).

On pouvait voir par le choix de ces personnages de marque le rang distingué qu'avait conquis dans ce pays le maître de forges. Deux faits démontrent encore l'estime singulière qu'on lui accordait. L'un émanait de l'évêque de Tournai qui, venu pour administrer le sacrement de confirmation à Chimay, avait gracieusement prêté à Hartemberg la somme de 6,000 francs pour être versée dans ses affaires. L'autre concernait le comte de Caraman, devenu possesseur de la terre de Chimay. On racontait que, certain jour, le comte et le baron, tous deux en voiture, s'étaient rencontrés dans un chemin étroit du parc seigneurial, et qu'une dispute avait éclaté, chacun refusant de battre en retraite pour faire place à l'autre. Tandis que le comte invoquait son titre seigneurial, le baron opposait sa qualité de visiteur et les règles de l'hospitalité. Faute d'entente, les adversaires s'obstinèrent à demeurer chacun dans leur équipage, jusqu'à ce qu'enfin, la nuit étant survenue, leur dignité leur permît de se retirer sans être vus, et leurs cochers purent rebrousser chemin. Attesté par les récits populaires, ce dernier trait soulignait toute l'importance qu'avait pu acquérir en quelques années le modeste sergent de 1790, osant se mesurer avec l'héritier d'une principauté.

*
* *

Le mariage ne pouvait faire oublier totalement les projets politiques. Utilisant son voyage de noces, Hartemberg se rendait, en juin 1806, en Hollande et visitait les environs de

(1) Acte de mariage de F. d'Hartemberg et de Félicité Féron. A. C.
(2) Acte de baptême du 30 mars 1807. Registre paroissial de Chimay. A.C.

Harlem « pour y acheter des fleurs et des arbres exotiques (1) ». En réalité, il ne faisait que traverser le pays et se rendait à Londres où il séjournait durant six semaines en juillet et en août 1806 (2). Il y voyait les ministres et, tout en étant autorisé à développer ses plans, il constatait que la politique de l'expectative était à l'ordre du jour. C'était, en effet, le moment où Fox avait succédé à Pitt dans la direction des affaires, et où lord Lauderdale était envoyé à Paris pour rechercher les bases d'une entente entre l'Angleterre et la France. Napoléon, qui venait de triompher de l'Autriche et qui préparait la campagne d'Iéna, écoutait les propositions britanniques. La mort prématurée de Fox (13 septembre 1806) devait rompre, à bref délai, ces tentatives, et être suivie des mémorables succès de la France en Prusse et en Pologne.

Peu écouté, quoique non pas éconduit, Hartemberg porta son activité sur d'autres objets, et, fort heureusement pour lui, il leur donna quelque éclat. C'était encore toujours l'affaire de la *Catharina*, dont la liquidation était indéfiniment retardée par les assureurs anglais refusant de payer environ 400,000 francs d'assurance. C'était ensuite une spéculation sur les fonds publics et sur les marchandises anglaises, dont Hartemberg prévoyait la hausse par suite des négociations de paix. Percales, denrées coloniales, bois des îles, furent achetés par lui à bas prix et expédiés en Hollande, en vertu de « licences » que ses amis lui procurèrent aisément (3). Ainsi il espérait tout à la fois obtenir des bénéfices commerciaux considérables et déguiser la cause de ses voyages sous des apparences indiscutables d'un négoce ancien et sérieusement conduit.

* * *

La mort de Fox, la supériorité conquise en Europe par

(1) Mémoire d'Hartemberg pour le duc de Rovigo, du 15 août 1811. Carton F⁷ 6568. (2617 A. N.)

(2) Interrogatoire d'Hartemberg, du 7 août 1811. (Ibid.)

(3) Note de d'Hartemberg en 1811. (Ibid.)

Napoléon à la suite du traité de Tilsitt (1807), et l'invasion de l'Espagne ravivèrent les vues belliqueuses du gouvernement britannique. Militaires et hommes d'État reprirent l'étude des moyens les plus propres à combattre l'extension de la domination française. Tandis que la Belgique et la Hollande devenaient le point de mire de ces redoutables efforts (1), Hartemberg leur apportait le concours de son expérience. « Il s'était convaincu de l'extrême facilité qu'il y avait de s'emparer de la flotte et des magasins d'Anvers, et de détruire les chantiers et les arsenaux de ce port. » Dans cette pensée, il se rendit en Angleterre en mai 1808 et il rédigea plusieurs mémoires qu'il remit à lord Grenville (2). Comme il le rappelait après la chute de Napoléon, l'issue fatale de l'expédition de 1809 fut telle qu'il y avait du courage à en revendiquer la première idée. Mais le plan qu'il avait suggéré demeurait à ses yeux une conception facile à exécuter, s'il eût été observé complètement, et un moyen assuré de triompher de la France absorbée en 1809 par la guerre avec l'Autriche et par la guerre avec l'Espagne (3).

L'année 1809 devait assister à la fois à l'accomplissement des souhaits d'Hartemberg et à leur complet anéantissement. On sait que voyant Napoléon entamer au printemps de 1809 une campagne nouvelle contre l'Autriche, l'Angleterre envoya une expédition de septante vaisseaux (4) et de quarante-quatre mille hommes, sous les ordres de lord Chatam, pour détruire les installations militaires d'Anvers, et pour saisir la flotte française occupant les bouches de l'Escaut.

La flotte arriva en vue de l'île de Cadsant, le 29 juillet. Elle s'empara de Middelbourg, puis de Flessingue, mais là se

---

(1) *Correspondence, despatches and other papers of viscount Castlereagh*, t. VI, pp. 45, 55, 176, 183, 186, 188, 222, 249, 259, 260, 267, 272.

(2) Mémoire d'Hartemberg pour lord Castlereagh, du 11 mai 1815. Annexe II.

(3) Ibidem.

(4) Plus quatre-vingt-quatre corvettes ou bricks et quatre cents ou cinq cents transports.

bornèrent ses succès. Tandis que les navires français remontaient le fleuve vers Anvers, les troupes anglaises, débarquées en Zélande, y subissaient l'effroyable assaut de fièvres qui les moissonnèrent. Découragé, Chatham tentait mollement de se diriger vers Anvers, puis s'arrêtait devant le moindre obstacle et évacuait enfin ses conquêtes à la fin du mois de décembre.

Tout entier à l'accomplissement de ses plans, Hartemberg devait leur consacrer l'année 1809 et risquer une fois de plus pour eux sa liberté et sa vie.

* * *

Le commencement de 1809 le retrouvait à Londres, insistant auprès des ministres et veillant à de nouvelles spéculations commerciales. Celles-ci furent moins heureuses que les précédentes, un naufrage ayant causé la perte d'une cargaison (1). Sous prétexte de poursuivre les assureurs, Hartemberg retournait à Londres en juin et il y demeurait jusqu'à la fin du mois. C'était le moment où l'on achevait l'équipement de la flotte qui devait attaquer Anvers, et où se traçaient les plans définitifs de l'expédition. Le voyageur apportait des renseignements précis sur les défenses d'Anvers et de l'embouchure de l'Escaut. Ses notes furent remises à l'amirauté, qui en fit usage sans tarder et qui le pria de compléter ses observations à son retour. Passant par le futur théâtre de la guerre vers le 1er juillet, pour rentrer à Chimay, le voyageur releva avec soin tout ce qui pouvait intéresser les projets de débarquement, et il expédia en cours de route un nouveau mémoire au gouvernement britannique. Les divers documents dus à sa plume furent joints aux dossiers officiels, mais heureusement sans être munis de signature. Quelques mois plus tard, quand le Parlement mécontent prescrivit une enquête sur les causes

---

(1) Passe port du 13 février 1809. Registre aux arrêtés du préfet de Jemmapes. A. M. Notes d'Hartemberg en 1811. Carton F7 6568 (2617 A. N.)

de la défaite et scruta les origines des plans du gouvernement, les pièces furent publiées et leur texte reproduit par le *Moniteur* de Paris (1). Non sans indignation, Napoléon et ses serviteurs constatèrent par là que l'Angleterre avait rencontré assez de sympathie en Belgique pour qu'un homme instruit, ancien militaire, répandu dans tout le pays, osât la renseigner avec précision sur le dernier état de la défense intérieure. La police multiplia ses investigations, hasarda des hypothèses, interrogea ses agents secrets de Londres. Ses efforts demeurèrent vains et ses ressentiments s'accrurent de tout ce qu'y ajoutait le dépit. Un jour viendrait où Hartemberg expierait les déboires des subordonnés de Rovigo et paierait les colères du maître de l'Empire (2).

La joie de voir débarquer bientôt les libérateurs impatiemment attendus était tempérée chez leur partisan par les préoccupations, chaque jour plus vives, de sa sûreté personnelle. En présence de la prochaine arrivée de l'ennemi, annoncée dès le mois de juin, les autorités françaises redoublaient de surveillance. Leur zèle s'accroissait à mesure que le danger s'approchait et que l'éloignement de Napoléon, luttant sur les bords du Danube, s'ajoutait au péril de l'invasion. Hartemberg avait saisi tout ce que la situation offrait de menaçant, et sa présence d'esprit lui suggéra le moyen habile de déjouer les soupçons. Vers le 9 juillet, il était à Chimay, affectant d'avoir séjourné longtemps à Nimelette. Grâce à ses préparatifs dont il avait réglé le détail avant son voyage, il célébrait avec éclat, le lendemain 10 juillet, la fête de Sainte-Félicité, patronne de sa femme. Parents et amis, conviés à l'avance,

---

(1) Le *Moniteur universel*, année 1810, pp. 276, 277. Notes « d'une personne de confiance », du 8 mai 1809, et du 1er juillet 1809. — Toutes les pièces de l'enquête parlementaire faite à Londres en 1810 ont été publiées sous la forme d'un volume intitulé : « *Expédition de l'Escaut*. Enquête, pièces et documents relatifs aux affaires de l'Escaut, communiqués aux deux Chambres du Parlement d'Angleterre. » Paris, Agasse, 1810.

(2) Rapport du duc de Rovigo à Napoléon, du 4 mai 1812. Annexe XI.

assistaient ce jour-là à un bal donné dans son hôtel et à des réjouissances organisées dans son jardin richement illuminé. Pour mieux souligner sa présence, le baron se mêlait avec ostentation aux solennités de la ducasse ou kermesse, chère aux habitants de Chimay et coïncidant avec le commencement de juillet. Il invoquait sa qualité de président de la Société des Arbalétriers pour offrir aux membres de cette Société et à toute la ville un divertissement sans précédent dans les fastes de la cité. La place des Ormeaux était tout entière illuminée à ses frais, des nacelles couvertes de lumières circulaient sur le bassin central, et un feu d'artifice, tiré au milieu de la nuit, projetait ses rayons féeriques sur la foule transportée, tandis que ses détonations répétaient au loin toute la munificence du donateur. Comment oublier jamais la présence d'un concitoyen aussi généreux? Comment admettre qu'il pût tout à la fois inspecter l'Escaut vers le 1er juillet et diriger les fêtes données à Chimay vers le 9? Si la mémoire du peuple pouvait oublier les bienfaits reçus, son imagination resterait frappée par la nouveauté du spectacle réjouissant ses yeux. Ainsi calculait Hartemberg, et ses prévisions devaient se trouver justifiées. De sa vie agitée, les traces disparaîtraient rapidement; une chose resterait pourtant pour caractériser son nom dans les récits populaires : ce serait le souvenir des fêtes brillantes et coûteuses données sur la place des Ormeaux (1).

Un personnage aussi populaire, ou un citoyen aussi habile à développer le commerce et l'industrie ne pouvait manquer de jouir des sympathies des grands. Mgr Hirn, évêque de Tournai, venant distribuer le Sacrement de confirmation, descendait chez le maître de forges auquel il avait récemment confié ses fonds. Les premières familles de la petite ville et du canton s'empressaient autour du voyageur, soit pour s'intéresser dans ses spéculations commerciales, soit pour écouter

---

(1) Lettre d'Hartemberg au duc de Rovigo, du 20 août 1811. Carton F7 6568 A. N. Souvenirs recueillis à Chimay.

ses récits et y trouver des tableaux d'Anvers, de la Hollande ou de Paris. Il invoquerait plus tard auprès de la police, sans craindre d'être démenti, ses rapports d'amitié ou de parenté avec les Poschet, Kestre, Feron, Despret, Desmanet, Licot, et surtout avec les Caraman, durant leur séjour au château de Chimay. Nulle référence ne surpasserait cette dernière. Le comte de Caraman, époux de Mme Tallien, née Cabarrus, passait pour être très attaché à l'Empereur. Sa femme, qu'on eût pu surnommer à l'égal d'une autre femme célèbre « Belle et Bonne », faisait oublier par son amabilité et sa bienfaisance les années troublées de la révolution (1). Tous deux passaient l'hiver à Paris où ils étaient très répandus dans la haute société. Loin de tenir rancune au baron d'une scène de rivalité, heureusement éloignée, le châtelain de Chimay et son épouse se lièrent d'amitié avec lui en 1809, et leurs cœurs haut placés devaient donner des preuves touchantes de fidélité quand sonnerait l'heure de l'adversité. Celle-ci ne semblait pas proche durant l'année 1809. La comtesse de Caraman mettait sa liaison à profit pour se procurer les précieuses étoffes anglaises qu'importait Hartemberg, et après avoir apprécié l'esprit et les connaissances de son voisin, non moins que ses services commerciaux, elle le suppliait de venir passer l'hiver à Paris où elle promettait de lui procurer les plus brillantes relations (2).

* * *

Tandis que le calme régnait à Chimay, où l'on s'efforçait

---

(1) Sur le séjour de Mme de Caraman — princesse de Chimay, née Cabarrus — à Chimay, et sur l'accueil bienveillant qu'elle y accordait à tous, voir A. de Peellaert, *Cinquante ans de souvenirs, recueillis en 1866*, t. I, p. 78. — Gachard, *Études et notices historiques concernant l'histoire des Pays-Bas*, t. IV, p. 539.

(2) Lettre de Mme de Caraman, née Cabarrus, à d'Hartemberg, du 6 novembre 1809. Annexe VII.

d'oublier les infortunes de la guerre, le canon tonnait aux bords de l'Escaut. On sut bientôt en Hainaut les premiers succès de l'expédition anglaise, Middelbourg et Flessingue pris, les forces françaises retirées vers Anvers, et les mesures de vigueur arrêtées par le gouvernement pour faire face à l'invasion. Le cœur bouillant d'Hartemberg ne pouvait résister à l'appel de la lutte. Invoquant les nécessités de son commerce, il obtenait un passe-port pour la Hollande et il gagnait Bruxelles à la fin de juillet. C'était la période la plus tourmentée de son existence qui s'ouvrait devant ses pas. Les dangers abonderaient dans les lieux qu'il voulait traverser et qu'occupaient les armées. Les sévérités seraient poussées au point que du côté français on décréterait la peine de mort contre quiconque communiquerait avec les Anglais, ou serait resté en Zélande sans passe-port, ou aurait pratiqué la contrebande (1). Et sans crainte de risques, dont plus que tout autre il connaissait la gravité, Hartemberg allait circuler durant cinq mois d'un camp à l'autre en se jouant du péril avec une audace et une dextérité étonnantes et aussi avec une extraordinaire bonne fortune.

En se dirigeant vers Londres, le voyageur s'arrêta à Bergop-Zoom, où M. Huart, adjoint au maire de l'endroit, était son ami. Soit conviction sincère, soit secret désir de s'assurer un répondant, Hartemberg fit connaître à Huart ses projets commerciaux. Il fit valoir que la mer était libre par suite de la présence de la flotte anglaise, et que les besoins de l'armée légitimaient des envois considérables. C'était, selon lui, une occasion unique de faire arriver en Zélande de riches cargaisons qu'on importerait ensuite en Belgique par contrebande. Le fils de son hôte, ébloui par ces discours, se décida à tenter la chance. Accompagné d'un camarade dont le nom devait être une garantie en cas d'insuccès, Hartemberg franchit les

---

(1) Ordre du jour du 8 décembre 1809. A. Dubois, *Essais et notices*, t. II, p. 93.

lignes anglaises et arriva jusqu'à Middelbourg. Là, les difficultés commencèrent. Le siège de Flessingue interrompait les opérations et rendait les communications difficiles. Huart se découragea et se décida à rentrer à Berg-op-Zoom, tandis que Hartemberg déclara hautement qu'il allait à Londres pour chercher les denrées qui faisaient défaut.

A Londres, tout était incertitude. Aux anxiétés sur l'issue de l'expédition de l'Escaut se joignait le doute le plus poignant sur la campagne menée par Napoléon en Autriche. On savait vaguement que l'Empereur était à Vienne, que les Autrichiens défendaient la rive gauche du Danube, que le Tyrol était en révolte. Mais on espérait chaque jour apprendre quelque succès de l'archiduc Charles qui rétablît les affaires et encourageât la politique de résistance. En proie à ces sentiments, les ministres du roi Georges ayant sous la main un Allemand habile et instruit firent appel à tout son dévouement pour qu'il consentît à explorer le théâtre de la guerre en Allemagne. Ce serait en partie du résultat de cette exploration que dépendraient les instructions ultérieures à donner à lord Chatham. « Dans l'intérêt de sa patrie et de l'Angleterre », déclara plus tard Hartemberg, il accepta la dangereuse mission qu'on lui proposait (1). Le 4 août il était à Anvers, où il séjournait jusqu'au 11. Il trouvait la ville en rumeur et son ami Malouet dans la consternation, tant était grande l'impression de désarroi produite par l'approche de la flotte anglaise. Il constata combien faibles étaient les moyens de défense, et assista à différentes revues passées par les généraux, revues qui lui permirent d'affirmer que les journaux et les comptes rendus officiels exagéraient énormément les forces de la garnison. Deux fois il dîna chez le préfet maritime avec les généraux français, et il put apprendre de leur bouche le chiffre exact de leurs troupes et leurs craintes sérieuses vis-à-

(1) Rapport d'Hartemberg au gouvernement anglais, du 4 septembre 1809. (*Foreign Correspondance,* Holland, vol. LXIII. R. O.)

vis d'une attaque qui eût été promptement menée jusqu'à Anvers (1). Le 11 août, il quittait Anvers, pour faire à Chimay une courte et sage apparition, puis il se rendait en apparence à Nimelette. En réalité, il courait à franc étrier vers Paris et Strasbourg. Sa parfaite connaissance du pays et de la langue lui permettait de passer le Rhin et d'atteindre le Danube en traversant la Souabe, cette patrie d'origine encore toujours chère à son cœur. A Munich, le voyageur fut arrêté en vertu des ordres supérieurs interdisant de laisser passer vers Vienne quiconque n'appartenait pas à l'armée. Fort heureusement, Hartemberg rencontra le fils du maire de Mons, M. Duval de Beaulieu, auditeur au Conseil d'État, qui portait des dépêches à Vienne et qui lui offrit une place dans sa voiture. Sous le couvert d'un personnage aussi important, le voyage s'acheva sans peine. Arrivé au quartier général, Hartemberg n'eut garde de mener la vie cachée qui décèle les conspirateurs. Il se donna pour un Souabe attaché à la cause de Napoléon, et désireux de servir l'Empereur dans l'intendance qui suivait les armées. A ce titre, diverses démarches s'imposaient. Hartemberg en multiplia le nombre, de manière à voir toutes les autorités et à s'éclairer complètement sur la situation des vainqueurs et des vaincus.

Quand il fut renseigné à souhait, le candidat intendant invoqua l'insuccès de ses demandes pour reprendre par Munich le chemin de son pays. Le 4 septembre il débarquait à Londres, après avoir passé par Amsterdam et Embden. Ses rapports (2), remis sur-le-champ aux ministres de la Guerre et des Affaires étrangères, résumaient la course vertigineuse qu'il venait d'accomplir et relataient à propos de chaque localité les principales notions qu'il avait pu acquérir sur les objets

---

(1) Rapport du même, du 7 septembre 1809. (*Foreign Correspondance*, Holland, vol. LXIII. R. O.)

(2) Rapports datés de Londres, Spring Garden Hotel, les 4, 5 et 7 septembre 1809. (*Ibid.*)

pouvant intéresser le Gouvernement anglais. On y remarquait la description détaillée des forces françaises à Anvers, à la date du 11 août, celle de l'état intérieur de la Hollande, entièrement désarmée en dehors des rives de l'Escaut, au 1er septembre, le tableau de l'occupation française à Vienne, le récit de la bataille de Wagram, et l'exposé des efforts et des ressources des vaillants insurgés du Tyrol, commandés par André Hofer, le célèbre patriote. Sans forfanterie, comme aussi sans fausse modestie, l'auteur rappelait les périls auxquels il avait réussi à échapper. En débarquant à Nordwyck, sur la côte hollandaise, la gendarmerie l'avait arrêté et n'avait consenti que moyennant rançon à le laisser en liberté. A Munich, on l'avait arrêté une seconde fois. Enfin, des notes qu'il avait expédiées à Londres, par l'intermédiaire de son beau-frère, avaient été interceptées par suite de l'arrestation du porteur, saisi à Maesluys, au moment de s'embarquer pour Londres, et interné durant cinquante jours à Enckhuyzen.

* * *

Dans les circonstances qu'il traversait, Hartemberg ne pouvait perdre un moment. A peine d'être reconnu à Londres par les espions français, ou de faire remarquer en Belgique une trop longue absence, il devait repartir sur-le-champ. Avant le 15 septembre, on le voyait à Chimay, vaquant à ses occupations habituelles. Mais au bout d'un mois, les revers successifs subis en Zélande par Chatham réclamaient la présence du voyageur. Le 18 octobre, il reparaissait à Londres, d'où les ministres l'envoyèrent sans perdre haleine à Anvers, pour les renseigner sur l'opportunité de secours à envoyer et sur l'attitude des généraux français. Quittant Londres le 20, il était à Embden le 23 et à Anvers le 26.

Dans la grande cité, sûre désormais d'échapper à l'ennemi terrassé par les fièvres, on ne se bornait pas à des projets lointains. Heureux d'avoir évité un blocus et d'avoir sauvé la

flotte, les autorités préparaient un mouvement en avant. Telle fut au moins la règle de conduite que préconisèrent le maréchal Bessière, duc d'Istrie, et d'autres généraux français, avec lesquels Hartemberg dîna le 28 chez Malouet. Des ordres de l'Empereur venaient d'arriver, et leur portée était telle que l'agent secret se crut obligé d'en informer sans délai ses mandants. Napoléon, disait-on, annonçait l'envoi de vingt-quatre mille hommes détachés de l'armée du Danube. Il promettait de venir lui-même diriger les opérations, afin de chasser les Anglais et de faire d'Anvers la métropole du commerce et le boulevard de l'Empire (1). On peut être sûr, écrivait Hartemberg, que l'attaque des Français vers la Zélande aura lieu prochainement et énergiquement. A l'appui de ce pronostic, l'agent faisait valoir les dispositions militaires dont il venait d'être le témoin, les forces rassemblées à Anvers, l'emplacement des vaisseaux français et hollandais, l'état et la situation de l'armée hollandaise.

Il y avait urgence à ce que les commandants anglais à Flessingue et les ministres du roi Georges connussent des dispositions aussi belliqueuses. Hartemberg courut droit sur la Zélande dès le 1er novembre, toujours sous prétexte de commerce, et il se fit reconnaître sans peine par le lieutenant général Don, qui avait succédé à Chatham dans la direction de l'expédition. Cet officier supérieur n'ignorait pas les sympathies que son gouvernement rencontrait en Belgique. Il avait participé à l'expédition du Helder en 1799 et connu les pourparlers échangés à cette occasion entre les agents anglais et le parti hollando-belge. Aussi accueillit-il favorablement le porteur de nouvelles et lui procura-t-il place sur un cutter qui toucha le 6 novembre la côte anglaise; le 8, Hartemberg remettait ses notes et ses avis aux ministres et, le 10, il repartait, après avoir convenu que provisoirement il se contenterait désormais d'envoyer ses communications au général Don,

(1) Rapports d'Hartemberg, du 8 novembre 1809. (*Loc. cit.*)

qui les transmettrait à Londres, le cas échéant (1). Symptôme des temps troublés que l'on traversait et des méfiances que faisaient naître forcément les mystères employés, le ministre de la guerre consentait à accréditer Hartemberg auprès du général Don, mais en ajoutant la recommandation expresse de s'abstenir de révéler à cet agent tout détail paraissant exiger le secret (2).

* * *

Le drame entamé aux bords de l'Escaut touchait à sa fin. Après avoir évacué leurs malades et leurs blessés, les Anglais s'étaient resserrés autour de Flessingue et ils semblaient hésiter sur la solution à choisir. Garderaient-ils ce port et ses bastions pour en faire un nouveau Calais permettant de commander la sortie du fleuve et le commerce d'Anvers? Ne valait-il pas mieux abandonner un territoire malsain et d'une utilité problématique, sauf à détruire auparavant la retraite les moyens de défense et de commerce de la place? Discutés par les ministres britanniques, ces points préoccupaient, comme on le sent, les patriotes belges. Ceux-ci attachaient le plus haut prix au maintien de l'étendard anglais en vue de leur sol natal. Ils pensaient, dans la fidélité de leur souvenir et dans la persévérance de leur espoir, que la présence des forces anglaises à Flessingue était une promesse palpable et permanente de secours et d'intervention, capable d'électriser les masses au jour où faiblirait le colosse impérial sous le poids d'une défaite lointaine. Toute retraite leur paraissait trahison ou au moins abandon, et aucun effort n'était de trop s'il pouvait la conjurer.

---

(1) Rapports d'Hartemberg, du 8 novembre 1809. (*Loc. cit.*)

(2) Lettres du général Don à lord Liverpool, et de lord Liverpool au général Don, 4 et 9 novembre 1809. (*War Office*, VI, n° 28, I, n° 149. R. O.)

Hartemberg était au premier rang de ceux qui pensaient de la sorte. Après être rentré à Chimay, il utilisa un séjour à Nimelette pour aller sonder les intentions du gouvernement impérial à Paris. Il put y apprendre les projets arrêtés par le ministre de la guerre à l'égard de la Zélande et s'y convaincre que l'on n'attaquerait pas les Anglais à Flessingue et qu'on escompterait les ravages de la maladie plutôt que les triomphes militaires. Il se décida, d'accord avec ses amis, à faire part de cette nouvelle au général Don, avec lequel il n'avait cessé de correspondre, et au gouvernement anglais. Le 2 décembre, il entama en conséquence son sixième voyage de l'année vers Londres.

Cette fois il voyageait sans mystère. Le commerce lui fournissait une occasion excellente de franchir la frontière. On savait les Anglais occupés a évacuer leurs campements et à se retirer vers Flessingue. Les habitudes de confort de l'armée britannique faisaient présumer que d'immenses approvisionnements, devenus inutiles, seraient à vendre à bas prix dans les ports de la Zélande. N'était-ce pas une bonne fortune qu'il ne fallait pas laisser échapper? Mettant en avant ces raisons, appuyées sur son expérience, Hartemberg réclama et obtint par Malouet les passe-ports nécessaires et s'arrêta à Berg-op-Zoom, où il entraîna à sa suite le jeune Huart, désireux de réparer son échec commercial du mois de juillet (1).

Les deux amis eussent sans doute rencontré les plus sérieuses difficultés dans leur entreprise si un hasard heureux entre tous n'était venu les favoriser. L'amiral De Winter, commandant la flotte hollandaise retirée près de Berg-op-

(1) Déclarations de MM. Huart père et fils, à Bellemare, commissaire général de police à Anvers, 10 septembre 1811 (F⁷ 6568). A. N. — Interrogatoires d'Hartemberg du 7 août et du 14 août 1811 (F⁷ carton 6568). A. N. — Mémoires d'Hartemberg pour le Gouvernement britannique, 17 et 30 décembre 1809. (*Foreign Correspondence*, Holland, vol. LXIII. R. O.)

Zoom, désirait être instruit des projets de l'ennemi. Il avait fait demander au maire de Berg-op-Zoom un homme sûr qui pût être envoyé à Flessingue. M. Huart père, remplissant les fonctions de maire, proposa Hartemberg, qui fut agréé sur-le-champ. Ainsi déguisé en agent des autorités françaises, le voyageur franchit sans peine les lignes d'avant-poste et put se rendre par Veere à Middelbourg et Flessingue. Ajoutons qu'il envoya à De Winter, par le jeune Huart et par d'autres voies, des avis, à la vérité insignifiants, mais suffisants pour persuader aux autorités qu'il avait pris à cœur la mission de confiance dont elles l'avaient investi.

En arrivant à Flessingue, le 10 décembre, Hartemberg et son camarade ne rencontrèrent que peu de marchandises à acquérir. Hartemberg, qui avait vu dès son arrivée le général Don, voulait se rendre à Londres. Un stratagème lui facilita ce voyage. Il fut mis soi-disant aux arrêts par ordre de Don, sous prétexte d'espionnage, et embarqué pour Londres (1). Avant son départ, et tout en feignant un vif désespoir au sujet de son malheur, il donna à Huart les instructions nécessaires pour rentrer sans danger à Berg-op-Zoom. Tandis que le jeune homme reprenait la route de son lieu natal en s'attristant sur le sort du prisonnier, celui-ci arrivait à Harwich le 17 décembre et à Londres le 20 décembre. Un séjour un peu plus long que les précédents devait le retenir dans la capitale pendant plus d'un mois.

* * *

Sous le couvert apparent de la mesure de police qui l'avait

(1) Une certaine méfiance du général Don à l'égard d'Hartemberg, facilita sans doute cette mesure. Hartemberg, d'après ses notes, aurait reproché vivement au général l'évacuation de l'île de Walcheren, et le général crut devoir informer le gouvernement de ses défiances, par une lettre du 11 décembre 1809. (*War Office*, t. VI, p. 26. R. O.)

amené, Hartemberg s'estima libre de traiter ses affaires avec plus de maturité que durant ses dernières visites.

Les premiers moments de son arrivée furent consacrés à rédiger des mémoires destinés aux ministres de la guerre et des affaires étrangères. Indépendamment du récit de ses voyages, énumérant les villes qu'il avait visitées et les moyens employés tant pour déjouer la surveillance que pour se renseigner, deux ordres de considération avaient attiré spécialement son attention.

La politique générale était traitée en premier lieu. L'observateur, qui revenait de Paris, rapportait des nouvelles au sujet des rapports diplomatiques entre la France et la Russie, et il relatait avec toute la précision désirable les alternatives de progrès et de défaite dont l'Espagne était le théâtre. Il déplorait la situation humiliée de la Hollande, à laquelle l'Empereur entendait arracher le Brabant septentrionnal et dont, selon lui, l'annexion totale ne manquerait pas de se faire à bref délai.

La situation des armées en amont de Flessingue occupait naturellement la plus grande partie des notes du voyageur. Il avait relevé la force exacte des troupes françaises et hollandaises, tant en Zélande qu'à Anvers et Malines, le nombre des canons et le nombre des malades. Par des voies inconnues, il avait appris les plans formés par l'Empereur pour passer l'Escaut sur de grands radeaux protégés par l'artillerie, non loin de Flessingue. Par la même voie, il avait connaissance des conclusions d'une commission consultée par l'Empereur sur le point de savoir si l'on pourrait en ce moment attaquer Flessingue de vive force. La commission avait répondu négativement. Hartemberg reprenait et développait avec insistance cet avis pour en conclure que l'évacuation complète de Flessingue, loin de s'imposer par mesure de prudence, était une faute. Il terminait ses notes en suppliant les ministres de ne pas précipiter un abandon qu'il considérait comme désastreux. Le sentiment ne demeurait pas étranger à ces lignes jetées au

courant de la plume sur une table d'auberge. J'écris, disait l'auteur, au bruit d'une tempête furieuse qui secoue ma demeure, et je songe à tant de braves gens que l'on voudrait bien inutilement mettre à la mer au milieu de ces vents déchaînés. J'affirme que les troupes de Sa Majesté ne courent aucun danger en restant à Flessingue, et que l'armée française, « littéralement dans la misère et dans la boue jusqu'au cou », ne peut rien entreprendre avant la bonne saison. Comme garantie, j'invoque ce que je viens de voir et l'expérience personnelle que j'ai de la guerre (1).

* * *

Tant d'efforts devaient être momentanément stériles. Ce n'était pas par Flessingue et l'Escaut que devait se faire l'affranchissement de la Hollande et de la Belgique. Les dernières troupes britanniques quittèrent la Zélande le 26 décembre 1809, et Hartemberg apprit sur la terre étrangère l'effondrement des plans caressés si longtemps ainsi que l'inutilité de tous ses périlleux voyages.

Dans la bouche des ministres, auxquels il venait de faire parvenir un nouveau mémoire tendant à fixer l'occupation anglaise dans l'île de Walcheren (2), le voyageur entendit toutefois des assurances d'intérêt constant pour la Belgique. Encouragé, il développa devant lord Wellesley, chargé du ministère de la guerre, les vues d'indépendance que son pays d'adoption n'avait cessé de nourrir. Il se crut même autorisé à lever quelques-uns des secrets de cette organisation locale et

---

(1) Mémoires d'Hartemberg du 17, du 18, du 25, du 26 décembre 1809 et du 5 janvier 1810. (R. O. *Foreign Correspondence,* vol. LXIII.) Voir annexe VIII, qui contient le plus intéressant des mémoires d'Hartemberg à ce moment.

(2) Mémoire du 21 décembre 1809. (*Ibid.*)

mystérieuse à laquelle il avait pris part en 1798 et qui subsistait encore sur certains points du territoire. Il parla des volontaires jadis enrégimentés et assermentés par paroisse (1). Il put affirmer qu'à Chimay et dans les environs de cette ville, deux mille hommes étaient encore toujours prêts à marcher sous son commandement. Déjà il voyait ces volontaires entrer en ligne et donner la main aux prisonniers anglais fort nombreux qui étaient internés dans la citadelle voisine de Givet (2). Projet vague que les circonstances rendirent inopérant, mais qu'il importe de rappeler parce qu'il préludait à d'honorables manifestions dont Chimay devait être le théâtre en 1814.

L'ardeur du patriote devait se manifester encore dans d'autres entretiens. Pour lui, que ni les victoires répétées de l'Empereur, ni le mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise ne pouvaient aveugler, toutes les prétentions anciennes étaient demeurées vivantes, et le conquérant n'était qu' « un heureux aventurier ». Dans la liberté d'une conversation que sa plume nous a conservée, il sacrifiait même l'amitié aux ressentiments qu'il éprouvait contre le maître momentané de sa patrie d'adoption. Il faisait étalage des relations qu'il entretenait avec le comte et la comtesse de Caraman (3), et il allait jusqu'à offrir d'utiliser, pour éclairer le gouvernement britannique, la situation que ses relations lui procuraient à Paris (4).

Il semble que ces propositions furent agréées par le gouvernement anglais. Avant la fin de janvier 1810, Hartemberg

---

(1) Mémoire du 3 janvier 1810. (*Ibid.*) Annexe X.

(2) Des milliers de prisonniers anglais étaient enfermés à Givet, à Bouillon et à Longwy. Souvent ils arrivaient à s'échapper et à gagner la frontière, à l'aide d'une organisation secrète de relais connus d'eux seuls. (Mémoires du duc de Rovigo.)

(3) Voir la lettre de la comtesse de Caraman, née Cabarrus, à Hartemberg, du 6 novembre 1809. (Annexe VII.)

(4) Lettre d'Hartemberg au marquis de Wellesley, du 26 décembre 1809. (Annexe VII.)

repartait pour le continent, chargé encore toujours de correspondre avec les ministres du roi Georges au sujet des intérêts communs de l'Angleterre et des Belges. Sa dernière lettre au ministre des affaires étrangères nous indique le mode très simple auquel il recourait pour recevoir les directions du cabinet de Londres. Celui-ci écrivait sur papier sans en-tête et sans signature ses communications rédigées en style commercial, et les adressait à Hartemberg sous le couvert de M. Schott, consul de Prusse à Rotterdam (1). Le commerce ne perdant pas ses droits, le voyageur demandait en même temps et obtenait de l'amirauté des facilités pour emporter en Hollande une cargaison de marchandises anglaises.

*
* *

Des rigueurs nouvelles fermant les ports hollandais aux navires anglais, ce fut vers Héligoland que le voyageur dut faire voile pour rentrer dans sa patrie. Les vents contraires, les arrangements à prendre en cours de route pour les marchandises importées, les difficultés des chemins, tous ces obstacles retardèrent le retour au point qu'Hartemberg ne put atteindre Anvers que le 2 mars 1810. Son absence avait duré trois mois.

Une aussi longue disparition exigeait des explications. Par sa famille, que ses lettres avaient renseignée, et par lui-même ensuite, Hartemberg s'efforça de convaincre le public de la disgrâce qui l'avait transformé en prisonnier de guerre. Cette version fut aisément accueillie, et les dires du jeune Huart, qui avait assisté au départ forcé de son compagnon de route, lui donnèrent une grande apparence de vérité. Le négociant put donc reprendre la suite de ses affaires sans être inquiété

(1) Lettre d'Hartemberg au marquis de Wellesley, du 11 janvier 1810. (*Foreign Correspondence,* vol. LXIII. R. O.)

sérieusement. Sans renoncer à ses plans politiques, il changea sa vie durant quelques mois, en s'appliquant à fournir au cabinet anglais les éclaircissements que la fréquentation des salons de Paris pouvait seule donner. Il passa avec toute sa famille l'hiver de 1810 à 1811 dans la capitale. Grâce à la puissante protection des Caraman, et à l'appui de Malouet, récemment créé baron de l'Empire et appelé au conseil d'État, l'industriel de Chimay put jouir de tout ce que la capitale offrait de récréations et de divertissements durant l'hiver brillant qui suivit le mariage de l'Empereur. Relations mondaines, conversations avec les principaux personnages de l'ordre administratif et de l'ordre militaire, rien ne manquait à l'heureux maître de forges, introduit dans la société parisienne. Les Parisiens trouvaient en lui un homme du monde, connaissant toute l'Europe, et s'étonnaient qu'il pût parler avec compétence à la fois d'art militaire, d'industrie, de négoce et de politique. Généraux, financiers, administrateurs se réjouissaient de s'instruire au contact de tant de savoir, et tous bénissaient le régime qui avait permis à un citoyen aussi capable de conquérir un rang proportionné à ses talents.

* * *

Les besoins de ses entreprises commerciales et industrielles se joignaient aux exigences mondaines pour remplir en apparence la vie d'Hartemberg. Les soucis d'une existence aussi remplie n'empêchaient point toutefois ses pensées de se porter au delà du détroit et de rester fidèles aux vues du gouvernement anglais. En automne 1810, le voyageur sollicitait auprès du ministre de la police un passe-port pour Londres, en invoquant encore toujours la nécessité de presser la liquidation de l'assurance de la *Catharina*, confisquée en 1797 (1). Un avis

(1) Requête d'Hartemberg au ministre de la police, du 21 octobre 1810. Carton F⁷ 8268 (9389 R²). A. N.

plutôt défavorable du préfet du département de Jemmapes fit rejeter la demande. Ce fonctionnaire, consulté par le ministre, se montra, en effet, fort hésitant. Le requérant, disait-il, passait dans le pays pour espion de l'Angleterre, mais aucune preuve n'existait pour démontrer le fondement d'un bruit aussi fâcheux, et, au contraire, M. d'Hartemberg jouissait « de l'estime de la meilleure société du département (1) ». Présentée sous une autre forme, et appuyée par Tallien, autrefois époux de la comtesse de Caraman, la demande d'Hartemberg devait réussir un peu plus tard (2). Le 9 janvier 1811, il sollicitait un passe-port pour le Danemark et la Suède, et, cette fois, il réussissait dans sa démarche, qui lui permettait de faire une rapide excursion jusqu'à Londres. Rentré à Paris, il y séjournait jusqu'au printemps, moment où il obtint un passe-port pour la Hollande. C'était, sans qu'il pût s'en douter, la dernière de ses étapes politiques qu'il franchissait.

Ce suprême voyage devait être aussi déconcertant ou tourmenté que les précédents aux yeux de la police impériale. A la fin de mars, Hartemberg courait en poste de Paris à Rotterdam. Il y rencontrait des amis secrets, et revenait à Anvers le 3 avril, pour en repartir le 11 vers Rotterdam. De Rotterdam il gagnait Londres, d'où il rentrait finalement à Paris par la Hollande, après avoir soi-disant visité celle-ci pour son commerce (3).

Ce que recherchait Hartemberg durant ces déplacements incessants, nous ne pouvons l'affirmer catégoriquement, faute de documents détaillés sur cette période dans les archives anglaises. Mais on peut deviner les patriotiques calculs qui entraient dans les vues du voyageur. Le commissaire central de police d'Anvers, Bellemare, surveillant sans cesse Hartem-

---

(1) Lettre du préfet de Jemmapes, du 21 novembre 1810. (Ibid.)

(2) Déclaration de d'Hartemberg, du 7 août 1811. (Ibid.)

(3) Rapport de Bellemare, du 15 juillet 1811. F7 6568. A. N.

berg, révélerait plus tard avec dépit les relations suspectes de celui-ci. « Quand il voyage dans ce pays-ci, c'est à qui le soignera le plus parmi les nobles. » « Il voit dans ce pays-ci tous les ci-devant comtes, les marquis et les barons (1). » Sous la plume du fonctionnaire impérial, ces lignes équivalaient à constater l'intimité d'Hartemberg avec les anciens membres des États demeurés attachés en secret à l'indépendance de leur patrie, et au nom desquels nous avons vu Hartemberg parler en 1810 au gouvernement anglais.

Après tant de courses rapides, d'efforts surhumains, de manœuvres compliquées, le repos allait venir. Il guettait l'entreprenant voyageur au moment où il devait le moins s'attendre à le rencontrer. Mais si la paix le surprenait, sans le prendre tout à fait au dépourvu, elle devait être la source de luttes autrement terribles que celles qu'il venait de livrer. Au lieu de combattre pour la cause d'autrui, ce serait pour sauver sa liberté et sa tête que Hartemberg devrait désormais dépenser toutes ses habiletés et les trésors de son énergie.

La saison s'avançant, Paris voyait s'éclaircir les rangs de « la bonne société ». Hartemberg crut pouvoir se rendre à la campagne sans danger, ses dernières absences étant, croyait-il, oubliées. Le 15 juillet 1811, il s'installait dans le vieil hôtel Brunet, à Chimay, avec sa femme, quatre enfants, son beau-frère et un nombreux personnel de domestiques. A peine dix jours s'étaient-ils écoulés que la foudre tombait dans ce paisible intérieur. Le 25 juillet, le maître du logis était enlevé par la gendarmerie et emmené comme un criminel à Paris.

---

(1) Même source, et note sans date de Bellemare en 1811. F⁷ 6633 (1385). A. N.

CHAPITRE VII.

Les prisons de l'Empire.

Sommaire : Les soupçons de la police se renforcent. — Hartemberg est remarqué à Londres par les espions français à cause de l'affaire Merck. — L'arrestation de Mgr Hirn, à la suite du concile de 1811, permet de saisir une lettre faisant inculper le prélat de relations avec l'Angleterre. — On découvre que cette lettre mentionne Hartemberg, et on arrête celui-ci le 25 juillet 1811. — Séjours à la Force, Sainte-Pélagie et Ham. — Accusations formulées par la police. — Habile défense du prisonnier. — Les policiers Réal et Desmarest ne peuvent réussir à le convaincre d'espionnage. — Rapport de Rovigo à l'Empereur, lequel ordonne de garder Hartemberg en prison jusqu'à nouvel ordre (6 mai 1812). — Vains efforts et inutiles requêtes d'Hartemberg pour être élargi. — L'entrée des alliés dans Paris le libère (2 avril 1814). — Il voit le prince d'Orange et les ambassadeurs étrangers à Paris.

Depuis 1796, les dossiers concernant Hartemberg s'étaient accumulés dans les cartons du ministère de la police. De puissantes protections avaient pu atténuer les rigueurs que proposaient les fonctionnaires, ou attribuer un caractère innocent aux démarches qu'ils ne cessaient de relever comme suspectes. Mais les amis du maître de forges, tout en endormant les préventions, n'avaient pu les détruire. Les soupçons sommeillaient à la manière d'un feu qui couve sous la cendre et que le moindre souffle suffit à réveiller. La brise allait venir et ressusciterait l'incendie au point que les plus vigoureux efforts seraient nécessaires pour en limiter les ravages.

Au cours de 1810, les notes fournies à l'amirauté anglaise en 1809 par un militaire demeuré inconnu avaient attiré toute l'attention de Napoléon et de Savary (1). On attribuait la paternité de ces documents à Hartemberg, mais rien ne permettait de justifier cette supposition, demeurée dans les

(1) Savary, duc de Rovigo, avait remplacé Fouché, duc d'Otrante, au ministère de la police, le 3 juin 1810.

esprits plutôt comme une hypothèse et un objet de recherches que comme une accusation digne d'être formulée en termes formels. La fin de l'année ajouta un élément à ces impressions. Tandis que le préfet de Jemmapes, comme on l'a vu, énonçait au sujet d'Hartemberg un avis plein d'hésitation, Bellemare, commissaire général de police à Anvers, se prononçait plus catégoriquement. Il affirmait, sans preuves, il est vrai, que Hartemberg était un agent des Anglais et des patriotes belges, il déplorait qu'on n'eût pas arrêté cet aventurier lors des événements de 1809, et il suggérait au ministre un expédient destiné à assurer la découverte de la vérité. Cet habile policier avait découvert un honnête homme, nommé Tranchant, proviseur de lycée de Sens, très lié avec Hartemberg. En faisant brusquement part à cet ami de la mort du voyageur et de la saisie de papiers compromettants en sa possession, Tranchant dirait la vérité pour dégager sa responsabilité.

C'était le comte Réal, conseiller d'État, qui avait sous la direction de Rovigo la surveillance de la Belgique dans ses attributions. L'ancien jacobin flaira une proie tentante, mais sa perspicacité l'emporta sur le désir d'une action immédiate. En différant son intervention, en surveillant avec constance, et en choisissant avec discernement le moment d'agir, la police aurait chance de saisir avec l'homme toute sa correspondance et sans doute de découvrir toutes les ramifications du complot auquel il était vraisemblablement mêlé. Tel fut l'ordre laconique qu'il apposa en manière de conclusion sur le rapport de son subordonné : « Il vaut mieux l'attendre pour le saisir à la première occasion [1] ».

* * *

Le printemps de 1811 fournit un nouvel élément de suspi-

---

[1] Note sur le sieur Hardenberg par Bellemare, et note en marge de Réal. F⁷ 6633 (1385). A. N. Sur l'organisation du ministère de la police, voir L. Madelin, *Fouché*, pp. 461 et suiv.

cion, non encore décisif, mais aggravant les charges déjà recueillies. Les circonstances critiques multipliaient les ressorts de la police. Si les coalisés entretenaient en France de nombreux agents, l'Empereur avait semé les siens dans les cours étrangères. Londres, surtout, était le théâtre du travail incessant des subordonnés de Rovigo, espionnant les ministères, se glissant dans la société des émigrés, entourant les princes de la maison de Bourbon, écoutant les projets politiques et calculant les forces militaires. Par cette voie, le ministère apprit, au début de 1811, des détails sur le rôle que venait de jouer Hartemberg dans la capitale du royaume britannique. Selon les espions, ce voyageur avait été vu séjournant longtemps à Londres et entrant dans les ministères. Bien plus, il avait eu diverses entrevues avec un officier supérieur, déserteur de l'armée française, dont la police suivait toutes les démarches. On visait ici l'adjudant général Merck, qui, envoyé à Saint-Domingue sous le Consulat, avait abandonné son poste pour se réfugier à Londres, où il était employé par le ministère anglais pour embaucher les malheureux soldats français emprisonnés dans les pontons.

Merck était Souabe d'origine, comme Hartemberg. Soldat au service autrichien sous Bender, il avait déserté pour entrer dans l'armée de la République belge en 1790, puis il s'était engagé sous Dumouriez dans un corps belge levé en 1793, et il avait passé au service français avec son régiment. Ce compatriote, qu'il avait connu sous les drapeaux en 1790, s'était présenté à Hartemberg en 1809 sous les dehors du malheur. Le voyageur, ému de pitié, avait recommandé Merck au ministère anglais (1). En 1811, Merck, toujours misérable et poursuivi par ses créanciers, avait eu recours de nouveau à son ami, qui eut le tort de se dire agent du gouvernement autrichien et d'essayer d'en imposer en cette qualité aux créan-

(1) Note d'Hartemberg, du 4 septembre 1809. (*Foreign Correspondence*, Holland, vol. LXIII. R. O.)

ciers de l'adjudant général. Telles étaient les circonstances que Savary et Réal apprirent au printemps de 1811 par leur correspondance de Londres et dans laquelle ils trouvèrent une fois de plus la certitude morale des relations illicites imputées au voyageur dénoncé (1).

* * *

La politique religieuse de Napoléon allait ajouter un dernier grief aux charges accumulées entre les mains de Réal et fournir à Bellemare l'occasion de préciser ses accusations.

Enivré de sa puissance, l'Empereur avait voulu non seulement spolier le Saint-Siège de ses États, mais mettre la main sur l'autorité spirituelle. Un Concile national convoqué par ses ordres à Paris en juin 1811 devait délibérer sur la manière d'enlever au Souverain Pontife, dépouillé et prisonnier, la dernière de ses prérogatives, c'est-à-dire le droit d'approuver le choix des évêques. Contrairement aux vœux du maître et aux efforts des ministres, la majorité des prélats avait résisté aux tentatives faites pour les détacher du Pape. Au premier rang des vrais défenseurs de la discipline, on avait remarqué les évêques de Gand, de Tournay et de Namur, MM. de Broglie, Hirn et Pisani de la Gaude. A côté du premier de ces prélats se tenait son théologien, le savant docteur Van de Velde, ancien recteur magnifique de l'Université de Louvain. Un jour même, où la discussion était chaude, on vit Mgr de Broglie consulter à plusieurs reprises son théologien et manifestement lui emprunter des arguments. Cette conduite avait mécontenté le ministre des cultes au point qu'il s'était écrié, en s'adressant à l'évêque : « Ce n'est pas vous qui parlez, mais ce chien de Flamand qui est derrière vous (2) ».

---

(1) Rapport du duc de Rovigo à Napoléon, du 4 mai 1812. Annexe XI. — Lettre d'Hartemberg au ministère de la police, du 24 avril 1812. F7 6568 (2617). A. N. — Mémoire du même au même, du 14 août 1811. Ibid.

(2) De Decker, *De Eximius Van de Velde*, p. 142.

L'insuccès des premières séances du concile amena un coup d'État. Comme naguère les révolutionnaires avaient agi au 31 mai 1793, au 18 Fructidor et au 18 Brumaire, Napoléon agit le 10 juillet 1811. Il fit dissoudre provisoirement le concile et emprisonner les prélats les plus coupables de résistance à ses desseins. MM. de Broglie et Hirn, le docteur Van de Velde et bien d'autres ecclésiastiques furent saisis par la police et emmenés vers des forteresses lointaines, où la tyrannie impériale devait les détenir jusqu'en 1814 (1).

On ne se bornait pas à attenter à la liberté des membres du Concile. Des mesures adroites mettaient la police en possession de toute leur correspondance. Ainsi l'Empereur apprenait l'appui que rencontrait dans le clergé belge l'attitude de ses chefs, et des accusations de complot venaient s'ajouter à celles qu'il avait conçues contre les prisonniers (2). Le ministre de la police, prompt à exploiter les rancunes impériales, mit à cette occasion sous les yeux de son maître une lettre énigmatique adressée à Mgr Hirn par M. Van Trier, habitant les environs de Tirlemont, et datée du 21 avril 1811. L'auteur de cette missive renseignait le prélat sur une lettre de change anglaise de 60 guinées que ce dernier lui avait confiée pour la faire payer à Anvers. Il disait avoir chargé du recouvrement son parent, l'avocat Dillis. Le recouvrement était impossible, « et malheureusement, ajoutait Van Trier, le signataire V... H... ne faisait jamais que passer par Anvers, tant il avait peur des loups ».

En parcourant ce document un peu étrange, Rovigo et Réal furent convaincus qu'ils avaient rencontré une pièce de la plus

---

(1) Le Dr Van de Velde, à l'instar de beaucoup de prisonniers de l'Empire, fut au début l'objet de mesures destinées à cacher son identité et à dissimuler à toutes les recherches le lieu de sa détention. Le bruit courut dans toute la Belgique qu'il avait été fusillé dans le bois de Vincennes.

(2) Voir sur ces saisies les *Mémoires du duc de Rovigo,* t. V, p. 162, et Charlotte de Sor, *Napoléon en Belgique et en Hollande,* t. II, p. 29.

haute importance. Leurs talents de policiers ne leur avaient-ils pas révélé depuis longtemps que les évêques rebelles à l'Empereur obéissaient à des vues purement humaines et n'étaient que d'ambitieux conspirateurs? Beaucoup de lettres des prélats n'étaient-elles pas rédigées en termes convenus ou en chiffres, preuve manifeste de mauvais desseins, car on ne se cache point pour bien faire? Quelle meilleure preuve de complot que cette lettre de Van Trier, où la pensée se déguisait assez pour ne pas dire ouvertement que l'évêque recevait un subside de l'Angleterre, pas assez cependant pour dissimuler que l'on devait ruser et déjouer les investigations de l'autorité? Si, comme tout le faisait croire, on aboutissait à mettre en pleine lumière ce que les soupçons des gens de métier avaient immédiatement deviné, la police impériale serait rehaussée de tout le déshonneur imprimé au front de l'évêque parjure, et la politique impériale vengée de tout reproche d'arbitraire.

C'était le 12 juillet 1811 que Mgr Hirn avait été interné à Vincennes. Le même jour deux courriers étaient expédiés en toute hâte vers la Belgique par Réal. Le sous-préfet de Louvain, dans l'arrondissement duquel se trouvait Tirlemont, et le commissaire Bellemare, d'Anvers, reçurent les mêmes ordres confidentiels. A tous les deux on exposait les faits et on enjoignait de procéder sans bruit à une prompte, très prompte enquête, qui fît connaître la vérité complète et toute la pensée du signataire de la lettre du 21 avril. Le cas échéant, les saisies et arrestations nécessaires devaient avoir lieu sans délai comme sans éclat (1).

* * *

Bellemare était expéditif, et la certitude du succès doublait encore la célérité de ses mouvements. Le 14 juillet, vers 5 heures de relevée, il recevait les instructions de Paris. Le

(1) Lettres de Réal à Bellemare et au sous-préfet de Louvain, du 12 juillet 1811. (F7, carton 6568. A. N.)

même jour, à 7 heures, sa réponse pour Réal était prête. Il savait tout, il avait tout remué, tout examiné et en même temps tout préparé pour terminer l'affaire sans retard (1).

Ce que mandait l'infatigable commissaire ne répondait pas entièrement à l'attente du ministre. Sa lettre satisfaisait cependant les rancunes de la police en lui livrant une victime sous les traits bien connus d'un personnage depuis longtemps soupçonné.

MM. Van Trier et Dillis étaient des citoyens fort honorables, très attachés à l'Empereur et fort éloignés de toute connivence avec une résistance quelconque. Le premier était un grand propriétaire très estimé à Louvain et à Bruxelles, où il exerçait les fonctions d'inspecteur de l'Académie. Le second, son parent, avocat de la régie à Anvers, avait fait partie de la municipalité et était membre du Conseil général du département des Deux-Nèthes. Mgr Hirn, ayant rencontré Van Trier, lui avait confié une traite tirée par le baron d'Hartemberg et dont le recouvrement était difficile. C'était à cette traite que faisait allusion la lettre interceptée, et c'était du tireur qu'elle parlait quand elle disait, en usant d'une figure fréquemment employée dans le langage anversois, que V. H. passait à Anvers en cherchant à se cacher à ses créanciers, c'est-à-dire aux loups. L'avocat Dillis, que Van Trier avait chargé du soin de recouvrer le montant de la dette, confirmait les dires de son parent.

En apprenant ces renseignements, Bellemare les avait rapprochés des notions qu'il possédait au sujet d'Hartemberg. Il avait trouvé ainsi un trait de lumière montrant clairement cette fois, disait-il, les rapports de ce mystérieux et insaisissable voyageur avec l'Angleterre, et il avait avisé son collègue de Rotterdam d'arrêter Hartemberg si celui-ci passait encore par cette ville vers laquelle il s'était rendu en dernier lieu.

Certes, si jamais rêves s'évanouirent en fumée, ce furent ceux que Rovigo et Réal avaient formés en saisissant la correspondance de Mgr Hirn. Rien ne restait de l'espoir mal-

---

(1) Lettres de Bellemare à Réal, du 15 et du 30 juillet 1811, et du 20 août 1811. (Même carton, et carton 8268.)

veillant conçu à l'endroit du prélat. La conspiration, l'or anglais, le mystérieux langage de criminels redoutant l'autorité, autant de griefs qui disparaissaient sans retour. Restait toutefois une compensation, et la police devait s'en saisir avec toute l'ardeur qu'elle avait déployée pour entamer l'affaire. L'intrigant Hartemberg devait payer pour l'évêque absous et liquider en même temps l'arriéré énorme des dettes qu'il avait contractées vis-à-vis du ministère depuis quinze années. Le crédit qui lui avait été fait en novembre 1810, d'après la volonté de Réal, était désormais épuisé. On pouvait enfin agir avec la certitude de réussir.

* * *

La réponse de Bellemare arriva le 17 juillet à Paris. Après quelques heures d'émoi, consacrées à la surprise et à la nécessité de changer le plan de campagne, les dossiers concernant Hartemberg étaient relus et dépouillés, et une conférence entre le ministre et les chefs de service avait lieu pour aviser à la suite à donner à l'affaire. Le caractère des fonctionnaires en présence ne laissait aucun doute sur l'issue du débat. Les pouvoirs arbitraires de la police, ayant le droit de perquisitionner, saisir, emprisonner, séquestrer sans contrôle et sans limite autre que la volonté impériale, ces pouvoirs terribles devaient être exercés dans l'occurrence par Savary, Réal et Desmarest. Le général Savary, duc de Rovigo, était un soldat brutal, plus fait pour exécuter un coup de main ou commander un peloton d'exécution (1) que pour diriger l'administration d'un vaste empire : il fonçait sur l'obstacle à la manière d'un furieux, et à ses yeux était obstacle quiconque n'était pas ami de l'Empereur. Le comte Réal, conseiller d'État, juriste cauteleux et jacobin assagi, cherchait à faire oublier par son zèle ses excès révolutionnaires. Le chevalier Desmarest, secrétaire général du ministère, l'homme à tout faire de la police, habitué à percer les trames les plus compliquées.

(1) Savary avait présidé en 1804 à l'exécution néfaste du duc d'Enghien.

interrogateur habile auquel nul n'avait résisté, inquisiteur redoutable, allant jusqu'à torturer ses victimes à l'aide de supplices raffinés pour leur arracher des aveux, devait se venger des insuccès réitérés infligés par Hartemberg à ses dénonciations. Tous trois furent rapidement d'accord pour tourner leurs armes contre l'audacieux qui était offert à leurs coups et qui, cette fois, ne pourrait plus échapper. L'arrestation fut décidée, et Desmarest chargé de suivre l'instruction.

Il fallait agir avec promptitude et discrétion, car on craignait de donner l'éveil et de manquer ainsi le but principal poursuivi, qui était de saisir les pièces de la conspiration soupçonnée. Mais où trouver le conspirateur et ses papiers? Où frapper à coup sûr? L'embarras de Desmarest ne fut pas de longue durée. Hartemberg avait en dernier lieu trois résidences, d'après les dossiers du ministère : l'une à Chimay où étaient ses forges; l'autre à Anvers où il exerçait le commerce; une troisième à Paris où il avait passé l'hiver. Il n'était pas à Anvers, d'après Bellemare, et il n'était plus à Paris, comme on le sut en quelques heures : c'était donc à Chimay que le grand coup devait s'accomplir. Le 20 juillet, les instructions de Desmarest pour le préfet de Jemmapes partirent sous forme d'une dépêche circonstanciée dont l'exécution va nous apprendre le contenu.

* * *

C'était le 25 juillet 1811, par une superbe journée de la saison admirable qui marqua la naissance du roi de Rome et l'apparition de la comète. Vers le milieu du jour, un cortège composé de voitures entourées de gendarmes venait s'arrêter devant l'hôtel Brunet à Chimay. Le baron d'Hartemberg était dans son jardin. Rentré depuis dix jours à peine au milieu de ses fleurs et de ses arbustes, il leur donnait ses premiers soins, quand la brusque apparition des visiteurs vint le surprendre. Il s'avançait vers eux pour s'enquérir de l'objet de leur démarche. Avant qu'il eût pu dire un mot, le sous-préfet de Charleroi, qui commandait l'expédition et qui connaissait

le maître de forges, faisait un signe aux gendarmes, et ceux-ci s'emparaient du malheureux sans défense. En une seconde Hartemberg était ligotté et transporté dans une des voitures. En même temps les gendarmes se répandaient dans la vaste demeure et la fouillaient en tous sens. Une perquisition minutieuse faisait ouvrir tous les meubles et jeter leur contenu sur le parquet, examiner les coins les plus secrets, percer jusqu'au crin des chaises, sonder le jardin, lever les dalles, et elle ne cessait que quand les agents de l'autorité furent convaincus que rien n'avait échappé à leurs investigations. On saisissait mille deux cent dix-sept pièces de correspondance que l'on jetait à la hâte dans des paniers placés sur les voitures. Quand cette sauvage besogne fut achevée, les gendarmes remontèrent à cheval, la troupe tourna bride sur un signe du sous-préfet, et bientôt voitures et cavaliers, prenant la direction de Mons, disparurent au milieu de la poussière.

Dans la demeure saccagée, la femme et les enfants du prisonnier étaient restés en pleurs. Pas un mot, pas un geste n'avaient répondu à leurs supplications ou à leurs larmes. Pourquoi venait-on ainsi troubler et déshonorer leur famille, enlever leur mari et leur père, mettre au pillage leur habitation ? Qu'allait-on faire de la victime de mesures aussi odieuses ? A toutes ces questions posées en vain, aucune solution n'avait été donnée jusqu'au moment où s'éloigna vers une destination inconnue le sinistre cortège. Effroi, consternation, terreur, les mots manquaient pour dépeindre l'état des âmes. Quand elles reprirent possession d'elles-mêmes et qu'elles purent mesurer l'étendue de leur malheur, la triste vérité leur apparut entière.

Rapprochant de l'événement accompli les dires des voisins et des amis accourus par sympathie ou guidés par la curiosité, les infortunés comprirent, enfin, qu'ils venaient d'assister à une manifestation du pouvoir occulte et détesté qui s'appelait « la haute police ». Sans remonter jusqu'à l'époque révolutionnaire, la police gouvernementale avait, depuis le 16 Brumaire, donné trop d'exemples d'arbitraire pour que son intervention ne fît pas trembler. Quand on parlait d'elle, on se souvenait de victimes infortunées, parfois illustres, qu'elle

avait arrêtées et fait immoler sous de spécieux prétextes. Le comte de Frotté (1800), le duc d'Enghien (1804), le libraire allemand Palms (1806), le jeune Vuitel (1807), le chevalier de Chateaubriant et le comte d'Aché (1809), tous avaient succombé sous des balles françaises à la suite des manœuvres de la police. Tout faisait croire que pour Hartemberg il en serait de même. Si quelque grave inculpation de haute trahison n'était pas articulée à Paris, pourquoi ce déploiement si inusité de forces, ce luxe de précautions, ces mesures de rigueur terrifiantes? Pourquoi cette intervention du préfet et du sous-préfet, symptôme d'une injurieuse défiance à l'égard de toutes les autorités compétentes, maire, juge de paix, brigadier de gendarmerie, procureur impérial ? Une fois ouvert, le champ des hypothèses et des suppositions se déployait à perte de vue devant les témoins de la scène, et plus ils s'y aventuraient, plus l'horizon leur apparaissait voilé de nuages sombres et même sanglants.

*
* *

Si telles étaient les tristes pensées des habitants de Chimay, combien plus cruelles devaient être les appréhensions du prisonnier que les gendarmes emmenaient au grand galop de leurs chevaux, ligotté comme un bandit et jeté au fond d'une voiture. Au premier abord, Hartemberg se crut perdu. Le déploiement de forces auquel on avait eu recours sortait tellement de l'ordinaire qu'il attestait en haut lieu l'existence de révélations d'une gravité exceptionnelle. Cette fois, sans doute, se disait le maître de forges, il ne pourrait guère échapper à la vindicte de la police, et son tour était venu d'être sacrifié à la cause patriotique, comme tant de ses amis l'avaient été en 1798. Mais durant les neuf heures pendant lesquelles devait se prolonger le redoutable voyage, des réflexions moins décourageantes se présentèrent bientôt à l'esprit du détenu, qu'elles finirent par absorber, au point de lui rendre sinon l'assurance, au moins un espoir sérieux d'échapper à la mort.

Il avait observé que le sous-préfet qui dirigeait l'expédition ne lui avait rien dit pour expliquer ou justifier une aussi sévère arrestation. Le prisonnier conclut de là que ce fonctionnaire, avec lequel il avait entretenu les meilleures relations, ignorait les motifs de la police ou les trouvait insuffisants. Si la police gardait par devers elle le secret des mobiles qui la dirigeaient, il fallait croire que ces mobiles n'offraient pas l'évidence qui déroute toute contradiction. Repassant sa vie et mettant en parallèle, d'une part, les nombreuses arrestations qui l'avaient atteint et dont il avait réussi à paralyser les effets, et, d'autre part, ses démarches audacieuses, ses voyages répétés dont aucune trace écrite n'était demeurée en sa possession, Hartemberg s'enhardissait par degré. Il se souvenait du dilemme si souvent opposé par lui d'une manière victorieuse aux agents de la police française : « fournissez vos preuves devant des juges ou bien libérez-moi ». Et alors la confiance revenait, quand le voyageur se rappelait les innombrables correspondances dont les gendarmes avaient encombré leurs voitures. Il souriait en songeant à ce fatras, relatif uniquement à son commerce et que les agents de Rovigo allaient devoir étudier et dépouiller sans succès. Même la conviction lui venait que la police avait frappé sans preuve et presque sans motif, quand il supputait les soins apportés à la perquisition et à la saisie de tant d'inutiles papiers. Si ceux-ci paraissaient importants, c'est que la police n'en possédait guère d'autres. Car si l'administration centrale était nantie de pièces décisives, elle n'aurait certes pas eu besoin d'y joindre une masse si considérable de documents sans valeur.

Sans doute, un soupçon trouvait ici sa place. Ses amis de Londres, ceux d'Anvers ou de Bruxelles auraient-ils trahi leurs promesses répétées et livré les secrets de la politique des patriotes belges? Supposition impossible, répondait le ferme bon sens du détenu, car en dévoilant leurs vues, les Belges se fussent accusés eux-mêmes, et en révélant le rôle de son agent secret, le Gouvernement britannique eût manqué à des enga-

gements d'honneur qu'il tenait pour sacrés (1). Ainsi, le doute n'était pas possible, et ni en Belgique ni en Angleterre aucune indiscrétion n'était à craindre.

En somme, de quoi pouvait-on l'accuser sérieusement? De voyages trop fréquents faits à Londres? Mais si telle était l'inculpation, la défense serait aisée. Le prisonnier avouerait des voyages, en petit nombre, causés par ses affaires, et en premier lieu par la déplorable saisie de la *Catharina* en 1797. Cet incident d'autrefois justifierait à merveille les démarches faites ou tentées à une époque postérieure et même récente pour en réparer les conséquences. Si d'autres voyages venaient à être prouvés, le voyageur les avouerait, prétexterait les avoir oubliés, si on lui reprochait de n'en avoir point parlé. En tout cas, il nierait tout ce qui serait étranger à ses préoccupations de commerce et, persévérant dans la voie qu'il avait habilement choisie autrefois, il réclamerait à chaque pas des preuves et des juges.

*
* *

Telles étaient les dispositions d'esprit du maître de forges quand, vers 9 heures du soir, il fut amené par la gendarmerie en présence de M. de Fréville, préfet du département de Jemmapes, à Mons. Bien que brisé par la fatigue et accablé par le chagrin et l'anxiété, le voyageur s'était tracé un plan de campagne qui devait, à ses yeux, triompher de tous ses ennemis. Sa volonté comme son intelligence étaient demeurées fermes, et elles resteraient fidèles au programme tracé.

---

(1) Ce n'était pas sans raison qu'Hartemberg escomptait la fidélité absolue des ministres anglais à la parole donnée. Aujourd'hui encore, le gouvernement britannique ne communique qu'avec de nombreuses réserves les rapports des agents auxquels il a promis jadis le secret. Des copies que nous avons fait faire au *Record Office,* d'après les lettres d'Hartemberg et qui nous sont revenues lacérées au point d'être illisibles, témoignent es scrupules de l'autorité en cette matière.

L'interrogatoire dura plus d'une heure. Le préfet questionna Hartemberg sur sa fortune, ses divers mariages, son origine et son arrivée en Belgique, et principalement sur ses voyages à Londres et sur leurs motifs. Sur tous ces points, le prisonnier s'expliqua sans détour apparent, racontant sa vie comme étant celle d'un négociant entreprenant et spéculant sur l'importation de marchandises anglaises en Hollande, et parlant de son voyage à Londres en 1806, comme étant le dernier. Un procès-verbal fut dressé pour relater les questions et les réponses, et le détenu fut déposé à la maison d'arrêt, d'où il fut transporté, le surlendemain, à Paris.

La pièce originale destinée à garder la trace de l'interrogatoire nous est conservée (1). Quand on la relit, on saisit sans peine la pensée des deux personnages en présence. Le préfet méfiant — car il n'ignore pas les soupçons qui planent dans le pays — interroge méthodiquement, comme un homme qui veut apprendre à connaître l'inculpé, mais il n'énonce aucune objection, pas plus qu'il ne questionne sur des faits récents ou sur un grief quelconque. Hartemberg répond par des généralités que tout le monde doit connaître autour de lui, et il ne livre de sa vie que ce qu'il juge utile d'en dévoiler. Quand prit fin cette première prise d'armes, le prisonnier dut pousser un immense soupir de soulagement. Visiblement, l'autorité ne savait rien, et elle interrogeait par acquit de conscience ou au hasard. Elle n'avait pas d'armes pour le combat engagé.

En serait-il de même à Paris? Réal, tantôt insinuant, tantôt menaçant, Desmarest le tortureur n'avaient-ils pas en réserve quelque surprise déconcertante, quelque coup droit qu'on ne pût parer (2)? Hartemberg réussirait-il à en imposer à des fonc-

---

(1) Procès-verbal dressé à Mons, le 25 juillet 1811, à 9 heures du soir. Carton F⁷ 6568. A. N.

(2) On sait que la police, dirigée par Desmarest, torturait les prisonniers, parfois sur l'ordre exprès de Napoléon. — [L. Lalanne, *Les derniers jours du Consulat*, pp. 228, 291, 358, 360. — L. Lecestre, *Lettres inédites de Napoléon*, t. I, pp. 43, 44. — L. de Brotonne, *Lettres inédites de Napoléon*, p. 162. — L. Pingaud, *Un agent secret sous la Révolution et l'Empire. — Le comte d'Antraigues*, p. 274.]

tionnaires d'une expérience consommée, connaissant tous les détours du cœur humain et renseignés à merveille sur l'action des agents anglais? Question redoutable, qui devait donner au premier interrogatoire toute l'allure d'un duel formidable, ayant pour enjeu la vie d'un homme.

*
* *

C'était à la prison de la Force que la gendarmerie amenait le prisonnier dans les premiers jours du mois d'août 1811. On a souvent décrit ce séjour affreux, où étaient entassés, pêle-mêle, les enfants vicieux, les accusés non encore mis en jugement et les détenus politiques (1). Dans les vastes et sombres bâtiments, autrefois construits par le riche duc de Caumont La Force, des salles garnies de lits de camp et des cachots humides réunissaient, sous la surveillance de gardiens avides et féroces, des voleurs, des officiers anglais, des banqueroutiers, des brigands de grand chemin, des moines espagnols suspects d'avoir prié pour leur roi captif, des poètes, des cardinaux, des joueurs et même des préfets arrêtés pour manque de zèle. Après quelques jours, qu'on jugea sans doute nécessaires pour inspirer à l'inculpé une salutaire terreur, on l'amena au ministère pour y dépouiller, en sa présence, les papiers saisis à Chimay. Devant lui, Desmarest fit ouvrir les paniers que l'on avait scellés à la hâte, et il lut, parapha et fit parapher par son interlocuteur les innombrables correspondances (2). Quand fut achevée cette longue et fastidieuse opération, le prisonnier reprit courage et se sentit vraisemblablement sauvé. Si la police avait possédé d'autres documents accusateurs, elle les lui aurait exhibés en le sommant de les reconnaître. Si elle n'avait rien de plus que des pièces commerciales sans intérêt, le procès était gagné et la liberté prochaine.

---

(1) *Revue des Deux-Mondes,* 1er juin 1909, p. 550. — Giraut, *Histoire générale des prisons de Paris,* p. 40.

(2) Procès-verbal du 6 août 1811. Carton F7 6568. A. N.

Le 6 août avait lieu cette première formalité. Le lendemain, Desmarest interrogea longuement sa victime. C'était le moment capital. En lutteur habile, le policier n'engagea pas toutes ses forces. Après avoir questionné, comme le préfet de Mons, sur les antécédents, Desmarest reprocha brusquement à son interlocuteur d'avoir caché des voyages en Hollande en 1809. Quand ceux-ci furent avoués, d'autres questions plus pressantes, mêlées à des menaces pour le cas de réponse inexacte, portèrent au delà des frontières, et citèrent Embden et Heligoland. Hartemberg dut encore avouer. Enfin, l'interrogateur aborda l'Angleterre et, à brûle-pourpoint, somma le prisonnier de reconnaître des séjours à Londres en 1809. Cette fois encore, Hartemberg sentit qu'on était renseigné en haut lieu et que des concessions à la vérité s'imposaient. Il confessa deux voyages à Londres en 1809, mais il fit valoir toutes les nécessités commerciales qui l'y avaient mené ou retenu, et surtout les services rendus à l'amiral hollandais De Winter dans l'intérêt de l'Empereur et d'accord avec MM. Huart, de Bergop-Zoom. Tout en actant ces déclarations, Desmarest prit soin de laisser le prisonnier sous une impression de frayeur. « Vous me dites des mensonges pour me dérober la connaissance de vos voyages. C'est parce qu'ils ont un but criminel (1). » Hartemberg, sans se laisser intimider, répliqua qu'il n'avait pas jugé utile de révéler, au début, les détails de son commerce de contrebande en Hollande, mais que les pièces saisies et les déclarations des témoins qu'il indiquait ne manqueraient pas de confirmer ses explications.

* * *

L'avenir demeurait sombre en présence de l'incident final de cette entrevue. Le 14 août, au matin, elle était reprise, et Desmarest entrait dans le détail de la vie du négociant. Nais-

(1) Procès-verbal du 7 août 1811. Ibid.

sance, études, jeunesse passée en Belgique, mariages, objets du commerce et de l'industrie, tout fut passé en revue. L'année 1809 forma la matière d'un interrogatoire serré, où chaque jour fut scruté. On insista sur les dates concordant avec les fameuses pièces publiées par le *Moniteur*. On ne manqua pas d'objecter au voyageur « qu'il cherchait à couvrir, sous l'apparence d'opérations commerciales, les divers voyages qu'il avait faits en Angleterre », mais que si la vérité avait répondu à cette apparence, il eût dû gagner une fortune énorme, ce qui n'était pas le cas. En réalité, continua Desmarest, vous n'étiez qu'un espion aux gages de l'ennemi. Sous cette inculpation directe, Hartemberg bondit. Il nia avec emportement toute relation avec les ministres anglais, et entra dans le détail de ses opérations, en commençant par l'histoire de la *Catharina*, pour finir par la tentative infructueuse d'achat de magasins militaires en Zélande, en décembre 1809. « Tout cela est très long et très adroit, observa Desmarest, mais n'est pas concluant. » Et reprenant l'offensive, il releva les innombrables absences non justifiées de l'inculpé. En passant, il cita le nom de Mgr Hirn, pour en déduire l'importance des relations que le prisonnier entretenait avec Londres. Il s'étonna ensuite que celui-ci eût parlé, dans sa correspondance, de la défaite de Trafalgar, preuve manifeste qu'il était mauvais citoyen. Il laissa échapper comme par hasard, enfin, le nom du transfuge Merck et en prit occasion pour laisser entendre que la police possédait des « pièces terribles », susceptibles d'entraîner le renvoi d'Hartemberg devant une Commission militaire. Mais si, au lieu de s'obstiner à nier, le prisonnier se décidait à avouer, il obtiendrait sans nul doute « les bonnes grâces de sa Majesté ». Sur ces ouvertures où se mêlaient les menaces et les offres d'indulgence, les questions prirent fin (1).

Le prisonnier avait, non sans peine, suivi sans dévier le

(1) Procès-verbal du 14 août 1811. Ibid.

système de défense arrêté durant les longues heures qui avaient suivi son enlèvement, et mûri après les premiers interrogatoires de la police. Quand il fut rentré dans son cachot et que la réflexion eut fait son œuvre, il se félicita d'avoir pu garder son secret et d'avoir amené l'adversaire à découvrir toutes ses batteries. Les pièces terribles, les révélations de Mgr Hirn, les témoignages relatifs à Merck n'étaient pas de nature à l'impressionner. Il savait parfaitement n'avoir conservé aucun document compromettant, et il était convaincu que les écrits de sa main remis au ministère anglais étaient demeurés secrets. Ses relations avec Mgr Hirn et avec Merck n'avaient offert rien de répréhensible. Rien n'était à craindre de ce côté. Et si c'était à des insinuations aussi peu probantes que se ramenaient toutes les accusations de Desmarest, les dossiers de la police n'étaient guère à redouter.

Convaincu que le danger s'évanouissait, Hartemberg prit résolument l'offensive à son tour. L'après-midi du 14 août fut consacrée par lui à rédiger un mémoire de vingt pages in-4°, adressé au ministre de la police pour protester contre les soupçons injurieux élevés à sa charge. Il réclamait justice au nom de sa femme et de ses enfants, et il sommait l'autorité de livrer aux tribunaux avec sa personne les preuves de son forfait. Il ajoutait des explications circonstanciées au sujet de ses rapports avec Merck et surtout au sujet de sa présence à Chimay dans les premiers jours de juillet 1809, époque éminemment suspecte pour la police (1).

C'était la seconde plaidoirie de ce genre que composait le captif depuis son arrestation. On a vu qu'il avait depuis longtemps l'habitude de se défendre de cette manière et qu'en général son procédé avait réussi. Cette fois encore l'habileté d'Hartemberg devait sauver sa tête. Mais là s'arrêteraient ses succès. Sa liberté et sa fortune succomberaient dans le formidable débat ouvert par les autorités impériales à la suite des

(1) Mémoire de 20 pages, daté du 14 août 1811. (Ibid.)

présomptions recueillies depuis tant d'années. La police reconnaîtrait qu'elle ne possédait pas les preuves suffisantes pour justifier ses accusations. Mais elle refuserait d'être logique et, usant de ses pouvoirs arbitraires, elle retiendrait en prison celui dont elle ne pouvait établir l'indignité. En vain treize mémoires seraient faits par Hartemberg pour le ministre en deux ans de temps (1). L'autorité demeurerait sourde à tout appel. On ne peut reproduire ici le contenu de ces requêtes, conçues toutes dans le même ordre d'idées et suppliant le ministre d'accorder des juges à leur auteur et de lui communiquer les preuves de ses griefs, mais il faut relater sommairement la suite des événements douloureux qui attendaient Hartemberg jusqu'en 1814 et qui présageaient des malheurs plus graves encore.

* * *

Dans la suite du combat, deux ordres de circonstances soutiendraient le courage du prisonnier et, jointes à son indomptable énergie et à son inébranlable confiance dans l'issue finale du conflit européen, lui permettraient d'atteindre sans faiblir le moment encore lointain de l'affranchissement. C'était tout d'abord l'attitude même des policiers en présence de ses défis. Loin de relever ceux-ci et d'exhiber les « pièces terribles » dont il avait parlé, Desmarest s'était tu après le 14 août. C'était avouer qu'en se croyant habile il n'avait été qu'artificieux. Et ainsi Hartemberg fut convaincu immédiatement de l'absence de charges sérieuses à son égard.

Le second appui lui vint du dehors, et, pour l'honneur de

---

(1) Les notes ou mémoires d'Hartemberg, au nombre de treize, portent les dates suivantes (on remarquera la prolixité de l'auteur qui parfois en rédigeait deux le même jour) : 26 juillet, 14 août, 15 août, 20 août, octobre 1811; 9 mars, 24 avril, 24 avril 1812; 2 février, 23 février, 24 février, 1er juillet, 22 juillet 1813. Cartons 6568, 8268 et 6140. Série F7. A. N.

l'humanité, il importe de souligner ces témoignages nombreux que la parenté et l'amitié apportèrent au malheureux captif.

Les tiers, désintéressés dans le conflit et peut-être même enclins à se taire par crainte de la police, envoyèrent des attestations convaincantes, destinées à confirmer les dires d'Hartemberg. Van Trier expliqua longuement ses rapports avec Mgr Hirn au sujet de la lettre de change de 60 guinées et son opinion au sujet des embarras d'argent du souscripteur. L'amiral De Winter reconnut les services que lui avait rendus Hartemberg, en décembre 1809, en explorant la Zélande. Enfin Huart père et fils confirmèrent le but commercial des voyages de leur ami à Flessingue au moment de la descente des Anglais (1).

Les amis ne manquèrent pas non plus d'intervenir. L'intègre Malouet, revenu à Paris depuis peu, et auquel Hartemberg avait adressé le lendemain de son arrestation un pressant appel (2), écrivit le 6 août à Réal, son collègue au Conseil d'Etat, en garantissant les bons sentiments de son correspondant et en s'étonnant d'une arrestation qui rappelait, selon lui, les procédés des jacobins d'autrefois (3). Protection et protestation généreuses et inutiles, sinon périlleuses, car elles semblaient plus une critique qu'une attestation d'innocence, et bientôt leur auteur, disgracié par l'Empereur pour s'être montré indépendant, devait perdre tout crédit auprès des serviteurs comme auprès du maître. Le comte et la comtesse de Caraman n'oublieraient pas non plus un ami plongé dans l'infortune. Non seulement ils intercéderaient auprès des autorités, mais quand les ressources de la famille Hartemberg viendraient à manquer, ce seraient les châtelains de Chimay qui pourvoiraient à l'entretien du prisonnier, soit en lui

---

(1) Carton 8268 F7. A. N.

(2) Lettre d'Hartemberg au baron Malouet, datée de la prison de Mons, le 26 juillet 1811, et commençant par les mots : « Mon cher et respectable ami ». Carton 8268 F7. Ibid.

(3) Ibid.

envoyant de leur table les aliments journaliers, soit en traitant avec le geôlier durant leurs absences (1).

* * *

A Chimay, dès que les premières nouvelles du disparu arrivèrent, l'émotion avait été considérable. La femme et les enfants d'Hartemberg, tremblant pour sa vie, dépêchèrent à Mons, puis à Paris, les amis les plus sûrs et les plus influents. Bientôt on sut et la gravité des inculpations, et l'embarras de la police à défaut de preuves, et la prolongation d'une détention injustifiée. Deux voyageurs partirent de Chimay pour Paris à la fin de septembre, afin d'y appuyer de tout leur pouvoir les demandes de liberté formées par le détenu. C'étaient les deux beaux-frères de celui-ci. L'un, Louis Féron, était un des orphelins dont Hartemberg avait pris soin depuis 1798 et faisait partie de la famille de son bienfaiteur. L'autre, M. Van Gindertaelen, grand négociant de Louvain, très estimé dans le département de la Dyle, avait épousé en 1806 la sœur de la troisième épouse d'Hartemberg. Tous deux présentèrent au ministre de la police une requête touchante, accompagnée d'attestations nombreuses, et tendant à faire rendre le détenu à sa famille (2). Cette démarche n'obtint aucun succès. En vain, en juillet 1813, M^me^ d'Hartemberg et ses petits enfants, accompagnés d'un parent, M. Poschet, firent-ils, à leur tour, le voyage de Paris pour venir se précipiter aux pieds du ministre. Des ordres impériaux dont nous allons parler rendirent leurs supplications infructueuses (3).

Après l'échec de ses beaux-frères, en octobre 1811, Har-

---

(1) Rapports de police de 1816. Carton 6633 F^7^. Ibid.

(2) Requête de MM. Féron et Van Gindertaelen, du 2 octobre 1811. (F^7^ 6568, ibid.)

(3) Requête d'Hartemberg pour être autorisé à voir sa femme et ses enfants du 1^er^ juillet 1813. Ibid.

temberg avait cru sage de suspendre un instant ses démarches. Il laissa passer l'hiver sans réclamer. Quand arriva le printemps de 1812, accompagné de bruits de guerre, le captif pensa que, avant de quitter Paris, l'Empereur, selon ses habitudes, chercherait à « nettoyer son cabinet » (1). Le 9 mars 1812, il rédigeait un appel pressant à la clémence du gouvernement. Cette fois, quelques égards devaient accueillir les efforts du détenu. Son cas fut exposé par le ministre de la police et par deux conseillers d'État dans une séance du Conseil privé, tenue, le 19 avril, sous la présidence de Napoléon. L'arrêté du Conseil, approuvé par le souverain, conclut au maintien de la détention par mesure de sûreté (2).

Sans se déclarer battu, Hartemberg tenta de recommencer le combat. Dans deux mémoires, datés du 24 avril, il parcourut toutes les objections qui lui avaient été faites et tous les griefs qui avaient été formulés à sa charge. Pour chaque fait il eut une explication, et il termina son apologie en suppliant, comme précédemment, qu'on lui assignât des juges (3).

Pour terminer définitivement l'affaire, Rovigo décida d'en appeler à l'Empereur. Sur ses ordres, un mémoire fort étudié, dont la minute raturée attesterait la rédaction difficile, dut être établi. On y rappelait les antécédents du prisonnier, les circonstances tendant à montrer qu'il était agent de l'Angleterre, et les faits invoqués par lui pour se disculper. L'allure générale du document était digne. Ce n'était pas un réquisitoire, mais plutôt un rapport d'un juge d'instruction consciencieux. La pensée non exprimée, mais clairement apparente, du rapporteur était que, en l'absence de preuves, un doute sérieux subsistait et empêchait de livrer le prisonnier à la justice militaire. Selon les formes d'usage, le ministre concluait

(1) *Mémoires du duc de Rovigo*, t. V, p. 222.
(2) F⁷ 6568. A. N.
(3) Ibid.

en déclarant remettre le jugement de l'affaire à la sagesse du souverain (1).

Sur ce mémoire, dont l'original nous est conservé, on lit encore en travers de la première page la décision concise du maître : « Le garder en prison jusqu'à ce qu'il parle plus clair, 6 mai 1812. Nap. (2) ». En cette forme brève et tranchante, apposée en une petite écriture rapide, suivie d'une signature en trois lettres, griffonnage emporté plutôt que sentence délibérée dans le recueillement de la justice, se décidait le sort du détenu. N'ayant voulu se livrer ni accuser autrui, il encourait la prison perpétuelle sans jugement, sans appel, sans moyen de défense.

* * *

L'ordre impérial était assurément arbitraire, car, à défaut de preuves, on devait rendre la liberté à l'accusé. Toutefois; en présence des règles monstrueuses que la révolution démagogique ou impériale avait consacrées en détruisant la liberté individuelle et en consacrant les pouvoirs illimités de la police, la mesure prise n'excédait pas les bornes tracées par la pratique à l'exercice de l'autorité; même on devait être heureux de n'avoir pas vu un drame sanglant intervenir pour terminer la carrière du prisonnier. Pour quiconque se souvenait des assassinats juridiques commis si souvent par ordre de Napoléon, l'ordre de détention du 6 mai était une mesure de clémence. Le cas d'Hartemberg, s'il eut été soumis par la police à l'un de ces fantômes de tribunaux qu'on appelait les commissions militaires, n'eût pas manqué d'aboutir à une exécution sommaire. N'était-on pas au lendemain de la mort de l'infortuné Palms, de Nuremberg, fusillé en 1806 pour avoir imprimé une brochure rappelant les gloires de la patrie alle-

---

(1) Mémoire du 4 mai 1812. Ibid. Annexe XI.
(2) Ibid.

mande? Au moins, la vie d'Hartemberg était sauve et la mémoire de l'Empereur préservée d'un reproche d'inutile cruauté.

* * *

Assuré de n'être point fusillé, le prisonnier n'en était pas moins soumis à de terribles épreuves. A l'odieux du séjour dans la prison se joignaient les soucis les plus poignants. Non seulement il avait laissé sa famille sans direction, mais les affaires compliquées dans lesquelles était engagée sa fortune, étaient condamnées à une ruine totale. Spéculations commerciales, achats de bois et de minerai pour les forges, fabrication des fers, vente des produits, tout était non seulement entravé, mais avait pris fin par suite du brusque enlèvement du maître de forges et de la saisie de ses papiers. Ni sa jeune femme, ni ses beaux-frères, ni ses amis n'étaient à même d'assumer la continuation d'entreprises aussi compliquées. Quand la détention d'Hartemberg parut se prolonger et quand une libération parut indéfiniment retardée, force fut de liquider la situation commerciale. Et ainsi, aux chagrins d'une incarcération dont on ne pouvait prévoir le terme venaient se joindre les préoccupations d'une ruine imminente et complète.

En vain des requêtes de février et de juillet 1813, au nombre de six, exposèrent-elles au ministre la situation digne de pitié du prisonnier. Devant les termes formels de l'ordre impérial, la police n'osa point reprendre l'examen du dossier. Même, elle transféra le détenu à Sainte-Pélagie, puis au fort de Ham, en Picardie, où l'intervention des tiers en faveur du détenu était moins à craindre par suite de l'éloignement. A l'approche des alliés, en 1814, les prisonniers d'État furent ramenés à Paris, et Hartemberg se retrouva dans le triste séjour de Sainte-Pélagie au moment où les forces russes et autrichiennes approchèrent de la capitale.

Enfin arrivait le dénouement tant de fois entrevu par Hartemberg, si souvent espéré et si fréquemment retardé, parfois même évanoui en apparence pour toujours. Le rêve qu'il avait

poursuivi pendant plus de vingt ans, la chute de la domination française sur l'Europe et en particulier sur les Pays-Bas, s'accomplissait au bout de deux années de luttes mémorables commencées en Russie pour finir sous les murs de Paris en mars 1814. A l'approche des alliés, un vent de liberté avait passé sur les peuples, et jusque dans les nombreuses bastilles élevées par la révolution et par l'Empire, on avait ressenti son souffle. Les détenus avaient pu intéresser à leur sort les souverains étrangers. Un ordre de l'empereur Alexandre prescrivit d'élargir les prisonniers politiques dès l'entrée de ses troupes dans Paris (1). Le 5 avril 1814, Hartemberg, mis en liberté par les cosaques, se présentait au ministère de la police et s'y faisait remettre les innombrables correspondances qui y dormaient inutilement depuis 1811 (2).

CHAPITRE VIII.

Le royaume des Pays-Bas et la Belgique.

Sommaire : Illusions déçues d'Hartemberg. — Il est ruiné. — Il s'efforce en vain d'obtenir une indemnité sous forme d'emploi. — Il s'adresse inutilement à Londres, La Haye, Paris. — Motifs pour lesquels il échoue. — Il est surveillé spécialement comme suspect par la police française en 1816. — Enfin, il réussit, en 1817, à être nommé contrôleur des contributions à Malines. — En octobre 1830, il voit sa demeure pillée parce qu'il passe pour orangiste. — Après la révolution, le Gouvernement belge lui rend ses fonctions. — Sa mort en 1846. — Obscurité qui l'entoure. — Elle contraste avec le triomphe final de ses idées.

L'ivresse de la délivrance transportait les Belges que l'intérêt n'attachait pas au régime tombé. La joie, toutefois, ne devait guère durer en présence des doutes qu'allait faire naître la conduite des alliés à l'égard de la Belgique et des territoires voisins. Hartemberg subirait les mêmes désillusions. Quand

(1) Ordre du comte Nesselrode au nom de l'empereur Alexandre, en date du 31 mars 1814. (*Archives Parlem.* 2e sér., t. XII, p. 7.

(2) Procès-verbal du 5 avril 1814. F7 6568. A. N.

il se sentit libre et qu'il vit succomber le colosse de la puissance impériale, il crut un instant toucher à l'accomplissement de tous ses rêves et assister bientôt à l'établissement d'une Belgique indépendante, pacifique et prospère.

« Il n'y eut point d'espérance, dit-il plus tard, à laquelle je ne crus pouvoir me livrer avec sécurité et, je l'avoue naïvement, presque aucune espérance ne m'eût paru extravagante. » A l'instar de tant de combattants disparus dans la mêlée, le soldat obscur d'une grande cause devait n'être point récompensé au moment où elle venait à triompher.

Après avoir suivi les efforts prolongés d'Hartemberg et ses luttes pour sauver son existence, nous devons assister à l'insuccès de la campagne qu'il allait entamer et poursuivre pour obtenir sinon une récompense, au moins une équitable réparation des pertes infligées à sa fortune.

Deux ordres de circonstances expliqueraient les échecs dont nous allons voir le tableau.

Les unes dépendraient des modifications survenues dans les vues de la diplomatie européenne, les autres se rattacheraient à la conduite même de l'ancien agent secret.

Depuis 1811, des changements considérables étaient survenus dans les dispositions des cours alliées.

A la vérité, la future souveraineté du prince Guillaume d'Orange se dessinait chaque jour davantage à partir de 1812. Des mémoires étaient dressés et échangés pour en justifier le fondement et en calculer l'étendue ; le projet de mariage conçu pour unir le prince héréditaire à l'héritière du royaume d'Angleterre renforçait les chances de la combinaison projetée ; une entrevue, qui avait lieu le 27 avril 1813 entre le futur souverain et lord Castlereagh, en fixait les bases que des instruments diplomatiques consacrèrent à la fin de 1813 et en 1814 (1). En apparence, c'était encore toujours l'Union des

(1) Note du 27 avril 1813. — Correspondance du roi Guillaume Ier, portefeuille 83P. A. L. — Notes de Castlereagh et de Nesselrode, du 8-15 février 1814. — De Martens, *Traités de la Russie*, t. XI, p. 200 — Colenbrander, *Ontstaan der Grondwet*.

XVII provinces des anciens Pays-Bas que les chancelleries entendaient refaire, et ainsi reprenaient corps les projets innombrables esquissés depuis 1789 et discutés en 1799.

La réalité cependant s'éloignait beaucoup des dehors traditionnels dont étaient revêtus les arrangements des Puissances. Soit absolutisme d'autrefois, soit imitation des pratiques conquérantes de la France, les coalisés étaient décidés à disposer en maîtres des territoires occupés par leurs troupes. Ils voulaient établir au nord de la France, réduite à ses anciennes limites, une barrière plus forte que celle qu'avaient autrefois construite les traités de 1714. Pour atteindre ce but, il fallait amalgamer en un royaume la Belgique et la Hollande sous le sceptre d'Orange.

Ce fut ce que les traités décidèrent en donnant à la Hollande les provinces belges sous forme d'un « accroissement de territoire ».

Dès le moment où ces résolutions furent arrêtées, il n'y eut plus de place ni pour les revendications des Belges réclamant leur indépendance, ni pour leurs sollicitations évoquant les souvenirs de la domination autrichienne ou faisant appel à leurs anciennes constitutions. Les partisans des États furent éconduits et devinrent suspects. Les défenseurs de l'ancienne Belgique, après avoir risqué leur vie sous le régime français, passaient au rang de rivaux dangereux, sinon d'ennemis du régime nouveau.

Comment le souverain d'un pays constitutionnel n'aurait-il pas envisagé d'un œil jaloux des personnages qui naguère lui offraient une couronne et discutaient avec lui sur l'étendue de ses prérogatives?

Devenu roi par la grâce des alliés, le prince d'Orange pouvait-il, sans se diminuer, encourager ceux qui avaient voulu faire de lui un simple stathouder héréditaire, dont le pouvoir était étroitement partagé par l'autorité des États? Les patriotes les plus considérés devaient se ressentir de cette situation. Le conseiller-pensionnaire de Jonghe, si longtemps arbitre suprême de la politique des États, pour ne citer qu'un exem-

ple, serait relégué dans la fonction purement honorifique de président de la Cour des comptes. Hartemberg, qui n'avait pas la notoriété de ce citoyen éminent, ne pouvait guère rencontrer un traitement meilleur. Il pâtirait à son tour du discrédit attaché à l'ancien parti national, en dépit d'une fidélité ancienne à la maison d'Orange et à la politique anglaise.

De pareilles disgrâces ne pouvaient évidemment s'entrevoir au moment où les grilles de la prison s'écartèrent devant le détenu de Sainte-Pélagie. Ce serait par degrés qu'il apprendrait à connaître l'étendue presque infinie de l'ingratitude humaine. Toutes les portes lui paraîtraient ouvertes au début, et successivement elles se fermeraient devant lui. Il saurait par là qu'en réalité sa grande faute était de n'avoir pas pris part aux derniers et décisifs assauts livrés à la fortune de Napoléon, et que son tort était de s'être trouvé en captivité quand, en avril 1814, le sort des provinces belges était fixé déjà.

* * *

Les premiers pas du prisonnier le portèrent à Chimay, où il embrassa sa femme et ses enfants, et où il prit les mesures les plus urgentes pour sauver les débris de sa fortune. De celle-ci bien peu d'éléments restaient debouts. Commerce, forges, hauts fourneaux, tout était anéanti, et les biens-fonds formant le patrimoine des enfants d'Hartemberg avaient dû être vendus pour la plupart, afin de subvenir aux besoins de chaque jour. Le crédit du commerçant et de l'industriel avait sombré avec sa réputation dans le monde des affaires, et la guerre sévissant sur le territoire de la Belgique et de la France décourageait la création d'entreprises nouvelles.

Ses patrons d'autrefois étaient désormais les puissants du jour et disposaient des honneurs et des emplois. Autour d'eux se pressait la foule des solliciteurs adorant le soleil levant. N'y aurait-il pas place dans ses rangs pour le collaborateur dévoué, fidèle, actif, des mauvais jours? Hartemberg s'étant posé la question, la résolut affirmativement, et il repartit à bref délai

pour Paris. C'était là que se discutait le sort de l'Europe. Ministres, ambassadeurs, hommes d'État, souverains présents et futurs s'y coudoyaient. Parmi eux, bon nombre se souviendraient sans doute de l'agent secret si longtemps employé, et lui accorderaient leur protection.

En reprenant, le 12 avril, la route de Chimay à Paris, si fréquemment suivie par lui en ses années d'espérances généreuses, le voyageur n'entrevit guère le calvaire d'épreuves qu'il allait gravir. En tout cas, il n'en devina pas tous les degrés, car il eût rebroussé chemin sans retard s'il avait calculé les dégoûts, les humiliations, les chagrins que l'avenir allait multiplier sous ses pas. La tristesse éprouvée en constatant les revers de sa fortune était un premier avertissement de la Providence, venant tempérer les joies de la liberté personnelle et de l'affranchissement de la patrie, et celle plus grande encore de s'être retrouvé au foyer domestique. Mais en ces premières heures de transport, une déconvenue momentanée ne suffisait pas pour assombrir les perspectives attrayantes du lendemain.

Hartemberg, d'ailleurs, avait quitté son domicile avec des motifs particuliers de confiance. Le pays de Chimay, calme en apparence sous la République et l'Empire, avait gardé pieusement le culte du passé. On a cité le nombre de volontaires que ce canton avait opposés à l'invasion française en 1794, et ceux qu'Hartemberg et ses amis avaient pu recruter en 1799 et 1800, puis en 1810. Le même mouvement, connu du gouvernement anglais par l'intermédiaire d'Hartemberg, avait été mis à profit en décembre 1813 par les représentants de ce gouvernement. L'agent secret Johnson, envoyé en Belgique en décembre 1813 pour y faciliter une insurrection contre la France, déclarait à son chef, lord Aberdeen, qu'il avait des intelligences déjà prêtes en Belgique bien avant le soulèvement de la Hollande, et il indiquait comme centre de son opération le pays de Chimay (1). Au commencement d'avril 1814, le gouvernement

(1) *Correspondance, despatches and other papers of Viscount Castlereagh*, 3e série, t. I, p. 128.

provisoire, institué en Belgique par les alliés, en février 1814, approuverait la création d'un corps de chasseurs à lever à Chimay sous la direction de M. Graux, ancien capitaine autrichien (1). C'était comme un écho de la vaillance d'autrefois, car vingt années auparavant, au moment de la conquête française, le même Charles Graux avait été autorisé à organiser à Chimay et à Beaumont les volontaires enrégimentés contre l'envahisseur (2).

Les arguments empruntés à d'aussi patriotiques dispositions venaient s'ajouter au souvenir des services personnels rendus par le pétitionnaire. Une première requête, adressée par lui à Paris à lord Castlereagh, ambassadeur anglais, resta sans réponse, quoiqu'elle invoquât éloquemment le passé. Peut-être était-elle un peu vague dans ses conclusions, qui se bornaient à solliciter l'appui du diplomate. Rien n'était officiellement arrêté en ce qui concernait le sort de la Belgique, on ne pouvait encore, disait-on, solliciter les faveurs d'un souverain qui n'était pas investi du pouvoir suprême. Le prince d'Orange s'étant présenté à son tour à Paris pour y discuter les conditions de la prochaine royauté, Hartemberg obtint d'être admis à l'audience du futur monarque, qui daigna se rappeler « le nom et le dévouement » du visiteur, mais qui ne put faire que des promesses vagues pour l'avenir (3).

Cependant cet avenir achevait de se dessiner. Le 30 mai et le 20 juin 1814, des conventions internationales posaient le principe de la réunion de la Belgique à la Hollande, et chargeaient le prince d'Orange de gouverner les provinces belges en attendant qu'un traité solennel accepté par toute l'Europe consacrât définitivement l'édifice de la puissance des Nassau. Ce traité devait intervenir à Vienne en 1815. Pour en jeter les

---

(1) F. de Bas et Comte J. de t'Serclaes de Wommerson, *La Campagne de 1815 aux Pays-Bas*, t. I. p. 121.

(2) Décision du Conseil des conférences du 21 janvier 1794. carton 1532, Conseil privé. A. G.

(3) Requête d'Hartemberg du 29 septembre 1817. Annexe XIV.

bases, les ambassadeurs des puissances se réunirent à Londres au cours de 1814. Hartemberg les y suivit et implora de nouveau la bienveillance des ministres anglais, naguère empressés à recourir à son activité. Sa requête, adressée le 24 août à Castlereagh, ne réussit pas plus que la précédente. Le destinataire prétexta le poids de ses occupations pour refuser de recevoir le pétitionnaire.

L'accueil fait aux premières démarches du voyageur était décourageant, mais il laissait place à quelques espérances. On pouvait croire que, quand la situation de l'Europe serait éclaircie, les intérêts particuliers seraient examinés à leur tour. Hartemberg renonça à attendre. Il était d'ailleurs rappelé à Chimay. On y avait appris que les traités cédaient le canton à la France. Un vif chagrin se manifestait chez tous les habitants (1). Ceux qui pouvaient disposer de leurs biens prenaient les mesures nécessaires pour se retirer en Belgique. Hartemberg les imita, afin de rester Belge, et il transporta son domicile et sa famille à Louvain, où son beau-frère lui procura une habitation.

* * *

Les soucis causés par le transfert d'un ménage nombreux duraient encore, lorsqu'au début de mars 1815 le bruit du débarquement de Napoléon au golfe Jouan se répandit en Belgique. Dès que la nouvelle se confirma, des préparatifs guerriers couvrirent tout le pays, les troupes hollando-belges se formant en vue d'une rencontre prochaine, et les forces alliées s'empressant vers les frontières néerlandaises. L'ancien officier ne voulut pas rester en arrière, et, en dépit de ses

(1) Chimay était cédé à la France par le traité du 30 mai 1814. — Une proclamation adressée aux habitants par le maire M. Despret, pour apaiser le mécontentement de la population, témoignait éloquemment des regrets des concitoyens d'Hartemberg et de leur attachement à leur nationalité.

49 ans, il offrit ses services au roi des Pays-Bas. Une requête conservée dans les archives de La Haye atteste combien vibraient encore toujours au cœur du pétitionnaire les sentiments patriotiques et militaires. L'autorité estima vraisemblablement que la collaboration d'Hartemberg, depuis longtemps étranger à la pratique de l'art de la guerre, serait peu utile, et elle laissa sa tentative sans suite (1).

Toutefois le pétitionnaire, que le besoin contraignait à agir, ne perdait pas de vue les protecteurs dont il avait escompté l'intervention. Sous le couvert des agents anglais envoyés en Belgique, Hartemberg adressa à lord Castlereagh, le 11 mai 1815, un mémoire motivé rappelant les périls passés, les services rendus, l'initiative qu'il avait prise en suggérant l'expédition de Walcheren, et enfin les revers sans nombre éprouvés par lui depuis 1811 (2). Deux jours après, par une lettre pressante qu'il faisait remettre au même Lord, il le suppliait de le recommander aux bontés du roi des Pays-Bas. Le solliciteur ne se bornait pas à énumérer ses titres à la bienfaisante intervention du ministre. Il relevait avec éloquence une objection que ses demandes précédentes avaient suscitée et qui consistait à affirmer que les voyages du solliciteur avaient été largement payés, et qu'ainsi le gouvernement britannique avait acquitté toute sa dette. Jamais, disait Hartemberg, il n'avait demandé ou reçu une indemnité ou récompense. Les ministres lui avaient remboursé ses frais de route et ses dépenses, notamment sous forme d'une somme de 2,500 francs par mois remise en dernier lieu pour les mois de novembre et décembre 1809 et de janvier 1810. Rien de plus n'avait été réclamé ou touché par lui qui se croyait ainsi autorisé à implorer les faveurs officielles (3).

Cette fois, une réponse suivit les demandes du pétitionnaire.

---

(1) Mémoire du 29 septembre 1817. Annexe XIV. — Brusselsche archief. Archives du Ministère de la Guerre. La Haye.

(2) Mémoire du 11 mai 1815. Annexe XII.

(3) Lettre du 13 mai 1815. Annexe XIII.

On lui fit savoir qu'ayant servi les intérêt du roi des Pays-Bas, c'était exclusivement aux ministres de ce monarque qu'il devait s'adresser.

L'attitude énergique des coalisés, les talents de leurs généraux, le courage de leurs troupes, parmi lesquelles brillèrent au premier rang les régiments hollando-belges commandés par le prince héréditaire d'Orange, triomphèrent entretemps à Waterloo du plus grand capitaine des temps modernes. La victoire du 18 juin assura définitivement l'affranchissement des Pays-Bas et la couronne de leur souverain. Désormais ce dernier, présidant aux destinées d'une nation jeune, et organisant tous les services publics, disposait des moyens de payer une dette sacrée. Ce fut vers La Haye que les regards d'Hartemberg durent se porter.

A La Haye, les difficultés allaient se multiplier sous les pas du pétitionnaire. Des hommes nouveaux dirigeaient les affaires, et beaucoup d'eux ignoraient les secrets du passé. Malgré un incontestable désir d'équité, un instinctif besoin de domination faisait préférer les Hollandais aux Belges pour la collation des emplois publics, surtout quand ceux-ci concernaient l'organisation fiscale, particulièrement soignée par le nouveau gouvernement. Par son passé, par sa longue pratique des affaires commerciales et du négoce international, Hartemberg était désigné pour entrer dans l'administration des contributions indirectes, dirigeant les douanes et les accises. C'était surtout dans ce service, destiné à surveiller l'industrie et le commerce, que l'on se méfiait des agents belges. Peut-être même certains fonctionnaires, qui avaient réussi à demeurer en place en dépit des changements politiques, se souvenaient-ils de la guerre habile soutenue autrefois contre les douanes françaises par le pétitionnaire?

Pour ces raisons, Hartemberg vit échouer plusieurs voyages entrepris de Bruxelles à La Haye en 1816. Il put voir les ministres et faire appel aux souvenirs, déjà affaiblis, de ses patrons d'autrefois. Toutefois le succès fut loin de couronner ses efforts. On l'accueillit poliment, on l'écouta, on lui fit

même des promesses imprécises, mais les places qu'il avait en vue furent données à d'autres, et il se trouva bientôt à la veille de la misère.

* * *

Au milieu de ces échecs réitérés, l'infatigable voyageur conservait ses espérances. Il se disait qu'il était impossible qu'on ne reconnût pas prochainement tout ce qu'il avait fait et souffert pour la cause qui triomphait.

L'évidence finirait par s'imposer, et un jour viendrait où l'on rendrait justice à un dévouement qui avait duré vingt-quatre ans. Ce n'était pas seulement à La Haye et à Londres que les traces de ce zèle se retrouvaient. C'était à Paris aussi qu'Hartemberg avait souffert. N'y avait-il pas été arrêté bien souvent et subi des emprisonnements dont le dernier venait de se terminer? Là, au moins, on aurait gardé le souvenir des maux endurés dans l'intérêt de la bonne cause, et la gratitude, cette vertu si française, ferait ce que la froide réserve des hommes du nord s'obstinait à refuser.

Tout plein de cette idée, Hartemberg réunit ses dernières ressources pour se rendre à Paris. Il comptait y réunir les preuves de ses longues détentions, y rassembler en un faisceau les charges naguère exploitées par la police impériale, et présenter ces éléments nombreux au gouvernement de Louis XVIII en vue d'obtenir sinon une indemnité, au moins un appui auprès des ministres hollandais. Un retentissant échec devait malheureusement suivre une entreprise aussi compliquée.

Le gouvernement de la restauration, s'appropriant les formes administratives de l'Empire, avait conservé non seulement le ministère de la police, mais même les fonctionnaires de ce département. Ceux-ci affectaient pour Sa Majesté le Roi autant de zèle que naguère pour la personne sacrée de Sa Majesté l'Empereur, et continuaient les pratiques pour lesquelles ils avaient été institués. Non seulement « mouches de police », agents, chefs de division étaient demeurés en

place, mais à part l'étiquette monarchique dont ils s'affublaient, leurs sentiments étaient demeurés les mêmes. C'était d'eux qu'on pouvait dire, à plus juste titre que de beaucoup d'autres, qu'ils n'avaient rien appris et rien oublié. Hartemberg, qui croyait que la justice régnait en France et qui avait négligé de s'informer, allait être la victime des policiers des Bourbons, après avoir été celle des policiers de Napoléon.

Le 5 septembre 1816, le voyageur arrivait à Paris. Il y passa quatre mois, dépensés en courses nombreuses dans les ministères et dans les ambassades. Ses visites au ministère de la police générale devaient intriguer les fonctionnaires, qui, en le voyant, se souvinrent des débats nombreux suscités par sa personne. On se hâta d'exhumer les anciens dossiers, et on mit en campagne les « mouches » les plus habiles afin de surveiller la conduite de l'étranger. Grâce aux rapports des agents subalternes et aux notes que les chefs de service rédigèrent pour le ministre de la police, comte Decazes, nous savons jour pour jour quelles furent les occupations d'Hartemberg, quels sentiments l'animaient, quels résultats suivirent ses démarches Les mêmes documents nous apprennent quelles étaient les appréciations des poliers de 1816 au sujet de celui qu'ils avaient si souvent dénoncé et traqué depuis 1796 (1).

Après s'être évertué à se procurer les renseignements nécessaires pour établir la persécution de la police et la durée de ses emprisonnements, Hartemberg avait multiplié les visites auprès des ministres de Louis XVIII. Il n'avait pas négligé non plus les ambassadeurs étrangers. Le baron Fagel, le baron de Vincent, le prince de Metternich, représentants de la Hollande et de l'Autriche, avaient eu de longs entretiens avec lui. Pour résumer ses malheurs et ses services et pour préciser ses désirs, Hartemberg avait rédigé un volumineux mémoire dont la copie seule lui avait coûté 30 francs et qu'il fit par-

(1) Rapports de police du 5 septembre au 11 décembre 1816. Carton F7 6633 (1385). A. N.

venir à Louis XVIII (1). Au commencement de décembre, il s'était déclaré entièrement découragé, « mécontent de tout », disaient les « mouches », et le 11 de ce mois il avait repris la route de la Belgique.

En apprenant le départ du voyageur, les chefs de service manifestèrent hautement leur satisfaction. Leurs rapports adressés au ministre n'expliquaient que trop celle-ci. Grâce aux couleurs fâcheuses sous lesquelles ils avaient peint Hartemberg au comte Decazes, celui-ci avait pu paralyser totalement les efforts du pétitionnaire et rendre son voyage inutile.

S'ils n'avaient eu un résultat aussi peu justifié, les rapports de la police eussent pu être qualifiés d'amusants, tant ils montraient les écarts d'imagination des policiers et la facilité avec laquelle ceux-ci trompaient le gouvernement du Roi. Indépendamment de certaines notions exactes, copiées dans les vieux dossiers du passé, le portrait du baron d'Hartemberg était tracé d'une main mensongère autant que malveillante. C'est, disait-on, un juif allemand qui a réussi à épouser une demoiselle fortunée de Rocroy et qui se pare abusivement d'un titre de baron. Il est en réalité l'agent secret et l'espion à gages du prince de Metternich pour compte de l'Autriche. Il n'a pas cessé ce métier depuis 1796. La France doit s'en méfier d'autant plus qu'il a réussi à trahir la cause impériale en 1809. A cette époque, il commandait un régiment pour compte du roi Jérôme de Westphalie. Envoyé en avant de Cassel pour arrêter l'invasion du major prussien von Schill qui traversait l'Allemagne avec un corps de cavaliers insurgés contre la France, il a déserté son poste et il est entré dans Cassel avec les cavaliers de von Schill.

Ces détails, affirmés par les fonctionnaires de Decazes, surprennent singulièrement quand on les rapproche de la vérité.

---

(1) Ce mémoire a malheureusement échappé à toutes les recherches faites, sur notre demande, au Ministère des Affaires étrangères et dans la secrétairerie d'État.

Toutefois, ils ne doivent guère étonner, si on se rappelle par qui étaient rédigées les notes auxquelles nous les avons empruntés. Les auteurs de ces relations fantaisistes n'étaient autres que M. de Villiers du Terrage et Desmarest. Le premier, qui avait été commissaire général de police sous l'Empire à Boulogne, puis à Rotterdam, était demeuré au service du régime nouveau. Ayant suivi autrefois la carrière d'Hartemberg, il accumulait à charge de celui-ci tout ce que sa mémoire avait conservé de griefs, et il y ajoutait une large dose de supposition. Quant au second, quoique remercié depuis 1815, il était encore consulté occasionnellement par ses anciens collègues dans les cas « difficiles ». Et c'était cette collaboration accidentelle qui valait à Hartemberg les traits romanesques de l'ancien secrétaire de Fouché et de Rovigo.

A vrai dire, Villiers et Desmarest n'avaient point tout inventé dans les tableaux peu flatteurs qu'ils peignaient. Leur erreur venait plutôt d'une hostilité empressée à coudre ensemble des lambeaux de vérité que d'une complaisance voulue pour la calomnie.

* * *

Parmi les dossiers que les événements avaient formés et que le hasard leur offrait, il s'en trouvait qui étaient étrangers à Hartemberg et qui furent dépouillés sans discernement. L'un d'eux concernait un baron d'Hardenberg, Saxon d'origine, ancien officier, auquel on reprochait d'avoir, devant Cassel, en 1809, abandonné son régiment pour passer au service de von Schill, et qui, signalé en 1810 comme complice du baron de Saaler, soupçonné de venir en France pour assassiner l'Empereur, avait fait à cette époque l'objet d'une surveillance spéciale (1). Sans réfléchir à l'impossibilité qu'il y

(1) Carton F^{7} 8289 (dossier 10460 R^{2}). A. N. — Anonyme, *Histoire générale des prisons de Paris*, p. 79.

avait à ce que le même personnage se trouvât simultanément avec von Schill, en Westphalie, et aux ordres des Anglais, sur les bords de l'Escaut, les policiers, heureux de charger leur victime, avaient fondu en une seule image ces divers portraits fournis par leurs archives, et plus les détails étaient vrais, plus l'ensemble s'écartait de la réalité.

* * *

Ainsi, à mesure que le temps marchait, semblait s'éloigner davantage le but poursuivi par le malheureux patriote. Non seulement il échouait dans un voyage long et coûteux, mais sa considération était profondément atteinte. Il était traité en ennemi par le gouvernement qu'il avait appelé de tous ses vœux, et la France, pas plus que l'Angleterre ou la Hollande, n'entendait réparer les maux causés par l'Empire et par la Révolution.

D'autres qu'Hartemberg se fussent découragés. L'invincible conviction qui animait le solliciteur lui permit de ne pas abandonner le champ de bataille. Il était trop sûr d'avoir bien servi son pays d'adoption pour ne pas croire que justice serait rendue à son zèle. Mais, plus éclairé, il abandonna tout espoir placé dans l'intervention des puissances étrangères, et il résolut de concentrer ses efforts sur les ministres du roi des Pays-Bas. Cette dernière campagne devait enfin réussir.

Hartemberg était retourné à La Haye, au début de 1817. Il y avait revu les ministres, et tout en lui faisant bon accueil, et même en répétant les promesses déjà faites, l'un d'eux s'expliqua plus clairement que ses collègues ou ses prédécesseurs. Il fit entendre au visiteur que ses prétentions paraissaient excessives parce qu'il avait servi non les intérêts des Pays-Bas, mais « ceux de l'Angleterre et de l'Europe ».

Dure à entendre, l'objection du grand personnage était précieuse à recueillir. C'était un trait de lumière qui atteignait

Hartemberg en lui révélant le défaut principal de la campagne qu'il avait poursuivie. Il eut dû faire valoir et mettre en pleine lumière non pas tant ses souffrances et ses malheurs des dernières années que le mobile initial de toute sa conduite passée, et montrer que ce mobile se rattachait par un lien intime aux origines de la souveraineté de la maison d'Orange. Éclairé désormais, Hartemberg s'empressa de rechercher les rares survivants de l'époque révolutionnaire. Un ami d'autrefois se rencontra pour témoigner du zèle du patriote durant les années 1793 à 1799. C'était M. Repelaer, devenu, après 1813, fonctionnaire important du roi Guillaume Ier et anciennement serviteur dévoué du stathouder Guillaume V. Repelaer attesta les services rendus et les périls courus par son compagnon de voyage de décembre 1794. Il ne voulut pas borner là ses bons offices. En mars 1817, il visita à son tour les ministres, il fut insistant et persuasif, et il emporta des promesses plus catégoriques que les précédentes. Sur la foi des paroles ministérielles, il put assurer Hartemberg que bientôt le succès couronnerait ses efforts.

Comme les promesses tardaient à s'accomplir, Repelaer rentra en campagne à l'arrière-saison. Cette fois, il fut exigeant et presque impératif. L'amitié le rendit éloquent. On venait de réorganiser le service des contributions. Une place de receveur principal des impôts indirects était vacante à Anvers. Le solliciteur la revendiqua pour son protégé, mais sans succès, à cause de l'importance qu'avaient dans la métropole commerciale les fonctions à conférer. Hartemberg, qui croyait toucher au port, ne put se contenir et il adressa au Roi, séjournant momentanément à Bruxelles, une supplique à la fois triste et résignée pour demander justice (17 septembre).

Nos compatriotes ont gardé le souvenir de la bonté et de la simplicité avec lesquelles le roi Guillaume accueillait tous ceux qui lui demandaient audience. Travailleur infatigable, le souverain prenait connaissance de toutes les pétitions qui lui étaient adressées, et aimait à en entendre les signataires. Il

reçut ainsi le baron d'Hartemberg. Par une fâcheuse infortune, le monarque et le pétitionnaire étaient également obstinés. Au lieu d'une entrevue touchante qui eût rappelé à tous deux les circonstances tragiques ou émouvantes au cours desquelles ils s'étaient rencontrés à Dordrecht, en 1793, à Yarmouth, en 1795, à Paris, en 1814, le Roi et le baron s'entretinrent de la place de receveur à Anvers ; le premier se crut obligé de justifier le choix qu'il avait fait d'un autre candidat, et le second s'évertua à montrer toute l'étendue de ses titres. Bientôt les vues divergentes des interlocuteurs se trouvèrent si opposées, que le souverain fut obligé de rappeler vivement à son visiteur qu'il était, en réalité, sans droit et que son seul recours se trouvait dans la bienveillance spontanée du gouvernement. Sur cette observation, le solliciteur fut congédié.

* * *

Une dernière inspiration sauva heureusement la situation. Je ne sais si Hartemberg était orateur. Il était à coup sûr écrivain original, emporté, même prolixe. Pour suppléer à ce qu'il n'avait pu dire au cours de son audience, il rédigea, le 29 septembre, un mémoire qui fut mis sous les yeux du monarque (1). Le pétitionnaire exposait le but élevé qu'il n'avait cessé de poursuivre et les périls auxquels il s'était volontairement exposé. Il rappelait ses relations avec le prince stathouder Guillaume V et celles qu'il avait eues avec le roi Guillaume Ier de 1793 à 1814. Au tableau de ses aventures était habilement opposé le portrait du signataire qui se disait vieillard méconnu et dédaigné, prêt à périr de misère et de chagrin avec une nombreuse famille.

Adressé au cœur du souverain, non moins qu'à sa raison, le coup porta cette fois. En lisant la supplique, le roi Guil-

(1) Mémoire du 29 septembre 1817. Annexe XIV.

laume songea sans doute aux beaux vers que le poète a mis dans la bouche de Lusignan :

« Mon Dieu, j'ai combattu soixante ans pour ta gloire. »

Au souvenir de tant de luttes et en présence de tant d'infortunes, le chef de la maison d'Orange écarta tout ressentiment et décida de payer sans retard les dettes d'honneur de sa maison et de son peuple. Un arrêté du 26 octobre 1817 nomma le baron d'Hartemberg aux fonctions de contrôleur des contributions indirectes à Malines, avec un traitement de 3,350 francs.

*
* *

Ce n'était pas la fortune, ce n'était pas même l'aisance qui survenait pour la famille si éprouvée du nouveau fonctionnaire. Mais joint à quelques ressources sauvées du naufrage, le traitement du contrôleur soustrairait celui-ci et les siens à la misère. Les années qui suivirent virent même la position matérielle d'Hartemberg s'améliorer par des augmentations de grade qui lui permirent d'accroître son salaire sans devoir quitter la cité où il avait installé sa famille (1). Celle-ci s'était accrue de deux enfants, nés en 1818 et en 1821. Ainsi s'accoutumait à une vie tout autre, vie de calme au foyer domestique, le patriote audacieux qui naguère dépensait son existence en d'aventureux et incessants voyages. Et cette carrière tranquille eut sans doute laissé au fonctionnaire paisible qui s'en réjouissait les souvenirs les meilleurs, si autour de lui les événements ne s'étaient précipités au point d'engendrer une révolution nouvelle.

*
* *

L'adjonction de la Belgique à la Hollande avait été plutôt

(1) Arrêtés royaux du 21 juin 1819 et du 25 décembre 1822.

une annexion décrétée par la diplomatie qu'une union voulue par les deux peuples. Les griefs des Belges, envenimés par la politique malhabile du gouvernement hollandais amenèrent promptement une opposition irréductible qui, suivant l'exemple donné durant les journées de juillet 1830, à Paris, se transforma en une révolution complète, tendant à l'affranchissement irrévocable du sol belge. Les journées de septembre 1830 virent la ville de Bruxelles résister victorieusement à l'attaque d'une armée hollandaise et contraindre celle-ci à la retraite. En quelques jours, le sol de la patrie se trouva affranchi, et un congrès national, convoqué le 10 octobre par ordre du Gouvernement provisoire, décréta l'indépendance du peuple belge.

L'allégresse générale fut troublée par de regrettables manifestations du ressentiment populaire. En relâchant momentanément les liens sociaux, les révolutions permettent aux passions contenues par l'ordre établi de se déchaîner sans contrainte. L'animosité des masses se signala dans plusieurs cités belges par des scènes de pillage hautement condamnables. Malines ne fut pas épargnée, et ce fut le malheureux Hartemberg qui, avec d'autres, fut la victime expiatoire des emportements aveugles du patriotisme.

Louvain avait donné le signal des excès. Accusant le major Gaillard, commandant de la garnison hollandaise, d'intelligence avec les forces gouvernementales de Malines et d'Anvers, le peuple avait vu avec regret cet officier supérieur échapper à son mécontentement et se retirer de la ville à la suite d'une entente avec les autorités belges. Les volontaires s'étaient mis à la poursuite du major, l'avaient surpris près de Malines et ramené à Louvain, où l'infortuné fut massacré d'une façon abominable par une foule en délire. Mis en goût par ce sinistre exploit, les volontaires partant pour Anvers prêchèrent en route leurs doctrines de répression. Le 18 octobre, un groupe d'entre eux arrivait à Malines. Immédiatement ils y répandaient leurs affreuses thèses de poursuites à outrance contre les oran-

gistes. Des bruits de pillage se propageaient. Des listes indiquant les principales maisons orangistes étaient dressées, placardées et glissées sous les portes. On y faisait figurer le bourgmestre et les fonctionnaires réputés par leur attachement au roi Guillaume, et parmi eux les agents des contributions, fort mal vus du peuple. La malignité publique n'avait pas manqué d'y ajouter le nom d'Hartemberg, connu par son dévouement au régime déchu et surnommé pour cette cause « baron Stockvisch ».

Vers 3 ou 4 heures, les exécutions commencèrent. On pilla successivement quatre demeures, dont le mobilier fut enlevé et l'intérieur entièrement saccagé. Quand la nuit fut venue, les hommes d'ordre crurent que la vindicte populaire était satisfaite et que le calme allait renaître. Subitement, une foule considérable, composée, au dire des témoins, de personnes inconnues dans la ville et parlant le dialecte de Louvain, se porta vers 2 heures du matin rue des Augustins, devant la maison d'Hartemberg. En un instant, les volets étaient enfoncés, les agresseurs se répandaient dans l'immeuble et y détruisaient tout ce qui leur tombait sous la main. Les voisins entendirent les chefs du mouvement s'informer avec soin du point de savoir si l'immeuble était la propriété d'Hartemberg, comme s'ils voulaient éviter de causer injustement un dommage au propriétaire et se borner à frapper le locataire. Le lendemain, on constata que rien n'avait été dégradé de ce qui appartenait à l'immeuble, mais que le mobilier avait été entièrement emporté ou détruit.

L'infortuné Hartemberg, après s'être traîné à genoux devant les envahisseurs de son domicile, avait promptement reconnu non seulement l'inutilité de ses supplications, mais le danger que courait sa personne de la part d'une tourbe égarée. Il avait suivi sa femme et ses enfants qui s'étaient sauvés presque sans vêtements chez des voisins, en escaladant la muraille du jardin. Poursuivies par les clameurs des dévastateurs, les malheureuses victimes de la rage populaire ne se crurent plus en

sûreté dans la ville et elles gagnèrent Louvain. Le tableau de cette affreuse nuit d'octobre, où, transis de froid et terrorisés par les menaces des pillards, les enfants d'Hartemberg avaient dû fuir à travers les campagnes désertes en croyant à chaque détour de chemin rencontrer un ennemi, resterait gravé profondément dans leur mémoire (1).

* * *

Ce qui suivit contribuerait à rendre ineffaçable le souvenir des scènes du 18 octobre. Louvain n'était pas un séjour sûr pour les malheureux émigrés, instruits des excès sans excuse perpétrés par les habitants sur le major Gaillard. Il convenait de ne pas déchaîner le courroux des masses. Les proscrits, abrités chez M. Van Gindertaelen, beau-frère du baron d'Hartemberg, durent mener dans cette hospitalière demeure une existence retirée, même cachée, à l'égal de criminels craignant toute la sévérité des lois. Il fallut mener plus d'un mois cette vie de mystère avant que l'opinion publique parût assez calmée pour que les victimes osassent se montrer. Quand Hartemberg put reprendre le chemin de Malines et rentrer, enfin, dans son habitation, le spectacle qu'il y rencontra était navrant. Dans la maison, que des voisins charitables avaient refermée le lendemain du pillage, pas un objet mobilier n'était resté. Tout ce qui était de dimension restreinte avait été emporté ; les gros meubles avaient été brisés et les débris jonchaient le sol ; le jardin même avait été saccagé, et là où l'on admirait naguère des arbustes et des plantes rares, inoffensifs témoins d'une aisance disparue et des goûts d'autrefois,

---

(1) Dossier de la poursuite criminelle à charge de Breems et Consorts, acquittés par la cour d'assises d'Anvers, le 29 décembre 1831. G. A. — Chronique de Malines. *Bulletin du Cercle archéologique de Malines*, t. XIV, pp. 99, 111, 113.

régnait la dévastation la plus sauvage Souvenirs de famille, images de parents pieusement gardées, papiers et notes rappelant les voyages et les entreprises de jadis, portrait du baron d'Hartemberg en uniforme de sous-lieutenant au régiment de Graillet et évoquant le temps de ses premières fiançailles, tout était lacéré en fragments amoncelés auxquels on avait tenté de mettre le feu. De tout ce qui avait appartenu à l'occupant, il lui fut rendu par une voie anonyme... un gilet.

Devant des revers aussi cruels et aussi imprévus, la raison humaine eût été bien près de succomber. Hartemberg voyait s'effondrer de nouveau l'édifice, cependant bien modeste, de sa petite fortune. Il était ruiné, sans ressource aucune, et réduit à vivre de la charité de ses parents. Son énergie heureusement survivait à tous les malheurs. Dès qu'il put sans danger circuler et attirer l'attention, il se mit en campagne pour faire valoir auprès du gouvernement belge ses droits à une compensation. Le 27 mai 1831, il était rappelé à ses fonctions dans la ville de Malines, où toutes les honnêtes gens applaudirent à son retour.

* * *

Les dernières années du fonctionnaire belge devaient se trouver assombries. Non seulement les nécessités de sa carrière le forceraient à se déplacer, au grand préjudice de l'éducation de ses enfants, et à accepter des fonctions dans l'administration des contributions successivement à Gheel, Fauquemont et Ostende, mais la mise à la pension en 1837 viendrait diminuer ses moyens d'existence. Ses affections seraient atteintes en même temps par une résolution héroïque de sa fille aînée, résolution dont il faut dire un mot ici, parce qu'on y retrouve comme un reflet des entreprises et des abnégations paternelles.

Rosette d'Hartemberg, née à Paris en 1797 dans les cir-

constances dramatiques que l'on sait, avait vu grandir à côté d'elle un frère plus jeune de sa belle-mère, Mme d'Hartemberg, née Féron. Durant le long emprisonnement subi à Paris par le chef de famille, les jeunes gens apprirent à s'estimer. Fiancés au moment où Hartemberg sortit de prison, ils contractèrent mariage le 1er juin 1814 (1). Trois filles et un fils étaient nés de cette union, quand le jeune ménage fut appelé à l'île de Cuba, où un oncle était mort en lui laissant une grande fortune. Arrivés à la colonie, les époux Féron apprirent avec stupeur que le patrimoine promis n'existait plus. Une révolte des nègres avait détruit les plantations et permis aux esclaves de s'enfuir. De toute une vaste et riche exploitation, il ne restait que des espaces incultes, envahis par le sable, et les ruines des constructions renversées par l'incendie. Louis Féron était mort de chagrin à Cuba, le 26 décembre 1822, et sa veuve était parvenue, par des prodiges de volonté, à regagner sa patrie. Désabusée de la vie, la jeune femme s'était consacrée à élever ses enfants et à consoler son père. Quand elle vit achevée la première de ces deux tâches, elle voulut se tourner entièrement vers le seul bien qui ne trompe jamais et se donner à Dieu.

On venait d'établir en Belgique les premières maisons de cet ordre religieux admirable qui s'est appelé « La Société du Sacré-Cœur ». La fondatrice, Mme Barat, avait créé l'établissement de Jette près Bruxelles, en 1836. On y donnait l'instruction aux jeunes filles, et dans le dessein des zélées promotrices entraient également les vues d'un prosélytisme qui franchirait les mers. Ce fut assez pour séduire la veuve cherchant le sacrifice et le service du Seigneur. A 40 ans à peine, Mme Féron entra dans l'Institut du Sacré-Cœur, où ses trois filles devaient venir bientôt la rejoindre, et où toutes quatre

---

(1) Acte de mariage de Jacques-Louis Féron et de Amélie Rosette d'Hartemberg. A. C.

laisseraient les plus touchants souvenirs de ferveur et de piété.

* * *

Autour du vieillard mis à la retraite et voyant s'éloigner successivement ses enfants, les liens temporels se dénouaient peu à peu. Dans ce détachement progressif des choses humaines, Hartemberg apprenait à se préparer au grand voyage qui devait couronner une vie absorbée si longtemps par les fiévreuses expéditions de la jeunesse et de l'âge mûr. Les épreuves de la misère ne manquèrent pas à ses dernières années (1). Ainsi se complétait l'auréole du malheur qui, à défaut de notoriété, devait rehausser sa mémoire et commander le respect. Retiré à Ixelles, il y décéda pieusement le 16 août 1846. Sa veuve devait le suivre dans la tombe le 19 mars 1848.

Par une suprême dérision du sort, l'homme qui avait mené une vie aussi dramatique ne devait rencontrer au moment de la mort ni le salut sympathique des contemporains, ni même la vérité sommaire accordée aux combattants qui tombent. On put lire dans les journaux de Bruxelles, au lendemain du décès, ces lignes inexactes et presque dédaigneuses : « Hier est mort, à Ixelles, le baron de Hartenstein, père de la supérieure du Sacré-Cœur (2) ». Dans cette brève mention, écho d'une information hâtivement recueillie, non seulement le nom du défunt était méconnu et son rôle oublié, mais la part de notoriété qui lui était concédée s'empruntait à l'événement qui, dans sa vie agitée, eut dû demeurer le plus étranger à l'attention, je veux dire le sacrifice de sa fille aînée.

---

(1) Dans une lettre écrite en 1841 à un beau-frère, le baron d'Hartemberg exposait les difficultés financières contre lesquelles il luttait, et il ajoutait que « pour la première fois de sa vie, elles lui avaient fait passer une nuit sans dormir ».

(2) Le *Journal de Bruxelles*, l'*Indépendance belge*.

Faut-il s'étonner si les descendants d'Hartemberg se trouvèrent réduits à une existence effacée, où les efforts de la lutte quotidienne pour l'existence contrastaient avec la tradition des grandeurs d'autrefois? Au bout de quelques années, sur huit enfants du défunt, sept disparurent. Seule survivante de sa génération, la plus jeune des filles d'Hartemberg atteindrait l'aurore du XX^e^ siècle. Elle verrait de ce siècle juste assez pour réjouir ses 80 ans en entendant parler de son père avec sympathie et émotion, et en racontant à l'auteur de ces lignes les souvenirs lointains de son enfance.

* * *

C'est en écoutant le récit de la carrière mouvementée du baron d'Hartemberg que l'intérêt de cette existence nous a paru assez captivant pour justifier une notice détaillée. Le personnage n'avait pas été, sans doute, à l'abri de la critique. Des esprits non prévenus blâmeraient certains côtés de ses entreprises, notamment le peu de souci avec lequel il traitait la vérité, quand il s'agissait de déjouer la police, la promptitude avec laquelle il acceptait des rôles en apparence opposés, l'esprit d'aventure bien proche de l'intrigue, avec lequel il avait risqué son patrimoine dans des spéculations hasardées. Mais on ne pourrait nier la grandeur du but entrevu par le jeune Souabe, dès son arrivée sur le sol belge, et poursuivi avec opiniâtreté durant ving-cinq années. On ne pourrait oublier non plus les trésors d'énergie dépensés pendant cette carrière mystérieuse et méconnue, les habiletés sans nombre employées et les sacrifices immenses consommés. Hartemberg pouvait se vanter d'avoir fait plus de quarante voyages en Angleterre au péril de sa vie, d'avoir passé cinq ans dans les prisons de la France, d'avoir deux ou trois fois risqué d'être fusillé ou d'être envoyé à Cayenne, d'avoir exposé et perdu sa fortune et celle de ses enfants, sans que jamais sa confiance dans l'avenir de la Belgique ait été ébranlée un instant.

De tant de vicissitudes, une leçon resterait. En dépit des tristesses dernières, la carrière d'Hartemberg apparaîtrait non comme celle d'un vaincu, mais comme celle d'un vainqueur. La pensée maîtresse de son existence a été réalisée par les efforts persévérants des patriotes belges, qui, tour à tour soulevés contre Joseph II, résistant à la Convention, opposés à Napoléon, insurgés contre Guillaume Ier, ont triomphé en 1830. Dans l'ensemble de l'œuvre poursuivie pendant quarante années pour conquérir l'indépendance, Hartemberg avait aidé seulement à poser les fondements, le couronnement devant lui demeurer étranger, par suite d'une honorable fidélité à la dynastie renversée. Mais la part prise aux labeurs de l'origine serait assez grande pour mériter au lutteur de la première heure, blessé dans la mêlée et succombant à l'écart, un peu de la reconnaissance due aux fondateurs d'une nationalité.

ANNEXES

I.

Note de M. de Boullencourt, capitaine au régiment n° 9, commandant de la garnison de Chimay, datée du 29 juillet 1790, et envoyée par exprès au bureau de la guerre à Mons.

« Une lettre très authentique écrite de Verdun, du 26 de ce » mois, à Mons. Brunet fils, officier du génie au service de » France, annonce que Mr le marquis de Bouillé, comman- » dant de Metz a envoyé ordre à Mr A. Philipi commandant » de Verdun de ne mettre aucun empêchement au passage de » troupes autrichiennes qui devait avoir lieu incessamment, » sans cependant fixer ni la quantité de ces troupes ni » l'époque précise de leur passage.

» La municipalité de cette ville, sur l'avis qu'elle a reçu de » Mr le Commandant, a expédié sur le champs un courrier à » l'Assemblée Nationale pour l'instruire de cet ordre.

» Cette lettre, sur l'authenticité de laquelle il ne reste pas » le moindre doute, m'a été communiquée par le sergent » d'Hartemberg, de la part de Mons. Brunet fils. Ledit d'Har- » temberg connoit parfaitement M. Brunet fils et l'officier qui » lui a écrit cette lettre. »

Archives des États du Hainaut, registre 640. A. M.

II.

Adresse du baron d'Hartemberg aux habitants de Bruxelles.

(Juin 1797.)

Peuple de Bruxelles !

Les Droits de l'homme, la Constitution, les Loix, la Justice, l'humanité, tout, tout jusqu'au sens commun à été violé à mon égard, par ceux que ton honorable confiance désigne particulierement pour les maintenir et pour les défendre.

Directeur du Jurij de L'Intérieur ! je vous accuse à la face de ce Peuple ; d'être un Magistrat prévaricateur. Je vous accuse du Crime de m'avoir ravi ma Liberté par un ordre arbitraire, injuste et illégal.

Le peuple français tout entier vous accuse avec moi, de ce Crime ; par l'organe du tribunal Criminel du Département des deux Nêthes, dont un Jugement solemnel déclare nul, vexatoire, attentatoire à l'acte Constitutionnel, ainsi qu'à la liberté des Citoijens, le mandat d'arrêt, en vertu duquel il vous à plû me faire jetter dans les cachots de la Chambre des Comptes.

Accusateur public du Tribunal Criminel du Département de la Dijle : je vous accuse à la face de ce même peuple, d'être auteur, fauteur ou complice de ce même crime.

Vous avez approuvé de vôtre Authorité, vous avez soutenu de vôtre pouvoir, cet acte Arbitraire, injuste et illégal, que je vous ai dénoncé Solemnellement et itérativement, avec les preuves les plus incontestables de son injustice et son illégalité : vous ne pourriez alléguer pour vous, que l'honteuse excuse de votre ignorance, mais l'ignorance dans un Juge est un Crime, comme la perversité.

Ces dénonciations solemnelles, ces réclamations Justes et respectueuses, que j'ai adressé du fond de mon cachot au Tribunal Criminel qui vous les à renvoyés :

Vous les avez dédaignés, repoussés, et dans l'Excès de l'impudeur et de l'arrogance vous les avez nommés des tracasseries ! Juste Ciel ! La voix plaintive de l'innocence parvenant

à peine par le soupirail d'un cachot jusqu'à vos oreilles vous tracasse, et vous êtes un Magistrat, un Juge, un homme!

Le malheureux qui ose réclamer en vous la protection de la Loi contre l'oppression, vous tracasse!... La force de ses raisons, l'évidence, l'énormité de ses griefs, la clarté et la précision des lois qu'il vous démontre invinciblement vous tracassent, et vous le menacez avec l'accent et le geste de la fureur, de le faire conduire, s'il vous tracasse encore, dans la maison de Justice de son département, de brigade en brigade!... oui, oui, car vous l'avez dit, vous l'avez fait.

J'étois trop courageux pour craindre vos menaces, et vous étiez trop lâche pour ne pas les effectuer. Vous donnâtes l'ordre fatal, et il n'a pas tenu à vous que pendant quatre jours consécutifs je ne fusse traîné sur la voie publique avec l'appareil presqu'infâmant de la Loi offensée et vengeresse, les mains ignominieusement liées, en spectacle et dans la supposition d'un crime commis, en horreur au peuple que vous calomniez, que vous outragez dans la personne d'un innocent! Car c'était là votre affreuse intention, et c'est ainsi que dans le délire de votre haine et le mépris de vos devoirs vous déchirâtes de vos propres mains l'enveloppe respectable d'un magistrat et d'un juge pour laisser voir à découvert et dans toute sa laideur un vil petit tyranneau ivre et indigne du pouvoir terrible mais passager dont l'abus atroce prouve assez qu'il n'en peut avoir que surpris le dépôt sacré à la religion du peuple.

Je vous accuse! Je vous accuse, et je prends ici l'engagement solemnel de vous poursuivre par tous les moyens que m'offrent la Constitution et les Loix, de provoquer votre punition avec tout ce que le sentiment de sa dignité et de son devoir peut inspirer à un homme libre d'énergie et de persévérance.

Justice! Justice pour tous!

D'HARTENBERG.

Placard imprimé de juin 1797, carton F⁷ 6140-185. A. N. — Stadsplaccaerten, année 1797, vol. II. A. C. A.

III.

Lettre d'Hartemberg à Lord Grenville.

(17 juin 1798.)

A Son Excellence Lord Grenville, Ministre des Affaires étrangères, a Londres.

Le Gouvernement anglois seul, par une sagesse, une constance, un courage et une Générosité sans exemple, a sauvé au genre humain La honte et le malheur cruels autant qu'irréparables, d'avoir livré la destinée du monde à la rage destructive des monstres, avides d'or, de sang et de Larmes; ivres de succès, d'Horreurs et d'infamie!

Dans tous les paijs, dans tous les tems, les cœurs de tous les hommes susceptibles de l'enthousiasme du Beau et du Bon, lui éléveront des monuments de leur admiration et de leur Reconnaissance; et l'Histoire n'hésitera certainement pas, à qui décerner les titres de grands hommes et de grande nation.

Excusez que je dis si mal, ce que je sens, et ce que j'ai entendu mille fois, si bien. C'est l'expression pure et simple de mon cœur, et de millions d'autres.

Les opinions et les sentiments, qui dans mon humble carrière m'ont décidé, m'ont pressé à servir toujours et de tous mes moijens la cause sacrée et glorieuse de la Religion et des Gouvernements contre la secte détestable des matérialistes et des niveleurs sont d'une nature et d'une force, à résister immobiles aux choques, qui ordinairement les changent ou les détruisent.

C'est par une conséquence toute naturelle, que, dès que j'ai vu toute espérance de paix évanouie (et Votre Excellence se rappellera peut être que j'ai toujours cru, que la France ne l'accorderoit qu'à des conditions qu'elle seroit bien sure ne pouvoir être accepter) et ne pouvant me refuser à la conviction

de me trouver dans une position, des Rapports et des Liaisons, qui me promettaient des grandes chances d'utilité : Je me suis décidé aussitôt de rester à mon poste, de m'épargner ni soins, ni démarches, ni dépenses pour parvenir à un Résultat favorable à mes Désirs à mes Espérances.

Ce résultat, je croijais l'avoir obtenu, à un certain Degrés, depuis plusieurs mois, mais des Difficultés insurmontables, et surtout mon arrestation m'ont mis dans l'impossibilité de venir plustot le soumettre à Votre Excellence, ainsi que je l'eusse fortement désiré.

Je ne parlerois pour l'instant que de peu des personnes dont on peut attendre des services imédiates — et qui m'ont paru des plus intéressantes dans les circonstances actuelles.

La première est de Mr de Blignières qui doit être connu d'un grand nombre d'Emigrés dans ce paijs, étant d'une très bonne noblesse et aijant rendu des services essentielles à plusieurs d'entre eux ; notament en faisant raijer un grand nombre de la Liste. Il étoit avant la Révolution grand vicaire épiscopal (Je crois de Bourge) et abbé Comandataire avec des Benefices de 24,000 Livres par an.

Ils se trouvent dans les procès-verbaux de l'assemblée constituante plusieurs accusations honorables contre son attachement à son Dieu et son Roi.

Quoique Mr de Blignières ait conservé cet attachement dans toute sa pureté et toute sa force, il a su par son esprit et sa modération se concilier l'estime et la confiance de ceux memme qui ont une manière de penser la plus opposée à la sienne. A différentes fois, des places distingués et lucratives Lui furent offertes, qu'il refusa par délicatesse d'accepter. Pressé cependant par le tems et le besoin de s'assurer une Existence honorable, il accepta la direction du Bureau centrale d'une administration générale place qu'il occupe depuis deux ans, et qui lui vaudroit au moins 12,000 Livres, si les appointements étoient paijés.

C'est peut être l'homme de Paris le plus généralement répandu, dans *toutes les Directions;* il est bien accueilli dans

les hauts cercles du jours, particulièrement bien vu et traité par Barras et les femmes de sa société, presque toutes ex-nobles et de ses anciennes connoissances; il est le plus intimement lié avec le gendre de l'ex ministre Pleville-le-Pelley, chez lequel il m'avoit introduit lorsque son Beau père étoit encore comissaire pour la pacification à Lille, et déjà j'avois obtenu sous prétexte des spéculations dans les fonds anglois, la promesse positive d'être exactement instruit des Difficultés ou des progrès de la Négociation. Ce sont aussi ces deux personnes qui se sont emploije avec le plus de zèle et d'efficacité — pour ma mise en Liberté.

Voilà ce que j'ai cru indispensable de faire connoître à Votre Excellence de Mr de Blignière afin qu'elle puisse juger, quel Degrés de confiance et d'attention mérite la promesse suivante, écrite de sa propre main.

« Je m'engage et promet sur ma parolle d'honneur, de pro-
» curer dans un Delaij de dix jours, au plus, et livrer entre
» les mains de la personne qui me sera présenté à cet
» Effet par M. d'Hartemberg copies exactes et véritables de
» tous les Extraits, en forme des Rapports faits au Directoire
» exécutif, des plans, projets et mémoires, fournis, tant par
» des Anglois, que des françois, pour la Descente et invasion
» en Angleterre, Irlande et Ecosse, comme aussi, et particu-
» lièrement dans tous ses branches et détailles, Le plan défi-
» nitivement arretté et adopté par le Directoire, pour effectuer
» incessament cette Descente et invasion; avec une Liste
» exacte de tous individus, corps et sociétés des trois roijaumes
» en correspondance directe ou indirecte avec le gouverne-
» ment françois et une note explicative de leurs différentes
» offres, démarches, promesses ou Renseignements, et encore
» les noms des principaux agents du gouvernement françois
» en Angleterre et l'Irlande. »

Je connois Mr de Blignière depuis 1793; et j'ai la conviction la plus intime qu'il *pourra* et qu'il *voudra* remplir sa promesse avec la plus scrupuleuse exactitude; d'ailleurs l'expérience cruelle et humillante que j'ai fait avec X... m'a sugéré, comme

Votre Excellence aura observé, à le faire consentir à de telles conditions qui rendroient dans tous les cas, une surprise impossible et la mauvaise foij inutile.

Si donc Votre Excellence croit cet objet d'une importance à mériter un sacrifice aussi considérable, Je la supplie d'envoijer avec moi à Paris une personne qui possède sa confiance, et soit munie des fonds et authorisation nécessaire. Je l'introduirois chez Mr de Blignière et lui procurrerois tous les moijens et occasions, qu'elle pourra désirer pour se former, Elle même, une Idée précise de l'homme et de la chose Elle sera à tous les instants maîtresse d'accepter ou de refuser et d'agir en tout absolument d'après son propre Jugement ou d'après ses instructions.

Je réponds à Votre Excellence sur ma tête, de la sûreté entière de cette personne : (Je désire seulement qu'elle sache parler françois et que ce ne soit pas un Émigré françois). Je me charge de lui procurrer pour la Routte le passe port, et à Paris, La carte de sureté nécessaire ; et m'offre à la reconduire moi-même au dela des frontières de france et de hollande.

Je prie Votre Excellence d'être persuadée, que ce n'est point légèrement que je prens sur moi cette Responsabilité ; Je me suis assuré près le Directoire, dans les Conseils, et surtout dans le ministère de la police générale des créatures et des protecteurs dont l'amitié ou la corruption me met à l'abri, si ce n'est pas de tout danger, au moins de toute surprise.

Il est impossible qu'un Rapport soit fait, ou un ordre donné qui me touche de quelque manière que ce soit, sans que J'en sois instruit sur le Champ ;

J'ai en outre à mon entière Disposition L'officier de police Judiciaire siégeant auprès le ministre, pour l'information de tous les Délits contre la Sureté intérieure et extérieure de la république et puis avoir communication de tous les interrogatoires subis par les prisonniers d'État.

Je me suis laissé arretter au mois de Janvier passé, parce que je l'ai bien voulu ; l'ordre de m'arretter ayant été donné plusieurs fois, Je me suis décidé à en finir ; et la preuve la

plus évidente, combien je suis bien servi à cet égard c'est, que malgré une dénonciation formelle, signée d'un fonctionnaire publique, appuijée et garantie par le ministre de la Justice, qui déclara par écrit *qu'il me connaissait personnellement pour un agent de plus actifs de la Cour de Londres, et un Ennemi très dangereux de la République et des Républicains*, et ce dans le moment memme qu'on proclamait avec une pompeuse affectation le manifeste, et crioit mort et vengeance dans toutes les Rues et carefours de Paris, contre la perfide Angleterre; après avoir subi trois interrogatoires chez le ministre de la police générale, et assisté à la Levée des scellés, et vérification de mes papiers, après que mes amis eurent moitié engagé moitié forcé le ministre de la Justice, à rétracter par écrit ce qu'il avoit d'abord avancé contre moi dans ses Lettres : une ordonnance portant après plusieurs considérants « qu'il » demeuroit constant, que J'étois à la fois victime de l'Erreur » et de la malveillance » me remit en Liberté.

Depuis tout le tems de mon séjour à Paris, j'ai toujours été très Lié avec un Mr de Sainte Croix, chef du bureau du génie au département des affaires étrangères. C'est un homme plein d'honneur, des talents et des bonnes principes, emploijé dans ce Département depuis vingt ans. Il étoit grand ami et ancien camarade de Barthelemy. il avoit joué, avant et dans la Journée de la dernière révolution de Suède un Rolle très actif, la Communication imédiate entre le Roi et L'ambassadeur de france, se faisant par lui. Le ministre de la Croix l'avoit forcé à donner sa démission, peu de Jours avant qu'il reçut lui même la sienne ; mais Talleyrand l'a réinstallé, aussitôt son Entrée au Ministère (1).

Le Dépôt, Dit, *des Cartes et plans*, lui est confié, et est reputé la chose la plus précieuse de ce genre. Lorsque les

---

(1) Talleyrand remplaça Delacroix au Ministère des relations extérieures le 16 juillet 1797 (28 Messidor an V).

ministres de la Guerre ou de la marine ont besoin de quelque communication, ils doivent venir la prendre au Dépôt et si c'est une copie, L'officier de Genie doit venir la faire sous les yeux du Chef, muni d'un ordre du Ministre.

Si quelque chose de ce genre interressoit Votre Excellence, Je crois pouvoir le procurrer avec certitude.

Dans tous cas que vous jugerez que L'un ou l'autre de ces objets doit être suivi, — J'insiste encor une fois et prie Votre Excellence, en grace, qu'une personne de confiance m'accompagne à Paris, et que ce soit elle *qui fasse le matériel* de l'affaire. Cela me donnera ma tranquilité et une hardiesse nécessaire pour effectuer tout ce dont je puis être capable.

Permettez moi d'observer qu'étant venu cette fois en Angleterre sans passe port à l'étranger, mon Département ne me l'aijant voulu accorder, Je me trouve dans le cas de L'emigration; il est donc d'une nécessité d'autant plus urgente que Je m'en retourne sur le champ à Paris, qu'aijant il ij à six mois épousé M^elle^ Eelkens d'une des familles les plus distinguées d'Anvers, tant pour la naissance que pour la fortune, L'inconvénient d'être accusé d'un pareil Délit seroit de plus serieux à tous égards.

Je vous avoue avec la plus grande naiveté, que mon intention est, de me faire un mérite de cette circonstance auprès de vous, et mon ambition, de persuader Votre Excellence, qu'il ij a dans mon zèle et dans mon dévouement quelque chosse de plus encor que du désintéressement.

(Signé.) D'Hartemberg.

Foreign Office.
Frontiers of Holland, vol. III, R. O.

IV.

Lettre de M. d'Hartemberg à M. Hammond, sous-secrétaire d'État des Affaires étrangères à Londres.

(17 juin 1798.)

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint un petit mémoire et quelques notes, que je vous prie de faire connaître à Son Excellence, Lord Grenville, de telle manière que vous jugerez convenable.

Suposé, toutes fois, qu'après lecture, ils vous parroissent mériter quelques instants de son attention.

Vous y trouverez dans les premières lignes et peu de mots ce que j'ai cru pouvoir et devoir dire de moimême ; je ne pourrois que me répéter ici ; Je dois seulement ajouter (et c'est une terrible chose) que X... étant parti immédiatement après sa démission pour Grenoble, il me fut impossible d'éclaircir et encore moins de terminer cette cruelle et humiliante affaire, qui fera le tourment de ma vie aussi longtems qu'il restera la possibilité d'un Doute, combien à cet égard, mon cœur et mes mains sont pures.

Plusieurs Événements de la nature la plus désagréable m'ont empêché de venir en ce pays aussitôt que je l'eusse désiré et jugé utile, dont le plus remarquable est une arrestation au mois de Janvier. — J'en étois averti plusieurs jours d'avance, mais entre L'inconvénient de me cacher, de fuir, ou de me laisser arrêter, J'ay jugé à propos de choisir le dernier pour en finir pour toujour.

L'ordre de mon arrestation fut donné en conséquence d'une Dénonciation (signée par le commissaire du pouvoir exécutif Rouppe) qui contenoit les griefs suivants :

1. D'être un des Agents les plus actifs et des plus dange-

reux de la Cour de Londres — et le même individu signalé dans les Déclarations de Duverne du Presle.

2. D'avoir fait un grand nombre de voijages à Londres ou J'avois été vu Journellement avec des émigrés suspects.

3. D'intriguer continuellement à Paris près les ministres et les Députés ; d'ij tenir fréquement des orgies contre révolutionaires ; d'avoir joué un Rolle actif dans la Rebellion de Vendemiaire, — d'avoir fourni de l'argent aux meneurs des Sections, et paije des Journalistes et des adresses séditieuses.

4. D'avoir de concert avec Duverne, influencé partout les horribles Elections de l'An 5, et d'être chargé par lui de travailler la marchandise pour L'An six.

Cette dénonciation étoit transmise par le Ministre de la Justice Lambrecht et accompagné d'une lettre dans laquelle il assuroit, que les faits allégués étoient à Sa Connoissance personnelle !

Rien ne peut vous donner une idée plus juste du zèle et du pouvoir de mes amis, que d'apprendre qu'après avoir été arrêté sur des accusations aussi graves et avec le plus formidable appareil, après avoir eu les scellés mis sur tous mes papiers, être mis au plus rigoureux secret — subi trois interrogatoires; fusillé dans toutes les Imaginations ; on a obligé le ministre de la Justice à retracter par écrit ce qu'il avoit affirmé par sa Lettre, forcé le Comissaire d'avouer qu'il avoit été trompé par mes Ennemis ; — obtenu un ordre du Directoire, de lui rendre compte de l'affaire dans les vingt quatre heures, et mis en Liberté le 25^{me} Jour par une ordonnance de la police générale, — attendu, dit-elle, qu'il demeure constant que Hartemberg est victime à la fois et de l'erreur et de la malveillance.

Un mandat d'arret fut lancé aussitot contre un nomé X..., dont le comissaire a déclaré tenir part de sa Dénonciation, mais averti par moi même — il a pris la fuite et s'est sauvé à Hamburg.

Ma situation fut d'autant plus critique, qu'on avoit choisi avec une perfide attention l'instant même que le Gouverne-

ment emploija toute Espèce des moijens d'exciter une Espece de fureur nationale contre L'Angleterre.

J'étois venu à Anvers pour demander un passeport pour Rotterdam et Embden — mais à mon grand chagrin et surprise — J'ai reçu un arrêté du département (8 floréal an VI), portant qu'étant fortement compromis dans la Conspiration Déjouée le 18 fructidor, paroissant d'ailleur vouloir passer a l'aide de ce passeport chez les Ennemis les plus cruels de la Republique dont j'avois été prevenu d'être L'agent, il devoit refuser ma demande et en referrer au Ministre de la police générale ; J'ai appris en même tems que le Département avoit accompagné son réfferré des plusieurs observations qui m'impliquent de fanatiser et de roijaliser les Esprits de cette commune. — Il étoit de quelque importance de prévenir ou du moins de neutraliser L'effet de cette attaque imprévue, sur tout le Ministre Sottin ayant été alors remplacé par Domdeau. Je partis sur le Champ pour Paris — ou J'arrivai avant le Rapport du Département.

Il fut soustrait au Secrétariat, le Ministre n'en eut aucune connoissance — et le Département n'en reçut par conséquent aucune Réponse, ce qu'équivaut une désaprobation de sa conduite.

L'objet de mon voijage m'aijant paru d'une importance assez grande, Je me suis enfin déterminé de partir sans passe port, malgré les inconvénients et les dangers auxquelles m'expose cette Demarche ;

Je m'étois embarqué à Rotterdam — mais trouvant cinq corsairs français qui bloquoient absolument L'embouchure de la Meuse Je m'en suis retourné à Scheveningue pour louer une Barque des pecheurs — mais ils venoient de recevoir la déffense de s'éloigner de plus d'une Lieu de terre sous peine de confiscation de leur Barque et 600 florins d'amande ; — il ne me restoit donc d'autre parti à prendre que de me rendre à Cuxhaven ; ayant cepandant trouvé en passant par Embden ; un navire pret de mettre à la voile ; J'ai profité de l'occasion et suis arrivé à Harwich après un trajet de quatre jours.

Je vous demande mille pardons de vous écrire une si longue Lettre, ou je vous parlle pardessus la longueur toujours de moi ; — il faut être aussi convaincu que je le suis de votre extrême indulgence et de l'intérêt obligeant que vous eutes toujours la Bonté de me témoigner pour oser vous l'envoijer ; me prevalant encore de ce motif, je prens la liberté de vous faire part de mon mariage avec Mᵉˡˡᵉ Eelkens d'Anvers dont l'amabilité et la fortune surpassent de beaucoup mon ambition (persuadé qu'un pareil Bonheur arrivé à un pauvre Diable vous fera plaisir).

Comme j'ai lieu de croire que par la maison de Y... (Dont il est question dans la Dénonciation) on a voulu parller du Bureau de Votre Ministère, je désire de ne point m'y montrer ; — Ayant à remettre un paquet, et désirant présenter mes Respects à Son Altesse Serenissime Mgr le prince d'Orange, je me décide à partir aussitôt que j'aurai remis ma Lettre à votre maison — pour Windsor.

Je reviendrois demain au soir en ville, et me ferois l'honneur de venir vous rendre mes devoirs mardi matin.

Agréez l'assurance de l'estime respectueuse avec lequel J'ai l'honneur d'être

Monsieur

Votre très humble et très obéissant Serviteur,

(*Signé.*) D'HARTEMBERG.

Foreign Office.
Frontiers of Holland, vol. III, R. O.

V.

Note de M. de Hartemberg pour M. Hammond.

(17 juin 1798.)

(Extraits.)

Réquisition de Navires.

On compte plus de deux mille navires mises en requisition pour servir de transports. Les arrangements faits pour les chevaux sont de 20 à 30 par chaque navire — il ij en a aussi pour moins, mais environ cent soixante qui avoient été appropriés pour 12, à 16 chevaux et qui se trouvoient à Anvers, ont été rendus aux propriétaires, ayant été jugés trop petits et trop faibles, par le commissaire et inspecteur.

Contingent Batave.

Quatre cent gros navires viennent aussi d'être mises en Réquisition en Hollande, et huit mille Bataves (dont environ trois mille de cavallerie) sont destinés à chercher leur part des Lauriers et de Butin en Angleterre.

Pêcheurs hollandais.

Il est défendu à tout pêcheur hollandais, de s'éloigner plus d'une Lieu du Rivage, sous peine de la confiscation de leur Barque et de six cent florins d'amande, pour quelle somme chacqu'un dut trouver une caution. Le Directoire les regarde généralement comme des malvaillants et des Orangistes.

Loyauté de la Belgique envers la Grande-Bretagne.

Mon cœur me dicte un acte de Justice à rendre à mes bons concitoijens de la Belgique rendant témoignage de leur attachement illimité et de leurs vœux fervents pour la prospérité et le triomphe de la Grande Bretagne! J'ai eu depuis longtems

occasion de connaître cet attachement en détail; mais pour le connoître (si j'ose me permettre cette expression) en gros, il fallut être témoin des violentes impressions qu'ont faites deux nouvelles très différentes sur les hommes de toutes les classes de ce superbe et malheureux paijs.

La nouvelle des succès de la flotte et armée angloises à Ostende — grossie et amplifiée à chaque instant et de Bouche en Bouche, excita par tout des tumultes de joie et de satisfaction; Des courriers furent envoijés pour chercher des détails sur les Lieux, Des Repas et des Bals donnés sur les chants, « *God save the King!* » et « *Rule Brittannia!* » chantés d'aussi bon cœur, qu'ils l'ont jamais été à Londres, partout enfin les démonstrations furent asses peu mesurées, pour exciter L'indignation des Garnisons et la vengeance des authorités constitués. Des plaintes amères et des Raports terribles, furent envoijés de tout part au Directoire, et pour punir leur Joie incivique, on va les accabler encore une fois des Requisitions et des Logements.

Par un contraste frappant à la première nouvelle de la maladie de monsieur Pitt, que les journaux français ne manquèrent pas de rendre très grave, la tristesse et la consternation fut universelle, telle que la produit une grande calamité publique. C'est qu'ils sont persuadés que l'Angleterre et l'Europe doivent attendre leur salut; des efforts vigoureux de son Génie sublime, de son âme magnanime, et telle est leur opinion de ce grand homme que tant qu'il restera à la tête du gouvernement anglois, ils ne désespèrent point de leur propre sort! certes, on ne peut pas pousser plus loin la confiance.

(*Signé.*) D'HARTEMBERG.

Foreign Office.
Frontiers of Holland, vol. III, R. O.

VI.

Lettre du Comte Louis Starhemberg à S. E. le Baron de Thugut.

Londres, le 5 août 1799.

Monsieur le Baron,

Je profite du retour du courrier de M. le chevalier Eden pour avoir l'honneur de faire part à V. E. des renseignements que j'ai tirés du Sr Rollier sur l'état de la Belgique. Il est arrivé il y a trois jours, et immédiatement après avoir vu Lord Grenville il s'est rendu chez moi. L'instruction qui lui avoit été donnée, consistoit à lui demander de rapporter des notions claires, certaines et précises sur les forces de l'ennemi, sur celles des habitants du pays, sur leurs dispositions, leurs désirs et leurs besoins. Le Sr Rollier a donné à son retour au gouvernement anglois un mémoire passablement rédigé dont il m'a fait la lecture, mais m'appercevant que je pouvois en tirer des renseignements encore plus satisfaisants et plus détaillés, j'ai établi les questions suivantes dont j'ai rédigé par écrit les réponses à mesure que je les obtenois de lui dans notre conversation et j'ai l'honneur de les soumettre ici à V. E.

Questions :

1° Où avez-vous débarqué ? et par où avez-vous pénétré dans la Belgique ?

2° Quels sont les endroits forts et faibles ?

3° Y a-t-il des espèces de troupes réglées déjà formées ?

4° Les différens corps ne forment-ils qu'une seule armée ou se disposent-ils à agir séparément ? quel est leur nombre ? quels sont leurs chefs ? et y a-t-il un premier chef.

5° Y a-t-il de la cavallerie et de l'artillerie?

6° Le même motif anime-t-il tous les esprits? ou y a-t-il quelque province plus ou moins bien intentionnée?

7° Le rétablissement de l'ancien gouvernement et l'attachement ridicule à la Joyeuse Entrée entrent-ils pour quelque chose dans les dispositions actuelles des Belges.

8° Désire-t-on par dessus tout de rentrer sous la domination de S. M. Imp. ou a-t-on quelqu'autre vue secrette?

9° Les Belges sont-ils regardés actuellement par les François comme étant en état d'insurrection? Ou y a-t-il eu une soumission apparente de leur part qui ait fait momentanément cesser les hostilités?

10° Les Belges se doutent-ils du projet de l'expédition angloise? quelle sera leur conduite si elle se réalise?

11° Les François ont-ils connaissance de ce projet et se préparent-ils en conséquence?

12° Quels sont les besoins les plus urgents des Belges?

13° Comment la Hollande paraît-elle disposée?

14° Par où croyez-vous qu'il serait le plus à propos de commencer les hostilités et qu'avez-vous proposé à cet égard?

Réponses.

Ad. 1°. Ayant été transporté sur un Cutter anglois, j'ai débarqué à Bremerlehe et j'ai pénétré dans mon pays par la Westfrise et la Hollande.

Ad. 2°. Toute la côte de Flandres, toujours en état de défense jusqu'à présent a été fortifiée de nouveau, et on y a encore envoyé dernièrement des renforts de troupes. On peut évaluer la force de l'ennemi de ce seul côté à 10 à 12 mille hommes, tandis qu'il n'y en a guères au delà de 7 à 8 mille dans l'intérieur. Le général Beguinot commande toutes les troupes françoises de la Belgique et passe pour avoir du talent. Il seroit de la plus haute imprudence de tenter une entreprise sur cette côte. Les troupes qu'on y enverroit seroient infailli-

blement sacrifiées tandis qu'en s'emparant de l'isle de Gorée, qui est sans défense et se portant sur Williamstad, où on a des intelligences, on coupe l'armée françoise de Hollande, de celle de la Belgique, et l'on peut donner la main aux Belges insurgés. Le commandant françois de la citadelle d'Anvers, Caullart, est déjà prêt à se vendre au comte de Hardenberg, un des chefs des insurgés, de tout temps lui-même l'espion de l'Angleterre et du prince d'Orange. Il y a dans la citadelle d'Anvers $\frac{m}{15}$ fusils et beaucoup de canons. Cinq villages autour d'Anvers ayant des armes cachées sont prêts à joindre leurs libérateurs.

Ad. 3° Il y a cinq mille hommes bien armés et disciplinés dans le pays de Beaumont et Chimay, qui peuvent être regardés comme le vrai noyau autour duquel toute l'armée devroit se former. C'est là qu'il faudroit envoyer le chef qui devroit commander le tout, qu'on demande avec instance et que je me charge d'y faire arriver sans danger. On préféreroit un Autrichien et peut-être le prince de Ligne à tout autre. Le comte de Hartemberg dont j'ai parlé plus haut commande provisoirement cette troupe. Il y a outre cela 12 mille hommes rassemblés mais qui ne sont point tous armés dans le Brabant et la West-Flandre, qui sont actuellement commandés par un certain Van Gantz ci-devant capitaine de dragons patriotes, mais à présent entièrement dévoué à S. M. I. ainsi que plusieurs anciens officiers patriotes flamands, qui sont sous ses ordres. On y connoit le colonel d'Aspre, qu'on y désireroit vivement.

Ad. 4°. On vient de répondre à cette question; mais on peut ajouter que non seulement ces deux corps sont disposés à agir de concert, mais qu'il en est de même de tous les habitants disposés, qui ont des armes, ou qui en demandent. Comme le corps de Beaumont est considéré comme la véritable armée, on peut dire que jusqu'à présent c'est le comte de Hartenberg qui est le premier chef; mais il en demande un lui-même.

Ad. 5°. Il n'y a point encore de cavalerie, et très peu d'artillerie.

Ad. 6°. Toutes les provinces sont animées du même esprit, excepté le Hainaut, qui est décidément mauvais, cependant, il faut en distinguer le pays, et les environs de Soignies, sur lequel on peut compter. Je ne sais rien du Luxembourg, mais on le dit fidèle à son souverain.

Ad. 7°. Aucun Belge ne songe à l'ancienne constitution; on ne pense qu'à se soustraire à la tyrannie françoise; tout autre gouvernement deviendra un bienfait après cette captivité.

Ad. 8°. On ne veut point d'autre souverain que S. M. I. et on est disposé à des sacrifices pour obtenir de rentrer sous sa domination. On craint qu'il ne soit question d'un projet de réunir la Belgique à la Hollande, ce qui mécontenteroit tout le monde, et n'iroit point à la longue. Mais si les Belges croyaient qu'on voulut les donner à la Prusse, ils se lieroient de nouveau avec les régicides et combatteroient pour eux plustôt que d'appartenir à une puissance qu'ils abhorrent.

Ad. 9°. Quoiqu'il n'y ait plus eu depuis plusieurs mois d'affaires marquantes, les françois ne regardent point les Belges comme tout à fait soumis; et il y a tous les jours des tirailleurs partielles de côté et d'autres.

Ad. 10°. On s'attend aux Pays-Bas à une descente angloise, tout le monde se levera en masse, dès qu'elle se réalisera; c'est pour cette raison qu'il serait fâcheux qu'elle eut lieu sur un point où elle ne réussiroit point, et feroit sacrifier inutilement des milliers de braves gens.

Ad. 11°. Les françois se disent informés du plan des anglois et garnissent à force les Pays-Bas des troupes destinées à la troisième nouvelle armée, que devoit commander Moreau, ainsi que d'une partie des renforts destinés à Massena.

Ad. 12°. Les Belges ont besoin d'armes et d'argent. Il y a $\frac{m}{10}$ fusils à vendre à bon prix à Rotterdam; mais il faudrait davantage, $\frac{m}{20}$ seroient suffisants pour les besoins présents, et le banquier flamand de Londres, Castellain, se chargeroit de les faire passer.

Ad. 13°. La Hollande m'a paru bien disposée en général; le gouvernement anglois y a des intelligences et en sait plus que moi à cet égard; mais à moins d'un premier succès éclatant au début, on n'y fera rien et, en ce cas de revers les Hollandais abandonneront le bon parti. Les troupes angloises sont détestées en Hollande; on se rappelle la manière dont elles y ont pillé.

Ad. 14°. J'ai proposé ce que j'ai dit plus haut, d'attaquer par le seul point vraiment faible et par où il faut commencer, qui est l'île de Gorée, de là sur Williamstad, Anvers, etc. J'ai demandé un chef que je voudrais autrichien, quoique je n'ai pas osé le dire, et d'avoir un commissaire anglois avec moi à Emmerich, où se rendront deux députés belges, actuellement à Munster, qui ont des intelligences et relations continuelles avec leur pays, le chanoine Van Helmont, président de Louvain et le curé de St-Jacques, d'Anvers (1). On a paru jusqu'à présent approuver mes idées et on parle d'envoyer incessamment avec moi M. Talbot, destiné à la mission de Suède.

J'aurai l'honneur d'entretenir encore Votre E. sur la suite qu'on aura mis à ce projet.

J'ai l'honneur...

(*Signé.*) C^te^ L. Starhemberg.

Correspondance de l'ambassade impériale à Londres en 1799. A. V.

---

(1) MM. Van Helmont Pierre-Joseph, chanoine de Saint-Rombaut à Malines et secrétaire du cardinal de Franckenberg, et Van Camp Mathieu-François, curé de Saint-Jacques à Anvers, et futur évêque de Bois-le-Duc sous Napoléon I^er^.

VI[bis].

Note du gouvernement anglais destinée à être exhibée par un agent anglais aux chefs insurgés belges.

(Sans date, mais vraisemblablement d'août 1799.)

N. B. — Quoique inséré dans la correspondance du ministre de la Guerre des années 1804-1805, ce document manuscrit se rapporte évidemment à l'année 1799 et vraisemblement au début du mois d'août. Il semble faire allusion aux avis apportés par Rollier et au prochain départ de l'expédition destinée à opérer un débarquement sur les côtes néerlandaises. Ce fut le colonel Malcom qui fut chargé, à cette date, de se rendre à Elten pour y entrer en relation avec les Belges (1).

« Le gouvernement anglais a appris par les derniers avis du continent que les habitants d'une grande partie du Brabant, ne pouvant plus supporter les vexations et la tyrannie de leurs oppresseurs, le Directoire de France, cherchent en ce moment à s'y soustraire. Le gouvernement ne peut perdre un instant à leur témoigner le vif intérêt qu'il prend au succès de leurs efforts, et son désir sincère de leur fournir autant qu'il est en son pouvoir tout ce qui peut y contribuer.

L'information que le Gouvernement Anglais a reçue jusqu'à ce moment de l'origine et du progrès de la résistance des habitans du Brabant est vague et imparfaite. Dejà néanmoins les ordres sont donnés de tenir prête une division de vaisseaux de Guerre et bâtiments légers pour se rendre partout où, suivant les circontances et les avis que le Gouvernement espère recevoir par le porteur de cette note, il paraîtra possible d'agir de con-

(1) *Report on the manuscripts of J. B. Fortescue, preserved at Dropmore*, t. V, p. 311. — Colenbrander, *Gedenkstukken der algemeene geschiedenis van Nederland*, t. III, pp. 1012, 1035, 1036.

cert contre l'ennemi commun ou de débarquer en sureté et pour leur usage les secours que le gouvernement Anglais est prêt à donner aux dits habitans.

Le porteur de cette note est chargé de recevoir toute l'information qu'on peut lui donner sur tous les points d'un intérêt commun, et particulièrement par rapport aux vues actuelles des habitans du Brabant, aux moyens qu'ils possèdent, et à ceux qu'ils peuvent désirer pour atteindre ces vues, et enfin sur les projets de concert et les points de communication qu'il seroit possible d'établir avec l'Angleterre pour seconder leurs efforts et leur fournir les objets dont ils peuvent avoir besoin.

Les intentions du gouvernement anglais, à cet égard, ne peuvent être douteuses ou suspectes, et dans son empressement d'y donner effet, il a déjà fait prendre les mesures nécessaires pour faire embarquer une quantité considérable d'armes et de munitions de guerre sur les bâtiments qu'il désire envoyer au secours des habitans du Brabant luttant contre un gouvernement dont la tyrannie sans bornes les a enfin forcés à braver sa vengeance ».

(*War Office*, correspondances de 1804 1805. « Intelligence relative to the state of Brabant », t. I, p. 398, R. O.)

VII.

Lettre de la comtesse de Caraman, née Cabarrus, au baron d'Hartemberg.

(6 novembre 1809.)

Le paquet est arrivé ce matin Monsieur le baron et je vous en remercie, car ce qu'il renfermoit m'a fait grand plaisir, je recevrai de même la pièce oubliée parcequ'on a toujours besoin de perkale, cependant je désire savoir auparavant le montant de ma dette et le prix de cette superfine perkale. Je vous renvoie avec les échantillons qui me sont inutiles, les voiles et les fichus de tulle que je ne vous avois pas demandés et que sure-

ment vous ne saves pas m'avoir envoyés, craignant que vous n'en soyes en peine. Je vous les renvoie par le courrier afin que vous n'ayes aucun souci à cet égard. Soyes asses bon pour m'en accuser la réception et pour m'écrire à qui je devrai remettre ce dont je vous suis redevable si vous ne voules pas que je vous le fasse remettre à Chimay par M. Durieux (1).

Je crois trop à Votre Galanterie et j'en ai reçu trop de preuves, Monsieur, pour ajouter foi à votre refus de céder une pièce de perkale et quelques bagatelles à la Maréchale d'Istrie, Vous series réellement trop coupable et et vous aves trop bon goût pour l'être jamais ainsi.

Paris est triste à mourir du moins pour moi, je sors le moins que je peux et je regrette Chimay tous les jours d'avantage. Les spectacles sont détestables et déserts. On attend quatre ou cinq Bals, et la Cour du 14 au 15. Cela ranimera peut être les plaisirs qui paraissent éteints et le commerce qui paraît anéanti. Vous devriez bien venir avec Mme d'Hartemberg voir toutes nos pompes, toutes nos splendeurs, toutes nos fêtes, toutes nos grandeurs, enfin toutes nos vanités et toutes nos misères, car il faut bien que toute médaille ait son revers. Mais je m'apperçois que le coin de feu et ma solitude ne me rendent pas gaye.

Venes Monsieur, venes avec Mme d'Hartemberg, ne vous en rapportés pas à ce que je vous dis de Paris, croyés les journaux qui annoncent des fêtes, et ne pousés nullement au revers de la médaille vu par une femme qui s'ennuie et qui souffre. Je vous assure que je serai ravie de faire les honneurs de Paris à votre aimable compagne et de vous réitérer, Monsieur le Baron que je vous ai voué l'estime et l'amitié les plus sincères.

Th. C. de Caraman

pourres vous me lire?

à M. d'Hartemberg à Anvers.

Foreign Office, Holland, vol. 63. R. O.

---

(1) Intendant de la famille de Chimay.

VIII.

Note du baron d'Hartemberg pour le Ministre des Affaires étrangères à Londres.

Datée de Londres, le 17 décembre 1809.

Conformément à l'invitation que son Excellence le Ministre de la Guerre a bien voulu me faire, je me suis rendu avec toute la célérité possible par Deal à Middelbourg, à bord d'un lougre que l'amiral Campbell a bien voulu ordonner pour mon passage.

Je m'y suis abouché avec Monsieur le général en chef (1) et l'ai assuré qu'il recevroit régulièrement les informations les plus positives sur les forces, mouvements, projets, et moyens de l'armée ennemie.

Parvenu au Nord-Beveland j'appris déja à ne pas pouvoir en douter que très incessamment les troupes Hollandaises viendroient prendre possession de cette isle. J'en donnai avoir sur le champ à Monsieur le Général afin qu'il put faire retirer les moyens de subsistance et prendre toute autre mesure qu'il jugeroit convenable dans l'attente d'un pareil mouvement

Le long de ma route vers Anvers je me suis trouvé au milieu des mouvements des armées françaises vers le Sud-Beveland.

On avait fait l'essai d'un pont de bâteau vis à vis le fort de Bath pour le passage des troupes. Il y eut une centaine d'hommes noyés à la première tentative et cette expérience finit là.

J'ai dépêché de Bergen op Zoom le fils du Bourgmestre de cette ville à Mr le Général en chef pour lui transmettre les renseignements les plus essentiels qu'il m'avoit été possible d'obtenir jusqu'alors. Mais j'ai appris depuis que le bateau qui devoit transporter ce jeune homme à Walcheren ayant été mis en réquisition chemin faisant, il n'a pu atteindre sa destination.

---

(1) Le lieutenant général Don.

A mon arrivée à Anvers le Maréchal d'Istrie (1) étoit parti avec tout l'Etat major général.

Tout avait l'air extraordinairement pressé. Le reste des troupes faisait des marches forcées et des marches de nuit, tous les bateaux et navires, tous les chariots et charrettes étoient mis en requisition. Les bruits publiés étoient vagues et contradictoires; plusieurs sources d'information m'étoient otées par le départ de toute les administrations miltitaires. Le préfet maritime (2) venoit d'être crée baron de l'Empire et soit que cette nouvelle faveur ou toute autre raison ait influé sur sa manière d'être avec moi, je l'ai trouvé d'une circonspection et d'une retenue extrêmes.

Je pris mon parti sur le champs et partis pour Paris, bien certain d'y apprendre tout ce qu'il me paroissait le plus important de savoir et ce que Monsieur le général en avoit le plus fortement recommandé.

Le résultat de mes informations fut :

que d'une Commission de cinq officiers supérieurs du génie chargée de présenter un plan d'attaque de l'Isle de Walcheren, une majorité de quatre a déclaré qu'après le plus mûr examen la situation de cette isle et les différents moyens de défense de l'ennemi étoient tels qu'aucun moyen d'attaque à leur disposition actuelle ne pourroit assurer un succès certain ou même probable;

qu'a la vérité, pendant le charriage des glaces le principal obstacle, les forces navales de l'ennemi, deviendroient jusqu'à un certain point inutiles, mais que ce point même et la durée de l'obstacle étoient indéterminés; qui d'ailleurs en cette circonstance les principaux moyens d'attaque deviendroient en proportion dangereux ou impraticables;

qu'enfin dans le cas d'un succès plus ou moins complet, le

---

(1) Bessières, duc d'Istrie.

(2) Malouet, créé baron de l'Empire par lettres patentes du 31 janvier 1810, en vertu d'une décision évidemment antérieure.

corps de troupes qui aurait effectué heureusement le passage pourroit, par un concours de circonstances, se trouver dans la situation la plus périlleuse, par l'effet de l'inondation probable en pareil cas et les manœuvres des forces navales qui ne seroient point arrêtée par des obstacles ou des considérations ordinaires.

Dans la majorité de cette Commission se trouve le général Bertrand, le même qui a fait construire les ponts sur le Danube et fortifier les isles de ce fleuve près de Vienne.

L'Empereur a été très mécontent de ce rapport et sans y avoir égard a chargé le général Baux (1) de la direction de toutes les opérations du Génie relatives à cette attaque d'après son propre plan, à ce que l'on assure.

En conséquence deux batteries formidables et du plus gros calibre avec un certain nombre de mortiers et d'obusiers devoient être érigées à une distance convenable en dessous et au dessus du Slou (2) pour empêcher le passage des vaisseaux ennemis. Le principal passage des troupes devoit s'effectuer en face même des deux batteries anglaises du Slou qu'on supposoit de 30 pièces de 36 livres chacune. Ce passage devait être protégé par deux batteries de 40 pièces de 40 livres chacune.

Le principal moyen du passage devoit être un radeau immense. Les fragments de ce radeau ont été effectivement construits sur le chantier d'Anvers et consistent en énormes morceaux de bois préparés à se joindre et s'attacher, marqués et numérotés. Tous se trouvant pret pour l'attaque, en fragments convenablement disposés doivent, au moment de la basse mer être traînés à force de chevaux sur la plage et joints ensemble par les matelots et ouvriers militaires du chantier d'Anvers, qui apporteroient au même instant les parties les plus légères du radeau. Pour cet effet, la moitié de l'équipage de huit vaisseaux de ligne et huit cents ouvriers militaires ont été envoyés au Sud-Beveland.

---

(1) Ce nom n'a pu être identifié.

(2) Passage appelé « Vlakke Slou », situé entre les îles de Walcheren et de Sud-Beveland.

Cette opération est censée pouvoir se faire hors la portée de la mitraille ennemie. Des gabions doivent être placés sur les bords du radeau pour donner de l'abri ou au moins de l'assurance aux soldats.

Deux cents pièces de canon du plus gros calibre ont été tirées des arsenaux de Metz et de Douai avec un certain nombre d'obusiers et de mortiers de la plus grande dimension. J'ai vu encore un parc de réserve assez considérable sur les glacis de Malines.

Les troupes françaises au Sud Beveland consistent en dix huit mille hommes d'infanterie, environ quinze cents hommes de cavalerie légère et un bataillon d'artillerie. J'ai vu la grande partie de ces troupes, et elles m'ont paru un véritable rebut de l'armée, excepté l'artillerie.

Les troupes hollandaises au Sud Beveland consistent en un régiment à Ter Goes et un second régiment à Wolfersdyck.

Ainsi le total des forces combinées en cette isle sont d'environ 23000 hommes non compris les matelots et les ouvriers militaires. Mais de ce nombre il faut déduire au moins un huitième hors de service par casualités ordinaires et autant par maladies.

Les forces Hollandaises au Nord Beveland consistent en deux régiments d'infanterie et quelques artilleurs, en tout environ 3000 hommes au plus.

Des mésintelligences assez sérieuses ont subsisté entre les maréchaux d'Istrie et Dumonceau (1), entr'autre parceque le premier exigea l'occupation du Nord-Beveland par les troupes Hollandaises que Dumonceau prétendit être sacrifiés sans ressource et sans utilité si l'ennemi vouloit se donner la peine de les faire prisonnières, ce qui est un fait incontestable, je crois.

Deux rapports faits à l'Empereur par le maréchal d'Istrie depuis son arrivée au Sud-Beveland rendent un compte fort modeste de sa situation et de ses espérances.

Le terrain du Sud et Nord Beveland est tellement délayé par

---

(1) Le maréchal comte Dumonceau de Bergendal.

les pluies continuelles, surtout sur les digues, que tout mouvement des troupes devient d'une difficulté extrême et le transport de l'artillerie absolument impossible. Des canons se trouvent enfoncés de plusieurs pieds dans la boue et nombre de chevaux y ont péri à la suite de tentatives opiniâtres.

Le soldat, amoncelé par centaine dans une petite maison, manquant de combustible et autres objets de première nécessité est mécontent, découragé, et malade. Un grand nombre de ces derniers arrive journellement dans les hopitaux d'Anvers et un nombre proportionnel en est évacué sur les hopitaux de Gand et de Bruxelles.

Bien loin de penser à quelque prochaine attaque, ces troupent se trouvent dans une détresse compliquée et dans des alarmes continuelles.

Il n'y avait plus à Anvers que quelques bataillons de gardes départementales ou nationales.

Huit vaisseaux de ligne en grande partie désarmés sont amarrés, à l'embouchure du Rupel, dans l'Escaut, quatre à la rive droite, et quatre à la rive gauche.

Des têtes de chevron en bois très solides sont établies de deux côtés pour garantir ces vaisseaux des glaces.

La moitié des équipages de ces huit vaisseaux a été envoyée au Sud-Beveland pour le service des radeaux et autres embarcations.

Deux vaisseaux de ligne se trouvent encore armés près d'Anvers. Onze vaisseaux de ligne se trouvent actuellement sur les chantiers dans divers degrés d'achèvement.

Bergen op Zoom se trouve sans un seul soldat, excepté le gouverneur : les bourgeois y montent la garde.

Les forces navales Hollandaises sur les différentes stations de l'Escaut consistent en environ quatre-vingt-dix bateaux plats, dont soixante près Tholen, vingt dans le Sand Creek, et dix faisant l'avant garde vers le Wolfersdyck.

J'ai quitté Bergen op Zoon le 7 de ce mois au matin, dans un bateau ouvert, et suis arrivé à terre vers Veere la nuit du dix, à travers beaucoup de difficultés et quelques dangers, la bloquade étant très sévère des deux côtés.

A mon grand étonnement, j'ai trouvé le général en chef embarqué. Je lui fis le présent rapport en autant qu'il m'a paru vouloir en entendre.

Je n'ai pu m'empêcher de faire quelques réflexions sur la manière dont s'opère l'évacuation de cette isle, mais je ne me permettrai certainement pas de les communiquer à Votre Excellence.

Je crois seulement de mon devoir de dire que cette évacuation ayant été jugée convenable par les ministres de Sa Majesté, elle pouvait se faire avec tout le loisir, aisance, et sûreté imaginables, et en gardant une attitude plus fière et surtout plus tranquille.

J'ose hardiment assurer Votre Excellence que même dans l'état désarmé et dégra lé où cette isle se trouve en ce moment, elle sera encore longtemps à l'abri de toute espèce de danger, par la seule protection des forces navales et de la situation pitoyable de l'armée ennemie, qu'en ce moment encore, cette isle seroit inexpugnable si le gouvernement de Sa Majesté pouvoit avoir quelque désir de la conserver.

... (suivent des détails sur la situation des affaires à Paris).

Un changement de royaume avoit été proposé à Louis Bonaparte, avec son frère Jérôme, mais il l'a très positivement refusé. Il a refusé également la proposition de reprendre 25000 hommes de l'armée française à la solde de la Hollande.

Il a résisté à la demande tant de fois reproduite de réunir le Brabant Hollandais dans lequel sont situés Breda, Bergen op Zoom, Bois le Duc, Williamstad, à la France : cette fois on avoit ajouté à cette demande toutes les isles de la Zélande.

Cette réunion aura lieu sans doute, et probablement le reste de la Hollande.

(*Signé.*) Baron d'Hartenberg.

Foreign Correspondence, Holland, vol. 63. R. O.

IX.

Lettre du baron d'Hartemberg au marquis de Wellesley, Ministre des Affaires étrangères, à Londres.

Londres, 26 décembre 1809.

My Lord.

En considérant avec toute l'attention dont je suis capable de quelle importance, sous les rapports politique, militaire et commerciale, pourroit devenir la possession de l'Isle de Walcheren, dans la situation générale du continent et de celle particulière de la Hollande, j'avois cru de mon devoir de vous offrir quelques observations à ce sujet. Mais venant d'apprendre par les papiers publiques, que l'évacuation finale a eu lieu, et que toute la flotte se trouve sur son retour en Angleterre je les suprime comme tout à fait hors de saison.

Je ne puis cependant m'empêcher de déclarer à Votre Excellence, que dans mon humble opinion, le but de la dernière Expédition, pour autant qu'il se borne à l'occupation momentanée d'Anvers, la destruction de la flotte et des Chantiers, pouvoit, et pourroit même encore à présent, être obtenu sans efforts extraordinaires, supposé toutesfois, que les forts de Batz et de Lillo, ne mettent des obstacles invincibles ou trop considérables au passage des forces navales nécessaires. Ce dont je me sais incapable de juger.

Dans l'entretien que Votre Excellence me fit l'honneur de m'accorder, il a été question de madame Cabarus de Caraman?

J'aurois du lui observer une chose singulièrement remarquable à cet égard. C'est que cette Dame vivant dans la plus grande intimité avec la plus part des Ministres et Grands fonctionnaires et spécialement avec Mr Gaudin, Fovet, Berthier et

Decrés, fille du Ministre des finances du Roi d'Espagne et femme du Représentant du Prince de Chimay, ayant des rendes vous, presque journaliers avec l'Impératrice. Elle est cependant la seule à laquelle la Cour soit déffendue, et c'est peut-être une des preuves les plus frappante de la vanité (?) et de l'ingratitude de ce trop heureux aventurier. Son épouse ayant été longtemps l'amie intime et protégée de madame Taillien, et lui même ayant reçu d'elle entre autres faveurs et cadeaux, celui de son premier habit de Général, que la fortune de toute sa famille n'auroit pas suffi de payer.

Je prens la liberté de joindre ci pour l'inspection de Votre Excellence une des lettres de cette Dame, qu'elle m'adressa à Anvers il y a quelque tems (1). Sa lecture peut donner une assés juste idée de la tournure de son esprit et de la nature de ma connexion avec elle.

J'aurois comme vous voyes My Lord une belle occasion de me faire introduire tout naturellement, dans toutes les grandeurs de Paris.

J'assure Votre Excellence que je me sens point d'envie, mais je ne suis pas moins convaincus, qu'un homme plus habile que moi, sachant cultiver convenablement cette connoissance, et profiter des occasions et des moyens qu'elle offre, seroit probablement en état de rendre des services plus essencielles que plusieurs régiments ou vaisseaux de Lignes.

Plusieurs raisons d'une grande importance pour moi, demandent mon prompt retour sur le continent et je n'attens que les ordres de Votre Excellence pour profitter de la première occasion qui s'offre.

Pour me rendre de Bergen op Zoom à Walcheren je n'ai pu trouver qu'avec beaucoup de difficultés un batteau et des bateliers, qui voulussent s'exposer aux inconvénients de ce voyage. J'ai du faire un accord avec eux pour leur salaire et la garantie du batteau.

---

(1) Voir annexe VII.

Par l'effet de la bloquade tres stricte la flotille angloise à retenu à Terre-Vere, le bateau et les bateliers, Votre Excellence trouvera juste que ces braves gens soient indemnisés.

(*Signé.*) Baron D'HARTEMBERG.

Foreign Office, Rolland, vol. 63. R. O.

X.

Lettre du baron d'Hartemberg au marquis de Wellesley, Ministre des Affaires étrangères, à Londres.

(3 janvier 1810.)

(Extrait.)

MY LORD.

« De vingt bataillons des Gardes Nationales appelés au seccours d'Anvers, pas un seul homme n'avoit encor reçu un seul sou de paye au premier décembre. »

« Les habitans de la Belgique, à l'exception d'un petit nombre d'acquereurs de biens nationaux, sont tous d'une seule opinion, et tous disposé à donner les preuves les moins équivoques de leur dévouement à la cause de leur patrie, de leur Souverain et du reste du monde opprimé.

En quelque tems que cela put entrer ou servir un plan du Gouvernement de Sa Majesté, je m'offre de me mettre à la tête d'au moins deux mille hommes armés et équipés sans frais, de mettre en liberté les prisonniers anglois détenus à Givet et de me rendre maître de cette forteresse et du Château de Charlemont.

Je prie Votre Excellence d'agréer l'hommage de mon profond respect.

(*Signé.*) Baron D'HARTEMBERG. »

Foreign Office, Correspondance of Holland, vol. 63. R. O.

XI.

Rapport du duc de Rovigo, ministre de la Police Générale, à l'Empereur Napoléon Ier.

(4 mai 1812.)

Sommaire :

Le Sr D'Hartemberg a fait clandestinement plusieurs voyages en Angleterre, à Heligoland, et dans l'île de Walcheren pendant qu'elle étoit occupée par l'Ennemi.

Il a pris à Londres la qualité d'Envoyé d'Autriche, pour servir un nommé Merck, déserteur du service de France, et passé en Angleterre, ou il est employé à recruter sur les pontons.

Rapport à Sa Majesté l'Empereur et Roi.

Sire,

Un sieur Frédéric d'Hartemberg ci-devant Baron Allemand, domicilié à Chimay, Département de Jemmapes a été arrêté par mes ordres. Il étoit signalé de Londres, comme un Agent très actif, qui, en 1809, avoit fait en Angleterre divers voyages pendant lesquels il se rendoit habituellement dans les Bureaux du Marquis de Wellesley, on ajoutoit qu'il se faisoit passer à Londres comme chargé d'une mission diplomatique par la Cour d'Autriche.

En rapprochant l'époque des voyages du Sieur d'hartemberg du lieu ordinaire de ses débarquements et de ses courses en Hollande, je le soupçonnai aussi d'être l'agent qui, dans un

rapport du 1er Juillet 1809, publié par le Moniteur, rendoit compte aux Anglais de l'état des forces de terre et de mer qui occupoient alors le midi de la Hollande et les bords de l'Escaut.

L'examen des papiers du sieur d'Hartemberg n'a rien produit qui confirmât mes préventions sur ce dernier objet. Il a seulement fait connoître, et ses interrogatoires ont confirmé qu'en 1809, il avoit fait un voyage à Héligoland et quatre en Angleterre, dont deux par Rotterdam et deux par l'Ile Walcheren, pendant qu'elle étoit au pouvoir des Anglais.

Le sieur D'hartemberg prétend que le but de ses courses étoit de lier quelque grande opération de fraude pour récupérer la fortune qu'il avoit dissipée. A cet effet lors de son premier voyage à Walcheren, au mois de Septembre 1809, il demanda au Général Anglais un passeport avec lequel il se rendit à Londres, où il acheta pour 3000 Livres Sterlings de marchandises.

Lorsqu'il s'est rendu la seconde fois à Flessingue, à la fin de Décembre, il avoit été chargé par l'amiral De Winter de lui procurer des renseignements sur les mouvements de l'Ennemi. Cet amiral lui avoit à cet effet remis un passeport; mais le sieur d'hartemberg prétend qu'il fut arrêté et envoyé en Angleterre, le général ayant conçu des soupçons sur lui.

Les informations prises auprès de l'amiral Dewinter confirment la déclaration d'hartemberg sur la mission dont il fut chargé, mais il n'est pas probable que son arrestation l'ai empêchée de la remplir.

En effet, si comme il l'assure, cette mesure et son transférement en Angleterre avoient eu lieu par suite des soupçons conçus par le général Anglais, il n'auroit pas été laissé libre à son arrivée en Angleterre, et il ne lui auroit pas été permis de revenir sur le continent quand il l'auroit voulu.

Le sieur d'hartemberg, confesse qu'il a pris le titre d'agent Diplomatique de la Cour d'Autriche, et qu'il a même écrit des lettres en cette qualité, mais il prétend que c'étoit de sa part l'effet d'une complaisance extrême, et qu'il avoit cédé en cela aux instances du sieur Merck, son compatriote à qui la protec-

tion apparente d'un personnage important étoit nécessaire pour le soustraire aux poursuites de ses créanciers.

Je dois à cette occasion, rappeler à Votre Majesté, que ce Merck, protégé de d'hartemberg, a été employé au service de France à Saint Dominique, avec le Grade d'Adjudant Général, qu'il est depuis passé en Angleterre où il a été chargé de recruter sur les Pontons de malheureux Prisonniers de Guerre pour le service de l'Angleterre dont il est pensionné.

Tout ces faits, Sire, ne donnent point la preuve matérielle que le sieur d'hartemberg ait été un agent d'espionnage des Anglais, mais il en résulte évidemment qu'il a fait clandestinement des voyages en Angleterre, à Héligolamd, et dans l'Ile de Walcheren, pendant qu'elle étoit occupée par l'ennemi, qu'il a eu des relations avec le Général Anglais dont il a obtenu un passeport pour se rendre à Londres ; qu'il s'y est livré à des opérations de contrebande ; enfin qu'il s'est faussement qualifié du titre d'agent Diplomatique d'une Cour amie de Votre Majesté, pour servir un intrigant qui après avoir déserté du service de Votre Majesté est employé à recruter parmi les Prisonniers français pour une Puissance ennemie.

Je prie Votre Majesté de me donner ses ordres sur cet individu (1).

Je suis avec le plus profond respect, Sire, de Votre Majesté Impérale et Royale Le Très humble et Très obéissant serviteur et fidèle sujet.

(*Signé.*) Le duc DE ROVIGO.

Carton F⁷ 6568. A. N.

---

(1) C'est en marge de ce document que l'Empereur apposa sa décision dans les termes suivants : « Le garder en prison jusqu'à ce qu'il parle plus clair » « Nap. »

XII.

Mémoire d'Hartemberg pour Lord Castlereagh, Ministre des Affaires étrangères, à Londres.

Bruxelles, ce 11 may 1815.

Le Baron d'Hartemberg entra au service de France en 1786, dans le Régiment de Royal Liégeois Infanterie; il joignit le corps d'officiers émigrés de ce Régiment au Quartier Général du Prince de Condé à Oberkirch en Suabe, d'où il se rendit à l'armée des Princes frères du Roi, à Coblence, et contribua d'une somme d'argent et de ses soins très particuliers à la levée et formation du Régiment de Chasseurs Carabiniers de Wittgenstein pour le service de ces Princes.

Le Baron d'Hartemberg fit à ses frais la campagne de 1792 en qualité d'adjudant major de ce Régiment et fut blessé d'un coup feu dans la poitrine dans une reconnaissance sur S[t] Mihiel, qu'il commandoit.

Après le licenciment de l'armée des Princes, le baron de Hartemberg se rendit à La Haye, ou après un court séjour il fut présenté à Monsieur le Grand Pensionnaire Vanderspiegel, par M. A. Royer, Secrétaire des États d'Hollande.

Dans le courant du mois d'avril, il fut chargé d'une mission confidentielle à Paris ou la conduite et les liaisons de l'ambassadeur Hollandais, M[r] Branzen, donnoient quelque inquiétude à son Gouvernement : le baron de Hartemberg revint à Lahaye en Juin suivant, et rendit un compte satisfaisant sous tous les rapports.

Renvoyé une seconde fois à Paris dans le courant du mois d'août de la même année il fut arrêté le 8 Septembre par ordre du Comité de Salut publique, et détenu dans différentes maisons d'arrêt jusqu'après la mort de Robespierre. De retour à La Haye, il reçut des preuves d'intérêt et de satisfaction du Prince Stadhouder et de M[r] le Grand Pensionnaire.

Ce dernier lui fit à cette époque l'honneur de le présenter à Mylord St Helens, alors Ambassadeur de S. M. B. près de L. H. P. et depuis le baron d'Hartemberg, reçut de ce seigneur des preuves constantes d'estime, de bienveillance, et il peut ajouter, d'amitié.

Lorsque vers la fin de 1794 la Hollande se trouva dans un danger imminent d'être envahie par l'armée française, on jugea à propos d'envoyer Messieurs Brantzen et Reppelaer comme plénipotentiaires de L. H. P. à Paris, pour y négocier une paix, le plus promptement et aux meilleures conditions possibles.

M. le Grand Pensionnaire crut que les connoissances locales et le zèle éprouvé du baron d'Hartemberg, pourroient être de quelqu'utilité à M. Reppelaer, qui seul des deux plénipotentiaires possédoit toute la confiance de S. A. S. le Prince Stadhouder, et en conséquence il reçut les ordres et instructions de se rendre en hâte à Paris. Mais les événements désastreux de cette époque rendirent bientôt cette ambassade sans objet.

La Hollande étoit déjà envahie au commencement de Janvier 1795; messieurs Brantzen et Reppelaer reçurent l'ordre de cesser toute négociation, et de revenir à La Haye; le baron d'Hartemberg se rendit de sa personne auprès de S. A. S. le Prince Stadhouder alors au palais de Hamptoncourt, qui daigna lui donner les marques les plus gracieuses de sa satisfaction.

Dans son propre mouvement le Prince daigna parler du baron d'Hartemberg à Monsieur Pit et à Lord Grenville d'une manière assez avantageuse pour leur inspirer le désir de le connoître, et il reçut par le canal de Lord St. Helens l'invitation de passer au Bureau des Affaires Étrangères.

Depuis cette époque, mars 1795, le baron d'Hartemberg fu chargé des différentes missions confidentielles, principalement à Paris ou il tenoit une maison et forma des liaisons avec les membres les plus influents de la Convention Nationale et autres fonctionnaires.

Conformément à ses instructions, il prit une part plus ou moins active, aux différents événements de la Révolution dans l'intérêt de la bonne cause.

Un grand nombre d'informations importantes et d'avis essenciels parvinrent par ses soins au Gouvernement de Sa majesté, et il fit personnellement plus de quarante voyages en Angleterre, en se soumettant à des incommodités souvent extrêmes, et bravant des dangers de plus d'une espèce.

Le Baron d'Hartemberg reçut l'ordre de se mettre en communication avec lord Malmesbury, pendant ses négociations à Paris et à Lille, et il s'y conforma malgré le péril évident auquel il s'exposoit.

Dans les circonstances difficiles ou le Baron ... se trouva pendant un espece de tems si long et si orageux, il n'a pu éviter beaucoup de tracasseries sérieuses et des inconvénients graves; entre autres celui d'être arrêté par cinq différentes fois et jetté dans les prisons d'État du Luxembourg, du Temple, de la Citadelle d'Anvers, du Château de Ham, et de S^te^ Pélagie, dans lesquels il a passé en tout près de cinq ans et demie. Il n'échappa plusieurs fois à la mort et une fois à la déportation à Cayenne que par les efforts de ses amis, ou par des sacrifices d'argent.

Après la paix d'Amiens, le baron d'Hartemberg se retira à sa campagne, près la petite ville de Chimay pour se livrer à l'exploitation de Forges et fourneaux que son beau père lui avoit cédés; son ancien et intime ami monsieur Malouet étant devenu commissaire Général de la marine à Anvers, il se laissa persuader d'entreprendre la fourniture des fers nécessaires aux constructions.

Les observations exactes et répettées, que dans une variété des circonstances il fut à mesure de faire, le convainquirent de l'extrême facilité qu'il y auroit pour l'Angleterre, à s'emparer de la flotte et des magazins, à détruire les chantiers et les arsenaux de ce port.

Le Baron de Hartemberg revint en Angleterre, après la mort de M^r^ Fox et la rupture des négociations de paix, entamées

par Lord Lansdowne. Il remit à Lord Grenville, alors premier Lord de la Trésorerie différents mémoires dans l'un desquels il proposa un plan d'Expédition contre la flotte et le port d'Anvers; en indiquant les moyens d'exécution, démontrant la facilité et la certitude du succès ainsi que ses immenses résultats, etc.

Lord Grenville le reçut avec sa bonté ordinaire, le loua de son zèle, pour le service de Sa Majesté, avoua même qu'un pareil plan lui paraissoit très exécutable. Mais le baron d'Hartemberg s'apperçut aisément, que Sa Seigneurie avoit adopté un système politique tout nouveau et tout contraire aux mesures actives et aux moyens vigoureux; c'étoit, s'il peut s'exprimer ainsi, le système de la *politique expectante.*

D'après l'issu calamiteux, qu'eut cette Expédition en 1809, il y a presque du courage à avouer d'en avoir fourni la première idée; mais les hommes sages et éclairés ne jugent pas les choses d'après l'événement, et il n'est pas moins certain que s'emparer de la flotte de l'Escaut, se rendre maitre d'Anvers, d'une partie de la Belgique et de toute la Hollande, étoit une entreprise également facile, avantageuse et brillante, une diversion glorieuse et décisive en faveur de l'Autriche, dont le succès complet pouvoit être assuré avec la moitié des forces de terre et de mer que le Gouvernement de S. M. avoit mis à la disposition du Général Commandant en Chef.

Le Baron d'Hartemberg montra encor en cette circonstance un dévouement à tout épreuve et qui ne lui permit pas toujous de consulter la prudence nécessaire pour sa surêté personnelle. Le zèle audacieux avec lequel il remplit un ordre que lui avoit donné S. Exce Lord Liverpool, alors Ministre de la Guerre, lui devint surtout fatal. Il apprit en revenant d'Angleterre en février 1810, que des Enquêtes avoient été faites à Anvers, Bergen op Zoom et Middelbourg, dont le résultat le compromettoit gravement. En conséquence il se tint caché pendant près de dix huit mois à Lille, Douay et Paris. Après ce laps de tems il crut pouvoir se hazarder à rentrer dans ses foyers. Mais dix jours après le sous Préfet de Charleroi vint l'arrêtter

par ordre du Ministre de la police Générale comme « prévenu de manoeuvres contre la Sureté de l'État ». Ce Préfet mit les scellés sur tous les papiers du baron d'Hartemberg et le fit conduire à Paris sous l'escorte d'un officier de Gendarmerie. Il subit un grand nombre d'interrogatoires au Ministère de la police générale, et par devant une commission du Conseil privé, ou tour à tour les menaces les plus terribles et les promesses les plus séduisantes lui furent prodiguées, etc. Deux fois on lui annonça son transferrement devant une Commission militaire, qui cependant n'eut pas lieu par des raisons qu'il ignore. Il fut détenu en différentes prisons d'État, et en dernier lieu à S^te^ Pélagie, jusqu'au jour de l'entrée victorieuse des armées alliées à Paris, qu'un ordre de S. M. l'Empereur de Russie le fit mettre en liberté.

(*Signé.*) Baron d'Hartemberg.

Foreign Office, Holland, vol. 83. R. O.

XIII.

Lettre d'Hartemberg à Lord Castlereagh.

(13 mai 1815.)

My Lord,

Permettes moi de rappeler à votre bienveillante attention le contenu d'un mémoire en date du 13 avril et d'une lettre en date du 24 août 1814 que j'eus l'honneur d'adresser à votre Excellence le premier à Paris et la seconde à Londres.

Il est fastidieux et pénible d'avoir à parler de soi-même, et j'ai taché d'être aussi concis et aussi modeste que possible; j'eus peut être tort.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien jetter un coup d'œil sur la Notice de ma conduite politique que je prends la liberté de joindre à cette lettre.

Pendant dix neuf ans, j'ai donné au Gouvernement de Sa Majesté des preuves continuelles d'un zèle pur et ardent, d'un dévouement désintéressé et sans bornes.

Je l'ai servi de tous mes foibles moyens, souvent au péril de ma vie, et toujours au détriment de ma tranquilité, de ma fortune et de mon bonheur domestique.

Pendant ce long espace de tems, je n'ai jamais sollicité ou accepté aucune indemnité ou récompense pecuniaire ou toute autre, excepté le remboursement ou l'avance de fraix de voyage, ou sommes employées selon ordre ou instruction, dont à chaque retour en Angleterre j'ai rendu un compte *exacte détaillé* et *par écrit*. J'en appelle a cet égard au témoignage de l'ancien sous-secrétaire d'Etat Mr Hammond, avec lequel j'ai eu les relations les plus suivies depuis 1795 jusqu'à la fin du Ministere de Monsieur Canning en 1809, dont j'ai reçu tous les fonds, et auquel, j'ai rendu tous mes comptes, excepté une somme de £ 300 reçu par les mains de Monsieur Hamilton, pendant le ministère du marquis de Wellesley pour déboursé, frais et dépenses faites pendant le mois de Novembre et Décembre 1809 et Janvier 1810.

Je me suis réduit à l'énonciation des faits susceptibles d'une vérification facile, stricte et immédiate; s'ils sont exacts, je puis sans effronterie me croire digne de l'intérêt et de la protection du Gouvernement de Sa Majesté, et j'ose supplier Votre Excellence de vouloir bien m'en donner une preuve gracieuse en authorisant l'Ambassadeur de Sa Majesté à Bruxelles de me recommander aux bontés de mon Souverain le Roi des Pays-Bas.

Agréez, je vous prie, l'assurance de ma gratitude et du profond respect avec lequel je suis

My lord ...

(Baron d'Hartemberg.)

Foreign Office, Holland, vol. 83. R. O

XIV.

Mémoire d'Hartemberg pour le Roi Guillaume Ier.

(29 septembre 1817.)

Sire,

Je vis, — ou plustot je me meurs avec la désespérante idée, d'avoir eu le malheur de déplaire à Votre Majesté. J'ignore comment; mais ce malheur m'explique seul tous les autres, que jusqu'à présent je n'avois pu concevoir. — Si une semblable infortune laissoit une consolation possible, je la trouverois au fond de mon cœur et de ma concience, dans le sentiment et la conviction de ne l'avoir pas mérité par une faute volontaire.

Sire! Lorsqu'il y a quelques jours, je fus admis à l'honneur de Votre Audience, Votre Majesté interrompit par une observation si sévère, ce que j'avois commencé à lui dire, que j'ai du craindre, de m'être mal exprimé en quelque chose; et c'est pour réparer cette erreur possible, que j'ai pris la respectueuse Liberté d'écrire sur le champ en Forme de Suplique, ce que j'eus réellement, et ce que j'eusse désiré avoir l'honneur de Lui dire en cette occasion. J'ose espérer que Votre Majesté n'aura rien vu de présomptueux, de hardi ou d'indiscret dans ma très humble et respectueuse prière.

Sire!, je ne me permettrai pas de rappeler ici à Votre Majesté mes faibles services, de Lui retracer le Tableau de vingt ans de zèle et de sacrifices, de dévouement et de malheur : je les apprécie avec toute l'humilité qui me convient, et sais parfaitement que les uns et les autres n'ont d'importance ou d'intérêt, que ce que la Générosité de Votre Majesté, daignera leur accorder : mais pourquoi serois-je deshérité seul, des Effets de cette sublime et roijale vertu de Votre Majesté, qui a guéri tant des meaux, réparé tant des Torts, et répandu tant de Bonheur, parmi toutes les classes de Ses Sujets?

Sire. En reconnoissant la Réalité de mes services et de mes sacrifices, de mon Dévouement et de mes malheurs, un Ministre de Votre Majesté m'a fait l'observation « que j'avois servi l'Angleterre et l'Europpe et que cela ne me donnoit aucun droit aux Bontés de Votre Majesté ».

Seroit il possible que ce fut là l'opinion personnelle de Votre Majesté .. ah ! je dois le craindre, et m'interdire les réponses qui se présentent en foule et en force. — Mais qu'il me soit au moins permis, d'exposer avec le plus profond regret une série des faits et des circonstances, qui puissent m'en tenir lieu.

Déjà au commencement de 1793, j'étois employé au Service de la République des sept provinces unies, car en Février de cette même année, j'eus l'honneur de présenter par ordre de S. A. S. le prince Stadhouder, un Rapport sur la situation politique et militaire de la Belgique et du pays de Liége, ainsi qu'un rapport de la situation de l'armée française dans ces provinces, à S. A. le prince Héréditaire à Son Quartier général à Dordrecht (à Bord d'un ijacht).

Immédiatement après je reçus une mission pour le Quartier général de l'armée autrichienne commandée par le général Clairfait et j'en revins porter à S. A. S. la première nouvelle de la victoire remportée sur l'armée française à Nerwinde le 18 mars.

Envoyé à Paris avec une mission confidentielle en partie relative à l'Ambassade de Monsieur Brantsen, j'ij fus arrêté par ordre du Comité de Salut publique et ne recouvris ma liberté, qu'après le suplice de Robespierre ; ayant cependant trouvé moijen d'entretenir du fond de ma prison, une correspondance régulière et intéressante avec le Secrétaire des Etats de Hollande Monsieur Alexandre Roijer ; l'homme le plus religieusement dévoué à la maison d'Orange, qui fut peut être jamais.

A la fin de 1794, je me trouvai encore une fois à Paris, chargé d'une mission confidentielle près les Ministres plénipotentiairès Brantsen et Repelaer.

Les événements désastreux de cette époque, aijant rendu cette ambassade infructueuse et ma Mission sans bût, je m'en revins par l'Allemagne en Angleterre. J'eus l'honneur en passant par Yarmouth d'ij saluer S. A. le prince Héréditaire, que les Douceurs de la paternité consoloient alors des viccissitudes de la Guerre, et de la contrariété des événements politiques. Je me rendis par Londres à Hamptoncourt pour offrir mes hommages, faire mon Rapport à S. A. S. le Prince Stadhouder de glorieuse et gracieuse mémoire; et le souvenir de son extrême Bonté, sera aussi durable que ma vie.

Si en cette circonstance, j'avois de mon propre grée offert mes services au Gouvernement anglois, je croirais avoir été conséquent, et surtout n'avoir perdu aucun Droit aux Bontés de Votre Majesté. De tout tems, et plus particulièrement à cette Epoque, Sa Majesté Britannique fut l'Ami et l'allié le plus affectueux comme le plus puissant de Votre illustre Famille; dans la situation des Affaires, je ne pouvois servir utilement l'une, qu'en servant activement l'autre. Mais je me trouve dans une catégorie beaucoup plus favorable, car ce n'est qu'en conséquence de la volonté expresse, de S. A. S. — manifestée à Lord St. Helens, — que ce Seigneur, sans que je L'en eusse prié moi-même ou Lui en avoir seulement témoigné le moindre désir, me recommanda et ensuite me présenta a feu Monsieur Pitt, et à Mijlord Grenville comme un homme dont l'intelligence, le zèle et le courage éprouvés, pourroient servir utilement la cause comune, et j'en appelle au Témoignage de Lord St. Helens et Lord Grenville encore vivants.

Je croijois si bien servir le prince Stadhouder en servant S. M. Britannique, que pendant tout le tems de son séjour en Angleterre, je m'empressai, aussitôt mon retour du continent, de Lui offrir avec mes Homages, un Duplicata de tous les Mémoires et Rapports adressés aux Ministres de Sa Majesté que ce bon prince daigna toujours recevoir avec les marques de la plus gracieuse Bienveillance et Satisfaction; au point de m'admettre plusieurs fois à l'honneur de Son audience, peu d'instants après mon arrivée, pendant la nuit et dans

Sa Chambre à coucher! c'était la plus douce, la plus noble Reccompense que mon humble zèle, mon respectueux Dévouement pouvait obtenir ou ambitionner.

Sire! — Je puis dire sans présumption que ce zèle et ce dévouement, sont aussi notoires dans cette partie de Votre Roijaume, que la longue et épouvantable série de persécutions et des malheurs qu'ils m'ont attirée.

Plus de vingt mandats d'arrêt, ou d'amener; huit arrestations effectives; plus de cinq ans de captivité, en différents tems comme prisonnier d'Etat, ou comme otage; deux procédures criminelles; un Decret de déportation à Caijenne; la saisie et confiscation d'un navire et marchandises valants, plus de quatre cent mille francs; et par suite, l'abandon forcé de deux hauts Fourneaux et trois forges dont l'exploitation la moins active, m'eut assuré une honorable indépendance; la désolation, les angoisses et la ruine de ma famille : voilà une partie de ce que j'ai souffert!...

C'est en sortant des Donjons de Bonaparte, que, probablement le premier de mes concitoijens, j'eus le bonheur à Paris de saluer Votre Majesté comme notre Souverain; connaissant et jouissant d'avance du Bonheur qui nous était destiné par les puissances coalisées.

Votre Majesté daigna me dire : « qu'Elle se rappeloit mon Nom et mon Dévouement. » Dès ce moment surtout, il n'ij eut point d'espérance raisonable, à laquelle je me crus pouvoir me livrer avec sécurité, et je l'avoue naïvement, presqu'aucune espérance ne m'eut paru extravagante.

Chimaij, mon Domicile depuis 21 ans, fut cédé à la France; et je quittai sans hésiter une habitation agréable, des liaisons de famille, d'intérêt et d'amitié, pour devenir le Sujet de Votre Majesté, de Droit et de fait, comme je le fus de pensée & de sentiment.

Au moment, ou le retour inattendu de Bonaparte en France, allarma de nouveau l'Europe, j'ai su, déjà vieux, prouver encore, que je ne comptois pour rien des inconvénients graves

et des dangers imminents, lorsqu'il s'agissoit de servir la cause glorieuse à laquelle je m'étois consacré dès ma jeunesse.

Sire! — ce que je viens d'avoir l'honneur d'exposer, est la pure vérité! — une vérité triste et cruelle est que méconnu, dédaigné, et humilié, je suis prêt à périr avec ma malheureuse famille de misère et de chagrin.

Je suis avec le plus profond respect :

Sire
De Votre Majesté,
le très humble et très soumis
serviteur et fidel sujet,

(*Signé.*) Le baron de Hartemberg.

Collection des arrêtés royaux de 1817, et pièces justificatives A. L.

Table des noms de personnes citées dans l'ouvrage.

A

Aberdeen (lord), 152.
Alexandre (l'Empereur), 95, 148.
Auckland (lord), 29.

B

Babœuf, 46.
Barat (Mme), 169.
Barras (membre du Directoire). 34, 56, 60.
Barthélémy (membre du Directoire), 180.
Baux (général), 198.
Beguinot (général), 189.
Bellemare (commissaire général de police), 115, 122, 123, 125, 129, 130, 131.
Berthier (maréchal). 202.
Bertrand (général), 198.
Bessières, duc d'Istrie (maréchal), 113, 197, 199.
Bessières, duchesse d'Istrie (maréchale), 135.
Blaux, 34.
Bonaparte (général et premier consul), 47, 48, 57, 65, 85, 91, 94, 95, 96.
Bonnard (général), 74.
Boucher de Perthes, 93.
Bourbons (les), 158.
Bouteville, 43.
Breems, 10, 167.
Brantsen, 25, 31, 36, 208, 209, 215.
Brotier, 49, 58, 63.
Brunet, 13, 19.
Brunet, Pierre-Joseph, 21, 22, 24, 27, 41, 42, 67, 70, 77, 87, 88, 92.
Brunet (fils), 173.
Brunet, Rosalie-Josèphe (épouse du baron d'Hartemberg), 21, 22, 23, 24, 40, 41, 42, 45, 48, 50, 51.
Bureau (capitaine), 18.

C

Canning, 213.
Carpentier d'Heyligenrode, 59.

Castelain (banquier), 191.
Castlereagh (lord), 149, 152, 154, 155, 208, 212.
Caullard, 81, 190.
Charles (archiduc), 47, 80, 81, 82, 110.
Charles de Loupoigne (voir Jacqmain).
Charlotte d'Angleterre (princesse), 97.
Chatham (lord), 104, 105, 110, 112, 113.
Cochon (ministre du Directoire), 49.
Colaud (général), 71.
Colenbrander, 6, 37, 38, 57, 79, 84, 93, 96, 98, 149, 193.

D

D'Aché, 134.
Damecourt, 50.
d'Antraigues (comte), 6, 137.
d'Arberg (comte), 82.
Dargonne, 67.
d'Aspre (colonel baron), 81, 190.
de Bas (général), 7, 84, 153.
de Behault (capitaine), 18.
de Bender (maréchal baron), 21, 24.
de Blignière (voir Le Barbier).
de Bouillé (général marquis), 21, 173.
de Boullencourt (capitaine), 20, 173.
de Braine (colonel), 22.
de Broglie (Mgr), évêque de Gand, 127, 128.
de Brotonne, 137.
de Brunswick (duc), 27.
de Cabarrus (Mme Tallien, princesse de Caraman-Chimay), 90, 102, 108, 119, 122, 143, 194, 195, 202, 203.
de Caraman-Chimay (prince), 7, 90, 102, 108, 119, 143, 203.
de Caumont La Force (duc), 138.
de Caze (comte), 158, 159.
de Chateaubriant, 134.
de Chimay (prince), 89, 90, 100, 203.
de Clerfayt (maréchal comte), 215.
de Cobourg (maréchal prince), 29.
de Condé (prince), 208.
de Crès (Mlle), 202, 203.
de Decker, 127.
de Drayer (baron), 67.
de Franckenberg (cardinal), 192.
de Fréville, 136.
de Frotté, 134.
de Furstenberg (prince), 14.
Degauquier, 88.
de Graillet (colonel baron), 23.
de Hardenberg (capitaine baron), 160.
de Hartenstein (baron), 170.
de Hesse (prince), 17.

de Jonghe (conseiller pensionnaire), 9, 66, 82, 84, 86, 150.
de Kaunitz (prince), 25.
de Kolli (baron), 6.
de la Croix (ministre du Directoire), 180.
de Ligne (prince), 81, 190.
de Martens, 96, 97, 149.
de Mérode Westerloo (comte), 86, 89, 90.
de Metternich (prince), 26, 158, 159.
d'Enghien (duc), 131, 134.
de Norman, 82.
de Peellaert, 108.
de Pelser, 36.
de Reiffenberg (baron), 82.
de Robaulx de Soumoy, 19.
de Roode, 72.
de Roth (capitaine baron), 18, 23.
de Roth Wilhelmine (épouse d'Hartemberg), 14.
de Rovigo (voir Savary).
de Saaler (baron), 160.
de Sainte-Croix, 60, 61, 180.
de Sallier, dit Lartifaille, 19, 41.
de Sayn Wittgenstein, 27, 208.
de Saxe Weimar (prince), 77.
de Selliers de Moranville (chevalier), 94.
de Sennemont (voir Le Barbier).
Desmanet, 108.
Desmarest (chevalier), 5, 124, 131, 132, 137, 139, 140, 142, 160.
de Sor, 128.
de Sousberghe (vicomtesse), 6.
Despret, 19, 108, 154.
de Talleyrand (prince), 180.
de Thugut (baron), 30, 36, 80, 188.
de T'Serclaes de Wommerson (général comte), 153.
de Tuyll de Seroorskerke (baron), 82.
de Villermont (comtesse), 7.
de Villiers du Terrage, 160.
de Vincent (général baron), 158.
de Winter (amiral), 101, 115, 116, 139, 143, 206.
d'Hartemberg, Frédéric-Ernest, 14
d'Hartemberg, Frédéric-Jean-Népomucène (voir Passim).
d'Hartemberg, Jean-Baptiste, 14.
d'Hartemberg, Jean-Jacques, 14.
d'Hartemberg, Rosette (épouse de Louis Féron), 51, 168, 169, 170.
d'Hauterive, 91, 93, 95, 100.
d'Hooghvorst (baron), 84.
d'Huart (capitaine), 18.
Dillis, 128, 130.
Dirickx (général), 18.
Dollo, 95.
Don (général), 113 à 116, 196.
Dondeau (ministre de la police), 184.
d'Orléans (duc), 17.
Dubois, 109.

Dumonceau de Bergendal (maréchal comte), 199.
Dumont (capitaine), 18.
Du Mouriez (général), 26, 28, 29, 31, 41, 66, 126.
Durieux, 195.
d'Ursel (duc), 80.
du Val de Beaulieu, 111.
Du Verne de Presle, 49, 58, 183.
d'York (général duc), 17, 81.
d'Yvoy (baron), 12, 17, 84.

E

Eelkens, Jeanne-Élisabeth (épouse du baron F.-J.-N. d'Hartemberg), 59, 73, 76, 86, 90, 181, 185.
Eden (sir Morton), 188.

F

Fagel (baron), 158.
Fauche Borel, 6.
Feron, 19, 108.
Féron, Félicité (épouse du baron F.-J.-N. d'Hartemberg), 101, 102, 144, 169, 170, 195.
Féron, Jacques, 101.
Féron, Louis, 144, 169.
Forneron, 5.
Fortescue, 79, 80, 84, 93.
Fouché (ministre de la police), 5, 124, 125, 160.
Fouquier-Tinville, 34.
Fournier, 6.
Fovet, 202.
Fox, 103, 210.
François II (empereur d'Allemagne), 26, 82.
Frédéric d'Orange (prince), 84.

G

Gachard, 108.
Gaillard, 165.
Gaudin (ministre des Finances), 202.
Genard, 93.
Georges III (roi d'Angleterre), 39, 65, 95, 110, 113, 120.
Giraut, 138.
Gordon, 79, 82, 85.
Grasilier, 6.
Graux, 153.
Grenville (lord), 39, 40, 66, 79, 83, 104, 176, 182, 188, 209, 211, 216.
Guillaume V (prince Stathouder), 11, 15, 17, 25, 29, 34 à 39, 46 à 48, 57, 66, 67, 79, 81, 82, 84, 86, 96, 162, 163, 185, 190, 208, 209, 215, 216.
Guillaume Ier (prince héréditaire d'Orange, puis roi des Pays-Bas), 12, 17, 28, 29, 30, 37, 38, 79, 82, 96, 97, 124, 149, 150, 153, 162, 163, 164, 166, 172, 214, 215, 216.

Guillaume II (prince d'Orange), 97, 149, 156.

H

Hagemans, 24, 41.
Hamilton, 213.
Hammond, 66, 85, 182, 186, 213.
Hanoteau, 60, 61.
Harris (voir Malmesbury).
Hartman-Hartemberg, 32, 47, 49, 59.
Hermans, 10, 64.
Herbiniaux, 92.
Heylen, 79, 82.
Hirn (Mgr), évêque de Tournai, 92, 102, 107, 124, 127 à 130, 140, 141, 143.
Hofer (André), 112.
Huart (fils), 109, 110, 115, 116, 139, 143.
Huart (père), 109, 115, 116, 139, 143.

J

Jacob, 7.
Jacqmain, dit Charles de Loupoigne, 77.
Jérome (roi de Westphalie), 159, 201.
Johnson, 152.
Joseph II (empereur d'Allemagne), 15, 16, 172.
Jourdan (maréchal), 47.

K

Krämer, 7.
Kestre, 19, 108.
Kestre, Jean, 101.
Kervélégan, 50, 53.

L

Lalanne, 137.
Lambrechts (ministre du Directoire), 53, 55, 62, 183.
Lansdowne (lord), 211.
Lartifaille (voir de Sallier).
La Villeurnhois, 49.
Le Barbier de Blignières, dit de Sennemont, 33, 34, 45, 60, 61, 76, 177, 178, 179.
Lecestre, 137.
Léopold II (empereur d'Allemagne), 25, 26.
Le Tourneur (ministre du Directoire), 55.
Levêque, 74, 75.
Licot, 108.
Liverpool (lord), 114, 211.
Lorangeois, 72.
Louis (roi de Hollande), 201.
Louis XVI (roi de France), 21, 27.
Louis XVIII (roi de France), 157 à 159.

M

Madelin, 5, 125.
Maitland (colonel), 79, 82.

Malcom (colonel), 79, 82, 193.
Malmesbury (lord), 40, 47, 52, 55, 56, 58, 210.
Malouet (baron), 86, 91, 110, 113, 115, 121, 143, 197.
Marassé (général), 30.
Maret (duc de Bassano), 55.
Marie-Louise (impératrice des Français), 119.
Martin (Mlle L.), 7.
Masséna (maréchal), 191.
Merck (adjudant général), 124, 126, 140, 141, 205 à 207.
Merlin de Douai (ministre du Directoire), 43.
Moreau (général), 47, 85, 191.
Morton Eden (voir Eden).
Motman van Oosterwyck, 17.
Muller, 6.

N

Napoléon Ier empereur), 96, 97, 104, 106, 110, 111, 113, 117, 119, 127, 128, 137, 145, 146, 151, 154, 155, 172, 192, 205, 207, 217.
Nesselrode (comte), 148, 149.

P

Pagowiski, 6.
Palms, 134, 146.
Paridaens, 41.
Philipi, 173.
Piatoli, 95.
Pierre (Victor), 76.
Pingaud, 6, 137.
Pisani de la Gaude, 127.
Pitt, 39, 40, 103, 187, 209, 216.
Pleville le Pelley, 55, 60, 61, 178.
Pluymers, 98.
Poffé, 60.
Popham (capitaine), 95.
Poschet, 19, 108, 144.

R

Réal (comte), 124, 125, 127 à 131, 137, 143.
Rémusat, 76.
Repelaer, 25, 26, 162, 209, 215.
Rewbell, 56.
Rivaud (général), 73, 75.
Robespierre, 34, 208, 215.
Rollier, 57, 77 à 83, 188, 193.
Rouppe, 52 à 55, 62, 94, 182.
Royer, 12, 28, 34, 67, 208.

S

Saint-Edme, 5.
Saint-Helens (lord), 39, 209, 216.
Saladin, 34, 49.
Savary (duc de Rovigo, ministre de la police), 5, 103, 106, 107, 119, 124, 126, 127, 128, 130, 131, 135, 145, 160, 205, 207.

Schlitter, 7.
Schmidt, 7.
Schott, 120.
Schumeister, 6.
Sotin (ministre de la police), 184.
Starhemberg (comte Louis), 80, 188.

T

Talbot, 192.
Tallien, 122.
Tallien (Mme), voir de Cabarrus.
Thys, 60.
Tilly (général), 42.
Tollius, 84.
Tort de la Sonde, 94.
Tournay, 11, 92.
Tranchant, 125.

V

Van Camp (curé de Saint-Jacques à Anvers), 192.
Van der Duyn, 82.
Van der Mersch (général), 18.
Van der Noot (Henri), 17.
Van der Straelen, 10, 72.
Van der Vrecken, 68.
Van de Spiegel, 11, 28, 29, 84, 208, 209.
Vande Velde, 127, 128.
Van Gansen, 78, 79, 81, 98, 190.
Van Gindertaelen, 144, 167.
Van Helmont (chanoine), 192.
Van Hogendorp, 97.
Van Hoobrouck (voir d'Aspre).
Van Praet, 72.
Van Trier, 128 à 130, 143.
Verelst-Tournay, 11, 42.
Von Schill (major), 159 à 161.
Von Vivenot, 25.
Vuitel, 134.

W

Wellesley (lord), 118 à 120, 202, 204, 205, 213.
Wellington (maréchal prince), 97.

ERRATA

Page 10, ligne 7 : *au lieu de* Brems, *lire* Breems.

Page 49, ligne 19 : supprimer Dr.

Page 58, ligne 28 : *au lieu de* Dunan, *lire* Duverne.

Page 60, note 1 : *au lieu de* Theys, *lire* Thys.

Page 72, note 1 : *au lieu de* Van der Straeten, *lire* Van der Straelen.

Page 77, note 1 : *au lieu de* S.-J. Rollier, *lire* E.-B. Rollier.

Pages 80, 81, 83 : Certains documents récemment découverts donnent à l'agent belge venu à Londres, en juin 1799, les noms de Roltier ou Rottier, au lieu de Rollier. Le changement de nom n'enlèverait pas de valeur au témoignage de ce visiteur.

Page 80, note 2 : ajouter Annexe VI.

Page 84, note 1 : *au lieu de* Yvry, *lire* Yvoy.

Page 119, note 4 : *au lieu de* Annexe VII, *lire* Annexe IX.

Page 136, note 1 : *au lieu de* es, *lire* des.

Page 165 : Ce fut seulement le 27 octobre 1830 que le major Gaillard fut arrêté par les volontaires de Louvain.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS 3

PRINCIPALES SOURCES MANUSCRITES CONSULTÉES. 9

CHAPITRE PREMIER. — *La Belgique en 1790*. 13

Naissance d'Hartemberg en Souabe. — Son arrivée en Belgique. — La révolution brabançonne. — L'union hollando-belge préconisée comme seule solution des problèmes soulevés. — Hartemberg, entré au service de la République Belgique comme artilleur, est envoyé à Chimay. — Division des esprits dans cette ville. — Hartemberg s'associe aux vues du parti des États, personnifié dans le lieutenant prévôt Brunet, dont il désire épouser la fille. — La restauration autrichienne entrave ces projets. — Hartemberg se rend en Angleterre, puis en France 13

CHAPITRE II. — *Conquête de la Belgique par la France* 25

Première conquête française, en novembre 1792, suivie de l'évacuation de la Belgique en mars 1793. — Projets d'union hollando-belge. — Hartemberg, revenu en Belgique, passe en Hollande et offre ses services au prince héréditaire d'Orange. — Il explore la Belgique en mars 1793. — Il est envoyé deux fois à Paris durant l'été de 1793. — Son emprisonnement à la prison des Écossais. — Il est libéré après le 9 Thermidor. — Le prince d'Orange et les États belges le renvoient à Paris avec Brantsen et Repelaer, en décembre 1794. — Il vient retrouver les princes exilés en Angleterre et, à leur demande, il consent à servir le Gouvernement anglais comme agent secret en Belgique, en 1795. 25

Pages.

CHAPITRE III. — *Les débuts du Directoire* 40

Hartemberg s'établit en 1795 à Anvers comme négociant en marchandises anglaises. — Il épouse Mlle Brunet, de Chimay. — Ses voyages répétés en Angleterre en 1796 et en 1797 : leur but politique et commercial. — Organisation de son commerce d'importation. — Au printemps de 1797, double coup de théâtre : la cargaison de la *Catharina* est saisie, et Hartemberg est emprisonné à Paris. — Il perd sa femme à Paris. — Il est arrêté à Bruxelles, le 26 mai 1797, et acquitté à Anvers le 7 juin. — Il suit les conférences de Lille où Malmesbury traite de la paix au nom de l'Angleterre. — Vues des patriotes belges au sujet du culte et au sujet de leur indépendance 40

CHAPITRE IV. — *Les insurrections de 1798 et 1799* 57

Le coup d'État de Fructidor an V rompt les conférences de Lille. — Reprise des hostilités à l'extérieur de la République et du régime de la Terreur à l'intérieur. — Hartemberg arrêté à Paris le 6 janvier 1798. — Son mariage à Anvers, le 27 avril, et ses voyages à Paris et à Londres. — La guerre des Paysans (octobre 1798). — Hartemberg dirige l'armement et les préparatifs d'insurrection à Chimay. — Son arrestation et son internement à Anvers, le 12 novembre. — Il est libéré le 17 février 1799. — Voyages à Paris et à Londres en octobre. — Continuation de ses efforts et de ceux des patriotes belges. — Rapports adressés au ministère anglais par Rollier, chef des insurgés du Petit-Brabant. — L'arrivée de Bonaparte au pouvoir, le 18 Brumaire, ramène la paix et suspend les espérances des Belges 57

CHAPITRE V. — *Le Consulat, 1800-1804* 86

Hartemberg, retiré à Chimay, exploite les forges du pays. — Malgré les circonstances, il continue à espérer l'indépen-

Pages.

dance et l'union hollando-belge. — Séjours à Nimelette. — Mort de sa seconde femme (1801). — Extension de ses affaires. — Rapports avec Mérode, Malouet, Caraman. — En 1803, la guerre recommence entre la France et l'Angleterre. — Le prince d'Orange se sépare de Bonaparte. — La question du sort de la Belgique et de la Hollande se pose de nouveau dans les chancelleries (1804). — Hartemberg reprend ses voyages en Angleterre sous prétexte de commerce. — Profits énormes que celui-ci rapporte. — Surveillance inefficace de la police à l'égard d'Hartemberg . . . 86

CHAPITRE VI. — *L'Empire et l'expédition de Walcheren* 101

Troisième mariage d'Hartemberg en 1806. — Voyages à Londres pour préparer une descente des forces anglaises à Anvers. — Hésitations du gouvernement britannique. — Hartemberg entreprend de nouvelles spéculations commerciales. — En 1809, ses efforts aboutissent. — Il fait six voyages à Londres en quelques mois. — Ses rapports sont publiés par le *Moniteur français* sans qu'on en sache l'origine. — Expédition anglaise à Walcheren en juillet 1809. — Prise de Flessingue : l'entreprise échoue. — Hartemberg réussit à traverser les armées en présence. — Stratagèmes qu'il emploie en se faisant agréer comme espion par l'amiral De Winter, commandant la flotte batave, et en se livrant à des entreprises commerciales à l'occasion de la descente des Anglais. — Il offre de soulever le pays de Chimay et de s'entendre avec les prisonniers anglais internés à Givet. — Il rentre à Chimay en 1810 : voyages de 1811 101

CHAPITRE VII. — *Les Prisons de l'Empire* 124

Les soupçons de la police se renforcent. — Hartemberg est remarqué à Londres par les espions français à cause de l'affaire Merck. — L'arrestation de Mgr Hirn, à la suite du

Pages.

concile de 1811, permet de saisir une lettre faisant inculper le prélat de relations avec l'Angleterre. — On découvre que cette lettre mentionne Hartemberg, et on arrête celui-ci le 25 juillet 1811. — Séjours à la Force, Sainte-Pélagie et Ham. — Accusations formulées par la police. — Habile défense du prisonnier. — Les policiers Réal et Desmarest ne peuvent réussir à le convaincre d'espionnage. — Rapport de Rovigo à l'Empereur, lequel ordonne de garder Hartemberg en prison jusqu'à nouvel ordre (6 mai 1812). — Vains efforts et inutiles requêtes d'Hartemberg pour être élargi. — L'entrée des alliés dans Paris le libère (2 avril 1814). — Il voit le prince d'Orange et les ambassadeurs étrangers à Paris 124

CHAPITRE VIII. — *Le royaume des Pays-Bas et la Belgique.* . . . 148

Illusions déçues d'Hartemberg. — Il est ruiné. — Il s'efforce en vain d'obtenir une indemnité sous forme d'emploi. — Il s'adresse inutilement à Londres, La Haye, Paris. — Motifs pour lesquels il échoue. — Il est surveillé spécialement comme suspect par la police française en 1816. — Enfin, il réussit, en 1817, à être nommé contrôleur des contributions à Malines. — En octobre 1830, il voit sa demeure pillée parce qu'il passe pour Orangiste. — Après la révolution, le Gouvernement belge lui rend ses fonctions. — Sa mort en 1846. — Obscurité qui l'entoure. — Elle contraste avec le triomphe final de ses idées. 148

ANNEXES I. Note du capitaine de Boullencourt, de Chimay, 29 juillet 1790 173

— II. Appel au peuple belge, par d'Hartemberg, juin 1797. 174

— III. Lettre d'Hartemberg à lord Grenville, ministre des Affaires étrangères, à Londres, 17 juin 1798 . . 176

— IV. Lettre d'Hartemberg à Hammond, 17 juin 1798. . 182

Pages.

ANNEXES V. Note d'Hartemberg, 17 juin 1798 186

— VI. Lettre du Comte L. Starhemberg au Baron de Thugut, 5 août 1799 188

— VI^bis. Note du Gouvernement anglais destinée à être exhibée par un agent anglais aux chefs des insurgés belges, août 1799. 193

— VII. Lettre de la comtesse de Caraman, née Cabarrus, à d'Hartemberg, 6 novembre 1809 194

— VIII. Note d'Hartemberg pour le ministre des Affaires étrangères à Londres, 17 décembre 1809 . . . 196

— IX. Lettre d'Hartemberg au marquis de Wellesley, ministre de la Guerre à Londres, 26 décembre 1809 202

— X. Lettre d'Hartemberg au même, 3 janvier 1810 . . 204

— XI. Rapport du duc de Rovigo, ministre de la Police, à l'empereur Napoléon I^er, 4 mai 1812. . . . 205

— XII. Mémoire d'Hartemberg pour lord Castleraegh, ministre des Affaires étrangères à Londres, 11 mai 1815 208

— XIII. Lettre d'Hartemberg au même, 13 mai 1815. . . 212

— XIV. Mémoire d'Hartemberg pour le roi des Pays-Bas, 29 septembre 1817 214

Table des noms de personnes citées dans l'ouvrage 219

ERRATA 226

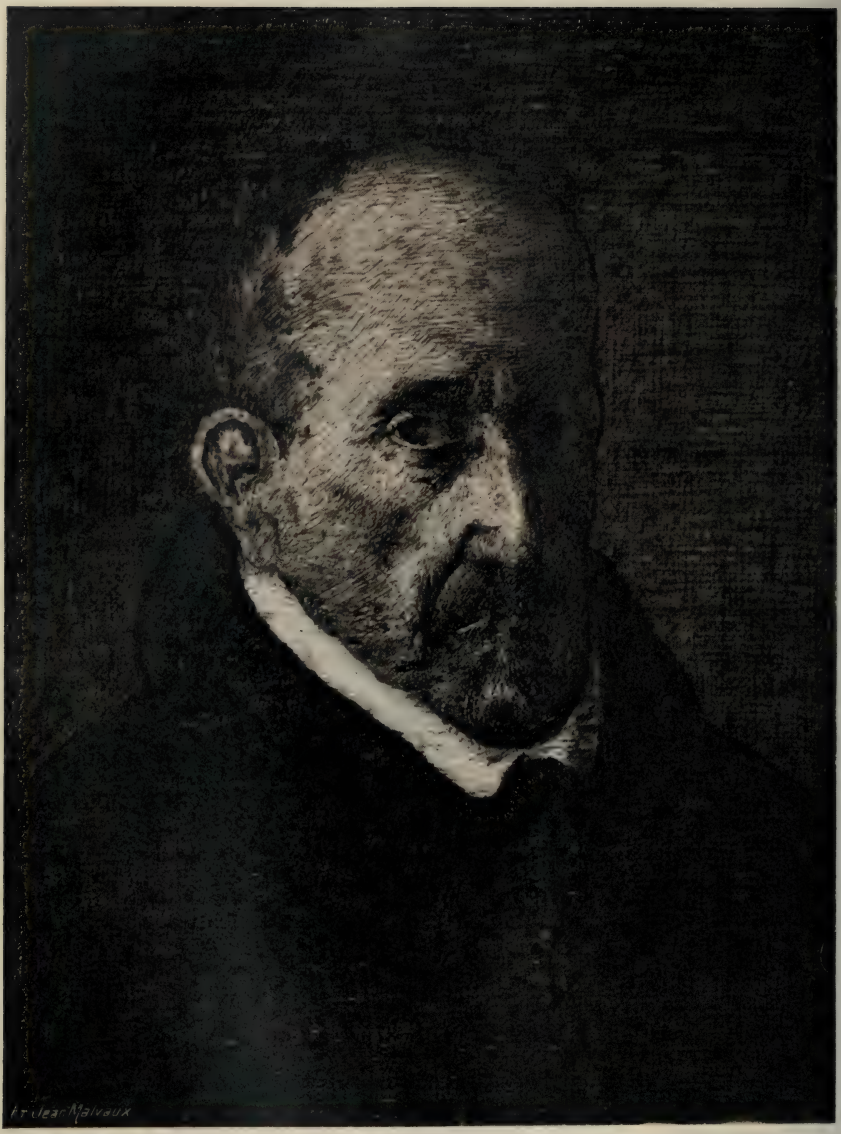

VELAZQUEZ. L.-P. THOMAS.

GONGORA

(Vers 1622)

Portrait du grand écrivain par l'auteur, d'après le tableau de Velazquez, au Musée du Prado.

ÉTUDE

SUR

GONGORA ET LE GONGORISME

CONSIDÉRÉS DANS LEURS RAPPORTS AVEC

LE MARINISME

PAR

Lucien-Paul THOMAS

(Couronné par la Classe des lettres et des sciences morales et politiques, dans la séance du 4 mai 1908.)

AVANT-PROPOS

Le *gongorisme* ou *cultisme* est un courant d'origine complexe qui affecta la littérature espagnole au XVII[e] siècle.

Le style gongorique se distingue par l'extravagance, l'éclat et la fréquence excessive de ses métaphores, par l'affectation à l'érudition ou à la profondeur, la latinisation intempestive et irrationnelle du vocabulaire et de la syntaxe; souvent aussi par des tendances hautement artistiques et réellement estimables.

Au XVII[e] siècle, au moment où une culture pédantesque pénétrait indûment dans la littérature, le mot *culto*, qui, pour les uns, désignait élogieusement un auteur cultivé, devint, pour d'autres, synonyme d'affecté, d'obscur, d'incompréhensible; les écrivains qui sacrifièrent à cette mode furent appelés *cultos* (*cultistes*) et le mouvement lui-même prit le nom de *culteranismo* (*cultisme*). Les mots *gongorique* (*gongorino*), *gongoriste* (*gongorista*) et *gongorisme* (*gongorismo*), plus connus en France, sont synonymes des précédents ; ils sont tirés du nom de *Gongora*, qui porta ce style érudit et brillant à son plus haut degré de splendeur.

Un autre courant, auquel les critiques modernes ont

donné le nom de *conceptisme*, parce qu'il se distinguait par la recherche des *conceptos* ou pensées subtiles, apporta tant d'éléments au *gongorisme* et se confondit souvent si intimement avec lui qu'il n'est pas toujours possible de l'en séparer pratiquement.

Dans la première partie de mon essai sur *Le Lyrisme et la Préciosité cultistes en Espagne*, Paris-Halle, 1909, j'ai étudié les origines et l'évolution du gongorisme en Espagne, ainsi que les influences étrangères, particulièrement provençales et italiennes, qui ont aidé à son avènement. Dans la deuxième partie, qui paraîtra prochainement, je m'attache à l'analyse systématique du vocabulaire, du style et de la syntaxe cultistes.

Aussi les présentes recherches ne portent-elles pas sur l'ensemble du mouvement : comme l'indique leur titre, elles ont pour centre Gongora et se confinent dans l'étude parallèle de ses œuvres vraiment gongoriques et des écrits les plus caractéristiques de l'école italienne contemporaine, celle du *marinisme* (*marinismo*) ou *secentisme* (*secentismo*), dont le principal représentant fut le subtil et souple Marino.

ÉTUDE

SUR

GONGORA ET LE GONGORISME

considérés dans leurs rapports avec

LE MARINISME

CHAPITRE PREMIER.

Quelques mots sur la vie de don Luis de Gongora y Argote (1).

Une individualité puissante se dégage des traits autoritaires de Gongora dans le merveilleux portrait de Velazquez, où le haut front du poète paraît plus vaste et plus pensif encore en sa calvitie précoce.

---

(1) Ceci n'est point une biographie de Gongora : elle ne serait pas à sa place ici. Je me contenterai de réunir un certain nombre de faits et de traits caractéristiques permettant de mieux comprendre ses œuvres et de préciser les stades de l'évolution de son génie.

Ce travail n'a pas été fait, car ses contemporains sont loin de nous satisfaire, et le livre de CHURTON (*Gongora, an historical and critical essay on the time of Philip III and IV of Spain*, London, 1862, 2 vol.), faiblement informé, n'est guère, malgré son mérite et les notions qu'on peut

Les grands yeux, noirs et voilés, plongés dans une ombre intense, ont une expression à la fois malicieuse et triste sous la langueur étrange de la paupière tombante et lasse.

Le nez, long et saillant, accuse durement son profil arqué, tandis que la ride amère descendant de l'œil, le pli affaissé qui part des narines, pour se prolonger au coin des lèvres dédaigneuses, révèlent le génie railleur des létrillas ou des satires finement caustiques.

Noyée d'ombre, la tête longue et grave semble étrangement mystérieuse. Si l'œil éclairé paraît las et moqueur, l'autre, se

---

y glaner, qu'une narration agréable des événements politiques et historiques de l'époque, parmi lesquels on voit apparaître de temps en temps Gongora. Le tome II ne contient que des traductions faites — à part celle, très libre, du *Polifemo* — sur des poésies non cultistes.

Plus utile, quoique conçue à un point de vue très spécial, est la petite brochure de D. Manuel González y Francés, *Góngora, Racionero, Noticias auténticas de hechos eclesiásticos del gran poeta*, où l'éditeur, chanoine lui-même, donne des extraits des actes du chapitre de Cordoue concernant Gongora, offrant ainsi quelques indications permettant de rectifier la chronologie extrêmement vacillante de la vie et des œuvres du poète.

Sous ce rapport, on trouvera également quelques indications dans le manuscrit de D. Antonio Chacon, *Obras de Gongora, reconocidas y comunicadas con el*, écrit du vivant de l'auteur et enrichi de dates communiquées à Chacon par Gongora. M. Foulché Delbosc annonce depuis longtemps sa publication imminente dans la *Bibliotheca Hispanica*. J'ai vu à la *Biblioteca Nacional* de Madrid ce manuscrit que me montra M. Paz y Melia; mais Gongora lui-même, vieux et l'esprit affaibli, indiqua des dates qui se trouvent fréquemment en contradiction matérielle avec les événements.

En ajoutant aux renseignements que je donne ici ce que j'ai dit ailleurs des œuvres de l'auteur, de ses devanciers, de ses émules, des luttes soutenues par lui et ses adeptes contre les ennemis de son style et de ses innovations, on obtiendrait déjà une biographie assez substantielle du grand écrivain, mais il y manquerait encore beaucoup de détails concernant sa vie intime. Sa correspondance privée mériterait aussi d'être étudiée, quoiqu'elle soit peu explicite sur les points qui nous intéressent.

détachant à peine des ténèbres qui le voilent, apparaît indécis, fascinateur et énigmatique comme les grands poèmes « cultistes » de l'auteur.

Ainsi, le grand artiste, dont la palette prestigieuse savait créer des atmosphères éminemment vivantes et expressives, semble avoir compris et pénétré intimement le double caractère du génie complexe de Gongora.

* * *

Don Luis de Gongora y Argote naquit à Cordoue, le 11 juillet 1561 (1), de don Francisco de Argote, *juez de bienes* et *consultor* du Saint-Office de Cordoue, et de doña Leonor de Gongora (2).

---

(1) Au fol. 4 prélim. de ses *Lecciones solemnes a las obras de don Luis de Gongora y Argote*, publiées à Madrid en 1630, Pellicer de Salas place dans un cartouche, à gauche d'un portrait de Gongora, l'assertion : « Nacio don Luis de Gongora Iueues XI de Iulio de MDLXI en Cordoua ». Voir de même : *Vida y Escritos de don Luis de Gongora*, anonyme, en tête de : *Todas las Obras de Don Lvis de Gongora en varios poemas*. Recogidos por Don Gonzalo de Hozes y Cordoua... Con privilegio. En Madrid en la Imprenta del Reyno. Año 1633. A costa de Alonso Perez, Librero de su Magestad. Je ferai ici mes citations d'après l'édition de 1634 que j'ai eue sous la main plus longtemps. Il y est dit, fol. *13a* : « Fve breue, auiendo nacido Iueues onze de Iulio de mil y quinientos y setenta y vno,... Nacio en Cordoua ». L'acte de baptême de Gongora, du 12 juillet 1561, a été reproduit par Rodríguez Marín dans son *Pedro Espinosa*, Madrid, 1907, p. 163, n. 2, d'après l'*Archivo parroquial del Sagrario*, lib. II de Bautismos, fol. 196. En voici le texte : « En 12 de julio de 1561 años baptizó bartolome perez a luis hijo de don Francisco de argote y doña Leonor de gongora su muger, fueron compadres don diego de sosa y Luis de angulo, comadres doña Beatriz de gongora y doña elvira benegas vecinos de cordoba. L. Barmo Perez de Velasco ».

(2) *Informacion de Limpieza* de don Luis de Góngora, déclaration d'Ambrosio de Morales, publiée par don Manuel González y Francés, dans son *Góngora, Racionero*, ouv. cité, pp. 12 et suiv., et González lui-même, pp. 6 et suiv. Voir aussi Rodríguez-Marín, l. c., et *Hozes*, 13a non num.

Suivant une licence fréquente à cette époque, don Luis donna la préférence au nom de sa mère, qu'il considérait sans doute comme plus aristocratique et mieux apparentée. D'ailleurs, le rythme et la sonorité du nom de *Góngora*, fortement accentué sur la première syllabe, riche en voyelles et consonnes sonores, devait flatter, plus que le pâle nom d'*Argote*, son goût des harmonies ambitieuses.

Son père et ses aïeux paternels étaient nés à Cordoue, mais sa mère, bien qu'établie depuis longtemps dans cette ville, était originaire de Castille (1).

Si l'hérédité joua vraiment un rôle dans la formation du génie de Gongora, cette double origine explique le mélange de qualités andalouses et castillanes qui s'observent dans son œuvre.

Lorsqu'il eut atteint sa quinzième année, il se rendit à l'Université de Salamanque pour y étudier le droit; mais, entraîné par ses penchants poétiques, il ne fut guère un brillant élève, et si même on lui accorde souvent, selon l'usage, le titre de licencié, tout porte à croire qu'il quitta l'Université sans avoir conquis de grade (2). Il profita sans doute de son séjour dans ce centre de la culture castillane et des écoles poétiques du Nord, pour se créer une personnalité en dehors des règles et des conventions académiques; mais, d'après ses

---

(1) Voy. également González y Francés, pp. 12 et suiv. et p. 6, et Churton, *ouv. cit.*, t. I, pp. 3 et 4.

(2) *Vida y Escritos...* (dans *Hoces*, 1634), fol. 13*a* et *b* : « Passò los años infan(ti)les hasta quinze, con el decoro, y cuidado que pedia la educacion de su sangre,... Desta edad le embiaron sus padres á Salamanca, Madre, (y como lo enseñaron sus hijos Principe de las ciencias todas), numeroso seminario, examen y taller de la juuentud, genios e ingenios de España. Entre todos se hizo conocer por el primero don Luis, mirado y admirado Saul de aquel pueblo estudioso,... No se adelanto en el estudio de los Derechos, por que desenclinado a ellos genialmente, llenado de violencia natural y amor de las letras humanas... se entregò todo à las Musas ». Le biographe parle ensuite des qualités satiriques de la plume de Gongora.

dépenses, il est probable qu'il y menait joyeuse vie, car, quoiqu'il jouît, déjà à cette époque, de bénéfices ecclésiastiques provenant de Cañete de las Torres, de Guadalmazán et de Santaella, son oncle maternel et protecteur, le prébendier Francisco de Gongora, se montrait très large envers lui (1).

C'est par erreur que Churton prétend que Gongora souffrit, durant ses études, d'une maladie très grave : les accès auxquels il fait allusion doivent se reporter beaucoup plus loin, en l'année 1593 (2). On ignore à quelle date don Luis quitta l'Université, et l'on possède peu de renseignements sur lui pendant cette période; il est probable qu'il était de retour à Cordoue en 1580 ou 1581, car sa présence y est constatée au commencement de 1582, et il n'avait pas encore quitté Salamanque à la fin de 1579 (3). Nous le retrouvons, en 1584, poète déjà connu, et très favorablement, s'il faut en croire les assertions de Cervantes dans sa *Galatée* (4).

Gongora n'avait pourtant publié jusqu'alors qu'un ou deux sonnets laudatifs en tête d'œuvres ralliant ses suffrages; mais il est certain que nombre de ses ravissants romances et letrillas, insérés plus tard dans les romanceros, circulaient déjà manuscrits et charmaient les lettrés autant que le peuple par l'aisance, la grâce exquise, l'esprit finement railleur — souvent discrètement précieux — de leurs vers.

---

(1) Voir les documents produits par Rodríguez-Marín, *ouv. cité*, pp. 162-163.

(2) D'après Churton, t. Ier, p. 10, ce fait se placerait peu après 1576, puisqu'il prétend que cette attaque se produisit pendant le séjour à l'Université. Il tombe dans cette erreur parce qu'il ignore que Gongora se rendit plus tard à Salamanque et y souffrit d'une attaque semblable. Il se basait sur deux sonnets de l'auteur qu'il croyait écrits à cette époque. Rodríguez-Marín se trompe donc également dans son *Pedro Espinosa*, p. 164, lorsqu'il suppose, pour des raisons analogues, que cette maladie l'accabla en 1580 ou 1581. Voy. plus loin à la date de 1593.

(3) Voy. Rodriguez-Marin, p. 163, nos 2 et 3.

(4) *La Galatea*, libro VI, *Canto de Calíope*.

C'étaient des poésies mauresques, burlesques, satiriques et surtout des compositions amoureuses où il célèbre ou vitupère des Cloris et des Glauca dont plus d'une ne fut sans doute pas imaginaire (1).

Le 21 février 1585, nous voyons Gongora gratifié d'une prébende de la cathédrale (2), et nous constatons que, le 14 août, il assistait personnellement aux réunions du chapitre, ce qui prouve qu'il était déjà ordonné *in sacris;* mais la date où il reçut la prêtrise reste encore incertaine (3).

---

(1) Pour la bibliographie des œuvres imprimées de l'auteur, on se rapportera à la *Bibliographie de Góngora*, publiée par M. R. Foulché-Delbosc dans la *Revue hispanique*, t. XVIII, nº 53, 1908, pp. 73-161. (Cf. mon article : *A propos de la bibliographie de Góngora* dans le *Bulletin hispanique* de juillet 1909.) M. Foulché-Delbosc a négligé, dans son travail, les polémiques du cultisme; on trouvera les principaux éléments d'une bibliographie des livres et manuscrits s'y rapportant dans mon *Lyrisme cultiste* déjà cité.

(2) Actes capitulaires du chapitre de Cordoue, González y Francés, pp. 16-17. Voy. aussi l'extrait de l'*Archivo de protocolos de Córdoba*, libro 29, fol. 291, donné par Rodríguez-Marín, *Espinosa*, p. 166, n. 4. La Barrera y Leirado, dans sa *Nueva Biografía de Lope de Vega*, Madrid, 1890, p. 137, dit donc par erreur : « Desfrutaba desde 1590 una ración en la Catedral de Córdoba ». Churton aggrave encore cette erreur, t. Ier, p. 17 : « About the year 1605,... Gongora became a candidate for the holy orders of the Church, was ordained priest, and obtained a prebendal stall in the cathedral of Cordova ».

(3) Barrera, au passage cité plus haut, dit également : « no se ordenó de sacérdote hasta el 1606 », et Churton assigne à cette cérémonie à peu près la même date, comme il ressort de la note ci-dessus. Or, González y Francés a constaté, en dépouillant les Actes du chapitre de Cordoue, que Gongora assista personnellement aux chapitres du 14 août 1585, ce qui n'était pas possible lorsqu'on n'avait pas été ordonné *in sacris*, opuscule cité, p. 18 : « Consta que asistió personalmente á los cabildos de 14 agosto [1585]... Por aquí sabemos que estaba ordenado in *sacris* cuando contaba veinticuatro años de edad; pues los estatutos de esta Iglesia, vigentes desde 1577, exigen en los prebendados esa precisa

Dès lors, fixé pour longtemps en sa ville natale, il partage son temps entre le culte des muses, les sessions capitulaires et les missions qui lui étaient confiées, de temps à autre, au cours de celles-ci.

Quatre ans après l'admission de Gongora dans le chapitre, se place un incident qui jette une lumière très curieuse sur la manière de vivre et le caractère du jeune prébendier. Ses allures délibérées avaient sans doute trouvé des censeurs malveillants, car, ensuite de la visite de 1589, l'évêque D. Francisco Pacheco ouvrit une enquête sur ses agissements. Les pièces de ce petit procès, qui se trouvent à la Bibliothèque épiscopale de Cordoue, ont été publiées, dans un opuscule de quelques pages, par González y Francès [1].

Voici la traduction textuelle de l'acte d'accusation :

« Reproches que fait à Don Luis de Gongora le très Revérend Sr. Evêque du diocèse :

I. — *Le prébendier Gongora assiste rarement au chœur de la cathédrale, et quand il lui arrive de prier aux Heures Canoniques, il va et vient d'un endroit a l'autre, quittant fréquemment son siège.*

II. — *Il parle beaucoup durant l'Office Divin.*

III. — *Il prend part aux caquets de l'Arco de Bendiciones où l'on discoure sur la manière de vivre du prochain.*

---

condición para entrar en los cabildos sin que pudiera extenderse el llamaniento á ninguno que no tuviese orden sagrado ó mayor ».

Dans les quelques feuillets publiés par le même auteur sous le titre : *Don Luis de Góngora vindicando su fama ante el propio obispo, autógrafo del gran poeta*, Cordoba 1899, p. 14, il dit en note : « En 1585 estaba ya ordenado *in sacris*, pero no era aún presbítero en 1589. » — Les actes capitulaires ne disent point quand il revêtit ce dernier caractère ; il est vrai que ces actes manquent du 22 janvier 1591 au 4 septembre 1592. Cf. ceux-ci à la date du 23 avril 1599, où Gongora est compté parmi les diacres.

[1] *Don Luis de Góngora vindicando su fama...* déjà cité.

IV. — *Il a assisté aux courses de taureaux de la Plaza de la Corredera, à l'encontre des ordres donnés expressément aux clercs,* motu proprio *de Sa Sainteté.*

V. — *Il vit — enfin — de façon très jeune, s'adonne de jour et de nuit à des choses légères, est en rapport avec des acteurs et compose des poésies profanes.* »

Dans son habile et amusante défense, Gongora n'oppose guère de négation catégorique ni d'argument décisif à ses accusateurs.

Sur le premier point, il allègue l'assiduité moindre de certains confrères et prétend que, lorsqu'il a quitté le chœur, c'était poussé par des nécessités personnelles ou par des occupations auxquelles il était appelé.

Sa réponse à la deuxième accusation me paraît, en son ton ironique et légèrement frondeur, plus spirituelle que décisive: « J'ai toujours été, pendant les Heures, aussi silencieux que quiconque; car, si même je ne voulais pas observer le silence qu'on m'impose, j'ai auprès de moi, d'un côté, un sourd et, de l'autre, un voisin qui ne cesse jamais de chanter; et ainsi je me tais, puisque je n'ai personne qui me réponde ».

Il n'est guère possible de se prononcer aujourd'hui sur ces petits incidents de la vie religieuse ; mais ce Gongora, toujours en mouvement, quittant fréquemment son siège sans motif plausible, bavardant à gauche et à droite au lieu de chanter, me semble absolument dans le style de ses premiers romances, nerveux et agiles comme du vif argent.

Sur le troisième et le quatrième point, il ne nie point les faits qui lui sont reprochés, mais les présente sous un jour plus favorable, tout en alléguant la présence, dans les mêmes lieux, de personnes plus graves, plus âgées et revêtues d'ordres sacerdotaux supérieurs aux siens (1).

---

(1) A l'appui de ses dires, je puis citer son propre sonnet : *¡Oh de alto valor, de virtud rara* (éd. de Castro, p. 427), lequel a pour titre . Al obispo de Sigüenza, pasando por Córdoba, donde le hicieron unas fiestas de toros y juego de cañas.

Ses déclarations concernant la cinquième accusation sont naturellement pour nous les plus intéressantes : « Ma vie n'est pas si scandaleuse, ni moi si vieux, que l'on puisse m'accuser de vivre comme un jeune homme. Mes conversations avec des comédiens et avec d'autres personnes du même monde ont lieu dans ma maison où on les voit se rendre comme chez tant d'autres gens honorables et de gentilshommes ; et s'ils viennent davantage chez moi, c'est parce que je suis si amateur de musique. S'il est vrai qu'en versifiant je me suis permis quelques libertés, je n'ai pas été aussi loin qu'on me le reproche : la plupart des letrillas qu'on m'attribue ne sont pas de moi ; Votre Seigneurerie pourrait s'en assurer par une enquête. Et si ma poésie n'a pas été aussi spirituelle qu'elle aurait dû l'être, mon peu de théologie me disculpe, car elle est si faible que j'ai cru préférable d'être condamné pour légèreté que pour hérésie. »

Je ne partage pas l'optimisme exagéré de González y Francès, selon lequel Gongora aurait ainsi réduit à néant — ou peu s'en faut — les rumeurs défavorables qui couraient sur lui. Par sa réponse subtile et ambiguë, don Luis cherche bien à atténuer la portée de ses fautes, mais il reconnaît implicitement que sa vie n'est pas exempte de reproches ; il invoque même sa jeunesse et fait remarquer, pour se disculper, qu'il n'a pas encore été ordonné prêtre (1).

Quant aux poésies dont il parle, il est bien vraisemblable qu'on lui en avait attribué plus d'une gratuitement ; mais il avait réellement composé bon nombre de romances et de letrillas roulant sur des sujets plutôt scabreux, en dépit de leur forme relativement discrète. Ce qui aggravait leur légèreté, c'est qu'il était difficile de distinguer dans les aventures amoureuses, et parfois peu édifiantes qu'il comptait, ce qui était le fruit de sa fantaisie et ce qui provenait de ses expériences personnelles.

---

(1) Cf. ce qui a été dit plus haut, p. 10, n. 2 et 3.

Peu avant l'instruction ouverte contre lui, des romanceros avaient publié une douzaine de ses badinages (1), où il racontait, avec une grâce exquise, des amours de Maures courageux et fidèles, les plaintes d'une jeune veuve parlant du mort chéri ou l'équipement burlesque d'un invraisemblable cavalier. Mais il y mettait aussi en vers les conseils peu rébarbatifs auxquels Ronsard, après les anciens et les Italiens, avait su donner une forme si enjôleuse.

Plus en rapport avec la vie du poète sont peut-être les strophes un peu lourdes et guindées où il met en scène le pêcheur Alcion faisant sans succès la cour à Glauca (2). Ces derniers vers furent écrits, suivant le manuscrit de Chacon, en 1581, soit vers le moment où don Luis avait quitté l'université pour Cordoue.

Dans une autre poésie plus récente (3), d'un art plus achevé, plus original, le jeune homme, déjà prébendier, fait preuve d'une compréhension très délicate et très fraîche de la nature en des vers d'une aisance et d'un naturel qui rappellent de

---

(1) On trouve dans la *Flor de varios romances nueuos y canciones*... por el Bachiller Pedro de Moncayo, natural de Borja en Hvesca... 1589, les romances suivants : *Ensillenme el asno ruzio. — Con dos mil ginetes moros. — Amarrado a vn duro banco. — Donde se acaba la tierra. — Las redes sobre el arena. — La mas bella niña. — La villana de las borlas. — Que se nos va la pasqua. — Agora que estoy despacio. — Aquel rayo de la guerra. — Aqui entre la verde juncia. — Oyd señor don Gayferos.* — Les mêmes semblent avoir été publiés déjà en 1588, comme le suppose M. R. Foulché-Delbosc dans sa *Bibliographie de Gongora,* page 75, où il croit à l'existence d'une édition : *Flor de varios y nuevos Romances*, recopilados por Andres de Villalta. Valencia 1588. Il se base sur les éditions de 1591 et de 1593 du même romancero, lesquelles ont une licence datée de Valence, 2 août 1588, et le même contenu que le recueil de Moncayo.

(2) *Las redes sobre el arena,* publié en 1589 et probablement déjà en 1588, dans les recueils cités à la note précédente et reproduit par de Castro, page 509 de son édition.

(3) *Agora que estoy despacio*, publiée dans les mêmes recueils ; elle fut donc écrite entre 1585 et 1588, reproduite par de Castro, p. 528.

très près La Fontaine; mais il y prouve aussi que sa calotte de clerc ne l'affranchissait pas de l'insidieux et tyrannique amour :

Maintenant que j'ai des loisirs,
Je veux chanter sur ma mandore
Ce que sur des cordes plus graves
J'avais chanté... sans qu'on m'écoute!
Mettons au rancart le sérieux
Et célébrons les badinages,
Car le monde rentre en enfance
Ainsi qu'un vieillard qui radote.
Il fut un temps où j'étais libre,
Négligeant, amour, tes caresses,
Où, dans le chœur de mon village,
Je chantais mes alléluias.
Avec mon chien et mon furet,
Avec mes chausses de chamois,
— Résistantes pour la campagne,
Épargnant celles de velours —
Je fatiguais la terre verte
Où des milliers de ruisselets,
Comme des serpents de cristal,
Se glissaient dans l'herbe menue ;
Et je chantais au bord de l'eau,
Ou je chassais dans les taillis,
Selon qu'à moi venaient s'offrir
Ou les lapins ou bien les muses.

Après avoir lâché quelques grivoiseries, il déplore que cette vie calme l'ait fui depuis qu'Amour l'a choisi pour cible, depuis qu'il a vu des tresses blondes et, dans un visage pétri d'amandes, des yeux pers auxquels un infirme même ne saurait être insensible. Car l'amour trouve quiconque il cherche, car

Je sais, tu t'armes de diamant,
Nous donnant des lances de jonc;
Et contre des harnais de verre,
Tu brandis une épée d'acier.

Les derniers vers, où il supplie l'impitoyable dieu d'épargner son bonnet de clerc, où il appelle à son aide l'Église prête à excommunier le pécheur, prouvent que le héros est bien ici Gongora lui-même.

Parmi ses romances ou letrillas publiés dans différents recueils postérieurs, contemporains (1) ou posthumes, il en était certainement plus d'un, connus déjà en 1589, et dont le contenu, réellement scabreux, pouvait à juste titre étonner ses pairs. Certains se contentent de décrire un ardent amour d'un caractère essentiellement profane (2); mais que penser des vers où le héros mis en scène refuse la paternité d'un enfant (3), en des termes qui n'ont rien de grave? Il ne nie point ses rapports avec une personne peu farouche, mais il compte les mois écoulés depuis la conception, conclut négativement et ne se fait pas faute de lancer des injures grossières contre celle qui cherche à lui en faire accroire :

Pourquoi la gredinne veut-elle
Jouer des jambes avec un autre
Et à moi, m'imputer ses fautes?
Comment veut-elle que je reçoive
Le fromage qu'elle me garde
Si l'éclisse était déjà pleine
Au moment où je l'ai pressée.
A qui n'a pas été ma mule,
Je ne veux pas servir de housse...

---

(1) Notamment ceux publiés en 1592, 1593, 1600, 1604, 1605, 1611, 1621, pour ne citer que ceux qui sont les plus intéressants et qui publiaient de l'inédit. Leur contenu se trouve indiqué aux dates susdites par M. Foulché-Delbosc, *ouvr. cité.*

(2) *Tu, noche que aliuias*, publié dans la *Qvarta y qvinta parte de Flor de Romances*. Recopilados por Sebastian Velez de Gueuara... Con priuilegio. En Bvrgos. Por Alonso y Esteuan Rodriguez impresores. 1592. — Réédité dans Castro, p. 542.

(3) *No viene a mi el sobrescrito*, dans le *Romancero general*, en qve se contienen todos los Romances que andan impressos... Año 1604. Con licencia. En Madrid, por Iuan de la Cuesta... — Ce romance se trouve dans de Castro, à la page 552.

Certains détails pourraient amener à penser qu'il s'agit, ici encore, de don Luis; mais, malgré les accusations portées contre lui au siècle même où Lope de Vega menait ouvertement une vie aussi peu édifiante, il est quand même difficile d'admettre autant d'impudence. Si l'on procédait aussi audacieusement dans les identifications, il faudrait croire que c'est le prébendier qui parle dans la lettre en vers où il est censé écrire aux sœurs d'une maîtresse dont il a eu un enfant (1). Comme elles brûlent d'envie de voir le père, celui-ci leur envoie son portrait littéraire, longue description burlesque de l'aspect physique, du caractère et des habitudes de ce curieux personnage, qui est clerc et poète; et les détails — abstraction faite de la déformation caricaturale — se rapportent le plus souvent si exactement à Gongora, que l'on serait tenté d'y voir, si cela ne paraissait par trop téméraire, le plus expressif et le plus désopilant portrait de l'auteur.

Quelles que soient celles de ses œuvres qui déplurent à ses adversaires, il en était suffisamment d'authentiques pour justifier sa réponse où il ne cherche pas même à nier sa légèreté. Devant ses aveux discrets et son peu de confiance dans une issue réellement favorable du procès, il ne faut pas s'étonner de le voir condamné à une amende légère et admonesté en des termes habilement mitigés, comme le réclamaient l'honneur de l'intéressé et le bon renom du chapitre.

Le monde ecclésiastique qui l'entourait ne voyait certainement pas d'un œil très sévère les petites incartades du poète auquel son génie et ses ordres mineurs faisaient beaucoup pardonner. Les missions dont il fut chargé avant et après son procès nous montrent son crédit toujours grandissant.

Ces missions, d'un caractère purement sacerdotal, seraient entièrement dénuées d'intérêt pour nous, si quelques-unes n'offraient de précieux renseignements sur les superbes voyages

---

(1) *Hanme dicho, hermanas,* dans le romancero précité de 1604 et dans de Castro, p. 529.

du poète à travers l'Espagne, nous permettant souvent de fixer une date, de deviner quelles influences locales purent agir sur lui.

Le 9 août 1589, il avait été chargé de procéder à une *información de limpieza* (1). L'instruction ouverte contre lui, et fermée donc le 29 du même mois, retarda peut-être son départ, mais ne s'y opposa point : le 2 mars 1590, de retour à Cordoue, il demande qu'il lui soit accordé une indemnité pour ses frais de séjour à Madrid, où, chemin faisant, la maladie le contraignit de s'attarder pendant un mois (2). Cette indication, hautement intéressante, montre Gongora en proie à une attaque de sa maladie, la première sur laquelle nous soyons renseignés d'une manière précise ; mais, surtout, elle prouve qu'il fit un séjour à Madrid, en 1590 déjà, fait qui était demeuré longtemps ignoré.

Il se rendait encore dans la même ville vers la fin de la même année, à l'occasion d'un procès (3). Il s'y trouvait aussi à la fin de 1592 pour appuyer, avec succès, la requête de son frère don Juan, qui sollicitait une place de *veinticuatro* (4).

Don Luis profita sans doute de ses séjours dans la capitale pour chercher à se créer de belles relations ; mais, en poète, et surtout en satirique, il contempla toutes choses d'un œil curieux et moqueur. Il nous en reste, tant de cette époque que des années postérieures, nombre de fantaisies spirituelles ou triviales, toujours amusantes. C'est ainsi que se gaussant du Manzanares, ce minuscule torrent si souvent à sec qui passe par Madrid, il feint de croire, à l'occasion d'une de ses crues

---

(1) González y Francés, p. 22.

(2) *Id., id.* : « Este día el señor don Luis de Góngora propuso en el dicho Cabildo, que yendo á hacer la informacion del Inquisidor de Cuenca Sr. Reinoso, racionero de esta Santa Iglesia, habia caido malo en Madrid ; pedia se le rehiciera aquellos días, pues constaba de su enfermedad por testimonios de médicos, de que hacia presentación... »

(3) Actes du 3 novembre 1590 et du 7 janvier 1591, dans Gonzáles, p. 25.

(4) Rodríguez-Marín, *Espinosa*, p. 167, n. 1.

subites, qu'un âne a bu la veille le mince ruisselet et que, le lendemain, il l'a libéralement inondé (1).

Je préfère les jolies strophes où, parlant du Tage, Gongora s'adresse aux frais petits souffles d'air qui, au printemps, dénouent des guirlandes de fleurs, éparpillent les violettes et cherchent un rempart verdoyant dans les peupliers de la rive, dans les grands peupliers aux feuilles changeantes, par moitié d'émeraude et par moitié d'argent (2).

Don Luis faisait ainsi preuve d'une finesse d'observation peu commune à son époque: les feuilles de ces arbres sont en effet d'un gris d'argent au revers et les coups de vent produisent cet effet varié et pittoresque qu'il dépeint d'une plume légère.

On trouve aussi des traits très descriptifs de son original génie dans son joli romance sur le castel de San Cervantes qui se dresse, non loin de Tolède, sur les rives du Tage (3). Il se raille de sa puissance passée, de son aspect vieillot, et dit plaisamment des créneaux qui firent son orgueil :

> Ceux qui t'ont fait une couronne
> Sont des perchoirs pour les corbeaux,
> Tes créneaux qui, comme les dents,
> Disent l'âge qu'ont les vieillards.

Il était visible que le jeune et fougueux prébendier suppor-

---

(1) *Duélete de esa puente, Manzanares*, dans les éditions posthumes et dans celle de Castro, p. 436.

— Voyez aussi : *Señora doña puente Segoviana, id., id.*, p. 437. — *Manzanares, Manzanares* (*ibid.*, p. 523), peu spirituel, est assez postérieur s'il faut en juger par quelques-unes de ses particularités syntaxiques.

(2) *Frescos ayrecillos*, dans la *Segvnda parte del Romancero general, y flor de diversa Poesia*. Recopilados por Miguel de Madrigal... Año 1605. Con Pruilegio. En Valladolid, Por Luis Sanchez. De même de Castro, p. 512.

(3) *Castillo de san Cervantes*, dans le *Romancero general* de 1604 déjà cité et dans de Castro, p. 513.

— Voy. aussi le romance, moins intéressant d'ailleurs : *A vos digo señor Tajo*, publié dans la *Qvarta y qvinta parte de Flor de Romances* de 1592, déjà cité et dans de Castro, p. 522.

tait péniblement la vie sédentaire et saisissait toutes les occasions de se faire désigner pour des missions lointaines.

Le 28 juin 1593, il est désigné, avec don Alonso Venegas de Cañaveral, pour aller rendre visite à l'évêque de Salamanque, don Hieronymo Manrique, élu de Cordoue. De retour le 30 août, Alonso Venegas rapporte que son compagnon, souffrant, a dû s'attarder à Salamanque, et, quelque temps après, le 26 novembre, le chapitre prend acte des déclarations de Góngora lui-même, touchant la grave maladie qui l'accabla en cette ville (1).

C'est à cette occasion qu'il écrivit ce conceptueux sonnet où il raconte que, pendant trois jours, plongé dans un sommeil profond, on le tint pour mort sur les rives du Tormes (2). Jouant sur les mots, il se compare au Lazare de la bible et à Lazarille de Tormes; comme le premier, il est miraculeusement revenu à la vie; comme le fameux héros du roman picaresque, il est entré au service d'un aveugle, mais cet aveugle est pour lui l'Amour.

C'est sans doute de cette passion, née pendant ses souffrances, que le poète parle dans le beau sonnet où il se dépeint arrivant, le soir, égaré et malade, dans une maison où il est accueilli par une belle jeune fille dont il s'éprend pour son malheur (3), et c'est probablement de la même intrigue qu'il s'agit dans le romance où il déplore qu'au péril d'une grave

---

(1) Gonzalez y Francés, pp. 26-28. C'est donc là la maladie dont parle Churton, *loc. cit.*, et qu'il croyait survenue à l'époque où l'auteur était étudiant dans la même ville.

(2) *Muerto me lloró el Tórmes en su orilla*, de Castro, p. 448, n'a pas été, à ma connaissance, publié du vivant de l'auteur. Dans des cas semblables, j'évite de renvoyer à diverses éditions posthumes anciennes, ce qui ne pourrait aider à fixer la date de composition et, si aucun intérêt spécial ne m'en dissuade, je me contente de citer de Castro.

(3) *Descaminàdo, enfermo y peregrino*, dans les *Flores de Poetas* de 1605, au numéro 109 de la réimpression Quiros-Marin. Vu la supériorité de ce texte, fort accessible, j'y renvoie de préférence pour les poésies qui s'y trouvent.

maladie, soit venu se joindre celui de deux yeux angéliques et d'un cœur cruel (1).

Mais si ces deux poésies font bien allusion aux événements de 1593 — elles pourraient aussi se rapporter aux accès de 1590, — elles ne relatent sans doute qu'une aventure vite oubliée ou sans conséquences sérieuses, car, vers la fin de 1594, faisant allusion à une passion ancienne, plus durable et plus malheureuse, il se félicite d'y avoir échappé (2) : « Combien j'ai été sot, jadis, s'écrie-t-il, quoique je sois à présent un niais... J'ai servi Amour quatre années; mieux eût valu en servir huit sur les galères d'un Turc. De ce dur esclavage, il y eut un an au mois d'août que je fus racheté par une bienheureuse fièvre pétéchiale ». Il y a quinze mois, ajoute-t-il, qu'il dort tranquille, sans jalousie et sans tracas; et pourtant, il n'a pas cessé ailleurs toute correspondance galante (3). Les relations qu'il était heureux d'avoir rompues doivent donc se placer entre la fin de 1589 et sa maladie du mois d'août 1593 qui lui fit connaître de nouvelles amours.

Quelque peu épuisé, sans doute, Gongora voyage moins pendant les années qui suivent. On le charge de missions ecclésiastiques n'exigeant pas de grands déplacements. En 1598 il reçoit le titre, très flatteur, d'*adjunto* (4). Avant 1600 (5), il fait à Grenade un voyage d'agrément, visite avec un soin minutieux la vieille et glorieuse ville et s'enthousiasme pour ses merveilles artistiques qu'il détaille avec une extrême précision

---

(1) *No me bastaba el peligro,* posthume, de Castro, p. 516.

(2) *¡ Qué necio que era yo antaño,* posthume, de Castro, p. 517.

(3) Notons les passages : « Serví al Amor cuatro años. ‖ Que sirviera mejor ocho ‖ En las galeras de un turco ‖ O en las mazmorras de un moro » ‖ — « Desta dura esclavitud ‖ Hace un año por agosto ‖ Me redimió la merced ‖ De un tabardillo dichoso ‖ » — « Quince meses há que duermo. ‖ Sobre piedras como piedra, ‖ Sobre plumas como plomo. » « — Discreciones leo á ratos, ‖ Y necedades respondo ‖ A tres ninfas que en el Tajo ‖ Dan al aire trenzas de oro. »

(4) *Actes capitulaires* du 29 janvier 1598, dans González pp. 31 et suiv.

(5) D'après la date de la publication du romance ci-après.

dans son romance sur l'illustre cité (1), sans oublier de dire un mot sur les paysages qui lui servent de cadre, ou sur les femmes ravissantes qui en relèvent le charme.

Le 4 avril 1603, il est chargé d'une *información de limpieza*, à Cuenca et à Mohorte, à laquelle il procède dans les derniers jours de mai, puis il se rend à Laguna, auprès de Pablo de Laguna, évêque de cette ville (2).

On ne peut guère admirer le sonnet que le malicieux voyageur écrivit alors sur les biscuits durs et coriaces qui lui furent servis à Cuenca (3). Mais qu'il nous charme lorsque, quittant cette petite ville, il nous transporte, non loin de là, dans les forêts de pins des rives du Xucar et nous fait assister à un bal de campagnardes dansant avec une aisance adorable à l'ombre des grands arbres, tandis que le fleuve murmure sur son lit caillouteux et que le vent chante dans les branches! Elles dessinent de joyeuses farandoles en enlaçant amicalement leurs mains blanches. Les cheveux bouclés aux teintes d'or sont retenus par des fleurs ou des rubans d'argent, et sous la robe aux teintes de ciel ou d'émeraude, glisse un pied de neige où des lacets se croisent. Pourtant, l'une d'entre elles touche d'un instrument rustique, et son refrain villageois, mais subtil et plutôt grivois, explique l'absence de ce beau romance dans les collections contemporaines (4).

Vers la même époque, il donnait les manuscrits de nombreuses poésies à Pedro Espinosa, l'éditeur d'une remarquable anthologie qui devait voir le jour, deux ans plus tard, sous le titre de *Flores de Poetas Ilustres de España* (5).

---

(1) *Ilustre ciudad famosa*, dans la 9ª part du *Romancero general* de 1600, et dans de Castro, pp. 515-516.

(2) *Ibid.*, pp. 42-43.

(3) *Erase en Cuenca lo que nunca fuera*, de Castro, p. 442.

(4) *En los pinares de* (l) *Jucar*, de Castro, p. 511.

(5) *Primera Parte de las Flores de Poetas Ilvstres de España, diuidida en dos libros. Ordenada* por Pedro Espinosa *natural de Antequera...* En Valladolid, por Luys Sanchez, año MDCV. Les dernières approbations sont de la fin de 1603. Gongora avait donc remis ses poésies avant cette date.

Les nombreux sonnets et les quelques odes que Gongora y publiait sont hautement lyriques et de très belle allure ; le plus souvent imités de l'italien et d'un caractère conventionnel, ils n'ont généralement que des rapports indirects avec les événements de sa vie. Pourtant, ces discrets chants d'amour, précieux et recherchés comme ceux du Tasse et des autres poètes dont il s'inspire, prennent, sous sa plume, un cachet réellement personnel et sont en communion étroite avec ses plus intimes sentiments. Il apparaît surtout original dans quelques poésies religieuses, élégiaques ou patriotiques, où il ne semble pas influencé par des modèles étrangers.

D'après ses compositions, dont certaines remontent à 1588 et peut-être au delà, on peut constater que le capricieux auteur connaissait, depuis longtemps, des pensers autrement élevés que ceux qu'il nous avait révélés dans les petits genres.

En 1605, don Luis se rendit à Valladolid où siégeait alors la Cour ; on y organisa de grandes fêtes pour célébrer la paix conclue entre l'Angleterre et sa patrie. La réception officielle eut lieu le 26 mai et les réjouissances durèrent longtemps [1]. Gongora ne se fit pas faute d'y assister, comme peuvent en témoigner diverses poésies et satires écrites à cette occasion [2].

Soit qu'il n'ait pu y nouer les relations rêvées, soit que la pluie et le mauvais temps aient agi défavorablement sur son humeur, il faut croire qu'il n'eut pas lieu de se féliciter de son séjour là-bas, car il ne trouve pas d'épithètes assez mordantes pour ridiculiser la cour et ses mœurs, la ville qu'il traite de vallée de larmes parcourue par les comtes de Nuées, de Neige et de Boue ; et, citant à peine le clair Pisuerga, il s'attarde à des plaisanteries grossières sur l'Esgueva, ruisseau qui charrie les immondices de la cité. Seules les courses de taureaux semblent avoir trouvé grâce devant lui.

---

[1] Cabrera, *Relaciones*, rééditées à Madrid en 1857, pp. 243 et suiv.

[2] Voy. l'édition de Castro. On y trouvera, pages 436, 437, 440, 448, des sonnets, et 502, une letrilla se rapportant à ces événements.

Il rentra à Cordoue au plus tard au commencement de juillet de la même année (1).

En mars 1609, il est encore chargé d'une *información de limpieza* dans différentes localités du nord de l'Espagne. Du 6 au 13 avril, il informa à Madrid et dans les environs, puis il se rendit à Burgos, à Salvatierra, près de Vitoria, à Pontevedra, en Galice. Plus d'une des villes ou villages qu'il avait traversés sont commémorés dans ses sonnets ou *letrillas*.

Gongora supporta peu allègrement ce fatigant voyage, car les magnifiques forêts des montagnes de Galice, ses jolies rivières « au front mal couronné de châtaignes et de noyers, » ne font qu'exciter sa mauvaise humeur; il se rit « des cabanes de bois, sortes d'arches de Noé où, si l'on appelle l'hôte, c'est un bœuf qui répond et une bête fauve qui apparaît », huttes empestées où la fumée vous fait verser des larmes et où l'on pleure d'être entré (2).

D'âge déjà mûr, don Luis semble d'ailleurs avoir eu moins de succès que d'habitude auprès du beau sexe, car il se raille de la chasteté des paysannes galiciennes, vertu qui n'a guère de mérite, pense-t-il, chez des femmes dont les jambes et le visage affreux se garantissent réciproquement de tout attentat... (3).

Le 4 juillet, le nom de Gongora apparaît de nouveau dans les registres de la cathédrale : le chapitre trouve que l'information manque de clarté et de précision, et décide de procéder à de nouvelles investigations. Dans les premiers jours de septembre, il était de retour et sa santé profondément ébranlée (4).

Il semble que, dès ce moment, les idées du grand poète commencent à perdre de leur netteté. Le mal dont il souf-

---

(1) González, p. 45.

(2) ¡ *Oh montañas de Galicia*, de Castro, p. 484.

(3) Voy. aussi les dizains susdits.

(4) *Actes capitulaires* dans González, pp. 48 à 66, 7 septembre.

frait l'accablait de violents maux de tête et devait plus tard emporter sa raison (1).

Faut-il s'étonner que les tendances vers un style alambiqué se soient accentuées brusquement, puis progressivement, sous l'influence des douleurs qui étreignaient son cerveau? En tout cas, il est intéressant de constater que c'est précisément au moment où il se montrait le moins capable d'accomplir les missions qui lui étaient confiées, qu'il renonça aux discrètes audaces étayées sur la tradition, appliqua au genre lyrique, et sous leur forme la plus outrancière, les théories des humanistes espagnols sur la langue et le style, les doctrines de l'érudition ou de l'obscurité, s'efforça de cultiver les concepts par les moyens les plus extravagants et tomba dans les graves défauts poétiques qui font son opprobre et sa gloire.

C'est, en effet, en 1609, qu'il composa son *Panégyrique en l'honneur du duc de Lerma*, et, à la fin de l'année suivante, son *Ode sur la prise de Larache*, deux compositions extrêmement recherchées, obscures, éminemment étranges, se distinguant par leur vocabulaire ou leur syntaxe latinisants, pédantesques, et en contradiction complète avec le génie du parler castillan (2). Elles devront donc être considérées, désormais,

---

(1) Ce qui ressort de la biographie anonyme dans *Hoces*, fol. 15*a*, quoique l'auteur cherche à atténuer ce qu'il laisse entendre.

(2) Publiées toutes deux après la mort de l'auteur : mais les événements commémorés me permettent d'en fixer les dates : Pour l'une d'elles, le titre suffit pour établir sa chronologie : *A la Toma de Larache, plaza fuerte de Africa que se entregó por trato con Muley Jeque, rey de Fez, año de 1610*. J'ajouterai que la prise de Larache eut lieu le 20 novembre de la dite année. L'auteur publia plusieurs compositions sur ce sujet ; celle dont nous parlons a pour premier vers : *En roscas de cristal serpiente breve*. (Bibl. A. Esp., t. XXXII, p. 448, col. 2.)

Quant au *Panegírico al Duque de Lerma*, publié pour la première fois par Pelliger dans ses *Lecciones solemnes*, déjà citées, col. 613-775, reproduit par Castro, pages 477 et suivantes, il retrace les hauts faits du duc jusqu'à la conclusion définitive de la trêve de douze ans avec les Provinces-Unies ;

comme les premiers exemples caractéristiques chez leur auteur, du style qui prendra, quelques années plus tard, le nom de *cultiste* ou de *gongorique*.

On a négligé jusqu'à présent de faire ressortir l'importance documentaire de la première de ces compositions, et on a cru généralement que la seconde était postérieure à 1613 (1), ce qui faussait gravement la chronologie des œuvres de l'auteur et rendait complètement incompréhensible le processus de son évolution.

Entre-temps, son état s'était amelioré, car le 5 juillet 1610 il était nommé *contador capitular* et réélu député de la *cabeza de rentas;* mais, le 9 août, on peut constater, par les *Actes capitulaires*, qu'il avait été affligé d'une rechute : on lui permettait, en raison de sa convalescence, d'habiter, pendant deux mois, une maison appartenant à la cathédrale et située sur la Plazuela de la Trinidad.

Enfin, il devenait si évident que don Luis ne pouvait satisfaire aux exigences de sa charge, qu'il demandait et obtenait, en février 1611, qu'il lui fût accordé un coadjuteur dans la personne de son neveu, don Luis de Saavedra y Góngora (2).

Il pourrait se faire cependant que cette nomination ait eu plutôt pour but de remplacer, aux sessions, le prébendier de Cordoue, nommé peu après chapelain d'honneur du Roi, en récompense de son panégyrique au duc de Lerma, et appelé à Madrid, où la Cour était rentrée depuis février 1606 (3).

---

or, les pourparlers, commencés en 1607, se terminèrent le 9 avril 1609 (Trêve de Bergh-op-Zoom). Voy. LAFUENTE, *Historia gen. de Esp* , t. XV. Madrid, 1855, cap. III. particulièrement, p. 354. Voy. aussi l'ouvrage ayant pour titre : *Coleccion de Tratados de Paz...*, Madrid. 1740. pp. 368-491.

(1) Excepté Churton, qui lui assigne, sans plus de raison, la date de 1605, *op. cit.*, t. I, p. 31.

(2) C'est ce qui résulte des Actes capitulaires, *op. cit.*, pp. 66-67.

(3) Tous les critiques sont d'accord pour affirmer que Gongora fut chapelain d'honneur du roi, mais il plane quelques doutes sur la date de cette nomination. La source principale est la *Vida y Escritos*, déjà citée,

Mais ces deux suppositions ne sont pas contradictoires : il est probable qu'il fit lui-même les démarches nécessaires pour se faire remplacer à Cordoue et obtenir, avec un repos devenu nécessaire, une honorable sinécure à Madrid. Ses amphigouriques éloges semblent n'avoir été qu'un prélude à sa requête.

Ainsi compris, la maladie de l'écrivain, le Panégyrique, la nomination d'un coadjuteur, son élévation à un poste d'honneur, son départ pour Madrid, dans les premiers mois de 1612, et ses nouvelles tendances poétiques forment un tout qui paraît en parfaite cohésion.

Loin de moi cependant l'idée d'attribuer aux seuls troubles mentaux la singularité des nouveaux poèmes de l'auteur. Je montrerai plus loin que des causes plus lointaines y ont présidé. Mais je crois que la fièvre de son cerveau l'a aidé à embrasser avec un enthousiasme effréné les théories de ses prédécesseurs, en les portant à leur plus haut degré d'extravagance et d'éclat.

Peu après son arrivée dans la capitale, soit vers la fin de 1612 ou au début de 1613, il composa le *Polyphème* et les *Solitudes* (1), poèmes audacieux et déconcertants, d'une obscu-

---

fol. prélim. 15*a* : « Es verdad tambien a la generosidad no comparable del Duque de Lerma, y a la gracia, e inclinacion del Marques de siete Iglesias, deuio la merced de vna Capellania de honor de su Magestad del señor don Felipe Tercero el Piadoso, y al conde Duque de Sanlucar el fauor de dos habitos de Santiago para dos sobrinos suyos; y sino le estoruara la muerte, se prometio mas desyelo de su menos dicha al abrigo deste Principe ».

(1) Ces œuvres furent publiées seulement après la mort de l'auteur; aussi plusieurs critiques se sont-ils trompés sur la date où elles furent écrites : Churton (t. I, p. 149) les place après la chute du duc de Lerma, soit vers 1619, sans doute parce qu'il croit que les lettres de Vega, publiées en 1621 dans la *Filomena*, sont peu antérieures à leur publication, et qu'il les considère comme le premier document critique parlant des deux poèmes. Mais il est aisé de réfuter cette erreur. J'ai vu l'original de la lettre écrite à Gongora par Pedro de Valencia, où il critique les *Solitudes* et le *Polyphème*, peu après qu'ils furent rédigés. En tête se trouve, écrit

rité profonde, mais dont les graves défauts étaient souvent rachetés par des créations somptueuses et d'une valeur esthétique incontestable. Extrêmement supérieures aux deux essais précédents, ces œuvres, que l'on considère comme des types achevés de lyrisme cultiste, provoquèrent, dans le monde littéraire, une vive émotion et déterminèrent, en Espagne, la plus importante polémique du siècle. Le succès fut égal à la réprobation : les ennemis du gongorisme, tels que Lope de Vega, Martínez de Jáuregui, Fº de Quevedo, Fº de Cascales, Suarez de Figueroa, Esteban Manuel de Villegas, Liñan y Verdugo, Tirso de Molina, Calderón de la Barca et tant d'autres, luttèrent, avec les armes de la critique, de la satire et de la parodie, contre ses partisans. Fº de Córdola, Fº de Amaya, Andrés Cuesta, Diego de Colmenares, Fº del Villar, Pº Diaz de Ribas, Salcedo Coronel, Pellicer de Salas, Salazar Mardones, prosélytes ou amis intimes de Gongora, défendirent celui-ci et ses innovations dans des apologies maladroites ou de fastidieux commentaires où ils faisaient preuve de plus d'érudition et d'ingéniosité que de bon goût et de sens critique (1). Quant à don Luis lui-même, il se contenta de diriger quelques *decimas*, *letrillas* ou sonnets aigrement mordants contre ceux qui avaient l'audace de ne point l'approuver (2). La plupart des poètes d'alors, obéissant déjà timidement au courant qui détermina Gongora lui-même, se laissèrent plus ou moins profondément influencer par lui : le comte de Villamediana fut son disciple le plus soumis; il aida puissamment à l'évolution inconsciente de Jáuregui; Paravicino appliqua

---

par une autre main, le titre : *Carta del* Pe Pedro de Valencia *escrita a don Luis de Gongora en censura de las Poesias.* (*Bibl. nac.*, Madrid, manuscrit 3906, pp. 64-67.) Or, cette lettre est signée et datée du mois de juin 1613.

(1) Voy. mon *Lyrisme Cultiste*, 1re partie, chap. IX-XII.

(2) Entre autres : *Pisó las Calles de Madrid el fiero. — Con poca luz y menos disciplina. — Restituye á tu mudo horror divino. — Por la Estafeta he sabido. — Patos del aguachirle castellana. — Es el Orfeo del señor don Juan.* — Voy. même ouvrage, mêmes chapitres.

ses doctrines au style de la chaire; Lope, Quevedo, Calderón et tant d'autres ne purent se soustraire complètement à son action.

Dès lors, la productivité de Gongora diminue; il n'écrit plus de grandes œuvres. Ses sonnets et ses odes, parfois même ses *decimas* et autres petits vers se ressentent de sa nouvelle manière; sa fable de *Pyrame et Thisbé* est particulièrement biscornue. Quoi qu'il en soit, on exagère en divisant, comme on l'a fait trop souvent, la vie du *Vates Cordouan* en deux périodes absolument tranchées, l'une de clarté impeccable, l'autre de ténèbres toujours impénétrables. Ses premières poésies furent souvent alambiquées, mais il se tenait dans la tradition ; tandis que plus tard les compositions conçues dans un style et une langue révolutionnaires et presque indéchiffrables se font fréquentes, sans toutefois exclure celles de sa première manière.

Il traita, comme auparavant, des sujets lyriques, religieux, satiriques ou badins, et laissa deux comédies inachevées.

A Cordoue, aussi bien qu'à Madrid, Gongora avait écrit un grand nombre de poésies de circonstance, qui se datent généralement aisément d'après les événements auxquels elles font allusion. Chantant parfois les louanges de Dieu et des saints — plus souvent celles des puissants de la terre dont il pouvait espérer l'appui — elles retracent quelques événements de la vie du poète et jettent quelque lumière sur les personnes avec lesquelles il fut en relation.

Rien de l'amertume ou de la verve incisive de ses polémiques, dans ces sonnets, dizains, odes ou tercets dédiés à des cardinaux, archevêques ou évêques, dans ces poésies laudatives ou funèbres en l'honneur des rois, des reines ou des grands d'Espagne, de leur naissance, de leurs hauts faits, de leurs parties de chasse, de leurs maladies ou de leur mort. Telles sont celles concernant Philippe III, Philippe IV, la reine Marguerite, des favoris ou seigneurs influents tels que le duc et la duchesse de Lerma, les comtes de Lemos, des ducs et marquis d'Ayamonte, le duc de Feria, le duc de Medina-Sidonia, don Enrique de Guzman, et même le marquis de Siete-Iglesias

qu'il eut la noblesse de défendre après sa chute tragique. Il célébrait aussi les fastes de l'administration symbolisée par des *veinticuatros*, *jurados* ou *corregidores* et vantait le mérite d'écrivains ou d'amis tels que Camoens, Juan Rufo, Cabrera, Villamediana, Paravicino y Arteaga, don Antonio Ponce de Leon y Chacon et tant d'autres, sans compter maintes dames qui le charmaient et dont il a négligé de nous laisser les noms.

C'est sans doute à l'occasion d'un de ses succès qu'il écrivit ces lignes enthousiastes sur Madrid envahissante qu'il appelle l'émule du temps, le trône et le berceau des rois, le zodiac lumineux de la beauté, le théâtre de la fortune (1)! Cela ne l'empêchait pas de se gausser, d'une plume alerte et enjouée, de tout ce qui lui semblait digne de son génie moqueur (2). Plus tard, abandonné ou trop mollement soutenu par les seigneurs auxquels il s'était attaché, souffrant cruellement dans son amour-propre et dans ses ambitions, il écrivit sur la cour et sur la capitale des satires amères et désillusionnées. Tel le sonnet où il énumère tous les fléaux et les ridicules de cette vie qu'il trouve à présent bestiale et ridicule, dans une ville sillonnée de riches carrosses « regorgeant de princes, de pages et de laquais, mais où les rues sont malpropres, la boue éternelle, où l'on ne trouve que titres, flatterie et dissimulation — car voilà Madrid, mieux vaudrait dire un enfer » (3).

Une dernière déception provoqua sa retraite (4). Après

---

(1) *Nilo no sufre márgenes ni muros*, édit. de Castro, p. 430.

(2) *Que haya gustos en la villa, ibid.*, p. 498. — *Milagros de corte son, ibid.*, p. 499.

(3) A lo poco que hay que fiar en el favor de los señores de la corte : *Señores cortegiantes, ¿ Quién sus dias, ibid.*, p. 437. De même : *Una vida bestial de encantamento*, p. 446.

(4) C'est probablement à ces événements que fait allusion le sonnet : *De la merced, Señor, destituido (ibid.*, p. 443), lequel est précédé de l'indication : Pidiendo cierta merced el autor á su majestad y tratando de partirse á su casa, hizo este soneto.

onze ou douze ans de séjour à Madrid (1), probablement en automne 1623, il revint à Cordoue, avide de quitter ces grandeurs fallacieuses, pour vivre, dans son jardin ombreux, auprès des ruisseaux balbutiants auxquels il avait tant de choses à conter (2).

Le 22 février 1624, on constate sa présence dans sa ville natale, à l'occasion des fêtes données au moment d'une visite royale (3). Son activité littéraire dura quelque temps encore, mais en 1626, tandis qu'il accompagnait le roi et sa suite dans un voyage en Aragon, il tomba gravement malade et se vit forcé de rentrer à Cordoue. Atteint de violents maux de tête et d'une amnésie totale, il perdit la raison (4) et mourut le 23 mai 1627, dans son habitation de la Plazuela de la Trinidad (5).

---

(1) *Biographie citée*, 1634; fol. 15*a* prélimaire : « Onze años gastó en esta corte. »

(2) Voy. les tercets : *Mal haya quien en Señores idolatra* (*ibid.*, p. 458), lesquels sont précédés du titre : A lo poco que hay que fiar de los favores de los principes cortesanos, por lo cual se sale de la corte. — La saison est indiquée dans le troisième tercet : « Tenedme, aunque es otoño, ruiseñores ».

(3) González, p. 73. Voy. aussi le sonnet : *Los dias de Noé bien recelara*, *édit. citée*, p. 444.

(4) Comme on le voit dans *Vida y Escritos*, quoique le biographe cherche à dissimuler cette folie, fol. 15*b* prélim. : « Enfermó peligrosamente quando la jornada del Rey nuestro señor a Aragon, en ausencia de sus amigos, si merecen tanto nombre las apariencias... en algunas treguas del mal que se le atreuio a la cabeça (a que sin escusa de enfermedad se le atreuen males; nieganlo los que padecen, mas no lo esconden) boluio a Cordoua para que no le mereciesse sepulcro, sino el lugar que se honró Patria con el. No fue lesion del juzio el mal de la cabeça, en la memoria cebó la violencia toda; acaso porque al morir don Luis, en nosotros todos se deuia repartir su memoria ». Reconoció Christianissimamente lo a que le obligaron su profession, su sangre; y el segundo dia de la Pascua de Espiritu Santo restituyó a las manos de su Hacedor el suyo placidamente. »

(5) Il est du moins très probable qu'il mourut dans cette maison qui lui avait été louée à vie. Dans *Vida y Escritos* (fol. 13*a* prélim.), la date donnée est le 24 mai 1627 : «... muerto Lunes veinte y quatro de Mayo

De passage à Cordoue, je voulus voir la maison du célèbre poète; je la trouvai sur la dite place, au nº 1bis. Elle porte une plaque commémorative ainsi conçue :

En esta casa murió
en 23 de Mayo de 1627,
El célebre poeta Cordobés
D. Luis de Góngora
y Argote.
Recuerdo
de varios escritores y amantes de las letras.

C'est une petite maison très insignifiante. Un patio carré, blanchi à la chaux, orné de deux colonnes libres et de deux autres enchâssées dans le mur, y donne accès. Il ne m'a pas été permis d'y entrer.

CHAPITRE II.

Le milieu où est né Gongora. La culture à Cordoue et son influence sur l'évolution du gongorisme. Les grands courants et les écoles poétiques andalouses.

Quand, de l'azur intense et profond, le soleil verse sur Cordoue ses flots d'or brûlant, la ville apparaît toute blanche au milieu du cirque riant de ses collines verdoyantes et de ses plaines semées d'oliviers poussiéreux.

Une pénétrante odeur de lavande et de romarin s'élève des rives du Guadalquivir et plane sur la ville endormie.

Dans les rues étroites et tortueuses, les maisons bien closes ont pourtant l'air accueillant avec leurs fréquents miradores ou leurs patios ombreux, où les jets d'eau rafraîchissants chantent sous les palmiers.

Le vieil alcazar sommeille lourdement sous ses pierres sombres. Les campaniles couleur de rose ou de soleil se détachent lumineux sur l'azur limpide; la mosquée étend au

---

de mil y seiscientos y veinte y siete ». Mais c'est là la date de son enterrement. Celle du 23 est attestée par le livre mortuaire nº 2 des *Archives capitulaires* dans González, pp. 74-75.

loin ses longs murs à créneaux, assombris par la patine du temps ; son audacieuse tour se dresse en l'éther enflammé, tandis que, dans le Patio de los Naranjos, une fraîcheur exquise se réfugie sous les arbres dorés.

Si Cordoue a changé depuis trois siècles, elle possédait pourtant alors son ciel et son soleil, ses maisons blanches, ses patios, ses parfums, sa végétation des climats tropicaux, son alcazar et sa mosquée.

Aussi, Gongora, qui chérissait sa ville, écrivit-il, alors qu'il était à Grenade, un sonnet enthousiaste sur Cordoue :

O murs incomparables, o tours au port altier !
O, grand fleuve d'honneur, de majesté, d'audace,
Grand roi d'Andalousie
Dont les sables sans or ont pourtant leur noblesse !
O fertil llano, ô collines abruptes
Que préfère le ciel et que dore le jour !
O patrie qui m'est chère, toi, glorieuse à jamais,
Par tes hommes d'épée, ou par tes gens de plume,
Si jamais dans ces ruines et parmi ces dépouilles
Qu'enrichit le Genil, que baigne le Darro,
Ton souvenir ne fut un aliment pour moi,
Que jamais ne méritent mes yeux absents de toi
De voir encore tes murs, tes tours et ton rio,
Ton llano, ta sierra, Patrie, O fleur d'Espagne (1) !

---

(1) De préférence à l'édition de Castro (p. 415), je donne ici le texte de Hoces (fol. 34 *b*), avec une ponctuation légèrement modifiée :

O Excelso muro ! ò torres leuantadas !
De honor, de Magestad, de gallardia :
O gran rio ! gran Rey de Andaluzia,
De arenas nobles, ya que no doradas.

O fertil llano ! ò fieras encumbradas,
Que priuilegia el cielo, y dora el dia !
O siempre gloriosa patria mia,
Tanto por plumas, quanto por espadas,

Si entre aquellas ruinas y despojos,
Que enriquece Genil, y Dauro baña,
Tu memoria no fue alimento mio,

Nunca merezcan mis ausentes ojos
Ver tus muros, tus torres y tu rio,
Tu llano y sierra, ò Patria, ò flor de España !

La passion exaltée qui se dégageait de ce milieu brûlant dut influer profondément sur le génie poétique de don Luis, et les modèles si parfaits, mais si fastueux de l'architecture arabe, les détails incomparables, mais infiniment compliqués des salles de la mosquée, ne furent certainement point de nature à le pousser dans la voie des solutions simples et droites.

Il semble, d'ailleurs, que Cordoue, qui donna le jour à tant d'hommes illustres, les gratifia le plus souvent d'un génie impétueux, emphatique et déclamatoire. Sa vieille culture, en traversant les siècles et les civilisations successives, renoua continuellement ses traditions et conserva, plus que toute autre, en dépit des temps, le même caractère et les mêmes tendances; il est vrai que des circonstances historiques la firent fleurir surtout à des époques de lassitude et de décadence.

C'est là que sont nés les deux Sénèque et Lucain dont le génie grandiloquent, la propension marquée à l'abus des procédés de la rhétorique, la langue recherchée et les métaphores fréquentes sont encore loin de la témérité voulue et de l'obscurité profonde d'un Gongora. Celui-ci apparaît cependant, en dépit de toutes les divergences, comme un rejeton de la même race et de la même famille.

L'âge d'argent agit peut-être, sur ces anciens enfants de la Bétique, plus que leur nationalité. Pourtant Martial, né à Bilbilis, dans les montagnes plus froides et plus sévères de l'Aragon, connut, plutôt que l'emphase, un style léger, souple, mordant et subtil comme celui dont usèrent plus tard les Aragonais et les Castillans.

Cordoue vit aussi se développer la brillante civilisation des Arabes, et c'est dans ses murs que naquit le plus célèbre d'entre eux, le fameux médecin, philosophe et commentateur d'Aristote : Averrhoès.

Plus tard, lorsque, au XV^e^ siècle, le goût des lettres antiques brilla d'un pâle et fugitif éclat, le Cordouan Juan de Mena fut

le porte-étendard des novateurs (1). Son style compliqué et diffus, son vocabulaire et sa syntaxe latinisés et italianisés sans mesure, s'inspiraient déjà de plus d'un principe qui se trouveront plus tard à la base du gongorisme. Sa tentative, couronnée un instant de succès, échoua bientôt piteusement, mais il fut placé au nombre des modèles dont la cité natale s'inspirera dans la suite.

Enfin, lorsque la grande Renaissance fit son apparition en Espagne, Cordoue suivit de près le signal donné par la Castille, et bien avant que Herrera eût élaboré ses remarquables théories sur la langue et le style, avant que du Bellay eût publié sa *Défense et illustration de la langue françoise*, Ambrosio de Morales (2) avait écrit son beau *Discurso sobre la Lengua* (3), où il invite ses compatriotes à refondre la littérature et le parler castillans, grâce au pillage raisonné des idiomes et des œuvres classiques.

Son appel était éloquent et semblait hautement justifié; mais il fut le point de départ de cette fureur de néologisme, de cette pompeuse grandiloquence verbale qui devaient sévir après lui.

---

(1) Voy. l'édition : *Todas las obras del Famossimo Poeta Iuan de Mena* con la glosa del Comendador Fernan Nunez sobre las trezientas : agora nuevamente corregidas y enmendadas. En Anvers. En casa de Martin Nucio. Con priuilegio Imperial de cinco años, an. M.D.LII.

Juan de Mena est né à Cordoue en 1411, mort en 1456.

(2) Ambrosio de Morales est né en 1513, à Montilla, près de Cordoue; mort en 1591. Voy. la biographie de l'auteur dans l'ouvrage : *Coronica general de España que continuaba Ambrosio de Morales Coronista del Rey nuestro Señor Don Felipe II*, tomo III, en Madrid, Año de 1791. Après les folios préliminaires, se trouve pp. 1-70 : *Noticias de la vida del Coronista Ambrosio de Morales sacadas en la Mayor parte de sus obras.*

(3) Ce discours fut imprimé, pour la première fois, dans les œuvres très rares de Francisco Cervantes de Salazar, en 1546, édition que je n'ai pu voir. Il publia plus tard ce discours modifié aux folios 5*b*-12*a*, et avec l'entête : *Ambrosio de Morales sobrino del Maestro Oliua al Lector*, dans les œuvres de son oncle : *Las Obras del Maestro Fernan Perez de Oliva*, natvral de Cordoua... Con priuilegio. En Cordoua por Gabriel Ramos Bejarano. Año 1586.

Don Bernardo Aldrete, chanoine dans la même cité, mérite d'être placé au nombre des précurseurs de la philologie moderne, tant grande est pour l'époque la valeur de son ouvrage *Del Origen y Principio de la Lengua castellana* (1), publié pour la première fois en 1606; mais il croyait encore que le castillan est une corruption du latin, et les idées qu'il exprime à ce sujet, les exemples qu'il donne, après ses concitoyens Perez de Oliva, Morales et tant d'autres, de textes qui sont à la fois du latin et de l'espagnol, devaient pousser l'écrivain qui s'en inspirerait, à une latinisation brutale et irrationnelle de sa langue.

En 1610, mourut, dans la même cité, le jeune don Luis de Carrillo y Sotomayor (2), poète harmonieux, subtil et recherché, qui avait fait, quelques années auparavant, dans son *Libro de la Erudicion Poetica* (3), le panégyrique du style empoulé et obscur.

Parmi les érudits qui éditeront les œuvres de Gongora et les commenteront, se faisant les défenseurs du gongorisme en leurs pédantes et indigestes apologies, bon nombre sont encore les concitoyens du maître.

Mais, dès lors, en laissant de côté ces pâles satellites d'un astre qui les entraînera plus tard à sa suite, il ne restait plus guère de grands hommes à Cordoue, si l'on en excepte Aldrete et Gongora.

N'ayant point les mêmes raisons que ce dernier d'admirer la patrie de Lucain, don Juan de Tassis, comte de Villame-

---

(1) *Del Origen y Principio de la Lengva Castellana...* por el Doctor Bernardo Aldrete, 1606. En Roma. Une deuxième édition a vu le jour en 1674.

(2) Né en 1583, à Cordoue, Don Luis combattit en Italie et fut nommé commandeur des galères d'Espagne. Il mourut le 22 janvier 1610, laissant ses œuvres inédites.

(3) *Obras de* Don Luyz Carrillo y Sotomayor, cavallero de la orden de Santiago... natural de la Ciudad de Cordoua... con Privilegio en Madrid, por Juan de la Cuesta, Año MDCXI. La deuxième édition (même titre) : En Madrid, por Luys Sanchez, 1613, est plus correcte. On y trouve, fol. 112-151, *le Libro de la Erudicion Poetica* dirigido a don Alonso Carrillo su hermano.

diana (1), constatait cette décadence de la grande ville dans son sonnet satirique et plutôt méchant :

Grande place, étroites rues et nombreux durillons (2) :
Évêque fortuné et marchands misérables ;
Chevaux bons pour être des femmes,
Femmes bonnes pour servir de chevaux ;
Maisons démesurées, hommes comme des brins de paille,
Appartements tapissés d'épingles,
Bacchus décoloré et Cérès amaigrie,
Beaucoup de Judas et de Pierres, peu de coqs ;
Des aiguilles, des épingles en nombre infini ;
Un pont auquel personne ne pourrait remédier,
Un peuple sot, un Gongora malin ;
Un saint Paul, beaucoup de mécréants ;
Voilà ce que, à Cordoue, j'ai trouvé ; qui trouverait davantage
Qu'il l'écrive à la queue du sonnet que voilà.

---

(1) Né en 1582, mort, en 1622, assassiné. Voy. la biographie de Cotarelo y Mori : *El conde de Villamediana*, Madrid, 1886.

(2) Ce sonnet ne fut pas imprimé dans les œuvres de l'auteur. Je le reproduis d'après Cotarelo, p. 82 :

Gran plaza, angostas calles, muchos callos;
Obispo rico, pobres mercaderes;
Buenos caballos para ser mujeres,
Buenas mujeres para ser caballos.
Casas sin talla, hombres comme tallos;
Aposentos colgados de alfileres,
Baco descolorido, flaca Ceres,
Muchos Judas y Pedros, pocos gallos (A)
Agujas y alfileres infinitos (B);
Una puente que no hay quien la repare;
Un vulgo necio y un Gongora discreto;
Un san Pablo entre muchos *sambenitos* (C);
Esto en Córdoba hallé, quien mas hallare,
Póngaselo á la cola á este soneto.

(A) Le texte de Cotarelo porte : *y pocos Pedros Gallos*, mais il avertit que d'autres manuscrits ont : *Muchos Judas y Pedros, pocos gallos*. Je crois cette interprétation préférable ; cela signifierait : beaucoup de gens faux comme Judas ou reniant leurs convictions comme Pierre. *Gallos* serait pris dans le sens figuré se rapportant aux hommes.

(B) Fait allusion à l'industrie du cuir et de la passementerie, très florissante alors à Cordoue.

(C) *Sambenito*, scapulaire des condamnés de l'inquisition ; également écriteau surmonté d'une croix rouge en sautoir contenant les noms de ceux que l'inquisition condamnait. Le mot est pris ici au figuré pour signifier qu'il y avait beaucoup de mécréants dans la ville.

La verve mordante de Villamediana lui a fait dépeindre sans doute sous des couleurs trop mesquines la vie de la cité qu'il satirisait. Mais il est indiscutable que, au début du XVII^e^ siècle, le rôle poétique de l'école de Cordoue eût été bien effacé sans ses deux protagonistes, Carrillo et Gongora.

En Andalousie, les centres qui s'étaient distingués depuis quelque vingt ans par leur activité littéraire étaient Grenade, Osuna, Antequera, qui s'était éveillée de son long sommeil, et Séville, qui suivait, affaiblie, les traces du grand mouvement dont elle avait été l'initiatrice au XVI^e^ siècle.

Quatre grands courants se manifestent à cette époque : le courant espagnol ou traditionnel, usant des anciens mètres, courts et légers, d'une langue simple, conservatrice et populaire, mais souvent mise au service de pensées extrêmement subtiles et de jeux d'esprit incessants. Ce genre national jouissait de moins de succès en Andalousie que dans le nord de la péninsule, et, en tout cas, on n'avait recours à ces rythmes souples et familiers, que dans les genres inférieurs : badins ou satiriques, ou encore dans les poésies religieuses que l'on désirait mettre à la portée du peuple.

Un deuxième courant, qui trouva plus de faveur chez les grands écrivains, prend sa source dans l'imitation des Italiens, tenus en haute estime. Pétrarque servit le plus souvent de modèle à l'origine ; on le traduisit en le compliquant de procédés hérités des Provençaux et des Catalans ; mais, lorsque cette source fut tarie, on imita les imitateurs du doux chantre de Laure et la poésie devint de plus en plus maniérée et *conceptueuse*.

Le plus génial disciple des Italiens fut le Sévillan Herrera (1),

---

(1) Né à Séville en 1534, mort dans la même ville en 1597. OEuvres poétiques : *Algvnas obras de* FERNANDO DE HERRERA, al Illustris. Sr. D. Fernando Enriquez de Ribera, Marques de Tarifa. Con licencia de su Magestad. En Sevilla en casa de Andrea Pescioni. Año de MDLXXXII. Deuxième édition posthume plus complète : *Versos de* FERNANDO DE HERRERA *emendados i divididos por el en tres libros*.. 1619 con priuilegio.

dont les vers recherchés et froids, mais d'une sonorité captivante, d'une harmonie puissante et un peu rude, sont parfois d'une énergie majestueuse et surhumaine.

Sa personnalité forte, son haut sentiment de l'art, le sauvant d'une imitation vulgaire, l'amenèrent à combiner la grâce italienne et la gravité castillane en des poèmes où le sceau de son propre génie reste éternellement empreint.

D'ailleurs, doué d'une vaste érudition et partisan des idées d'Ambrosio de Morales, Herrera s'efforça d'élever son idiome à un haut degré de splendeur, en enrichissant son vocabulaire de nombreux vocables latins et grecs, tout en assouplissant la syntaxe pour lui donner de la noblesse et de la majesté. Sa dissertation sur le néologisme, dans son commentaire sur les œuvres de Garcilasso [1], est le manifeste où il expose avec feu ses théories, qu'il voudrait voir admises de l'Espagne entière.

Il avait opéré en son œuvre la fusion de la Renaissance italo-latine avec les idées des humanistes espagnols. Son initiative détermina un troisième courant : le courant « herrérien ».

Une quatrième influence, qui ne deviendra prépondérante que plus tard, provient de l'imitation directe des poètes latins.

Certains écrivains s'enrôlèrent exclusivement sous l'une de ces bannières; la plupart suivirent alternativement l'un ou l'autre mouvement, quand ils n'arrivèrent pas inconsciemment à les combiner entre eux.

Ces diverses tendances peuvent s'observer aisément dans la *Primera Parte de las Flores de Poetas Ilustres de España, ordenada por Pedro Espinosa* [2], anthologie remarquable, publiée

---

Impresso en Sevilla por Gabriel Ramos Vejarano. Voy. l'étude biographique et critique d'Adolphe Coster, *Fernando de Herrera* (El divino), Paris, 1908 et Cf. mon *Lyrisme cultiste*, pp. 46-54 et *Addenda*.

[1] *Obras de Garci Lasso de la Vega con anotaciones de* Fernando de Herrera... *En Sevilla,* por Alonso de la Barrera, año de 1580; livre très rare et d'une grande valeur. Le commentaire est précédé du fameux discours de Francisco de Medina, dont le sujet est le même que celui de Morales.

[2] *Ouvrage cité.*

à Valladolid en 1605, mais dont les compositions sont en grande partie de la fin du siècle précédent (1).

La plupart des grands écrivains vivants et quelques autres récemment défunts, comme Luis de Leon ou Barahona de Soto (2), y sont représentés ; mais les collaborateurs se sont recrutés particulièrement en Andalousie. Les Castillans, avec Lope de Vega et Francisco de Quevedo Villegas, y écrivent des poésies dans le genre italien ou national. Les Aragonais Lupercio et Bartolomé de Argensola suivent le goût de l'Italie et les latins (3).

Plus lyriques, les poètes d'Antequera imitent le plus souvent les successeurs italiens de Pétrarque, tels que Bembo, l'Arioste, Antonio Minturno, Bernardo et Torquato Tasso. Ils n'usent guère des mètres espagnols que dans les compositions religieuses. Citons parmi eux Luis Barahona de Soto (4), Pedro Espinosa, Luis Martín de la Plaza, Juan Bautista de Mesa, Agustín de Tejada y Paez (5). Grenade et Osuna suivent le mode italien, herrérien ou latin.

---

(1) Les privilèges et licences sont au plus tard de 1603 et différents poèmes, par les allusions qu'ils contiennent, ou grâce à la mort de l'auteur, peuvent se dater de la fin du XVI[e] siècle.

(2) Morts respectivement en 1591 et 1595.

(3) Lope de Vega, né en 1562 mort en 1635. Quevedo, né en 1580, mort en 1645. Lupercio de Argensola, né en 1559, mort en 1613. Bartolomé Leonardo de Argensola, né en 1562, mort en 1631.

(4) A moins qu'on ne veuille le ranger dans l'école de Cordoue parce qu'il naquit à Lucena, située dans le diocèse de cette ville. Mais il habita à Osuna et à Archidona. Voy. la belle étude biographique et critique de Rodríguez-Marín : *Barahona de Soto*, Madrid, 1903. Le critique publie en même temps dans ce volume les œuvres poétiques de Barahona, dont la plupart étaient inédites.

(5) La vie de ces derniers poètes est très peu connue : Francisco Rodríguez Marín, qui s'est attaché à faire revivre les centres poétiques andalous de la fin du XVI[e] siècle, donne sur ceux-ci de précieux renseignements dans ses œuvres souvent mentionnées : Espinosa est né en 1578 à Antequera, mort le 21 octobre 1650. (*Espinosa*, particulièrement pp. 15 et 333.) Juan Bautista de Mesa est né à Antequera en 1547, mort en 1620.

Quoique Baltasar del Alcázar écrive dans le goût espagnol, Séville suit encore Herrera avec don Juan de Arguijo et quelques autres de moindre valeur (1).

Quant à Cordoue, Gongora la représentait dignement avec ses trente-sept poésies, dont plus d'une est d'une réelle beauté. S'y montrait-il novateur ou se tenait-il dans les limites de la tradition? C'est ce que nous allons examiner.

CHAPITRE III.

Les sources de Gongora, son vocabulaire et sa syntaxe jusqu'aux « Flores de Poetas Ilustres ». — Le Tasse. — Marino. — Herrera.

Se basant sur les poésies de Gongora publiées dans les *Flores de Poetas Ilustres*, Adolfo de Castro rejette l'opinion de don Aureliano Fernandez-Guerra (2) et de Cañete (3) faisant du jeune poète cordouan Carrillo le propagateur du cultisme. Il affirme que le premier est le créateur du nouveau style dans

---

(Voy. *Barahona*, particulièrement pp. 205-206 et *Espinosa*, pp. 42-43.) Agustín de Tejada, né en 1567, à Antequera, étudia à Grenade et à Osuna. Il fut grand ami de Herrera (voy. *Barahona*, pp. 206 et notes et *Espinosa*, particulièrement pp. 62-64, texte et notes). Luis Martín de la Plaza, né en 1577 à Antequera, mort au plus tard en 1625 (*Espinosa*, pp. 40-46, texte et notes).

(1) Baltazar del Alcázar, né à Séville en 1530, mort en 1606. Juan de Arguijo, né en la même ville entre 1564 et 1567, mort en 1629. (Voy. *Espinosa*, pp. 117-132.)

(2) Fernandez-Guerra y Orbe, *Discurso preliminar*, mis en tête des œuvres de Quevedo, t. XLVIII. B. A. E. dit que Gongora attacha son nom au mouvement cultiste, et dans sa *Vida de D. Fr. de Quevedo Villegas*, t. XXIII, de la même Biblioteca, il fait de Carrillo le premier cultiste, mais sans justifier son assertion.

(3) Don Manuel Canete, *Observaciones acerca de Góngora y del Culteranismo en España*, dans la *Revista de Ciencias, Lit. y Artes*, t. Ier, pp. 317-342.

lequel il aurait écrit depuis longtemps dans le but de perfectionner la langue de Garcilaso et de Herrera. Il s'appuie à tort sur un éloge d'Espinel dont il n'a point compris la signification (1), fait remarquer qu'un cultisme discret règne chez les poètes du recueil et conclut trop hâtivement que bon nombre d'entre eux seraient des disciples de Gongora.

Le critique est tombé dans ces erreurs, parce qu'il n'a pas su distinguer les différents courants influant sur les lettres au début du XVII[e] siècle. Gongora les subit comme les autres et, s'il voulut perfectionner la langue de Herrera, ce ne fut que plus tard, et non en 1603 où il n'est encore, avec la plupart des collaborateurs des *Flores*, qu'un disciple soumis.

Il avait composé dans le genre espagnol foule de poésies qui furent insérées dans divers recueils; ainsi, cette même année de 1603 (2), il écrivit son gracieux romance :

En los pinares del Jucar (3),

dans une langue très simple, sans aucun néologisme, sans aucune inversion forcée. Quant à la pensée, elle y était généralement simple, naturelle, un peu subtile par endroits, mais d'une subtilité qui n'avait rien de nouveau ou d'insolite.

On peut en dire autant de tous ses romances ou letrillas publiés de 1588 à 1611, où l'on ne trouve pas un trait qui ne soit absolument d'accord avec la tradition (4).

---

(1) D'après Castro, *Observaciones sobre la Poesia Española*, dans *Poetas Líricos del Siglo XVII*, t. II, pp. 5 et suiv.), ce poète aurait, à cette époque déjà, félicité Gongora d'imiter les Latins. Il se base sur quelques vers de la *Casa de la Memoria*, publiée dans les *Rimas* d'Espinel, en 1591. Mais le passage en question ne parle plus de Gongora, mais de Pesquera, poète cité dans le *Laurel de Apolo*, de Lope de Vega, Silva IV. Castro s'est trompé parce qu'il a pris Pesquera pour un nom commun. (Je dois cette rectification à l'obligeance de M. A. Morel-Fatio.)

(2) Voy. plus haut, chapitre premier.

(3) Voy. édit. de Castro, p. 511.

(4) Voy. les romances et autres compositions citées au chapitre premier. On pourra aussi tirer parti de la bibliographie de Gongora déjà citée, où sont dressées les listes des poésies de l'auteur insérées dans les recueils du temps.

Il avait écrit également, sur des mètres italiens, des poésies de circonstance originales pour le fond, telles qu'un sonnet très clair en l'honneur de l'*Austriade*, poème épique de son concitoyen Juan Rufo :

Cantaste (Rufo) tan eroycamente (1).

Cette composition doit se placer en 1584, année où fut imprimée l'*Austriade*.

La langue est tout aussi pure, mais plus recherchée dans son sonnet à Alvar Bazan :

No en bronces que caducan mortal mano (2)

qui remonte sans doute à 1588, date du départ de l'Invincible Armada dont Bazan était le chef.

C'est toujours sur la même lyre, mais sur un ton plus conceptueux qu'il chante la grave maladie dont il souffrit pendant son voyage à Salamanque en 1593 :

Muerto me lloró el Tormes en su Orilla (3).

L'analyse d'autres œuvres de ce genre amènerait nécessairement aux mêmes conclusions ; il serait à peine possible d'y rencontrer la moindre tournure ou le moindre mot qui ne fussent admis, depuis longtemps, par les bons écrivains.

Son sonnet à don Christoval de Mora, publié dans les *Flores*, est, en dépit d'une langue très traditionnelle, notablement plus conceptiste. L'auteur y joue sur le nom de *Mora*, qui signifie *mûre*, comme Pétrarque sur sa Laure comparée au laurier. Il suivait en cela un usage répandu de tous temps en Espagne et en Italie :

Arbol, de cuyos ramos fortunados (4).

---

(1) Dans les folios préliminaires de *La Austriada de* Iuan Rufo ... en Madrid... Año de mil y quinientos y ochenta y quatro. — Ce sonnet se trouve également dans de Castro, p. 427.

(2) *Ibid.*, p. 429.

(3) *Déjà cité.*

(4) *Flores de Poetas Il.*, n° 32, edit de Quiros et Rodríguez Marín.

Mais dans cette anthologie essentiellement lyrique, il n'insère que peu de poésies de ce genre et s'inspire le plus souvent de textes italiens ou de Herrera. Il met fréquemment à contribution Le Tasse, parfois l'Arioste, Antonio Minturno et d'autres poètes de la même époque. Il brode aussi sur des thèmes empruntés à Garcilaso, ce qui est une façon indirecte de suivre le mouvement toscan.

Il est un sonnet qui doit nous intéresser tout particulièrement, car MM. Gagangos et de Vedia pensent qu'il est, chez son auteur, le signe d'un changement de goût qui se serait produit à l'époque où il vint à la Cour, en 1605.

Le fait que les dédicaces et privilèges de l'ouvrage sont de 1603 réduit à néant cette affirmation. Je ne vois pas non plus que ce sonnet révèle un changement de goût; comme la plupart des précédents, il s'inspire de l'Italie et, si les critiques susdits le déclarent incompréhensible, je le trouve seulement maniéré :

Changeante imagination, toi qui par mille efforts,
Détruis, en dépit de ton malheureux maître,
La douce protection du suave sommeil
Par les vaines pensées que tu nourris en moi;
Si tu rends mes esprits seulement attentifs
A me représenter la gravité sévère
Du visage doucement dédaigneux,
Glorieuse trêve à mes tourments,
Le sommeil, comme un impresario,
Sur son théâtre bâti dans le vent,
Revêt l'ombre souvent de formes magnifiques.
Suis-le; il te montrera le visage aimé,
Et deux biens tromperont un moment tes douleurs :
Ce sera le sommeil et contempler ses traits [1].

---

[1] *Flores*, nº 2 :

Varia imaginación, que en mil intentos,
A pesar gastas de tu triste dueño,
La dulce munición del blando sueño,
Alimentando vanos pensamientos;

Salcedo Coronel constatait déjà en 1645 (1) que ces vers étaient librement imités de ceux de Torquato Tasso :

Pensier que mentre di formarmi tenti (2).

Gongora n'avait employé qu'un seul néologisme, le mot *vulto*, du latin *vultus*. On le retrouve en italien sous la forme *volto*, et le sonnet du Tasse le contient lui-même (vers 2). Ce mot *vulto* (ou *bulto*) ne se trouve pas une seule fois dans les

---

Si traes los espiritus atentos
Sólo á representarme el grave ceño
Del rostro dulcemente zahareño,
Gloriosa suspensión de mis tormentos,
El sueño, autor de representaciones,
En su teatro, sobre el viento armado,
Sombras suele vestir de vulto bello.
Siguelo; mostraráte el rostro amado,
Y engañarán un rato tus pasiones
Dos bienes, que serán dormir y vello.

(1) *Obras de don* Lvis de Gongora. *Comentadas. Dedicadas* al Excelentissimo señor don Luis Mendez de Haro..... *Don Garcia de Salcedo Coronel*, cauallero de la Orden de Santiago. Tomo segvndo. A costa de Pedro Laso, mercader de Libros : *con Priuilegio en Madrid por Diego Diaz de la Carrera. Franco Nauarro. Año 1645.* Son. LXXIII, p. 383 et suiv.

(2) Pensier che mentre di formarmi tenti,
L'amato volto, e come sai l'adorni,
Tutti da l'opre lor togli, e distorni,
Gli spirti lassi al tuo servicio intenti.
Dal tuo lavoro homai cessa, e consenti
Che l'or se acqueti, e l sonno à me ritorni,
Prima, che Febo, homai vicino, aggiorni
Queste ombre oscure, co' bei raggi ardenti.
Deh, non sai tu, che più sembiante al vero
Sovente il sogno il finge, e me'l colora,
E l'imagine ha pur voce soave ?
Ma tu più sempre rigido, e severo
Il figuri à la mente, & ei tal hora
La ritragge al mio cor pietosa e grave.

œuvres de Herrera pas plus que dans celles de Garcilaso, où je l'ai cherché en vain. Il manque généralement dans les dictionnaires de l'époque et, si même on le rencontre parfois dans les poésies des contemporains de Gongora, il ne deviendra d'un usage courant que dans la deuxième décade du XVII[e] siècle. Néanmoins, beaucoup d'écrivains continueront à s'en moquer dans leurs parodies du style cultiste.

Quant à la syntaxe, à part la construction un peu diffuse des périodes, on ne peut signaler qu'une hyperbate regrettable au deuxième vers :

A pesar gastas de tu triste dueño,

au lieu de :

Gastas á pesar de tu triste dueño.

Cette particularité seule mérite d'être notée, quoique Garcilaso et Herrera soient tombés quelquefois dans le même travers (1).

Il n'y a donc rien, dans cette poésie, de particulièrement obscur, rien qui révèle une doctrine nouvelle, pas plus dans la forme que dans le fond. Bien au contraire, Gongora s'y mettait à l'école de l'étranger, comme tous les poètes, ses confrères.

Nous avons vu que Bembo, Sannazare, l'Arioste, Bernardo et Torquato Tasso furent les Italiens les plus imités. Quant à Marino, qui, malgré lui, procède le plus souvent de ces der-

---

(1) Don Juan de Jáuregui, dans son *Discurso Poético,* imprimé en 1624 et reproduit par D. José Jordán de Urríes, dans sa *Biografía y Estudio crítico de Jáuregui,* p. 231, cite les hyperbates suivantes de Garcilaso :

— Y con rigor de espinas intratable
— Y con voz lamentándose quejosa
— Los accidentes de mi mal primeros.
— Guarda del verde bosque verdadera.

niers dont il exagère encore la recherche et l'éclat, il ne put avoir grande influence en Espagne avant la publication, en 1602, de son premier recueil, les *Rime* (1).

Déjà avant cette date, il était connu avantageusement à l'étranger, mais sa célébrité ne semble guère avoir reposé que sur sa *Canzone dei Baci*, écrite vers 1589 (2) et dont le manuscrit ne tarda pas à être traduit en plusieurs langues. Cette canzone elle-même ne trouva aucun écho dans les *Flores* ; il ne faut point s'étonner que les compositions publiées dans cette anthologie, réunies avant la fin de 1603 et écrites souvent au siècle précédent, révèlent infiniment peu de traces marinesques.

On y trouve cependant un sonnet de Gongora dont le premier quatrain paraît bien imité du poète napolitain, si tous deux ne s'inspirent d'un troisième modèle.

Voici le quatrain de Gongora :

> En accents si variés, avec tant de grâce
> Pleure ce rossignol, que je soupçonne
> Qu'il en a cent mille autres dans la poitrine
> Qui par sa gorge alternent leur douleur (3).

---

(1) *Rime di Gio. Battista. Marino,... Parte prima... in Venetia. Pesso Gio. Bat. Ciotti. MDC. III,* et dans le même volume : *Rime del Marino. Parte seconda... in Venetia presso gio. Bat. Ciotti, 1602.* Tous les bibliographes donnent la date 1602 pour les deux parties. Cependant l'exemplaire dont je me suis servi porte 1603 pour la première partie, ce qui n'est sans doute qu'une faute d'impression.

(2) S'il faut en croire Menghini, *La vita e le opere di Giambattista Marino*, Roma, 1888, p. 45.

(3) *Flores*, n° 220 :

> Con diferencia tal, con gracia tanta
> Aquel ruiseñol llora, que sospecho
> Que tiene otros cien mil dentro en el pecho
> Que alternan su dolor por su garganta.

et celui de Marino :

> Sur le bord d'un ruisseau lucide et clair,
> Égrenait un chant très suave
> Un musicien rossignol qui semblait avoir
> Et mille voix et mille oiseaux dans la poitrine (1).

Le courant herrérien, refonte des procédés italiens, fait preuve d'une vitalité beaucoup plus faible à l'époque des *Flores* et n'est guère représenté dignement que par Arguijo, Cepeda, Tejada et Gongora dans quelques-unes de ses *canciones*.

Le Herrera sur lequel sont fixés les yeux, c'est moins le pétrarquiste brillant et recherché que le poète majestueux de

---

(1) L'érudit Gallardo avait remarqué cette analogie et marqué en marge de son exemplaire des *Flores*, en possession du marquis de Jerez de los Caballeros : « Marino, Rim. Boschar. Soneto 3° » et Rodriguez Marín porte ce fait à notre connaissance, p. 428.

Voici le quatrain de Marino :

> Sovra l'orlo d'un rio lucido, e netto
> Il canto soauissimo sciogliea
> Musico Rossignuol, c' haver parea
> E mille voci, e mille augelli in petto.

A la page 352 de son commentaire publié en 1645 (déjà cité), Salcedo Coronel signale aussi cette analogie avec Marino qui, d'après lui, serait l'imitateur de Gongora. Il donne aussi comme source de ce dernier les vers suivants de la Première Eglogue de Garcilaso sur le chant plaintif du rossignol :

> Y aquel dolor que siente
> Con diferencia tanta,
> Por la dulce garganta
> Despide.....

Salcedo Coronel donne enfin comme origine à ces vers des passages de Virgile et même d'Homère, mais je ne trouve nulle part, sinon chez Marino et chez Gongora, l'idée de l'oiseau qui en a mille autres dans la poitrine, ce qui ne veut pas dire qu'une source commune ne puisse exister.

la bataille de Lépante, le chantre ému de la défaite du roi Sébastien de Portugal par les Maures.

Les odes sur ces deux sujets (1) hantaient toutes les mémoires; elles n'étaient pas seulement hautaines et grandioses, mais leur haute originalité, leur facture personnelle et sévère en faisaient des modèles d'un prix incontesté.

Tandis que les poètes toscans inspiraient le plus souvent des madrigaux amoureux, des sonnets mélancoliques et des élégies tendres, les odes de Herrera servaient de base aux vers héroïques, où l'allure épique et la *vox divina* devaient dominer. On imitait ses périodes fortement membrées, ses phrases longues et amples alternant avec d'autres très courtes, ses tournures bibliques, sa syntaxe audacieuse, ses métaphores orientales et parfois obscures; enfin, son vocabulaire, ses mots latins et grecs discrètement employés, ses rythmes et jusqu'à la fréquence des *esdrújulos* (proparoxytons) qui communiquent aux strophes une cadence noble et énergique.

Déjà en 1580, Gongora avait écrit son ode :

Suene la trompa bellica (2)

où il imite les procédés du maître. Elle renferme nombre de mots empruntés au vocabulaire érudit, mais ce choix semble déterminé uniquement par les rimes exclusivement dactyliques.

---

(1) *Cantemos al Señor, que en la llanura*, éditée par Coster, App. de *Algunas obras de Fernando de Herrera, edición crítica*, Paris, 1908, pp. 178-184, et *Voz de Dolor y canto de gemido*, même édition, pp. 42-50. On consultera également avec profit l'excellente critique de A. Morel Fatio, *L'Hymne de Lépante*, publié et commenté. Paris, 1893. On y trouvera la bibliographie de cette ode.

(2) Dans les fos. prélim. de la *Lvsiada de el famoso poeta* Luys de Camões. *Tradvzida en verso castellano de Portugues*, por el Maestro Luys Gomez de Tapia, vezino de Seuilla... Año de M. D. LXXX. — *Colofon* : En Salamanca...

Plus tard, sans doute en 1588, il écrivit son ode sur l'Invincible Armada :

Levanta, España, tu famosa diestra (1),

modelée sur celle de Lépante (2).

Ici, mêmes procédés encore, même syntaxe et mêmes néologismes discrètement enchâssés dans la phrase. Je n'y trouve guère que les mots *ilustrar* (3), *ornar*, *libidinosa*, *crespa* (4) qui n'aient point encore complètement acquis droit de cité dans la langue castillane. Cependant, le divin Herrera, comme beaucoup de poètes d'alors, en faisait un usage fréquent. Quant à la syntaxe, malgré les particularités empruntées au *Vates* sévillan, un seul vers est construit d'une façon quelque peu révolutionnaire :

El rico de ruinas oceano (5)

Au lieu de :

El oceano rico de ruinas.

Et encore, des tournures semblables peuvent se rencontrer exceptionnellement chez les meilleurs poètes du XVI^e^ siècle.

J'ajouterai que Gongora, de même que les autres écrivains du temps, emploie souvent des vocables herrériens dans des poésies du goût italien (6).

On voit que les défauts et qualités de la poésie, à la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècles, sont un

---

(1) *Flores*, n° 14 (pp. 26 et suiv.).

(2) Augustín de Tejada écrivit aussi une ode herrérienne qui semble se rapporter à l'Invincible Armada : *Tú, que en lo hondo del heroico pecho*, *Flores*, n° 15.

(3) Page 26.

(4) Page 27.

(5) Page 26.

(6) Par exemple, dans le sonnet 2 des *Flores*, cité plus haut : *vulto;* n° 21 : *argentar* (2 f.), *esparcir, ornar ;* n° 58 : *impedido, trasladado, coronar ;* n° 104 : *error, ilustra*, etc.

produit de la subtilité castillane, de l'imitation des poèmes toscans déjà trop poussés et de Herrera synthétisant en lui les procédés italiens et les théories des savants espagnols.

Il n'y a donc aucune raison de faire de Gongora un chef d'école en 1603. Il est seulement un des poètes les plus distingués de l'époque et marche droit dans le chemin de la tradition.

CHAPITRE IV.

Analyse des « Rime » de Marino. — Parallèle entre ses procédés et ceux de Gongora.

Les érudits italiens ont longtemps discuté sur les origines de la préciosité italienne au XVII[e] siècle, à laquelle on a donné le nom de marinisme ou secentisme.

Je ne m'arrêterai pas à cette opinion trop simpliste, qui fait de Marino le *corrupteur* du goût poétique. Je pense, avec Belloni (1), que l'affectation du style et la pauvreté de la pensée au XVII[e] siècle proviennent, en Italie, de l'épuisement du lyrisme qui s'obstina à tourner trop longtemps dans le même cercle. Ainsi le marinisme et toute la poésie du temps, malgré leur prétention de réagir contre le pétrarquisme, n'en feront qu'une refonte en le compliquant.

Chiabrera, qui céda moins que ses contemporains aux tendances nouvelles, se prétendait libre de toute imitation pétrarquesque. Il s'efforça d'imiter les Grecs et les Latins, sans parvenir pourtant à s'affranchir complètement des défauts de son temps. Fulvio Testi et Alessandro Tassoni tentèrent, eux aussi, de réagir contre la décadence poétique. Tommasso Stigliani croyait combattre le maniérisme à la mode par l'imitation de

(1) Belloni, *Il Seicento*, publié dans *Storia Letteraria d' Italia scritta da una società di Professori*. Milano, s. a., pp. 22-23.

Pétrarque qu'il proclame son maître, tandis que Marino se fait le champion du style nouveau, du style qui plaira, qui flattera les sens et, par son ingénieuse subtilité, fera « *stupire il mondo* ».

Marino prétend se passer de l'aide du canzioniere; il affecte d'écrire dans une manière personnelle sur des idées à lui. Il cherche à donner tout l'envol possible à son imagination; mais malgré ses rythmes originaux, ses métaphores incessantes et ses artifices nombreux, il imite en vérité tous ses prédécesseurs italiens, les Grecs et les Latins, et spécialement ceux de la décadence (1); mais il sait dissimuler ses emprunts avec une habileté consommée et donner à ses œuvres un cachet de réelle originalité.

Il ne tarda pas à être suivi par la plupart des écrivains lyriques, et si l'on n'a guère retenu parmi ses pâles émules que les noms d'Achillini, Preti et Bruni, c'est que le siècle était vide de grands poètes, vide de fraîcheur, de naturel, de sensibilité et d'enthousiasme sincères.

C'est ainsi que Marino, bien que n'ayant pas déterminé le mouvement qui porte son nom, peut en être considéré comme la véritable personnification. Sa célébrité dans sa patrie et à l'étranger fut telle qu'elle éclipsa tous les acolytes qui marchaient servilement sur ses traces. Aussi l'étude des influences exercées par ceux-ci serait-elle infiniment pauvre et même superflue; il est préférable de ne leur accorder qu'une faible attention pour remonter à la source même de leur inspiration : à Marino.

En y ajoutant Stigliani, qui, sans manquer de qualités personnelles, tombe souvent dans les défauts de ses adversaires, on possédera tous les éléments nécessaires pour établir un parallèle entre le gongorisme et le marinisme et pour signaler

---

(1) Voy. G. Felice Damiani, *Sopra la Poesia del Cavalier Marino.* Torino, 1899, chap. XI, et Francesco Mango, *Le fonti dell'Adone di G. B. Marino.* Torino-Palermo, 1891.

les cas où ces deux courants ont exercé une influence réciproque.

Les Italiens ont souvent prétendu que les Espagnols, qui régnaient depuis longtemps sur la plus grande partie de l'Italie, avaient communiqué à leurs sujets, et surtout à ceux du royaume de Naples où leur domination était la mieux établie, leur goût des arguties et des subtilités, introduisant dans les mœurs et dans la langue une pompe et une emphase inconnues auparavant (1).

Il est aisé de répondre à cette accusation que, depuis plus d'un siècle, tous les grands génies dont s'honorait l'Italie vivaient sous la domination espagnole et, le plus souvent, dans les États où elle s'exerçait. D'ailleurs, ces écrivains estimaient trop peu la culture de leurs dominateurs pour se mettre aussi aisément à leur école. Les Espagnols ne furent pas sans influer sur les mœurs des vaincus, mais quelques-unes de leurs œuvres en prose et surtout celles d'un caractère religieux, obtinrent seules l'honneur d'une traduction (2).

Au moment où Marino publiait ses *Rime* (1602), on devait se douter qu'il n'avait subi en rien l'influence de Gongora, dont la célébrité était toute locale. Mais il est intéressant de comparer

---

(1) Une longue discussion, qu'il serait oiseux de rapporter ici, parce qu'elle était absolument en dehors de la question et se fit de la façon la moins scientifique, s'éleva déjà au XVIII[e] siècle, entre savants espagnols et italiens, ces derniers attribuant à l'Espagne la propagation du « mauvais goût » en Italie. Citons de ce côté Bettinelli et Tiraboschi, et du côté de l'Espagne, Lampillas et Juan Andrés.

(2) Voy. *Carta del Abate don Juan Andres* al señor comendador Frey Cayetano Valenti Gonzaga..... Sobre una pretendida causa de la corrupcion del gusto Italiano en el Siglo XVII. Traducida de la lengua Italiana en la Castellana, en Madrid Año de MDCCLXXX, particulièrement chap. XVI, p. 48. Voy. aussi Benedetto Croce, *La Lingua spagnuola in Italia*. Appunti con un appendice di Arturo Farinelli. Rome, 1895. Pour les traductions de l'espagnol en italien, voyez particulièrement l'appendice de Farinelli. pp. 72 et suiv. J'ai exprimé mon avis sur ces questions dans mon *Lyrisme cultiste*, chap. I[er] et II.

à la même époque les œuvres de deux poètes qui devaient devenir les chefs des importants mouvements qui portent leur nom. Nous verrons ainsi que ces deux courants, en dépit d'origines partiellement communes, possédaient des caractères autochtones et s'étaient rendus infiniment plus indépendants l'un de l'autre qu'on ne l'a pensé jusqu'aujourd'hui.

Un critique italien, qui a cru résoudre en une mince plaquette le triple problème du *marinisme*, du *gongorisme* et de la *préciosité* (1), nous représente Marino vivant dans le royaume de Naples, dans une atmosphère essentiellement espagnole, ayant sous les yeux, dès sa jeunesse, de nombreux modèles d'enflure : Ledesma (2), Lope de Vega et Gongora. Il est vrai que la décadence de la littérature italienne et l'importance croissante des belles-lettres castillanes pouvaient amener les vaincus à moins de dédain ; il est vrai que Lope de Vega eut une certaine influence au dehors et fut très prisé des poètes italiens ; mais sa célébrité ne passa les mers que lorsque Marino était sorti déjà de l'adolescence (3). N'est-il pas ridicule d'ailleurs, quelque recherche que l'on puisse trouver chez Lope, d'en faire un ferment de corruption dans une littérature infiniment plus recherchée que ses écrits les moins clairs ?

Ledesma commença à publier ses œuvres en 1600 (4), et son influence est peut-être de quelques années antérieure. Mais comment M. Luigi Zuccaro peut-il croire qu'il suffise que Gongora fût né quelques années avant Marino pour qu'il ait

---

(1) Luigi Zuccaro, *Studi Letterari. Marinismo, Gongorismo e Preciosités. — La Henriade de Voltaire.* Forli, 1897, 93 pp. in-12, dont 47 seulement pour les trois mouvements ; le reste, pour la *Henriade !*

(2) Né à Ségovie en 1552, mort en 1623.

(3) Voy. Mario Menghini, *La vita e le opere di Giambattista* Marino, pp. 125-126 et 150-153.

(4) *Conceptos Espiritvales de Alonso de Ledesma, natural de Segovia... En Madrid, en la Imprenta Real 1602.* (Je n'ai pu voir la première édition, qui est de 1600.)

été un de ses modèles de jeunesse (1)? Et comment aurait-il, déjà alors, pu corrompre le goût de Marino, si le maniérisme de son style ne dépassait pas celui des Italiens? Les deux sonnets du poète cordouan, cités par l'auteur, sont la condamnation même de ses assertions; le premier :

Sacros, altos, dorados capiteles (2),

est un des plus sobres que l'on pût écrire à cette époque et le second imite (3), sans en surpasser les excès, le sonnet d'Antonio Minturno :

In si bel tempio di memorie adorno,

comme le remarquait déjà Salcedo Coronel en 1645 (4).

Les *Rime* de Marino contiennent des poésies écrites sur un espace d'une dizaine d'années. Celles de la *parte 1ª* sont conçues dans le style le plus traditionnel. Elles se répartissent en *Rime Amorose*, *Marittime*, *Boscherecce*, *Heroiche*, *Morali*, *Sacre*, *Varie*. Suivent des *Proposte* et *Riposte*, sorte de correspondance poétique entre l'auteur et d'autres grands hommes.

Toutes ces poésies empruntent la forme conservatrice du sonnet, favorable aux conventions anciennes et rebelle aux innovations.

Les sonnets *amoureux*, un peu plus mièvres que ceux de Pétrarque, sont conçus dans le genre de ses imitateurs, mais le concept reste encore discret. Marino suit donc ici des traditions encore vivaces au XVI^e^ siècle, et certains vers des *Flores* ressembleront aux siens parce que la source de l'inspiration sera la même. De tous les symboles employés par ses devanciers, il n'oublie ni les chaînes, ni les nœuds, ni les flèches, mais il aime surtout décrire les soupirs, les brûlures,

---

(1) *Op. cit.*, pp. 20 et 25.

(2) Zuccaro, p. 23. Se trouve dans les *Flores*, nº 46.

(3) Ibid., p. 24; *Flores*, nº 129.

(4) Il en donne également le texte, t. II, p. 376.

les incendies du cœur, les flammes amies et ennemies, les cendres, les braises, la glace et le gel, les cheveux plus lumineux que le soleil qu'ils éclipsent de leurs rayons toujours dorés (1).

Rien ici de nouveau, rien qui vînt de l'Espagne, rien qui pût influencer sa littérature.

Les sonnets *maritimes* rappellent Sannazare, et les *silvestres* (Boscherecce) ne révèlent pas un art plus avancé. J'ai déjà signalé quelques-uns de ces vers où Gongora s'inspira peut-être de l'auteur des *Rime*. Don Luis écrira, en 1613, sa *Fable de Polyphème et Galatée;* Marino chantait déjà ces amours dans ses vers *silvestres*, mais on ne peut affirmer que Gongora en ait tiré parti.

Les sonnets *héroïques* sont les plus sérieux et les plus graves. Ils ressemblent à ceux de Gongora sur le même sujet. Mais les sonnets héroïques ne se ressemblent-ils pas tous? On pourrait en dire autant de ses vers *lugubres*, *moraux*, *sacrés*, *variés*, etc.

La *Parte 2ª* est, beaucoup plus que la première, caractéristique du génie de Marino. La plupart des pièces, écrites sur des rythmes souples et variés, y sont d'une légèreté extrême, bien italienne, plus napolitaine encore et pas du tout espagnole, malgré la subtilité et la minutie de l'observation. C'est plus précieux que cultiste, et surtout, c'est du Marino.

Les titres à eux seuls révèlent l'état d'esprit du poète superficiellement passionné, lascif, espiègle et gamin comme un enfant de seize ans : ce ne sont que désirs de baisers furtifs, baisers suppliés, baisers demandés avec finesse, badinages en demandant un baiser; ce sont aussi des baisers volés, annoncés avec argutie, des baisers chers, douteux, mordants, des excuses pour la morsure des baisers; les regards se mêlent aux

---

(1) Comme dans les sonnets :

— *Ardo, ma l'ardor mio graue, e profondo,* —
— *Ardo, ma non ardisco il chiuso ardore* —
— *Gia non poss'io, per girne, ove non splende*
— *A l'aura il crin, ch' a l'aura il pregio ha tolto.*

(*Rime.* Parte 1*a* : Amorose.)

embrassements; il y a des baisers affectueux et réciproques; d'autres sont doux et amoureux, doux-amers, et l'on y trouve même des guerres de baisers (1).

C'était un sujet cher à l'auteur qui l'avait traité également dans trois sonnets de ses *Boscherecce* (2) et devait y revenir souvent dans l'*Adone* (3), comme dans la plupart de ses autres œuvres.

On trouve aussi, dans cette deuxième partie, une canzone sur les amours nocturnes; puis ce sont de belles mains mortifiées, des chevelures dénouées, des chasses amoureuses, des cœurs incinérés, des regards suppliés. Après une fable sur Léandre, commencent les soupirs et les pleurs; puis les madrigaux sur la beauté des mains (4). Cependant, la Canzone XVI, sur la mort de sa mère, est belle et grave.

Les *Rime* se terminent par des odes religieuses.

---

(1) Madrigal XIII : *Desiderio di bacio furtiuo.* — Mad. XIV : *Bacio bramato.* — Mad. XV : *Bacio chiesto con argutia.* — Mad. XVI : *Bacio chiesto.* — Mad. XVII : *Scherzo di bacio chiesto.* — Mad. XVIII : *Bacio inuolato.* — Mad. XIX : *Bacio publicato con argutia.* — Canzone I : *Baci.* — Mad. XX : *Baci cari.* — Mad. XXI : *Baciator dubbioso.* — Mad. XXII : *Bacio mordace.* — Mad. XXIII : *Scusa di bacio mordace.* — Mad. XXIV : *Baci dolci* — Mad. XXV : *Sguardi e baci.* — Canz. II : *Baci affettuosi, e iscambieuoli.* — Canz. III : *Baci dolci amorosi.* — Mad. XXVI : *Baci dolci amari.* — Mad. XXVII : *Guerra di baci.*

(*Rime*, Parte seconda.)

(2) — *Fili, ai baci m'inuiti, e già mi stendi* —
— *Baciami bacia, e dammi o cara Fille* —
— *Por dope mille pianti, e mille preghi.*

(*Rime*, Parte 1a : Bosch.)

(3) Marino, *Adone*, 1623, canto VIII, str. 120-130.

(4) Madrigal XLVI : *Bella mano mortificata.* — Mad. XLVII : *Chiome sciolte.* — Mad. XLVIII : *Errori di bella chioma.* — Mad. XLIX : *Caccia amorosa.* — Mad. LVIII : *Cuore incinerato.* — Mad. LX : *Sguardo bramato.* — Canz. IX : *Leandro.* — Mad. LXIII : *Sospiro della sua Donna.* — Mad. LXIX : *Pianto.* — Mad. LXXI : *Pianti, sospiri, etc.* — Mad. LXXXIII : *Bella mano veduta, etc.*

(*Rime*, Parte 2a.)

Dans son canzoniero de 1625 (1), Stigliani publiait toute une série de satires du style marinesque. On y trouve aussi des baisers demandés avec argutie (2), des amants désespérés (3), des regrets de lucioles (4), un amant *stoltisavio* (5) et autres parodies souvent un peu lourdes.

Si les baisers, les soupirs et les pleurs n'apportaient aucun élément nouveau à la littérature, Marino, en en parlant sur ce ton facile et badin, en y introduisant des finesses, des trésors d'observation et une connaissance approfondie de la psychologie amoureuse, renouvela vraiment le genre en lui donnant un cachet tout personnel.

Rien ici qui ressemble aux poésies de Gongora dans les *Flores*. Je ne parle pas des titres : celles-ci, le plus souvent, n'en portaient pas. Mais on n'y trouve presque rien concernant les baisers, ce qui se comprend chez un prébendier. Les soupirs et les pleurs n'y manquent point sans doute, mais combien la conception des deux poètes est différente ! Chez don Luis, pas de baisers mordants, pas de dents dont l'empreinte reste marquée dans la chair, pas de guerres amoureuses. Un seul sonnet représente le poète baisant des mains cristallines, s'enlaçant au cou lisse et blanc, jouant avec des cheveux d'or et posant ses lèvres sur les lèvres aimées, lorsque tout à coup la clarté du jour vient mettre fin à son bonheur (6).

Gongora avait écrit, pourtant, de nombreux romances amou-

---

(1) *Il canzioniero del Sig. Cavalier Fra' Tomaso Stigliani dato in luce da Francesco Balducci...* Purgato, accresciuto, e riformato dall' Autore stesso... *In Roma... et in Venetia per Euangelista Dei ch. 1625...* Dans sa préface, fol. 6*b*-7*b*, il parle des parodies que contient le livre.

(2) Page 209 : *Bacio dimandato con arguzia;* p. 210 : deux autres poésies du même titre; pp. 210-211 : *Bacio disegnato astutamente.*

(3) Pages 211-236.

(4) Page 266. *Desiderio di Lucciole.*

(5) Pages 237-260 : *L'Amante Stoltisavio.* Idillio dirizzato al signor Card. Barberino.

(6) *Flores,* n° 161 : *Ya besando unas manos cristalinas.*

reux ou même scabreux, comme ceux dont j'ai parlé dans les pages consacrées à sa vie. Mais il y causait sur un ton superficiel et gracieux, il s'y révélait plus subtil que raffiné, plus badin et, parfois, plus cynique que lascif. C'est que les romances n'ont subi que rarement, et indirectement, l'influence italienne et tirent essentiellement leurs ressources du fond national.

L'âme espagnole obéissait à deux tendances opposées et contradictoires : un réalisme audacieux qui apparaît surtout dans les œuvres picaresques, et un idéalisme exalté, se traduisant sous la forme chevaleresque, amoureuse ou ascétique. Et cet ascétisme est profondément humain : il prétend mépriser les réalités terrestres, mais il n'en détourne les yeux qu'avec une mélancolie poignante. L'Espagne, religieuse et mystique, habituée à sentir l'idée de la mort planer sur toutes choses, était intimement imbue du sentiment de la fragilité humaine, de l'instabilité du bonheur. Nul peuple, peut-être, n'a mieux décrit la désillusion, le fameux *desengaño* qui revient si fréquemment comme un écho douloureux des strophes étincelantes.

Les romances et letrillas de Gongora doivent, pour la plupart, se rattacher au genre réaliste et sont proches parents des romans picaresques dans lesquels la peinture de la vie réelle était loin d'exclure l'imagination, la satire et l'humour. Mais, dans les compositions les plus légères de don Luis, qui s'affirme par là essentiellement espagnol, la note pessimiste est rarement absente, si même elle n'emprunte qu'une forme burlesque et bouffonne pour faire toucher du doigt les ridicules, les turpitudes et les dangers que l'amour et les plaisirs entraînent à leur suite.

Si, par la subtilité, ces poésies ont quelque analogie avec les œuvres de Marino et de ses compatriotes, c'est en raison d'un fond d'héritage commun aux deux nations; mais les sujets et la manière de les traiter s'appuient sur une tradition et sur des modèles foncièrement différents.

On ne retrouve rien de la légèreté picaresque dans les son-

nets ou les odes lyriques, tels que ceux de Gongora dans les *Flores*. Tantôt imités du Tasse ou d'autres poètes toscans du XVI^e^ siècle, ils se parent d'une élégance aristocratique discrètement maniérée et font songer parfois à celles des poésies marinesques qui s'inspirent de la même école. Mais lorsque le complexe andalou s'attache à chanter, sur un mode élevé, des sentiments purement espagnols, il se fait grave et cherche, en dépit de l'allure pompeuse de sa phrase, à rendre avec profondeur et sincérité des mouvements de l'âme intenses et parfois douloureux comme dans ce sonnet étrange et mélancolique :

Cheminant égaré, malade et loin du gîte,
En ténébreuse nuit, de ses pas incertains,
Foulant la confusion des landes solitaires,
Il cria vainement, et sans but, il marcha.
Distinct, il entendit, d'un chien veillant toujours,
L'aboîment répété quoique lointain encore,
Et dans un pastoral asile, mal protégé,
Il trouva la pitié, s'il ne trouva sa route.
Le soleil se leva, et d'hermine voilée,
D'une douce fureur, langoureuse beauté
Surprit le voyageur aux forces chancelantes.
Il paîra de la vie son hospitalité.
Mieux eût été pour lui d'errer dans la montagne,
Que de mourir ainsi que je me sens mourir (1).

(1) *Flores*, n° 109. Ed. Quiros-Marin :

Descaminado, enfermo y peregrino,
En tenebrosa noche con pie incierto,
La confusion pisando del desierto,
Voces en vano dió, pasos sin tino.
Repetido latir, sino vecino,
Distinto oyó de can siempre despierto,
Y en pastoral albergue mal cubierto,
Piedad halló, si no halló camino.
Salió el sol, y entre armiños escondida
Soñolienta beldad, con dulce saña
Salteó al no bien sano pasajero.
Pagará el bospedaje con la vida.
Mas le valiera errar en la montaña
Que morir de la suerte que yo muero.

Par contre, presque jamais les pleurs de Marino n'émeuvent ; presque jamais ses regrets ne font songer à la douleur humaine ; ses larmes et ses soupirs sont plutôt gais, si j'ose avancer ce paradoxe, car on y sent trop aisément le plaisir que leur composition donnait à l'auteur. Ses baisers sont sans amertume ; il est rare qu'ils sentent, derrière la joie momentanée, l'instabilité de la vie et du bonheur :

Oh, un baiser, un baiser seulement !
Phyllis, le donnes-tu ? ou dois-je le voler ?
Si tu le donnes, il est très agréable,
Car doux est le baiser que présente et décoche
Le cœur plus que la bouche.
Si je le vole, amant audacieux,
Qu'il soit doux, lui encor, car non moins doux
Sont les baisers volés que les baisers donnés.
Un seul baiser, un seul baiser ;
Ou dérobé, ou bien donné
N'eut jamais d'autre effet que de me rendre heureux (1).

Mêmes tendances dans les autres madrigaux, et dans les

---

(1) *Rime*, Mad. XIV :

Vn bacio, vn bacio solo.
Filli il doni ? ò l'inuolo ?
Se'l doni, è si gradito,
Che dolce bacio è quel, che porge e scocca
Il cor più, che la bocca.
Se'l furo, amante ardito,
Fia dolce ancor, che non men dolci sono
Furto i baci, che dono.
Vn sol bacio, vn sol bacio
O rapito, ò donato
Far non mi può giamai, se non beato.

canzone sur les baisers. Voici quelques passages de la première canzone I :

Baisers (1).

O, baisers heureux,
Remède à mes maux,
Qui de nectar au cœur portez la nourriture;
Esprits humides de rosée,
Sens d'amour vitaux,

---

(1) *Canz. I*, p. 19 sqs. : *Baci :*

O baci auenturosi,
Ristoro de miei mali,
Che di nettare al cor cibo porgete;
Spiriti rugiadosi,
Sensi d'Amor vitali,
Che'n breue giro il viuer mio chiudete :
In voi le più secrete
Dolcezze, e più profonde
Prouo talhor, che con sommessi accenti
Interrotti lamenti,
Lasciuetti desiri,
Languidetti sospiri,
Trà rubino, e rubino Amor confonde,
E più d'vn alma in vna bocca asconde.
Una bocca homicida,
Dolce d'Amor guerriera,
Cui Natura di gemme arma et inostra
Dolcemente mi sfida,
E schiua, e lusinghiera,
Et amante, e nemica a me si mostra.
Entran scherzando in giostra
Le lingue innamorate;
Baci le trombe son, baci l'offese,
Baci son le contese :
Quelle labra, ch'io stringo,
Son l'agone, et l'arringo :
Vezzi son l'onte : e son le piaghe amate
Quanto profonde più, tanto più grate.
. . . . . .

Qui dans un cercle étroit renfermez ma vie :
En vous, les plus secrètes
Douceurs, les plus profondes,
Je les ressens parfois, lorsqu'en de doux accents,
De lascifs désirs,
De languissants soupirs,
Entre rubis et rubis Amour confond deux âmes
Et les cache au sein d'une bouche.
Une bouche homicide,
Douce guerrière d'amour
Que la nature orne de gemmes et de pourpre
Doucement me défie
Et se révèle à moi aimante et ennemie,
Revêche et enjoleuse.
Les langues amoureuses,
En badinant, vont au tournois.
Baisers sont les trompettes, baisers les offenses;
Baisers sont les combats :
Ces lèvres que j'étreins
Sont la lutte et l'arène :
Joyeux sont les échecs, et les blessures aimées
Sont d'autant mieux reçues qu'elles sont plus profondes.
. . . . . .
Ce corail mordant
Qui m'attaque me réjouit :
Cette dent qui me blesse...
Me guérit encore :
Ce baiser qui me prive de vie
Me rend la vie :
. . . . . .

Quel corallo mordace,
Che m'offende, mi gioua :
Quel dente, che mi fere adhora,
Quel mi risana ancora :
Quel bacio, che mi priua
Di vita, mi rauiua.
. . . . . .
Suggo, mordo, rimordo,
Vn baccio fugge, vn riede
Vn ne more, vn succede,
De la morte di quel questo si pasce,
E pria che mora l'vn, l'altro rinasce.

Je suce, je mords, je mords encore,
Un baiser fuit, l'autre revient,
L'un en meurt, l'autre succède,
De la mort de celui-là, celui-ci se repaît,
Et avant que l'un meure, l'autre renaît.

Rien ne peut mettre mieux en lumière la sensibilité hautement différente, les tendances poétiques personnelles de Marino et de Gongora, lorsqu'ils atteignent l'un et l'autre au summum de leur personnalité, si ce n'est la comparaison de cette canzone avec le sonnet du vates cordouan :

La bouche caressante invitant à goûter
Une humeur distillée entre des perles fines;
A ne pas envier cette liqueur sacrée
Que verse à Jupiter l'éphèbe de l'Ida,
Amants n'y touchez pas, si vous aimez la vie;
Car entre lèvre et lèvre aux teintes carminées,
Amour se dissimule, armé de son venin,
Comme entre fleur et fleur un serpent qui se cache.
Fuyez l'illusion des roses qui paraissent,
Couvertes de rosée et toutes parfumées,
Avoir glissé du sein de l'aurore empourprée;
Ce ne sont point des fleurs, mais des fruits de Tantale;
Enjôleurs aujourd'hui, demain, ils se dérobent,
Et le venin d'amour vient seul à subsister [1].

---

[1] *Édition de Castro*, p. 431[1] :

La dulce boca que á gustar convida
Un humor entre perlas destilado,
Y á no invidiar aquel licor sagrado
Que á Jupiter ministra el garzon de Ida.
Amantes, no toqueis si quereis vida;
Porque entre un labio y otro colorado
Amor está, de su veneno armado,
Cual entre flor y flor sierpe escondida.
No os engañen las rosas, que al aurora
Diréis que, aljofaradas y olorosas,
Se le cayeron del purpúreo seno;
Manzanas son de Tántalo, y no rosas,
Que despues huyen del que incitan hora,
Y solo del amor queda el veneno.

Dans l'édition de Hoces (1634), on trouve ces variantes : V. 4, *el garçon Ida;* V. 8, *siempre escondida;* V. 9, *a el aurora;* V. 11, *incitan aora.*

En écrivant ces vers, Gongora songeait très probablement à l'ardente poésie du Napolitain. Les mêmes poncifs pouvaient venir naturellement sous la plume des deux écrivains lorqu'ils abordaient le même sujet : mais certains traits analogues sont si caractéristiques que je me résoudrais difficilement à croire que ces similitudes soient l'effet du hasard.

Le sonnet de Gongora, que reproduisent les éditions posthumes, ne fut point publié dans les *Flores*. Il est donc, selon toutes probabilités, postérieur à la canzone de Marino.

Les premiers vers :

> La *bouche* caressante invitant à goûter
> Une humeur distillée entre des *perles* fines,

expriment sous une forme honnête et alambiquée, l'idée des deux langues qui s'enlacent entre les dents comparées à des perles. Ce que Marino exprime en ces termes :

> Une *bouche* homicide,
> Douce guerrière d'amour
> Que la nature orne de *gemmes* et de pourpre.
> . . . . . .
> Les langues amoureuses,
> En badinant, vont au tournois.

Les *perles* de l'un correspondent aux *gemmes* de l'autre, et le tournoi des langues de Marino reste sous-entendu, mais nettement indiqué chez Gongora.

Cette liqueur sacrée qu'à Jupiter présente l'éphèbe de l'Ida correspond à l'ambroisie dont parle, un peu plus loin, l'auteur de la *canzone* (1), et peut-être l'*humeur distillée entre les perles fines* doit-elle être comparée aux *esprits humides de rosée*.

---

(1) P. 21 : Ma quel, que stampa Amore,
D'ambrosia humido, e graue,
I vaghi spirti dolcemente sugge.

Mais est-il nécessaire de faire remarquer combien la conception de la vie humaine est différente chez les deux poètes ; combien elle est plus grave et plus sombre chez l'Espagnol ? Après les joies lumineuses de l'aurore, il attend les douleurs de l'irrémédiable crépuscule, tandis que le léger Napolitain peuple ses nuits de baisers sans fin. Aussi le sonnet de Gongora ne me paraît-il point une *imitation* de Marino, mais une *protestation* contre la façon légère et superficielle dont celui-ci comprend la vie et l'amour.

A ces vers confiants et passionnés :

En vous, les plus secrètes
Douceurs, les plus profondes,
Je les ressens parfois, lorsqu'avec de doux accents,
. . . . . .
Entre rubis et *rubis* amour confond deux âmes
Et les cache au sein d'une bouche.

Gongora répond par ces paroles superbes, avec les mêmes antithèses fièrement retournées contre son antagoniste :

La bouche caressante.....
Amants n'y touchez pas, si vous aimez la vie;
Car *entre lèvre* et *lèvre aux teintes carminées*,
Amour se dissimule, armé de son venin,
Comme entre *fleur* et *fleur* un serpent qui se cache.

Puis abandonnant le texte italien, il laisse s'échapper de ses lèvres inspirées ces beaux vers :

Fuyez l'illusion des roses. . . . . .
Couvertes de rosée . . . . . .

qui se terminent par l'évocation amère du venin survivant seul à l'amour.

Quant aux procédés stylistiques, don Luis suit plutôt le ton de l'Arioste et du Tasse, tandis que Marino renouvelle le genre en remontant aux artifices des vieux troubadours provençaux imités à leur tour par les Français et les Italiens. Le Roman de

la Rose est plein de métaphores mièvres, de mots répétés à des places symétriques, et surtout, d'antithèses subtiles. Les cancioneros espagnols ont eu les mêmes tendances jusqu'au triomphe de la lyrique italienne, qui les relégua peu à peu dans l'ombre.

Remarquez, dans la poésie de Marino, les adjectifs et les substantifs symétriquement placés dans ces trois vers qui se suivent :

Interrotti lamenti,
Lascivetti desiri,
Languidetti sospiri,

puis, immédiatement après,

Tra *rubino,* e *rubino* Amor confonde.

Voyez aussi comment sont répétés les mots *baci*, la façon dont le rhéteur use de la conjonction *e*, et constatez ici la position de *vn* :

Vn baccio tugge, *vn* riede
Vn ne more, *vn* succede,
De la morte di quel questo si pasce,
E pria que mora l'*vn*, l'altro rinasce.

Remarquez la place des mots *cor*, *mi*, *e*, des verbes *porge* allant avec *fura* ainsi que *prende* correspondant à *rende :*

Alfin col bacio il *cor mi porge, e prende,*
E la vita col *cor mi fura, e rende.*

Les antithèses sont innombrables :

— *Doucement* me *défie*
— *...aimante* et *ennemie*
— *revêche* et *enjoleuse*
— *baisers* sont les *combats*
— *Joyeux* sont les *échecs* et les *blessures aimées...*
— Ce corail mordant qui m'*attaque* me *réjouit.*

J'en passe un grand nombre. Relisez tous les autres vers

traduits et vous ne trouverez que des oppositions voulues : les dents qui en blessant guérissent; des baisers qui en privant de vie rendent la vie; des baisers qui fuient, d'autres qui reviennent; en voici un qui se repaît de la mort d'un autre, et avant qu'un dernier ne vienne à mourir, un nouvel encore revient à la vie.

Les passages non traduits ne sont pas moins édifiants.

Indépendamment de la part d'originalité de l'écrivain, ces procédés remontent à l'art des troubabours, et par suite rappellent les cancioneros espagnols dont les complications datent de la fin du XIV^e^ et du XV^e^ siècle. Pendant tout le XVI^e^ siècle, ce genre fut étouffé en Espagne par la Renaissance italienne; il se réfugia dans la littérature religieuse destinée au peuple, chez les chanteurs ambulants et surtout chez les aveugles qui restèrent longtemps les poètes de la multitude.

Le XVII^e^ siècle, qui fut en Espagne, quoiqu'on l'ait trop peu remarqué, une période de *réaction* contre l'italianisme, ne chercha pas seulement à puiser *directement* dans les trésors des littératures antiques : il renoua aussi ses traditions avec le XV^e^ siècle, et c'est surtout de là que naquit, dans les romances et « décimas », toute cette efflorescence de concepts alambiqués et de stratagèmes de rhétoriciens. Gongora suit discrètement cette école dans les petits genres; mais dans ce cas, ce sont les jeux de mots et la satire qui triomphent chez lui plutôt que des accumulations d'antithèses comme celles qui déparent les œuvres de Marino.

Ledesma et Montalban ressemblent davantage à celui-ci, tout en s'en distinguant encore par de profondes dissemblances. Ceux des conceptistes qui s'inspirent des chefs-d'œuvre toscans tournent plutôt les yeux vers le XVI^e^ siècle, et Gongora lui-même, qui, dans le genre italien, n'a point voulu renier l'œuvre de la Renaissance et n'a fait qu'en exagérer les défauts, est loin d'être aussi semblable à Marino qu'on ne l'a cru; il suit souvent des principes diamétralement opposés.

Si les deux poètes se rencontrent sur les mêmes chemins, c'est à des carrefours.

La principale analogie qui les rapproche, c'est que, vivant l'un et l'autre à une période de décadence, et s'appuyant sur des traditions partiellement communes, ils ont abusé, mais chacun de façon différente, de tous les procédés stylistiques.

Et quand le poète cordouan, jetant par-dessus bord l'imitation italienne, se mettra éperdûment à latiniser sa langue, les caractères différentiels séparant les deux chefs d'école s'accentueront encore profondément.

CHAPITRE V.

Volte-face subite de Gongora. — Ses premières œuvres cultistes : le Panégyrique au duc de Lerma et l'Ode sur la prise de Larache. — Gongora n'était pas déterminé par l'Italie; influences auxquelles il obéissait.

Toutes les poésies de Gongora écrites avant la fin de 1609, et que j'ai pu dater, possèdent les mêmes caractères que celles qui ont été citées jusqu'à présent.

L'une d'elles, selon toute probabilité d'avril 1909 (1), est conçue dans une langue encore très espagnole, quoique conceptiste; une autre, qui remonte tout au plus au mois de juin de la même année (2), ne contient que des mots et des tournures traditionnelles, mais elle est riche en subtilités, en harmonie, du reste, avec le ton plaisant de l'auteur.

Tout à coup, dans les derniers mois de 1609 (3), et à la

---

(1) *De pugnos de hierro ayer,* decima, dans l'édition de Castro, p. 286. Pour la date (voy. plus haut au chap. biographique).

(2) *¡ Oh montañas de Galicia !* Même éd., p. 484. Pour date (voy. chap. biographique).

(3) Voy. chap. Biographie.

fin de l'année suivante, il compose le *Panégyrique au duc de Lerma* (1) et l'*Ode sur la prise de Larache* (2), élucubrations étranges où les métaphores, la syntaxe et le vocabulaire latinisants sont, au plus haut point, extravagants et obscurs.

Son but était de créer une poésie capable de prendre son essort vers les cimes les plus élevées de la *culture*. Nous trouvons aujourd'hui cette érudition bien pauvre, bien pédantesque et bien tapageuse. Dans le *Panégyrique*, elle se meut particulièrement dans les domaines de la mythologie, de l'histoire, de la langue et de l'esprit. Les noms propres y abondent; les allusions intempestives aux fables antiques en rendent la compréhension malaisée aux non-initiés; on y trouve également un grand nombre de mots latins que l'on pouvait rencontrer, deci delà, chez les devanciers de Gongora, et qui n'avaient pas encore acquis droit de cité en Castille, tels que *émulo*, *adusto*, *pompa*, *bifronte*, *hurtar*, *luciente*, *bulto*, *ilustrar*, *alterno* (adj.), *biforme*, *fulminar* (dans le sens latin), *argentado*, *conducir*, *horrendo* (adj.), *incógnito*, *aplauso*, *celestial*, *intonso*, *deidad*, *errante*, *gémino*, *inclito*, *afecto* (adj.), *propicio*, *ecliptico*, *purpurear*, *frustrar*, *lento*, et foule d'autres qui figureront plus tard dans toutes les parodies du parler gongorique, quoique la plupart soient devenus aujourd'hui d'un usage fréquent. Ce qu'on devait blâmer, dans cette latinisation du vocabulaire, c'était moins les néologismes que leur emploi gravement abusif et intempestif.

---

(1) *Panegirico al Duque de Lerma*, publié pour la première fois par Pelliger dans ses *Lecciones Solemnes*, déjà citées, col. 613-775, reproduit dans l'édition de Castro, t. I, pp. 477-481.

(2) *A la toma de Larache, Plaça fuerte de Africa, que se entregò por trato con Mulei Xeque, Rey de Fez, año de mil y seiscientos y diez;* tel est le titre de Hoces, fol 39. Le texte donné par Pelliger, dans ses *Lecciones Solemnes*, col. 743-745, est de beaucoup préférable; le titre y est simplement : *Cancion*. Le texte de de Castro, pp. 448-449, est généralement assez satisfaisant.

Des constructions telles que :

En el *mayor* de su Fortuna *halago* (1),

qui sont exceptionnelles chez Garcilaso, Herrera et leurs émules, deviennent ici la règle et se rencontrent fréquemment dans des vers successifs :

El *belicoso* de la playa *seno*
Belgico siempre *titulo* del Conde (2).

Sans parler des articles omis et des accusatifs grecs, on peut citer aussi nombre d'hyperbates absolument révolutionnaires comme :

El oro al tierno Alcides, que GUARDADO,
Del *vigilante* FUE *dragon* horrendo (3).

Les concepts ou pensers subtils sont, eux aussi, si *cultivés*, qu'ils en deviennent absurdes et infiniment obscurs; mais ce sont surtout les métaphores qui se distinguent par leur recherche et leur pompeuse audace.

L'*Ode sur la prise de Larache* est plus particulièrement conceptiste; elle se distingue aussi par son obscurité extrême, par sa syntaxe latine et incohérente, par ses concepts nombreux et extravagants (4). Quant au vocabulaire, il ne contient guère plus de latinismes que celui des odes de Herrera. J'y relève les mots : *vibrante*, *intima* (verbe), *pompa*, *ostenta*, *arrogando*,

---

(1) *Panegirico*, str. 50, *texte de Pellicer*, col. 686.

Vu l'importance des moindres détails dans les œuvres nettement cultistes, je donne, pour celles-ci, les leçons des meilleures éditions anciennes.

(2) IBID., str. 77, col. 733.

(3) IBID., str. 10, col. 627.

(4) Le délicat poète et distingué critique, don Juan de Jáuregui, l'a parodié dans une *Canción Lúgubre : Esperaba la luz, y el destemplado*, publiée dans ses *Rimas* en 1618 et reproduite dans la *B. A. E.*, tome 42, p. 120.

purpúreas, dont se moqueront plus tard les critiques et les satiriques.

Le sens du texte est souvent énigmatique, comme on peut le constater par cette traduction littérale des premiers vers dont j'imite le décousu et les tournures opposées au génie des langues romanes :

En des roches de cristal, petit serpent,
Par le sable nu le Luco erre ;
Le Luco qui, avec une langue enfin vibrante,
S'il ne nie le tribut, intime guerre
A la mer, qui lui boit avec raison le nom,
Et lui fait baiser le pied de l'Atlas (1).

Si l'on ignore que le Luco est un torrent qui se jette dans l'Océan à Larache (2), on peut se livrer à toutes espèces de

---

(1) Ed. Pellicer, fol. 743 :

En roscas de christal serpiente breue,
Por la arena desnuda el Luco yerra;
El Luco, que con lengua al fin vibrante,
Si no niega el tributo, intima guerra
Al Mar, que el nombre con razon le beue,
Y las faldas besar le haze de Atlante :

(2) L'édition Hoces orthographie *Luzeo*. Pellicer, généralement beaucoup mieux informé, donne la forme *Luco*. Celle-ci, qui convient parfaitement pour la métrique, me semble devoir être adoptée, quoique de Castro suive Hoces avec la forme modernisée *Luceo*. Les atlas, en effet, signalent, à cet endroit, le torrent *Lukkos*, dont la forme espagnole est naturellement *Luco*. Voici, d'ailleurs, le court commentaire, purement historique et géographique, dont Pellicer accompagne cette ode dans ses *Lecciones Solemnes*, col. 743 : « Ganó nuestro Rey año de 1610 a 20 de Nouiembre la ciudad de Larache, que es la Lixa, de Ptolemeo, y Plinio, y yace en la Mauritania Tingitania, en el Reyno de Fez, cerca, y fuera del estrecho de Gibraltar, en la costa del mar Atlante, cinco leguas de Tanger, y diez y ocho de Cadiz. Corre junto a ella el Luso, o Luco, rio que otros llaman Raça, alma que passa por Fez el Viejo. Esta Larache en altura del Polo Artico, treinta y quatro grados, y en siete de latitud. A esta toma de Larache, cantò don Luis assi. » (Suit le texte.)

conjectures sur la signification de ces vers. Le cours d'eau est donc comparé à un petit serpent qui se glisse sur le sable, entre des collines éclatantes de blancheur, illuminées sans doute par un soleil ardent. La langue vibrante du Luco ne peut être que son embouchure ; les flots de la rivière repoussés par la mer forment des ondes et des stries. L'auteur voulait donc développer jusqu'au bout la métaphore et faire vibrer les eaux comme la langue du serpent.

Notre serpent se change en peuple vassal qui fait la guerre et va payer tribut : la rivière apporte à l'océan ses ondes, tandis que son courant lutte contre les marées qui veulent le refouler.

Mais la mer, qui lui boit son nom? Voilà pour le moins une idée bizarre ! L'explication, c'est que le cours d'eau se perd dans l'océan qui l'absorbe. De là Gongora dit que la mer lui boit son nom. Et pourquoi le fait-elle *avec raison?* Sans doute parce que le Luco lui fait la guerre...

Enfin, l'océan fait baiser à son ennemi les pieds de l'Atlas, car en forçant ses eaux à s'épanouir le long de la plage, les vagues et la marée le rapprochent des contreforts des montagnes.

La traduction interprétée et forcément très libre serait donc :

« Sur le sable nu, le Luco forme des méandres comme un étroit serpent entre des roches éblouissantes de lumière ; à son embouchure, le fleuve fait vibrer ses ondes comme la langue d'un reptile et lutte, sans pouvoir lui refuser le tribut de ses eaux, avec la mer, qui lui prend jusqu'à son nom et repousse ses flots sur la plage vers les contreforts de l'Atlas ».

La suite est singulièrement plus obscure :

> Donc, de cette toujours ouverte, toujours béante
> Et toujours armée bouche,
> (Comme deux défenses), de l'une et l'autre roche,
> L'Afrique, ou que ce soient les cornes de la lune,
> Ou bien que de son éléphant ce soient les défenses,
> Offre au grand Philippe les forteresses,
> (Soucis, jusqu'à présent, dorénavant, gloire militaire).

Et du féroce animal, la trompe devenue
Déjà clairon de la Renommée, entend le berceau,
La tombe voit du soleil, signes d'Espagne,
Les murs couronner que le Luco baigne (1).

La construction de la phrase est très compliquée : nombreux déterminatifs précédent le mot *boca*, enchevêtrement inextricable de toutes les propositions, dépendances peu claires des régimes, parenthèses intempestives, longues oppositions, verbes longuement distancés de leurs sujets. A travers la fantaisie échevelée de la syntaxe et des métaphores, il semble cependant qu'on puisse l'interpréter ainsi :

« L'Afrique offre au grand Philippe les forteresses jadis craintes, aujourd'hui glorieuses pour l'armée, des deux roches qui s'avancent, comme les cornes du croissant musulman ou les défenses de l'éléphant d'Afrique, au-devant de la bouche du fleuve toujours ouverte, béante et défendue; le lever du soleil entend, telle la trompe d'un éléphant claironnant la gloire, le bruit des combats engagés sur les rives du fleuve et le crépuscule du même jour voit les drapeaux de l'Espagne victorieuse flotter sur les murs de Larache ».

L'ode continue sur ce ton pendant plus de soixante-dix vers : « *Bientôt les ondes du Luco revêtent au lieu d'écailles de*

---

(1) Ed. Pelliger, fol. 743 :

Desta pues siempre abierta, siempre hiante,
Y siempre armada boca,
(Cual dos colmillos) de vna y otra roca,
Africa, o ya sean cuernos de su Luna,
O ya de su Elefante sean colmillos,
Ofrece al gran Felipe los castillos,
(Carga hasta aqui, de oy mas militar pompa).
Y del fiero animal hecha la trompa,
Clarin ya de la fama, oye la cuna,
La tumba ve del Sol, señas de España,
Los muros coronar que el Luco baña.

cristal, une crinière d'or luisant. Il rugit, et l'océan qui le méprisait, serpent, le révère, (devenu) lion non païen (1) ».

Le petit fleuve était un serpent — et un serpent païen — avant l'arrivée des nobles Espagnols. Maintenant qu'ils ont fait gronder dans l'estuaire leur artillerie chrétienne, le reptile s'est transformé en éléphant ; après la prise des forts, il s'est incarné en un magnanime lion.

Immédiatement après, le poète reprend : « *Il rugit, et toutes les bêtes féroces qu'engendre la Lydie, qui l'écoutaient à peine lorsqu'il était éléphant, sillonnent aujourd'hui des océans de sable, interposant la distance et se dissimulant à la puissance féroce de son rugissement* (2) ».

Les bêtes fauves sont les Maures et la Lydie désigne métaphoriquement le désert marocain.

Les vers qui terminent cette bizarre élucubration ne sont guère moins singuliers. Les deux poèmes, si étrangement conçus, se complètent l'un l'autre : dans le premier, le novateur a porté surtout son attention sur la culture de l'érudition et de la langue ; dans le second, il s'est attaché plus particulièrement à ce qu'il croyait être la pensée, la finesse, la subtilité.

On ne peut attribuer cette transformation si brusque à l'influence de Marino qui n'avait guère changé sa manière depuis les *Rime*. Parmi celles de ses œuvres que l'on peut dater, citons,

---

(1) Id., fol. 743 :

En vez de escamas de christal, sus olas
Guedexas visten ya de oro luciente:
Brama, y menospreciandolo Serpiente,
Leon ya no pagano,
Lo admira reverente el Oceano;

(2) Brama, y quantas la Lybia engendra fieras,
Que lo escuchauan, Elephante apenas,
Surcando agora pielagos de arenas,
Lo distante interponen, lo escondido,
Al imperio feroz de su bramido.

de 1605 (1) : *Il Tibro festante* (2), publié pour la première fois en 1608; *Il Torneo* (3) et autres épithalames composés en 1607, de même qu'un volume imprimé en 1608 : *Il ritratto del Serenissimo Principe* (4).

Rien, dans tout ceci, d'assez différent des premières œuvres, pour expliquer le changement de manière de Gongora. Quoique Marino y emploie des tournures neuves et parfois audacieuses; quoiqu'il use de temps en temps de néologismes, on ne trouve que très peu d'analogie entre les métaphores des deux poètes et rien n'est plus éloigné des procédés du mièvre Napolitain que la latinisation outrée des nouvelles créations du Cordouan.

Un grand nombre de ces mots, dont le novateur abuse antérieurement déjà, se retrouvent chez Marino; mais ce serait une grave erreur que d'en conclure à l'imitation : s'ils étaient encore rares ou insolites en espagnol, ils avaient pourtant, pour la plupart, été admis dans cette langue longtemps avant l'influence marinesque; sous leur forme correspondante, ils avaient généralement acquis droit de cité depuis des siècles en italien quand cette langue ne les possédait pas déjà comme un héritage naturel du latin.

La principale question linguistique débattue en Italie ne fut point, comme en Espagne, celle de la latinisation, mais celle de la prééminence des dialectes. On ne peut nier cependant qu'un certain nombre de termes latins aient été introduits dans le Toscan du XVII^e^ siècle, mais cette naturalisation se fit normalement et discrètement.

De plus, l'examen philologique des mots antiques adoptés par les écrivains espagnols à la fin du XVI^e^ et au XVII^e^ siècle prouve aisément qu'ils ont été pris directement au latin et non à

---

(1) Pour la chronologie de ces œuvres, voy. Angelo Borzelli, *Il cavalier Giambattista Marino (1569-1629)*, Napoli, 1898, pp. 65 et suiv.

(2) *Il Tibro Festante*, Venetia 1608.

(3) Publié dans *Epithalami*, in Parigi presso Tussan du Bray, 1617.

(4) *Il ritratto del Serenissimo Don Carlo Emanvello, Duca di Savoia, Panegirico del Marino.* In Venetia, 1608.

une langue moderne. Seuls, les vocables empruntés à une période antérieure, notamment au commencement du XVI[e] siècle, contiennent parfois des signes caractéristiques de la phonétique italienne. Enfin, la syntaxe secentiste conserve, malgré quelques audaces, un caractère essentiellement roman On ne peut en dire autant des constructions extraordinaires de Gongora.

Ce serait donc peine perdue que de chercher des influences prépondérantes chez Marino comme chez Stigliani, Chiabrera, Guarini ou tout autre Italien contemporain.

Tout en constatant, du côté des idées et du style, une gestation partiellement commune dans les deux péninsules; tout en rappelant l'action exercée par Pétrarque, ses disciples ou le Tasse (1), et sans méconnaître l'importance des traités de Bembo, de Speron Speroni et de tant d'autres, il faut, pour expliquer la brusque révolution gongorique, tourner les yeux vers l'Espagne elle-même, vers ses humanistes et vers les poètes qui s'en inspirèrent; vers les théories d'Ambrosio de Morales, de Herrera, d'Aldrete (2), dont le remarquable ouvrage sur les origines de la langue castillane avait été publié quatre ans auparavant; vers les doctrines de don Luys de Carrillo (3) dont le *Libro de la Erudicion Poetica* avait été écrit entre 1606 et le commencement de 1607 (4). Rappelons que

---

(1) Pour cette gestation et ces influences, voy. *Le Lyrisme cultiste*, t. I, chap. I, II et V.

(2) Pour ces théories, voy. plus haut, pp. 35-36 et 38-39. On en trouvera un exposé plus complet dans *Le Lyrisme cultisme*, t. I, chap. III-IV. Il convient d'ajouter que Gongora et Aldrete, tous deux chanoines de la cathédrale, furent plus d'une fois chargés de faire des démarches conjointement et se rencontrèrent fréquemment dans le chapitre, notamment aux dates du 27 noyembre 1597, 5 juillet 1601, 10 mars, 7 et 13 juillet 1609, etc (Voy. aux dates correspondantes les actes capitulaires dans González y Francès.)

(3) Sur Carrillo, voy. *Le Lyrisme cultiste*, t. I, chap. VI-VII, pp. 71-81 et 86.

(4) Comme on peut le constater par une lettre publiée dans les œuvres de Carillo (fol. 154 et suiv.) et parlant de cette œuvre. Cette lettre est datée du 7 juillet 1607 et son contenu prouve qu'elle ne fut point écrite aussitôt après le *Libro de la Erudicion Pœtica*, qu'elle défend contre divers censeurs.

cette dernière étude faisait avec éloquence l'apologie du style savant et obscur. L'auteur était mort le 22 janvier 1610, entre la conception du *Panégyrigue* et celle de l'*Ode*, acquérant avec la mort un regain d'estime auprès de ses contemporains les plus distingués.

Il est probable que Carrillo, né, lui aussi, à Cordoue, connaissait intimement Gongora, dont la tournure d'esprit se rapprochait tant de la sienne. C'est de lui, semble-t-il, que parle le biographe de Gongora dans l'édition de Hoces, lorsqu'il dit que le poète dont il retrace la vie, confessa « non sans une généreuse pudeur, avoir tiré un précieux enseignement des œuvres d'un ami plus jeune qu'il vit, dès les premières années, s'élancer impétueusement, sans y réussir parfaitement, il est vrai, vers la sublimité, vers les hauteurs de la culture que l'ignorance cherche à rendre si odieuse (1) ».

C'est sous ces influences, auxquelles il faut joindre celle de Juan de Mena, que me semblent nés ces deux poèmes, les premiers réellement *cultistes* de l'audacieux écrivain qui voulait ainsi fusionner pratiquement toutes les grandes théories linguistiques et poétiques des derniers siècles.

Pourtant, je ne vois pas seulement, dans ces élucubrations maladives, les efforts d'un apôtre de l'érudition, les errements d'un écrivain latinisant, la tentative d'un artiste recherchant la poésie mystérieuse qui naît d'une légère obscurité, et je me refuse à considérer l'*Ode sur la prise de Larache* comme l'œuvre d'un homme en possession de toutes ses facultés mentales : elle semble l'œuvre d'un fumiste ou d'un fou.

Il n'y a pas de raisons de croire à une gageure, de supposer la fumisterie, puisque dans son *Panégyrique au Duc de Lerma*, écrit l'année précédente pour attirer sur lui la bienveillance du favori, Gongora parle un galimatias presque aussi obscur et extravagant.

J'ai déjà fait remarquer, dans la biographie, que, peu avant

---

(1) Dans *Vida y Escritos*, déjà cité, 1634, fol. 14 a prélim.

de composer ces malheureux avortons de son génie, le poète venait de donner des signes de fatigue cérébrale. Ses idées avaient perdu de leur clarté et le chapitre de Cordoue se plaignait du manque de précision qu'il apportait à l'exécution des missions qui lui étaient confiées. Enfin, dans le courant du mois d'août de 1610, entre le *Panégyrique* et l'*Ode*, nous savons qu'il fut atteint d'une violente crise de son mal, probablement d'un transport au cerveau (1).

Aussi crois-je pouvoir affirmer qu'un trouble cérébral doit être ajouté aux autres causes qui ont déterminé la volte-face de l'auteur.

Cela ne veut pas dire qu'il n'eut pas encore, par la suite, de nombreux moments de pleine lucidité et d'incontestable génie.

CHAPITRE VI.

Les grands poèmes gongoriques. — Comparaison et sources des Polyphèmes de Stigliani, Marino, Gongora, Carrillo.

Entre la fin de 1612 et le commencement de 1613, Gongora avait écrit ses deux fameux poèmes : le *Polyphème* ou *Fable de Polyphème et Galatée* (2) et les *Solitudes* (3).

---

(1) Voy. plus haut la partie bographique.

(2) *Fabvla de Polifemo y Galatea*, éd. *Hoces* de 1634, fol. 147*a*-153*b*. — Dans ses *Lecciones solemnes*, col. 1-350, PELLICER publie le texte avec son commentaire, sous le titre de *Polifemo*. Citons aussi la curieuse édition commentée : *El Polifemo de don Lvis de Gongora* comentado por DON GARCIA DE SALCEDO CORONEL... En Madrid por Iuan Gonçalez. Año 1629. A costa de su Autor. — Pour la date du *Polyphème* et des *Solitudes*, voy. plus haut, p. 27, n. 1.

(3) *Soledades de don Luis de Gongora*, éd. *Hoces*, fol. 154*a*-180*b*. — Aux col. 352-612 de PELLICER se trouvent les *Lecciones solenes* (sic) *a las Soledades de don Lvis de Gongora*. Ce texte est l'un des meilleurs ; il est

L'antériorité du *Panégyrique* et de l'*Ode sur la prise de Larache*, leur signification décisive dans l'évolution du cultisme, justifient l'attention nouvelle que j'ai accordée à ces deux poèmes. Les *Solitudes* et le *Polyphème*, qui se rattachent aux mêmes influences et à la même évolution, y perdent en portée historique, mais conservent une importance prépondérante si l'on considère le notable mouvement critique qu'ils provoquèrent, leur étendue, le caractère définitif de leur langue et de leur style ou le souffle hautement poétique qui les anime.

Ces œuvres, remarquables par leur valeur artistique autant que par les théories pédantesques, les extravagances et les fautes de goût qui les déparent, ont fait, de leur temps, un bruit énorme. Ce sont des types achevés de lyrisme cultiste, où l'on retrouve combinés, perfectionnés, traités avec plus de liberté et de génie, les principaux procédés, les principales innovations du *Panégyrique* et de l'*Ode*.

Les deux nouveaux poèmes comptent parmi les plus difficiles, les moins accessibles qu'on ait jamais conçus. Leur obscurité est telle qu'ils provoquèrent l'éclosion, du vivant même de l'auteur, de volumineux commentaires qui se multiplièrent après sa mort.

Même après la lecture de ces interminables gloses, il est permis de rester très perplexe sur le sens d'un très grand nombre de passages. Les commentateurs du temps ont cherché surtout à faire preuve d'érudition, particulièrement dans les domaines de la mythologie, de la géographie et de l'histoire; ils sont restés muets — ou peu s'en faut — sur la genèse des curieuses créations qu'ils interprétaient. Abusant des para-

---

supérieur encore dans les *Soledades de D. Lvis de Gongora comentadas* por D. Garcia de Salzedo Coronel... En Madrid en la Imprenta Real. Con Priuilegio. 1636. — En attendant la publication annoncée par Foulché-Delbosc, on ne peut guère citer comme édition moderne des deux poèmes que celle de de Castro, pages 459-563 pour le *Polyphème*, et pages 463-481 pour les *Solitudes*, dans ses *Poetas liricos*, ouv. cité.

phrases, ils n'ont point fait l'analyse des métaphores. Panégyristes aveugles, ils ont admiré les plus graves défauts du maître sans parvenir à comprendre la réelle beauté poétique des strophes les plus élevées.

Souvent utile, grâce aux renseignements matériels qu'elle fournit, autant que par sa perspicacité et sa subtilité, leur critique manque absolument de profondeur et de valeur scientifique ou artistique.

J'ai retracé, dans une autre étude, l'évolution des ardentes polémiques provoquées, au XVII[e] siècle, par le *Polyphème* et les *Solitudes* (1). Ici, je m'attacherai plus longuement aux poèmes eux-mêmes : divers passages des *Solitudes* s'inspirent d'écrivains latins et de classiques italiens; dans son ensemble, leur thème me semble original; je les considérerai donc seulement sous le rapport de la langue et du style, qui sont analogues dans les deux écrits; le *Polyphème*, dont le sujet appartient au trésor commun, sera étudié au point de vue des sources immédiates de son inspiration.

* * *

Avant 1600 déjà, Stigliani avait chanté, dans son *Polyphème* (2), les amours malheureuses du cyclope pour Galatée, et Marino avait traité le même sujet dans vingt-quatre sonnets

---

(1) Voy. plus haut, p. 28.

(2) Cette fable a pour titre : *Il Polifemo* et s'étend de la page 188 à la page 208 dans l'édition de 1605 des *Rime* di Tomaso Stigliani distinte in otto libri... in Venetia, presso Gio. Batt. Ciotti, MDCV. — La préface du *Canzoniero* du même auteur, éd. de 1625 déjà citée, contient cet avertissement : « *A chi legge :* Dovete sapere, benigni lettori, che essendo n'ell' anno 1600 stato stampato piu volte il Polifemo del Sig. Caualiere Stigliani in Milano dal Ponzi, dal Tini e dal Besozzi, e poi ristampato nel 1601 in Venezia da Ciotti, con alcun' altre sue Rime sotto nome di prima parte.... »

de ses *Rime* (1). On pourrait se demander si ce serait là la source de l'inspiration de Gongora; mais l'antériorité des poèmes italiens ne prouve nullement qu'ils aient servi de prototype à ceux d'Espagne.

Dès l'antiquité, de nombreux poètes introduisirent le féroce géant dans leurs épopées ou dans leurs idylles. L'*Odyssée* retrace les angoisses d'Ulysse et de ses compagnons dans la grotte de Polyphème (2); Virgile reprend cette description dans son *Énéide* (3). Théocrite idéalise déjà la passion déçue du cyclope (4).

Mais les œuvres grecques servirent très rarement de modèle au XVII^e^ siècle; en Espagne moins encore qu'ailleurs. Presque toutes les églogues écrites à cette époque sur les plaintes du cyclope amoureux ont pour source la fable d'Ovide décrivant la métamorphose d'Acis (5). Galatée dépeint ses amours avec le gracieux jouvenceau. Polyphème la poursuivait en vain de ses instances. Pour la première fois, le monstre prend soin de sa parure, et sa férocité s'adoucit. La nymphe entend la cantilène du géant qui chante la beauté de la femme aimée et déplore sa cruauté. Qu'elle cède à ses prières : il lui donnera ses troupeaux, ses fleurs et ses fruits. Il n'est pas laid, comme le croit la nymphe dont l'amour pour Acis lui torture le cœur. Toup à coup il voit les amants enlacés; il lance vers le couple frémissant un rocher qui tue le malheureux jeune homme. Le corps pantelant se transforme en ruisseau.

L'argument du *Polyphème* de Stigliani ne diffère pas essentiellement de celui d'Ovide : il contient les mêmes éléments; mais les lamentations du cyclope, qui acquièrent une importance prépondérante, confèrent au poème un caractère mélodramatique que l'on retrouve dans les opéras italiens du

---

(1) *Parte Prima, Rime Boscherecce;* ces sonnets font suite à d'autres et commencent sans titre à la page 100, pour s'étendre jusqu'à la page 112, à la fin des *Boscherecce*.

(2) *Odyssée,* livre IX.

(3) *Enéide,* livre III.

(4) *Idylle* XI.

(5) *Métam.,* livre XIII, fable VIII.

même titre. Les strophes, enthousiastes ou désespérées, alternent sans symétrie, suivant le désordre des sentiments et de la douleur. Le nom d'Acis apparaît seulement à la fin du poème, qui ne connaît d'autre dénouement que les larmes de Polyphème. Le meurtre de l'adolescent est laissé dans l'ombre, et le géant, sur lequel se concentre tout l'intérêt de l'œuvre, en apparaît plus idéal et plus digne de pitié.

Les sonnets de Marino sur le même sujet ont beaucoup d'analogie avec ceux de Stigliani, mais la disposition est plus régulière, les vers sont moins larmoyants, les sentiments moins intenses, moins tumultueux.

Comme dans les *Métamorphoses*, la nymphe raconte son histoire en se peignant les cheveux, mais la froide introduction disparaît. Marino, moins méthodique, se montre plus lyrique et plus attachant. Les développements diffèrent, les sentiments se présentent dans un ordre plus naturel ; le tragique dénouement d'Ovide n'est pas évité comme chez Stigliani.

A côté d'un fond commun qui se retrouve chez Ovide, Marino ou Stigliani, le *Polyphème* de Gongora enserre, en sa trame diffuse, foule de strophes ravissantes qui ne doivent rien à ces trois auteurs. Il ne sera pas sans intérêt, à défaut d'une traduction, de donner un résumé détaillé de cette œuvre inextricable et pourtant superbe, de ce poème subtil où chaque phrase est une énigme pour quiconque n'en a point fait une étude spéciale et approfondie.

Résumé de la fable de Polyphème et Galatée de Gongora.

Après la dédicace au comte de Niebla, commence le récit :

A l'endroit où la mer de Sicile argente le pied du Lilybée, une haute roche clôt l'ouverture d'une grotte qu'ombrage le feuillage enchevêtré des arbres. C'est la demeure de Polyphème ; il y enserre toutes les chèvres des monts voisins. Fils de Neptune, il est énorme ; sa force est extrême ; au milieu de son front brille un œil unique. Ses cheveux noirs et sa barbe inculte le couvrent d'un sombre torrent. Pas un fauve ne peut

lui résister, lui disputer sa fourrure, et grande est l'abondance des fruits de ses jardins.

Polyphème joue sur ses pipeaux et épouvante la nature entière. Il aime Galatée, la plus belle nymphe que vit jamais le royaume des écumes. Glaucus l'invite en vain à parcourir avec lui, dans son char, les plaines de la mer. Le jeune et beau Palémon, puissant sur les flots, la sollicite; elle le repousse et fuit le gracieux éphèbe qui la poursuit.

La Sicile abonde en vin, en fleurs, en fruits, en céréales, en moutons à laine blanche, et de tous les travailleurs qui récoltent ces richesses, Galatée est la déesse. La jeunesse brûle d'amour; les charrues tirées par des bœufs, errant comme leurs maîtres, effleurent à peine la terre. Pas de pasteur qui siffle pour ramener les troupeaux : le chien dort, le loup vient se repaître de brebis, tandis qu'Amour arrête les sifflements du berger.

La nymphe fugitive se couche nue dans l'herbe, au bord d'une fontaine, et s'endort au chant de deux rossignols. Acis arrive auprès d'elle, chargé de poussière et de sueur; il la contemple dans son sommeil et la couvre de baisers. A ses côtés, il place l'huile d'amandes, le beurre et le miel qu'il portait, puis il va se rafraîchir dans le ruisseau, tandis que Favonius tire devant lui les rideaux d'une végétation diaphane.

A peine la nymphe entend-elle le pétillement argentin du ruisseau, qu'elle se redresse; elle fuirait sans la frayeur qui enchaîne ses pas. Les présents l'émeuvent agréablement; elle n'y voit point le don d'un cyclope ou d'un satyre qui aurait abusé de son sommeil.

Caché entre les branches, Amour frappe d'une flèche les seins blancs de Galatée. Elle voudrait appeler Acis, mais ignore son nom; elle le cherche et le trouve étendu dans l'herbe et feignant le sommeil. A peine l'a-t-elle vu qu'elle s'arrête dans sa course et s'efforce de ne pas l'éveiller. Elle admire sa beauté robuste et se sent altérée par le doux poison de son visage viril. Acis l'observe sans le paraître, puis il se lève et, révélant la splendeur de son corps juvénil, il veut baiser les sandales de la jeune fille. Profondément troublée, elle relève le jeune homme avec bienveillance.

Le creux d'un rocher faisait un dais ombreux à une couche pleine de fraîcheur, et des lierres, escaladant les troncs, formaient de vertes jalousies. Sur un rameau de myrte, deux colombes lascives les troublent de leurs gémissements d'amour. Galatée s'oppose doucement à l'audace d'Acis, mais avant que les deux oiseaux n'aient pu joindre leurs becs, il a pressé ses lèvres sur celles de la nymphe.

Le char du soleil descendait dans la mer, quand, de son souffle terrible, Polyphème embrasé fait vibrer son fifre. La nymphe qui l'entend se sent mourir d'amour et de terreur, mais l'amour et l'effroi l'attachent plus étroitement encore à son amant, tandis que retentit le chant pathétique du cyclope :

« O, belle Galatée, plus suave que les œillets que l'on cueille à l'aurore, plus blanche que les plumes de cet oiseau qui doucement expire et qui vit sur les eaux, quitte la mer, ne sois pas sourde à ma voix. Je possède d'innombrables troupeaux, mais mes malheurs égalent mes richesses. Je suis fils de Neptune, viens, tu ne trouveras pas un époux plus robuste et plus grand que moi. Mon œil est plus beau que le soleil. Je suis la mort des fauves, et ma caverne, jadis inhospitalière aux humains, trouve aujourd'hui, grâce à toi, un refuge au voyageur égaré. Un étranger, auquel j'ai donné abri, m'a fait don d'un précieux arc d'ivoire. Accepte-le, tu seras la Vénus de la mer et le Cupidon des montagnes (1). »

Tout à coup Polyphème voit ses chèvres envahir et piétiner ses vignes. Il crie et lance de sa fronde tant de pierres qu'elles pénètrent le mur de lierre qui protège les amants. Épouvantés, ils fuient vers la mer. Le cyclope détache un énorme rocher et le lance sur le jouvenceau. Galatée, éplorée, invoque les déesses des ondes, qui changent Acis en un fleuve limpide.

* * *

Une analyse, même superficielle, révèle des dissemblances

(1) Ce passage entre guillemets, aussi bien que celui de la page 88, est résumé comme le reste du poème.

profondes entre la fable du cyclope de Gongora et les sonnets de Marino sur le même sujet. Les traits analogues chez les deux auteurs se retrouvent tous chez Ovide : la grandeur de Polyphème, sa force comparable à celle des dieux dont il descend, ses cheveux et sa barbe incultes, son œil dont il a contemplé dans les eaux l'image plus brillante que le soleil, sa richesse en fleurs, en fruits, en troupeaux, et diverses métaphores célébrant la grâce de Galatée et sa cruauté. Comme chez Ovide, celle-ci aime Acis, et le tragique dénouement est le même chez les trois écrivains.

Mais, à part ces analogies provenant de l'imitation d'un même modèle, quelles divergences profondes dans la forme, dans l'action, dans la sensibilité poétique !

Par son caractère dramatique, l'œuvre de Marino se rapproche davantage de celle de Stigliani. Comme chez lui, le cyclope apparaît aussitôt; c'est lui qui chante, c'est lui qui pleure, c'est la nymphe elle-même qui invite Acis aux douceurs ardentes des baisers : le poète n'intervient guère plus qu'un dramaturge précisant, de-ci de-là, quelques jeux de scène.

La fable de Gongora est essentiellement descriptive.

Dépouillées de leur afféterie, les peintures qu'elle renferme sont d'une grandiose originalité et d'un caractère hautement artistique. La courte cantilène du géant, cette harmonieuse plainte d'amour et de désespoir, chante la beauté de la jouvencelle en des strophes d'une grâce et d'une élévation exquises.

Enchanteresse est la vision de la Sicile fleurie, brûlante de soleil et de douce passion, évocation d'Eden qui ne doit rien au latin ni à l'italien.

Tandis qu'Ovide et Marino laissent dans l'ombre les amours simplement entrevues de la nymphe et d'Acis, Gongora leur accorde, au contraire, une importance prépondérante. Charmante est la rencontre des deux jeunes gens; quel gracieux tableau que celui de l'éphèbe superbe se baignant dans le ruisseau, derrière un voile de feuillage transparent et de graminées; et que de fraîcheur dans leurs tendresses naïves

d'enfants des premiers âges! Il est triste de voir ces peintures idylliques gâtées par la recherche et l'obscurité du style, surchargé de métaphores étranges et de détails superflus, rendues fastidieuses par le pédantisme du vocabulaire et la complication embrouillée de la syntaxe. La fable elle-même manque d'unité et de simplicité d'action : chez Ovide, Stigliani et Marino, Polyphème est visiblement le centre d'intérêt; sa douleur symbolise la douleur de l'homme. Don Luis néglige ce côté hautement humain : son Polyphème est trop repoussant pour que ses malheurs puissent nous émouvoir; les belles strophes où il célèbre Galatée étonnent dans sa bouche. Mais le monstre occupe une place suffisante pour qu'on hésite à se demander si les personnages principaux sont Acis et la nymphe dont la passion juvénile est si attachante; il y a trois héros d'importance égale; l'action y perd fatalement en force, en unité et en intérêt.

Le thème de cette fable ne doit donc rien — ou presque rien — aux poèmes de Stigliani et de Marino, et si Ovide n'a pas été la source unique de Gongora, il faut tourner les yeux d'un autre côté.

J'ai trouvé, dans les œuvres de don Luis Carrillo y Sotomayor, une composition que je n'ai vu signaler par aucun critique et qui fut, indubitablement, avec la fable latine, le modèle principal du Polyphème de Gongora : la *Fable d'Acis et Galatée* (1).

Résumé de la « Fable d'Acis et Galatée », de Carrillo.

Après la dédicace au comte de Niebla, commence le récit :
L'Etna, enflammé d'amour, admire Galatée peignant sa

(1) *Fabula de Atis y Galatea*, dans Carrillo, éd. de 1613, pages 26 et suiv., reproduite plus loin dans les appendices. — Le titre et le texte portent partout *Atis*, de même que dans l'édition de 1611, erreur évidente, provenant sans doute d'une mauvaise lecture des manuscrits.

longue chevelure; il redouble l'ardeur de ses flammes en entendant la nymphe se plaindre de son sort : « C'était l'aurore resplendissante; un ruisseau rieur, couronné de souchets, passait dans une prairie ombragée de saules, tandis que le vent glissait sur les fleurs odorantes.

» Acis et moi, nous nous couchons, amoureux, sur la pierre, dans une grotte toute blanche, à l'ombre d'un rocher. Nous nous enlaçons comme le lierre à l'orme et nous confondons nos haleines. Les vignes embrassaient les aunes, et deux tourterelles s'aimaient près de nous. Soudain, nous entendons le gigantesque cyclope, assis sur un rocher, pleurer sur sa cornemuse ses peines d'amour, à la terreur profonde de nos corps embrassés :

» Les prés fleuris, les arbres, les ruisseaux transparents n'égalent point la beauté de la femme que j'aime; mais rien n'est plus inflexible que la nymphe plus douce que les brises, plus blanche que le lait, la nymphe qui me fuit, rapide comme le vent. Apparais à la surface des flots pour me donner un moment d'allégresse : viens, tu posséderas toutes mes richesses, mes troupeaux trop nombreux pour que je puisse les compter, des raisins, des pommes, des jasmins et des roses. Les fleurs retournent à la terre qui les a fait naître, et le chardonneret chante ma douleur.

» L'eau dans laquelle je me suis contemplé prouve que je ne suis pas laid; je suis, au contraire, plus grand que Jupiter, et ma chevelure âpre me fait un ample voile. Un œil unique éclaire mon front comme le soleil dans le ciel. Regarde bien ton roi qui ne craint pas la foudre en colère et qui tremble devant ton pied blanc.

» Je supporterais mes douleurs si je ne te voyais, lierre ingrat, t'attacher à d'autres murailles. Tu verras, abattu dans les champs, le tendre corps de ton amant chéri. »

Le cyclope se lève et, s'appuyant sur un pin superbe, fait trembler l'Etna où il pose le pied. Furieux comme un taureau jaloux, il voit Acis enlacé à mon cou et, arrachant de sa base un rocher, le lance dans les airs et tue mon amant.

Le jeune homme est transformé en une source limpide que mes pleurs rendent amère toujours.

* * *

Grande analogie avec Ovide dans le sujet et la disposition, mais Carrillo est infiniment plus captivant et lyrique en dépit de ses périodes confuses et d'une certaine obscurité.

Les principaux traits se rapportant au géant, à ses richesses ou à la beauté de Galatée, sont le plus souvent inspirés, comme chez les autres écrivains, de l'original latin.

A la différence des Italiens, Carrillo décrit tout d'abord, comme Ovide et Gongora, le lieu de la scène, et sa description révèle un remarquable sentiment de la nature.

Le récit jaillissant des lèvres aimantes et des cœurs qui souffrent atteint son maximum d'intérêt; il possède une parfaite unité d'action : c'est l'amour des deux jeunes gens troublés par le cyclope et finissant par la mort et les larmes. Polyphème n'est pas mentionné dans les premières strophes : Acis et Galatée, qui sont ici les personnages principaux, apparaissent aussitôt dans le site enchanteur qui les excite à l'amour. Les tendresses des deux amants sont absentes chez Ovide et à peine indiquées chez Marino. Carrillo s'y attarde avec la volupté pure de l'artiste, et c'est ce qui fait l'originalité de son poème écrit avant celui de Gongora.

Le chef des cultistes a visiblement combiné la fable de son jeune devancier à celle d'Ovide; il l'a combinée maladroitement, et les traces des jointures sont encore visibles : c'est de là que provient le manque d'unité de son *Polyphème*, où les protagonistes des deux modèles restent protagonistes dans sa fusion. De là, les deux actions qui se gênent, le portrait du monstre fait au début d'après Ovide et répété sous l'inspiration de Carrillo dans la cantilène.

Ce qui est original chez Gongora, indépendamment de la langue et du mode lyrique, c'est le superbe tableau de la Sicile inondée de soleil, les premiers moments de la ravissante entrevue des deux jeunes gens, auxquels le prêtre s'est surtout

attaché, tandis que le soldat craignait moins les descriptions lascives et sensuelles.

Gongora s'est efforcé de conserver son indépendance vis-à-vis des textes modernes; s'il a imité son concitoyen, c'est dans les grandes lignes plutôt que dans les détails. On trouve parfois pourtant chez l'un et l'autre quelques traits communs dont l'analogie ne paraît pas fortuite : dès que résonne la voix terrible de l'amant dépité, Carrillo dépeint ainsi la terreur du couple épouvanté :

Le cristal liquide qui s'embrassait
Et s'étendait en son jeu lascif,
Tremblant aux voix qu'il écoutait,
Voulait se cacher en lui-même (1).

Gongora exprime la même idée avec plus de sentiment et de naturel :

La nymphe à ces accents voudrait être
Fleur infime, herbe modeste, un peu de terre,
Plutôt que de son nouveau tronc, lascive vigne,
Mourante d'amour, mourante d'effroi.
Mais avec les pampres cristallins de ses bras,
Amour l'enlace, si la terreur la noue,
A l'orme malheureux que va bientôt briser
La faux tranchante de la jalousie (2).

---

(1) Fol. 28*b* :

El liquido cristal, que se abraçaua,
Y con lasciuo juego se estendia,
Temeroso a las vozes que escuchaua,
Esconderse en si mismo pretendia.

(2) Ed. de Castro, p. 462[1], ou *Hozes*, 1634, fol. 152*a*. Je donne ici le texte de Hozes, qui est préférable :

La Ninfa los oyò, y ser mas quisiera
Breue flor, yerua humilde, tierra poca,
Que de su nueuo tronco vid lasciua.
Muerta de amor, y de temor no viua.
Mas (cristalinos pampanos sus braços)
Amor la implica (si el temor la anuda)
Al infelice olmo que pedaços
La segur de los zelos (*) hara aguda.

(*) Castro donne *cielos* qui est un contresens.

Plus précis est le détail des deux tourterelles qui s'aiment et poussent les jeunes gens à les imiter :

Deux tourterelles aussi nous montraient
Par leurs doux baisers combien elles s'aimaient :
Tout enfin était amour, car amour triomphait (1).
. . . . . .

Ces vers de Carrillo se retrouvent, à peu près semblables, chez Gongora :

Légère, l'une et l'autre colombe lascive
Se posa, et leurs gémissements,
Trompes d'amour, altèrent leur ouïe (2).

Plus évidente encore est l'imitation de ces vers :

Les timides châtaignes, offensées
Du retard de ta blanche main,
Une seconde fois, se cachent, confuses,
Dans leur jaune hérisson (3).

---

(1) CARRILLO, fol. 28*b* :

Tambien dos tortolillas nos mostrauan,
En besos dulces, quanto se querian :
Todo era en fin amor, que amor triunfaua
. . . . . .

(2) GONGORA, ibid. :

Una y otra lasciua, si ligera,
Paloma se calò, cuyos gemidos,
Trompas de amor, alteran sus oidos

(3) CARRILLO, fol. 30*a* :

Las couardes castañas, ofendidas
De la tardança de tu blanca mano,
Segunda vez se esconden de corridas
En su amarillo erizo (*).

(*) L'édition place une virgule après *erizo* et deux points après *llano*. Il me semble plus logique de rattacher ce mot à ce qui suit. Voy. le texte dans les *Appendices*.

Gongora les refond sous cette forme énigmatique :

Le panier est un enclos (d'autant plus rempli
Qu'il est plus vaste) de fruits presque gâtés (1).
. . . . . .
Le hérisson est le panier de la châtaigne (2).

Le poète y exprime également l'idée qu'il y a trop de fruits pour Polyphème et qu'ils gâtent en attendant Galatée.

Le dernier de ces vers, dont l'obscurité a suscité les explications les plus diverses et les plus confuses chez les commentateurs, signifierait donc, en se rapportant à Carrillo, que les châtaignes, trop nombreuses, restent emprisonnées dans leur enveloppe qui s'appellent *hérisson* en castillan, de même qu'en français.

D'autres similitudes rapprochent encore les deux Espagnols : le *Polyphème* de Marino consiste en vingt-quatre sonnets, sans introduction, tandis que les poèmes des écrivains de Cordoue écrits en huitains hendécasyllabes, avec la même disposition de rimes, sont précédés, l'un et l'autre, d'une épître adressée au comte de Niebla. Cette dernière coïncidence n'est peut-être pas fortuite.

Le sujet du *Polyphème* de Gongora est donc aussi indépendant que possible de ceux de Marino et de Stigliani : inspiré surtout par Ovide et par Carrillo, c'est un produit de l'imitation classique et du génie autochtone. Quant à la langue dans laquelle cette œuvre est écrite, elle est analogue à celle des *Solitudes*, que j'étudierai particulièrement sous ce rapport.

---

(1) *Abortada* signifie généralement avortée. Il semble bien que le mot soit pris ici dans un sens figuré et signifie *gâté*.

(2) Gongora, éd. *Hoces*, 148*b* :

Cercado es, quanto mas capaz, mas lleno
De la fruta el çurron casi abortada,
. . . . . .
Erizo es el çurron de la castaña,

CHAPITRE VII.

Les grands poèmes gongoriques. — Les « Solitudes ». — Traduction et glose de quelques passages. — La langue, le style, la couleur.

Les *Solitudes*, plus longues et plus importantes que le *Polyphème*, et dont le motif, cette fois, ne paraît pas emprunté au trésor commun, ne gagnent malheureusement rien à cette originalité. Ce n'est guère que le récit du naufrage d'un jeune homme et des parties de plaisir auxquelles il est convié par les habitants de l'île qui lui ont offert l'hospitalité.

Tout le poème n'est qu'un thème à descriptions fleuries, sans action et sans unité; divisé en deux *Solitudes*, il s'arrête brusquement et de façon absolument intempestive, ce que les contemporains lui ont souvent reproché.

Dans ses *Lecciones solemnes*, Pellicer de Salas prétend que le poème n'est pas achevé et que l'auteur avait voulu décrire en quatre *Solitudes* les quatre saisons de la vie (1).

Mais ce n'est point dans la trame qu'il faut chercher le caractère le plus frappant de cette œuvre : c'est plutôt dans la recherche excessive de l'érudition et de la finesse, dans la latinisation systématique du vocabulaire et de la syntaxe, dans l'accumulation des figures de style, dans leur audace, leur éclat, leur caractère esthétique; souvent aussi dans leur pédantisme et leur ténébreuse extravagance.

Les disciples de Gongora eux-mêmes s'accordent à reconnaître cette extrême obscurité dont ils ne lui font pas un reproche. A la fin de son volumineux commentaire, publié trois ans après la mort de Don Luis, Pellicer conclut : « Voilà ce que j'ai pu *deviner* dans l'explication de périodes aussi difficiles que celles de Gongora dans ses *Solitudes*. Mon esprit ne peut davantage (2) ».

---

(1) Col. 523.

(2) Col. 610.

Quant à moi, je crois devoir me contenter ici de donner une idée générale de la langue, du style et de l'éclat de ce poème, tout en analysant, dans un tout autre sens que les commentateurs anciens, quelques-uns de ses passages les plus caractéristiques.

L'un des plus célèbres et des plus difficiles est le début même du récit, qui commence immédiatement après l'épître dédicatoire. Il serait absolument impossible de le comprendre dans une traduction littérale, tandis qu'une traduction libre devrait s'éloigner de l'original au point de ne rappeler en rien ses particularités les plus essentielles. Je ferai donc suivre d'une interprétation un mot-à-mot imitant autant que possible les bizarreries du texte et ses tournures opposées au génie des langues romanes :

Traduction imitative :

C'était de l'année la saison fleurie,
Où le fourbe ravisseur d'Europe
(Demi-lune, les armes de son front,
Et le soleil, tous les rayons de sa fourrure)
Brillant honneur du ciel,
Dans des champs de saphyr paît des étoiles,
Quand celui qui aurait pu présenter la coupe
A Jupiter, mieux que l'éphèbe d'Ida,
Non seulement absent, mais dédaigné et naufragé,
Donne à la mer de larmoyantes et douces
Plaintes d'amour, car ayant été plaint,
Fut aux ondes, fut au vent
Le triste gémissement,
Second d'Arion, doux instrument [1].

---

[1] *Soledades*, vers 38 et suiv. Je prends pour base le texte de Coronel, *ouvrage cité,* que je corrige à l'occasion au vu des autres éditions : *Soledad I*, vers 38 et suiv., fol. 11 *a* - 14 *b*.

Era del año la estacion florida,
En que el mentido robador de Europa
(Media luna las armas de su frente,

Dans ces vers, le vocabulaire ne présente aucune particularité remarquable. La syntaxe est embrouillée et la phrase diffuse : remarquons l'ablatif absolu entre parenthèses : *media luna*...

Dans le vers :

Lagrimosas DE AMOR *dulces* QUERELLAS,

la conjonction *y*, qui devrait réunir les deux adjectifs, manque, et le déterminatif, éloigné du substantif, se trouve enchâssé entre les épithètes.

La suite de la phrase, depuis *dà al mar*, est très obscure et difficile à construire (1), et le dernier vers :

Segundo, DE ARION, *dulce* INSTRUMENTO,

Y el Sol todos (*) los rayos de su pelo)
Luciente honor del Cielo,
En campos de zafiro (**) pace estrellas (***),
Quando el que ministrar podia la copa
A Iupiter, mejor que el garçon de Ida,
Naufrago, y desdeñado sobre ausente,
Lagrimosas de Amor, dulces querellas
Dà al mar, que condolido
Fue a las ondas, fue al viento,
El misero gemido,
Segundo, de Arion, dulce instrumento (IV).

(1) Le sujet est rejeté très loin. *Fue a las ondas* doit se rapporter à *segundo, de Arion, dulce instrumento*. *Condolido* se rapporte à *misero gemido*, tandis que *dulce instrumento* est attribut de *fue*.

(*) Je suis la plupart des autres éditions ; Coronel lit : *todo*.

(**) D'autres éditions présentent la leçon aussi acceptable : *en dehezas azules*...

(***) C'est par erreur que Coronel place un point après *estrellas*. La concordance des différents membres indique que la phrase doit continuer jusqu'au mot *instrumento*.

(IV) Castro place une virgule après *instrumento* et continue la phrase jusqu'au mot *leño*.

répète l'hyperbate pénible : *lagrimosas* DE AMOR, *dulces* QUERELLAS.

Toutes ces complications ont empêché le commentateur de comprendre la syntaxe de ces propositions (1).

Comme dans le *Panégyrique*, la culture ne se révèle pas uniquement par le caractère de la langue, mais par l'ostentation de connaissances des plus variées. Ici, impossible de comprendre le texte sans connaître à fond la mythologie.

Le *ravisseur d'Europe* fait donc allusion à l'aventure galante de Jupiter qui se transforma en taureau par amour pour la belle Europe. On sait que l'animal fut métamorphosé en constellation. Gongora feint de croire qu'il se trouve vraiment dans le ciel et que les armes de son front, ses cornes, sont les étoiles lumineuses disposées en croissant.

Et le soleil, tous les rayons de sa fourrure, indique que l'astre entrait dans le signe du taureau. La *saison fleurie* désigne donc

---

(1) Il rapporte *condolido* à *mar*, qui serait l'antécédent de *que*. Or, ce dernier mot est ici une conjonction déductive correspondant au *car* du français. Si l'ordre des mots précédents et les difficultés accumulées dans cette phrase expliquent la méprise de Coronel, son interprétation ne peut s'expliquer grammaticalement et n'offre qu'un sens peu satisfaisant. Si l'on donne à *condolido* son sens naturel : *plaint, ayant été plaint*, — et je suis d'avis qu'il en est ainsi, — on ne peut le rapporter à *mar*. *Que* n'est point un pronom relatif sujet : le sujet de *fue* est *misero gemido*. Il faut, pour suivre l'interprétation de Coronel, forcer le sens de *condolido* en en faisant un actif : la mer qui l'ayant écouté avec compassion « que auiendole escuchado compadecido » (CORONEL, 16*b*); il faudrait, de plus, prendre le participe dans un sens absolu et briser la construction.

Il me semble peu désirable de faire faire des grimaces inutiles à l'auteur commenté, même et surtout quand celui-ci est Gongora. Ces différents inconvénients me semblent évités dans la construction que je propose et dont le sens me paraît plus satisfaisant :

Da al mar lagrimosas y dulces querellas de amor, que (= pues) el misero gemido (del joven) condolido, fue a las ondas, fue al viento, segundo (y) dulce instrumento de Arion.

le mois d'avril. *Paît des étoiles* doit signifier que l'éclat de cette constellation éclipsait la lumière des astres qui l'entourait.

Singulier abus des procédés stylistiques! L'auteur, qui a cru préférable de remplacer le simple nom du mois d'avril par une métaphore qui est devenue un lieu commun, croit nécessaire de renouveler cette figure, de la relever, de faire preuve d'invention et d'originalité. Il rend sa forme animale à la constellation et lui fait paître des étoiles. Cette pointe, proche parente du calembour, est en rapport avec cette autre métaphore : *dans les champs de saphyr*, qui n'est qu'un jeu de mots élégant basé sur deux sens du vocable *campo*.

Cette subtilité parut merveilleuse aux adeptes du nouveau style; les partisans du style clair et dégagé la trouvèrent brumeuse, impénétrable et souvent absurde.

Celui qui aurait pu... voilà une façon peu précise de présenter un personnage. Mais nous savons qu'il est plus beau que Ganymède, le jeune et bel éphèbe ravi à sa patrie pour remplir la coupe de Zeus.

Le triste gémissement du jeune homme attendrit les flots, comme la cithare d'Arion avait charmé les dauphins qui le sauvèrent du péril des eaux.

Voici donc comment on peut interpréter, selon moi, l'ensemble du passage :

Interprétation. — C'était de l'année la saison fleurie, où le fourbe taureau, ravisseur d'Europe, brillant honneur du ciel, paît des étoiles dans les champs de saphyr du ciel. Les astres de sa constellation sont disposés en demi-lune comme les cornes qu'il porte au front, tandis que le soleil, qui entre dans ce signe, le fait briller de mille rayons comme s'il illuminait la fourrure de l'animal.

A ce moment avait fait naufrage un jeune homme que sa beauté rendait plus digne que Ganymède, l'éphèbe du mont Ida, de présenter la coupe à Jupiter. Loin de celle qu'il aime et dédaigné d'elle, il lance à la mer de larmoyantes et douces

plaintes d'amour. Écouté avec pitié, son triste gémissement fut, pour les ondes et pour le vent, un instrument aussi doux que la cithare d'Arion. —

Le reste du poème obéit aux mêmes tendances. Les nombreux néologismes, les mots rares, scientifiques ou pédants accumulés sans retenue, détournés fréquemment de leur sens habibuel, la syntaxe anormale et le style pompeux des *Solitudes*, justifieraient une étude spéciale en dehors du cadre de ces recherches.

Ces vocables, dont l'application osée provoqua la joie des satiristes, se retrouvent en partie dans le *Panégyrique;* mais dans les *Solitudes*, comme dans le *Polyphème*, leur nombre s'est sensiblement accru. Tels étaient les mots *conculcar crepúsculo, lento, frustrar, esplendor, brillante, petulante, fugitivo, horrendo, luciente, intonso, purpúreo, neutralidad, errante, nocturno, jóven, infausto, alterno, candor, trasladar, canoro, palestra, meta, bipartido, cóncavo, término, vacilante, apócrifo, inexpugnable.*

Les innovations du *Panégyrique* et de l'*Ode sur la prise de Larache* ont atteint ici tout leur développement. La construction de la phrase y est modelée avec plus d'audace et de génie que de science, de méthode et de bon goût, sur les syntaxes poétiques de Rome et de la Grèce.

Les hyperbates sont nombreuses.

L'adjectif est séparé du substantif :

> Retamas sobre robre,
> Tu *fabrica* son *pobre,* (1)
> — Ni LA que en *saluas,* gasta, *impertinentes,*
> La poluora del tiempo mas precisso,
> CEREMONIA PROFANA, (2).

Dans ces derniers vers, l'article *la*, qui oscille entre le sens

(1) *Soledad I*, v. 133-139.
(2) *Soledad I*, v. 154-156.

du déterminatif et celui du pronom démonstratif, est en outre séparé, par deux vers, des mots : *ceremonia profana*, auxquels il se rapporte.

L'article déterminatif est très fréquemment séparé du substantif comme dans les vers :

— *Del* siempre, en la montaña, opuesto *pino* (1)
— Que *al* preciosamente *Inca* desnudo,
Y *al* de plumas vestido *Mexicano* (2),

dans lesquels les adverbes *siempre* et *preciosamente* sont en outre éloignés des termes *opuesto* et *desnudo* qu'ils modifient.

Ce procédé s'applique à nombre d'autres cas, qu'il s'agisse d'adjectifs ou de pronoms démonstratifs, d'adverbes ou d'autres mots qui, dans les langues romanes, sont généralement étroitement groupés selon leurs rapports de dépendance.

C'est ainsi que l'auteur écrira :

— *Esta* que le fiarè *ceniza* breue (3)
— Y en *mas*, anegò, *lagrimas* el resto (4)
— Con *tantas* del primer atreuimiento
Señas . . ., (5)

et qu'il intercalera une parenthèse de deux vers entre *aquella* et son substantif *piedra* (6).

Une longue locution déterminative précède souvent le déterminé :

De imbidiosa, barbara arboleda
Interposicion . . . . (7)

---

(1) *Soledad I*, v. 52.
(2) *Soledad II*, v. 779-780.
(3) *Soledad II*, v. 170.
(4) *Soledad I*, v. 534.
(5) *Soledad I*, v. 468-469.
(6) *Soledad I*, v. 107-110.
(7) *Soledad I*, v. 102-103.

Les régimes échappent aux lois des langues néo-latines. On y trouve des accusatifs grecs, comme chez Garcilaso :

Lasciua *el mouimiento,*
Mas *los ojos* honesta (1),

et calqués sur ceux-ci, d'autres, moins explicables en raison du caractère externe du régime :

Calçada *Abriles*, y vestida *Mayos* (2).

Les ablatifs absolus sont nombreux, les régimes directs peuvent souvent se confondre avec les sujets ; les compléments circonstanciels sont amoncelés, rejetés loin du verbe ou singulièrement intercalés entre des termes qui devraient être étroitement unis ; l'article déterminatif ou indéterminé est fréquemment omis ; les phrases sont longues, diffuses et compliquées de parenthèses inextricables ; aussi les dépendances des divers éléments sont-elles des plus difficiles à établir et l'obscurité profonde.

Indépendamment du vocabulaire et de la syntaxe, le style est extrêmement recherché. Les métaphores et tropes de tous genres, les concepts ou pensées fines, les antithèses, les négations étranges et intempestives, les énigmes et même les jeux de mots s'y accumulent en une abondance folle.

Gongora assimile les rayons solaires résolvant l'eau en vapeur, à une langue qui *lèche* et qui *suce* (3). La lumière d'une cabane, vers laquelle le héros se dirige dans la nuit, est comparée successivement :

au phare d'un navire à l'ancre ;
(négativement) *aux fils de Leda ;*
à une escarboucle, à une pierre ;
(indirectement) *à une tiare ;*
au pôle nord d'une aiguille aimantée (4).

---

(1) *Soledad I*, v. 293-294.
(2) *Soledad I*, v. 607.
(3) *Soledad I*, v. 74-78.
(4) *Soledad I*, v. 94 120.

Le même jeune homme, marchant *parmi des épines, foule aux pieds des crépuscules* (1). Il serait difficile de trouver un zeugma plus dur et plus déplaisant.

Suivant une métaphore devenue alors un lieu commun, on désignait sous le nom de *cristal*, la transparence de l'eau aussi bien que la pâleur du teint. Gongora, jouant sur ces deux sens, en tire ce curieux concept qui dépasse, longtemps à l'avance, les fantaisies les plus biscornues des précieuses :

Avec elle, une jeune bergère des montagnes
Joignait le cristal liquide au cristal humain,
Par le bel aqueduc d'une main (2),

ce qui signifie qu'elle buvait de l'eau dans le creux de sa main ou bien qu'elle se lavait le visage au bord du ruisseau, car on peut hésiter entre les deux interprétations.

Les méandres d'un ruisseau naissant deviennent des *serpents de rosée;* un veillard qui les contemple épouvanté y retrouve le *venin* qui tua son fils, mort au milieu des flots (3). Ailleurs, le même trope est développé en une allégorie plus complète : le tronc d'un arbre est sensé fouler du pied le ruisseau dans lequel il plonge ses racines, et ce ruisseau, qui est un serpent, se venge en vomissant, au lieu de venin, une rosée fugitive, tandis qu'en cachant ses fleurs dans ses replis, il abandonne aux troncs des arbres ses écailles d'argent (4) !

Les *Solitudes* contiennent également un passage où l'on voit un isthme avec les deux océans qu'il sépare, comparé à un serpent dont la tête est couronnée par le Nord et dont le soleil illustre la queue squameuse d'étoiles antarctiques (5). La simi-

---

(1) Entre espinas crepusculos pisando
Soledad I, v. 85.

(2) Otra, con ella, montaraz zagala
Iuntaua el cristal liquido al humano,
Por el arcaduz bello de vna mano,
Que al vno menosprecia, al otro iguala.
Soledad I, v. 280-284.

(3) *Soledad I*, v. 624-631.
(4) *Soledad II*, v. 314-327.
(5) *Soledad I*, v. 454.

litude avec les tropes, plus incohérents encore de l'*Ode sur la prise de Larache*, s'impose d'elle-même.

Gongora qui, dans le *Panégyrique*, chaussait d'or une cérémonie, nous présente ici l'architecture *chaussée de jaspes et vêtue de porphyres* (1), et *le printemps chaussé d'Avrils et vêtu de Mais* (2). Cette dernière trouvaille me plaît, en sa grâce précieuse et malgré les particularités syntaxiques qui ajoutent à sa singularité. Mais que penser de ces étranges personnifications :

L'admiration ayant revêtu un marbre froid
Put à peine arquer les sourcils;
L'émulation, chaussée d'un dur gel,
Lourde, retient ses pas... (3).

Pour dépeindre le va-et-vient des flots sur les falaises, don Luis dit que *la mer baise les rochers d'une lèvre alternative* (4).

On pourrait multiplier à l'infini ces exemples qui font apparaître les *Solitudes* sous un jour quelque peu ridicule. Mais les errements et les faux pas ne sont peut-être pas la pierre de touche des efforts humains.

* * *

La longue gestation qui devait donner naissance au cultisme, les théories des savants faisant de l'espagnol un latin *corrompu*, un goût immodéré pour l'érudition et la mythologie, la

---

(1) Iaspes calçada, y porfidos vestida.
Soledad II, v. 670.

(2) ... la primavera
Calçada Abriles, y vestida Mayos.
Soledad I, v. 606-607.

(3) La admiracion vestida vn marmol frio
Apenas arquear las cejas pudo :
La emulacion calçada vn duro yelo
Torpe se arraiga ...
Soledad I, v. 1036-1039.

(4) Con labio alterno mucho mar la besa
Soledad II, v. 607.

passion folle de la nouveauté et de la finesse ne sont pas seuls à expliquer l'engouement de tout un siècle pour les déconcertants poèmes gongoriques. Si beaucoup de passages de ces œuvres révèlent, aussi bien que l'architecture du temps, une indéniable décadence du goût et semblent un défi au bon sens et à la raison, d'autres parties des *Solitudes* se distinguent par leur caractère réellement artistique et s'élèvent vers les régions harmonieuses de l'idéale beauté.

Les chœurs de jeunes filles célébrant l'Hyménée ont une grâce exquise et reposante, que n'ont pu détruire entièrement les malheureuses théories de l'auteur. Ici, les lignes sont molles et sinueuses, les mouvements lents et reposés, les couleurs harmonieuses, et les parfums sont ceux des roses muscades et des fleurs d'oranger.

Parler du vocabulaire, et surtout de la syntaxe de ces strophes serait malheureusement répéter les critiques précédentes. Les métaphores, trop recherchées encore, sont plus simples et assez rationnelles, cette fois, pour permettre une

Traduction libre :

Chœur I (1).

Viens, Hyménée, viens, dans les lieux où t'attend
Avec des yeux et sans ailes un Cupidon
Dont la longue chevelure mollement ombrage
La beauté colorant son visage.

---

(1) *Soledad I*, v. 804 :

Coro I.

Ven, Himeneo, ven, donde te espera
Con ojos, y sin alas un Cupido,
Cuyo cabello intonso, dulcemente
Niega el bello que el vulto ha colorido :
El bello, flores de su primavera,
Y rayos el cabello de su frente.
Niño amo, la que adora adolescente
Villana Psiches, Ninfa labradora
De la tostada Ceres. Esta agora
En los inciertos de su edad segunda
Crepusculos, vincule tu coyunda
A su ardiente deseo :
Ven Himeneo, ven, ven, Himeneo

La beauté, fleur de son printemps,
Et rayons la chevelure de son front.
Enfant, il aima la Psyché rustique
Qu'il adore adolescent, nymphe villageoise
De la blonde Cerès. Que cette vierge, à peine
Sortie du crépuscule douteux de l'enfance,
Noue à ton joug son ardent désir.
Viens, Hyménée, viens, oh viens, Hyménée !

Si l'on représente Cupidon les yeux bandés, symbole de l'amour aveugle; si on lui attache aux épaules deux ailes légères, complices de son inconstance, le Cupidon que ce chœur invoque voudrait avoir des yeux de lynx pour mieux admirer la beauté de celle qu'il aime; constant dans son amour, il n'a point d'ailes, et ses pieds tardifs l'attachent encore, dans son adolescence, à celle qu'il connut dans la prime jeunesse.

Voilà une antithèse voulue; mais quelle gracieuse idée ! L'allusion à la mythologie n'a point ici la raideur habituelle à la seconde manière de l'auteur; la pensée est fine et spirituelle, si même la brièveté affectée de la phrase en énerve beaucoup la saveur.

Chœur II [1].

Viens, Hyménée, aux lieux où annonce le jour,
Parmi la pourpre matinale d'un pudique incarnat,
Aurore de ses yeux souverains,

---

[1] *Soledad I.* v. 817 :

Coro II.

Ven Himeneo, donde entre arreboles
De honesto rosicler preuiene el dia
Aurora de sus ojos soberanos :
Virgen tan bella, que hazer podia
Torrida la Noruega con dos soles,
Y blanca la Etiopia con dos manos.
Claueles del Abril, rubies tempranos,
Quantos engasta el oro del cabello,
Quantas, del vno ya, y del otro cuello

Une jeune vierge si belle qu'elle pourrait
De ses deux soleils rendre torride la Norwège
Et, de ses deux mains, rendre blanche l'Éthiopie.
Tous les œillets de l'Avril, rubis hâtifs
Enchâssés dans l'or des cheveux,
Toutes les roses que la concorde enlace,
Chaines de l'un et l'autre époux,
De ses joues toujours pudiques
Sont un pourpre trophée.
Viens, Hyménée, viens, oh viens, Hyménée!

Quand le matin se lève, le soleil teint de rose les nues ; l'aurore incarnat précède le jour avant que le soleil brille, dépouillé de brumes. De même, la nymphe, le visage empourpré d'une pudique ardeur, précède le jour, et l'on voit l'aurore de sa beauté avant de distinguer l'éclat de ses yeux.

Telle est l'explication des premiers vers dont la concision est extrême. L'idée n'était pas neuve : tous les poètes italiens l'avaient exprimée sous d'autres formes, et les Espagnols, particulièrement les conceptistes, en firent un extrême abus.

Indépendamment de l'originalité et de la simplicité, l'évocation est belle et poétique. Mais pourquoi fallait-il avoir recours à des hyperboles tellement éloignées de la réalité qu'elles en deviennent ridicules, telles que les soleils qui rendraient torride la Norwège et les mains qui rendraient blanche l'Éthiopie? Et pourquoi ces écrivains, si avides de nouveauté, comparaient-ils éternellement les yeux à des soleils sans comprendre la fadeur de ces lieux communs?

J'apprécie davantage la gracieuse fin de la strophe et, malgré les taches qui les déparent, les vers qui suivent me tiennent sous leur charme :

Cadenas, la concordia engaza rosas,
De sus mexillas siempre vergonçosas,
Purpureo son trofeo.
Ven Himeneo, ven, ven, Himeneo.

Chœur I (1).

Viens, Hyménée, et que leurs ailes longtemps cachées,
A l'air, ils les confient, les enfants ailés
Des belles nymphes que cache la forêt.
Puisant dans leurs carquois argentés,
Que ces amours, au lieu de flèches,
Lancent des roses muscades et répandent
La neige de fleurs d'oranger.
Que les uns, vigilants, de la troupe des oiseaux,
Écartent ceux de la nuit qui volent trop vite ou trop lents,
Ou poussent des gémissements de mauvais augure.
Muets, que d'autres couronnent à leur tour
Le doux lit conjugal au moment où l'époux,
Lascive abeille, sur des lèvres virginales comme la fleur de l'acanthe,
Butine le nectar de l'Hybla (textuellement : à la virginale acanthe nectar [suce Hybléen).
Viens, Hyménée, viens, oh viens, Hyménée!

Chœur II.

Viens, Hyménée, et que les volantes pies
Dont les ailes sont des yeux bleus ombragés de cils d'or,
Conduisent le char de la déesse altière,
Gloire suprême des chœurs de l'Olympe.
. . . . . .

---

(1) *Soledad I*, v. 830 :

Coro I.

Ven Himeneo, y plumas no vulgares
Al aire los hijuelos den alados
De las que el bosque bellas Ninfas zela :
De sus carcajes, estos, argentados
Flechen mosquetas, nieuen azahares :
Vigilantes aquellos, la aldeguela
Rediman del que mas, o tardo buela,
O infausto gime, pajaro nocturno :
Mudos coronen otros por su turno
El dulce lecho conjugal, en quanto
Lasciua aueja al virginal Acanto
Nectar le chupa Hibleo.
Ven Himeneo, ven, ven, Himeneo

Coro II.

Ven Himeneo, y las bolantes pias
Que azules ojos con pestañas de oro
Sus plumas son, conduzgan alta Diosa,
Gloria mayor del soberano coro
. . . . . .

Une grande partie du charme qui se dégage de ces chœurs provient de l'habile facture des strophes souples, légères, et sonores. C'est un chant caressant, sans mollesse, de vers bien cadencés, aux chutes heureuses et sans heurt.

La répétition du doux appel : *Ven Himeneo*, et le beau vers imité des antiques :

Ven, Himeneo, ven, ven Himeneo

qui revient à la fin de chaque chœur, les revêtent d'un caractère hautement lyrique et puissamment harmonieux. Coronel fait remarquer que l'invocation finale est empruntée à Catulle :

Hymen, o Hymenæe, Hymen ades, o Hymenæe. (1)

Il est probable que Gongora s'inspira également de l'admirable *Ode au sommeil* de Fernando de Herrera (2), écrite, elle aussi, en strophes de treize vers hendécasyllabes et heptasyllabes, mais alternant dans d'autres proportions. Le mot *sueño* y occupait la même place dans deux strophes successives; le mot *ven* se présentait plus d'une fois au début des vers. L'un de ceux-ci empruntait à l'art du poète une cadence particulièrement harmonieuse et forte :

Ven, sueño alegre, sueño ven, dichoso;

Gongora y songeait sans doute quand il faisait vibrer son beau chant d'hyménée. La répétition symétrique des vocables entraînait indirectement le retour régulier des accents; il en résultait un mouvement très marqué se rapprochant de celui des vers latins. Ici, le poète de Cordoue pousse plus loin encore la recherche de la symétrie et crée ainsi des rythmes charmeurs épousant étroitement les lyriques redites et les figures gracieuses des chants et de la danse.

---

(1) *Coronel*, fos. 157B, 158A.

(2) *Cancion primera*, dans l'éd. de Pacheco.

Il est regrettable que la plus grande partie des *Solitudes* soit composée en *silvas* amorphes et dures dont les coupes variées, mais sans charme, sont loin de la monotonie berceuse de ces strophes.

Les descriptions des chœurs sont d'un vague qui n'est pas sans beauté. Tout y semble ailé, aérien, depuis les amours qui glissent dans l'éther, en répandant des roses, jusqu'aux nymphes dont les pieds ne semblent point toucher le sol. Pas une ligne dure, pas une lumière brutale qui vienne dissiper l'atmosphère de rêve où les amants apparaissent comme en une brume légère.

Le poète a fait preuve, comme la plupart de ses contemporains, de peu d'originalité dans le choix des teintes; mais avec quel goût elles sont associées! Ce n'est pas, en ce cas, un art de décadence où l'œil, blasé de toutes les combinaisons simples, cherche des associations rares et des orchestrations savantes : c'est un art plus jeune et moins théorique.

Dans la strophe :

Viens, Hyménée, aux lieux où annonce le jour,

superbe est la symphonie de blanc, d'or et de pourpre.

Les tons rouges y chantent une gamme passant du rose tendre au rubis éclatant. Le mot *arrebol*, que j'ai traduit par *pourpre matinale*, ne peut se rendre exactement en français : il désigne la couleur que prennent les nues frappées par les rayons du soleil à l'aurore ou au crépuscule. L'incarnat apporte une seconde nuance, et l'aurore évoque des teintes analogues. L'œillet et le rubis sont plus éclatants; dans l'or des cheveux, où ils sont enchâssés, ils font une opposition heureuse et très picturale.

Et quel joli tableau que celui des deux fiancés marchant enlacés, réunis par une même chaîne de fleurs, la chaîne symbolique de l'hymen; et combien cette guirlande de roses pourpres — pourpre d'amour — est en douce harmonie avec le teint juvénil de l'épouse!

Toute blanche et d'argent est l'apparition des amours justes et chastes ; leurs ailes ne sont-elles pas blanches? Les roses muscades le sont sans doute aussi, comme la neige des fleurs d'oranger. Blanc doit être aussi le lit conjugal, si les lèvres de l'époux s'y détachent comme une fleur de pourpre; d'argent sont les carquois que portent les amours.

L'évocation des paons bleus de Junon serait impeccable si la crainte folle d'employer le mot propre n'avait poussé l'auteur à les appeler des pies! En deux mots, il caractérise leur étincelante beauté. Plus audacieuse et non moins belle que les précédentes est la riche combinaison de l'or et du bleu paon, et la vieille métaphore des yeux de l'oiseau est ici brillamment renouvelée.

Il faut ajouter que le choix de couleurs, formant des accords parfaits, était singulièrement facilité par les traditions : le blanc, le rouge, l'or et l'argent étaient depuis longtemps les teintes les plus recherchées par la lyrique espagnole.

Depuis l'antiquité, le blanc revêtait une signification symbolique : la pureté, la chasteté. La littérature italienne n'en modifia point la valeur. La mystique Espagne, tout imprégnée des mêmes idées, voyait croître à foison dans ses jardins le lys et le jasmin blancs, tandis que la fleur de neige des orangers embaumait ses rivages les plus fortunés.

Le rouge et l'amour étaient associés déjà dans l'esprit des anciens. L'œillet écarlate semble avoir été l'une des fleurs les plus cultivées et les plus aimées des Espagnols, qui ne tardèrent pas à en faire le symbole des lèvres amoureuses.

L'argent et l'or ont toujours servi, chez les peuples méridionaux, à remplacer le gris et le jaune qui leur semblent trop ternes ou trop peu poétiques. L'or, surtout, symbole du soleil, de l'éclat, de la beauté, éclipsait le jaune, l'orange, le blond et servait à décrire les cheveux, les étoiles, les moissons. Dans les chœurs précédents, Gongora parla pourtant de la *tostada Ceres*, de Cerès blonde comme les blés brûlés par les ardeurs du soleil. C'est encore une nuance très belle et très délicate.

Le brun est généralement délaissé des lyriques ; le noir évoque mieux la douleur. Le violet apparaît rarement, si ce n'est dans les *romanceros*, où les teintes les plus recherchées ont leur valeur dans le langage d'amour. Les élégiaques ont repoussé les teintes claires de la mauve, à laquelle ils préfèrent les sombres violettes.

Le bleu et le vert, sauf dans les poésies populaires, ne revêtaient généralement pas de signification idéale ; leur emploi était par suite assez restreint.

Gongora garnissait donc tout naturellement sa palette de peu de couleurs, de celles dont les combinaisons avaient paru de tout temps, aux poètes, les plus brillantes et les plus heureuses ; mais il sut, en ses moments de sincère inspiration, manier ses pinceaux avec une légèreté, avec un brio ardent et réellement exquis.

CHAPITRE VIII.

Œuvres de Marino postérieures aux « Solitudes ». Théories de Marino sur l'imitation. « Pyrame et Thisbé ». L' « Adone ». Transformation du génie de l'auteur. Influence problématique des poèmes cultistes de Gongora sur l' « Adone ».

Des poèmes aussi difficiles que les *Solitudes* et le *Polyphème*, longuement commentés du vivant même de l'auteur, et encore obscurs après tant de gloses, ne pouvaient guère être lus et compris en dehors des frontières de l'Espagne, moins encore y devenir célèbres.

Si quelques écrivains espagnols contribuèrent à l'évolution stylistique de Marino et de ses contemporains, ceux qui furent réellement cultistes ne purent exercer qu'une influence très faible sur la littérature italienne. C'est ce que l'on constate dans les poésies du subtil Napolitain, écrites après les grands poèmes de Gongora.

Les *Dicerie sacre* publiées en 1614 (1) doivent se rattacher au grand mouvement conceptiste religieux, originaire d'Espagne, mais dont les procédés s'étaient acclimatés depuis longtemps déjà dans le Napolitain (2).

La Galleria, imprimée en 1618 (3), ne présente guère d'autres traces d'influence espagnole que quelques épitaphes imitées de Lope de Vega, l'ennemi irréconciliable des gongoristes (4).

Plus importante et plus intéressante pour nous est la *Sampogna*, composée à diverses époques et publiée en 1620 (5). Elle comprend des « Idylles fabuleuses » dont les sujets sont empruntés à la mythologie, et des « Idylles pastorales ».

La longue lettre de l'auteur à son disciple Achillini, mise en tête de la *Sampogna*, jette une vive lumière sur les théories littéraires de l'écrivain (6). Il rappelle que certains de ses contemporains l'avaient accusé de traduire des poésies latines et espagnoles (7). Sa réponse est des plus intéressantes : on peut se rencontrer de deux façons avec d'autres auteurs : par hasard ou à dessein. La rencontre fortuite de deux écrivains féconds dans les mêmes lieux communs n'a rien qui doive étonner ; elle peut se produire consciemment de trois façons : par l'imitation, la traduction ou le « vol ». Il n'y a rien que de

---

(1) *Le Dicerie sacre.* In Torino, Luigi Pizzamiglio stampatore ducale, 1614.

(2) Voy. l'excellent ouvrage de Benedetto Croce : *I Predicatori Italiani del Seicento e il gusto spagnuolo*, Napoli ... 1899.

(3) *La Galleria del* Cavalier Marino *Distinta in Pitture e Sculture*, in Venetia dal Ciotti, 1618.

(4) Voy. Menghini, *op. cit.*, pp. 150 et suiv.

(5) *La Sampogna*, Parigi, A. Pacard, 1620. Je cite cette édition d'après Borzelli, *op. cit.*, p. 364. Je dispose de l'édition : *La Sampogna del* Cavalier Marino, *Diuisa in Idilij Favolosi & Pastorali.* Aggiontoui in questa vltima impressione la Seconda Parte. In Venetia, 1626.

(6) *Éd. 1626*, pp. 20-44 prélim. : *Il Cavalier Marino a Claudio Achillini.*

(7) P. 30, prélim.

louable, dit-il, dans le fait de traduire avec habileté. Lui-même affirme péremptoirement n'avoir jamais rien traduit d'une autre langue que du latin; et, d'après ses souvenirs, ces traductions se réduisent à deux petites *canzoni : Les plaisirs estivaux* et l'*Inconstance d'amour*, publiées dans la troisième partie de la *Lira* et tirées de deux élégies d'Ovide.

Ce qui se prend à des auteurs célèbres n'est pas un vol. Il se défend d'avoir traduit « d'une autre langue étrangère » une des idylles de sa *Sampogna*. La source d'où procèdent ces deux ruisseaux est Ovide : il prétend avoir amplifié, embelli, recréé complètement son œuvre.

Il n'est pas difficile de prendre ici Marino en flagrant délit de mensonge : l'idylle dont il parle est celle de *Pyrame et Thisbé*, touchante histoire d'amour souvent célébrée en langue castillane. Le Portugais Montemayor est un de ceux qui surent la conter avec le plus de grâce et de naïveté (1).

La comparaison des deux poésies modernes avec les vers d'Ovide prouve aisément que la pièce de Marino n'est guère qu'une traduction littérale et, par moments, une paraphrase des vers de Montemayor.

Marino rappelle encore que ses manuscrits furent souvent connus, parfois même traduits longtemps avant de voir le jour en leur langue originale (2). Mais supposons, dit-il, que pour m'amuser j'aie pris deux ou trois sonnets à l'Espagne ou à la France, n'en ai-je pas écrit assez d'absolument originaux ?

Il préconise l'*imitation* des bons auteurs, imitation libre transformant et embellissant le modèle, à condition de cacher

---

(1) Voy. les Extraits de Montemayor donnés par Menghini, pp. 169 et suiv. Cependant celui-ci se trompe en disant que la forme employée par Marino dans cette idylle est celle du *Romancero* espagnol. Elle s'inspire, en vérité, de l'allure des romances, mais elle diffère encore très sensiblement.

(2) Cette remarque s'appliquait surtout à la France.

le mieux possible la source de l'inspiration, comme le fit si bien l'Arioste.

Quant au *vol*, il a toujours eu l'habitude de tenir note de tout ce qu'il trouvait de bien chez les autres esprits pour en tirer parti à l'occasion ; c'est le seul moyen d'atteindre à un style parfait. Mais les petits auteurs qui le critiquent sont incapables de lui montrer ses larcins ; lui seul pourrait les leur faire toucher du doigt.

A part la restriction se rapportant à *Pyrame et Thisbé*, les assertions de Marino ne paraissent pas trop éloignées de la vérité : il n'a presque rien traduit ; il a beaucoup imité les latins, particulièrement ceux de la décadence ; il n'a pas négligé les modèles italiens ; mais, sauf quelques cas très rares, il a très sévèrement évité de s'inspirer de ses contemporains, étrangers ou non.

A l'exception de *Pyrame et Thisbé*, les idylles fabuleuses de la *Sampogna* ont toutes pour base des récits latins (1).

Gongora, lui aussi, écrivit un romance sur cette tragique aventure (2). Mais les deux œuvres ne pouvaient être plus différentes : Marino, qui, dans ses idylles, tendait à la simplicité du style, accentuait encore ce caractère dans son *Pyrame*. La naïveté de son modèle l'avait charmé ; il comprit combien elle s'adaptait heureusement aux amours puériles des deux jeunes gens, et s'efforça d'en tirer parti. Gongora, au contraire, tout en suivant de loin Ovide, transforme volontairement cette touchante élégie en un romance burlesque.

---

(1) Voy. Damiani, *Sopra la Poesia del Cavalier Marino*, déjà cité, pp. 135 et suiv.

(2) Voy. l'édition : *Ilustracion y Defensa de la Fabula de Piramo y Tisbe compuesta por* D. Luis de Gongora y Argote... Escrivialas Christoual de Salazar Mardones... En Madrid, en la Imprenta Real, Año de M.DC.XXXVI.

Dans les *Lecciones solemnes* de Pellicer, *ouvr. cité*, se trouve également, col. 777-836, un texte commenté intitulé : *Lecciones de don J. Pellicer a la Tisbe de don Luis de Gongora*.

Ce qui étonne le plus, c'est que, même dans ce genre comique, l'auteur ait senti le besoin d'étaler son érudition mythologique, son vocabulaire savant, ses tournures compliquées. L'obscurité de son *Pyrame* n'est pas beaucoup au-dessous de celle des *Solitudes*. Salazar Mardones put écrire, sur les 508 vers que contient le poème, un commentaire de 192 feuillets, soit 384 pages petit in-4° (1). Je ne dirai pas que ce commentaire soit de grande valeur ! Il rend plus grotesque encore l'œuvre qu'il prétend illustrer. Car quoi de plus ridicule qu'une boutade qui s'efforce d'être comique et dont la compréhension exige de semblables gloses ?

Il n'y a donc aucun rapport entre la *Pyrame et Thisbé* de Marino et celle de Gongora, conçues par leurs auteurs dans un esprit et avec des tendances diamétralement opposés.

* * *

L'œuvre la plus remarquable de Marino, celle qui est la plus achevée, la plus caractéristique de son talent, est l'*Adone*, poème immense où l'auteur a refondu, sous une forme nouvelle et des plus brillantes, toutes ses poésies lyriques, pastorales, amoureuses, ainsi que ses panégyriques.

L'*Adone* est, par conséquent, le chef-d'œuvre du « seicento», le type achevé de la littérature marinesque, comme le *Polyphème* et les *Solitudes* le sont pour le gongorisme.

Peu de temps après sa publication, l'*Adone* faisait déjà l'objet de critiques détaillées, telles que celle de Stigliani dans son *Occhiale* (2).

Les Italiens modernes l'ont analysé longuement et avec

---

(1) Cité comme édition du poème à la page précédente.

(2) *Dello Occhiale*. Opera difensiva del Cavalier Fr. T. S. Scritta in riposta al Cavalier Gio : Battista Marini... In Venetia, MDCXXVII. Curieuses sont aussi les ripostes des partisans de Marino, notamment celles d'Aleandro et d'Herrico Scipione et les nouvelles réponses de Stigliani.

compétence (1), le rattachant au mouvement secentiste dont il est issu. J'éviterai donc, autant que possible, les redites, me bornant à établir une comparaison succincte entre ce poème et ceux de Gongora.

L'*Adone* a été publié en 1623 (2), les *Solitudes* et le *Polyphème* en 1627 (3). Mais nous avons vu que ces derniers écrits remontent au plus tard au commencement de 1613. Il est établi, par contre, que l'*Adone*, bien que publié en 1623, fut commencé déjà pendant la jeunesse de l'auteur, longtemps avant les innovations cultistes de Gongora (4).

Mais l'œuvre qui, à l'origine, était très courte et certainement très différente de ce qu'elle devint plus tard, fut complètement remaniée par la suite.

Le seul fait que le poète a refondu dans le livre définitif la plupart de ses ouvrages antérieurs (5), indique assez que l'*Adone*, sous la forme qui nous est parvenue, n'est pas très antérieur à la date de son impression. Il était prêt à être édité en 1619, mais la situation politique de la France, les graves

---

(1) Voy. particulièrement, outre les ouvrages généraux concernant Marino :

Francesco Mango, *Le Fonti dell' Adone*, déjà cité. — Corradino, *Il Secentismo e l'Adone*, Casanova, Torino, 1830. — Canevari, *Lo Stile del Marino nell' Adone ossia analisi del Secentismo*. Pavia, Giuseppe Fratini, 1901. — Damiani, déjà cité (*Sopra la Poesia del Cavalier Marino*, particulièrement Cap. X, XI).

(2) *L'Adone, Poema del* Cavalier Marino. Alla Maestà christianissima di Lodovico il Decimoterzo... In Parigi, Presso Oliviero di Varano... MDCXXIII.

(3) *Ed. Vicuña, 1627.*

(4) Voy. la lettre de Camillo Pellegrino à Alexandro Pera, écrite en 1597 et où Pellegrino parle déjà du *Poema d'Adone* de Marino. Cette lettre a été reproduite par Borzelli, *Append.*, p. 210. — La date n'est pas indiquée, mais elle se déduit aisément de la réponse d'Alessandro Pera. Voy. Borzelli, également p. 34. Voy. aussi Mango, *introd.*, pp. 20-25, Canevari, p. 20 et Menghini pp. 197 et 200. Ne pas attacher d'importance aux vantardises de Chapelain dans le passage reproduit.

(5) Canevari, p. 20, note 2. Damiani, p. 150.

événements qui se produisirent alors amenèrent l'auteur à retarder de plusieurs années l'impression de son poème. Il en profita pour remanier à nouveau son œuvre qu'il modifiait encore tandis qu'elle était sous presse (1).

L'*Adone* contient donc, transformés, des éléments antérieurs aux *Solitudes*, mais l'ensemble du poème italien est de beaucoup postérieur, car en 1614 il comprenait à peine un millier de stances (2).

Les sources de l'*Adone* ont été étudiées avec soin et de façon détaillée. On cite parmi les auteurs imités : Homère, Anacréon, Théocrite, Bion, Moschus, Lucien, Apulejus, Colluthos, Nonnos, Heliodore. Parmi les latins : Lucrèce, Virgile, Ovide, Lucain, Stace, Claudien. Parmi les Italiens, Pétrarque, Dante, Sannazare, Tansillo, Andrea Dell' Anguillara, Vida, Famiano Strada, Angelo Poliziano, l'Arioste et le Tasse (3).

La fable d'Adonis avait été traitée plus brièvement par différents auteurs grecs, latins, par des modernes de toutes nationalités, parmi lesquels l'Italien Giovanni Tarchagnota (4).

---

(1) Dans une lettre du 12 juillet 1619 à son ami Ottavio Magnanini, il se plaint de ce que les événements politiques arrêtent l'impression de l'*Adone*, lettre reproduite dans Borzelli, pp. 143-145. Voy. idem, p. 145, note 4. Le poème devait être sous presse en 1620, d'après la lettre de Marino à Ciotti, imprimée dans la *Sampogna* (fos. prélim.). Voy. aussi Menghini, p. 139, n. Cependant, en 1621, des événements politiques arrêtent encore l'impression (Borzelli, pp. 158-159). Elle fut définitivement entreprise à la fin de 1621 ou au commencement de 1622 et terminée en 1623. Voy. aussi le privilège à la dernière page de l'*Adone*, éd. princeps. Marino travaillait encore à son *Adone* au dernier moment : Borzelli, p. 162.

(2) Menghini, p. 200, note. — Pour les avatars successifs de l'*Adone*, voy. plus haut, p. 115, note 4.

(3) Mango, *Le Fonti*. — Canevari, pp. 36-71. — Damiani, chap. XI (pp. 166-186).

(4) *L'Adone di* M. Giovanni Tachagnota. In Venegia MDL, œuvre très rare reproduite par Borzelli, *App.*, pp. 307-324.

Aucun critique ne cite Gongora ou quelque autre auteur espagnol parmi les modèles suivis.

L'*Adone* de Marino comprend vingt chants de deux à trois mille vers chacun ; le plus long poème de Gongora, les *Solitudes*, dépasse à peine un total de deux mille vers.

Le poète de Cordoue n'a écrit qu'un sonnet sur le thème d'Adonis (1) ; il n'a pas raconté les amours de Vénus et du bel éphèbe qui meurt lacéré par un sanglier. Chez Marino, cette action se complique d'une foule d'épisodes de tout genre, qui la ralentissent et la rendent infiniment diffuse. Les moindres circonstances servent de prétexte pour introduire dans la trame un nombre considérable de récits fabuleux, si bien que l'œuvre devient une anthologie des mythes les plus fameux et les plus poétiques de l'antiquité.

On constate ici le même désir de flatter le goût du lecteur pour tout ce qui touche à la mythologie ; mais, loin d'être énigmatique, l'*Adone* se présente sous une forme relativement claire, quoique très maniérée. La lecture des *Solitudes* exige des connaissances très variées, et la science la plus avisée n'y fait luire que péniblement la lumière. Marino fait de son livre une encyclopédie de la culture du temps, à la portée de tout érudit doué de quelque sens artistique.

Nombre de fables comprises dans l'*Adone* ont été contées également par des écrivains espagnols, mais si l'on examine attentivement les sources, on sera d'accord avec les Italiens modernes qui n'ont cité, pour cette œuvre, que des modèles grecs, latins et italiens.

J'ai analysé les *Polyphèmes* de Stigliani, Gongora et Carrillo ; j'ai parlé de la longue suite de sonnets que Marino consacrait au cyclope dans ses *Rime* ; dans son *Adone*, il s'inspirait encore du même mythe (2) : après un bref récit des amours malheureuses de Polyphème, vient l'épisode d'Ulysse perçant l'œil

---

(1) *Deja el monte, garzon bello, no fies*, édit. de Castro, p. 440.

(2) Canto XIX, str. 126 à 232.

unique du géant. Aveugle et plein de rage, le héros se dirige vers la mer et lance un roc dans la direction du navire fugitif. Puis il pleure longuement son désastre, son impuissance et la lumière qu'il ne reverra plus. Mais son amour n'est pas éteint, et, dans son âme, il voit Galatée encore. Il est aveugle comme Amour, comme la Mort, comme la Nuit. Il se plaint de la dureté de la nymphe et pleure d'aimer sans espoir. Pluton le transforme en volcan.

Les événements retracés dans cet épisode, leur enchaînement, la sensibilité qui s'en dégage sont bien éloignés du fameux poème gongorique. Ici encore Marino s'est tourné du côté des Grecs et des Latins qui avaient conté ces fables. J'ai déjà cité l'*Idylle XI* de Théocrite, le livre IX de l'*Odyssée*, le livre III de l'*Énéide*, le livre XIII, fable VIII, des *Métamorphoses*. Marino, qui n'avait utilisé jusqu'alors qu'une partie de ces sources, s'appuie à présent sur Homère et Virgile pour reprendre des moments de la vie du géant qu'il avait négligés dans les sonnets des *Rime*.

Il faut ajouter qu'il avait écrit lui-même, dans sa jeunesse, un *Polyphème aveugle* qui ne vit jamais le jour et dont le passage correspondant de l'*Adone* est probablement une refonte.

C'est ce qui expliquerait peut-être pourquoi la langue n'est guère plus métaphorique dans les strophes nouvelles que dans les sonnets de 1602. Cette simplicité relative du style s'ajoute aux arguments précédents pour prouver qu'ici encore Gongora ne peut avoir exercé aucune influence notable. Son action serait-elle plus sensible dans d'autres parties de l'*Adone*, lorsque les deux grands poètes n'écrivent pas sur des thèmes semblables?

Une remarquable évolution s'était produite chez Marino depuis la publication de ses premières œuvres; sa sensibilité artistique s'était lentement affinée; son sentiment esthétique s'était développé au détriment de la simplicité et de la naïveté.

Il avait vécu, il avait senti passer sur lui la désillusion; une désillusion superficielle, momentanée, mais suffisante pourtant pour donner à ses écrits un caractère nouveau. Lorsqu'il parlait jadis de la douleur humaine, il savait la

draper avec tant de grâce; elle se mouvait dans une atmosphère si lumineuse! Et l'on sentait que l'auteur ne l'avait jamais connue qu'en songe.

Les rares poésies, dont l'allure était réellement mélancolique, semblaient un chef-d'œuvre de l'art et de l'imitation plutôt qu'une émanation du cœur. A présent, une tristesse infiniment légère, un retour sincère sur l'instabilité des joies humaines, donne à son œuvre un caractère plus sérieux et plus attachant.

Aussi a-t-il abandonné, dans son *Adone*, les procédés de la canzone des *Baisers*. Il s'attache à des rythmes plus calmes et plus réguliers. Avec plus de raffinement, la rhétorique s'y dissimule davantage. Les antithèses amoncelées symétriquement, suivant la mode des troubadours, y sont moins fréquentes, quoiqu'on en trouve encore souvent des exemples typiques; mais il est incontestable que, même alors, les idées sont généralement opposées entre elles avec plus de fondement que dans les premières œuvres. Indépendamment de la rhétorique, il y a plus d'une remarque juste et même spirituelle dans ce huitain sur l'amour :

Lynx privé de la vue, Argus aux yeux bandés,
Vieillard en nourrice et marmot chargé d'ans,
Ignorant érudit, nu armé,
Parleur muet, riche mendiant;
Délectable erreur, douleur désirée,
Rude blessure d'un ami compatissant,
Paix guerrière et calme tempétueux,
Que ressent le cœur, que l'âme ne comprend (1).

(1) *Adone*, Canto VI, str. 169 :

Lince priuo di lume, Argo bendato,
Vecchio lattante, e pargoletto antico,
Ignorante erudito, ignudo armato,
Mutolo parlator, ricco mendico;
Dilettenole error, dolor bramato,
Ferita cruda di pietoso amico,
Pace guerriera, e tempestosa calma;
La sente il core, e non d'intende l'alma.

Le huitain suivant, non moins subtil, mais plus monotone, ne forme qu'une suite ininterrompue d'antithèses semblables :

Volontaire folie, agréable mal,
Repos fatigué, utilité nuisible,
Espérance désespérée, mourir vital,
Téméraire crainte, rire attristé,
Un verre dur, un diamant fragile,
Une brûlure gelée, un gel ardent,
Abîme éternel d'harmonieuses discordes,
Paradis infernal et céleste Enfer (1).

Ces procédés étaient très en vogue chez les conceptistes espagnols qui les tenaient de la même source que les Italiens, mais les cultistes, trouvant cet art enfantin, opposaient les mots et les idées de façon infiniment plus compliquée et dissimulée. Dans sa première manière, Gongora suit encore parfois cette tradition ; il a même écrit un gracieux romance dont les premiers vers présentent une remarquable analogie avec les précédents :

Aveugle qui vise et atteint le but,
Dieu caduc et petit garçon,
Qui, les yeux bandés, m'a vendu,
Enfant d'âge mûr,
. . . . . .
Laisse-moi en paix, Amour tiranique,
Laisse-moi en paix (2).

---

(1) *Adone,* VI, 170 :

Volontaria follia, piaceuol male,
Stanco riposo, vtilità nocente,
Desperato sperar, morir vitale,
Temerario Timor, riso dolente,
Vn vetro duro, vn' adamante frale,
Vn' arsura gelata, vn gelo ardente,
Di discorde concordi Abisso eterno,
Paradiso infernal, celeste Inferno.

(2) Ciego que apuntas y atinas,
Caduco dios y rapaz,

Le reste du romance est bien différent d'allure, et si don Luis, dans l'une de ces strophes, prend encore plaisir aux antithèses, il varie son mode de la façon la plus habile dans cette malicieuse et ravissante apostrophe :

Amants infortunés
Qui suivez cette milice,
Dites-moi, quel bon guide
Peut-on tirer d'un aveugle?
D'un oiseau, quelle fermeté?
Quelle espérance d'un cupide?
Quel présent de celui qui est nu?
D'un tyran, quelle pitié? (1)

On pourrait aisément s'imaginer que ces vers, les premiers surtout, publiés longtemps avant l'*Adone*, ont servi de modèle à Marino. Il n'est pas impossible qu'il les ait connus; mais je crois plutôt que les deux poètes ont trouvé chez leurs devanciers les éléments essentiels de leur inspiration : ces jolis développements n'étaient pas nouveaux; on les trouve déjà abondants et à peu près semblables dans le *Roman de la Rose :*

Amors est pais haïneuse,
Amors est haïne amoreuse;
C'est loiauté la desloiaus,
C'est la desloiauté loiaus;

Vendado, que me has vendido,
Y niño mayor de edad.

. . . . . .

Déjame en paz, Amor tirano,
Déjame en paz.

(Romance : *Ciego que apuntas y atinas*, dans l'édition de Castro. p. 508.)

(1) *Ibid.* :

Amadores desdichados
Que seguis milicia tal,
Decidme, ¿ que buena guia
Podeis de un ciego sacar?
De un pájaro ¿ qué firmeza?
Qué esperanza de un rapaz?
De un tirano ¿ qué piedad?

C'est paor toute asséurée,
Espérance désespérée;
C'est raison toute forsenable,
C'est forsenie resnable;
. . . . . .
C'est la soif qui tous jors est ivre,
Yvrece qui de soif s'enyvre;
C'est faus délit, c'est tristor lie,
C'est léece la courroucie;
Dous maus, douçor malicieuse,
Douce savor mal savoreuse;
. . . . . .
C'est fol sens, c'est sage folie,
Prospérité triste et jolie;
C'est ris plains de plors et de lermes
Repos travaillant en tous termes,
Ce est enfer li doucereus,
C'est paradis li dolereus (1).

Voilà quelques-uns des aphorismes que la *Raison* révèle à l'*Amant*. J'en passe un grand nombre qui présentent absolument les mêmes caractères.

Il n'est pas difficile de voir que ces vers se rapprochent plus encore de ceux de l'*Adone* que ceux de Gongora lui-même. Quelques-uns sont presque les mêmes de part et d'autre :

Rom. de la R.	*Amors est pais haïneuse*
Marino.	*paix guerriere.*
Rom.	*Espérance desespérée;*
M.	*Espérance desespérée, mourir vital*
Rom.	*C'est fol sens, c'est sage folie*
M.	*Volontaire folie, agréable mal.*
Rom.	*C'est ris plains de plors et de lermes.*
M.	*Téméraire crainte, rire attristé*
Rom.	*C'est enfer li doucereus,*
	C'est paradis li dolereus;
M.	*Paradis infernal et céleste Enfer.*

(1) *Le Roman de la Rose*, v. 4910-4945.

On pourrait multiplier ces rapprochements qui permettent de croire que Marino s'était inspiré du célèbre roman ou qu'il avait rencontré dans la littérature italienne, et sous une forme à peu près semblable, les mêmes développements.

On les retrouve en partie chez Pétrarque, dans quelques vers des *Trionfi d'Amore* (1); mais il n'est pas probable qu'ils aient servi de modèle unique à Marino dont les sentences se rapprochent davantage de celles du *Roman de la Rose* (2).

Cette psychologie amoureuse devait avoir fait fortune, car on en trouve également un écho très précis dans *Vénus et Adonis* de Shakespeare que le Napolitain ne connut probablement pas, quoique la publication du poème anglais remonte à l'année 1593.

L'ensemble de l'*Adone* révèle un tout autre esprit et suit une conception de l'art que l'on doit rattacher aux sonnets des *Rime Boschereccie* où Marino puise dans le trésor des disciples de Pétrarque ou des poètes antiques.

Dans ce genre, les antithèses, le parallélisme, les artifices

---

(1) *Del Trionfo d'Amore*, capitolo quarto, v. 115-119 et 143-148 :

Pensier in grembo, e vanitate in braccio;
Diletti fuggitivi, e ferma noia;
Rose di verno; a mezza state il ghiaccio;
Dubbia speme davanti, e breve gioia;
Penitenza e dolor dopo le spalle:
. . . . . .
E dannoso guadagno, ed util danno;
E gradi, ove più scende chi più sale;
Stanco riposo, e riposato affanno;
Chiaro disnor e gloria oscura e nigra;
Perfida lealtate et fido inganno;
Sollicito furor, e ragion pigra.

(2) Canevari, qui ne cite pas ce roman, indique comme unique source des vers susdits de Marino les vers 143-148, ci-dessus reproduits, des chapitres IV des *Trionfi*. L'hypothèse de sources multiples me semble plus probable.

phonétiques, les mots répétés symétriquement sont encore fréquents (1), mais ils se dissimulent sous des formes moins tangibles et plus raffinées; l'hyperbole la plus excessive y règne en maîtresse incontestée; la métaphore y est plus poussée, plus alambiquée, souvent même plus extravagante.

Ces défauts sont la rançon du pastiche. Or, Marino, comme la plupart de ses contemporains, avait une préférence marquée pour les écrivains post-classiques.

Lorsqu'on imite des vers déjà très finis, très raffinés, très ornés, on ne peut que tomber dans les excès d'ornementation. La création des métaphores devient alors un art subtil; on ne tarde pas à les créer pour elles-mêmes : pour leur beauté, pour leur éclat, et surtout, pour leur nouveauté.

Une fois sur cette pente, il n'existe pas de raisons de s'arrêter; aussi ne faut-il pas s'étonner si le dernier poème de l'auteur, celui auquel il attachait le plus grand prix, celui qu'il a si longtemps et si minutieusement ciselé, est déparé par un nombre excessif de tropes d'une audace extrême et d'un goût douteux. Rien d'étonnant qu'un tel virtuose, en arrivant à percevoir le mot uniquement dans le sens figuré, ne se soit pas aperçu des dissonances que produisent entre eux les vocables inconsidérément accouplés. Aussi suis-je d'avis qu'il n'est pas indispensable de recourir à une influence étrangère contemporaine pour expliquer les excès du poète dans l'*Adone*. Le vocabulaire et la syntaxe n'y présentent généralement rien d'insolite comme chez Gongora, et si la lecture du chef-d'œuvre marinesque est loin d'être aisée, les difficultés qu'elle présente ne sont guère qu'un jeu d'enfant auprès des *Solitudes* ou du *Polyphème*.

J'ai dit déjà que les vocables de l'*Adone*, correspondant aux néologismes de même radical chez Gongora, avaient, pour la plupart, reçu droit de cité depuis longtemps dans la langue italienne. On peut en dire autant de la syntaxe marinesque,

---

(1) Les strophes 198-207 du chant XII sont un exemple typique de ces procédés.

rarement audacieuse, si même elle éloigne parfois, plus qu'il ne convient au génie des langues romanes, des termes étroitement unis par le sens ; les hyperbates de Marino ne présentent aucun caractère vraiment révolutionnaire et ne sont guère qu'un développement naturel ou une simple application des principes et des tentatives de ses prédécesseurs italiens.

Le vers :

Già per gli ampi del Ciel spazij sereni [1],

n'emprunte que de la grâce à ses inversions et correspond exactement à celui de don Luis :

Lagrimosas de amor dulces querellas,

dont j'ai eu occasion de parler plus haut ; nous savons que ces tournures sont empruntées à Garcilaso et à Herrera qui les tenaient eux-mêmes des Italiens. Les mêmes remarques s'appliquent à d'autres particularités syntaxiques, telles que les accusatifs grecs que l'on rencontre parfois déjà chez Garcilaso.

Cependant, les métaphores de l'*Adone* et celles des écrits cultistes présentent des analogies frappantes, qui portent la marque d'une origine commune.

C'est ainsi que pour dépeindre l'éclat des yeux de Thisbé, la blancheur de son front et la beauté de sa chevelure, Gongora dit que, non sans modestie, un ivoire poli interposa sa splendeur entre les ondes d'un soleil et la lumière de deux escarboucles [2].

---

[1] *Adone*, X, 7.

[2] Terso marfil su esplendor
(no sin modestia) interpuso
entre las ondas de vn Sol
y la luz de dos carbunclos.

(*Fabula de Piramo, y Tisbe*, dans Salazar, éd. citée, str. 12, fol. 1 *b*.)

La bouche de l'héroïne est ainsi décrite :

> Un rubis concède ou nie,
> Suivant qu'il lui plut d'alterner,
> Douze menues gouttes de rosée
> Posées entre vingt perles pures (1).

Ce qui signifie que les lèvres rouges s'ouvrent et se referment sur les douze petites dents, canines ou incisives, qui se trouvent entre les vingt mollaires.

Lorsque le héros des *Solitudes* voit apparaître les six filles du pêcheur qu'il accompagne, il fait l'éloge de leur splendeur et *salue le soleil divisé en six étoiles* (2). Une jeune fille orne-t-elle de roses ou de lis sa chevelure blonde, l'auteur s'écrie, ému par la beauté des teintes : « *Si ce n'est une aurore rayonnante, c'est un soleil couronné de fleurs* (3) ».

---

(1) *Ibid.*, str. 16 :

> Vn rubi concede ò niega
> segun alternar le plugo
> entre veinte perlas netas
> doze aljofares menudos.

(2) *Soledad II*, v. 439-441 :

> Ponderador saluda afectuoso
> Del esplendor que admira el estrangero
> Al sol en seis luceros diuidido :

(3) *Soledad I*, v. 284-287 :

> Del verde margen, otra, las mejores
> Rosas traslada, y lilios al cabello,
> O por lo matizado, o por lo bello,
> Si aurora no con rayos, Sol con flores

Dans le *Polyphème*,

> L'Aube effeuille sur Galatée
> Des roses pourpres entre des lis candides;
> L'Amour se demande si sa couleur
> Est de la pourpre neigée ou de la neige rouge (1).

Tandis que la nymphe repose dans l'herbe, auprès d'une source, deux rossignols chantent en se répondant, et, doucement, *l'harmonie livre ses yeux au sommeil pour ne pas embraser le jour avec trois soleils* (2). Polyphème, qui ne voit point Galatée, la supplie d'abandonner le sein des flots :

> Laisse les ondes, laisse le cœur blond
> Des filles de Thétis, et que la mer voie,
> Quand un char d'or refuse la lumière
> Que Galatée la restitue en double (3).

Soit, en termes quelque peu plus clairs : « abandonne le sein des flots et, lorsque le char du soleil se couchera, rends

---

(1) *Polyphemo*, éd. Hoces, 1634, fol. 149 *a* :

> Purpureas rosas sobre Galatea
> La Alua entre lilios candidos desoja,
> Duda el amor, qual mas su color sea,
> O purpura neuada, o nieue roja.

(2) *Ibid.*, fol. 150 *a* :

> Al sueño dà sus ojos la armonia
> Por no abrasar con tres soles al dia.

Hoces lit *da á sus ojos*. Je suis ici la plupart des autres éditions.

(3) *Ibid.*, fol. 152 *a* :

> Dexa las ondas, dexa el rubio coro
> De las hijas de Thetis, y el mar vea,
> Quando niega la luz su carro de oro,
> Que en dos la restituye Galatea.

à la mer, par l'éclat de tes yeux, une double lumière au lieu de celle que répandait l'unique astre du jour ».

Chez Marino, les chevelures et les cils sont aussi d'or ou de safran (1), tandis que les visages juvéniles se colorent des roses pourpres d'Amour (2).

La beauté du prince d'Epire est toute féminine; la description qu'en fait Marino s'appliquerait aussi bien à l'amante d'Acis : lait pur, candeur rougeoyante, combat de neige et de grenat, mélange d'ivoire et de pourpre : toute la gamme (3).

Précieuses comme celles de Thisbé sont les lèvres et les dents de Lucindo :

> Sa lèvre ferme et ouvre au doux rire
> Une petite ouverture de très fine écarlate,
> Là où Amour enferme précieusement
> Entre deux rives de roses une mer de perles (4).

Ailleurs, le *beau rire est emprisonné dans une prison de*

---

(1) *Adone*, Canto XVI, str. 106 :

> E porgendo ostro al labro, oro al capello,

et XVI, 90 :

> E son le ciglia sue d'oro, e di croco.

Cf. IV, 41; XVI, 80.

(2) *Adone*, XVI, 133 :

> Rose si viue, e fresche, e purpurine
> In quel viso amoroso Amor, hà sparte,
> Che non sò se la guancia hà più fiorita
> La bella Dea dale rosate dita.

(3) *Ibid.*, XVI, 79. — Cf. II, 113; XV, 112; IV, 39 et 42; XI, 159, etc.

(4) XVI, 91 :

> Serra e diserra il labro al dolce riso
> Di finissimo cocco un picciol varco,
> Là doue chiude Amor rare a vederle
> Tra due sponde die rose vn mar di perle.

perles (1). La bouche d'Adonis est une « *urne de gemmes où est enseveli mon cœur* (2) »; ainsi parle Vénus qui contemple les lèvres humides du jeune homme endormi et *désire ardemment goûter les roses purpurines couvertes de la rosée d'une liqueur céleste* (3). Il semble à la déesse *qu'il ouvre le paradis, lorsqu'il ouvre les deux soleils de ses beaux yeux* (4). Il est des yeux qui font honte aux étoiles, des yeux dans lesquels le soleil reste ébloui quand il s'y est miré, des yeux qui se voilent de nuages et fulminent irrités (5). Quant à ceux de Timbrio de Smirne,

> Il coule de leurs rayons une lumière tranquille
> Apte à guérir tout cœur languissant et malade.
> Elle met en fuite toute nuée, couvre d'ombre toute lumière,
> Et rend obscur le Soleil et claire l'ombre (6).

Les mêmes métaphores se retrouvent chez Girolamo Preti et chez Claudio Achillini, ces disciples sans génie de Marino.

---

(1) III, 96 :

> Poscia il bel riso entro le labra accolto,
> Che'n carcere di perle s'imprigiona,
> Contempla attentamente...

(2) III, 96 :

> Vrna di gemme, ou'è il mio cor sepolto.

Cf. également : II, 116 et 117; XII, 243.

(3) III, 101 :

> Si ch'ardisce libar le rugiadose
> Di celeste licor, purpuree rose.

(4) III, 105 :

> Parue, ch'aprendo l'vn'e l'altro Sole
> De' duo begli occhi, il Paradiso aprisse.

(5) II, 115; XVI, 52; cf. XI, 159; XVI, 90; XVI, 191.

(6) XVI, 131 :

> Esce de' raggi lor luce tranquilla
> Da sanar' ogni cor languido & egro.
> Fuga ogni nebbia, & ogni lume adombra,
> E rende oscuro il sole, e chiara l'ombra.

Je citerai seulement, du premier de ceux-ci, la ballata *All' Aure* (1) dont les derniers vers reproduisent, sans aucune originalité, les poncifs conceptueux du maître (2). Ici, pas plus que dans les autres poésies de cet écrivain (3), il n'est nécessaire de supposer une influence gongorique quelconque ; la forme même est essentiellement italienne; l'allure, les procédés de développement, la nature des concepts s'inspirent de la canzone *I Sospiri* (4) de Marino, autant que des poésies du Tasse conçues dans le même genre.

---

(1) *All' Aure.* Ballata composta per vna Musica, p. 41 de l'édition : *Poesie* di Girolamo Preti. Al molt' Illustre Signore il Sig. Vincentio Ferretti. Dall'Autore corrette, & accresciute. In Pervgia. Per Angelo Bartoli Stampatore Episcopale con licenza de' Superiori. 1632. Ad istanza di Francesco Conforto.

(2) Voici la fin de la ballata *All'Aure*, l. c. :

Poi con fiati lasciuetti
Ventilate il bel crin d'oro
E scioglete gli annelletti
Di quel vago aureo tesoro.
Deh sciogliete il laccio aurato,
Per cui muore il cor legato.
Voi con freschi venticelli
Gite intorno à quel bel volto,
E l'ardor degli occhi belli
Sia da voi temprato, ò tolto :
Onde sien que' raggi ardenti
O men belli, ò men cocenti.

(3) Le volume des *Poesie* de Preti contient des sonnets, canzoni, etc., et quelques idylles : *La Salmace, L'Amante occvlto, L'Amante Timido*, et le dialogue *Amor Trionfante* ainsi que des *Proposte di diversi All' Autore.* La tradition italienne me paraît suffisante pour expliquer la genèse de ces vers. Si une influence directe de l'Espagne ne paraît pas impossible, je n'en trouve nulle part de preuve convaincante, pas plus que d'un emprunt quelconque fait à Gongora.

(4) *I Sospiri*, canzone del cavalier Marino; je la cite d'après l'édition dont je dispose actuellement; elle y fait suite, sans pagination, aux polémiques de Marino et de Murtola : *La Mvrtoleide, Fischiate del* Cavalier Marino. *Con la Marineide, Risate del* Murtola... Francofort. Apresso Giouanni Beyer. 1626.

Dans le petit poème qu'il consacre aux amours de Vénus et d'Adonis [1], Achillini décrit ainsi la chevelure du gracieux jeune homme :

Ces cheveux d'or
Font des tumultes précieux,
Et, si blondes sont les tempêtes
Qu'ils forment entre eux, que vous diriez
Que sur cette belle tête ondoie le Tage [2].

Ce passage est imité de Marino : la même métaphore se retrouve, dans son *Adone*, sous une forme à peu près semblable [3].

Dans une lettre où, *sous forme d'encre*, un amoureux a

---

[1] *Prologo. Venere cerca Adone*, publié à la page 137 de l'édition des poésies de l'auteur : *Poesie di Clavdio Achillini*, dedicate al grande Odoardo Farnese, Duca di Parma, e di Piacenza, etc. In Bologna, MDCXXXII. Presso Clemente Ferroni con licenza de' Superiori. — L'auteur dit à la page 26 : « Molti de i Sonetti, che sono in questo Libro, e massime degli Amorosi, che se vedranno nel fine, sono stati stampati sotto nome d'altri, e in particolare del Marini... »

L'édition des *Rime, e Prose* di Clavdio Achillini. In Venetia, M.DCLI. Per Francesco Baba, contient quelques poésies qui manquent dans la précédente, ainsi qu'un *Discorso Academico*, une partie de la correspondance d'Achillini avec Marino, Preti, Mascardi, de Richelieu, etc., et une *Vita dell' Autore*, peu intéressante et peu instructive.

[2] *Venere cerca Amore*, p. 145 :

Tumulti preziosi
Fan quelle chiome d'oro,
E si bionde tempestate
Formano trà di lor, che ben direste,
Sù quella bella testa ondeggia il Tago.

[3] *Adone*, XVI, 80 :

Ondeggia il Tago insù la bionda testa,
Il crin pioue diffuso in ricca massa
E del bel tergo a quella parte e questa
In più richi pendenti andar si lassa.

distillé son cœur (1), les métaphores concernant le visage s'accumulent en une abondance folle; les cheveux y sont successivement des lacets, des chaînes, des fils, des rayons, des étincelles, des forêts, des frondaisons, des liens (2). L'auteur va jusqu'à les comparer à une *belle pluie d'or* tombant des riches nuages où elle est retenue, pour baigner *des écueils de lait et des rives d'albâtre*, c'est-à-dire les seins et la poitrine blanche (3). Aussi le cœur de l'amant, embrasé d'amoureux désirs, meurt-il miraculeusement brûlé au milieu de si somptueuses tempêtes... (4).

La jeune femme qui a consumé, dans les ondes rutilantes de sa chevelure, ce cœur précédemment distillé sous forme d'encre, voit s'ouvrir sous son front les *belles portes du ciel* qui sont aussi les *routes de l'amour*, les *fontaines des douceurs*, de *lucides étoiles qui reçoivent la lumière du soleil d'Amour* (5). Cette curieuse description n'exige pas moins de trente-six vers; celle de la chevelure en comprenait cinquante-deux! Une

---

(1) « Sotto forma d'inchiostro, il cor stillai », page 180 de la lettre en vers : *Cavaliere impaziente delle tardate nozze, scriue alla sua bellissima Sposa questa lettera.* (*Achillini*, éd. citée de 1632, pp. 179-186.) Voy. le texte complet dans les *Appendices*.

(2) *Ibid.*, pp. 181-182.

(3) *Ibid.*, p. 182 :

Belle mie piogge d'oro, etc.

(4) *Ibid.*, p. 183 :

More subitamente, etc.

(5) Pages 184-185 :

— Belle porte del Cielo —
— Per voi sue proprie strade Amor passeggia, —
— Fonti de le dolcezze, —
— Occhi, lucide stelle,
Che dal Sole d'Amor la luce hauete. —

invocation non moins enthousiaste s'adresse aux lèvres de cette peu banale fiancée :

Oh, belles lèvres vermeilles,
Racines humides et douces
De tendres coraux,
Racines entre lesquelles,
Sur le midi d'Amour, je verrai souvent,
Et naître, et fleurir à ma bouche,
Les légitimes baisers (1).

Adonis fugitif porte,

Fixés dans le ciel de son beau front
Deux très belles étoiles,
Qui ne menacent que trop
D'une perpétuelle éclipse l'étoile d'Amour (2).

La bouche du superbe enfant est un *précieux jardin de gemmes animés;* la perle y *fleurit* sur des *haies de corail*, et *deux lèvres de rubis servent de porte au beau jardin...* (3).

La plupart de ces tropes ressemblent étrangement à ceux

---

(1) Page 185 (voy. *Appendices*) :

O bei labri vermigli, etc.

(2) *Venere cerca Amore*, p. 145 :

Porta il mio fuggitiuo
Fisse nel Ciel de la sua bella fronte
Due bellissime stelle,
Che minaccian pur troppo,
A la stella d'Amor perpetua ecclisse.

(3) *Ibid.*, p. 146.

La bellissima bocca
E d'animate gemme
Prezioso giardino.
Quiui fiorita, e bella
Curioso vedreste
Su corallina siepe ogni hor la perla.
Fan porta al bel giardino
Due labra di rubino,
Oue talhor, come in sua reggia assiso
Vedreste, ahime, quel riso.

dont Gongora avait fait dans ses œuvres un si déplorable abus. Mais ne voit-on pas que ces lieux communs, transformés en concepts, ne sont guère que du mauvais Marino? Et n'est-il pas évident que le subtil Napolitain lui-même n'avait pas tiré du néant ces monstres qui pouvaient être enfantés sans lui (1) ?

Depuis les Siciliens imitateurs des Provençaux et, surtout, depuis Pétrarque, ces poncifs étaient et devinrent de plus en plus le pivot du style. L'art de l'écrivain consistait surtout à les présenter sous un aspect nouveau, sous une forme brillante et raffinée. A l'époque du Tasse, ce maniérisme était déjà très développé. On trouve parfois dans son *Aminta* ou sa *Jérusalem*, plus souvent dans ses canzoni ou dans ses sonnets, des métaphores et des concepts dont la recherche et l'extravagance n'ont rien à envier aux folies marinesques.

Les joues de gel et de feu, de lis et de roses, les paroles qui s'échappent entre des perles et des rubis (2), toute la joaillerie et l'orfèvrerie des poètes, appartenaient depuis longtemps aux banalités. Le caractère décadent du lyrisme d'alors ne faisait guère que s'accentuer lorsque l'auteur, voulant décrire la beauté d'une femme, appelait à son aide la terre, la mer et les astres, les vents et les nuées, le jour, la nuit, l'aurore et la

---

(1) On pourrait comparer ces textes à ceux des petits disciples de Marino, publiés tout récemment à Bari par Croce, dans son anthologie des marinistes.

(2) Par exemple, dans la *Canzone XVIII* (*Mentre ch'a venerar muovon le genti*), des *Canzoni Amorosi di* Torquato Tasso :

Che se l'ardor de' duo sereni Soli
Non era scemo, e 'ntepedito il foco,
Che nelle guance sovra'l gel si sparse ;

Ou encore dans la *Canzone IX* (*Donna la vostra fama, e'l mio pensiero*) du même recueil :

E fra perle e rubini uscir parole
Udiva in cosi nuovo e dolce suono;

rosée, transformant la pauvrette en un vaste monde où rien ne restait de sa grâce et de ses charmes réels (1).

---

(1) *Ibid.*, *Canzone X* (*O felice onorato almo terreno*) :

O felice onorato almo terreno,
Che quinci l'Adria inonda,
Quinci il Tirren circonda ;
Non ti bastava intorno aver due mari,
E si difesa l'una e l'altra sponda?
Ma in mezzo l'ampio seno,
Sotto il Ciel più sereno
Ne vagheggia un, ch'è dolce e senza pari.
Tutti i lumi più chiari,
E le fiamme più belle
Delle notturne stelle
Si fanno specchio in questo puro argento,
Che non perturba il vento,
Nè confondon le piogge e le procelle;
E'n altra parte il Sol non è si vago
Di vagheggiar la sua lucente imago.
. . . . . .
E voi, stelle benigne,
Vi dimostrate rugiadose ancora?
Qual altro si colora,
Qual zaffiro, o qual ostro,
Ch'a questo bianco Mare oggi non ceda,
O parta il Sole o rieda?
A questo Mar, che non ha scoglio, o mostro
E colla via, ch' imbianca il Ciel, contende
Di tanti luci ognor fiammeggia e splende
. . . . . .

Le reste de la canzone est conçu dans le même esprit.

Canzone XIII (*Santa Pietà, ch'in Cielo*) :

Chè del latte la strada
Ha nel candido seno,
E l' oro delle stelle ha nel bel crine;
Nei lumi ha la rugiada,
Che dal volto sereno
Spargon quaggiù notturne e mattutine;

Ces invocations épuisent un vaste répertoire de tropes et de comparaisons en un style perpétuellement admiratif, en des phrases symétriquement construites, pleines d'*antithèses*, de concepts et d'artifices phonétiques ; elles forment la substance

---

Canzone XV (*Sopra gli occhi*) :

Donne cortesi e belle,
Che di luce amorosa
Gli occhi appagate ed accendete i cori,
Quasi lucide stelle
In questa notte ombrosa
Sgombrate voi le tenebre e gli orrori.
Sono i celesti errori
Vostri belli sembianti :
E quando con sorriso
Viso volgete a viso ;
Tai son gli aspetti delle stelle erranti :
E virtù da voi piove ;
Qual sovra noi Marte l'infonde, o Giove.
. . . . . .
Care luci gioconde,
Quale stella è nel Cielo,
Che spiegasse giammai
Si chiari e vaghi rai?
Ma se nube e se nebbia a lor fa velo ;
Cela nebbia e vapore
D'ira e di sdegno il vostro almo splendore.
. . . . . .
Ma pur fra voi più l'una
È dell' altra lucente ;
Sicch' alla stella dell' Amor somiglia,
Che quando il Ciel s'imbruna,
Si mostra in Occidente,
Poi sorge innanzi l'alba aurea e vermiglia ;
E dalle liete ciglia
Dolci rugiade versa,
Onde i fioretti e l'erbe
Si fan vaghe e superbe ;
E par la terra di diamante aspersa.

de la plupart des canzoni du Tasse (1). C'est à cette tradition que se rattachent, par exemple, la *Canzone delle Stelle* (2) et celle des *Sospiri* (3) de Marino, aussi bien que celles de Preti et d'Achillini qui poussent le procédé à l'extrême.

Nous avons vu que Gongora ne s'inspira guère des premières œuvres de Marino ou de ses contemporains italiens, mais seulement de ceux que l'on pouvait ranger déjà parmi les classiques; rien n'oblige à supposer qu'il aurait imité les procédés de l'*Adone* longtemps avant sa publication : en même temps que l'Italie, l'Espagne avait vu se développer chez elle des tendances analogues à celles qui dominèrent longtemps le lyrisme toscan. La vogue de Pétrarque et des Pétrarquistes en avait assuré le triomphe. Garcilaso (4), comme ses contempo-

---

(1) Notamment celles qui sont citées dans la note précédente, ou bien dans la canzone XXIX (*Nel mar de' vostri onori*), dans les canzoni XX, XXI, XXII intitulées : *Tre Canzoni in lode delle mani, ad imitazione del Petrarca in lode degli occhi* (*Perchè la vita è breve; Donna gentile, io veggio; Perchè l'ingegno perde*).

(2) Fait suite, sans pagination, aux polémiques de Marino et de Murtola dans l'édition citée de *La Murtoleide*.

(3) *Ibid.*, déjà citée.

(4) Voici quelques exemples tirés de Garcilaso, édition de Castro, *Poetas liricos de los siglos XVI y XVII*, t. I :

Egl. III :

Y los cabellos que vencer solian
Al oro fino...

Egl. II :

Con los cabellos rubios, que las bellas
Espaldas dejan de oro cobijadas,

Son XXIII :

En tanto que de rosa y azucena
Se muestra la color en vuestro gesto,

Le conceptisme se combine au mysticisme néoplatonicien dans ces vers :

Los ojos cuya lumbre bien pudiera
Tornar la noche tenebrosa,
Y escurecer el sol á mediodia,
Me convirtieron luego en otra cosa.

Voy. aussi *Cancion IV*, *Son. XIII*, *Elegia al duque de Alba*, et divers passages de l'*Egloga III*.

rains, comme Herrera (1), Barahona de Soto (2), Juan Bautista de Mesa (3), Gongora lui-même (4) et la plupart des collaborateurs des *Flores*, imitateurs de l'Italie, ornent d'ingénieuses broderies les canevas anciens.

Après les mièvreries des cancioneros, les poètes *á lo divino* délirent sur un mode national; dès les premières années du XVII[e] siècle, Alonso de Ledesma avait publié des recueils de poésies conceptistes regorgeant de tropes déjà cristallisés, présentés sous une forme allégorique naïvement subtile, en une langue pure, mais follement précieuse et surchargée d'interminables séries de calembours absurdes (5).

---

(1) Voy. la plupart des sonnets et des élégies amoureuses.

(2) Le sonnet suivant publié dans les *Flores de Pœtas*, édition Quiros-Marín, n° 10, est un exemple typique du style qui nous occupe :

Son estos lazos de oro los cabellos
Que, ya en madeja, ya volando al viento,
Ya en red cogidos, fueron cárcel ellos
Gloriosa, do el amor vivió contento?
¿ Son estos soles los divinos, bellos
Y alegres ojos, do mi pensamiento
Mil veces se abrasó? ¿ y es esta nieve
Y grana el rostro que mis glorias llueve?
¿ Y son estos rubíes y estos granos
De blancas perlas, labios, dientes, boca,
Do los venenos dulces soberanos
Gusté, por quien mi pena ha sido poca?
Así glorificado en gozos vanos
Estaba, cuando el sol mis ojos toca
Y hiere. Deslizóse el sueno, y luego
Al vivo de mi vista quedé ciego.

(3) Voy. le n° 44 des *Flores : Por donde el sol se pone.*

(4) Voy. la plupart de ses sonnets du même recueil.

(5) Alonso de Ledesma est l'auteur de plusieurs ouvrages, tels que les *Conceptos espirituales* de Alonso de Ledesma, etc., Madrid, 1602 (la première édition, que je n'ai point vue, est de 1600), des *Ivegos de Noche bvena....* 1621, en Madrid, du *Romancero y Monstro imaginado...*, Madrid, 1615.

On pourrait citer comme exemple les œuvres entières de cet auteur

Carrillo lui-même, qui reprend la tradition des grands lyriques et s'efforce de s'élever jusqu'à la splendeur de cimes inaccédées, Carrillo, épris de la nouveauté jusqu'au mauvais goût, n'a pu, lui non plus, se détacher complètement de ces formules usées (1) dont Montalban, Zorrilla et tant d'autres

---

qui passa pour un écrivain. Je citerai seulement une des mille allégories qui coulaient si aisément de sa plume : le temps a épousé une courtisane, la Beauté; au commencement de l'union, le Temps est plein de prévenances :

Fol. 42 *a* :

Atavió su persona
Desde el cabello à la planta,
Sacóla escofion de oro,
Diola de perlas dos fartas,
Con assientos de rubies
Sobre vestido de nacar.

Mais bientôt le Temps change de procédés à l'égard de sa femme :

El hilo de blancas perlas
La quebrò de vna puñada
Y con harto dolor suyo
La faltaron no se quantas.
Era de tela el vestido,
Mas era de tela falsa,
Pues tras perder el color.
Quedo la tela arrugada, etc.

Ces derniers vers signifient que le temps fit tomber les dents blanches de la belle épouse, flétrit le teint et rida le visage comme une mauvaise étoffe qui se plisse et se décolore.

(1) Par exemple, ces vers de la *Fabula de Atis y Galatea*, édition citée, fol. 28 *a* :

Vencio en fin la memoria, y coronados
De perlas, Galatea, entrambos ojos,
Sobre los hilos de oro derramados
De aljofar Scila viò varios despojos.

feront un abus déplorable sous une forme de plus en plus ridicule et alambiquée.

Gongora lui-même a donné asile, dans des œuvres des plus recherchées, à un grand nombre de poncifs. Mais il s'est efforcé d'éviter les plus anciens et les plus usés. Dans le *Polyphème*, il s'est souvent contenté de les renouveler sous une forme énigmatique et précieuse, tandis que dans les *Solitudes*, il parvient à se libérer presque complètement des banales et conventionnelles descriptions du visage et de la personne, qui fourmillent encore dans le chef-d'œuvre secentiste.

Soucieux au plus haut point de la variété, don Luis associe à la recherche de l'érudition le désir de trouver un nouveau champ de culture pour ses métaphores : il élargit le cadre de la poésie lyrique en y introduisant les éléments didactiques, créant ainsi un véritable répertoire de tropes se rapportant à la mythologie, à l'art de la navigation, à la chasse, à la pêche, à la lutte, à l'équitation, aux jeux d'adresse, à la vie rustique, à l'astronomie, aux sciences naturelles.

Cette complexité se retrouve dans l'Adone dont le caractère encyclopédique reflète, comme les *Solitudes*, les préoccupations de la culture du siècle dans les deux pays ; mais la comparaison des descriptions de tout genre, qui foisonnent dans l'un et l'autre écrit, ne fournissent la preuve d'aucune imitation réciproque.

Ibid., fol. 31 *b* :

Boluio la vista, do a mis ojos daua
Plata en el cuello, y en las hebras oro,
Aquel que mis entrañas abraçaua, —

De même, dans un romance du même recueil, fol. 36 *b* :

Oye la Diosa me dixo,
Y al reir hermosa, y blanda,
Robò a sus dientes de perlas,
Su vestidura de nacar : —

Certaines métaphores présentent cependant des analogies réellement frappantes.

Marino dépeint ainsi le coucher du soleil :

Entre-temps, le soleil s'incline,
Prêt à visiter d'Hespérie le rivage extrême ;
Et, voyageur fatigué, du grand voyage
Ayant achevé le demi-cercle,
De la carte du Ciel, avec l'ombre pour encre
[et le rayon pour plume,
Il efface le jour déjà révolu ;
Et la fin de sa longue course, en vives lettres
D'or céleste, il l'écrit en l'Occident (1).

Le procédé est à peu près le même lorsque Gongora, dans ses *Solitudes*, décrivait ainsi le vol des grues sillonnant l'azur :

Les plumes de leur vol
Traçaient des caractères ailés
Sur le papier diaphane du ciel (2).

Dans un autre passage de l'*Adone*, ce n'est plus le soleil qui

---

(1) XX, 248, marqué par erreur 242 dans l'édition princeps, p. 550 :

Intanto il Sol s'inchina, e fà passaggio
D'Hesperia a visitar l'estremo lito,
E stanco peregrin, del gran uiaggio
Hauendo il minor circolo fornito,
Carta è il Ciel, l'ombra inchiostro e penna il raggio,
Onde cancella il dì, ch'è già compito,
E'l fin del lungo corso a lettere uiue
D'oro celeste in Occidente scriue.

(2) *Soled. I*, v. 639 (*éd. Coronel*) :

Caracteres tal vez formando alados
En el papel diafano del cielo
Las plumas de su buelo.

efface le jour : la nuit l'assassine et les étoiles assistent à ses impressionnantes obsèques...

La Nuit, de ténèbres armée, assassina le jour.
Les étoiles amies, avec mille flambeaux
Suivirent, en l'entourant, le cercueil du Soleil,
Et le monde, plein de nuées et teinté d'ombre
Semblait devenu le sépulcre de la lumière éteinte (1).

Dans sa *Boussole des cultistes*, Quevedo se moquait des *deuils d'ombre, des étoffes de la nuit, des cadavres d'or, des tombes du couchant, des cercueils de feu, des obsèques de la lumière, du monde veuf, des étoiles orphelines* (2), que l'on rencontrait chez les cultistes espagnols.

Le soleil baigne-t-il dans la mer son visage brûlant et las, Carrillo fait gémir les prés et les cieux éplorés d'être veufs (3),

---

(1) V, 119 :

La Notte...
... di tenebre armata vccise il giorno.
Il feretro del Sol con mille faci
Le stelle amiche accompagnaro intorno ;
E'l mondo pien di nebbie e d'ombre tinto
Parea fatto sepolchro al lume estinto.

(2) *Auguja de navegar Cultos*, déjà cité, p. 482 : *lutos de sombras — bayetas de la noche — cadaver de oro — tumbas del ocaso — ataud de fuego — exequias de la luz — mundo viudo — huérfanas estrellas.*

(3) *Cancion septima*, éd. citée, fol. 42*b* :

Baña el cansado rostro caluroso
En el soberuio mar el Sol, y triste
Zelos y agrauios viste
El viudo prado, y viudo cielo hermoso,
Y por gemir enojos,
Trocarà en lengua sus dorados ojos.

De même, *Soneto 18*, fol. 9*b* :

Avsente el claro Sol, el cielo hermoso
Viudo, tristeza viste, viste zelos, —

et Gongora, parlant de l'étoile polaire qui attire l'aiguille aimantée, fait de l'Occident une tombe qui scelle les cendres du jour :

Non sans puissance,
Éloignée, elle la rappelle;
Élevée, elle l'incline,
De la belle Aurore au balcon rosé,
A la tombe froide, céruléenne
Qui scelle les cendres du jour (1).

Si l'aurore de don Luis se levait sur un *balcon rosé*, ses étoiles venaient s'accouder, le soir, sur un balcon de saphyr :

L'envie ou la jalousie appelait
Au balcon de saphyr
Les claires — quoiqu'Ethiopiennes — étoiles (2).

Dans son *Romancero espiritual* (3), publié en 1612, Valdi-

---

(1) *Soledad I*, v. 423 :

... con virtud no poca
Distante la reuoca,
Eleuada la inclina
Ya del Aurora bella
Al rosado balcon, ya a la que sella
Cerulea tumba fria
Las cenizas del dia.

(2) *Soledad II*, v. 613 :

Invidia conuocaua, sino zelo,
Al balcon de zafiro
Las claras, aunque Etiopes estrellas,

(3) *Romancero espiritual*... por el Maestro Josef de Valdivielso, precedido de un prólogo, por el R^do P. Miguel Mir. Madrid, 1880.

vielso enchâssait aussi dans ses vers cette mièvre et gracieuse métaphore :

Au balcon des nuages d'or
Et d'incarnat,
Pour le voir, le Roi se montra,
Et la blanche Colombe en volant
Se posa sur lui (1).

Chez Marino, comme chez ces poètes, la planète Vénus *dénoue sur son balcon sa chevelure blonde* (2), et l'aube,

Sur son balcon d'or qui s'ouvre au jour,
Essuie au premier soleil sa peau vermeille (3).

Il ne faut pas chercher chez les gongoristes l'origine de cette métaphore que l'on trouve déjà dans les sonnets de Pétrarque :

Neuf fois déjà le fils de Latone
Avait regardé de son balcon souverain (4).

---

(1) *Del Bautismo,* éd. citée, p. 39, refrain :

Al balcon de las nubes de oro
Y rosicler,
'A verle se asomó el Rey,
Y volando la blanca Paloma
Se puso sobre él.

(2) XI, 12 :

E spiega insu'l balcon le chiome bionde.

(3) IV, 253 :

E'nsù l'aureo balcon, che s'apre al giorno,
Rasciuga al primo Sole il vel vermiglio.

(4) *Sonetti e Canzoni in Vita di Madonna Laura,* Soneto XXVIII :

Il figliuol di Latona avea già nove
Volte guardato dal balcon sovrano.

Les chevelures des étoiles se rencontrent également chez le Tasse, notamment dans les *Canzoni Amorose*, Canz. XVII (*Luna importuna*) :

Tu per te tenebrosa,
E via men vaga sei d'ogni altra stella,
Ch'in Ciel scopra le bionde
Chiome...

Les analogies qui rapprochent les poèmes de Gongora de l'*Adone* sont pourtant si nombreuses et le caractère précieux du style s'est accentué à tel point dans le chef-d'œuvre secentiste [1], que l'on pourrait se demander si, malgré les objections formulées, Gongora n'aurait pas exercé une influence notable sur son contemporain italien.

Certaines allégories paraissent, à première vue, empruntées d'un auteur à l'autre. Ainsi la suivante de l'*Adone* :

> Entre-temps Phébus, descendu pour se coucher dans la mer,
> Laissa les plages décolorées et tristes,
> Et les destriers, fumants et brûlants,
> *Paissant dans l'écurie du ciel un fourrage céleste*,
> De sueur et de feu humides et couverts,
> Dans l'océan voisin lavèrent leurs têtes [2]

semble à première vue s'inspirer du début des *Solitudes* :

> C'était de l'année la saison fleurie,
> Où le fourbe ravisseur d'Europe,
> (Demi-lune, les armes de son front,
> Et le Soleil, tous les rayons de sa fourrure)
> Brillant honneur du ciel,
> Dans des champs de saphyr paît des étoiles [3].

Mais l'allégorie de Gongora marque un stade plus avancé de

---

[1] J'ai fait plus haut une réserve pour certains passages, tels que ceux se rapportant au mythe de *Polyphème*.

[2]

> Sceso intanto nel mar Febo a corcarsi
> Lasciò le piagge scolorite et meste,
> E pascendo i destrier fumanti ed arsi
> Nel presepe del Ciel biada celeste,
> Di sudore, et di foco humidi, e sparsi
> Nel vicino Ocean lauar le teste;

[3] Texte espagnol déjà reproduit.

l'évolution précieuse, à tel point que, si la chronologie ne s'y opposait, on croirait aisément que l'auteur espagnol s'est inspiré de l'italien.

Je n'ai point trouvé ailleurs les pacages (1) ou les écuries célestes ; pour le reste, Gongora n'a fait que rendre plus compliquée une métaphore vieillie, dont les latins abusaient déjà, et que l'on trouve, sous une forme à peu près analogue, chez Pétrarque lui-même (2). D'ailleurs, malgré leur similitude apparente, les vers de Gongora et ceux de Marino sont conçus dans un esprit des plus différents. Dans l'*Adone*, Phébus et les chevaux de son char descendant dans l'océan symbolisent clairement le coucher du soleil ; mais les éléments mythiques y possèdent une personnalité propre : ils vivent ; Vénus n'y est pas une simple abstraction ; les chevaux du soleil sont de vrais chevaux qui courent, respirent, hennissent, mangent et se reposent. C'était donc une fiction toute naturelle et sans grande audace, que de leur faire paître dans les écuries du ciel une nourriture céleste.

Il n'en est pas de même du taureau des *Solitudes*, qui paît des étoiles, idée bizarre, alliance de mots extraordinaire et volontairement insolite. La disconvenance des termes s'expli-

---

(1) Cf. ces vers de Marino, XV, 162 :

Per pascersi ne' prati occidentali
Gl'infiammati corsier piegauan l'ali.

D'autres, plus heureux que moi, trouveront sans doute les mêmes tropes chez d'autres auteurs antiques ou modernes.

(2) *Sonetto VIII, in vita di Madonna Laura :*

Quando 'l pianeta che distingue l'ore,
Ad albergar col Tauro si ritorna,
Cade virtù dall' infiammate corna
Che veste il mondo di novel colore.

Pour les textes latins, voyez le commentaire de Salcedo Coronel, fos 11-14.

que par le sens figuré du mot *paître*, qui indique simplement que la constellation du taureau *éclipse* les étoiles moins lumineuses qui l'entourent.

La même interprétation ne peut s'appliquer aux vers de l'*Adone* : le soleil, qu'ils nous dépeignent à son coucher, ne tardera pas, au contraire, à permettre aux étoiles de s'allumer dans l'azur nocturne.

Tout est métaphore chez le poète andalou : le taureau n'y apparaît pas comme un animal réel, paissant dans une étable réelle une nourriture réelle : c'est Jupiter, transformé en taureau, puis en constellation ; et cette constellation, qui brille en éclipsant ses voisines, n'a pas abandonné les appétits de l'être dont elle est issue, fiction purement verbale, irrationnelle, obscure, basée sur des subtilités de sens et des tours de passe-passe littéraires Il y a donc une différence essentielle entre les procédés des deux écrivains dans ces allégories, dont la filiation est purement illusoire. L'examen comparé d'un grand nombre de tropes m'a amené, le plus souvent, aux mêmes conclusions.

On trouve cependant chez Marino comme chez Gongora, chez les secentistes comme chez les cultistes, une abondance folle de métaphores conceptueuses s'efforçant d'établir, entre les objets ou les sentiments, des rapports mystérieux restés jusqu'alors insoupçonnés. Plus ces rapports sont imprévus et déroutants, leurs termes opposés et contradictoires, plus l'écrivain se targue d'avoir fait briller l'acuité de son esprit et la richesse de son imagination. De là ces tropes insolites compliqués d'antithèses, de parallélisme, de chiasmes et de mille autres artifices (1).

Pour Marino, les poissons sont des *oiseaux aquatiques cou-*

---

(1) La plupart des métaphores citées dans le chapitre des *Solitudes* et dans celui-ci sont des concepts des plus recherchés : je n'en citerai donc ici que quelques-uns où le parallélisme, les antithèses, etc., sont le plus marqués.

verts d'écailles, qui déplient leurs plumes argentées (1), tandis que les vaisseaux sont des *poutres ailées* (2) ou des *pins volants* qui voguent *en battant des ailes* (3).

Gongora avait appelé les oiseaux des *cithares de plumes* (4), ou bien, pour employer une métaphore plus française, des *cithares ailées*. Si Calderon, l'imitant plus tard, devait appeler le poisson un *vaisseau d'écailles* (5), le poète de Cordoue connaissait déjà des *ailes liquides* (6); il disait qu'*aux équinoxes on voit, non point des galères volantes, mais des grues aux ailes rapides, sillonner les océans de l'air sans limite* (7).

*
* *

De là ces curieuses études où les théoriciens des deux

---

(1) *Ibid.*, I, 91.

E là doue del'acqua augei squamosí
Spiegano i pesci l'argentate penne,

(2) X, 264 :

alate traui.

(3) XVI, 9 :

Carchi di turbe già Barbare e strane
Batton le penne i volatori abeti.

(4) *Soledad I*, v. 586 :

Pintadas aues, citaras de pluma.

(5) Calderón, *La Vida es Sueño*, I, II :

Nace el pez, que no respira,
Aborto de ovas y lamas,
Y apenas bajel de escamas
Sobre las ondas se mira,
. . . . . .

(6) *Soledad II*, v. 515 :

Alas batiendo liquidas.

(7) *Soledad I*, v. 633 :

Qual en los Equinocios sulcar vemos
Los pielagos del aire libre algunas
Volantes no galeras,
Sino grullas veleras,
. . . . . .

nations, héritiers de Bembo, du Tasse et de Pellegrini, décriront et codifieront les concepts, lorsque le mouvement qui les a fait naître sera près du terme de son évolution (1).

Les tendances de l'esprit et la forme sur laquelle se moulait la pensée présentaient donc de grandes analogies dans les deux péninsules où *concetti* et *conceptos* suivaient une courbe à peu près analogue en leur développement.

On peut en conclure à des emprunts mutuels entre les nations qui vivaient d'une vie à peu près commune, mais on ne peut affirmer que les grands poètes cultistes ou secentistes aient dû chercher un appui chez leurs contemporains étrangers.

Leur parenté se rattache plutôt à la tradition des classiques latins ou italiens, au précepte universel de l'imitation, à l'évolution en grande partie analogue de la pensée, du style et des théories du concept.

---

(1) Voyez les deux opuscules de Croce déjà cités : *I Trattatisti del Concettismo* et *I predicatori Italiani de Seicento*. Voyez aussi mon *Lyrisme cultiste*, pp. 151-153 et notes.

CONCLUSION

Les analyses contenues dans le présent écrit renferment en elles-mêmes leurs conclusions.

Le gongorisme ou cultisme a des origines complexes : le conceptisme provençо-catalan naturalisé en Castille sous une forme populaire et religieuse, le conceptisme de Pétrarque et de ses disciples du XVI^e^ siècle, les tendances pédantesques de l'érudition, l'humanisme et les préjugés scientifiques des latinisants.

La ville natale de Gongora a donné le jour à la plupart des Espagnols qui tentèrent avec génie de créer une langue à la fois grandiose, poétique et savante, ou bien répandirent avec éclat des théories scientifiques pouvant faciliter le développement du cultisme, soit, sans compter les écrivains latins et arabes : Juan de Mena, Ambrosio de Morales, Bernardo Aldrete, don Luis de Carrillo, don Luis de Gongora et pluplusieurs érudits qui prirent résolument la défense du *Polyphème* et des *Solitudes*.

Entre Morales et Aldrete doit se placer la puissante action exercée par le Sévillan Herrera qui appliqua génialement, et avec une discrétion relative, les théories les moins subversives des humanistes espagnols.

A l'époque où furent publiées les *Flores*, Gongora n'avait encore rien écrit qui ne fût conforme à la tradition. Il n'était nullement un chef d'école, comme l'ont prétendu différents critiques : il suit les grands courants de la littérature du temps : ses romances sont des fleurs gracieuses, nées spontanément sur le sol natal ; l'Italie est la source la plus féconde de son inspiration lyrique, tandis que Herrera soutient son génie dans l'ode héroïque. Son imitation s'étend rarement aux contemporains ; elle néglige les fameuses *Rime* que Marino

publiait en 1602, et c'est à peine si l'on trouve parfois dans ses œuvres — qui conservent le même caractère jusqu'en 1610 — quelques traces douteuses d'influence marinesque.

Les écrits de Carrillo et particulièrement son *Livre de l'Érudition poétique*, dont les critiques ont négligé de parler, furent certainement l'une des causes les plus décisives de l'évolution de Gongora. Dans l'*Ode sur la Prise de Larache* et le *Panégyrique au duc de Lerma*, don Luis, s'efforçant de recréer l'œuvre de Mena sur une base plus haute, a voulu perfectionner la langue de Herrera en s'inspirant des théories des humanistes et des poètes, et notamment de celles de Carrillo, auxquelles il donnait une portée nouvelle.

Les *Solitudes* et le *Polyphème* ne sont pas les premières créations nettement gongoriques du grand poète cordouan, mais ce sont les plus importantes et les plus typiques. Ce qui distingue surtout ces écrits et le mouvement qui les fit éclore, c'est la culture envahissant le domaine de l'art et se présentant sous les formes les plus variées : l'affection de l'érudition, l'abus de la mythologie, la culture intensive des pensées fines, les prétentions à la profondeur, la diffusion de l'idée en dépit de la concentration souvent lapidaire de l'expression, la latinisation du vocabulaire et de la syntaxe, les constructions confuses en contradiction avec le génie de la langue, la splendeur incomparable du style et son caractère esthétique, malgré la recherche intempestive de la nouveauté, l'excès d'ornementation, la foule désordonnée des métaphores mystérieuses, extravagantes et irrationnelles.

Comparés aux poèmes de Stigliani et de Marino sur le même sujet, le *Polyphème* de Gongora apparaît libre de toute influence italienne contemporaine. Les principales sources du *Polyphème* de Gongora sont Ovide et son compatriote Carrillo.

Parmi les œuvres de Marino publiées après les *Solitudes*, ses *Dicerie Sacre* révèlent l'influence indirecte du conceptisme religieux d'Espagne. La *Galleria* est indépendante des œuvres cultistes et ne contient que de rares imitations de Lope de Vega, l'ennemi le plus acharné du genre gongorique. La

Fable de Pyrame et Thisbé, publiée dans la *Sampogna*, n'est guère qu'une paraphrase, souvent même une simple traduction d'un romance castillan de Montemayor. Marino a imité la simplicité du modèle, tandis que le poète de Cordoue, se basant sur la métamorphose d'Ovide, la transforme en une parodie où les détails grossièrement burlesques, présentés dans un style singulièrement obscur, n'excluent point de hautes et ridicules prétentions à l'omniscience.

Marino admet et défend le principe de l'imitation des bons auteurs et de l'appropriation de leurs richesses, mais, sauf des cas très rares, il n'a pillé que les Grecs, les Latins ou les Italiens des générations précédentes. On le constate encore dans l'*Adone*, publié en 1623 et très postérieur, dans son ensemble, aux grands poèmes gongoriques.

Avec plus de mesure, le style de l'*Adone* possède les mêmes caractères généraux que celui des *Solitudes* ou du *Polyphème* : c'est le même abus de l'érudition et de la mythologie, la même débauche de subtilité ; ce sont à peu près les mêmes poncifs rajeunis par des « concepts » d'une analogie frappante ; les métaphores y sont plus audacieuses, moins logiques que dans les *Rime* ou la *Sampogna*, et ressemblent étrangement aux tropes les plus caractéristiques de Gongora ; de part et d'autre, l'épuisement des formes, après une longue évolution dans un cercle fermé, a engendré la recherche, l'afféterie et l'hyperbolisme les plus excessifs. Une analyse attentive révèle pourtant, chez les deux écrivains, des divergences de tempérament, de goût et de procédés, qu'une étude superficielle ne faisait pas prévoir. On peut en dire autant des autres secentistes, tels que Preti et Achillini, qui ne dépendent guère que de l'Italie et de Marino.

Ce qui distingue surtout les cultistes des secentistes, c'est surtout la volonté plus consciente de créer une poésie érudite et cultivée, la recherche systématique du mystère et de l'obscurité, la prétention plus marquée à la profondeur de la pensée et à la concentration lapidaire du style, l'application plus tardive et plus révolutionnaire des théories linguistiques

des latinisants, l'extravagance d'une syntaxe irrationnelle et incompatible avec le génie des parlers romans.

Si la Renaissance espagnole est tributaire de l'Italie, l'humanisme se développa sur le sol ibérique sous une forme originale et intéressante; il devait agir profondément sur les conceptions artistiques des esthéticiens. Lorsqu'au XVII[e] siècle l'Espagne prit conscience de la valeur de ses écrivains et de la splendeur de son art, les courants italien et espagnol se séparèrent peu à peu; les théories autochtones de la langue et du style font une brusque irruption dans la lyrique castillane qui réagit contre le maître auquel elle doit tant, et transforme sa manière en cherchant à le surpasser.

L'œuvre des secentistes, avec une saveur plus particulièrement conceptiste; celle des cultistes, avec un caractère plus savant et plus révolutionnaire, mériteraient d'occuper une place d'honneur dans l'histoire de la Renaissance autant que dans celle de la subtilité des nations latines. La complexité de cet art pourrait rendre son étude hautement instructive au point de vue des lois générales du style et des parlers poétiques. Il y a moins d'audace et moins de faiblesses chez les marinistes, tandis que Gongora, s'efforçant comme Icare d'escalader les cieux sur des ailes trop frêles, s'élève parfois vers des régions dont jamais on n'avait tenté la lumineuse splendeur; mais s'il retombe trop souvent dans des gouffres où ne règnent que les ténèbres éternelles, il porte toujours sur ses ailes de géant quelques lueurs sublimes d'une impérissable beauté.

APPENDICE I

Sonnets de Marino *sur les amours malheureuses de Polyphème.* (Sans titre.)
Dans l'édition rare de ses *Rime*, 1602, pp. 100-112.

Qvesto, che d'aspri velli hirsuto ciglio
Dal'una al'altra tempia arco mi face,
Questo torto baston, ch'à piè mi giace
D'human sangue, e ferin tutto uermiglio :
Questo Mastin, che 'l minaccioso artiglio
Sprezza del'Orsa, e de la Tigre audace
O ninfa, quanto bella empia, e fugace
Qual ti moue a schernir folle consiglio?
Misero, che l'horror del mio sembiante
Non fuggi tu, ma'l giouinetto infido
Segui, chi pose Amor l'ali ale piante.
E cosi detto insù 'l deserto lido
Di Galathea lo suenturato amante
Ferì le stelle d'un doglioso strido.

Perch'io difforme sia, perche pungente
Habbia d'hispide sete il mento, e'l uolto,
Perche di negre lane hirsuto e folto
Il petto, e'l tergo, e'l crin porti cadente,
Bella non mi sprezzar : l'affetto ardente
Gradisci almeno in roza forma accolto :
Sotto ruuida scorza anco sepolto
Frutto pregiato il mar serba souente.

Ah del mio forte, e smisurato busto
Non rider nò : conuiensi o uaga mia
A te l'esser gentile, a me robusto.
Dolente in atto in cotal suon languia
L'aspro Ciclope : e lungo il lido adusto
La fuggitiua Galathea seguia.

Piene di cento fiati, e cento spirti
Le cento inteste ferate traui
Queste note in un tempo aspre, e soaui
Polifemo cantò tra faggi, e mirti :
O di Scilla, e Cariddi, o dele Sirti
Più cruda, e fera : a le mie pene graui
Piu sorda, oimè, di questi sassi caui,
Ond'è, che i crini abhorri hispidi, & irti?
Hor non sai tu, ch'ignuda arida pianta,
Cui di fronde, di fior, di ramoscelli
Pompa non copra, ò si recide, ò schianta?
Non sai, che son deli setose pelli,
Onde capro, ò lion Natura ammanta
Fregio le lane, & ornamento i uelli?

In grembo al chiaro Alfeo uidi pur' hora
L'imagin mia nel uerde ombroso chiostro,
Et a se stesso hà il suo splendor dimostro
Il uiuo Sol, che la mia fronte honora,
E se non mi dipinge, e non m'infiora
Rosa, e giglio la guancia, auorio, & ostro,
Già non son'io però fera nè mostro
O dele notti mie nouella Aurora.
Pur, qual da Sole oscùra nube, e uile,
Da te roza sembianza, e boschereccia
Prender può qualità bella, e gentile.
Cosi con aspra, e rustica corteccia
Pettinandosi il crin presso l'ouile
Parla il Ciclope, e poi di fior lo'ntreccia.

La doue i poggi al gran martel di Bronte
Tuonano, e tuona il mar profondo, e largo,
Cosi tonò dal'arenoso margo
Vn Pastor di statura emulo al monte,
Vna luce (i'nol nego) ho sola in fronte,
E ben'esser uorrei di luci un'Argo,
Per poter con le lagrime, ch'io spargo,
Aprir cento canali à si gran fonte.
E pur con un sol'occhio il tutto mira
Il biondo Dio, che'l quarto Ciel gouerna,
E con l'aurato carro il mondo aggira.
Ma c'habbia mille lumi, ond'io discerna,
Qual prò, s'anco quest'uno hai tanto in ira,
Che chiuso il brami in una notte eterna?

Verrà (non andrà molto) e'l suo uiaggio
Fia, che fermi in Trinacria astuto greco
(Themelo già mi disse) e nel tuo speco
Orbo faratti con perpetuo oltraggio.
Io, che dal tuo possente, e uiuo raggio
Ninfa, gran tempo, è già, son fatto cieco,
Di si folle presagio ho riso meco,
E'l famoso Indouin stimo men saggio :
Pur, se fusse ciò uer, ben mi dorrei,
Non ch'io perdessi gia questo, ch'ognora
Lume nela mia fronte ampio riluce;
Quanto, che te mirar tolto mi fora,
Che non per altro un Cielo esser uorrei.
Che per aprir mill'occhi a tanta luce.

O Pescatori, che'n su'curui abeti
Oue non rotta del furor di Scilla
Fa specchio al ciel seren l'onda tranquilla
Turbate à pesci fidi i lor secreti :
Mirate questa mia, che'n grembo a Theti
Stassi, e dolce frà l'acque arde, e sfauilla;

Ch'à ne' begli occhi, ond'ogni gratia stilla
L'arme pungenti, e nel bel crin le reti.
Nocchieri, e uoi, che i tesi lini a uolo
Spiegate, a che cercar più faro, ò stella,
S'hauete in un bel uiso il porto, e'l polo?
Cosi soura una rupe afflitto, e solo
Il fier, ch'ardea di Galathea la bella,
Temprò cãtãdo il graue incendio, e'l duolo.

A pie del antro, ou'ognor geme, e piange
Il Gigante Pastor, de la cappanna
Trahendo fuor l'armento a suon di canna,
Vede già desto il Sol, ch'esce di Gange
Onde membrando la crudel, che l'ange
De suoi uaghi pensier dolce Tiranna,
Cosi uolto uer lui fra zanna e zanna
Rauca la uoce, e spauentosa frange.
Che gioua o Sol, le chiome aurate e bionde
Spiegar, doue di te luci più belle
Serenã l'aria intorno, è infiamman l'onde?
S'hor di cotante in Ciel chiare facelle
Vinto il lume da te fugge, e s'asconde,
Tu uinto fuggirai sol da due stelle.

Hieri un uago Orsacchin, che non lontano
Sotto la mamma ancor fuggendo il latte
Stauassi a couo, in quell'ombrose fratte
Fù da me preso, e mi graffiò la mano.
Questo a te serbo, hor che già fatto humano
Scherza col Capro, e col Mastin combatte,
Pur che i due Soli, e le due rose intatte
Volga a me lieta, ond'io nõ pianga inuano.
Lasso, ma prego, ò dono offrir che uale,
Se più del dono offerto aspra, e seluaggia

Fera, di fera altrui poco ti cale?
Ver la bella crudel, ch'ognor l'oltraggia,
Cosi sfogaua il su amoroso male
Il fier Pastor de la Sicana piaggia.

In qual' antro, in qual lido, in qual confine
Glauco del nostro mar quell'herba cresce
C'huom cãgia ĩ mostro, e sue sẽbiãze mesce
Di spume, e conche, e muta in alga il crine?
Forse l'humane forme in peregrine
Qual tu, ratto traslate, e uolto in pesce
Fia, che l'ardor, che nel mio cor s'accresce,
Troui fra l'acque ò refrigerio, ò fine
Forse ancor fia, che la mia ninfa almeno
Pur lieto appressi, e per le uie profonde
Hor le baci il bel piede, hor tocchi il seno :
In queste uoci appo l'amiche sponde
Scior Polifemo a'suoi dolori il freno :
Vdir l'aure, l'arene, i sassi, e l'onde.

Volto ai lucenti, e liquidi christalli
De la sua Galathea nido, e soggiorno,
Di queste note Polifemo un giorno
S'vdi cantando fulminar le ualli.
Belle ninfe del mar, che de coralli,
Di perle d'oro il molle crine adorno
Soura frenati pesci ite dintorno
Lieti menando, e leggiadretti balli,
Curui Delfini, musiche Sirene,
Verdi scogli, antri foschi, horridi uenti,
Fier' Orche, ingorde Foche, aspre Balene;
Fate fede a costei de le mie pene
E come a' miei sospir pianti, e lamenti
Sona il Ciel, crescon l'acque, ardon l'arene.

Vscito al Sol dala spelunca alpestra
Rosa dagli anni polifemo, e rotta,
Oue per entro amezo giorno annotta,
Il crin d'hedra s'attorse, e di ginestra.
Poi col gran pino, ond'egli arma la destra,
Numerata la greggia, e fuor condotta,
Chiuse dela profonda horribil grotta
Quella, ond'hauea spiraglio, ãpia fenestra.
E solieuando il graue antico sasso,
Che di ben cento spanne era a misura,
Disse con un sospir languido, e basso.
Perche del'empia, che 'l mio mal non cura,
Mouer non posso a par di questa (ahi lasso)
Quella pietra del cor rigida, e dura?

Qvi, doue nela caua atra fucina
S'affaticano a proua i fabri ignudi,
E 'l torto Dio sù le sonore incudi
I tuoni a gioue, e l'armi a Marte affina :
A me pena più graue il ciel destina,
E'n più cocente incendio auien, ch'io sudi.
E colpi, nel mio cor più feri, e crudi
Amor raddoppia, e'n quest' alma meschina
Anzi, nuouo Gigante, oppresso i giaccio
Da tuoi begli occhi, e fulminato, e spento,
Forse crudel, perche tropp'alto intesi.
Più uolea dir, ma procelloso un uento
Sorse, che 'l fier Pastor d'õbra, e di ghiaccio
Cinse, e disperse i suoi sospiri accesi.

Poiche cantando il misero non pote
De l'empia Galathea rustico amante
Con arguta sambuca il fier sembiante
Placar di lei, nè con seluagge note,
Sparse di pianto le lanase gote

E di grossi sospir tutto fumante,
Posata giù la stridula sonante
Di queste noci alfin l'aria percote.
Dunque fia ver, que'n quest'arsiccia falda
Gli occhi, o nouello Alfeo, distêpri in fiume
E'n fiamma il cor di Mongibel più calda?
Fia dunque ver crudel, ch'io mi consume?
Lasso, ch'a' preghi miei fugace, e salda
D'onda e di scoglio inun serbi costume?

A l'ombra negra d'un antica noce
Mentre Scilla latrando i lidi assorda
Cosi cantando Polifemo accorda
Col zuffol suo la strepitosa voce.
Poiche più que mai fosse, aspra e feroce
Questa crudel de la mia morte ingorda
Al mio caldo pregar fassi più sorda,
E innanzi al correr mio fugge veloce.
O doloroso, e sconsolato Mergo
Tu, ch'odi le querelle ond'io mi lagno,
E'l pianto miri, onde la guancia aspergo;
Posa qui meco, e nel tuo duol compagno
M'aurai, nè mẽ, che 'l mar, torbido albergo,
Ti sia l'humor, di cui la terra io bagno.

Sorgi o ninfa da l'acque, e uienne a nuoto
(Vedi, come cocente il Sole auampi
Si che non hà l'armento ou'egli scampi)
Al monte, ou' io t'attendo, arsiccio, e uoto.
Tosto il uedrai di tua beltà deuoto
Vestir di fronde, e fiori i lidi, e i campi
E del celeste can gli accesi lampi
Venir dolce a temprar Zefiro, e noto.
Vedrai d'alto piacer tutto tremante

(Polifemo dicea) dal fondo interno
Gioir del peso suo l'arso Gigante.
Indì l'horror di queste nebbie eterno
Sgombro uedrasti a' tuoi begli occhi auanti
Et a te, quasi ciel, ridar l'Inferno.

Trasse pur fuor de' cupi fondi algenti
L'ignude membra soura l'onde uscita
Dele figlie del mar la più gradita
Di Polifemo a i dolorosi accenti,
Giacque a lei presso il mar, tacquero i uenti
Che'n atto dolce, e tutta in sè romita
Con gli occhi, ond'egli hauea salute, e uita
Rischiarò le sue tenebre dolenti.
Ma che? mentre il meschin ristoro, e posa
Cercaua a suoi dolori, in mezo l'acque
Sparue la ninfa immantenente ascosa.
Onda, s'è uer (diss' egli allhor) che nacque
In te la Dea d'Amor, come pietosa
Se' sì poco a gli amanti? E qui si tacque.

In quell' ombrosa, e solitaria balza,
Cui l'onda o Polifemo abbraccia, e fiede,
Là ve l'alpestro Lilibeo si vede,
Ch' oltro le nubil la gran fronte inalza,
Seder vidi pur dianzi, ignuda, e scalza
La bella tua, ch' ogni altra bella eccede,
E reuerente il mar bacciarle il piede,
Il mar, ch' ancor di gioia al Ciel ne sbalza.
Parea, rotando de begli occhi i giri,
Vna stella, anzi vn Sol, qualhor ridente
De l'ocean la chioma humida tragge,
Così disse vn pastor quando il dolente
Mosse a cercarla, e fece a suoi sospiri
Vie più ch' Etna cocenti, arder le piagge.

La frà l'onde, oue scherza, oue s'immerge
D'ignude ninfe amorosetto choro,
Il bel viso d'amor pompa, e thesoro
Galathea la fugace hor tuffa, hor erge.
Poscia in sul lido assisa, oue disperge
Borea il flutto, che 'l piè laua a Peloro,
Il rugiadoso auorio, e l'humid'oro
Del bel sen, del bel crin s'asciuga, e terge.
Intanto il gran Pastor, cui pendon cento
Canne dal fiãco, e splẽde vn occhio in volto,
Moue dal arso scoglio aspro contento.
Deh' perche cruda (a lei dice riuolto)
Co' pianti, e co' sospir, ch'io spargo al vento,
Lauar ti (lasso) & asciugar m'è tolto?

Ah fuggi Galathea, dietro quel colle
(Dori dicea) non vedi insidioso
Starsi il terror di queste piagge ascoso,
Ch'attende il tuo passar? deh fuggi ahi folle:
Ma egli intanto in sù l'arena molle
Vscito fuor del suo ricetto ombroso
Era di furto, e 'n dolce atto amoroso
Stringer indarno, & abbracciar la volle.
Pur un bacio le tolse. Ella sen gio
Lasciando lui nel solitario seggio
Pien di scorno, d'affanno, e di desio,

Che, Poiche si ver mè scarsa ti veggio,
Torna (disse) crudel: dal labro mio
Prẽdi indietro il tuo bacio, ecco, io nol cheggio.
L'Aspra sampogna il cui tenor di cento
Voci risona, e cento fiati spira,
Battendo a terra ebro di sdegno, e d'ira
Polifemo ond'al ciel pose spauento;
Poiche quest'empia, ch'altrui tormento,

(Dicea) lieta, e ridente ascolta, e mira,
Sol cara ha l' armonia di chi sospira,
Nè gradisce altro suon, che 'l mio lamento :
Qui spezzata rimanti, e qui ti lagna
Dal mio lato disgiunto, e dal mio labro
Cara de'mei dolor fida compagna.
Più non diss' egli, e 'l monte arsiccio, o scabro
Rimbombò d' vrli : e'l lido, e la campagna
Tremonne, e l' antro del tartareo fabro.

Baciami, e i nostri baci auidi, e spessi
Vincan le conche tenere, e tenaci :
Giungano i baci a i cori e sien de'baci
Padri insieme, & heredi i baci stessi.
Sien de'baci profondi, e de sommessi
Precursori i più lieui, e più fugaci :
Restin degli humidetti, e de 'mordaci
Nele baciate labra i segni impressi :
Geli d' inuidia, & arda di dispetto
Il fier Gigante, il mostro empio e villano,
Eterno turbator del mio diletto.
In bracio al Idol suo caro, e sourano
Si disse Galathea. Con toruo aspetto
L'invido vdillo, e sospironne in uano.

Poscia che 'ndarno con Amor Combatto
Superba iniqua, inesorabil Fera,
E più fuggi da me sciolta e leggera,
Quant' io più seguo desioso, e ratto :
Aci siasi pur tuo, ch' io mio son fatto,
Et al ceppo crudel, perch' io non pera,
Libero, e fuor del amorosa schiera
Hò pur (mercè di Sdegno) il piè sottratto.
Godi seco pur tu, ch' io lieto intanto
Godo il mio scampo; e da te lunge in pace

Piango pentito di que 'dì, c 'hò pianto.
Così di Galathea l'aspro seguace
Fea la pendice risonar col canto,
A cui sepolto Encelado soggiace.

Ah che ben ti vegg 'io, ti veggio, ahi lasso,
Coppia impudica, e più mirar non voglio
Ne' tuoi piacer furtiui il mio cordoglio
Oue ch 'io volga sconsolato il passo.
Con questo grido vna gran rupe al basso
Spinse il fero Ciclope ebro d'orgoglio;
E 'n auentar lo smisurato scoglio,
Parue la voce tuon, fulmine il sasso,
Sasso crudel, ch 'al bel garzon tremante
Nel più dolce morir la vita tolse,
Nele felicità misero amante.
Pianse la bella ninfa, e 'n uan si dolse,
E gli occhi appo l'amato almo sembiante,
Che già sciolt' era in acqua, in acqua sciolse (1).

(1) Pour établir ce texte et corriger les négligences de la première impression, j'ai tiré parti de l'édition des *Rime*, Venetia, 1606, et de celle de la *Lira*, rime del Cavalier Marino, Venetia, 1638. Les variantes sont sans intérêt.

APPENDICE II

Fabvla de Atis (Acis) y Galatea de don Luys Carrillo y Sotomayor, d'après l'édition rare de 1613, plus correcte que la première (1611), fol. 26*a*-32*a*.

Fabvla de Atis, y Galatea.

Dirigida al Conde de Niebla don Manuel Alonso Perez de Guzman el Bueno, Gentilhombre de la Camara de su Magestad, y su Capitan General de la Costa de Andaluzia.

Carta.

Mientras el hôdo mar, miêtras no gime
Agrauios de mil remos gouernados
De fuertes braços, ni su imperio oprime
La quilla en largos surcos plateados :
Miêtras la espuma ẽ su color no imprime
A Turco, o Olandes rostro, ni igualados
Los largos vasos al ligero viento
Exceden del cossario el pensamiento.

Mientras la ronca trompa no tumbare,
Y al mas osado pecho, y al cansado
Braço del bogauante no alentare,
A despreciar el viento apresurado :
Mientras el gruesso ferro no dexare
La seca arena con que está abraçado,
Ni velas visten de la entena estremos,
Oyd mis versos, pues que callan remos.

No siempre roxa sangre, no vestido
El coraçon y pecho de diamante,

Deleita a Marte siempre, ni el teñido
Azero en sangre, ni el feroz semblante :
A vezes gime el prado, ya oprimido
De fuerte escudo, o yelmo rutilante,
Y a vezes vos entre el azero y malla,
Sentis ausente, lo que el alma calla.
No siempre el rostro claro ardiente enlaça
El fuerte morrion, ni mas lustroso,
Q̄ el claro Sol, el peto el hôbro abraça,
No siempre alegra el arcabuz fogoso :
Tal vez, qual vos sabeis, el alma emplaça
El pecho a sus estrados generoso,
Y tal os vistes humillado el cuello,
Hermosa Niebla, a ũ sol, mas q̄ el sol bello.
Tal os pido, y os llamo, no arrojando
Rayos la espada, ni el feroz semblante
Fuego, como soleis atento, y blando,
No con frente al contrario amenazãte :
Tal mi musa escuchad, que irà cantãdo
Vn desdichado, vn firme, vn fiero amãte;
Y con vuestra atencion, si ois su buelo,
Piensa afrentar estrellas en el cielo.

Fabvla de Atis, y Galatea.

Argumento de la fabula, por su hermano don Alonso Carillo.

De viua peña assientos ocupauan
La blanca Galatea, y Scila hermosa,
Bramando el Ethna, lo que apenas dauã,
Tiernas quexas oyò de voz llorosa :
Assi pues, Galatea, celebrauan
Fieras lisonjas a su falsa esposa,
Y assi de vn golpe el Ciclope tirano,
Llore en cristal mi Atis hizo en vano.

La Fabvla.

De qual era marfil, la blanca mano,
O el peine, que entre el oro discurria,
O si era el sol aquel, que el Oceano
De sus hermosos rayos lo vestia :
O aquel, que altiuo del Titon anciano
La blanca esposa palido seguia,
Dudoso el Ethna, aũ detenia en su falda
Abraçadas las perlas de esmeralda.

En sus fuegos terrible, y temeroso,
Sacó la negra frente, y admirado
En ver de Galatea el rostro hermoso,
Acrecentô su fuego enamorado :
Y estando atento, del bolcan fogoso,
Assi escuchô de humos coronado,
Lamentarse la Ninfa, de vna suerte
Por larga vida, y por temprana muerte.

Con mas galas mostraua el blanco dia,
En manos de la aurora, su tesoro,
Y mas hermoso el roxo sol vertia
De su ligero carro aljofar, y oro :
Resplandecientes exes recebia
En su ceruiz robusta el fuerte toro,
Y de Pyrois, y Ethon la blanca pluma
El aire, y luz hendió, vertiendo espuma.

Con apacible risa se estendia
Vn arroyo de juncia coronado,
A quien el rubio sol nunca ofendia,
Que essento del estaua el fresco prado :
Con cuello hojoso, y verde, se oponia
A su color el sauce leuantado,
Y burlando del sol, vfano el viento
Robaua a varias flores el aliento.

Mas que la blanca nieue, intactá, y pura,
Vna pequeña cueua se mostraua,
Segunda a mi Atis bello, en hermosura,
Que la azul Amphitrite coronaua :
Persuadionos su sitio, y su frescura,
Y el destino cruel, que me guiaua;
Hizo el amor la viua piedra alfombra,
Dosel la peña, y del dosel la sombra.

Mas laços, que aquel olmo leuantado
Recibe de su yedra, o Scila mia,
Con mas que ciñe aqueste verde prado
De su corriente arroyo el agua fria :
Mi cuello enlaçò Atis, que enredado
Esconderse en mi el triste parecia,
En dulce lucha, y amoroso juego,
Dieron al coraçon las lenguas fuego.

Venciò en fin la memoria, y coronados
De perlas, Galatea, entrambos ojos,
Sobre los hilos de oro derramados
De aljofar Scila vio varios despojos :
Ablandò qual discreta sus cuidados,
Venciò con sus razones sus enojos,
Prosiguiò Galatea el fatal cuento,
Parose el mar, y suspendiose el viento.

Los premios del amor nos incitauan,
La soledad y sombras persuadian,
Y el ver, como las vides se abraçauan
Con los hermosos chopos, y se asian :
Tambien dos tortolillas nos mostrauan,
En besos dulces, quanto te querian :
Todo era en fin amor, que amor triũfaua
Hasta en la yerua, que en el prado estaua :

Tiemblo al dezirte, igual a aquel que toca
Alamo, bien que altiuo, el alto cielo,
De vna lobrega cueua el ancha boca,
Poblò soberuio, estremeciose el suelo :
Prestole humilde assiento vna alta roca,
Zampoña pastoril igual consuelo,
Retumbò el monte de sus siluos lleno,
Llorò su propio mal, cantò el ageno.

El liquido cristal, que se abraçaua,
Y con lasciuo juego se estendia,
Temeroso a las vozes que escuchaua,
Esconderse en si mismo pretendia.
Yo triste, que de miedo le negaua
Aliento al flaco pecho, y lengua fria,
Assi escuchè la causa de mi muerte,
Cantar mi rostro, y lamentar su suerte.

No la embidia del cielo, el prado hermoso,
Ya por mejor color, ya pòr bordado,
De hermosas flores, ni cõ cuello hojoso
El cipres a las nubes encumbrado :
No del arroyo aquel color lustroso,
Ya en aguas libre, ya en cristal atado,
Ni juntos cipres, prado, cristal frio,
Igualan la beldad del dueño mio.

No el indomable toro mas airado,
Ni con ancianos braços estendida,
Resiste a su pastor, ni al enojado
Viento resiste mas la encina herida :
No està mas sordo el fiero mar turbado,
Ni biuora cruel mas ofendida :
Que sorda està, q̃ fiera està y airada,
En oyendo mi voz, mi prenda amada.

Compite al blando viento su blandura,
De cisne blanca pluma, y en dudosa
Suerte la iguala de la leche pura
La nata dulce y presuncion hermosa :
En su beldad promete y su frescura
Del hermoso jardin el lirio y rosa :
Y si mis quexas, Ninfa hermosa, oyeras,
Leche, pluma, jardin, flores vencieras.

No al soberuio ladrido, el temeroso
Gamo ligero tanto iguala al viento,
Que los deseos dexa presuroso,
Atras corrido del lebrel essento,
Como al mirarme, el prado del pie hermoso
No siẽte de mi dueño el blãdo assiento.
Mas q̄ me espanto, de q̄ al viẽto igualas
Si el amor, y mi suerte te dan alas?

Sossiega el rostro de la mar airado
Con el diuino tuyo, Ninfa mia,
Merezca, si lo puede vn desdichado,
Con solo verte vn rato de alegria :
Borde tu rostro vn campo dilatado
De azul cristal, y gloriese este dia,
Ser la primera vez, que su ancho velo
Sirue a mi hermoso sol de ser su cielo.

Essento del Inuierno, y del Verano
Parte del monte el alabastro puro,
Puebla competidor de aquessa mano
Del tiẽpo embidia, qual tu pecho duro :
Desiguales labores forma vfano
De que seras su dueño, ya seguro,
Y piensa competir altiuo al cielo,
Pues lo tiene de ser al sol del suelo.

Dan sombra al Ethna, mas q̄ el alto zeño,
Ya de soberuias rocas, o encumbrados
Tejos, y lauros, tuyos, dulce dueño,
Si dellos ser gustasses, mis ganados :
El cāpo escōden, quādo en blādo sueño
Estan, de pazer hartos, desatados.
Numero, y cuenta excede su grandeza,
Que el contarlo, lo tengo por pobreza.

Embidia del Oriente y de la aurora,
De pampanos hermosos coronado
Los apazibles olmos bello dora
El razimo, a sus ramos abraçado :
De roxo, y gualda la copiosa Flora
El mançano te ofrece matizado,
Y por despojos de tu mano hermosa
Guarda el blanco jazmin, y abierta rosa.

Las couardes castañas, ofendidas
De la tardança de tu blanca mano,
Segunda vez se esconden de corridas
En su amarillo erizo; el verde llano (1)
Buelue a guardar las flores produzidas,
Con que vn tiempo pēsō impedir vfano
Mas mi dicha cruel no lo consiente
De olor el aire, y de beldad su frente.

El manso silguerillo, que alentado,
Bañandose en el agua caluroso,
Compite al ruiseñor el delicado
Acento, en tono, por mi mal, lloroso
Nenias canta a mi muerte, que si amado
El arbol, por su canto, y mas dichoso
Al escuchar su voz, mi bien, suaue
Dudaras qual es flor, o qual es aue.

(1) Voyez plus haut, page 91 (texte et note 3).

No fue naturaleza tan auara,
Antes franca conmigo de sus bienes,
Ni es tan rustica, no, mi frente y cara,
Ni son tan feas mis valientes sienes;
Testigo me es el agua hermosa y clara
Del odio injusto que a mi rostro tienes,
Pues corre murmurando despues ella,
De que no me quisiesses, Ninfa bella.

Mira que grande soy, no està en el cielo
Iupiter, que dezis arroja airado
Rayos al mundo, tal, ni el ancho suelo
Tal le pintô, quando le vee enojado:
Sirue a mis ombros de espacioso velo
El aspero cabello derramado:
Y quien no estar al hombre bien cõfiessa,
El vello gruesso y duro, y barba espessa?

Ciñe mi larga frente vn ojo, el cielo
Como el hermoso Sol lo alumbra solo,
Suegro te doy a aquel, q̄ el ancho suelo
Abraça altiuo de vno al otro polo;
Tu Rey es, y señor, si gustas, velo
Mas q̄ la hermana del hermoso Apolo:
Mira, que quien no teme el rayo airado,
Tiẽbla a tu blãco pie, mi dueño amado.

Sufriera tu desden triste, sufriera
Mis dolores, y penas inmortales,
Si compañia en otros tristes viera.
Passaralas. Mas quien tan desiguales?
Que assi tu esquiua mano, q̄ assi quiera,
La causa ser de mis perpetuos males?
Ay yedra ingrata, a muro ageno asida!
Y ay paciencia mas larga que mi vida!

Arda en tu ojos el, arda en tu pecho,
Que el sentirà de aqueste braço airado
La furia, que gouierna a su despecho,
Lo que vn Ciclope puede desdeñado :
Por estos campos quedara deshecho
El tierno cuerpo de tu dueño amado,
Y gustaras en fin, que assi lo quieres,
Ver siempre parte del, por donde fueres.

En vano el fiero, con terrible acento,
Amenazas, y amores lamentaua,
Y su terrible voz el manso viento,
Mas no en vano, sereno dilataua :
Quando dexando el espacioso assiento,
Los arrogantes passos gouernaua
Con vn soberuio pino, que traia,
Temblaua el Ethna, donde el pie ponia.

Qual el valiente toro, que ha perdido
De la vacada el Reyno, que enojado
Espanta el bosque con feroz bramido,
Desafia al contrario, confiado
En que algun duro roble aurà vencido
El duro imperio de su cuerno airado;
Assi el cruel, de amor, y enojo ciego,
Llenò frête y narizes de humo y fuego.

Boluio la vista, do a mis ojos daua
Plata en el cuello, y en las hebras oro.
Aquel que mis entrañas abraçaua,
Aquel que era mi gloria y mi tesoro.
Vio q̄ en mi cuello mi Atis se enlaçaua :
Ay causa justa de mi amargo lloro!
Encontrose el amor y enojo, y pudo
Quiē duda, armado mas, q̄ no ũ desnudo.

Vencio el enojo, en fin vencio, y airado
Dãdo vna gruessa peña al braço essento,
Temblando el Ethna al grito leuãtado,
Y sacandola ardiente de su assiento :
Serâ la vez postrera, que abraçado
Mire mi bien, mi mal dixo, y el viento
La voz truxo, y la piedra, y en vn punto
Me vi en la mar, y vi mi bien difunto.

Lo que los hados permitir quisieron,
De mi diuino amante los despojos
En esta clara fuente los boluieron,
Que cada dia aumenta mis enojos :
Aqueste el lugar fue, donde le vieron,
Para no ver le mas, mi tristes ojos,
Y esta la fuente hermosa, y cristal frio,
Amarga siempre por el llanto mio.

APPENDICE III.

Poésie secentiste de Claudio Achillini, d'après l'édition des *Poesie* de 1632, pp. 179-186.

Cavaliere impaziente delle tardate nozze, scrive alla sua bellissima Sposa questa lettera.

Se i languidi miei sguardi,
Se i sospiri interrotti,
Se le tronche parole
Non han fin' hor potuto,
O bell' Idolo mio,
Farui de le mie fiamme intera fede,
Leggete queste note,
Credete à questa carta,
À questa carta in cui
Sotto forma d' inchiostro, il cor stillai.
Qui tutti scorgerete
Quegl' interni pensieri,
Che con passi d'amore
Scorron l'Anima mia;
Anzi auampar uedrete,
Come in sua propria sfera,
Ne le vostre bellezze il foco mio.
Non è già parte in voi,
Che, con forza inuisibile d'amore,
Tutto à se non mi tragga.
Altro già non son' io,
Que di vostra beltà preda, e trofeo.

CHEVEUX

A voi mi volgo, o chiome,
Cari miei lacci d'oro;
Deh, come mai potea scampar sicuro,
Se come lacci l'anima legaste,
Com'oro la compraste?
Voi pur, voi dunque sete
De la mia libertà catene, e prezzo.
Stami miei preziosi,
Bionde fila diuine,
Con voi l'eterna Parca
Soura il fuso fatal mia vita attorce;
Voi, voi capelli d'oro,
Voi pur sete di lei,
Che tutta è foco mio, raggi, e fauille;
Ma se fauille sete,
Ond' auien, che d'ogni hora
Contra l' vso del foco ingiù scendete?
Ah, che à voi per salir scender conuiene,
Che la magion celeste, oue aspirate,
Ò sfera de gli ardori, ò paradiso,
È posta in quel bel viso.
Cara mia selua d'oro,
Ricchissimi capelli,
In voi quel labirinto Amore intese,
Ond' vscir non saprà l'anima mia.
Tronchi pur morte i rami
Del prezioso bosco,
E da la fragil carne
Scota pur lo mio spirto,
Che trà frondi si belle ancor recise
Rimarrò prigioniero
Fatto gelida polue, ed ombra ignuda.
Dolcissimi legami,
Belle mi piogge d'oro,

CHEVEUX

Qualhor sciolte cadete
Da quelle ricche nubi,
Oue raccolte sete,
E cadendo formate
Preziose procelle
Onde con onde d'or bagnando andate
Scogli di latte, e riue d'alabastro ;
More subitamente,
O miracolo estremo
D'amoroso desio,
Frà sì belle tempeste arso il cor mio.
Cedano pur' à voi,
Bellissimi capelli,
Quelle chiome, che il Sole
Spiega ne l'Oriente in sul mattino,
Quelle chiome, che il Mondo Aurora appella.
Ceda pur di belleza
Il fauoloso crin di Berenice.

YEUX

Ma che dirò di voi lumi diuini,
Lumi miei dolci lumi, intorno à cui
Inuisibil Farfalla
Vola, e rivola ogni hor l'anima mia.
Voi pur, begli occhi, sete
Le delizie d'Amore, e'l Paradiso.
In voi questo cor mio
Sù l'ali d'vn sospiro solleuato,
Quasi se stesso di dolcezza oblia.
E viueria beato,
Se non che in si bel loco
À le glorie d'Amor congiunto è il foco
O bellissimi lumi,
Fonti de le dolcezze,
Per voi sue proprie strade Amor passeggia,
Per voi sen passa al core.

YEUX

Per voi dal cor sen riede;
Ma tornando, e partendo,
In voi perpetuamente Amor soggiorna.
Voi pur, voi dunque sete,
O merauiglia estrema,
In vn punto d'Amor varco, e riposo.
Per voi, lumi diuini,
Belle porte del Cielo,
Ad vn' ardor, che strugge entro'l cor mio,
Onde posso ben dire,
Poscia, che sento farsi
Il mio bel foco eterno,
Per le porte d'vn Ciel corsi vn' Inferno.
Occhi, lucide stelle,
Che dal Sole d'Amor la luce hauete,
Deh non spendete in vano,
Deh non spargete que' beati sguardi
Per oggetti terreni;
Mirate, ed intendete,
Com'è gloria di voi'la fiamma mia.

Ma che fauello sol di chiome, e lumi?
Idolo mio, voi sete
Tutto, tutto belleza, io tutto foco.

BOUCHE

Chi quella bella bocca
Rimira, e non languisce,
Degno è ben, che pietoso altri sospiri
D'vn anima si fredda il duro sasso.
O bei labri vermigli,
Radici humide, e dolci
Di teneri coralli,
Radici, soura cui
Sul meriggio d'Amor, vedrò souente
E nascere, e fiorire
I legitimi baci à la mia bocca.

Ma tu bocca d'Amore
Vieni, c'homai t'aspetto à le mie gioie.
Vieni tu del mio cor fiamma, e tesoro.
Ch'à l'altre tue bellezze,
Che con silenzio riuerente inchino,
Sarò consorte, e sarò seruo amante.
Ma già l'hora m'inuita,
O de gli affetti miei nunzia fedele.
Cara carta amorosa,
Che da la penna io ti diuida homai;
Vanne, e, s'Amor, e'l Cielo
Cortese ti concede,
Che de' begli occhi non t'accenda il raggio,
Ricoura in quel bel seno:
Chi sà, che tu non giunga
Da si felice loco,
Per sentieri di neue à vn cor di foco?

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

AVANT-PROPOS 3-4

CHAPITRE PREMIER. — Quelques mots sur la vie de don Luis de Gongora y Argote 5-32

CHAPITRE II. — Le milieu où est né Gongora. La culture à Cordoue et son influence sur l'évolution du gongorisme. Les grands courants et les écoles poétiques andalouses 32-41

CHAPITRE III. — Les sources de Gongora, son vocabulaire et sa syntaxe jusqu'aux « Flores de Poetas Ilustres ». - Le Tasse. — Marino. — Herrera 41-51

CHAPITRE IV. — Analyse des « Rime » de Marino. — Parallèle entre ses procédés et ceux de Gongora 51-69

CHAPITRE V. — Volte-face subite de Gongora. — Ses premières œuvres cultistes : le Panégyrique au duc de Lerma et l'Ode sur la prise de Larache. — Gongora n'était pas déterminé par l'Italie; influences auxquelles il obéissait 69-79

CHAPITRE VI. — Les grands poèmes gongoriques. — Comparaison et sources des Polyphèmes de Stigliani, Marino, Gongora, Carrillo 79-92

Pages.

CHAPITRE VII. — Les grands poèmes gongoriques. — Les « Solitudes ». — Traduction et glose de quelques passages. — La langue, le style, la couleur 93-110

CHAPITRE VIII. — OEuvres de Marino postérieures aux « Solitudes ». Théories de Marino sur l'imitation. « Pyrame et Thisbé. » L' « Adone ». Transformation du génie de l'auteur. Influence problématique des poèmes cultistes de Gongora sur l' « Adone ». 110-149

CONCLUSION 149-155

APPENDICE I. — Sonnets de Marino sur les amours malheureuses de Polyphème 155-165

APPENDICE II. — Fabvla de Atis (Acis) y Galatea, de don Luys Carrillo y Sotomayor 165-176

APPENDICE III. — Poésie secentiste de Claudio Achillini : Caualiere impaziente delle tardate nozze scriue alla sua bellissima Sposa questa lettera. 177-181

AS
242
B325
t.7

Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique. Classe des lettres et des sciences morales et politiques
Mémoires. Collection in 8°.
2. sér.

CIRCULATE AS MONOGRAPH

CIRCULATE AS MONOGRAPH
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

CIRCULATE AS MONOGRAPH